TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9991 — 48 PAGES — MARDI 15 MARS 1977

A la demande des écologistes

Un tribunal allemand interdit la construction d'une centrale nucléaire

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; [illegible]

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La gauche enlève à la majorité trente-deux villes de plus de trente mille habitants et peut en conquérir plusieurs autres au second tour

M. Chirac devance M. d'Ornano dans onze secteurs sur dix-huit à Paris où les écologistes ont compté (10,13 % en moyenne)

A l'issue du premier tour des élections municipales, sept des dix plus importantes villes de France (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes et Saint-Etienne) sont en ballottage, et les seules réélections que l'on enregistre, à ce niveau démographique, sont celles de MM. Pflimlin, C.D.S., à Strasbourg ; Chaban-Delmas, à Bordeaux, et Duroméa, P.C.F., au Havre.

La situation que MM. Giscard d'Estaing et Barre devaient examiner ensemble, lundi en fin d'après-midi, n'est pas favorable à la majorité, ce qui explique peut-être le peu d'empressement que bon nombre de préfectures ont mis à assurer la publication des résultats. Les diverses composantes de cette majorité ne peuvent en effet inscrire à leur palmarès que trois succès (Cambrai, Maubeuge et Quimper), et doivent enregistrer la perte de trente-deux villes de plus de trente mille habitants, dont vingt-trois vont au parti socialiste et neuf au parti communiste.

La gauche progresse également à Paris, par rapport aux élections de mars 1971, mais ne gagne pas suffisamment de terrain pour y compenser sa perte d'électeurs populaires qui ont quitté la capitale et la probable concurrence des listes écologistes. Quant aux listes de M. Chirac, elles ont pris, dans onze des dix-huit secteurs de la capitale, l'avantage sur celles de M. d'Ornano.

Sur les trente membres du gouvernement qui sollicitaient leur réélection ou leur élection, quinze ont obtenu la décision dès le premier tour et quatorze sont en ballottage. M. Rufenacht, secrétaire d'Etat R.P.R., a échoué dans sa difficile tentative au Havre.

La nette bipolarisation qui a marqué le scrutin du 13 mars a empêché les divers « marginaux » de faire leurs preuves, encore que les candidats écologistes aient obtenu dans quelques villes et l'ensemble des secteurs de la capitale des résultats non négligeables.

Les décisions de maintien, de désistement, ou de retrait, doivent être prises avant mardi 15 mars, à minuit, dans les soixante-cinq villes de plus de trente mille habitants où il y a ballottage.

Commentant, dans le cours de la nuit, la situation politique dans la capitale, qu'André Laurens analyse d'autre part en détail, M. Jacques Chirac faisait observer : « *Losque l'on galvanise suffisamment sa majorité, lorsque l'on fait un effort important pour lui donner confiance en elle-même, alors on résiste parfaitement à la poussée de la gauche.* »

Il faut croire que l' « on » n'avait pas fait tout le nécessaire, puisque, dans l'ensemble du pays, les électrices et les électeurs ont fait confiance non pas au bloc « majoritaire » mais à celui de l'opposition.

La dynamique unitaire de la gauche a très correctement « joué », et de telle sorte que, contrairement aux divers scrutins qui s'étaient succédé depuis l'élection présidentielle de mai 1974, il n'est plus possible d'établir un contraste entre un P.S. « attrape-tout » et un P.C. plus ou moins stagnant.

Même si l'on peut observer par rapport aux divers scrutins des trois dernières années un certain tassement des positions des signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (à Bordeaux, à Mulhouse, à Perpignan, à Toulouse, dans les Vosges, sauf Epinal, etc.) MM. Mitterrand, Marchais et Robert Fabre n'ont *pas à se plaindre de l'issue du* premier tour de scrutin.

Le P.S., qui demeure des trois formations associées la plus puissante et, en tout cas, la plus dévastatrice pour la majorité, n'a, pour les villes de plus de trente mille habitants, que deux pertes à déplorer : celle de Quimper, enlevé par le R.P.R., et de Sevran, qui passe aux mains du P.C., ce qui constitue le seul cas de mutation au sein de la gauche. En revanche, il ajoute aux trente et une villes qu'il conserve vingt-trois conquêtes, dont la variété politique et géographique donne à réfléchir. Castres, Le Creusot, Pessac et Valence sont enlevés au R.P.R. ; Angers, Brest et La Roche-sur-Yon aux républicains indépendants ; Cherbourg, Dreux, Epinal, Roanne et Schiltigheim au C.D.S. (centristes) ; Aurillac et Villeneuve-d'Ascq au Centre national des indépendants et paysans ; Meaux, au parti radical ; Beauvais, Chartres, Conflans-Sainte-Honorine (pour M. Rocard), *Mantes-la-Jolie*, *Romans*, Saint-Herblain, Saint-Priest et Villefranche-sur-Saône échappent à autant de « divers majorité ».

Les communistes, qui géraient cinquante villes de plus de trente mille habitants, ne sont en ballottage qu'à Noisy-le-Grand, où ils affrontaient le P.S. dans une « primaire », et enlèvent neuf municipalités : Reims et Saint-Quentin au R.P.R. ; Châlons-sur-Marne au C.D.S. ; Athis-Mons à un centriste ; Villeneuve-Saint-Georges au M.D.S.F. de M. Max Lejeune ; La Ciotat à un ex-P.S. ; Houilles, Montluçon et Tarbes à des « divers majorité ».

Les radicaux de gauche se contentant de conserver La Rochelle et Bastia, ce sont donc trente-deux villes parmi les deux cent vingt et une les plus importantes démographiquement qui passent des mains de la majorité à celles de l'opposition.

Au sein de la majorité, qui peut inscrire à son actif trente-cinq réélections (11 pour le R.P.R., 8 pour les « divers majorité », 7 pour les républicains indépendants, et autant pour le C.D.S., 1 pour le parti radical et 1 pour un « sans étiquette »), on note une mutation interne, Saint-Germain-en-Laye passant du C.D.S. au R.P.R. Les trois seules villes prises à l'opposition sont Quimper et Cambrai, qui passent du P.S. et une ex-P.S. au R.P.R., et Maubeuge, dont le maire P.S. avait rallié la majorité juste avant l'élection.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 3.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Échec à la xénophobie en Suisse

Pour la troisième fois en sept ans les électeurs suisses ont désavoué les milieux nationalistes et xénophobes, obsédés par le spectre de l'« emprise étrangère » sur la Confédération. Une initiative populaire lancée par le Mouvement républicain de M. James Schwarzenbach, et qui proposait de réduire à 12,5 % la proportion d'étrangers vivant en Suisse, a été repoussée par 1 183 313 voix, contre 492 848. Tous les cantons, cette fois, ont voté contre l'initiative « xénophobe », et le pourcentage des « non » a atteint 78 % des votants dans les cantons de Genève et de Vaud.

Les électeurs suisses ont également rejeté deux autres initiatives : l'une visant à limiter à quatre mille par an le nombre des ***naturalisations, l'autre*** **envisageant de soumettre à référendum tous les traités internationaux. En revanche, un contre-projet des Chambres fédérales instituant le recours au référendum pour certains traités importants a été adopté par 976 839 voix, contre 504 924.**

Ces résultats illustrent un déclin incontestable des partis d'extrême droite, qui avaient fait de la « lutte contre l'emprise étrangère » leur cheval de bataille. En 1970, une initiative du même ordre — plus restrictive même — avait recueilli 46 % des suffrages et avait été approuvée dans sept cantons. En 1974, une nouvelle proposition émanant de l'Action nationale n'avait obtenu que 34 % des voix. Cette fois, 29,4 % des électeurs seulement ont soutenu la nouvelle tentative de M. Schwarzenbach. La « menace » qui pèserait, selon lui, sur la Suisse du fait de la présence de nombreux travailleurs étrangers (la moitié sont italiens) semble donc inquiéter de moins en moins de citoyens helvétiques.

Si les autorités peuvent se féliciter d'un tel recul des sentiments xénophobes, elles se préoccupent, en revanche, d'une autre sorte de phénomène encore souligné par ces dernières consultations : la désaffection progressive des citoyens suisses à l'égard des votations populaires en général. Le taux de participation, qui était de 74 % en 1970 et de 70 % en 1974, est tombé dimanche à moins de 45 %. De quoi relancer le débat qui, depuis quelque temps, agite les milieux politiques helvétiques inquiets de voir le système théoriquement très démocratique de l'initiative populaire lentement dévalorisé aux yeux de l'opinion. Les votations, il est vrai, se multiplient inconsidérément, et l'électorat suisse est souvent invité à se prononcer sur des sujets sans grande importance. Les citoyens vaudois, par exemple, déjà sollicités dimanche par les « xénophobes » devaient également donner leur avis sur... un projet d'interdiction de la chasse dans le canton.

En mélangeant ainsi, au gré des initiatives, les questions politiques de principe et des problèmes très subalternes d'administration cantonale, ne risque-t-on pas de porter atteinte au fonctionnement même et à la signification de cette démocratie ***semi-directe*** **dont s'enorgueillissent encore les Suisses ? Les autorités fédérales ont choisi de freiner cette inflation des initiatives en augmentant le nombre des signatures nécessaires à leur lancement. Elles ne peuvent cependant aller beaucoup plus loin dans cette direction. Sauf à remettre délibérément en question un système qui — sur le papier au moins — permet aux citoyens d'intervenir quand ils le désirent dans les affaires publiques, grandes ou petites. Le nombre infime d'initiatives qui parviennent à franchir la « barre » du suffrage populaire (deux ou trois en trente ans) enlève certes beaucoup de portée pratique à ce mode de consultation. Il représente, au moins, un mode sûr et crédible de sondage d'opinion.**

L'alternance

Le succès de la gauche ne peut surprendre, sinon par son étendue, géographique et numérique, la capitale mise à part. Il s'inscrit dans une progression lente mais continue depuis trois ans, illustrée par une élection présidentielle manquée de peu, des élections législatives partielles favorables, les élections cantonales de l'an dernier, sans oublier tout à fait les sondages qui, là au moins, n'ont pas divagué, sauf à Paris.

Un phénomène de cette ampleur ne peut être sans causes profondes, et d'autant plus que la majorité n'a cessé d'user largement et même abusivement des moyens d'influence et d'information. La première de ces causes, la plus ancienne, tient évidemment à l'incapacité du régime à maîtriser à temps l'inflation et, plus tard, le chômage. Elle remonte à l'hiver 1973-1974. Ni Georges Pompidou ni son ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, n'ont pris alors conscience de la crise qu'allait durablement connaître l'économie occidentale, française notamment, et cela en dépit d'avis plus clairvoyants, dont, déjà, celui de M. Raymond Barre.

Plus politique, la seconde cause est aussi profonde. Depuis vingt ans, en dépit d'une relève des générations, un même système, une même majorité, un même pouvoir, ont rendu à la fois plus nécessaires, et plus difficiles le changement, l'alternance. Plus nécessaires : l'expérience prouve surabondamment que le pouvoir use. D'autant plus sûrement qu'il est apparemment plus fort, car tout lui est imputé puisqu'il n'y a d'autre autorité que la sienne. En dehors de ses causes propres, le succès de la gauche en province est aussi une protestation contre les erreurs ou les lenteurs d'un pouvoir trop centralisé, trop parisien.

Plus nécessaire, l'alternance est aussi plus difficile. Elle tient souvent à peu de voix. En broyant le centre, la mécanique institutionnelle et électorale a divisé le pays en deux camps : la majorité a progressivement rejeté dans l'opposition tous ceux qui ne la rejoignaient pas, la gauche, longtemps méprisée sinon malmenée, s'y est enfermée ; le mode de scrutin — présidentiel, législatif, municipal — a accentué la bipolarisation.

J. F.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LE FRUIT DÉFENDU

Le dernier rapport de l'Institut international de la presse n'encourage guère à l'optimisme puisqu'il fait apparaître que le nombre des pays où la presse est libre s'amenuise comme une peau de chagrin.

Dans les autres pays, il est recommandé aux journaux de parler du beau temps, mais il leur est interdit de parler de la pluie. Ce qui limite d'autant le plaisir des hommes à éprouver la variété des climats et des saisons.

Or, dans nos pays libres, nous savons certains journaux qui n'auraient aucune peine à exister sous d'autres régimes.

C'est pourquoi un homme libre qui achète aujourd'hui un journal libre n'achète pas seulement des informations : il partage avec les journalistes qu'il lit l'indispensable et fragile saveur du fruit défendu.

BERNARD CHAPUIS.

VOYAGES EN OCCITANIE

I. — *Tout commence par une chanson*

par MARC AMBROISE-RENDU

C'est maintenant une tradition. Chaque été, au pied de Montségur, forteresse cathare démantelée il y a sept siècles par les barons d'Ile-de-France, on chante et on danse. Dans la prairie ariégeoise où, en 1244, deux cents hérétiques furent livrés aux flammes d'un immense bûcher, jeunes gens et jeunes filles forment des farandoles au son aigrelet des *vielles et des cabrettes*, ces binious du Midi. Provocation ? Pas du tout. Il s'agit tout simplement de la fête de Lutte occitane (L.O.), l'un des mouvements « oc » les plus actifs avec Volem viure al païs (V.C.A.P., nous « voulons vivre au pays »). Mais ses militants et sympathisants ne sont pas non plus des nostalgiques de la *religion cathare*. Ils laissent cela à la poignée de vétérans qui, à chaque Pentecôte, viennent se recueillir autour d'une stèle commémorative.

Les jeunes, eux, grimpent à Montségur parce que le site est à la fois splendide, commode et symbolique. Dans un décor montagnard encore intact ils peuvent dresser leurs tentes multicolores, parquer par centaines les voitures des *curieux*, organiser des forums sur les pelouses, disposer leurs stands de propagande et haranguer la foule qui s'étage sur les pentes comme dans un amphi*théâtre*.

Montségur, dans le Midi, tout le *monde connaît. C'est à la fois une* étoile dans les guides touristiques et une sorte de montagne sacrée. La capitulation du château après dix mois de siège et l'horrible holocauste qui suivit furent l'épisode le plus héroïque de la résistance des Languedociens du treizième siècle à la mainmise des barons français de *langue d'oïl*.

L'endroit est plus favorable que tout autre pour *retremper* sa foi régionaliste et condamner en vrac le futur parc national de l'Ariège, les camps militaires, les centrales nucléaires, bref toutes les entreprises du « pouvoir parisien ». On peut même y *rêver* de reconquête, bien que les trente départements où l'on parlait une langue d'oc et les treize *millions* et demi d'habitants qui les peuplent aujourd'hui n'aient à aucun moment de leur histoire constitué une entité politique.

Rêves est bien le *mot*, car, sur la *charrette à foin* qui sert de tribune, les orateurs ne s'éternisent pas en longs discours. Bien entendu, ils parlent en occitant, dont les mots rebondissent et *frappent* comme des balles. Mais ils laissent vite la place aux musiciens et aux chanteurs. L'Occitanie ça se raconte mais surtout ça se chante.

Un jeune homme en survêtement saute sur le podium champêtre. Il a une tête d'enfant grec et des cheveux clairs. Son nom : Frédéric Bard, vingt et un ans, surveillant au lycée d'Arles, étudiant musicien et militant de Lutte occitane. A son répertoire des textes de Victor Gelu, poète marseillais contemporain de Zola, mais aussi la complainte de la Crau, la plaine provençales amputée *par les usines de Fos, la révolte des vignerons de* 1907.

(Lire la suite page 37.)

LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Est-ce là notre monde ?

Prélude à une soirée électorale décevante et mollassonne sur l'ensemble des trois chaînes — les commentaires tombaient plus vite que les *résultats* — nous nous sommes livrés la semaine dernière à une confrontation entre nos grands journaux télévisés, l'ancien sur TF 1 et le nouveau sur Antenne 2.

Doit-on les comparer ? Peut-on les situer, compte tenu des impératifs particuliers qu'entraîne la « couverture » de ces municipales, par *rapport à ceux de nos voisins* la Grande-Bretagne, par exemple, ou l'Allemagne fédérale ? On le peut, on le doit d'autant plus que la télévision française autorise, encourage, en programmant à la même heure les deux principales éditions du soir, la concurrence.

C'est une option. Source d'imagination, de renouvellement, d'émulation — Gicquel est bien meilleur, beaucoup plus sobre, beaucoup moins phraseur depuis qu'Elkabbach officie à côté — elle a du bon. Et du moins bon : si, à la différence du kiosque, le poste interdit de prendre deux journaux, si nous ne disposons que d'un seul canal d'information, il se *doit d'être complet et de passer* véritablement en revue les nouvelles de France et de l'étranger. Ce qui devrait condamner, en principe, le style magazine, et limiter le nombre et la longueur des reportages si fort en faveur ici. Ce n'est pas forcément le cas ailleurs, contrairement à ce qu'on croit. Les Allemands, par exemple, n'hésitent pas à sacrifier un incendie filmé à l'annonce, lue par le présentateur, d'un déplacement diplomatique.

Attention ! dira-t-on, à quoi servent alors la presse et la radio ? On veut voir à l'écran ce qu'on vient de lire ou d'entendre et savoir éventuellement ce qu'il faut en penser. On le dit, oui, on le répète à l'envi. En fait, rien n'est moins sûr. Tout semble prouver, au contraire, que de plus en plus — c'est vrai partout — notre ouverture sur le monde se réduit à l'unique lucarne. Autour de nous, on en tient compte. Outre-Rhin, les journaux télévisés se suivent à 19 et 20 h ; outre-Manche, ils s'espacent entre 21 h, 22 h et 22 h 30. Chez eux, ce qui prime, c'est l'information. Chez nous, c'est l'illustration et, depuis peu, la discussion.

Sur ce plan, on ne pouvait guère attendre mieux de l'arrivée de l'arrivée de Jean-Pierre Elkabbach à Antenne 2.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 33.)

NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT EN CHINE

LIRE PAGE 29

LES RÉACTIONS DES MILIEUX POLITIQUES

Dans la majorité...

M. Poniatowski : une certaine stabilité

Dans le courant de la nuit, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a fait la déclaration suivante :

« Le premier tour des élections municipales qui a eu lieu aujourd'hui dans les trente-six mille trois cent quatre-vingt-quinze communes s'est déroulé sans aucun incident.

» Les électeurs et électrices étaient appelés à élire quatre cent soixante-quinze mille conseillers municipaux. Le taux de participation est de 73,2 %. Le taux sera, en définitive, vraisemblablement légèrement supérieur à lui de 1971, qui était de 75,2 %.

» En raison de la durée du dépouillement, dans les communes de moins de trente mille habitants, il n'est pas encore possible d'établir une statistique précise de la répartition des voix recueillies par chacune des coalitions en présence. Par rapport aux élections municipales de 1971, on constate une progression des listes présentées par l'opposition. Mais, au regard des élections cantonales de 1976, on observe un certain recul du nombre des suffrages obtenus par les formations de l'opposition.

» A 0 h. 30, soixante-cinq mille sièges étaient pourvus sur quatre cent soixante-quinze mille environ à pourvoir. A l'exception de quelques cas, il se dégage de ce scrutin une certaine stabilité. Les électeurs ont, en effet, largement renouvelé leur confiance à leurs élus sortants. Dans les grandes villes, dès le premier tour, la majorité conserve Bordeaux, Caen, Tours, Dijon, Strasbourg, Rouen et gagne Quimper et Cambrai. Elle est en ballottage favorable à Saint-Étienne, Nantes, Toulouse, Lyon, Nancy, Montpellier, Mulhouse, Perpignan, Orléans et Toulon. Il faut noter que, dans les quelques grandes villes où les primaires ont eu lieu entre des formations de la majorité, comme à Toulon, Nancy et Brest, la liste R.I. arrive en tête. L'opposition conserve, à l'occasion de ce premier tour, Marseille, Nîmes, Amiens, Roubaix, Limoges, Argenteuil, Le Havre et Clermont-Ferrand. Elle gagne Brest, Angers et Reims.

» Le scrutin devrait, au second tour, être serré à Rennes, au Mans à Tourcoing et à Villeurbanne. A Caen, à Nancy, à Metz, à Perpignan, à Rouen, à Troyes, à Valenciennes et à Saint-Nazaire, la majorité obtient plus de suffrages qu'en 1974. A l'inverse, à Limoges, à Saint-Brieuc, à Avignon et à Angers, l'opposition recueille davantage de suffrages que n'en avait obtenu M. Mitterrand, ceci témoigne du caractère souvent local du scrutin, en dépit de l'intense politisation de la campagne électorale. A Paris, où pour la première fois les électeurs ont été appelés à élire un conseil municipal de droit commun, on constate que, par rapport au scrutin antérieur, la majorité maintient ses positions. Les listes sortantes du R.P.R. sont les mieux placées dans la majorité des secteurs. Toutefois, elles sont devancées par les listes présentées par M. d'Ornano dans les deuxième, troisième, douzième, seizième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Dans le septième, la liste était commune aux deux candidats.

» Dans les villes moyennes et dans les grandes villes auparavant détenues par le parti socialiste, l'entrée, par le biais de l'union de la gauche, des communistes dans l'administration communale constitue sans doute l'élément le plus nouveau de la consultation. En définitive, les résultats confirment une certaine progression de l'opposition, sans atteindre le nombre des suffrages que ces formations avaient obtenus aux élections cantonales de 1976. En ce qui concerne la majorité, des primaires ont eu lieu dans plusieurs villes. En province, elles ont tourné à l'avantage des républicains indépendants et des centristes. A Paris, les listes de M. Chirac arrivent en tête dans onze secteurs, et celles de M. d'Ornano dans sept secteurs. »

M. LABBÉ : le R.P.R. est le seul à remporter des victoires contre l'opposition.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale : *« La majorité doit tirer rapidement et nettement les leçons de ce premier tour. D'abord pour envisager dans l'efficacité l'effort du second tour, puis s'organiser pour l'affrontement capital des législatives. Nous avions raison de réclamer depuis des mois un choix clair de l'adversaire, qui n'est pas seulement le parti communiste, mais essentiellement le parti socialiste, qui vient de confirmer qu'il ne fait qu'ouvrir les portes à ses alliés communistes qui consolident partout leurs positions. Le R.P.R. est le mieux placé pour mener ce combat. Il l'a montré avec Jacques Chirac à Paris, ainsi qu'à Cambrai et à Quimper où il est le seul à remporter des victoires contre l'opposition. »*

M. CHINAUD : érosion de l'opposition.

M. Reoger Chinaud, président du groupe R.I. de l'Assemblée nationale : *« Par rapport aux élections présidentielles et au score de M. Mitterrand, j'ai noté pour ma part un tassement et une érosion de l'opposition. A l'intérieur de cette opposition, c'est un fait que le P.S. semble bénéficier de la poussée plus que les communistes. En ce qui concerne la majorité, sur le plan national, je constate qu'il y a une certaine poussée de la tendance R.I. et centriste, mais ce qui me paraît le plus intéressant, et ce que nous savions depuis longtemps, c'est que dès lors que la majorité se divise contre elle-même, elle donne des avantages à l'opposition et c'est comme cela que l'on perd la mairie de Brest ce qui est tout à fait inadmissible. »*

M. LECANUET : répétition des cantonales de l'an dernier.

M. Jean Lecanuet, ministre d'État, ministre de l'aménagement du territoire, président du C.D.S. (TF 1) : *« Les résultats de ce soir reproduisent à peu près ce que nous avons connu au moment des cantonales. Par conséquent, j'appartiens au gouvernement, il fait face avec vigueur à la situation économique et sociale, et je crois que ce gouvernement va créer dans l'opinion un mouvement de confiance, qui nous permette, à condition de restaurer au sein de la majorité notre union, d'envisager le succès avec confiance, malgré les difficultés de l'heure, pour l'année prochaine. »*

● M. OLIVIER GUICHARD MINISTRE D'ÉTAT, GARDE DES SCEAUX (R.P.R.) (France-Inter) : *« Je constate dans ma région, d'une manière générale, que le fait de la présence des communistes avec les socialistes n'a pas modifié beaucoup l'attitude des électeurs, ce qui est la preuve de ce que j'ai toujours dit depuis un mois, c'est-à-dire qu'il était en train de se créer un parti socialo-communiste à la fois sectaire et décidé, mais qui va exister dans les semaines et les mois à venir et qui va se renforcer de cette coopération inévitable. »*

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS (R.P.R.) : *« Je ne pensais pas que nous l'emporterions dès ce soir. D'abord, je ne suis pas premier ministre comme il y a six ans, et alors l'Union de la gauche n'existait pas. Elle existe maintenant et elle l'a prouvé abondamment, en particulier autour de Bordeaux. Je le prévoyais. Et puis, quatre listes à Bordeaux, c'était pour beaucoup une tendance à l'éparpillement. Il va être pour nous encore plus urgent de nous organiser au coude-à-coude. Cela va être d'autant plus nécessaire que la communauté urbaine de Bordeaux va basculer. Nous, Bordelais et Bordelaises, nous allons avoir des conditions de travail très difficiles. C'est maintenant que tout commence. »*

... et dans l'opposition

M. MITTERRAND : quand M. Giscard d'Estaing constatera-t-il que sa majorité a perdu ?

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. (Europe 1) : *« Il y a une poussée considérable de la gauche qui va gagner au deuxième tour de scrutin un grand nombre de villes et qui a déjà remporté au premier tour, parfois de façon surprenante, de grands succès. La poussée de la gauche unie, et particulièrement la poussée du P.S., annoncée depuis plusieurs élections, se confirme et prépare dans des conditions favorables les prochaines élections législatives.*

» Nous avons devant nous une année, cette année sera employée à une tâche inlassablement assumée pour convaincre les Français qu'il faut changer de politique. Il faut donc que la nouvelle majorité, que la future majorité, si l'on veut bien m'entendre, affirme déjà sa capacité.

» Seul le président de la République possède le droit de décider des élections anticipées et seul M. Chirac possède le moyen politique de forcer M. Giscard d'Estaing à aller dans ce sens. La gauche, qui est encore minoritaire en nombre de députés à l'Assemblée nationale, ne peut pas peser sur cette décision. Mais il est vrai que la décision des Français aujourd'hui même et dimanche prochain va contraindre le président de la République à réfléchir quel sera pour lui le meilleur moment pour constater que sa majorité a perdu. »

M. MARCHAIS : la traduction d'un mécontentement profond

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. : *« Les résultats traduisent le mécontentement profond qui existe dans le pays face à la politique économique et sociale désastreuse du pouvoir giscardien et de la droite. En second lieu, les électeurs ont clairement approuvé l'union de la gauche et l'accord national du 25 juin dernier. (...) En ce qui concerne les villes de plus de 30 000 habitants, où il y a eu 17 exceptions à la règle unitaire, j'espère que pour le second tour des désistements réciproques interviendront. »*

A propos des villes de moins de 30 000 habitants, M. Marchais a déclaré : *« J'espère que les responsables locaux des trois formations vont se réunir très rapidement en vue d'établir une liste commune pour le 20 mars. »*

M. ROBERT FABRE : notre position est confortée.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Cette élection a été un test politique qui sort à notre avantage total. Je crois que, dans l'ensemble de la poussée de la gauche, le Mouvement des radicaux de gauche a eu une large part. Si on ne parle pas tellement de nous au niveau des grandes villes, c'est que dans la proportionnalité qui s'est établie, nous n'avons pas toujours les têtes de liste. Mais à Perpignan, par exemple, où nous avons la tête de liste, notre score met en difficulté M. Alduy. Je compare les difficultés de M. Brousse à Béziers à celles de M. Durafour, en ballottage à Saint-Étienne. Cela prouve que les radicaux sont bien dans la gauche et que ceux qui ont voulu rallier la majorité ne sont pas suivis par leur électorat. Cela conforte notre position, notre désir de rester dans l'union de la gauche. »*

LE P.S.U. : seule la gauche peut prendre en charge les aspirations écologiques.

« Pour le deuxième tour, la mobilisation doit, malgré le peu de temps qui reste, permettre, y compris à Paris, de confirmer et de renforcer la poussée populaire. Pour contribuer à cette poussée, proclame le P.S.U. dans un communiqué, *la responsabilité du mouvement écologique est déterminante. Les deux plus grandes organisations de la gauche avaient eu tendance à sous-estimer ces problèmes.*

» Le P.S.U. réaffirme que l'une de ses vocations, dans l'unité, est d'y apporter le contenu politique du combat écologique. Il estime que seule la gauche peut prendre en charge ces aspirations qui nécessitent, pour être satisfaites, un changement fondamental de société. Le P.S.U. fera tout pour créer les conditions du succès de la gauche au deuxième tour... »

● M. HENRI FISZBIN, chef de file du P.C. à Paris : *« Paris a été vidé depuis des années d'une bonne partie de sa population laborieuse, et, malgré cela, la gauche va progresser de 3 ou 4 points par rapport aux élections municipales précédentes. Il est prématuré de dire aujourd'hui ce qui se passera la semaine prochaine. Nous ne cessons de dire que la gauche peut gagner à Paris pour la première fois, mais, pour obtenir ce résultat, un effort considérable doit être fait. »*

● M. GEORGES SARRE, chef de file du P.S. à Paris : *« La majorité ne peut désormais plus faire comme si rien ne s'était passé. »* M. Sarre a fait remarquer que les deux grands partis de la gauche ont progressé ensemble — parti socialiste comme parti communiste. En ce qui concerne Paris, et au vu des premiers résultats, il a estimé que la poussée écologique *« masque le recul de la droite »*.

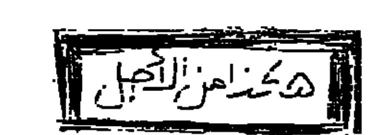
● M. MICHEL MOUSEL (P.S.U.) : *« La gauche apparaît majoritaire en France, on s'en doutait déjà depuis un an, mais maintenant, c'est à peu près certain. Au P.S.U., nous savons déjà maintenant que nous avons un nombre assez important de candidats élus dans un certain nombre de grandes villes de France, et je dois dire que cela représente aussi pour nous quelque chose de très positif. »*

● M. DOMINIQUE GALLET, président délégué du Front progressiste (gaul. d'opp.) : *« Ces élections constituent incontestablement un important jalon dans la montée des forces démocratiques. Pour la première fois, des gaullistes participaient, aux côtés de la gauche, à des élections générales. (...) Les gaullistes d'opposition doivent maintenant au plus vite unifier leurs efforts au sein d'une seule formation pour faire valoir avec efficacité leurs objectifs. »*

● Mlle ARLETTE LAGUILLER (LUTTE OUVRIÈRE) : *« Lutte ouvrière appelle tous ceux qui ont voté pour les listes d'extrême gauche à reporter au second tour leurs voix sur les listes d'union de la gauche, sans aucune illusion sur les hommes ni sur le programme, mais par solidarité avec les millions de travailleurs qui veulent les voir élus. »*

● LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE : *« La droite est battue. En votant majoritairement pour les partis de gauche, les organisations d'extrême-gauche, la majorité du pays, a clairement exprimé sa volonté d'en finir avec ce régime. Au deuxième tour, la Ligue communiste révolutionnaire appelle à voter contre la droite, pour les listes conduites par le parti communiste ou le parti socialiste. »*

● M. MICHEL JOBERT (Mouvement des démocrates) : *« Ce qui était fondamental, c'était d'avoir notre réflexion, de la communiquer et d'exister. Nous sommes là, dans l'affrontement gauche-droite et on comprendra peut-être qu'il y a en France une démarche qui ne participe pas des guerres de religion. »*



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES *Analyses et commentaires*

La gauche enlève à la majorité trente-deux villes

(Suite de la première page.)

L'intérêt des « primaires » étant quelque peu éclipsé par celui qu'offre la poussée de la gauche — abstraction faite évidemment du cas de Paris — on peut toutefois relever la bonne tenue des « giscardiens » à Brest (perdu comme on l'a vu), à Nancy et à Toulon, et des centristes à Versailles.

Cette majorité devra de toute évidence resserrer des rangs qui s'étaient par trop distendus si elle veut sortir avec succès de ballottages délicats comme ceux de Béziers, Libourne, Montpellier, Nice, Angoulême, sans parler de villes plus modestes telles que Briançon, La Baule et Pontarlier, où MM. Dijoud, secrétaire d'Etat, R.I., Olivier Guichard, ministre d'Etat, R.P.R., et Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, membre du conseil politique de la formation de M. Chirac, ne sont pas à l'aise.

La persistance et l'extension au scrutin du redoutable phénomène de bipolarisation se traduisent non seulement par un nouveau rétrécissement du terrain électoral centriste (où demeurent toutefois Blois, Châtellerault, Clamart, Montrouge, Rouen, Salon-de-Provence et Strasbourg) mais par la modicité des résultats obtenus par les divers « marginaux ».

Les candidats écologistes ont empêché plusieurs réélections dès le premier tour (par exemple celle de M. Mauroy, à Lille), mais leurs résultats sont inférieurs à ceux que leur avaient promis plusieurs sondages, encore qu'ils dépassent le seuil des 13 % à Mulhouse, celui des 12 % dans les cinquième, sixième et septième arrondissements de Paris, celui des 10 % à Montpellier et à Lyon, et soient en ballottage favorable dans plusieurs petites communes du Haut-Rhin. M. Michel Jobert a eu quelques surprises agréables, notamment à Nantes (12 %), mais il est en ballottage à Montboudif, commune natale de Georges Pompidou. L'extrême gauche est relativement présente dans des villes comme Caen, Lille, Montbéliard, Rouen et Strasbourg, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle se soit imposée.

Il n'y a, en définitive, qu'une grande leçon à tirer du scrutin du 13 mars, et M. Mitterrand s'en est bien acquitté, fût-ce en termes particulièrement cruels, lorsqu'il a fait observer : « *M. Valéry Giscard d'Estaing devra se demander quel est pour lui le meilleur moment pour constater que sa majorité a perdu.* » Que les Angevins et les Vendéens lui aient enlevé la mairie de leur chef-lieu pour la donner à la gauche, communiste compris, ne suffit-il pas à illustrer l'évolution de la « France profonde » ?

RAYMOND BARRILLON.

L'alternance

(Suite de la première page.)

Face à la poussée continue de la gauche unie, on est frappé de la pauvreté et parfois de la stupidité des arguments d'une droite qui n'est pourtant plus la plus bête du monde. Proclamer à satiété que le parti socialiste a commis une erreur historique en souscrivant au programme commun, c'est vouloir ignorer l'histoire la plus contemporaine qui ne lui laissait pas d'autre choix. Tout choix comporte des risques. Mais, loin d'être « suicidaire », cette option lui a été largement profitable, depuis quatre ans. Discutable ou inadapté aujourd'hui, ce programme a créé un de ces mythes dont une coalition a besoin pour retrouver l'espoir et l'unité.

La version municipale du même argument consiste à reprocher au parti socialiste de faire entrer, à la faveur de listes d'union, des communistes dans des conseils où ils ne figuraient pas. Venant d'hommes qui ont inventé la loi électorale de 1963, l'argument est paradoxal : la situation qu'ils déplorent est précisément celle qu'ils ont voulue : en bloquant les listes, ils poussaient, condamnaient les deux camps à la bipolarisation, aux coalitions. Venant d'hommes qui se veulent démocrates, c'est en outre prendre les électeurs pour des imbéciles ; leur a-t-on assez dit qu'ils allaient livrer leur ville au collectivisme ! Se seraient-ils prononcés sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient ?

Si la majorité veut redresser la situation d'ici aux élections législatives, la première condition est évidemment qu'elle s'unisse, mais aussi qu'elle cesse de s'abuser elle-même en disant n'importe quoi sur l'opposition, et qu'elle traite sérieusement les choses, c'est-à-dire les élections, les partis et d'abord les citoyens.

J. F.

● A SAINT-BONNET-LES-ALLIER (Puy-de-Dôme), 79 des 82 électeurs se sont rendus aux urnes bien qu'aucune candidature n'eût été déclarée. Huit des neuf sièges à renouveler ont été pourvus.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : ils n'ont pas gagné « la Marne ».

« Giscard d'Estaing se prenait pour le maréchal Joffre et voulait gagner la bataille de la Marne. Apparemment, il retarde d'une guerre. Reims (maire sortant M. Taittinger, ex-garde des sceaux), Epernay (maire sortant M. Stasi, ancien ministre) et Châlons seront désormais dirigées par une municipalité de gauche. (...)

» A coups de milliards et de slogans démagogiques, le pouvoir a mené une violente campagne contre le « collectivisme » et les « socialo-communistes », s'efforçant par la diversion anticommuniste de faire oublier sa désastreuse gestion. Les électeurs n'ont pas apprécié et il sort considérablement diminué de ce scrutin. »

(RENE ANDRIEU.)

LE MATIN DE PARIS : vers la crise de régime ?

« Si le scrutin de dimanche est favorable à la gauche, il aiguise, à l'inverse, les rivalités qui agitent la majorité présidentielle. Le score de Jacques Chirac à Paris prouve que ses positions à l'intérieur de la coalition gouvernementale se consolident. Le giscardisme attendait d'Ornano. C'est Chirac. Cette confirmation du président du R.P.R. dépasse l'enjeu des municipales et peut conduire à une crise du régime. Et à des élections anticipées. »

L'AURORE : il reste peu de temps pour provoquer un renversement de tendance.

« Les hommes qui ont la responsabilité du pouvoir n'ont que fort peu de temps pour provoquer un renversement de tendance. Celle d'hier, projetée sur un scrutin législatif, ne laisse guère de doutes sur les chances de la gauche.

» Nous croyons ce renversement possible, si les dirigeants des diverses composantes de la « majorité » présidentielle cessent de se tendre des embuscades au spectacle desquelles la masse des Français demeure stupéfaite.

» S'ils continuent de s'accuser les uns et les autres de tant de stupidité et de malfaisance, comment la confiance de l'électeur ne serait-elle pas ébranlée, à terme proche anéantie ? »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : Chirac a gagné son pari.

« Sans que la percée du R.P.R. puisse apparaître comme un raz de marée, M. Jacques Chirac a gagné son pari, fondé sur les vertus de l'offensive. S'il est vrai que Paris, dans l'histoire, a souvent précédé et annoncé l'évolution de la province, les résultats de la capitale sont encourageants pour M. Chirac. Ils laissent cependant ouvert le grand débat au sein de la majorité. Elle serait bien inspirée, dans toutes ses composantes, de le régler au plus vite sous peine de catastrophe. (...)

» A la majorité de profiter des quelques mois qui nous séparent désormais des législatives pour redresser la situation. Il est clair qu'en face du programme commun rien n'est désormais plus urgent qu'une organisation peut-être pluraliste, mais en tout cas cohérente, de la majorité. »

(JEAN D'ORMESSON.)

LES ECHOS : le président du R.P.R. devrait bénéficier des désistements.

« L'opposition ne gagnera sans doute pas Paris. Elle avait engagé le combat sans y croire et n'avait pas aligné ses meilleurs candidats. L'évolution de la population, et donc de l'électorat, a fait le reste.

» Quant au président du R.P.R., il devrait maintenant bénéficier de ces promesses de désistement qu'il a eues tant de mal à obtenir de Michel d'Ornano. Mais il aura encore quelques dures batailles à livrer avant de devenir maire.

» Une capitale « gouvernementale », une province d'opposition, cela peut être le signe que Paris retarde ou bien, au contraire, qu'il anticipe déjà un renversement de tendance. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la majorité devra se faire une raison.

« A l'évidence, la majorité devra se faire une raison, prendre en compte le nouvel équilibre établi entre giscardiens et chiraquiens, apprécier l'ampleur des dégâts dans la mécanique de son organisation et, vaille que vaille, tenter, chacun en ce qui le concerne, de préparer les législatives. (...) L'addition faite, certains reclassements ne manqueront pas de se manigancer, en coulisses d'abord. L'énigme Barre résolue, le personnage porté par un plan qui, espère-t-on, n'aura pas trop souffert de la tempête, se modèlera aux nouvelles exigences de la politique. Peut-être parlera-t-on de nouveau de ce vaste rassemblement giscardien, toujours remis, sans cesse nécessaire. Peut-être encore, le vent menaçant de la dissolution, soufflera-t-il de nouveau. »

Nous publions dans les pages qui suivent les résultats des élections municipales département par département.

Pour chacun de ceux-ci, nous donnons successivement les renseignements intéressant le chef-lieu (quelle que soit sa population), les villes de plus de 30 000 habitants où s'applique le système des listes bloquées (ces villes sont signalées par un losange), puis les autres villes importantes. Pour ces dernières, nous retenons la moyenne des voix recueillies par chacune des listes en présence (« moyenne de liste »).

Lorsque tous les sièges ont été pourvus dès le premier tour, nous indiquons la composition politique du nouveau conseil municipal sortant par ordre décroissant du nombre de sièges détenus par les formations qui y sont représentées, et nous rappelons celle du conseil sortant.

A la suite des résultats des chefs-lieux de département et des villes de plus de 30 000 habitants, nous rappelons le nombre de suffrages obtenus par les diverses listes au premier tour des élections municipales précédentes (14 mars 1971).

Lorsque des élections complémentaires ont eu lieu dans une ville entre mars 1971 et mars 1977, nous en mentionnons les résultats.

Pour les chefs-lieux de département, pour la ou les villes d'un département plus peuplées que le chef-lieu et pour chacun des secteurs de Paris, de Lyon, de Marseille, de Nice et de Toulouse, on trouvera le rappel du second tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

Les variations de population ayant une incidence directe sur l'effectif des conseils municipaux, il peut arriver que le nombre des conseillers nouvellement élus ne corresponde pas à celui des « sortants ».

La situation des membres du gouvernement

Trente des trente-sept membres du gouvernement briguaient un mandat de conseiller municipal ou sollicitaient la reconduction de celui dont ils disposaient.

A l'issue du premier tour de scrutin, leurs situations respectives sont les suivantes :

● **15 SONT REELUS :**

MM. ANSQUER, ministre de la qualité de la vie, R.P.R., à La Bruffière (Vendée) ; BARROT, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S., à Yssingeaux (Haute-Loire) ; BONNET, ministre de l'agriculture, R.I., à Carnac (Morbihan) ; BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, R.P.R., à Strasbourg (Bas-Rhin) ; BOURGES, ministre des armées, R.P.R., à Dinard (Ille-et-Vilaine) ; FOURCADE, ministre de l'équipement, R.I., à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ; GALLEY, ministre de la coopération, R.P.R., à Troyes (Aube) ; LECANUET, ministre d'Etat chargé du Plan, C.D.S., à Rouen (Seine-Maritime) ; LIGOT, secrétaire d'Etat à la fonction publique, C.N.I.P., à Cholet (Maine-et-Loire) ; MEHAIGNERIE, secrétaire d'Etat à l'agriculture, C.D.S., à Vitré (Ille-et-Vilaine) ; PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, R.P.R., à Remiremont (Vosges) ; PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, R.I., à L'Isle-Adam (Val-d'Oise) ; Mme SAUNIER-SEITE, secrétaire d'Etat aux universités, maj. prés., à Manso (Haute-Corse) ; MM. SOISSON, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, R.I., à Auxerre (Yonne) ; STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Mouvement des sociaux libéraux, à Vire (Calvados).

● **14 SONT EN BALLOTTAGE :**

MM. BOULIN, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, R.P.R., à Libourne (Gironde) ; BROUSSE, ministre du commerce et de l'artisanat, rad., à Béziers (Hérault) ; CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, R.I., à Toulouse (Haute-Garonne) ; COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie et à la recherche, R.I., à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; DIJOUD, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, R.I., à Briançon (Hautes-Alpes) ; DURAFOUR, ministre délégué aux finances, rad., à Saint-Etienne (Loire) ; Mme GIROUD, secrétaire d'Etat à la culture, rad., à Paris (15e arr.) ; GUICHARD, ministre d'Etat, garde des sceaux, R.P.R., à La Baule (Loire-Atlantique) ; HABY, ministre de l'éducation, maj. prés., à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) ; MEDECIN, secrétaire d'Etat au tourisme, R.I., à Nice (Alpes-Maritimes) ; D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, R.I., à Paris (18e arr.) ; ROSSI, ministre du commerce extérieur, rad., à Château-Thierry (Aisne) ; SEGARD, secrétaire d'Etat aux P.T.T. à Lille (Nord) ; TAITTINGER, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, R.I., à Paris (16e arr.).

● **1 A ECHOUE :**

M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, R.P.R., au Havre (Seine-Maritime).

A LA TÉLÉVISION

Une soirée sans invention

Sinistre, cette soirée électorale. Sur les trois chaînes. Sans invention, sans conviction... des chiffres hasardeux, des résultats prématurés ou erronés, des pourcentages, des noms mollement lancés contre nos carreaux, dans l'espoir d'attirer et de retenir notre attention. On espérait mieux de Jean-Pierre Elkabbach, nouveau venu sur Antenne 2. Pourquoi, sinon pour profiter d'une publicité réciproque, et tout ce qu'il y a de moins clandestine, avoir fait équipe avec un poste périphérique ?

Seuls dans le studio gris souris installé à l'Empire, Patrick Poivre d'Arvor et Jean Lanzi jouaient la décontraction, mêlaient la confidence à la plaisanterie et laissaient à Jacques Martin le soin de donner le ton de ce show municipal. De son côté, salle Wagram, Jean-Pierre Elkabbach recevait, à 22, 23 et 24 heures, commentateurs, hommes politiques et, pour finir, candidats à la mairie de Paris.

MM. Sarre, d'Ornano... Ils étaient tous au rendez-vous. Sauf M. Chirac. Lui s'était arrangé, sous un prétexte obscur, pour faire cavalier seul, en duplex, depuis l'Empire. Quant M. Lalonde, l'écologiste, proposera à la signature de ses concurrents une pétition contre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Marne, il fera chou-blanc.

Mêmes interventions que sur les chaînes concurrentes, sur TF 1, mais dans un cadre tricolore, sans les chansons enregistrées de FR 3 et sans la cohue d'Antenne 2. On attendait M. Chirac. Il vint, dénonça la faiblesse de la majorité et constata qu'à Paris — et notamment dans le cinquième arrondissement — « la détermination avait été plus forte ». M. Marchais — on ne l'avait pas vu ailleurs — n'allait pas tarder à sortir. Souriant et modeste, il constatait lui, sans appuyer, la « lente érosion » de la majorité.

C. S.

D'un studio à l'autre

Europe 1 et Antenne 2, complices d'un soir, avaient seuls allumé les lampions pour ce premier tour des municipales : en alternance avec le spectacle de Jacques Martin, réalisé à l'Empire, un studio assorti d'un buffet avait été aménagé dans l'immeuble voisin, la salle Wagram. Pouvait-on rêver cadre mieux adapté que ce haut-lieu de la boxe pour organiser les débats entre leaders politiques ?

C'était sans compter avec la mauvaise acoustique de la salle et la chaleur étouffante qui la transformait en sauna. Les débats étaient transmis simultanément, grâce à un eidophor géant, sur la scène de l'Empire, pendant les entractes du spectacle. A noter que la grande majorité des spectateurs demeuraient à leur place pour les suivre.

Deuxième round (pardon, on n'est plus à Wagram...), rue Cognacq-Jay. A 22 h. 45, M. d'Ornano arrive, descend de sa voiture. Crépitements de flashes des photographes, les responsables de TF 1 s'approchent, mais, finalement, M. d'Ornano remonte dans sa voiture. Il reviendra, c'est promis. Il a sans doute appris que cette sorte de comité d'accueil rassemblé devant l'entrée des studios de la rue Cognacq-Jay espérait en fait... Jacques Chirac. On attendait Grouchy, c'était Blücher ! Après Wagram et l'Empire, allait-on vers un Waterloo ?

M. Chirac, qu'on attendait pour 22 h. 15, allait arriver à 23 h. 7 seulement, après s'être attardé à R.T.L. M. Georges Marchais, prévu pour le même débat, était arrivé à 22 h. 5. Le 20 mars, il s'agira d'être bien à l'heure au poteau d'arrivée...

C. D.

PARIS : les listes de M. Chirac ont pris l'avantage sur celles de M. d'Ornano

Au lendemain du premier tour du scrutin, Paris connaît déjà quatre de ses futurs cent neuf conseillers municipaux. Ce sont : MM. Edouard Frédéric-Dupont, député, conseiller sortant, et Henri Magnin, tous deux R.I. ; Philippe Mithouard, conseiller sortant C.D.S., et Jean-Philippe Hubin, R.P.R., élus dans le 7e arrondissement sous la bannière de l'union anticollectiviste et avec le double parrainage de MM. Chirac et d'Ornano. La majorité présidentielle a triomphé, dans un arrondissement où elle n'est guère concurrencée, il est vrai, et où la personnalité de l'un des plus anciens parlementaires de la capitale l'a préservée des querelles. N'est-il pas symbolique que le quartier des ministères et du siège du gouvernement reste un havre de paix ?

Dans tous les autres arrondissements, la « bataille de Paris » au sein de la majorité et l'affrontement entre celle-ci et l'union de la gauche ont débouché sur des ballottages.

Les électeurs parisiens étaient invités à élire pour la première fois un conseil municipal de droit commun (ou presque) succédant au Conseil de Paris. Ils votaient pour désigner un vrai maire. Cette innovation et une extrême politisation de la campagne due à l'affrontement de MM. Chirac et d'Ornano ne pouvaient qu'inciter les électeurs à venir aux urnes. Ils y sont venus dans une proportion nettement supérieure à celle enregistrée en 1971. Il y avait eu 43,08 % d'abstentions alors, il n'y en a eu que 32,41 % cette fois. C'est dans les 2e, 3e (37,34 %) et 7e arrondissements (36,81 %) que l'abstention a été la plus forte et dans les 13e (29,7 %), 12e (30,23 %) et 11e (31,9 %) qu'on a le plus voté.

Sous l'appellation « extrême gauche » figurent ci-dessous les résultats des listes Paris aux travailleurs, présentées par la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière et l'Organisation communiste des travailleurs. Leur score varie entre 3,7 % des suffrages exprimés dans le 13e arrondissement et 1,4 % dans les 8e et 16e arrondissements. Sur l'ensemble de Paris, l'extrême gauche représente 2,88 % des suffrages contre plus de 5 % en 1971, c'est dire que le courant trotskiste, loin de progresser sur le plan électoral, décline.

La gauche rassemblait le P.C., le P.S., le M.R.G., le P.S.U. et deux groupes gaullistes d'opposition, la Fédération des républicains de progrès et la Coordination nationale des gaullistes de gauche.

Cette coalition rassemble 273 347 suffrages (32,09 %) contre 203 972 (28,57 %) en 1971. La gauche progresse en voix et en pourcentage dans tous les secteurs. Elle atteint ses meilleurs scores dans le 19e arrondissement (44,1 %), dans le 20e (43,14 %), dans le 13e (42,7 %) et les plus faibles dans le 16e arrondissement (13,2 %), le 8e (15,6 %) et le 7e (17 %). Sa progression par rapport à 1971 atteint jusqu'à six points de pourcentage dans le 9e arrondissement.

La gauche détenait le 11e, le 13e, le 18e le 19e et le 20e arrondissements. Dans le 11e, la liste conduite par M. Berlemont (P.C.) et comprenant notamment M. Sarre, candidat du P.S. à la mairie, recueille 42 % des suffrages exprimés tandis que les deux listes de la majorité en rassemblent 41,75 % en puissance : c'est M. Fanton, député R.P.R., qui sera en lice au second tour. Dans le 13e arrondissement, la liste de M. André Voguet (P.C.) a 42,7 % des suffrages et la majorité ne dispose que d'un potentiel de 37,69 %. La situation est encore plus favorable à la gauche dans les bastions communistes des 19e et 20e arrondissements. En revanche, dans le 18e arrondissement, la majorité a, dans son ensemble, plus de réserves (45,08 %) que la gauche (40,3 %), de telle sorte que M. Chinaud, président du groupe des R.I. à l'Assemblée nationale, député de l'arrondissement, et M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, peuvent espérer, après avoir devancé la liste de M. Le Tac (R.P.R.), battre au second tour MM. Baillot, député communiste, et Estier, membre du secrétariat national du P.S., tous deux conseillers sortants. La gauche l'avait emporté au second tour, en 1971, à la faveur d'une élection triangulaire : le maintien de la liste centriste avait bloqué 9 000 voix.

Le duel entre M. d'Ornano, désigné par M. Barre pour être candidat de la majorité à la mairie de Paris à l'issue d'une procédure de concertation contestée par le R.P.R. et M. Chirac, président de ce mouvement, a tourné à l'avantage de l'ex-premier ministre.

Si l'on met de côté le 7e arrondissement et le score de M. Frédéric Dupont les listes Union pour Paris parrainées par M. Chirac recueillent 222 395 voix (26,23 %) et celles intitulées Protection et Renouveau de Paris de M. d'Ornano 187 529 voix (22,02 %). Le premier ne triomphe pas et le second n'est pas écrasé. Cependant, le potentiel de la majorité, en sièges de conseillers, accroît l'avantage de M. Chirac. En effet, les listes d'Ornano seront en tête dans les 2e et 3e arrondissements avec M. Dominati, secrétaire général des R.I., député ; le 12e arrondissement, où la liste comprenant M. de Bénouville, député apparenté R.P.R., a devancé celle de M. Magaud, député R.P.R. ; le 16e arrondissement, où les « centristes » de MM. Lépine, Mesmin, député, et les R.I., MM. Gantier, député, et Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ont devancé les partisans de M. Chirac ; le 18e arrondissement, comme on l'a déjà vu, et, enfin, dans les 19e et 20e arrondissements. Ces deux derniers secteurs étant inaccessibles pour la majorité, si les amis de M. d'Ornano enlevaient tous ceux auxquels ils peuvent prétendre, ils disposeraient de 29 sièges.

Les listes Chirac sont en tête dans les 1er et 4e arrondissements (M. Krieg, député R.P.R.), le 5e (MM. Chirac et Tiberi, députés R.P.R.), le 6e (M. Bas, député R.P.R.), le 8e (M. Couve de Murville, député R.P.R.), le 9e (M. Kaspereit, député R.P.R.), le 10e (M. Marcus, député R.P.R.), le 11e (M. Fanton, député R.P.R.), le 13e, le 14e (M. de La Malène, député R.P.R.), le 15e (Mme de Hautecloque, MM. Marette et Roux, députés R.P.R.) et le 17e (M. Philippe Lafay, fils de Bernard Lafay, député R.P.R., président du Conseil de Paris, décédé pendant la campagne électorale). En ne conservant que les arrondissements où la majorité est sortante, le R.P.R. peut espérer enlever une cinquantaine de postes de conseillers municipaux. Sans compter le (ou les) alliés que M. Chirac trouvera sur la liste de M. Frédéric-Dupont et sans préjuger l'attitude future de M. de Bénouville ni de l'issue du second tour dans les 8e et 16e arrondissements, où toutes les autres listes étant éliminées, celles de la majorité pourraient poursuivre au second tour la « bataille de Paris ».

Parmi ces autres listes qui, à l'exception de celles de la gauche, sont souvent vouées à la marginalité, celles des écologistes recueillent 86 316 voix et 10,13 % des suffrages. Ce pourcentage dépasse 13 % dans les 5e, 6e et 7e arrondissements, qui ne sont pourtant pas les plus mal lotis pour l'environnement ! Les listes de M. Jobert obtiennent 2,29 % des voix et 19 529 suffrages dans la capitale avec une pointe de 4,5 % dans le 7e arrondissement. Les amis de M. Le Pen (Front national) recueillent 2,7 % des voix — c'est un maximum — dans le 7e arrondissement, où les royalistes font aussi leur meilleur score (0,6 %).

Dimanche prochain, les électeurs n'auront à arbitrer la phase finale du duel Chirac-d'Ornano que si l'engagement se poursuit : il est possible que les bretteurs arrêtent les frais devant la « nécessité nationale » de faire front contre la poussée de la gauche. Encore faudrait-il qu'ils s'entendent sur le choix du prochain maire de Paris. Sinon ils devront en découdre jusqu'au bout.

ANDRÉ LAURENS.

ABRÉVIATIONS

act. loc.	action locale (défense des intérêts locaux, municipaux et étiquettes de même nature)
act. mun.	action municipale
adj. s.	adjoint sortant
anc. c. m.	ancien conseiller municipal
anc. dép.	ancien député
anc. m.	ancien maire
anc. min.	ancien ministre
anc. secr. E.	ancien secrétaire d'Etat
anc. sén.	ancien sénateur
app.	apparenté
ARC	Action pour la renaissance de la Corse
ball.	ballottage
Cent. dém.	Centre démocrate
C. D. S.	Centre des démocrates sociaux
C. D. P.	Centre Démocratie et Progrès
cent.	centriste
cent. d.	centre droit
cent. g.	centre gauche (à l'exclusion des radicaux de gauche et des radicaux favorables à la majorité)
Cent. ind.	Centre indépendant (ex-Alliance républicaine indépendante et libérale)
Cent. rép.	Centre républicain
C. I. R.	Convention des institutions républicaines
C. N. I. P.	Centre national des indépendants et paysans
cons. gén.	conseiller général
c. s.	conseiller sortant
dém.	démocrates
dép.	depute
div. cent.	divers centre
div. d.	divers droite
div. g.	divers gauche
div. maj.	divers majorité
écol.	écologiste
E. L.	Elsass-Lothringen (autonomistes alsaciens).
ent.	entente
ent. mun.	entente municipale
ext. d.	extrême droite
ext. g.	extrême gauche
F. S. D.	Fédération des socialistes démocrates (M. Eric Hintermann)
F. N.	Font national (M. Jean-Marie Le Pen)
F. P.	Front progressiste (gaullistes d'opposition)
GAM	groupe d'action municipale
Gauche dém.	Gauche démocratique (réservé aux sénateurs)
gaull.	gaulliste
gaull. diss.	gaulliste dissident
gaull. maj.	gaulliste favorable à la majorité.
gaull. opp.	gaulliste opposé à la majorité
ind.	indépendant (à l'exclusion des C. N. I. P. et des R. I.)
ins.	inscrits
int. comm.	intérêts communaux
L. C. R.	Ligue communiste révolutionnaire
L. O.	Lutte ouvrière
m.	maire
maj.	majorité
M. D. S. F.	Mouvement démocrate socialiste de France
min.	ministre
mod.	modéré
mod. maj.	modéré favorable à la majorité
Mouv. dém.	Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert)
m. s.	maire sortant
M. S. L.	Mouvement des sociaux libéraux (M. Olivier Stirn)
NAF	Nouvelle Action française (royalistes)
non ins.	non inscrit
prés. cons. gén.	président du conseil général
prés. cons. rég.	président du conseil régional
O. C. T.	Organisation communiste des travailleurs
opp.	opposition
P. C.	parti communiste
P. D. S.	parti de la démocratie socialiste (M. Emile Muller)
P. F. E.	Parti fédéraliste européen
P. L.	Progrès et Liberté (M. Jacques Soustelle)
P. L. F.	Parti libéral de France
P. S.	parti socialiste
P. S. U.	parti socialiste unifié
rad.	radical (favorable à la majorité)
rad. g.	radical de gauche
réf.	réformateur
R. I.	républicain indépendant
R. P. R.	Rassemblement pour la République
ss étiq.	sans étiquette
secr. E.	secrétaire d'Etat
secr. gén.	secrétaire général
sén.	sénateur
soc.	socialiste
soc. ind.	socialiste indépendant
sout.	soutien
suff. expr.	suffrages exprimés
supp.	suppléant
U. D. B.	Union démocratique bretonne
U. D. R.	Union des démocrates pour la République
U. G. S. D.	Union de la gauche socialiste et démocrate (pour les socialistes et les radicaux de gauche uniquement)
U. J. P.	Union des Jeunes pour le progrès (Jeunes gaullistes non R. P. R.)
un.	union
Un. cent.	Union centriste (réservé aux sénateurs)
Un. dém.	Union démocratique
Un. g.	Union de la gauche

1er SECTEUR (4 sièges)
1er et 4e arrondissement

Ins. : 36 015 ; suff. expr. : 23 505. — Gauche (Mme Bidjeck, P.C. ; M. Hamon, gaull. de g.), 7 084 ; Chirac (M. Krieg, dép., c. s., R.P.R., C.N.I.), 6 559 ; d'Ornano (MM. Galland, rad. ; Rousseau, c. s., R.P.R.), 5 315 ; écol. (M. Delarue), 2 617 ; ext. g. (M. Rousseau), 778 ; Jobert (M. Chastaing), 390 ; Le Pen (M. de La Souchère), 376 ; apol. et mod. (M. Baudron), 229 ; royaliste (M. O'Driscoll), 127. BALL.

1971. — Ins. : 45 255 ; suff. expr. : 23 030 ; maj. (M. Krieg, U.D.R.), 10 155 ; Un. dém. (M. Mialet, P.C.), 6 313 ; cent. (M. Garson, cent. g.), 4 098 ; ext. g. (M. Bureaux, P.S.U.), 1 720 ; ext. d. (M. Gelinet), 744.

1974. — Giscard d'Estaing, 16 045 ; Mitterrand 13 893.

2e SECTEUR (4 sièges)
2e et 3e arrondissement

Ins. : 38 116 ; suff. expr. : 23 500. — Gauche (MM. Dayan, P.S. ; Dabezies, gaull. de g. ; Lang, app. U.G.S.D.), 8 735 ; d'Ornano (MM. Dominati, dép., c. s. ; Finel et Jonville, c. s., R.I. ; Gaillard, C.D.S.), 7 777 ; Chirac (Mme Chouraqui, rad., Rabourdin, anc. dép., R.P.R.), 2 947 ; écol. (Mme Maurice), 2 271 ; ext. g. (Mlle Allain), 698 ; Le Pen (M. Gripari), 404 ; Jobert (M. Mathelot), 379 ; apol. et mod. (M. Cohen), 161 ; royaliste (M. Giraud), 78 ; Paris pour tous (Mlle Fossorier), 0. — BALL.

1971. — Ins. : 46 478 ; suff. expr. : 23 199 ; maj. (M. Krieg, U.D.R.), 9 688 ; Un. dém. (M. Mialet, P.C.), 7 519 ; cent. (M. Garson, cent. g.), 3 691 ; ext. g. (M. Bureaux, P.S.U.), 1 659 ; ext. d. (M. Gelinet), 732.

1974. — Giscard d'Estaing, 16 463 ; Mitterrand 15 046.

3e SECTEUR (4 sièges)
5e arrondissement

Ins. : 44 261 ; suff. expr. : 29 641. Chirac (MM. Chirac, dép., prés. du R.P.R. ; Tiberi, dép., c. s., R.P.R. ; Romani, c. s., R.P.R.), 11 196 ; gauche (Mme Goldet, P.S.), 8 222 ; d'Ornano (Mme Jungers, R.I. ; M. Dewavrin, G.S.L.), 4 179 ; écol. (M. Lalonde), 4 107 ; ext. g. (M. Malifaud), 626 ; Jobert (Mlle Charpentier), 469 ; Le Pen (M. Duprat), 317 ; Don Quichotte (M. Dupont), 238 ; Les femmes dans la cité (Mme Chaleyat), 236 ; royaliste (M. Coustenoble), 51. BALL.

1971. — Ins. : 49 647 ; suff. expr. : 24 229 ; maj. (M. Bas, U.D.R.), 11 291 ; Un. dém. (M. Elleinstein, P.C.), 6 067 ; cent. (Mme Mathieu, Cent. dém.), 2 559 ; ext. g. (M. Lafont, P.S.U.), 1 924 ; ind. (M. Menuet), 1 812 ; ext. d. (M. Dary), 661 ; pacifistes (M. Dupont, dit Mouna), 15.

1974. — Giscard d'Estaing, 19 924 ; Mitterrand, 15 691.

4e SECTEUR (4 sièges)
6e arrondissement

Ins. : 36 850 ; suff. expr. : 23 391. — Chirac (MM. Bas, dép., c. s., R.P.R. ; Collet, c. s., R.P.R. ; Dohet, c. s., maj. prés.), 8 508 ; gauche (M. Barrau, P.S.), 5 215 ; d'Ornano (M. Saint-Marc, C.D.S.-R.I.), 5 069 ; écol. (M. Hervé), 3 235 ; Jobert (M. Alterio), 476 ; ext. g. (M. Ajzenberg), 444 ; Le Pen (M. Duclos), 356 ; royaliste (M. Aumont), 88. BALL.

1971. — Ins. : 39 853 ; suff. expr. : 20 988 ; maj. (M. Bas, U.D.R.), 10 453 ; Un. dém. (M. Elleinstein, P.C.), 3 614 ; cent. (Mme Mathieu, Cent. dém.), 3 004 ; ind. (M. Menuet), 1 883 ; ext. g. (M. Lafont, P.S.U.), 1 442 ; ext. d. (M. Davy), 579 ; pacifistes (M. Dupont, dit Mouna), 13.

1974. — Giscard d'Estaing, 19 589 ; Mitterrand, 10 321.

5e SECTEUR (4 sièges)
7e arrondissement

Ins. : 43 706 ; suff. expr. : 27 237. — Union anticollectiviste (M. Frédéric-Dupont, dép., c. s., R.I.), 16 365, 4 ELUS (2 R.I., dont M. Magnin ; 1 C.D.S., M. Mithouard, c. s. ; 1 R.P.R., M. Hubin) ; gauche (M. Gallet, front progressiste, P.S.-P.C.), 4 626 ; écol. (Mlle de Caunes), 3 580 ; Jobert (M. Bizot), 1 217 ; Le Pen (Mme Arnoux), 735 ; ext. g. (M. Marielle), 546 ; royaliste (M. Aimard), 168.

1971. — Ins. : 49 281 ; suff. expr. : 27 471 ; cent. (M. Frédéric-Dupont, Cent. dém.), 13 312 ; maj. (M. Caldagués, U.D.R.), 8 979 ; Un. dém. (M. Brière, P.C.), 3 204 ; ext. g. (M. Rémond, P.S.U.), 1 375 ; ext. d. (M. Le Ricque), 601.

1974. — Giscard d'Estaing, 26 881 ; Mitterrand, 9 991.

6e SECTEUR (4 sièges)
8e arrondissement

Ins. : 29 211 ; suff. expr. : 18 927. — Chirac (MM. Couve de Murville, dép., R.P.R. ; Bourgine, C.N.I.), 7 411 ; d'Ornano (M. Tollu, c. s., C.D.S.), 5 272 ; gauche (M. Lesage, P.S.), 2 945 ; écol. (Mlle Dorville), 1 837 ; Le Pen (M. Bayvet), 462 ; Jobert (M. Millet), 431 ; ext. g. (M. Le Bris), 256 ; apol. et mod. (Mme Aubin-Linais), 207 ; royaliste (M. Dubois), 56. BALL.

1971. — Ins. : 33 821 ; suff. exp. : 16 865 ; cent. (M. Frédéric-Dupont, Cent. dém.), 6 910 ; maj. (M. Caldagués, U.D.R.), 6 489 ; Un. dém. (M. Brière, P.C.), 2 125 ; ext. g. (M. Rémond, P.S.U.), 830 ; ext. d. (M. Le Ricque), 511.

1974. — Giscard d'Estaing, 19 000 ; Mitterrand, 6 394.

7e SECTEUR (4 sièges)
9e arrondissement

Ins. : 38 658 ; suff. expr. 25 017. — Chirac (MM. Kaspereit, dép., c. s., R.P.R. ; Collibeau, c. s., R.P.R. ; Mme Jacqueline Nebout, rad.), 9 510 ; gauche (M. Reggiani, P.S.), 6 447 ; d'Ornano (M. de la Fournière, c. s., R.I.), 4 211 ; écol. (Mlle Rouxel), 1 592 ; apol. et mod. (M. Corteggiani), 972 ; ext. g. (Mlle Cauquil), 643 ; républicains démocrates indépendants (M. Habib), 585 ; Le Pen (M. Silve), 439 ; royaliste (M. Peres), 71. BALL.

1971. — Ins. 44 924 ; suff. expr. : 23 373 ; maj. (M. Kaspereit, U.D.R.), 12 285 ; Un. dém. (Mme Lagatu, P.C.), 4 609 ; cent. (M. Briffault, Cent. dém.), 4 418 ; ext. g. (M. Chaze, L.O.), 1 396 ; ext. d. (M. Godet), 665.

1974. — Giscard d'Estaing, 20 484 ; Mitterrand, 12 288.

8e SECTEUR (4 sièges)
10e arrondissement

Ins. : 50 968 ; suff. expr. : 32 633. — Gauche (MM. Lhostis, c. s., P.C. ; Luchaire, M.R.G. ; Mousel, P.S.U. ; P.S.), 11 730 ; Chirac (MM. Marcus, dép., c. s., R.P.R. ; Cros, c. s., R.P.R. ; C.N.I.), 10 309 ; d'Ornano (M. Villeneuve, sans étiq.), 5 349 ; écol. (Mme Den Dahan), 2 561 ; ext. g. (M. Prager), 1 013 ; Le Pen (M. Kohler), 711 ; Jobert (Mme Temple), 645 ; apol. et ind. (M. Simakis), 208 ; royaliste (M. Cornu), 107. BALL.

1971. — Ins. : 58 975 ; suff. expr. : 31 530 ; maj. (M. Kaspereit, U.D.R.), 13 603 ; Un. dém. (Mme Lagatu, P.C.), 10 236 ; cent. (M. Briffault, Cent. dém.), 4 952 ; ext. g. (M. Chaze, L.O.), 1 791 ; ext. d. (M. Godet), 948.

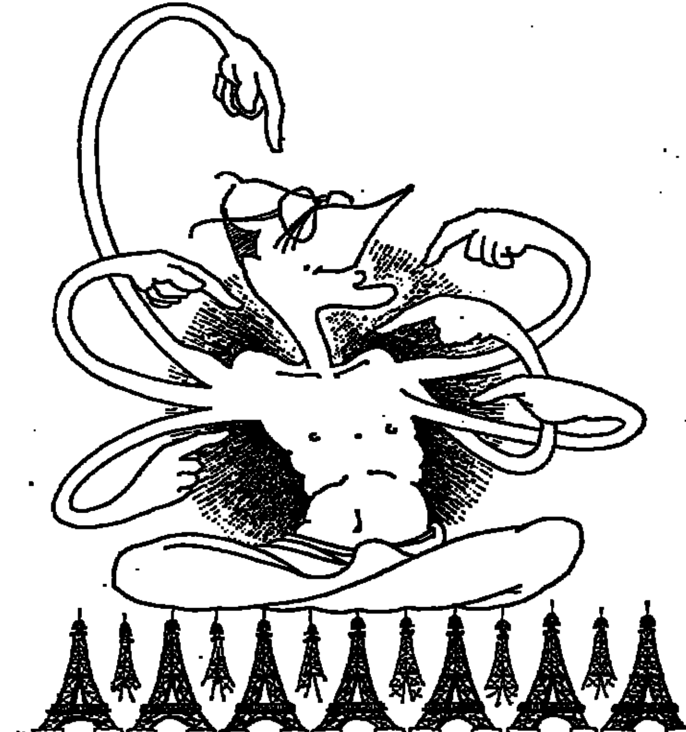
1974. — Giscard d'Estaing, 22 658 ; Mitterrand, 20 355.

9e SECTEUR (7 sièges)
11e arrondissement

Ins. : 81 339 ; suff. expr. : 54 456. — Gauche (MM. Berlemont, c. s., P.C. ; Sarre, c. s., P.S. ; Mme Brozille, c. s., P.C. ; Wlos, c. s., P.C.), 22 848 ; Chirac (M. Fanton, dép., R.P.R.), 13 649 ; d'Ornano (M. Rabes, ss étiq.) 8 989 ; écol. (M. Broquet), 4 998 ; ext. g. (M. Thoraval), 1 705 ; Le Pen (M. Bousquet), 1 137 ; Jobert (M. Perinetti), 1 130. BALL.

1971. — Ins. : 90 899 ; suff. expr. : 51 702 ; Un. dém. (M. Berlemont, P.C.), 19 947 ; maj. (M. Fanton, U.D.R.), 19 483 ; cent. (M. Pernin, Cent. dém.), 7 802 ; ext. g. (M. Courault, P.S.U.), 3 269 ; ext. d. (M. Duprat), 1 201.

1974. — Mitterrand, 35 287 ; Giscard d'Estaing, 33 446.

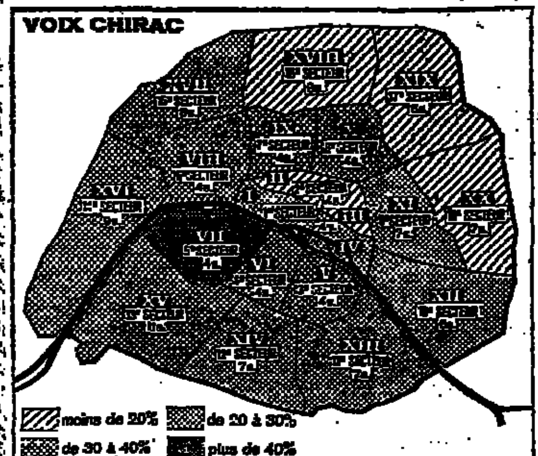


(Dessin de PLANTU.)

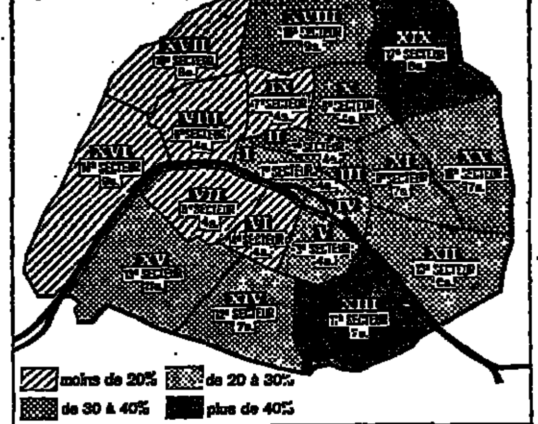
DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Paris

POURCENTAGE DES LISTES DE LA MAJORITÉ



POURCENTAGE DES LISTES DE LA GAUCHE UNIE (par rapport au suffrages exprimés)



10ᵉ SECTEUR (6 sièges)
12ᵉ arrondissement

Ins. : 83 730 ; suff. expr. : 57 483. — Gauche (M. Bouls, P.S.), 19 831 ; 12ᵉ union (M. Planchet, c. s., R.P.R. ; C.D.S. ; R. I. ; rad. ; M. de Bénouville, dép. app. R.P.R.), 13 973 ; Chirac (MM Magaud, dép., c. s., R.P.R. ; Rocquet, c s, R.P.R.; Joffre, c s., ind.), 13 596 ; écol. (M. Sockeel), 5 824 ; extr. g. (Mlle Golum), 1 969 ; Jobert (M. Rochet), 1 299; Le Pen (M. Chausse), 991. BALL.

1971. — Ins. : 87 836 ; suff. expr. : 48 845 ; maj. (M. Magaud, U.D.R.), 24 060 ; Un. dém. (Mme Doriath, P.C.), 15 057 ; cent. (M. Dornberger, Cent. rép.), 4 828 ; ext. g. (M. Topolanski, L.O.), 3 377 ; ext. d. (M. Chollet), 1 523.

1974. — Giscard d'Estaing, 37 695 ; Mitterrand, 31 662.

11ᵉ SECTEUR (7 sièges)
13ᵉ arrondissement

Ins. : 88 715 ; suff. expr. : 61 479. — Gauche (MM. Voguet, c. s., P.C., Moulinet, c. s., P.S.; Mme Delbos, c. s., P.C., M. Benassaya, c. s., P.S.), 26 275 ; Chirac (M. Avisse, R.P.R. ; C.N.I.), 13 530 ; d'Ornano (M. Dubail), 9 641 ; écol. (Mme Bardin), 7 170; extr. g. (M Eltenschenck), 2 284; Jobert (M. Tremblay), 1 420 ; Le Pen (Mme Fanucchi), 935 ; royaliste (M. Renouvin), 224. BALL.

1971. — Ins. : 87 061 ; suff. expr. : 48 382 ; Un. dém. (M. Voguet, P.C.), 19 687 ; maj. (M. Germain, U.D.R.), 19 369 ; cent. (M. Lalis, Cent. dém.), 4 797 ; ext. g. (M. Bucas-Français, P.S.U.), 3 478 ; ext. d., (Mlle Alata), 1 651.

1974. — Mitterrand, 37 885 ; Giscard d'Estaing, 31 875.

12ᵉ SECTEUR (7 sièges)
14ᵉ arrondissement

Ins. : 83 793 ; suff. expr. : 55 880. — Gauche (MM. Parmentier, P.S. ; Schwartzenberg, M.R.G ; Bouédet, P.S.U.), 19 130 ; Chirac (Mme de la Malène, dép., c. s., R.P.R.; Assouad, c. s. centriste ; Dangles, c s. R.P.R. ; de Saevsky, c. s. R.P.R.), 15 415 ; d'Ornano (M. Colli, rad. ; C.D.S.), 11 226 ; écol. (M. Cerioli), 6 002 ; extr. g. (M. Stambouli), 2 027 ; Jobert (M. Charon), 1 137 ; Le Pen (M. de Coatgoureden), 759; royaliste (M. Fabre de Rienegre), 184. BALL.

1971. — Ins. : 98 004 ; suff. expr. : 49 524 ; maj. (M. de La Malène, U.D.R.), 21 532 ; Un. dém. (Mme Perlican, P.C.), 14 356 ; cent. (M. Naudet, ex-rad.), 6 837 ; ext. g. (M. Monjardet, P.S.U.), 3 666; act. loc. (Mlle Bolchut), 1 920 ; ext. d. (M. Baconnet), 1 213.

1974. — Giscard d'Estaing, 37 443 ; Mitterrand, 32 109.

13ᵉ SECTEUR (11 sièges)
15ᵉ arrondissement

Ins. : 132 958; suff. expr. : 91 031. Chirac (Mme de Hauteclocque, dép., c. s., R.P.R. ; MM. Marette, dép., c. s., R.P.R.; Cheloux, c. s. R.P.R. ; Roux, dép., c. s., R.P.R. ; Rocher, c. s. R.P.R. ; Veil, c. s. centr ; Debrion, c. s. R.P.R.), 27 724 ; gauche (M. Rocque, P.S.; M.R.G. ; P.C. ; M. R. V Pilhes), 26 026 ; d'Ornano (Mme Françoise Giroud), secr d'Etat à la culture, rad. ; M. de Maigret, c. s., R.I.), 21 274 ; écol. (Mme Schneiter), 9 461 ; extr. g. (Mlle Poncet), 2 523 ; Jobert (M. Galy-Dejean, c. s.), 2 320 ; Le Pen (M. Le Pen), 1 703. BALL.

1971. — Ins. : 136 874 ; suff. expr. : 74 456 ; maj. (Mme de Hauteclocque, U.D.R.), 36 519 ; Un. dém. (M. Fulero, P.C.), 20 229 ; cent. (M. Friedmann, rad.), 11 053 ; ex. g. (M. Hennet, P.S.U.), 4 481 ; ext. d. (M. Petit), 2 174.

1974. — Giscard d'Estaing, 64 300 ; Mitterrand, 45 299.

14ᵉ SECTEUR (9 sièges)
16ᵉ arrondissement

Ins. : 105 337; suff. expr. : 71 528. — D'Ornano (MM. Lepine, c. s., C.D.S. ; Mesmin, dép., c. s., C.D.S. ; Mme Marchal, c. s., C.D.S. ; MM. Gantier, dép, c. s., R.I. ; Elbel, c. s., C.D.S. ; Taittinger, R.I., secr. d'Etat aux affaires étrangères), 25 968 ; Chirac (M. Frezal, R.P.R. ; Listambert, c. s., cent. rép., Joyeux, c. s., apol. ; François Seydoux, ambassadeur), 23 987 ; gauche (M. Lempereur, M.R.G.), 9 440 ; écol. (M. Laporte), 7 674 ; Jobert (M. Valensi), 1 965 ; Le Pen (M. Renault), 1 476 ; extr. g. (M. Palacio), 1 018. BALL.

1971. — Ins. : 111 675 ; suff. expr. : 58 911 ; maj. (M. Taittinger, rép. ind.), 25 093 ; cent. (M. Lépine), 21 862 ; Un. dém. (Mlle Dreyfus, P. C.), 5 918 ; Paris opposition (M. Antier), 2 728 ; ext. g. (M. Garrigues, P. S. U.), 2 159 ; ext. d. (Mme Jeantet), 1 151.

1974. — Giscard d'Estaing, 69 553 ; Mitterrand, 20 118.

15ᵉ SECTEUR (8 sièges)
17ᵉ arrondissement

Ins. : 104 920; suff. expr. : 70 597. — Chirac (M. Philippe Lafay, R.P.R. ; Mme Missoffe, dép., R.P.R. ; MM. de Préaumont, dép., c. s., R.P.R. ; Casso, c. s., apol ; Weill c. s., apol ; Chedor, c. s, R.P.R.), 26 843 ; gauche (Mme Kahn), 16 411 ; d'Ornano (M. Garson, C.D.S. ; R.I., rad.), 15 786 ; écol. (M. Guillemain), 6 760 ; extr. g. (M. Topolanski), 1 979 ; Jobert (Mme Paulvet), 1 574 ; Le Pen (Mme Baeckeroot), 1 244. BALL.

1971. — Ins. : 113 813 ; suff. expr. : 62 305 ; maj. (M. Lafay), 31 949 ; Un. dém. (M. Goldring, P.C.), 11 123 ; cent. (M. Labat, Cent. dém.), 9 729 ; Paris libre (M. Devraigne), 6 109 ; ext. g. (M. Bénard, L. O.), 3 063 ; ext. d. (M. Léandri), 1 283.

1974. — Giscard d'Estaing, 57 358 ; Mitterrand, 31 354.

16ᵉ SECTEUR (9 sièges)
18ᵉ arrondissement

Ins. : 112 199; suff. expr. : 75 113. Gauche (MM. Baillot, dép., c. s., P.C. ; Estier, anc. dép., c. s., P.S.; Mme Lefrère, c. s., P.C ; M. Jean Bayer, c. s., P.C), 30 248 ; d'Ornano (M. Chinaud, dép., R.I. ; Mme Binoche, apol. ; M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, R.I), 20 728 ; Chirac (M. Le Tac, dép., R.P.R. ; centr.; C.N.I.), 13 135 ; écol. (Mme Gautrat), 6 084 ; extr. g. (M. Vrain), 2 243 ; Jobert (Mlle Frenot), 1 186 ; Le Pen (M. Cabanas), 1 482 ; Comité d'action des prisonniers (M. Livrozet), 7. BALL.

1971. — Ins. : 124 586 ; suff. expr. : 68 769 ; maj. (M. Le Tac, U.D.R.), 26 194 ; Un. dém. (M. Baillot, P.C.), 25 448 ; cent. (Mme Petit-Moreau), 7 753 ; ext. g. (Mlle Laguiller), 4 904 ; cent. (M. Eliez, rad.), 3 833 ; ext. d. (M. Marchal), 1 537.

1974. — Giscard d'Estaing, 47 328 ; Mitterrand, 46 751.

17ᵉ SECTEUR (6 sièges)
19ᵉ arrondissement

Ins. : 72 694 ; suff. expr. : 48 403. — Gauche (MM. Fiszbin, dép., P.C. ; Guidoni, c. s., P.S. ; Mattei, c. s., M.R.G. ; Mme Camous, c.s., P.C. ; M. Diard, c. s., P.C.), 21 369; d'Ornano (Mme Bouchard, sans étiq.), 9 360 ; Chirac (M. Alliaud, R.P.R.), 8 434 ; écol. (Mme Arnoux), 4 389 ; extr. g. (Mme Veglìante), 1 716 ; Jobert (M. La raize), 1 366 ; Le Pen (M. Pauty), 1 018 ; Rien que des femmes (Mme Guillerm), 578 ; royaliste (M Betbeze), 165 ; Pollution et renouveau (M. Puderbeutel), 8. BALL.

1971. — Ins. : 71 928 ; suff. expr. : 40 262 ; Un. dém. (M. Sibaud, P.C.), 16 989 ; maj. (M. Junot, rép. ind.), 15 385 ; cent. (M. Machino, Cent. rép.), 4 110 ; ext. g. (M. Barjonet, P.S.U.), 2 828 ; ext. d. (M. Pissavy), 1 044.

1974. — Mitterrand, 31 867 ; Giscard d'Estaing, 27 018.

18ᵉ SECTEUR (7 sièges)
20ᵉ arrondissement

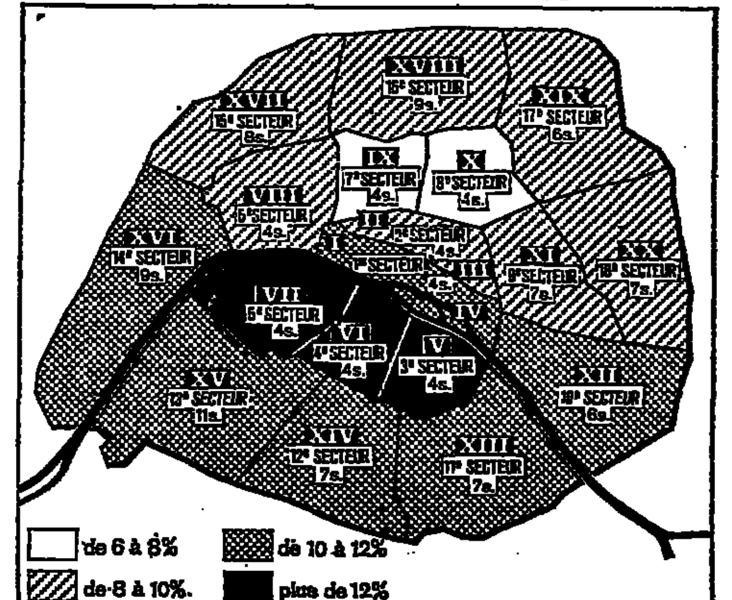
Ins. : 94 856 ; suf. expr. : 61 926. Mme Schwartzbard, c. s., P.C. ; Mme Schwartybard, c. s., P.C. ; M. Ferignac, c. s., P.C.), 26 715 ; d'Ornano (M. Gourbeyre), 13 382; Chirac (M. Herbulot), 10 642 ; écol. (Mme Fernandey), 6 104 ; extr. g. (M. Benmammar), 2 102 ; Jobert (M. Bolze), 1 578 ; Le Pen (M. Lefort), 1 264 ; Pour le gouvernement ouvrier et paysan (M. Assouline), 139. BALL.

1971. — Ins. : 99 936 ; suff. expr. : 54 979 ; Un. dém. (M. Risse, P.C.), 21 523 ; maj. (M. Marcenet, U.D.R.), 21 432 ; cent. (M. Lacombe, Cent. dém.), 5 398 ; ext. g. (M. Philippon, P.S.U.), 4 937 ; ext. d. (M. Lescrainier), 1 639.

1974. — Mitterrand, 41 120 ; Giscard d'Estaing, 35 372.

● *L'Association nationale des médaillés de la Résistance*, dont le bureau s'est réuni le 11 mars, a publié samedi 12 mars un communiqué indiquant qu'il est « *de la compétence de la commission nationale de la médaille de la Résistance de faire toute la lumière sur les titres avancés par Mme Françoise Giroud* ». Le bureau se déclare « *désireux d'éviter toute confusion entre le domaine électoral, dans lequel l'Association n'a pas à s'immiscer, et celui de l'honneur et de la morale, le seul sur lequel elle se place* ».

LES ÉCOLOGISTES À PARIS



Le « Waterloo » des sondages

Jamais sans doute les électeurs de Paris n'avaient été aussi profondément et souvent « sondés » que pendant cette campagne. Chaque liste ou presque a fait procéder à grands frais à des sondages répétés dans chaque arrondissement de la capitale. Plusieurs instituts, pour le compte de tel ou tel journal, ont interrogé inlassablement les Parisiens. Rétrospectivement, c'est le Waterloo des sondages.

La compétition entre les listes patronnées par M. Jacques Chirac et celles que conduisait M. d'Ornano constituait évidemment le premier grand point d'interrogation. Hélas ! les sondeurs se sont trompés à peu près partout. Non seulement sur les pourcentages respectifs, mais souvent sur le sens du mouvement et l'ordre d'arrivée.

Ainsi, dans deux secteurs, le sondage IFOP-Quotidien de Paris donnait égalité aux deux listes : 23 % dans le 1ᵉʳ secteur (premier et quatrième arrondissement) et 17 % dans le 17ᵉ secteur (dix-neuvième arrondissement). L'écart est notable dans le 1ᵉʳ secteur (liste Chirac : 28 % ; liste d'Ornano : 22 %) et plus réduit, mais en sens inverse, dans le 17ᵉ secteur (liste Chirac : 17,4 % ; liste d'Ornano : 19,3 %). Le même institut plaçait la liste Chirac nettement en tête dans le 18ᵉ secteur (vingtième arrondissement) avec 21 % contre 18 % à la liste d'Ornano : c'est l'inverse, la liste Chirac obtenant 17,2 %, la liste d'Ornano 21,6 %. Même erreur pour le sondage Public S.A.-Paris-Match qui, dans le 14ᵉ secteur (seizième arrondissement), créditait de 32 % la liste Chirac, qui obtient 33,5 % des suffrages, et de 31 % la liste d'Ornano, qui atteint en fait 36,3 %. Et aussi dans le 16ᵉ secteur (dix-huitième arrondissement), où la liste Chirac, créditée de 21 %, ne recueille que 17,5 % des suffrages, tandis que la liste d'Ornano, à laquelle le sondage attribuait 18 %, en obtient 27,6 %.

Pour la gauche et les écologistes, les résultats du scrutin sont un peu plus proches des indications données par les sondages, mais ceux-ci ne sont néanmoins guère satisfaisants. Ainsi l'IFOP accordait-elle aux listes écologistes une seule chance de franchir la « barre » des 12,5 %, avec 14 % dans le 17ᵉ secteur (dix-neuvième arrondissement) ; or dans ce secteur ils n'obtiennent que 9,1 % ! Mais ils dépassent, en revanche, le seuil fatidique dans trois autres secteurs, les 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ secteurs (cinquième, sixième et septième arrondissement), avec respectivement 13,9 %, 13,8 % et 13,2 %, alors que l'IFOP leur en octroyait 9 %, 10 % et 11 % ! Du côté de Public S.A.-Paris-Match, les écologistes avaient la grosse cote dans les prévisions : 19 % pour le 1ᵉʳ secteur (premier et quatrième arrondissements), 17 % dans le 2ᵉ secteur (deuxième et troisième arrondissement), 16 % dans les 7ᵉ et 8ᵉ secteurs (neuvième et dixième arrondissement). Or dans ces quatre secteurs les listes écologistes ont réuni respectivement 11,1 %, 9,7 %, 6,4 % et 7,85 %.

Tous ces sondages coûtent cher. Voilà beaucoup d'argent gaspillé et beaucoup d'électeurs trompés par ce battage, où les arrière-pensées commerciales et parfois partisanes tiennent une place notable. Encore une fois, il faut réglementer et contrôler les sondages. Ou y renoncer.

P. V.-P.

D'une ville à l'autre

● A PARIS, plusieurs incidents ont marqué la fin de la campagne électorale. Dans le cinquième arrondissement, l'un des membres de la liste Protection et renouveau de Paris, parrainée par M. d'Ornano, a accusé des militants du P.S. d'avoir provoqué un accident de la circulation dans lequel un colleur d'affiches de cette liste a été sérieusement blessé. La fédération socialiste de Paris a protesté contre cette accusation.

Dans le dixième arrondissement, M. Claude Gérard Marcus, député R.P.R. et chef de file de la liste Union pour Paris dans ce secteur, a dénoncé, dans une déclaration, « *l'agression dont un groupe de colleurs d'affiches a été victime de la part des communistes, samedi matin 12 mars* ». Enfin, dans le douzième arrondissement, un vif incident a opposé, dans la nuit du 11 au 12 mars, une équipe de militants du R.P.R. à un groupe de partisans de la liste soutenue par M. d'Ornano. Un brigadier de police, qui tentait de s'interposer, a été sérieusement blessé et a dû être hospitalisé.

● A MARSEILLE, un candidat socialiste, M. Jean-Claude Guidi, conseiller sortant, a été attaqué samedi 12 mars, non loin de son domicile, par plusieurs inconnus. Il a été admis à l'hôpital, au service des urgences. M. Gaston Defferre s'est rendu à son chevet dimanche 13 mars.

● A NANCY, la police a intercepté, dimanche 13 mars, une camionnette qui circulait autour de la place Stanislas, où plusieurs bureaux de vote étaient installés : le véhicule était couvert d'affichés invitant à voter pour le maire sortant, M. Marcel Martin (mod. maj.). Les trois occupants de la camionnette ont été interpellés.

● A *DRUMETTAZ-CLARAFOND* (Savoie), la résidence secondaire du maire sortant, M. Henri Jacquier, P.S., qui se représentait, a été détruite par un incendie criminel.

● A COZZANO (Corse du Sud), le scrutin a été arrêté à midi à la suite d'une violente échauffourée dans le bureau de vote. L'incident avait pour origine une discussion à propos d'un vote par procuration. Les opérations électorales reprendront dimanche prochain 20 mars.

● VILLEURBANNE. — M. Robert Gardette, militant socialiste, animateur local du CERES, a annoncé, mardi 8 mars, qu'il donnait sa démission de son parti. Opposé à la désignation de M. Charles Hernu comme chef de file de la liste socialiste, M. Gardette avait déjà démissionné en janvier dernier de ses fonctions de secrétaire de la section locale du P.S. Un tract, diffusé le 7 mars, et signé notamment par M. Bruno Chiado, deuxième adjoint du maire sortant, M. Etienne Gagnaire, tête de liste de la majorité, invitant les Villeurbannais à voter pour M. Charles Hernu est à l'origine de cette ultime décision.

Dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

ESSONNE

EVRY

Insc.: 9 436 ; suff. expr.: 6 916. — Un. g. (M. Jeanlin, cons. gén., P.S.), 3 674. 27 ELUS (15 P.S., 10 P.C., 1 rad. g., 1 div. g.) ; maj. (M. Boscher, dép., R.P.R., m. s.), 3 136.

Sortants: 17 mod. maj., 3 R.P.R. 1 P.S.

1971. — Ins. : 3 972 ; suff. expr. : 3 019 ; maj. (M. Boscher, U.D.R.), 1 452 ; div. g. (M. Offredo), 895 ; P.C. (M. Rolland), 568.

1974. — Mitterrand, 2 769 ; Giscard d'Estaing, 2 652.

◆ ATHIS-MONS

Insc.: 17 748 ; suff. expr.: 12 126. — Un. g. (Mme Chemier, P.C.), 6 301. 31 ELUS (14 P.C., 10 P.S., 3 g. ind., 2 gaull. opp., 2 div. g.) ; maj. (M. L'Helguen, cons. gén., cent., m. s.), 5 825.

Sortants : 12 cent., 5 R.P.R., 3 R.I., 2 M.D.S.F., 2 C.D.S., 2 mo.

1971. — Ins. : 15 093 ; suff. expr. : 10 369 ; maj., mod., act. loc. (M. L'Helguen, cent.), 5 984 ; Un. g. (M. Dosias), 4 362.

1974. — Mitterrand, 7 374 ; Giscard d'Estaing, 5 977.

◆ CORBEIL-ESSONNES

Insc.: 20 148 ; suff. expr.: 14 865. — Un. g. (M. Combrisson, dép., P.C., m. s.), 9 687. 31 ELUS (16 P.C., 8 P.S., 4 div. g., 2 rad. g., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Serge Dassault, C.N.I.), 5 178.

Sortants : 20 P.C., 8 P.S., 1 rad. g., 1 div. g.

1971. — Ins. : 17 584 : suff. expr. : 12 891 ; Un. g. (M. Combrisson, P.C.), 8 902 ; maj. (M. Metais), 3 989.

1974. — Mitterrand, 9 233 ; Giscard d'Estaing, 6 303.

◆ MASSY

Insc.: 22 359 ; suff. expr.: 15 323. — Un. g. (M. Germon, P.S., m. s.), 10 424. 33 ELUS (14 P.S., 12 P.C., 1 gaull opp., 1 rad. g., 2 P.S.U., 3 div. g.) ; maj. (M. Fuerxer, R.I.), 4 899.

Sortants : 12 P.C., 11 P.S., 4 div. g.

1971. — Ins. : 17 518 ; suff. expr. : 11 772 ; Un. g. (M. Aubert, P.S.), 6 063 ; GAM, Cent. dém., div. (M. Soletchnik), 2 252 ; maj. (M. Forget), 2 187 ; P.S.U. (M. Velard), 1 270.

1974. — Mitterrand, 9 512 ; Giscard d'Estaing, 6 787

◆ SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Insc.: 17 323 ; suff. expr.: 12 600. — Un. g. (M. Ooghe, cons. gén., P.C., m. s.), 7 909. 31 ELUS (20 P.C., 8 P.S., 2 rad. g., 1 div. g.) : maj. (M. Roth, maj. prés.), 3 658 ; écol. (M. Thoreau), 1 033.

Sortants : 16 P.C., 8 P.S.

1971. — Ins. : 14 231 ; suff. expr. : 10 018 ; Un. g. (M. Ooghe, P.C.), 5 432 ; maj. (M. Roth), 3 788 ; P.S.U. (M. Ambolet), 806.

1974. — Mitterrand, 7 668 ; Giscard d'Estaing, 5 969

◆ SAVIGNY-SUR-ORGE

Ins. : 20 706; suff. expr. : 15 432. — Un. g. (M. Brosseau, sén., c. g., P.C., m. s.), 8 617. 31 ELUS (19 P.C., 11 P.S., 1 rad. g.): maj. (M. Morigny), 6 815.

Sortants : 16 P.C., 11 P.S., 4 div. g.

1971. — Ins. : 18 660 ; suff. expr. : 12 590 ; Un. g. (M. Brosseau, P.C.), 5 333 ; mod. (M. Morigny), 2 927 ; maj. (M. Bonici), 2 276 ; Cent. dém., div. (M. Medori), 1 501 ; P.S.U. (M. Arthuys), 550.

1974. — Mitterrand, 8 890 ; Giscard d'Estaing, 7 582.

◆ VIRY-CHATILLON

Ins : 16 380; suff. expr. : 11 682. — Act. mun. (M. Longuet, mod., m. s.), 6 152. 31 ELUS (15 cent., 10 mod., 3 rad. g., 3 soc. ind.) ; un. g. (M Gamboa, P.C.), 4 406 ; GAM (M. Liger), 1 124.

Sortants : 23 mod. maj., 3 M.D.S.F.

1971. — Ins. : 13 196 ; suff. expr. : 9 082 ; Cent. dém., mod. (M. Longuet), 6 017 ; Un. g. (M. Creté, P.C.), 3 070.

1974. — Mitterrand, 6 533 ; Giscard d'Estaing, 5 487.

BRETIGNY-SUR-ORGE

Ins. : 10 549 ; suff. expr. : 7 777. — Un. g. (M. Blin, adj s., P.C.), 4 089. 27 ELUS (13 P.C., 8 P.S., 3 P.S.U., 1 rad. g., 2 pers.) ; maj. (M. de Boishue, conseil. tech. au cabinet de M. Olivier Guichard), 3 628.

M. Chambonnet, P.C., m. s., se représentait sur la liste de M. Blin.

Sortants : 15 P.C., 4 P.C., 3 P.S.U., 3 div. g.

1971. — Ins. : 7 678 ; suff. expr. : 5 574 ; Un. g. (M. Chambonnet, P.C.), 2 741 ; maj. (M. Andrieux), 1 994 ; mod. (M. Adnet), 788.

1974. — Mitterrand, 4 429 ; Giscard d'Estaing, 3 494.

BRUNOY

Ins. : 12 983; suff. expr. : 9 757. — P.C.-rad. g. (M. Jacob, P.C.), 2 299 ; act. mun. (M. Mennesson, mod., adj. s.), 1 959 ; P.S: (M. Gryparis), 1 531 ; mod (M. Ducastel), 1 480 ; mod. (M. Cockerton, c. s.), 1 277; écol. (M. Gavarry), 1 181. BALL.

M. Prost, sen. non ins., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 9 524 ; suff. expr. : 6 314 ; maj. (M. Prost), 3 705 ; Un. g. (M. Maréchal, P.C.), 1 364 ; GAM (M. Dupuch), 1 191.

1974. — Giscard d'Estaing, 5 054 ; Mitterrand, 4 421.

DRAVEIL

Ins. : 15 436; suff. expr. : 11 518. — Mod. maj. (M. Tournier-Lafferve, mod., m. s.), 6 406. 27 ELUS (27 modérés) ; un. g. (M. Vandel, P.C.), 5 058.

Sortants : 23 mod.

1971. — Ins. : 13 183 ; suff. expr. : 9 333 ; maj. (M. Tournier-Lasserve), 6 048 ; Un. g. (M. Payen, P.C.), 3 240.

1974. — Mitterrand, 6 610 ; Giscard d'Estaing, 5 430.

ETAMPES

Ins. : 10 558 ; suff. expr. : 7 588. — Un. g. (M. Lefranc, cons. gén., P.C.), 3 833. 16 ELUS (9 P.S., 6 P.C., 1 P.S.U.) ; mod. maj. (M. Albert, adj. s.), 2 251 ; mod. (M. Crehange, adj. s.), 1 387. *(Ball. pour 11 sièges.)*

M. Barrière, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 18 mod. maj., 4 R.I., 2 R.P.R.

1971. — Ins. : 9 095 ; suff. expr. : 6 460 ; maj., mod. (M. Barrière), 3 224 ; Un. g. (Mme Rivet, P.C.), 2 764 ; P.S.U. (M. Audran), 379.

1974. — Giscard d'Estaing, 4 199 ; Mitterrand, 3 875.

GRIGNY

Ins. : 11 143 ; suff. expr. : 7 031. — Un. g (M. Rodriguez, P.C., m. s.), 4 505, 27 ELUS (14 P.C., 8 P.S., 5 dém.) ; maj. (M. Durkel, mod.), 2 502.

Sortants : 13 P.C., 13 div. g.

1971. — Ins. : 2 429 ; suff. expr. : 1 859 ; Un. g. (M. Miaud, P.C.), 1 072 ; GAM (M. Melchior), 477 ; div. g. (M. Tixier-Vignancour), 297.

1974. — Mitterrand, 4 060 ; Giscard d'Estaing, 2 671.

MONTGERON

Ins. : 14 247 ; suf. expr. : 10 519. — Un. g. (M. Hardouin, cons. gén., P.S.), 4 947 ; act. mun. (M. Josse mod., adj. s.), 3 850 ; maj. (M. Pernet, rad.), 1 340 ; int. comm. (M Cornu), 375. BALL.

M. Cachat, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Insc. : 12 298 ; suff. expr. : 8 519 : U.D.R., cent., ind. (M. Cachat), 4 096 ; Act. loc. (M. Haby, U.D.R.), 2 514 ; Un. g. (M. Giraud, P.C.), 1 902.

1974. — Giscard d'Estaing, 5 898 ; Mitterrand, 5 364.

MORSANG-SUR-ORGE

Ins. : 10 526 ; suff. expr. : 7 812. — Un. g. (Mme Rodriguez, cons. gén., P.C., m. s.), 4 851, 27 ELUS int. comm. (Mme Porchet, mod. (13 P.C., 8 P.S., 5 dém., 1 rad. g.); maj), 2 921.

Sortants : 17 P.C., 6 div. g., 3 P.S., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 8 357 ; suff. expr. : 5 998 ; Un. g. (Mme Rodriguez, P.C.), 3 305 ; maj., mod. (M. Vionet), 2 689.

1974. — Mitterrand, 4 647 ; Giscard d'Estaing, 3 161.

ORSAY

Ins. : 8 514 ; suff. expr. : 6 057. — Mod maj. (M. Thévenon, cons. gén., m. s.), 2 560 ; P.S. (M. Laurent), 1 983 ; P.C. (M. Détraz), 1 507. BALL.

1971. — Insc. : 7 476 ; suff. expr. : 5 130 ; maj. mod. (M. Thévenon), 3 192 ; Un. g. (M. Mayer, P.C.), 1 936.

1974. — Mitterrand, 4 745 ; Giscard d'Estaing, 2 318.

PALAISEAU

Ins. : 17 425; suff. expr. : 12 536. — Un. g. (M. Vizet, dép., cons. gén., P.C., m. s.), 7 620. 27 ELUS (16 P.C., 10 P.S., 1 rad. g.) ; Maj. (M. Moreau, mod.), 4 845.

Sortants : 13 P.C., 8 P.S., 3 d. g.

1971. — Ins. : 13 269 ; suff. expr. : 9 514 ; Un. g. (M. Vizet, P.C.), 4 989 ; maj. (M. Moreau), 4 477.

1974. — Mitterrand, 7 427 ; Giscard d'Estaing, 5 557.

RIS-ORANGIS

Ins. : 14 828; suff. expr. : 10 799. — Un. g. (M. Perrin, P.C., m. s.), 5 685. 27 ELUS (15 P.C., 12 P.S.) ; mod. maj. (M. Marcou, cons. gén., mod. maj.), 5 086.

Sortants : 15 P.C., 11 P.S.

1971. — Ins. : 12 231 ; suff. expr. : 8 301 ; Un. g. (M. Perrin, P.C.), 3 010 ; Act. loc. (M. Bachet), 2 715 ; maj. mod. (M. Collet), 2 519.

1974. — Mitterrand, 5 638 ; Giscard d'Estaing, 5 553.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Ins. : 11 281; suff. expr. : 7 833. — *Un. g. (M. Englander, cons.* gén., P.C., m. s.), 4 636. 27 ELUS (12 P.C., 9 P.S., 6 pers.) ; Act. mun. (Mme Flévet, mod.), 3 171.

Sortants : 16 P.C., 4 P.S., 6 d. g.

1971. — Ins. : 8 024 ; suff. expr. : 5 505 ; Un. g. (M. Ooghe, P.C.), 2 432 ; maj. (M. Perrin, U.D.R.), 1 742 ; Act. loc. (M. Postolle), 1 319.

1974. — Mitterrand, 4 137 ; Giscard d'Estaing, 4 036.

VIGNEUX-SUR-SEINE

Ins. : 13 693 ; suff. expr. : 9 836. — Un. g. (M. Grinbaum, P.C., m. s.), 5 851. 27 ELUS (17 P.C., 3 P.S., 1 rad. g., 1 pers.) ; Maj. (M. Cheeré, mod. maj.), 3 926.

Sortants : 17 P.C., 5 P.S., 4 rad. gauche.

1971. — Insc. : 11 533 ; suff. expr. : 8 529 ; Un. g. (M. Grinbaum, P.C.), 4 396 ; maj mod. (M. Cheeré), 2 557 ; mod. (M. Seyres, U.D.R.), 1 565.

1974. — Mitterrand, 6 518 ; Giscard d'Estaing, 4 045.

YERRES

Ins. : 14 032 ; suff. expr. : 9 819. — Un. g. (M. Lucas, P.S.), 4 819 ; Maj. (M. Gossiome, mod. maj.), 3 602 ; P.S.U. (M. Aubry), 1 362. BALL.

M. Sanouiller, cent., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 10 485 ; suff. expr. : 7 536 ; cent. (M. Sanouiller), 3 745 ; Un. g. (M. Crespin, P.C.), 1 810 ; maj. (M. Lecourt), 1 427 ; ext. g. (M. Attane.), 685.

Février 1976. — Election complémentaire destinée à pourvoir les sièges de treize conseillers municipaux démissionnaires.

Ins. : 13 090 ; suff. expr. : 6 714 ; Un. g., 2 630 ; mod. (dont les cons. dém.), 1 396 ; mod. (sout. du maire, mod. maj.), 1 372 ; P.S.U., 491.

1974. — Mitterrand, 6 134 ; Giscard d'Estaing, 4 854.

HAUTS-DE-SEINE

Les accords intervenus au sein de la majorité et de l'opposition ont eu pour conséquence une simplification du scrutin puisque deux listes s'affrontaient dans plus de la moitié des trente-six communes que compte le département. Aussi n'y a-t-il que onze ballottages.

Dans les vingt villes de plus de 30 000 habitants, le P.C. en retrouve six d'emblée (Nanterre, Bagneux, Colombes, Gennevilliers, Levallois-Perret, Malakoff), le P.S. une (Suresnes) et la majorité sept (Asnières, Boulogne-Billancourt, Clamart, Courbevoie, Montrouge, Neuilly, Puteaux).

Le P.C. fait avec M. Aubry, sénateur, une percée remarquée à Antony, où il peut inquiéter M. Suant, apparenté au R.P.R., mais la gauche est en revanche engagée dans un ballottage difficile à Châtenay-Malabry. A Clichy, où il y avait désaccord au sein de la gauche, M. Schmaus, sénateur communiste, espérait poursuivre sur la lancée de son succès aux cantonales de 1976, mais à 180 voix près il est devancé par le maire sortant, M. Roche (P.S).

A Issy-les-Moulineaux, il n'y a plus guère que les écologistes pour arbitrer le duel serré entre M. Ducoloné, député communiste, et le maire sortant modéré, M. Menand. Si les écologistes n'ont pas gêné M. Gorse à Boulogne-Billancourt, ils ont empêché à Rueil-Malmaison la réélection de M. Baumel, député, président du conseil général, en bloquant plus de trois mille voix.

A Châtillon, M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ancien député (R.P.R.), n'a pas réussi à détrôner M. Le Dauphin (P.C.), qui manque sa réélection au premier tour d'une quarantaine de suffrages.

Le scrutin du second tour devrait être serré à Vanves, où le maire sortant, M. Roche (R.P.R.), est mis en ballottage par la gauche divisée ; à Fontenay-aux-Roses, où le P.S. distance de peu le maire sortant (dom. maj.) ; à Meudon, où M. Gauer (R.I.) est, d'une certaine façon, victime de l'écologie.

◆ NANTERRE

Ins. : 39 672: suff. expr. : 25 458. — Un. g. (M Saudmont, P.C., m. s.), 19 103, 39 ELUS (25 P.C., 7 P.S., 7 s. étiq.) ; maj. (M. Longerinas, R.P.R.), 6 355.

Sortants: 25 P.C., 5 P.S., 7 div. g.

1971. — Ins. : 35 277 ; suff. expr. : 23 580 ; Un. dém. (M. Barbet, P.C.), 15 030 ; Nanterre demain (M. Rousseau, s. étiq.), 5 140 ; maj. (M. Kerling), 3 410.

1974. — Mitterrand, 19 161 ; Giscard d'Estaing, 11 403.

◆ ANTONY

Ins. : 34 334 ; suff. expr. : 24 406. — Un. g. (M. Aubry, P.C., sén., cons. gén., P.S., M.R.G., P.S.U.), 11 824 ; maj. (M. Suant, app. R.P.R., m. s., R.I., C.D.S.) 7 826 ; Act. loc. (M. Rousseau), 4 756. BALL.

1971. — Ins. : 29 528 ; suff. expr. : 18 881 ; maj. (M. Suant, soc. ind.), 8 654 ; P.C., P.S. (M. Aubry, P.C.), 5 957 ; Cent. (M. Alreau), 2 750 ; P.S.U. (M. Ravenel), 1 520.

◆ ASNIÈRES-SUR-SEINE

Ins. : 45 073 ; suff. expr. : 29 681. — Maj. (M. Maurice Bokanowski, sén. R.P.R., m. s., R.I., C.D.S. rad.), 16 552. 37 ELUS (17 R.P.R., 7 R.I., 6 C.D.S., 2 rad., 5 div. maj.); Un. g. (M. Denis, P.C., P.S., P.S.U.), 13 129.

Sortants : 23 R.P.R., 5 R.I., 4 C.D.S. ; 3 mod. maj., 2 C.N.I.

1971. — Ins. : 44 482 ; suff. expr. : 28 188 ; maj. (M. Maurice-Bokanowski, U.D.R.), 17 736 ; Un. dém. (M. Denis, P.C.), 10 452.

◆ BAGNEUX

Ins.: 23 790 ; suff. expr. : 14 938. — Un. g. (M. Ravera, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 10 701. 33 ELUS (21 P.C 6 P.S., 6 s. etiq.) ; maj. (M. Demarcy, C.D.S., R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 237.

Sortants: 24 P.C., 5 P.S., 4 s. étiq.

1971. — Ins. : 22 422 ; suff. expr. : 14 051 ; Un. dém. (M. Ravera, P.C.), 8 717 ; Maj. (M. Poutiers, s. étiq.), 5 334.

VAL-D'OISE — Sarcelles — Conflans-Ste Honorine — Mantes-la-Jolie — Garges-lès-G. — Stains — Aulnay-s-B. — Sevran — Sartrouville — Argenteuil — Epinay — St.Denis — le Blanc-Mesnil — Poissy — Gennevilliers — la Courneuve — SEINE-ST-DENIS — Meaux — Houilles — Colombes — Drancy — Livry-Gargan — Asnières — St.Ouen — Aubervilliers — Bobigny — Levallois-Pt — Clichy — Courbevoie — Pantin — Bondy — Gagny — St.Germain-en-Laye — Nanterre — Puteaux — Neuilly — Noisy-le-Sec — Chelles — Bagnolet — Rosny — Rueil-Malmaison — Montreuil — YVELINES — PARIS — Noisy-le-G. — Fontenay-s-Bois — SEINE-ET-MARNE — Boulogne-Billancourt — HAUTS-DE-SEINE — Champigny — Issy — Meudon — Ivry — Alfortville — Versailles — Malakoff — Montrouge — Vitry — Maisons-Alfort — St.Maur — Clamart — Créteil — Bagneux — Villejuif — Châtenay-Malabry — L'Hay-les-Roses — VAL-DE-MARNE — Choisy-le-Roi — Antony — Villeneuve-St.Georges — Massy — Athis-Mons — Savigny-s-O. — ESSONNE — Viry-Châtillon — Melun — Ste.Geneviève-des-Bois — Corbeil-Essonnes

■ 1 ▣ 2 △ 3 ● 4 ○ 5

1. Villes passant de la majorité à l'opposition ; 2. Villes passant de l'opposition à la majorité ; 3. Ballottage ; 4. Stabilité dans l'opposition ; 5. Stabilité dans la majorité. A noter le cas particulier de Sevran (Seine-Saint-Denis), dont le maire, socialiste récemment passé au M.D.S.F., cède sa place à un communiste.

◆ BOULOGNE-BILLANCOURT

Ins. : 60 578 ; suff. expr. : 39 722. — Maj. (M. Gorse, c. g., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S.), 22 650, 41 ELUS (14 R.P.R., 12 C.D.S., 7 R.I., 8 s. étiq.) ; Un g. (M. Halbeher, P.C., P.S., P.S.U.), 12 503 ; écol. (M. Milbaud), 4 569.

Sortants : 12 R.P.R., 12 cent., 8 mod. maj., 5 R.I.

1971. — Ins. : 59 849 ; suff. expr. : 32 640 ; Un. dém. (M. Clet, P.C.), 11 477 ; Maj. (M. Gorse, U.D.R.), 11 238 ; Cent. (M. Agogué, div. g.), 9 925.

1974. — Giscard d'Estaing, 28 157, Mitterrand, 21 056.

◆ CHATENAY-MALABRY

Ins. : 17 182 ; suffr. expr. : 11 644. — Un. g. (M. Vons, P.S., m. s., P.C., P.S.U.), 5 361 ; maj. (M. Boué, R.P.R.), 3 751 ; maj. (M. Dupuy), 1 744 ; div. g. (Mme Libessart), 788 BALL.

1971. — Ins. : 13 908 ; suff. expr. : 8 810 ; P.S. (M. Mignon), 5 572 ; P.C. (M. Joly), 3 132.

Avril 1976. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, André Mignon, P.S., et de son troisième adjoint, Auguste Leroy, s. étiq., décédés.

Ins. : 16 765 ; suff. expr. : 9 064 ; Un. g. : P.S., 4 905 ; P.C., 4 818 ; maj. : 2 025, 2 006 ; gaull. et écolog. : F.P., 2 140 ; Mouv. des dém. 2 111.

◆ CLAMART

Ins. : 33 516 ; suff. expr. : 23 207. — Maj. (M. Fonteneau, sén. C.D.S., m. s., R.P.R., P.S.), 12 227. 35 ELUS (14 C.D.S., 10 R.P.R., 4 R.I., 4 rad., 3 s. ét.) ; un. g. (M. Durand, P.C., P.S., M.R.G., P.S.U.), 10 980.

Sortants : 12 cent., 12 s. é., 6 R.P.R., 3 rad., 2 R.I.

1971. — Ins. : 31 204 ; suff. expr. : 20 387 ; maj. (M. Fonteneau, Cent. dém.), 9 056 ; P.C., P.S. (M. Michaut, P.C.), 7 418 ; ex-U.D.R., 3 913.

◆ CLICHY

Ins. : 25 408 ; suf. exp. : 17 401. — P.S. (M. Roche, P.S., m. s.), 7 388 ; P.C. (M. Schmaus, sén., c. g. P.C.), 7 207 ; maj. (Mme Banton, R.P.R., R.I., C.D.S.), 2 806. BALL.

1971. — Ins. : 28 757 ; suff. expr. : 17 694 ; P.S., cent. (M. Le Villain, P.S.), 8 526 ; P.C. (M. Schmaus), 5 831 ; maj. (M. Portier), 3 337.

◆ COLOMBES

Ins. : 45 738 ; suff. expr. : 32 742. — Un. g. (M. Prelaut, dép., cons. gén., P.C., m. s., P.S. ; P.S.U.), 20 818, 39 ELUS (21 P.C., 10 P.S., 2 P.S.U., 6 s. étiq.) ; maj. (M. Aubert, R.P.R., R.I., C.D.S. rad.), 10 235 ; ext. g. (Mme Aloisio), 1 501.

Sortants : 19 P.C., 10 P.S., 5 P.S.U., 3 div.

1971. — Ins. : 42 836 ; suff. expr. : 30 746 ; Un. dém. (M. Prelaut, P.C.), 19 538 ; maj. (M. Juilliard, U.D.R.), 11 202.

◆ COURBEVOIE

Ins. : 32 753 ; suff. expr. : 23 032. — Maj. (M. Gérard Deprez, dép. R.I., m. s., R.P.R., C.D.S.), 12 837. 35 ELUS (10 R.P.R., 9 R.I., 4 C.D.S., 2 rad., 10 s. étiq.) ; Un. g. (M. Denis, P.C., P.S., M.R.G., P.S.U.), 10 145.

Sortants : 19 mod. maj., 10 R.P.R., 6 R.I.

1971. — Ins. : 33 334 ; suff. expr. : 20 250 ; maj. (M. Gérard-Deprez, R.I.), 9 545 ; Un. dém. (M. Guérin, P.C.), 7 436 ; cent. (M. Loisy), 3 269.

◆ GENNEVILLIERS

Ins. : 21 673 ; suff. expr. : 14 512. — Un. g (M. Lanternier, cons. g., P.C., m. s., P.S.), 11 278, 35 ELUS (27 P.C., 4 P.S., 4 s. étiq.) ; maj. (M. Clero, R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 234.

Sortants : 25 P.C. ; 4 P.S.

1971. — Ins. : 18 266 ; suff. expr. : 10 631 ; Un. dém. (M. L'Hullier, P.C.), 10 631.

◆ ISSY-LES-MOULINEAUX

Ins. 27 468 ; suff. expr. : 19 288. — Un. g. (M. Ducoloné, dép., cons. gén., P.C., P.S., M.R.G., P.S.U.). 8 798 ; Maj. (M. Menand, m. s., mod., R.P.R., R.I.), 8 715 ; Ecologie (M. Philippart), 1 775. BALL.

1971. — Ins. : 27 463 ; suff. expr. : 17 633 ; Un. dém. (M. Ducoloné, P.C.), 8 153 ; cent. mun. (M. Leca, P.S.), 6 959 ; maj. (M. Eude), 2 521.

◆ LEVALLOIS-PERRET

Ins. : 28 639 ; suff. expr. 20 744. — Un. g. (M. Jans, dép., P.C., m. s., P.S.), 12 215. 35 ELUS (19 P.C., 9 P.S., 2 M.R.G., 5 s. étiq.) ; maj. (M. Cabau, C.D.S., R.I.), 4 697 ; maj. (M. Auzanneau R.P.R.), 3 832.

Sortants : 19 P.C., 9 P.S., 3 rad. g., 2 s. étiq.

1971. — Ins. : 32 401 ; suff. expr. : 23 166 ; Un dém. (M. Jans, P.C.), 13 286 ; maj. (M. Pasqua, U.D.R.), 9 188 ; ext. g. (M. Tarrin), 692.

◆ MALAKOFF

Ins. : 21 274 ; suff. expr. : 14 550. — Un. g. (M. Figuères, con. gén., P.C., m. s., P.S.), 11 887, 31 ELUS (23 P.C., 4 P.S., 4 s. étiq.) ; maj. (M. Guyard, C.D.S., R.P.R., R.I.), 2 663.

Sortants : 21 P.C., 5 P.S., 5 div. g.

1971. — Insc. 21 013. — suff. expr. : 12 809 ; Un. dém. (M. Figuères, P.C.). 10 379 ; maj. (M. Guyard), 2 430.

◆ MEUDON

Ins. : 31 160 ; suff. expr. 20 996. — Maj. (M. Gauer, R.I., m. s., cent g., C.D.S., R.P.R.), 9 860 ; Un. g. (M. Neuville, P.S., P.C., P.S.U.), 8 364 ; écologie (M. Delpit), 2 772. BALL.

1971. — Ins. : 26 658 ; suff. expr. : 16 442 ; Un. dém. (M. Neuville, C.I.R.), 5 725 ; C.N.I.P., mod., Cent. dém., soc. (M. Gauer, C.N.I.P.), 5 701 ; maj. (M. Labbé, U.D.R.), 4 222 ; ext. g., 794.

◆ MONTROUGE

Ins. : 25 197 ; suff. expr. : 17 558. — Maj. (M. Ginoux, dép., C.N.I., m. s., R.I., R.P.R., C.D.S.), 9 831, 33 ELUS (33 mod. moj.) ; Un. g. (M. Amar, P.C., P.S.), 7 727.

Sortants : 29 act. loc. et cent., 4 P.S.

1971. — Ins. : 26 237 ; suff. expr. : 17 125 ; Act. loc. et soc. (M. Ginoux, cent.), 11 796 ; Un. dém. (Mme Dolfi, P.C.), 5 329.

◆ NEUILLY-SUR-SEINE

Ins. : 38 170 ; suff. expr. : 23 011. — Maj. (M. Peretti R.P.R., m.s., R.I., C.D.S.), 18 201. 37 ELUS (15 R.P.R 7 R.I. 6 C.D.S., 2 C.N.I., 1 Rad., 6 s. étiq) ; Un g. (M. de Montvalon, P.S., P.C., M.R.G.), 4 878.

Sortants : 16 R.P.R., 9 R.I., 6 C.D.S., 5 mod. maj. 1 mouv. dém.

1971. — Ins. : 37 056 ; suff. expr. : 20 464 ; maj. (M. Peretti, U.D.R.), 13 714 ; div. d. (Mme Teitgen), 3 928 ; Un. dém. (M. Kaldor, P.C.), 2 822.

◆ PUTEAUX

Ins. : 21 567 ; suff. expr. : 15 200. — Maj. (M. Ceccaldi-Raynaud, cons. gén. mod. maj., m.s., R.P.R., R.I., C.D.S.), 8 743. 31 ELUS (15 mod. maj., 7 R.P.R., 5 R.I., 4 C.D.S.) ; Un. g. (M. Ginter, P.C., P.S.), 5 154 ; div. g. (M. Dardel, sén.), 1 303.

Sortants : 21 div. g., 7 R.P.R., 1 Rad., 1 cent., 1 R.I.

1971. — Ins. : 22 681 ; suff. expr. : 15 991 ; mod. maj., U.D.R., cent. (M. Ceccaldi-Raynaud, mod. maj.), 7 450 ; Un. dém. (M. Ginter, P.C.), 5 129) ; div. g. (M. Dardel, soc.), 2 194) ; div. g. (M. Boutissou, soc.), 1 218.

◆ RUEIL-MALMAISON

Ins. : 38 162 ; suff. expr. : 27 857. — Maj. (M. Baumel, dép., prés. cons. gén., R.P.R., m.s., R.I., C.D.S.), 13 524 ; Un. g. (M. Duffour, P.C., P.S.), 11 059 ; écologie (M. Lecœur), 3 274. BALL.

1971. — Ins. : 32 080 ; suff. expr. : 22 498 ; maj. (M. Baumel, U.D.R.), 11 338 ; Un. g. (M. Duffour, P.C.), 6 915 ; div. (M. Tamalet), 4 245.

◆ SURESNES

Ins. : 22 826 ; suff. expr. : 15 085. — Un. g. (M. Pontillon, cons. gén., P.S., m.s., P.C.), 9 646. 31 ELUS (13 P.S., 13 P.C., 5 s. étiq.) ; maj. (M. Bara, R.P.R., R.I., C.D.S.), 5 439.

Sortants : 14 P.S., 13 P.C., 4 s. étiq., 2 Rad.

1971. — Ins. : 23 571 ; suff. expr. : 15 099 ; Un. dém. (M. Pontillon, P.S.), 9 658 ; maj. (M. Maleyx), 5 440.

BOIS-COLOMBES

Ins. : 17 086 ; suff. expr. : 11 548. — Maj. (M. Tricon, cons. gén., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S.), 7 024. 27 ELUS (6 R.P.R., 18 mod maj., 3 cent.) ; Un. g. (M. Galsbert, P.S., P.C.), 4 450.

Sortants : 17 mod. maj. ; 6 R.P.R. ; 3 cent. ; 1 R.I.

1971. — Ins. : 17 031 ; suff. expr. : 10 191 ; maj. (M. Tricon, U.D.R.), 5.513 ; Un. dém. (Mme Henry, P.C.), 2 904 ; sans étiq. (M. Roussel), 1 743.

BOURG-LA-REINE

Ins. : 11 791 ; suff. expr. : 8 207. — Maj. (M. Nomblot, cons. gén. cent., R.P.R.), 3 878 ; Un. g. (M. Forette, P.C., P.S., P.S.U.), 2 547 ; écologie (M. Fraiu), 1 776. BALL.

M. Thieulin, C.D.S., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 11 104 ; suff. expr. : 6 733 ; maj. (M. Thieulin, mod.), 3 489 ; sans étiq. (M. Drouot, cent. g.), 1 726 ; Un. dém. (Mme Guillon, P.C.), 1 487.

CHATILLON

Ins. : 17 244 ; suff. expr. : 12 086. — Un. g. (M. Le Dauphin, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 6 000 ; maj. (M. Marzeaud, anc. min., R.P.R., C.D.S.), 4 761 ; maj. (M. Germond, R.I.), 767 ; div. g. Mme Caunellie), 559. BALL.

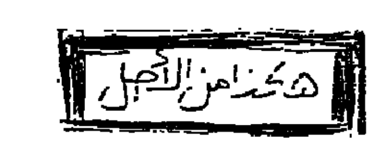
1971. — Insc. : 14 609 ; suff. expr. : 10 001 ; Un. dém. (M. Bailleux, P.C.), 5 225 ; maj. (M. Colson, sans étiq.). 4 750.

CHAVILLE

Ins. : 12 680 ; suff. expr. : 9 053. — Maj. (M. Moulier, mod. maj., m. s., R.P.R., R.I.), 4 645 ; 27 ELUS (15 mod. maj., 10 R.P.R., 2 R.I.) ; P.S. (M. Dieuset, P.S.), 2 891 ; P.C. (M. Bicocchi, P.C.), 1 528.

Sortants : 10 R.P.R., 2 R.I. 15 act. loc.

1971. — Ins. : 10 953 ; suff. expr. : 6 874 ; maj. (M. Moulier, Cent. dém.), 3 573 ; Un. dém. (M. Ausserre, P.S.). 3 233.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans la région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES

Ins. : 14 889 ; expr. : 10 524 — Un. g. (M. Le Bail, P.S. - P.C.), 4 415 ; maj. (M. Dolivet, mod. maj., m.s., R.P.R., R.I., C.D.S.), 4 325 ; Evologie (M. Grielen), 1 819. BALL.

1971. — Ins. : 12 282 ; suff. expr. : 7 699 ; maj. (M. Dolivet, ex-P.S.), 4 471 ; Un. dém. (M. Simonet, CIR), 3 197.

GARCHES

Ins. : 9 780 ; suff. expr. : 6 705. — Maj. (M. Bodin, mod. maj., m.s. ; R.P.R.), 4 148. 27 ELUS (4 R.P.R., 23 mod. maj.) ; Un. g. (M. Kratovitch, P.S. ; P.C., GAM), 2 486.

Sortants : 4 R.P.R., 7 div. g., 16 s. étiq.

1971. — Ins. : 7 513 ; suff. expr. : 4 616 ; maj. (M. Le Rallec), act. loc.), 2 191 ; Un. dém. (M. Rabate, P.C.), 1 217 ; sans étiq. (M. Darras), 1 188.

LA GARENNE-COLOMBES

Ins. : 15 070 ; suff. expr. : 11 078. — Maj. (M. Catrin, mod. maj., m.s., R.P.R., R.I., cent.), 6 350. 27 ELUS (14 R.P.R., 9 mod. maj., 4 C.D.S.) ; Un. g. (M. Ridel, P.C. ; P.S.), 4 570.

Sortants : 14 R.P.R., 9 mod. maj., 4 C.D.S.

1971. — Ins. : 15 352 ; suff. expr. : 10 084 ; maj. (M. Guest, mod.), 5 750 ; Un. dém. (M. Ridel, P.C.), 2 701 ; act. loc. (M. Quemener, mod.), 1 593.

Septembre 1971. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, M. Guest, décédé.

Ins. : 15 352 ; suff. expr. : 6 394 ; R.I. (M. Guest, fils du m. déc.), 3 952 ; P.C. (M. Ridel), 1 704 ; P.S. (M. Crimet), 738.

Janvier - février 1975. — Election *complémentaire destinée à pourvoir* les sièges de trois conseillers municipaux U.D.R., démissionnaires, dont le maire M. Fabbi.

Ins. : 15 386 ; suff. expr. : 8 108 ; maj. (M. Galan), 3 589 ; P.C. (M. Ridel), 2 371 ; P.S. (M. Biassette), 2 117.

MARNES-LA-COQUETTE

Ins. : 998 ; suff. expr., 790. — Maj. (M. Puydebois, mod. maj. m.s.), 476, 17 ELUS ; maj. (M. Albert), 235 ; Un. g. (M. Genoux, P.S., P.C.), 92.

Sortants : 1 mod. maj., 16 cent.

1971. — Ins. : 961 ; suff. expr. : 624 ; act. com. (M. Puydebois), 436 ; div. (M. Dechaux), 84 ; Un. rép. (M. Genoux, P.C.), 24.

LE PLESSIS-ROBINSON

Ins. : 13 886 ; suff. expr. : 9 745. — Un. g. (M. Gelly, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 6 227, 27 ELUS (16 P.C., 7 P.S., 4 s. étiq.) ; maj. (M. Perrin, C.D.S., R.P.R., R.I.), 3 471.

Sortants : 15 P.C., 12 s. étiq.

1971. — Ins. : 12 196 ; suff. expr. : 8 574 ; Un. dém. (M. Levol, P.C.), 4 825 ; maj. (M. Abano, U.D.R.), 3 722.

SAINT-CLOUD

Ins. : 17 616 ; suff. expr. : 11 678. — Maj. (M. Fourcade, min. de l'équipement, cons. gén., R.I., m. s., R.P.R., C.D.S.), 7 800, 27 ELUS (9 mod., 8 R.P.R., 5 R.I., 4 cent. g., 1 C.D.S.) ; Un. g. (M. Brisset, P.S., P.C.), 3 730.

Sortants : 12 R.P.R., 3 R.I., 12 cent.

1971. — Ins. : 15 932 ; suff. expr. : 10 692 ; Cent. (M. Chaveton, cent. dém.), 3 455 ; maj. (M. Fourcade, R.I.), 3 399 ; act. loc., P.S.U., P.S. (M. Fournier), 2 065 ; Un. dém. (M. Le Pors, P.C.), 1 155.

SCEAUX

Ins. : 13 345 ; suff. expr. : 9 304. — Maj. (M. Guldner, cons. gén., C.D.S., m. s., R.P.R., R.I.), 3 612 ; un. g. (M. Biros, P.S., P.C., M.R.G.), 3 224 ; act. loc. (M. Weber), 2 592. BALL.

1971. — Ins. : 11 769 ; suff. expr. : 7 083 ; act. mun. (M. Guldner, cent. dém.), 4 927 ; Un. dém. (M. de Meyenbourg, P.C.), 1 989.

SÈVRES

Ins. : 13 759 ; suff. expr. : 9 583. — Un. g. (M. Lenormand, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 4 977, 27 ELUS (12 P.C., 10 P.S., 2 P.S.U., 3 s. étiq.) ; maj. (M. Morice, C.D.S., R.P.R., R.I.), 4 606.

Sortants : 14 P.C., 13 P.S.

1971. — Ins. : 11 217 ; suff. expr. : 7 068 ; Un. dém. (M. Lenormand, P.C.), 3 139 ; Cent. dém. mod. (M. Fosset, cent. dém.), 1 977 ; maj. (M. Bruneau), 1 958.

VANVES

Insc. : 14 924 ; suff. expr. : 10 479. — Maj. (M. Roche, cons. gén. R.P.R., m. s., R.I., cent.), 5 160 ; P.S. (M. Thibault, P.S.), 3 009 ; P.C. (Mme Barriac (P.C.), 1 918 ; ext. g. (M. Pinato), 328. BALL.

1971. — Ins. : 15 314 ; suff. expr. : 9 873 ; maj. (M. Roche, U.D.R.), 4 487 ; Un. dém. (M. Michaut, P.C.), 3 969 ; ss étiq. (M. Soulivet), 1 423.

VAUCRESSON

Insc. : 5 080 ; suff. expr. : 3 340. — Maj. (M. Bruneau, R.I., m. s., R.P.R., mod.), 2 158, 23 ELUS (1 R.I., 22 mod.) ; Un. g. (M. Prunevieille, M.R.G., P.S., P.C.), 781 ; écol. (M. Baudouin), 573.

Sortants : 1 R.P.R., 22 mod.

1971. — Ins. : 4 357 ; suff. expr. : 2 563 ; maj. (M. Ganivet, U.D.R.), 1 148 ; ss étiq. (M. Roussel), 1 086 ; Un. dém. (M. Forest, P.C.), 278.

VILLE-D'AVRAY

Insc. : 6 549 ; suff. expr. : 4 371. — Maj. (M. Bazennerye, m. s., mod. maj.), 3 309, 27 ELUS (27 mod. maj.) ; Un g. (M. Desmergers, P.S., P.C.), 1 037.

Sortants : 26 cent., 1 mod. maj.

1971. — Insc. : 5 694 ; suff. expr. : 2 944 ; act. loc. (M. Bazennerye), 2 459 ; Un. dém. (M. Aroix, P.C.), 458.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Insc. : 12 114 ; suff. expr. : 9 019. — Maj. (M. Prévot, cons. gén., m. s., cent. maj.), 4 692, 27 ELUS (18 cent., 4 R.P.R., 5 mod.) ; Un. g. (M. Brunhes, P.C., P.S.), 4 322.

Sortants : 5 cent. g., 4 R.P.R., 18 cent.

1971. — Ins. : 10 560 ; suff. expr. : 7 635 ; maj. (M. Prévot, mod.), 4 744 ; Un. dém. (M. Brunhes, P.C.), 2 887.

SEINE-SAINT-DENIS

La gauche améliore ses résultats dans l'un des départements qui lui sont le plus favorables. Elle conforte sa position dans les communes déjà acquises de longue date, comme Saint-Ouen, où les voix du maire, M. Fernand Lefort, sénateur communiste, dépassent de 90 % des suffrages exprimés. Mieux encore, elle enlève, dès le premier tour, Sevran et Neuilly-Plaisance. Dans la première ville, M. André Toutain, maire et conseiller général, exclu du P.S., est largement battu par la liste d'union de la gauche conduite par M. Vergnaud (P.C.). Dans la seconde, M. Charles Cathala, sénateur et maire (mod. maj.), est défait par la liste conduite par M. Macé, conseiller général (P.C.).

Dans cinq villes, la lutte s'annonce particulièrement rude au deuxième tour en raison des scores de la gauche : Gagny, où M. Raymond Valent, député et maire R.P.R., est mis en ballottage par une liste de C.D.S. et de R.I. ; Noisy-le-Grand et Villepinte semblent à portée du parti communiste. A Neuilly-sur-Marne et, dans une moindre mesure, à Villemomble, le P.S. est le mieux placé.

Placée dans une certitude défensive, la majorité n'a qu'une raison de se réjouir : Le Bourget n'est pas tombé aux mains du P.C. et, malgré un *ballottage difficile, la partie est loin d'être* perdue pour M. Cadot, maire adjoint sortant (mod. maj.).

Par ailleurs, la majorité n'a pas pu concrétiser ses espoirs de revanche. A Rosny-sous-Bois, M. Roger Daviet, conseiller général et maire (P.C.), ne semble plus pouvoir être inquiété grâce à ses 1 500 voix d'avance. Enfin, Montfermeil est resté dans le camp de la gauche pour 133 voix. En 1971, déjà, la majorité avait échoué de 357 suffrages...

◆ BOBIGNY

Ins. : 20 529 ; suff. expr. : 13 025. — Un. g. (M. Valbon, prés. cons. gén., *P.C., m. s., P.S.), 9 179,* 33 ELUS (23 P.C., 6 P.S., 4 pers.) ; maj. (M. Trigona, R.P.R., R.I., mod. maj.), 3 846.

Sortants : 28 P.C., 4 P.S., 1 pers.

1971. — Ins. : 17 692 ; suff. expr. : 10 881 ; Un. dém. (M. Valbon, P.C.), 8 433 ; maj. (M. Tellier, U.D.R.), 2 448.

1974. — Mitterrand, 11 571 ; Giscard d'Estaing, 3 702.

◆ AUBERVILLIERS

Ins. : 32 274 ; suff. exp. : 20 636. Un. g. (M. Karman, cons. gén., P.C., m. s., P.S., P.S.U.), 14 804. 37 ELUS (28 P.C., 6 P.S., 2 pers., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Mignot, R.I., R.P.R., mod. maj.). 4 445 ; Ext. g. (M. Szpirko, ext. g.), 1 386.

Sortants : 31 P.C., 5 P.S., 1 pers.

1971. — Ins. : 30 625 ; suff. expr. : 19 097 ; Un. dém. (M. Karman, P.C.), 12 848 ; maj. (M. Champetier de Ribes, cent.), 4 308 ; ext. g. (M. Artiges), 1 941.

◆ AULNAY-SOUS-BOIS

Ins. : 39 386 ; suff. expr. : 23 751. — Un. g. (M. Ballanger, dép., P.C., m. s., P.S., rad. g., P.S.U.). 14 587, 37 ELUS (23 P.C., 9 P.S., 2 rad. g., 2 P.S.U., 1 pers.) ; maj. (M. Abrioux, R.P.R., mod. maj), 9 164.

Sortants : 19 P.C., 8 P.S., 6 rad. g., 4 pers.)

1971. — Ins. : 33 592 ; suff. expr. : 22 154 ; Un. dém. (M. Ballanger, P.C.), 12 485 ; maj. (M. Vandaele), 8 098 ; ext. g. (Mlle Baffier, P.S.U.), 1 651.

◆ BAGNOLET

Ins. : 18 608 ; suff. exp. : 11 827. — Un. g. (Mme Chonavel, dép., P.C., m. s., P.S., rad. g.), 7 594, 31 ELUS (20 P.C., 6 P.S., 4 pers., 1 rad. g.) ; maj. (M. Menier, R.I., R.P.R., C.D.S., mod. maj.), 4 233.

Sortants : 24 P.C., 6 P.S., 4 pers., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 18 036 ; suff. expr. : 10 625 ; Un. dém. (Mme Chonavel, P.C.), 6 690 ; maj. (M. Mayeur), 3 935.

◆ LE BLANC-MESNIL

Ins. : 25 330 ; suff. expr. : 17 244. — Un. g. (M. Fregossy, cons. gén. P.C. m. s. P.S., P.S.U., rad. g., gaull. opp.), 11 439, 33 ELUS (22 P.C., 6 P.S., 3 P.S.U., 1 rad. g., 1 gaull. opp., 1 pers.) ; maj. (M. Jacquelin, R.P.R., R.I., mod. maj.), 5 805.

Sortants : 25 P.C., 4 P.S., 3 pers., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 23 037 ; suff. expr. : 14 434 ; Un. dém. (M. Frégossy, P.C.), 8 852 ; maj. (M. Pelegri), 5 582.

◆ BONDY

Insc. : 27 761 ; suff. expr. : 16 997. — Un. g. (M. Fuzier, cons. gén., P.S., P.C.), 11 705, 33 ELUS (21 P.S., 12 P.C.) ; maj. (M. Brunelet, R.P.R., mod. maj.), 3 129 ; écol. (M. Coutelet, écol.), 2 163.

M. Coutrot, sén., P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.S., 1 P.C., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 26 335 ; suff. expr. : 18 165 ; Un. dém. (M. Coutrot, P.S.), 12 691 ; maj. (M. Brumelet, U.D.R.), 3 474.

◆ LA COURNEUVE

Insc. : 17 953 ; suff. expr. : 11 770. — Un. g. (M. Marson, sén., P.C., m. s., P.S.), 8 791, 31 ELUS (25 P.C., 6 P.S.) ; maj. M. Brizzi, R.I., R.P.R., mod. maj.), 2 979.

Sortants : 28 P.C., 3 P.S., 2 pers.

1971. — Ins. : 18 010 ; suff. expr. : 11 680 ; Un. dém. (M. Houdremont, P.C.), 8 193 ; maj. (M. Lebel), 3 487.

Mars 1973. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège de Jean Houdremont, P.C., maire, décédé.

Ins. : 16 652 ; suff. expr. : 13 187 ; P.C. (M. Orazi), 8 536 ; maj. (Mlle Delort, U.D.R.), 4 651.

◆ DRANCY

Insc. : 37 826 ; suff. expr. : 25 114. — Un. g. (M. Nilès, dép., P.C., m. s., P.S., rad. g.), 19 951, 37 ELUS (27 P.C., 5 P.S., 4 pers., 1 rad. g.) ; maj. (M. Perriniaux, mod. maj., R.P.R., R.I.), 5 163.

Sortants : 30 P.C., 4 pers., 3 P.S.

1971. — Ins. : 36 334 ; suff. expr. : 23 146 ; Un. dém. (M. Nilès, P.C.), 17 038 ; maj. (M. Daniel), 6 108.

◆ ÉPINAY-SUR-SEINE

Insc. : 25 371 ; suff. expr. : 15 990. — Un. g. (M. Bonnemaison, cons. gén., P.S., m. s., P.C., rad. g.), 10 155, 33 ELUS (17 P.S., 14 P.C., 1 rad. g., 1 pers.) ; maj. (M. Terranova, R.P.R., R.I., mod. maj.), 5 715.

Sortants : 14 P.S., 14 P.C., 4 pers., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 22 552 ; suff. expr. : 15 873 ; Un. dém. (M. Bonnemaison, P.S.), 10 217 ; maj. (M. Bonneville, U.D.R.), 5 656.

◆ GAGNY

Insc. : 21 444 ; suff. expr. : 15 601. — Un. g. (M. Favretto, P.C., P.S.), 7 285 ; maj. (M. Valenet, dép., cons. gén., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S., mod. maj.), 6 706 ; div. d. (M. Freschard, C.D.S., R.I., mod. maj.), 1 610. BALL.

1971. — Ins. : 18 571 ; suff. expr. : 12 766 ; maj. (M. Valenet, U.D.R.), 6 500 ; Un. dém. (M. Laubin, P.S.), 6 266.

◆ LIVRY-GARGAN

Insc. : 20 348 ; suff. expr. : 13 700. — Un. g. (M. Vincent, cons. gén., P.S., m. s., P.C., rad. g.), 10 019, 31 ELUS (20 P.S., 8 P.C., 3 rad. g., 2 pers.) ; maj. (M. Perfetti, R.I., R.P.R., mod. maj.), 3 681.

Sortants : 20 P.S., 6 div. g., 3 rad. g., 2 rad.

1971. — Ins. : 18 222 ; suff. expr. : 12 391 ; P.S. - rad. (M. Vincent, P.S.), 6 508 ; P.C. (M. Lerat), 3 154 ; maj. (M. Gros, Cent. dém.), 2 729.

◆ MONTREUIL

Ins. : 55 130 ; suffr. expr. : 34 134. — Un. g. (M. Dufriche, P.C., m. s., P.S., rad. g.), 22 521. 39 ELUS (24 P.C., 9 P.S., 4 pers., 2 rad. g.) ; maj. (M. Moret, R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj.), 11 613.

Sortants : 24 P.C., 7 P.S., 2 pers.

1971. — Ins. : 52 153 ; suff. expr. : 32 774 ; Un. dém. (M. Grégoire, P.C.), 19 796 ; maj. (M. Verdier, Cent. dém.), 12 978.

1974. — Mitterrand, 26 915 ; Giscard d'Estaing, 15 717.

◆ NOISY-LE-GRAND

Ins. : 15 517 ; suffr. expr. : 11 491. — Maj. (M. Serelle, cons. gén., mod. maj., m. s., R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj), 4 569 ; Un. dém. (Mme Goutmann, sén., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 3 628 ; P.S. (M. Colomer, P.S., div. g.), 3 294. BALL.

1971. — Ins. : 11 981 ; suff. expr. : 8 423 ; maj. (M. Serelle, cent.), 5 182 ; Un. dém. (M. Bezzerer, P.C.), 3 222.

◆ NOISY-LE-SEC

Ins. : 21 678 ; suffr. expr. : 13 670. — Un. g. (M. Gouhier, dép., P.C., m. s., P.S., rad. g.), 8 565. 31 ELUS (17 P.C., 9 P.S., 5 rad. g.) ; maj. (M. Enjalric, mod. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 946 ; ext. g. (M. Roger, ext. g.), 1.159.

Sortants : 16 P.C., 9 P.S., 5 rad. g., 1 pers.

1971. — Ins. : 18 733 ; suff. expr. : 12 558 ; Un. dém. (M. Quatremaire, P.C.), 7 443 ; maj. (M. Chevalier, U.D.R.), 5 107.

◆ PANTIN

Ins. : 24 320 ; suffr. expr. : 15 469. — Un. g. (M. Lainat, P.C., m. s., P.S., rad. g.), 9 618. 33 ELUS (19 P.C., 11 P.S., 2 pers., 1 rad-g.) ; maj. (M. Boyer, cent. g., R.P.R., R.I., C.D.S.), 5 851.

Sortants : 22 P.C., 9 P.S., 2 pers.

1971. — Ins. : 23 842 ; suff. expr. : 15 107 ; Un. gauche (M. Lainat, P.C.), 8 535 ; maj. (M. Desmaret, U.D.R.), 4 548 ; rad. soc. (M. Falcon), 2 024.

◆ ROSNY-SOUS BOIS

Ins. : 19 423 ; suffr. expr. : 13 347. — Un. g. (M. Daviet, cons. gén., P.C., m. s., P.S., rad. g., P.S.U.), 7 423. 31 ELUS (18 P.C., 8 P.S., 3 pers., 1 P.S.U., 1 rad. g.) ; maj. (M. Drobecq, mod. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 5 924.

Sortants : 20 P.C., 8 P.S., 2 pers., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 15 813 ; suff. expr. : 9 748 ; Un. dém. (M. Daviet, P.C.), 1 808 ; maj. (M. Irnheit, U.D.R.), 3 287 ; cent. (M. Counil), 1 700 ; ext. g. (M. Le Toquin, P.S.U.), 753.

◆ SAINT-DENIS

Ins. : 43 386 ; suffr. expr. : 27 166. — Un. g. (M. Berthelot, dép., P.C., m. s., P.S., P.S.U.), 20 515. 39 ELUS (29 P.C., 7 P.S., 2 pers., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Banse, R.P.R., mod. maj.), 6 651.

Sortants : 29 P.C., 5 P.S., 3 pers.

1971. — Ins. : 43 072 ; suff. expr. : 26 398 ; Un. dém. (M. Gillot, P.C.), 18 432 ; maj. (M. Halgrin, U.D.R.), 5 518 ; ext. g. (M. Pallier, P.S.U.), 2 448.

◆ SAINT-OUEN

Ins. : 24 199 ; suffr. expr. : 13 894. — Un. g. (M. Lefort, sén., P.C., m. s., P.S.), 12 575. 33 ELUS (24 P.C., 6 P.S., 3 pers.) ; ext. g. (Mlle Loew, ext. g.), 1 319.

Sortants : 26 P.C., 5 P.S. 1 pers.

1971. — Ins. : 24 761 ; suff. expr. : 16 054 ; Un. dém. (M. Le Fort, P.C.), 12 733 ; maj. (M. Montmorency, U.D.R.), 3 321.

◆ SEVRAN

Ins. : 15 200 ; suff. expr. : 11 139. — Un. g. (M. Vergnaud, P.C., P.S., mod. g., P.S.U.), 5 726, 31 ELUS (14 P.C., 14 P.S., 2 P.S.U., 1 rad. g.) ; div. g. (M. Toutain, cons. gén., div. g., m. s.), 3 887 ; maj. (M. Veretan, R.P.R., R.I., mod. maj.), div. d.), 1 526.

Sortants : 20 mod. maj., 7 P.S.

1971. — Ins. : 10 225 ; suff. expr. : 6 646 ; soc. (M. Toutain), 2 923 ; P.C. (M. Thirault), 2 458 ; maj. (M. Yeretan, U.D.R.), 1 257.

◆ STAINS

Ins. : 17 338 ; suff. expr. : 9 817. — Un. g. (M. Bordes, P.C., m. s., P.S.), 9 817, 31 ELUS (22 P.C., 7 P.S., 2 per.).

Sortants : 24 P.C., 4 P.S., 3 pers.

1971. — Ins. : 15 886 ; suff. expr. : 10 669 ; Un. dém. (M. Bordes, P.C.), 8 077 ; maj. (M. Debrune), 2 592.

LE BOURGET

Ins. : 6 076 ; suff. expr. : 4 462. — Maj. (M. Cadot, adj. s., mod. maj., div g.). 2 039 ; Un. g. (M. Gonzalez, cons. gén., P.C., P.S., rad. g.), 1 806 ; div. d. (M. Patin, div. d., mod. maj.), 601. BALL.

M. Houyoux, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 5 562 ; suff. expr. : 3 813 ; Un. dém. (M. Jacquemot, P.C.), 1 523 ; div. g. (M. Houyoux), 1 510 ; mod. (M. Patin), 753.

CLICHY-SOUS-BOIS

Ins. : 9 554 ; suff. expr. : 6 289. — Un. g. (M. Dechamps, P.C., m. s., P.S., rad. g.), 4 240, 27 ELUS (15 P.C., 9 P.S., 3 pers.) ; maj. (M. Copin, R.I., R.P.R., C.D.S., mod. maj.), 1 972.

Sortants : 15 P.C., 8 P.S., 4 pers.

Ins. : 2 069 ; suff. expr. : 1 654.

1971. — Ins. : 7 406 ; suff. expr. : 4 968 ; Un. dém. (M. Dechamps, P.C.), 2 991 ; maj. (M. Copin), 1 858.

COUBRON

— Maj. (M. Corlin, mod. maj., m. s., R.P.R., mod. maj.), 876, 21 ELUS (20 mod. maj., 1 R.P.R.) ; Un. g. (M. Fortin, P.C., P.S., P.S.U.), 751.

Sortants : 17 mod. maj.

1971. — Ins. : 1 239 ; suff. expr. : 965 ; maj. (M. Corlin), 431 ; P.C. (M. Fortin), 326 ; P.S. (M. Caleyrand), 198.

DUGNY

Ins. : 4 071 ; suff. expr. : 2 929. — Un. g. (M. Lacan, P.C., m. s., div. g.), 1 502, 23 ELUS (19 P.C., 4 div. g.) ; maj (M. Larivière, mod. maj.). 1 424.

Sortants : 19 P.C., 2 div. g.

1971. — Ins. : 3 551 ; suff. expr. : 2 452 ; Un. dém. (M. Lacam, P.C.), 153 ; soc. (M. Vormus), 897.

GOURNAY-SUR-MARNE

Ins. : 2 811 ; suff. expr. : 2 176. — Maj. (M. Ringot, mod. maj., m. s., R.P.R., C.D.S.), 1 325. 23 ELUS (19 mod. maj., 2 R.P.R., 2 C.D.S.) ; Un g. (M. Saintpolys, P.C., P.S., div. g.), 814.

Sortants : 23 mod. maj.

1971. — Ins. : 2 318 ; suff. expr. : 1 713 ; maj. (M. Ringot, act. loc.), 1 173 ; Un. g. (M. Mercadier, P.C.), 511.

L'ILE-SAINT-DENIS

Ins. : 3 429 ; suff. expr. : 2 592 — Un. g (Mme Andros, cons. gén. P.C., m. s., P.S., rad. g.), 1 818, 23 ELUS (14 P.C., 4 P.S., 4 pers., 1 rad. g.) ; maj. (M. Tessier, mod. maj., R.P.R.), 746.

Sortants : 17 P.C., 6 pers.

1971. — Ins. : 2 987 ; suff. expr. : 2 252 ; Un. dém. (M. Sotura, P.C.), 1 849 ; maj. (M. Payen), 397.

LES LILAS

Ins. : 11 618 ; suff. expr. : 8 200. — Maj. (M. Rabeyrolles, cons. gén., mod. maj., m. s., R.I., C.D.S., mod. maj.), 4 688, 27 ELUS (14 mod. maj., 6 R.P.R., 4 R.I., 3 C.D.S.) ; Un. g. (M. Barbe, P.C., P.S., div. g.), 3 476.

Sortants : 13 mod. maj., 5 R.P.R., 4 R.I., 3 C.D.S., 2 rad.

1971. — Ins. : 10 222 ; suff. expr. : 6 818, mod. (M. Rabeyrolles), 2 803 ; Un. dém. (M. Barbe, P.C.), 2 037 ; maj. (M. Bellot, U.D.R.), 1 044 ; div. g. (M. Donadieu), 907.

MONTFERMEIL

Ins. : 9 875 ; suff. expr. : 7 571. — Un. g. (M. Rosenblatt, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 3 834, 27 ELUS (18 P.C., 9 P.S.) ; maj. (M. Premat, mod maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 701.

Sortants : 18 P.C., 8 P.S.

1971. — Ins. : 8 696 ; suff. expr. : 6 353 ; Un. dém. (M. Rosenblatt, P.C.), 3 247 ; maj. (Mme Simon), 3 098.

NEUILLY-PLAISANCE

Ins. : 9 791 suff. expr. : 6 957. — Un. g. (M. Macé, cons. gén., P.C., P.S., P.S.U., rad. g.), 3 615. 27 ELUS (11 P.C., 11 P.S., 2 P.S.U., 2 pers., 1 rad. g.) ; maj. (M. Cathala, sén., mod. maj. m. s., R.P.R., R.I.), 3 314.

Sortants : 15 mod. maj., 8 RPR. 4 C.D.S.

1971. — Ins. : 9 598 ; suff. expr. : 5 988 ; maj. (M. Cathala, cent.), 3 443 ; Un. dém. (M. Tichit, P.C.), 2 586.

NEUILLY-SUR-MARNE

Ins. : 13 418 ; suff. expr. : 9 571. — P.S. (M. Maheas, cons. gén., P.S., div. g.), 3 881 ; Un. dém. (M. Sens, P.C., P.S.U., rad. g.), 2 865 ; maj. (M. Morin, R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj.), 2 835. BALL.

M. Kremser, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 9 390 ; suff. expr. : 6 616 ; ind. (M. Chassagne), 3 450 ; Un. g. (M. Niveaux, P.C.), 3 145

PAVILLONS-SOUS-BOIS

Ins. : 10 993 ; suff. expr. : 7 791. — Un. g. (M. Daire, cons. gén., P.S., m. s., P.C., div. g.), 4 637. 27 ELUS (14 P.S., 10 P.C., 3 div. g.) ; maj. (M. Laurent, R.P.R., mod. maj.), 3 110.

Sortants : 16 P.S., 6 P.C., 5 div. g.

1971. — Ins. : 10 672 ; suff. expr. : 6 893 ; P.S. (M. Daire), 2 583 ; maj. (M. Laurent, U.D.R.), 2 445 ; P.C. (M. Esnault), 1 850.

PIERREFITTE

Ins. : 11 362 ; suff. expr. : 7 892. — Un. g. (M. Bioton, P.C., m. s., P.S.), 5 280. 27 ELUS (19 P.C., 8 P.S.) ; maj. (M. Deshayes, mod. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.). 2 557.

Sortants : 21 P.C., 3 P.S., 3 div. g.

1971. — Ins. : 9 966 ; suff. expr. : 6 647 ; Un. dém. (M. Préville, P.C.), 3 915 ; maj. (M. Sainte-Marie), 2 644.

PRÉ-SAINT-GERVAIS

Ins. : 7 686 ; suff. expr. : 5 061. — Un. g. (M. Debarge, P.S., P.C., rad. g.), 2 712. 27 ELUS (16 P.S., 10 P.C., 1 rad. g.) ; div. g. (M. Alpaerts, div. g.), 1 429) ; maj. (M. Coenen, mod. maj., R.P.R.), 879.

M. Blanquet, P.S., m. s., ne se représentait pas

Sortants : 19 P.S., 7 cent. g.

1971. — Ins. : 8 333 ; suff. expr. : 5 569 ; soc. (M. Blanquet), 2 576 ; Un. dém. (M. Paumier, P.C.), 1 857 ; maj. (M. Multon), 1 128.

LE RAINCY

Ins. : 8 945 ; suff. expr. : 6 133. — Maj. (M. Mège, cons. gén., mod. maj., m. s.), R.P.R., R.I., C.D.S.), 4 146. 27 ELUS (19 mod maj., 3 R.P.R., 3 R.I., 2 C.D.S.) ; Un. g. (Mlle Barbier, P.S., P.C., P.S.U.), 1 956

Sortants : 23 mod. maj., 2 R.I., 1 R.P.R., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 8 771 ; suff. expr. : 5 188 ; maj. (M. Doudey, ind. act. loc.), 3 937 ; Un. dém. (M. Pompilio, P.C.), 1 229.

Septembre 1976. — Election complémentaire pour les sièges de deux conseillers décédés, dont le maire, M. Doudey.

Ins. : 8 664 ; suff. expr. : 3 228 ; maj. (MM. Bernard et Leloup), 1 415 et 1 417 ; Un. g. (MM. Vie, P.C., et Carille, P.S.), 1 089 et 1 105 ; intérêts communaux (MM. Goursaud et Le Bras), 711 et 710.

ROMAINVILLE

Ins. : 14 741 ; suff expr. : 9 560. — Un g. (M Machelart, P.C., m. s., P.S., rad. g., div g.), 6 899. 27 ELUS (19 P.C., 5 P.S., 2 rad g., 1 div g.) ; maj. (M Duche, R.P.R., R.I., mod. maj.), 2 660

Sortants : 21 P.C., 4 P.S., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 13 896 ; suff expr. : 9 078 ; Un. dém (M. Machelart), 5 583 ; maj. (M. Lanusse, U.D.R.), 3 485.

TREMBLAY-LÈS-GONESSE

Ins. : 13 162 ; suff expr : 9 372 — Un. g. (M. Prudhomme cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 6 876. 27 ELUS (21 P.C., 6 P.S.) ; maj (M. Coelembier, mod maj., R.P.R. R.T.), 2 461

Sortants : 21 P.C., 4 P.S., 2 pers.

1971. — Ins. : 9 487 ; suff. expr. : 6 716 ; Un. dém. (M. Prud'homme, P.C.), 4 833 ; maj. (M. Collembier), 1 871.

VAUJOURS

Ins. : 2 528 ; suff. expr. : 1 846 — Maj. (M. Grosmaire, mod. maj., m. s., R.I.), 1 094, 23 ELUS (22 mod. maj., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Deleuze, P.C., P.S., P.S.U., div. g.), 735

Sortants : 23 mod. maj.

1971. — Ins. : 2 467 ; suff. expr. : 1 787 ; mod. (M. Petit), 638 ; Un. dém. (M. Gachon, P.C.), 525 ; maj. (M. Klebek, U.D.R.), 411 ; ext. g. (M. Barès), 195.

Janvier 1976. — Election complémentaire pour le siège de M. Petit, mod. de tendance R.I., maire, décédé.

Ins. : 2 528 ; suff. expr. : 1 308 ; R.I. (M. Gelé), 653 ; P.C. (M. Crétineau), 519 ; M. Pibaume (sans étiq., 136.

VILLEMONBLE

Ins. : 17 843 ; suff. expr. : 12 956. — Maj. (M. Calmejane, anc. dép., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S., mod. maj.), 5 362 ; P.S. (M. Maitrias, P.S.), 3 568 ; Un. dém. (Mme Seron, P.C., P.S.U., rad. g., div. g.), 2 198 ; mod. maj. (M. Tabaro, anc. c. m., mod. maj.), 1 818. BALL.

1971. — Ins. : 15 996 ; suff. expr. : 10 782 ; maj. (M. Calmejane, U.D.R.), 5 386 ; Un dém. (M. Casérès, P.C.), 3 125 ; cent. (M. Laroche), 2 286.

VILLEPINTE

Ins. : 8 706 ; suff expr. : 6 179. — Un. g. (M. Baraglioli, P.C., P.S., rad. g., pers.), 2 905 ; maj. (M. Lefort, cons. gén., R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 2 858 ; div. g. (M. Louis, div. g.), 397. BALL.

1971. — Ins. : 6 161 ; suff. expr. : 4 359 ; maj. (M. Lefort, U.D.R.), 2 188 ; Un. dém. (M. Vallet, P.C.), 1 254 ; soc. (M. Announ), 912.

VILLETANEUSE

Ins. : 4 232 ; suff. expr. : 2 481. — Un. g. (Mme Petitot, P.C., m. s., P.S., pers.), 2 440, 23 ELUS (15 P.C., 5 P.S., 3 pers.).

Sortants : 19 P.C., 4 pers.

1971. — Ins. : 3 410 ; suff. expr. : 2 635 ; Un. dém. (Mme Petitot, P.C.), 1 885 ; maj. (M. Simon), 744.

(Lire la suite page 8.)

Dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

VAL-DE-MARNE

Communes acquises à la majorité
La majorité en tête
Communes acquises au parti communiste
Communes acquises à la gauche non communiste
Communes où la gauche est en tête

HAUTS-DE-SEINE
PARIS
SEINE-ST-DENIS
VAL-DE-MARNE

◆ CRÉTEIL

Ins.: 32 411 ; suff. expr.: 22 792. — Maj. (M. Billotte, dép., R.P.R., m. s., R. I., C.D.S. mod. maj.), 7 278 ; U.G.S.D. (M. Cathala, cons. gén., P.S., rad. g.), 6 741 ; Un. dém. (M. Germa, P.C., prés. cons. gén., P.S.U., gaull. opp., F.P.), 6 088 ; act. com. (M. Renaud, adj. s.), 2 685. BALL.

1971. — Ins. : 21 953 ; suff. expr. : 13 078 ; maj. (M. Billotte, U.D.R.), 7 856 ; Un. dém. (M. Germa, P.C.), 5 222.

1974. — Mitterrand, 10 681 : Giscard d'Estaing, 9 061.

◆ ALFORTVILLE

Ins. : 23 064 ; suff. expr. : 15 412. — Un. g. (M. Franceschi, dép., cons. gén., P.S., m. s.), 11 449, 31 ELUS (17 P.S., 8 P.C., 5 pers., 1 rad. g.) ; maj. (M. Bittler), 3 963.

1971. — Ins. : 20 763 ; suff. expr. : 14 943 ; P.S. (M. Franceschi), 7 857 ; P.C. (M. Chassaing), 3 576 ; Int. comm. (M. Bleuse), 2 662 ; Ext. g. (M. Polive), 848.

◆ CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ins. : 41 231 ; suff. expr. : 26 730. — Un g. (M. Bargero, cons. gén., P.C., m. s.), 15 508, 39 ELUS (25 P.C., 11 P.S., 1 P.S.U., 2 pers.) ; Maj. (M. Delforges), 11 222.

Sortants : 26 P.C., 6 non ins., 5 P.S.

1971. — Ins. : 36 917 ; suff. expr. : 25 303 ; Un. dém. (M. Talamoni, P.C.), 13 215 ; maj. (M. Lasne, U.D.R.), 9 101 ; act. comm. (M. Cazabat), 2 887.

Juin 1975. — Election complémentaire à la suite du décès du maire, M. Talamoni, P.C.

Ins. : 41 446 ; suff. expr. : 21 262 ; P.C. - P.S. 14 358 ; act. mun. (U.D.R., R.I., C.N.I., Cent. dém., réf.), 5 009 ; P.S.U., 1 895.

1974. — Mitterrand, 20 711 ; Giscard d'Estaing, 13 203.

1971. — Ins. : 21 853 ; suff. expr. : 15 001 ; Un. dém. (M. Dupuy, P.C.), 9 562 ; maj. (M. Ducoup, U.D.R.), 5 439.

◆ CHOISY-LE-ROI

Ins. : 22 256 ; suff. expr. : 14 541. — Un g. (M. Dupuy, dép., P.C., m. s.), 9 721, 31 ELUS (20 P.C., 5 P.S., 5 pers., 1 P.S.U.) : maj. (M. Chupin), 4 820.

Sortants : 20 P.C., 8 non-inscrits, 5 P.S.

◆ FONTENAY-SOUS-BOIS

Insc. : 28 576; suff. expr. : 20 302. — Un. g. (M. Bayeurte, cons. gén., P.C., m. s.), 11 247, 33 ELUS (17 P.C., 9 P.S., 4 rad. g., 2 P.S.U., 1 pers.) ; maj. (M. Didier, s. étiq.), 8 134 ; écol. (M. Rigaux), 1 421.

Sortants : 15 P.C., 7 P.S., 4 rad. g., 1 s. étiq.

1971. — Ins. : 24 232 ; suff. expr. : 17 826 ; Un. dém. (M. Bayeurte, P.C.), 9 424 ; maj. (M. Vivien, U.D.R.), 6 418 ; cent. (M. Steltzlen, Cent. dém.), 1 984.

◆ L'HAY-LES-ROSES

Ins. : 16 844 ; suff. expr. : 12 002. — Un. g. (M. Tabanou, cons. gén., P.S., m. s.), 8 583, 31 ELUS (18 P.S., 8 P.C., 5 pers.) ; maj. (M. Gatel), 3 419.

Sortants : 19 P.S., 8 s. étiq.

1971. — Ins. : 13 500 ; suff. expr. : 9 136 ; P.S. (M. Tabanou), 6 575 ; P.C. (M. Citerne), 2 537.

◆ IVRY-SUR-SEINE

Ins. : 32 199 ; suff. expr. : 20 058. — Un. g. (M. Laloë, P.C., m. s.), 20 058, 37 ELUS (28 P.C., 4 P.S., 5 pers.).

Sortants : 28 P.C., 5 s. étiq., 2 P.S.

1971. — Ins. : 31 159 ; suff. expr. : 19 936 ; Un. dém. (M. Laloë, P.C.), 15 437 ; maj. (M. Vallat, U.D.R.), 4 499.

1974. — Mitterrand, 19 794 ; Giscard d'Estaing, 7 496.

◆ MAISONS-ALFORT

Ins. : 33 345 ; suff. expr. : 24 147. — Maj. (M. Nectoux, cons. gén., R.I., m. s.), 13 510, 35 ELUS (16 R.P.R., 9 R.I., 7 C.D.S., 3 mod. maj.) ; Un. g. (M. Johan, P.C., P.S., P.S.U., rad. g.), 10 637.

Sortants : 13 R.P.R., 8 R.I., 6 C.D.S., 2 s. étiq.

1971. — Ins. : 30 556 ; suff. expr. : 19 748 ; maj. (M. Nectoux, R.I.), 10 918 ; (M. Mireille, P.C.), 5 640 ; act. loc. (M. Baudot), 3 190.

◆ SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Ins. : 47 534 ; suff. expr. : 33 241. — Maj. (M. Beaumont, R.I.), 14 621 : maj. (M. Noël, anc dep., div. g., m. s.), 7 657 ; Un. g. (M. Hourlez, P.C.), 11 063. BALL.

1971. — Ins. : 45 210 ; suff expr. : 26 451 ; maj. (M. Noël), 12 083 ; Un. g. (M. Brigant), 7 894 ; Cent. (M. Bergerioux), 6 474.

1974. — Giscard d'Estaing, 22 445 ; Mitterrand, 15 325.

◆ VILLEJUIF

Ins. : 26 768 ; suff. expr. : 18 749. — Un. g. (M. Dolly, P.C., m. s.), 14 156, 35 ELUS (26 P.C., 7 P.S., 2 pers.) ; Maj. (M. Jan), 4 593.

Sortants : 27 P.C., 6 P.S.

1971. — Ins. : 25 041 ; suff. expr. : 16 222 ; Un. dém. (M. Dolly, P.C.), 11 206 ; maj. (M. Guimard, U.D.R.), 5 016.

◆ VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Ins. : 16 857; suff. expr. : 13 196. — Un g. (M. Gaudon, sén., P.C.), 6 885, 31 ELUS (14 P.C., 8 P.S., 3 rad. g., 2 P.S.U., 4 pers.) ; Maj. (M. Faisse, M.D.S.F., m. s.). 5 311.

Sortants : 13 cent., 12 M.D.S.F., 4 s. étiq.

1971. — Ins. : 17 031 ; suff. expr. : 12 752 ; P.D.S. (M. Faisse), 6 772 ; Un. dém. (M. Gaudon, P.C.), 5 980.

◆ VINCENNES

Ins. : 26 652; suff. expr. : 19 793. — Maj. (M. Clouet, cons. gén., R.I., m. s.), 12 419, 33 ELUS (R.I., R.P.R., C.D.S., mod. maj.) ; Un. g. M Hovnanian, P.S.), 7 374.

Sortants : 11 R.I., 11 R.P.R., 10 s. étiq., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 30 490 ; suff. expr. : 17 760 ; maj. (M. Clouet, sout. U.D.R.-R.I.), 5 803 ; mod. (M. Bonnemain), 5 542 ; P.C. (M. Sicco), 3 388 ; P.S.-G.A.M.-C.I.R. (M. Jeanson), 3 027.

◆ VITRY-SUR-SEINE

Ins. : 45 347; suffr. expr. : 31 660. — Un. g. (M. Rosette, P.C., m. s.), 23 440, 39 ELUS (28 P.C., 8 P.S., 3 pers) ; maj. (M. De shoux), 8 220.

Sortants : 28 P.C., 5 P.S., 4 s. étiq.

1971. — Ins. : 37 919 ; suff. expr. : 24 811 ; Un. dém. (M. Rosette, P.C.), 16 322 ; maj. (M. Hantisse), 8 489.

1974. — Mitterrand, 22 845 ; Giscard d'Estaing : 11 026.

ABLON

Ins. : 3 826 ; suffr. expr. : 2 727. — Maj. (M. Poher, prés. du Sénat, cent., m. s.) 1 462. 23 ELUS : M. Gestin, P. S., 860; M. Sestini, un. dém., 405.

Sortants : 23 non insc.

1971. — Ins. : 3 572 ; suff. expr. : 2 479 ; Cent. (M. Poher), 1 199 ; act. loc. (M. Adnet), 721 ; P.C. (M. Binet), 493.

ARCUEIL

Ins. : 12 710 ; suffr. expr. : 9 250. — Un. g. (Mme Trigon, P.C., m. s.), 7 022, 27 ELUS (P.C., P.S.) ; maj. (M. Labelle, R.P.R., R.I., CNI, C.D.S., rad.), 2 228.

Sortants : 20 P.C., 5 div. g.

1971. — Ins. : 11 937 ; suff. expr. : 8 131 ; P.C. (M. Trigon), 4 926 ; ent. rep. (M. Lavelle), 2 186 ; Un. soc. (M. Vargin), 996.

BOISSY-SAINT-LÉGER

Ins. : 4 660 ; suffr. expr. : 3 430. — P.S. (M. Guillemard), 1 373 ; act. loc. (M. Martin) 1 037 ; Un. g. (M. Louis, P.C.), 782 ; act. loc. (M. Fournier), 233. BALL.

M. Rougagnou, maj. m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 2 852 ; suff. expr. : 2 106 ; div. g. (M. Cantonné, P.S.U.), 1 050 ; maj. (M Rougagnou), 1 050.

BONNEUIL-SUR-MARNE

Ins. : 7 913 ; suff. expr. : 5 954. — Un. g. (M. Ywanne, P.S., m. s.), 4 410, 27 ELUS (P.C., P.S., pers.) ; maj. (M. Martin, mod.), 1 522.

Sortants : 18 P.C., 5 P.S., 4 div. g.

1971. — Ins. : 6 133 ; suff. expr. : 4 608 ; Un. dém. (M. Arles, P.C.), 2 883 ; maj. (M. Ménard, mod.), 1 718.

BRY-SUR-MARNE

Ins. : 7 729 ; suff. expr. : 5 225. — Maj. (M. Audfray, C.D.S., m.s.), 2 986, 27 ELUS. : Un. g. (M. Maury), 2 239.

Sortants : 14 s. étiq., 4 C.D.S., 4 P.S., 2 Rad.

1971. — Ins. : 6 351 ; suff. expr. : 4 248 ; maj. (M. Laverrière), 1 710 ; cent. (M. Audfray), 1 510 ; P.C. (M. Tedeschi), 1.009.

CACHAN

Ins. : 15 249 ; suff. expr. : 10 798. — U.G.S.D. (M. Carat, sén., P.S., ind. s.), 5 979, 27 ELUS (P.S., Rad. g.) ; Un. dém. (M. Ropars, P.C., P.S.U.), 3 203 ; maj. (M. Scheltz), 1 616.

Sortants : 20 P.S., 3 Rad. g.

1971. — Ins. : 14 136 ; suff. expr. : 9 005 ; Act. dém. (M. Carlat, P.S.U.), 6 563 ; P.C. (M. Ropars), 2 286.

CHARENTON-LE-PONT

Ins. : 13 283 ; suff. expr. : 9 437. — Maj. (M Griotteray, R.I., anc. dép., m.s.), 5 535, 27 ELUS (R.I., R.P.R., C.D.S., mod. maj.) ; Un. g. (M. Guerry, P.C.), 3 769.

Sortants : 11 s. étiq., 5 R.I., 5 C.D.S., 2 R.P.R.

1971. — Ins. : 13 224 ; suff. expr. : 8 360 ; aut. g. (M. Guérin), 4 847 ; P.C. (M. Comet), 1 923 ; P.S. (M. Combes), 1 550

Janvier 1973 — Election complémentaire à la suite du décès du maire, M. Guerin.

Ins. : 12 407 ; suff. expr. : 7 298 ; maj. (M. Griotteray, R.I.), 4 292 ; Un g. (M. Comet, P.C.), 2 070 ; int. comm (M. Lephay, réf.), 639.

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Ins. : 7 862 ; suff. expr. : 5 759. — Maj. (M. Lafaille, mod. maj., m. s.), 2 923, 27 ELUS Un. g. (M. Allion, P.C.), 2 836.

Sortants : 21 mod. maj.

1971. — Ins. : 4 887 ; suff. expr. : 3 127 ; Act. mun. (M. Lafaille), 1 649 ; P.C. (M. Fichepain), 769 ; Act. loc. (M. Lobjeois), 693

CHEVILLY-LARUE

Ins. : 8 654 ; suff. expr. : 6 564. — Un. g. (M. Pettenati, P.C.), 3 349, 27 ELUS (P.C., P.S., rad. g.) ; maj. (M. Chauvet, cons. gén., R.P.R., m. s.). 3 215.

Sortants : 14 mod. 11 R.P.R.

1971. — Ins. : 6 611 ; suff. expr. : 4 546 ; maj. (M. Chauvet, U.D.R.), 2 196 ; P.C. (M Sautet), 1 464 ; P.S. (M. Ansaldi), 860.

FRESNES

Ins. : 13 453 ; suff. expr. : 9 628. — Cent. g. (M. Villette, cons gén., m. s.), 5 495, 27 ELUS (P.S., cent. g.) ; M. Chauridon, P.C., 3 089 : M Brin, maj., 1 042.

Sortants : 18 mod., 8 P.S., 1 rad.

1971. — Ins. : 11 892 ; suff. expr. : 7 476 ; sort comm. (M. Villette), 4 706 ; P.C. (M. Lacapère), 1 895 ; div., 864.

GENTILLY

Ins. : 9 610 ; suff. expr. : 6 740. — Un. g. (Mme Le Roux, P.C.), 4 769, 27 ELUS (20 P.C., 6 P.S., 1 pers.) ; maj. (M. Queme), 1 961.

Mme Edeline, sén., P.C., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 24 P.C., 2 ss étiq.

1971. — Ins. : 10 141 ; suff. expr. : 6 802 : Un dém. (Mme Edeline, P.C.), 4 370 ; div., 2 406.

JOINVILLE-LE-PONT

Ins. : 10 636 ; suff. expr. : 7.725. — Un. g. (M. Gibout, P.C., P.S.), 3 079 ; maj (M Derou, mod. maj.), 2 186 ; M Oyarsabal, act. loc., 1 558 ; M. Achaintre, éco., 595 ; M. Ribetti, act. loc., 307. BALL.

M. Garchery, m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 27 mod. maj.

1971. — Ins. : 10 060 ; suff. expr. : 6 151 ; maj. (M. Defert), 3 941 ; Un. g. (M. Bideaux), 2 194.

Décembre 1975. — Election complémentaire à la suite du décès du *maire, M. Defert.*

Ins. : 10 701 ; suff. expr. : 6 406 ; maj., 2 678 ; Un. g., 2 663 ; div., 1 024.

LE KREMLIN-BICÊTRE

Ins. : 10 170 ; suff. expr. : 7 269. — Maj. (M. Lacroix, M.D.S.F., m. s.), 3 813, 27 ELUS : Un. g. (M. Kayser, cons. gén., P.C.), 3 356.

Sortants : 8 M.D.S.F., 6 R.P.R., 5 C.D.S., 5 ss étiq.

1971. — Ins. : 10 517 ; suff. expr. : 6 474 ; Cent. gauch. (M. Lacroix), 3 522 ; P.C. (M Bernay), 1 798 ; P.S. (M. Pot), 1 145

LIMEIL-BRÉVANNES

Ins. : 7 336 ; suff. expr. : 5 326. — Un. g. (M. Berial, P.C., m. s., P.S.), 3 082, 27 ELUS ; act. mun. (M. Gandon), 2 244.

Sortants : 13 P.C., 9 div. d., 3 div. g.

1971. — Ins. : 4 580 ; suff. expr. : 3 182 ; P.C (M. Bertal), 1 215 ; act. loc. (M. Marck), 814 ; entente (M Chêne) 772 ; G.A.M. (M. Zabraney), 355

1971. — Ins. : 978 ; suff. expr. : 717 : Act. loc. (M. Boureau), 356 ; int. comm. (M. Smoots), 270 ; P.C. (M. Ferrand), 10

MANDRES-LES-ROSES

Ins. : 1 251 ; suff. expr. : 934. — Maj. (M. Boureau, mod. maj., m.s.), 573, 17 ELUS ; écol. (M. Gérard), 194 ; Un. g. (M. Schwartz), 81 ; ss. étiq (M Portier), 81.

Sortants : 13 mod.

1971. — Ins. : 205 ; suff. expr. : 172 ; Act. mun. (M. Redon), 122 ; div., 6.

MAROLLES-EN-BRIE

Ins. : 274 ; suffr. expr. : 224. — Maj. (M. Redon, cons. gén., m. s., C.N.I.), 157, 13 ELUS : M. Savornin (s. étiq.), 102 ; M. Voisin (Un. g.), 67.

Sortants : 10 mod., 1 C.N.I.P.

NOGENT-SUR-MARNE

Ins. : 15 957 ; suff. expr. : 11 709. — Maj. (M. Nungesser, anc. min., dép., cons. gén., R.P.R., m. s.), 8 383, 27 ELUS (R.P.R., R.I., C. D.S., mod maj.) : Un. g. (M. Hug, P.S.), 3 321.

Sortants : 9 R.P.R., 9 s. étiq., 3 R.I., 3 C.D.S., 2 rad., 1 C.N.I.P.

1971. — Ins. : 14 366 ; suff. expr. : 9 585 ; maj. (M. Nungesser, U.D.R.), 6 653 ; P.C. (M Bouvard), 1 710 ; M. Laboissière, ss étiq., 1 125.

NOISEAU

Ins. : 1 483 ; suff. expr. : 1 285. — P.S. (M. Dessert), 676 ; 17 ELUS ; M. Ternault, P.C., 277 ; M. Leblond, maj., 324.

Mme Cuisinaud, m. s., P.S., ne se représentait pas.

Sortants : 16 P.S., 1 s. étiq.

1971. — Ins. : 746 ; suff. expr. : 612; P.S. (Mme Cuisinaud), 418; maj. (M. Moreau), 129 ; P.C. (M. Vincent), 76.

ORLY

Ins. : 13 612 ; suff. expr. : 9 057. — Un. g. (M. Viens, cons. gén., P.C., m s.), 6 664, 27 ELUS ; act. loc. (M. Sadier), 2 341.

Sortants : 22 P.C., 5 div. g., 2 P.S.

1971. — Ins. : 12 407 ; suff. expr. : 8 513 ; Un. dém (M. Viens, P.C.), 1 355 ; Orly 2 000 (M. Daoud), 2 114 ; GAM (M Talon) 2 044.

ORMESSON-SUR-MARNE

Ins. : 4 979 ; suff expr. : 3 897. — Maj. (M. Lefèvre d'Ormesson, C.N.I., m. s.), 2 365, 23 ELUS ; Un. g. (M. Nivet, P.C., P.S., rad g., P.S.U.), 1 529.

Sortants : 13 mod., 1 R.P.R., 1 C.D.S., 1 C.N.I.P., 1 M.D.S.F.

1971. — Ins. : 1 345 ; suff. expr. : 2 018 ; Act loc. (M. Lefèvre d'Ormesson), 1 994 ; P.C. (M. Gama), 1 030.

PERIGNY

Ins : 631 ; suff. expr. : 525. — Maj. (M. Lucas, R.I., m. s.), 318, 13 ELUS.

M. Pisson et M. Dephenidos (les résultats de ces deux candidats n'ont pas été communiqués).

Sortants : 9 mod., 1 R.I.

1971. — Ins. : 281 ; suff. expr. : 217 ; Int. comm. (M Lucas), 154 ; div., 9.

LE PERREUX

Ins. : 18 126 ; suff. expr. : 13 177. — Maj. (M. Giraud, prés. cons. rég., cons. gén., R.P.R., m. s.), 7 901, 27 ELUS (R.P.R., R.I., C.D.S., M.D.S.F.) ; U.G.S.D. (M. Castera, P.S., rad. g., pers.), 3 255 ; Un. dém. (M. Régnier, P.C., F.P., P.S.U., pers.), 2 021.

Sortants : 15 mod., 6 R.P.R., 3 R.I., 1 rad., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 17 431 ; suff. expr. : 11 310 ; maj. (M. Giraud, U.D.R.), 6 157 ; cent. rép. (M. Prigent), 2 361 ; P.C. (M. Rousset), 1 985 ; act. loc. (M. Le Guichaoua), 701.

LE PLESSIS-TRÉVISSE

Ins. : 6 017 ; suff. expr. : 4 241. — Mod. maj. (M. Roussillon, m. s.), 2 107, 4 ELUS ; Un. g. (M. Pegeaire, P.C.), 812 ; div. g. (M. Brunier), 788 ; maj. (M. Milczarek), 534. *(Ball. pour 23 sièges.)*

1971. — Ins. : 4 319 ; suff. expr. : 2 915 ; act. dem (M. Roussillon), 1 202 ; act. loc. (M. Ledent), 874 ; P.C. (M. Lenczner), 825.

LA QUEUE-EN-BRIE

Ins. : 3 778 ; suff. expr. : 3 184. — Un. g. (M. Roméo, cons. gén., P.C.), 1 634, 23 ELUS ; maj. (M. Fontanille, R.P.R., m. s.), 1 527.

Sortants : 23 mod. maj.

1971. — Ins. : 1 908 ; suff. expr. : 1 484 ; act. soc. (M. Fontanille), 853 ; P.C. (M. Jaegle), 317 ; Un. soc. (M. Euvrard), 298.

RUNGIS

Ins. : 1 614 ; suff. expr. : 1 194. — Maj. (M. Balland, mod. maj, m. s.), 819, 21 ELUS ; Un. g. (M. Malavergne), 375.

Sortants : 16 modérés.

1971. — Ins. : 1 304 ; suff. expr. : 1 024 ; Rungis 71 (M. Mancel), 476 ; act. loc. (M. Luez), 371 ; P.C. (M. Gervais), 153.

SAINT-MANDÉ

Ins. : 14 142 ; suff. expr. : 9 231. — Maj. (M. Bertaud, sén. R.P.R., m. s.), 3 752 ; Maj (M. Vivien, anc. min., dép. R.P.R., cons. gen.), 2 642 ; Un g (M. Vessillier, P.S., P.C.), 2 012 ; Ecol. (M. Ysnel), 825. BALL.

1971. — Ins. : 14 577 ; suff. expr. : 8 275 ; maj. (M. Bertaud, U.D.R.), 4 841 ; Saint-Mandé Demain (M. Maillet), 2 119 ; Un. dém. (M. Falhun, P.C.), 1 262.

SAINT-MAURICE

Ins. : 5 022 ; suff. expr. : 3 531. — Maj. (M. Manchon, cons. gen., R.I., m. s.), 2 144, 23 ELUS (R.I., R.P.R., C.D.S., mod maj.) ; U.G.S.D. (M. Gaignoux, P.S., rad. g.), 806 ; M. Dumontier, P.C., 546.

Sortants : 9 R.I., 6 C.D.S., 5 CNIP, 2 rad., 2 s étiq

1971. — Ins. : 5 131 ; suff. expr. : 3 453 ; act. mun. (M. Manchon), 2 492 ; P.C. (M. Neveux), 907.

SANTENY

Ins. : 1 163 ; suff. expr. : 957. — Mod. maj. (M. Gauchard, m. s.), 392 ; act. com. (M. Boulle), 388 ; Ecol. (M. Vernet), 102 ; M. Kessler, s. étiq., 63 ; M. Buton, act. loc., 22. BALL.

1971. — Ins. : 389 ; suff. expr. : 318 ; Int. comm. (M. Gauchard), 149 ; M. Marche, ss étiq. 107 ; div., 17.

SUCY-EN-BRIE

Ins. : 12 507 ; suff. expr. : 9 527. — Maj. (M. Poirier, R.I., anc. dép., m. s.), 5 286, 27 ELUS (R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj.) ; Un. g. (M. Campuzan, cons. gén., P.S., P.C., rad. g., P.S.U.), 4 175.

Sortants : 25 mod maj., 2 R.I.

1971. — Ins. : 9 043 ; suff. expr. : 5 860 ; maj. (M. Poirier, U.D.R.), 3 388 ; P.C. (M. Cabanes), 1 516 ; gaull. diss. (M. Abadia), 912.

THIAIS

Ins. : 13 477 ; suff. expr. : 9 552. (M. Davisse, P.C.), 4 757, 2 ELUS. m. s.), 4 795, 7 ELUS ; Un. g. (M. Devisse, P.C.), 4 757, 2 ELUS. *(Ball. pour 18 sièges.)*

1971. — Ins. : 11 295 ; suff. expr. : 7 569 ; Act. mun. (M. Baron), 2 453 ; P.C. (M. Orange), 2 327 ; apol. (M. Léger), 1 714 ; Un. soc. (M. Gardenne), 1 026.

VALENTON

Ins. : 5 645 ; suff. expr. : 3 222. — Un. g. (M. Duranton, cons. gén., P.C., m. s.), 3 107, 27 ELUS (P.C., P.S.).

Sortants : 26 P.C., 1 div. g.

1971. — Ins. : 5 146 ; suff. expr. : 3 760 ; P.C. (M. Duranton), 2 143 ; maj. (M. Adrien), 1 611.

VILLECRESNES

Ins. : 3 640 ; suff. expr. : 2 678. — Maj. (M. Gravelle), 1 551, 23 ELUS ; Un. g. (M. Levêque, P.C., P.S.), 816 ; GAM (M. Orset), 311.

M. Constantin, cent., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 19 mod.

1971. — Ins. : 2 596 ; suff. expr. : 1 982 ; Cent. g. (M. Bertrand), 780 ; div. d. (M. Béranger), 769 ; P.C. (M. Lenain), 403.

VILLENEUVE-LE-ROI

Ins. : 13 288 ; suff. expr. : 6 700. — Un. g. (M. Kalinsky, dép., P.C., m. s.), 6 536, 27 ELUS.

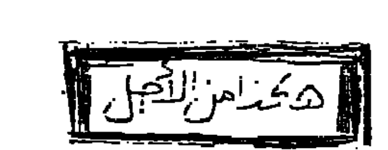
Sortants : 18 P.C., 3 div. g., 2 P.S., 2 rad. g.

1971. — Ins. : 12 637 ; suff. expr. : 9 007 ; Un. dém. (M. Kalinski, P.C.), 5 479 ; maj. (M. Charbonnel), 3 522.

VILLIERS-SUR-MARNE

Ins. : 12 012 ; suff. expr. : 8 581. — Div. g. (M. Rouy, m. s.), 2 921 ; P.S. (M. Delaporte), 2 465 ; Un. dém. (M. Hedouin, P.C.), 2 337 ; maj (M. Laval), 858. BALL.

1971. — Ins. : 9 260 ; suff. expr. : 5 984 ; P.S. (M. Rouy), 2 962 ; P.C. (M. Ferrer), 1 272 ; Int. comm. (M. Roth), 1 143 ; Un. prog. (M. Duraffourg), 581.



TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

AIN

◆ BOURG-EN-BRESSE

Ins. : 22 175 ; suff. expr. : 15 313. — Un. g. (M. Robin, cons. gén., P.S., P.C., P.S.U., div. g.), 7 198 ; maj. (M. Barberot, dép., C.D.S., m. s., R.P.R., R.I., s. étiq.), 4 703 ; maj. (M. Morin, rad., R.I., R.P.R., mod. maj.), 3 412. BALL.

1971. — Ins. : 19 354 ; suff. expr. : 11 581 ; Maj. (M. Barberot, cent. dém.), 6 521) ; Un. g. (M. Laurent), 5 069.

1974. — Giscard d'Estaing, 9 016 ; Mitterrand, 4 527.

AMBERIEU-EN-BUGEY. — Ins. : 5 431 ; suff. expr. : 3 839. — Un. g. (M. Combier, P.S., m. s., P.C., rad. g.), 1 899, 7 ELUS ; maj. (M. Marcelpoil, mod. maj., R.P.R., R.I.), 1 881, 5 ELUS. *(Ball. pour 11 sièges.)*

BELLEGARDE. — Ins. : 5 468 ; suff. expr. : 4 002. — P.S. (M. Dinnat, adj. s.), 2 125, 17 ELUS ; P.C. (M. Berthet, adj. s., cons. gén.), 2 090, 2 ELUS. *(Ball. pour 8 sièges.)*

M. Chanel, div. g., m. s., ne se représentait pas.

BELLEY. — Ins. : 3 733 ; suff. expr. : 3 009. — Maj. (M. Millon, mod. maj., R.P.R., R.I.), 1 555, 17 ELUS ; Un. g. (M. Chabert, P.S., P.C., div. g.), 1 364, 3 ELUS. *(Ball. pour 3 sièges.)*

M. Vuillod, s. étiq., m. s., ne se représentait pas.

OYONNAX. — Ins. : 10 500 ; suff. expr. : 7 610. — Un. g. (M. Chavanne, P.C., P.S., div. g.), 3 868, 26 ELUS ; cent. (M. Collombet), 2 994 ; act. loc. (M. Barbet), 684. *(Ball. pour 1 siège.)*

M. Emin (mod. maj.), m. s., ne se représentait pas.

A Bourg-en-Bresse, l'union de la gauche obtient un excellent résultat puisqu'elle dépasse 47 % des suffrages exprimés. Le maire sortant, M. Paul Barberot (C.D.S.), voit s'effriter la majorité qui lui avait valu d'être élu au premier tour en 1971. Il n'a obtenu cette fois que 30,71 % des suffrages exprimés. Il est vrai que, lors de cette consultation, il n'avait contre lui qu'une liste d'union de la gauche, alors que, cette fois-ci, une troisième liste, conduite par l'un de ses adjoints, M. Paul Morin, a réuni 22,28 % des suffrages. Le ballottage est incontestablement favorable à la gauche, d'autant plus qu'une partie — difficilement chiffrable — des électeurs de M. Morin ne reportera pas automatiquement ses voix sur le nom du maire sortant : les deux hommes, aux personnalités très différentes, se sont vivement opposés depuis plus d'un an au sein du conseil municipal. Tout indique que le scrutin de dimanche prochain sera extrêmement serré.

A Bellegarde, la liste conduite par M. Roger Petit, et composée d'éléments modérés favorables à la majorité, s'était retirée de la compétition électorale en fin de semaine, et ce petit coup de théâtre local a pu déjouer certaines prévisions et favoriser la liste conduite par M. Dinnat (P.S.).

AISNE

LAON

Ins. : 15 585 ; suff. expr. : 12 750. — Un. g. (M. Aumont, dép., P.S.), 6 829, 27 ELUS (12 P.S., 6 P.C., 9 s. étiq.) ; maj. (M. Sabatier, m. s., dép., R.P.R., mod. maj.), 5 855.

Sortants : 13 R.P.R., 11 mod. maj., 2 div. g., 1 C.D.P.

1971. — Ins. : 14 292 ; suff. expr. : 11 847 ; Maj. (M. Sabatier, U.D.R.), 5 986 ; Un. g. (M. Aumont), 5 863.

1974. — Mitterrand, 6 790 ; Giscard d'Estaing, 5 894.

◆ SAINT-QUENTIN

Ins. : 38 238 ; suff. expr. : 30 710. — Un. g. (M. Le Meur, dép., P.C.), 15 971, 37 ELUS (18 P.C., 13 P.S., 1 P.S.U., 5 s. étiq.) ; maj. (M. Braconnier, m. s., sén., R.P.R., C.D.S., rad., M.D.S.F.), 14 739.

Sortants : 12 R.P.R., 9 C.D.S., 6 rad., 5 mod. maj., 5 div. g.

1971. — Ins. : 34 757 ; suff. expr. : 24 625 ; Maj. (M. Braconnier, U.D.R.), 13 497 ; Un. g., 11 128.

1974 — Mitterrand, 16 388 ; Giscard d'Estaing, 13 861.

CHATEAU-THIERRY. — Ins. : 8 023 ; suff. expr. : 6 298. — Un. g. (M. Lemeret, anc. m., cons. gén., P.C., P.S.), 3 115, 5 ELUS ; maj. (M. Rossi, min., m. s., rad.), 3 041. BALL. pour 22 sièges.

CHAUNY. — Ins. : 8 533 ; suff. expr. : 6 399. — Act. loc. (M. Brinon, m. s., soc. ind.), 2 622 ; Un. g. (M. Bonneaux, P.S., P.C.), 2 487 ; maj. (M. Leblanc, réf.), 1 216. BALL.

HIRSON. — Ins. : 7 816 ; suff. expr. : 6 077. — Un. g. (M. Mahoudeaux, m. s. P.C., P.S., s. étiq.), 3 004, 6 ELUS ; maj. (M. Hary, anc. m., R.P.R., R.I., G.S.L.), 1 799 ; div. g. (M. Lemaire, soc. ind.), 1 203. BALL. pour 21 sièges.

SOISSONS. — *Ins. : 16 063* ; suff. expr. : 11 778. — Act. loc. (M. Ferret, adj. s., mod. maj), 5 771, 4 ELUS ; Un. g. (M. Lefranc, P.S., P.C.), 5 765, 3 ELUS. BALL. pour 20 sièges.

M. Guerland, m. s., cent. g., ne se représentait pas.

TERGNIER. — Ins. : 4 162 ; suff. expr. : 3 227.

— Section de Tergnier : maj. (M. Cerf, m. s., réf.), 1 890, 14 ELUS ; Un. g. (M. Carreau, P.C., P.S., s. étiq.), 1 313.

— Section de Fargniers. Un. g. (M. Lamotte, P.C., P.S., s. étiq.), *979, 8 ELUS* ; act. loc (*M. Duval*), 763.

— Section de Vouel : Un. g. (M. Rioblanc, P.C., P.S., s. étiq.), 548, 1 ELU ; act. loc. (M. Chopin, s. étiq.), *348* ; int. comm. (*M. Denis*, R.P.R.), 235. BALL. pour 4 sièges.

Déjà sensible aux élections législatives de 1973, qui avaient vu l'élection de trois députés de gauche, et aux cantonales de l'an dernier, la poussée de la gauche s'est accentuée. Laon, la préfecture, et Saint-Quentin, la plus grande ville du département, auront désormais une municipalité de gauche. Celle-ci talonne la majorité à Soissons, et la précède à Château-Thierry, où M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, aura du mal à retrouver son fauteuil de maire.

A Vailly-sur-Aisne, M. Gourmain, vice-président du conseil général, est battu. Deux autres conseillers généraux favorables à la majorité sont battus à Guise et à Sains-Richaumont. Et, dans les petites communes, plusieurs maires proches de la majorité sont en ballottage alors que, pour l'essentiel, leur liste est élue.

En revanche, M. Renard, député communiste, est battu à Montescourt-Lizerolles.

ALLIER

MOULINS

Ins. : 14 913 ; suff. expr. : *11 960*. — Maj. (M. Rolland, dép., m. s., R.P.R., ss. étiq.), 6 650, 27 ELUS (16 mod. maj., 7 R.P.R., 2 C.D.S., 1 ind., 1 div. g.) ; Un. g. (M. Guillaumin, *cons.* rég., P.C., P.S.), 5 310.

Sortants: 14 mod. maj., 9 R.P.R., 3 C.D.S., 1 div. g.

1971. — Ins. : 14 391 ; suff. expr. : *9 593* ; *Maj. (M. Rolland, U.D.R.)*, 5 467 ; P.C. (M. Guillaumin), 2 484 ; PS., rad., div. g. (M. Boosz), 1 537.

1974. — Giscard d'Estaing, 6 870 ; Mitterrand, 5 805.

◆ MONTLUÇON

Insc. : 34 226 ; suff. expr. : 28 513. — Un. g. (M. Goldberg, cons. gén., P.C.), 15 194, 35 ELUS (17 P.C., 11 P.S., 7 div. opp.) ; maj. (M. Brun, m. s., dép., F.S.D.), 13 319.

Sortants : 16 div. g., 4 rad., 4 mod. maj., 3 cent. g., 2 R.I., 2 P.C., 1 F.S.D.

1971. — Ins. : 34 425 ; suff. expr. : 24 792 ; div. g. (M. Nègre, soc.), 9 830 ; P.C. (M. Védrines), 9 231 ; maj., cent. (M. Bodeau), 3 631 ; P.S. (M. Southon), 2 760.

1972. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire Jean Nègre, P.S., et celui d'un conseiller municipal socialiste, décédés.

Ins. : 33 638 ; suff. expr. : 17 499 ; P.C., 7 013 ; U.D.R., 3 586 ; P.S., 2 426.

1974. — Mitterrand, 17 635 ; Giscard d'Estaing, 12 482.

◆ VICHY

Ins. : 21 018 ; suff. expr. : 14 662. — Maj. (M. Lacarin, m.s., R.I., R.P.R., C.D.S., rad.), 7 201 ; Un. g. (M. Bellorgey, P.S., P.C., rad. g., gaull. opp.), 5 218 ; act. loc. (M. Brière, ss. étiq.), 2 243. BALL.

1971. — Ins. : 20 978 ; suff. expr. : 15 299 ; Maj. (M. Lacarin, R.I.), 5 366 ; rad. (M. Péronnet), 4 373 ; mod. et div. (M. Frelastre, cent. dém.), 3 140 ; P.C. (M. Guillaumin), 2 420.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 582 ; Mitterrand, 7 088.

COMMENTRY. — Ins. 6 310 ; suff. expr. : 4 367. — Un. g. (M. Rougeron, m. s., pres. cons. gén., anc. sen., P.S.), 3 819, 27 ELUS (15 P.S., 8 P.C., 4 div. g.).

Sortants : 17 P.S., 5 cent. g., 2 ext. g., 1 div. g.

CUSSET. — Ins. : 8 730 ; suff. expr. : *6 432*. — Maj. (M. Rabineau, m. s., mod. maj., R.P.R., R.I.), 2 898 ; P.S. (M. Pruneyre), 1 773 ; P.C. (M. Bardet), 1 716. BALL.

YZEURE. — Ins. : *8 361* ; *suff.* expr. : 6 595. — Un. g. (M. Desgranges, P.S.), 3 760, 27 ELUS (15 P.S., 12 P.C.) ; maj. (M. Surleau, mod. maj.), 2750.

M. Guillot, m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 5 P.S., 2 rad., 3 div. g., 3 R.P.R., 5 C.D.S., 9 mod. maj.

Le maire de Moulins, M. Hector Rolland, député R.P.R., conserve son fauteuil avec pratiquement le même pourcentage de voix qu'en 1971. Stable au chef-lieu, la majorité est plutôt en baisse dans les autres villes, mais le mouvement n'est guère marqué.

Le maire de Vichy manque de fort peu sa réélection au premier tour, alors qu'il était en position bien moins favorable il y a six ans. Il est vrai qu'il n'avait plus pour adversaire M. Péronnet, ancien ministre, député, et président du parti radical socialiste. Au contraire, il bénéficiait du soutien officiel de ce parti, et M. Péronnet avait désavoué les radicaux qui se présentaient sur la liste concurrente de M. Brière.

A Montluçon, au contraire, la gauche unie l'emporte. Successeur de M. Nègre, décédé, M. Brun n'a pu conserver à la Fédération des démocrates socialistes une municipalité où la gauche a toujours été forte. De même, Yzeure passe de la majorité à l'opposition, alors qu'à Cusset la gauche régresse. Les situations locales semblent donc avoir joué un rôle déterminant dans ces évolutions contradictoires.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIGNE

Ins. : 8 850 ; suff. expr. : 6 715. — Maj. (M. Rinaldi, R.P.R.), 1 672 ; Un. g. (M. Bouffier, app. rad. g.), 838. BALL.

Le maire sortant, M. Villeneuve, R.P.R., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 7 648 ; suff. expr. : 5 520 ; Un. g. (M. Villeneuve, P.S.), 2 889 ; maj. (M. Rinaldi), 2 500.

1974. — Mitterrand, 4 262 ; Giscard d'Estaing, 4 119.

MANOSQUE

Ins. : 10 254 ; suff. expr. : 8 173. — Maj. (M. Cabanne, R.P.R., m. s.), 3 818 ; P.C. 2 616 ; P.S. et rad. g. 1 644 ; int. com. de Saint-Martin-les-Eaux, 28 ; 1 ELU ; int. loc. Saint-Martin, 15. *(Ball. pour 26 sièges.)*

1971. — Ins. : 8 675 ; suff. expr. : 6 887 ; maj. (M. Cabanne, U.D.R.), 2 983 ; cent. (M. Mille), 1 435 ; P.C. (M. Casa), 1 414 ; act. mun. (M. Abbès), *849* ; *ss étiq.* (*M. Martin*), 186.

1974. — Mitterrand, 5 609 ; Giscard d'Estaing, 4 996.

FORCALQUIER. — Ins. : 2 272 ; suff. expr. : 1 769. — P.S. (M. Delorme, dép. m. s.), 796 ; 5 ELUS ; Ecol. (Vivre à Forcalquier), 518 ; Un. g., 238 ; Act. loc. 160. *(Ball. pour 16 sièges.)*

SISTERON. — *Ins. : 3 928* ; suff. expr. : 2 968. — P.S. (M. Fauque), 1 152 ; 1 ELU ; Int. loc., 910 ; P.C., 774. *(Ball. pour 22 sièges.)*

HAUTES-ALPES

GAP

Ins. : 15 894 ; suff. expr. : 12 191. Maj. (M. Givaudan, mod. maj., m. s.), 6 576, 27 ELUS (27 mod. maj.) ; Un. g. (M. Isnard, P.S.), 4 939 ; écol. (M. Cazalis), 657.

Sortants : 24 mod. maj., 1 P.C., 1 P.S., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 13 680 ; suff. expr. : 10 172 ; maj. (M. Givaudan), 5 263 ; Un. g. (M. Didier, rad. g.), 4 744.

1974. — Giscard d'Estaing, 6 819 ; Mitterrand, 5 982.

BRIANÇON. — Ins. : 4 896 ; suff. expr. 3 550. — Maj. (M. Paul Dijoud, secr. E., R.I., m. s., ss. étiq.) 1 625 ; P.S.-GAM (M. de Caumont, P.S.), 1 011 ; P.C., (M. Chapuis), 816. BALL.

EMBRUN. — Ins. : 2 700 ; suff. expr. : 2 078. — Mod. maj. (M. Alexandre Didier, m. s.) 1 244, 21 ELUS ; Un. g. (M. Athenol, P.C.), 766, 2 ELUS (1 P.C., 1 P.S.).

Sortants : 18 mod. maj., 2 P.C., 1 P.S.

Surprise à Briançon, où M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, maire sortant, se voit imposer un ballottage général et un second tour incertain, en raison des scores réalisés par les listes P.S.-GAM et P.C., qui pourraient faire cause commune et mettre le candidat giscardien en difficulté. M. Dijoud, dont la liste avait obtenu, dès le premier tour, en 1971, dix-sept élus contre six à la gauche, recueille un nombre à peine supérieur de bulletins alors que le nombre des suffrages exprimés s'est accru de plus de cinq cents voix. Seul élu, dès le premier tour, M. Fernand Bérard, maire adjoint sortant, est réélu pour la commune, associée de Puy-Saint-Pierre.

A Gap, la liste de la majorité, conduite par M. Givaudan, l'emporte cette fois-ci dès le premier tour, la gauche se trouvant évincée du conseil municipal où elle détenait trois sièges. Pour la commune associée de Romette, M. Brochier, mod. maj., maire délégué sortant, est réélu.

A Embrun, M. Alexandre Didier conforte à nouveau sa position aux dépens de la gauche.

ALPES-MARITIMES

◆ NICE

1er secteur

Ins. : *79 223* ; suff. expr. : *54 310*. — Maj. (M. Baillet, c. s., R.I., C.D.S., R.P.R., soc. dém.), 24 821 ; Un. g. (M. Caressa, P.C., cons. g., P.S., rad. g., gaull. opp.), 22 141 ; Union pour Nice (*M. Mermillod*, Mouv. dém., écol.), 7 348. BALL.

1971. — Ins. : 76 771 ; suff. expr. : 48 268 ; Cent., 23 754 ; Un. g., 13 905 ; R.I. et ss étiq., 10 609.

1974. — Giscard d'Estaing, 34 844 ; Mitterrand, 30 725.

2e secteur

Ins. : 72 084 ; suff. expr. : 44 880. — Maj. (M. Médecin, secr. E., R.I., m. s., C.D.S., R.P.R., soc. dém.), 22 148 ; Un. g. (Mme Labica, P.C., P.S., rad. g., gaull. opp.), 19 668 ; Union pour Nice (Mme Pelletier, Mouv. dém., écol.), 7 064. BALL.

1971. — Ins. : 53 332 ; suff. expr. : 34249 ; Cent., 17 781 ; Un. g., 8 980 ; R.I. et ss étiq., 7 488.

1974. — Giscard d'Estaing, 30 100 ; Mitterrand, 25 801.

3e secteur

Ins. : 53 432 ; suff. expr. : 36 462. — Maj. (M. Binda, R.I., R.P.R., C.D.S., soc. dém.), 16 391 ; Un. g. (*M. Pasquetti, c. s., P.C.*, P.S., rad. g., gaull. opp.), 14 841 ; Union pour Nice (Dr Roubault, Mouv. dém., écol.), 4 809 ; act. royal (M. Grover), 421. BALL.

1971. — Ins. : 48 936 ; suff. expr. : 30 152 ; Cent., 14 956 ; Un. g., 8 498 ; R.I. et ss étiq., 6 696.

1974. — Giscard d'Estaing, 21 288 ; Mitterrand, 18 417.

◆ ANTIBES

Ins. : 34 583 ; suff. expr. : 24 656. — Maj. (M. Merli, rad., soc., m. s., R.P.R., R.I., C.D.S., div. maj.), 14 728, 35 ELUS (24 div. maj., 6 R.P.R., 3 R.I., 2 C.D.S.) ; Un. g. (M. Tordo, P.C., P.S.), 6 292 ; int. comm. (M. Antier, anc. min.), 3 636.

Sortants : 14 s. étiq., 7 R.P.R., 5 rad., 5 C.D.S., 4 R.I.

1971. — Ins. : 26 872 ; suff. expr. : 18 981 ; Cent. g. (M. Merli), 5 689 ; Cent. (M. Delmas), 5 623 ; maj. (M. Michaud-Pélissier), 4 022 ; Un. g. (M. Gente, P.C.), 3 161 ; Mod. (M. Quilichini), 486.

◆ CANNES

Ins. : 46 228 ; suff. expr. : 35 608. — Opp. (M. Cornut-Gentille, dép. non ins., m. s., div. g., sout. P.S et P.C.), 22 293, 37 ELUS (11 P.S., 9 div. g., 7 div. mod., 5 P.C., 4 rad. g., 1 cent. g.) ; maj. (M. Neuwrith, dép., R.P.R., R.I.), 13 315.

Sortants : 37 cent. et div. g.

1971. — Insc. : 41 724 ; suff. expr. : 25 117 ; Cent. (M. Cornut-Gentille), 17 566 ; Un. g. (M. Girard, P.C.), 4 112 ; maj. (M. Fillioux, Cent.), 3 439.

◆ LE CANNET

Ins. : 20 083 ; suff. expr. : 14 135. — *Maj.* (M. Bachelet, R.P.R.), 5 519 ; maj. (M. Ducros, s. étiq., m. s., R.I.), 2 423 ; P.S. (M. Attrée), 1 857 ; Renouveau communal (M. Girone, soc.), 1 578 ; Un. g. (M. Berthot, P.C., soc.), 2 105 ; écol. (M. Le Dentu), 653. BALL.

1971. — Ins. : 13 592 ; suff. expr. : 8 047 ; Ind. : (M. Ducros), 3 600 ; ss étiq. (M. Bachelet), 3 190) ; Un. g. (M. Desriaux, P.C.), 1 246.

◆ GRASSE

Ins. : 20 856 ; suff. expr. : 14 615. — Maj. (M. de Fontmichel, R.I., *m. s., R.P.R., rad., C.D.S.*), 6 457 ; Un. g. (M. Vassalo, P.C., P.S., P.S.U.), 5 620 ; int. comm. (M. Freydier-Dubreuil, ss étiq.), 2 538. BALL.

1971. — Ins. : 17 974 ; suff. expr. : 11 868 ; Mod. (M. de Fontmichel), 5 201 ; Cent. (M. Lions), 3 034 ; Un. g. (M. Macarry, P.C.), 2 833.

BEAUSOLEIL. — Ins. : 9 555 ; suff. expr. : 6 631. — Un. g. (M. Vanco, P.C., m. s.), 4 321, 27 ELUS (15 P.C., 8 div. g., 3 P.S., 1 rad. g.) ; maj. (M. Bouchet, R.P.R.), 1 856 ; div. g. (M. Arveux), 421.

Sortants : 27 P.C. et div. g.

CAGNES-SUR-MER. — Ins. : 18 811 ; suff. expr. : 13 520. — Maj. (M. Pierre Sauvaigo, dép. app. R.P.R., m. s.), 7 273, 27 ELUS (10 cent. dém., 7 ss étiq., 6 cent., 4 app. F.S.D.) ; Un. g. (M. Fremeaux, P.S., P.C., rad. g.), 6 347.

MENTON. — Ins. : 17 478 ; suff. expr. : 13 666. — Maj. (M. Aubert, dép., R.P.R.), 4 621 ; maj. (M. Palmero, sén., un. cent., m. s.), 4 353 ; P.S. (M. Olivesi), 2 694 ; P.C. (M. Morbidelli), 2 513. BALL.

SAINT-LAURENT-DU-VAR. — Ins. : 9 694 ; suff. expr. : 7 331. — Maj. (M. Moschetti, m. s., ss étiq.), 3 700, 20 ELUS ; P.S. (M. Rolant), 1 800 ; P.C. (M. de Lorenzi), 1 600. *(Ball. pour 7 sièges.)*

VALLAURIS. — Ins. : 10 523 ; suff. expr. : 7 947. — Gauche dém. (M. Donnet, adj. s., P.S.), 4 109, 27 ELUS (10 P.S., 9 div. g., 7 div mod., 1 C.D.S.) ; P.C. (M. Derigon, P.C., m. s.), 3 929.

Dans l'ensemble du département, la poussée de la gauche est sensible et, singulièrement, dans les trois secteurs de Nice avec les résultats de M. Charles Caressa, membre du comité central du P.C.F., suppléant de M. Virgile Barel, député communiste des Alpes-Maritimes. Sur les listes de la gauche unie à Nice figurent, en particulier, des gaullistes d'opposition, comme le général Binoche, coprésident du Front progressiste.

Les résultats à Nice peuvent, du reste, être considérés comme une surprise, puisque M. Jacques Médecin, le secrétaire d'Etat au tourisme, et ses colistiers avaient été élus au premier tour aux élections municipales de 1971. Le maire de Nice a probablement pâti de la présence de candidats « jobertistes » dont les résultats sont loin d'être négligeables, et il n'a apparemment pas bénéficié des efforts déployés par ses partisans pendant toute la campagne.

A Cannes, le maire sortant, M. Bernard Cornut-Gentille, député non inscrit, approche pratiquement les deux tiers des suffrages exprimés grâce à l'appui de la gauche qui ne lui a opposé aucun candidat. Le combat de M. Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, qui a fait figure de « parachuté », était probablement perdu d'avance. En revanche, la mésentente à gauche au Cannet laisse, en fin de compte, à la majorité une chance supplémentaire de garder la mairie.

Mais, la deuxième surprise de ces municipales concerne la ville de Menton, dont le maire sortant, M. Francis Palmero (centriste), est légèrement — mais suffisamment — devancé par la liste du député R.P.R., le général Emmanuel Aubert. En 1971, déjà, le sénateur-maire de Menton était talonné par une liste de la majorité qui avait été appuyée par le général Aubert, mais il avait triomphé au second tour, ce qui semble pour le moins difficile aujourd'hui.

Aucune surprise à Antibes, où M. Pierre Merli, maire radical, a conduit la majorité à la victoire ; à Cagnes-sur-Mer, où le maire sortant, M. Sauvaigo, député R.P.R., a été réélu avec plus de facilité que prévu, et à Beausoleil, enfin, où l'union de la gauche conserve l'Hôtel de ville. A Vallauris, l'adjoint sortant (socialiste) enlève la mairie à la liste communiste dans une élection où la majorité s'est abstenue.

ARDÈCHE

PRIVAS

Ins. : 5 611 ; suff. expr. : 4 231. — Maj. (M. Chaix, cons. gén., R.I., m. s.), 2 318, 23 ELUS (23 mod. maj.) ; Un. g. (M. Champanhet, P.S.), 1 806.

Sortants : 9 mod. maj., 4 R.P.R., 3 P.S., 3 div. g., 2 cent. g., 1 C.D.S., 1 R.I.

1971. — Ins. : 4 950 ; suff. expr. : 3 545 ; Ind. (M. Chaix, mod. maj.), 1 941 ; div. g. (M. Dessus, P.S.), 968 ; P.C. (M. Moulin), 567.

1974. — Giscard d'Estaing, 2 389 ; Mitterrand, 1990.

ANNONAY. — Ins. : 12 110 ; suff. expr. : 8 947. — Un. g. (M. Parizet, P.S.), 4 687, 26 ELUS ; Maj. (M. Perbet, cons. gén., R.P.R.), 4 232. *(Ball. pour 1 siège.)*

M. Henri Faure, m. s., R.P.R., ne se représentait pas.

AUBENAS. — Ins. : 7 135 ; suff. expr. : 5 394. — Maj. (M. Hugo, C.D.S., m. s.), 3 002, 27 ELUS (27 mod. maj.) ; Un. g. (M. Azema, P.S.), 2 258.

Sortants : 10 mod. maj., 7 C.D.S., 5 div. g., 2 R.P.R.

BOURG-SAINT-ANDEOL. — Ins. : 4 048 ; suff. expr. : 3 177. — Maj. (M. Courtial), 1 005 ; div. g. (M. Rouvière), 886 ; P.C. (M. Mathieu), 741 ; Maj. (M. Lavoine), 493. BALL.

M. Maurel, m. s., R.P.R., ne se représentait pas.

GUILHERAND. — Ins. : 5 333 ; *suff. expr.* : 4 137. — Maj. (M. Arnaud, gaull., m. s.), 2 225, 23 ELUS ; Un. g. (M. Charra, P.S.), 1 871.

Sortants : 9 R.I., 6 cent. g., 4 R.P.R., 3 div. g.

LE TEIL. — Ins. : 5 664 ; suff. expr. : 4 506. — Maj. (M. Benistand, soc. ind., m. s.), 2 394, 22 ELUS ; Un. g. (M. Mazel, P.S.), 2 062. *(Ball. pour 1 siège.)*

TOURNON. — Ins., 5 472 ; suff. expr. : 4 098. — Maj. (M. Didier, R.I., m. s.), 2 109, 19 ELUS ; Un. g. (M. Gaillard, P.S.), 1 897. *(Ball. pour 4 sièges.)*

La première surprise de ce premier tour provient d'Annonay, où la liste d'union de la gauche enlève à la majorité la mairie avec vingt-six sièges sur vingt-sept.

Autre surprise, la non-élection à La Souche de M. Escoutay, président de l'association départementale des maires, modéré, battu par une liste « apolitique ». En revanche, au chef-lieu, M. Chaix, maire sortant R.I. et vice-président du conseil général, l'emporte aisément.

Autres succès de la majorité : à Villeneuve-de-Berg, M. Pierre Cornet (R.I.) ; à Saint-Paul-le-Jeune, M. Leffébure (R.I.), chef de cabinet adjoint au ministère des P.T.T. ; à Voel, M. Liogier, député R.P.R., et celui de M. Torre, député R.I., à Boulieu-les-Annonay.

Par contre à Vals-les-Bains, M. Paul Ribeyre, sénateur R.I., maire sortant, président du conseil régional Rhône-Alpes, est en ballottage. Sur 2 581 votants, il arrive en tête avec 1 190 voix, devant M. Paul Delière, sans étiquette, et M. Sirvain, union de la gauche, avec 814.

(Lire la suite page 10.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 9.)

ARDENNES

◆ CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ins. : 30 385 ; suff. expr. : 20 572. — Un. g. (M. Delautre, P.S., adj. s., P.S., P.C., div. g.), 11 028, 35 ELUS (16 P.S., 13 P.C., 6 div. g.) ; cent. (M. Félix, cent. g., C.D.S., rad., div. maj.), 5 756 ; maj. (M. Ponsin, R.P.R., R.I., mod.), 3 788.

M. Lebon, m. s., dép. P.S., ne se représentait pas.

Sortants : 16 C.D.S., 14 P.S., 3 div. g., 1 rad.

1971. — Ins. : 27 798 ; suff. expr. : 16 782 ; P.S., cent. (M. Lebon, P.S.), 6 954 ; maj. (M. Oury, U.D.R.), 5 752 ; P.C., P.S.U. (M. Visse, P.C.), 4 076.

1974. — Mitterrand, 13 037 ; Giscard d'Estaing, 11 570.

GIVET. — Ins. : 4 121 ; suff. expr. : 2 851. — Maj. (M. Bertrand, R.P.R., m. s.), 1 460, 16 ELUS ; Un. g. (M. Stevenin, P.S.), 1 344, 6 ELUS. *(Ball. pour 1 siège.)*

NOUZONVILLE. — Ins. : 3 901 ; suff. expr. : 3 144. — Div. g. (M. Maillard, div. g., m. s.), 1 713, 21 ELUS ; Un. g. (P.C., P.S., div. g.), 1 363. *(Ball. pour 1 siège.)*

RETHEL. — Ins. : 4 634 ; suff. expr. : 3 345. — Cent. (M. Siégel, cons. gén., ind., m. s.), 1 491 ; Un. g. (M. Faynot, P.S., P.C.), 1 188 ; div. maj. (M. Deglin, ss étiq. R.P.R., div. mod, P.S., 2 cent. g.), 581. BALL.

REVIN. — Ins. : 5 300 ; suff. expr. : 3 859. — Un. g. (M. Istace, cons. gén., P.S., m. s.), 2 049, 26 ELUS ; maj. (M. Doridou, maj.), 1 415 ; extr. g. (Mme Nicod, P.S.U.), 307. *(Ball. pour 1 siège.)*

SEDAN. — Ins. : 11 788 ; suff. expr. : 8 479. — Un. g. (M. Charpentier, P.S., m. s., P.C.), 4 486, 27 ELUS (17 P.S., 10 P.C.) ; maj. (M. Tavenaux, mod. maj.), 3 803.

Sortants : 9 P.S., 8 P.C., 3 C.D.S., 2 cent. g., 2 div. maj., 2 R.P.R., 1 rad.

L'union de la gauche fait une très nette percée, notamment dans les principales villes.

A Charleville-Mézières, le parti socialiste, qui siégeait à la mairie avec des centristes, conserve la direction du conseil municipal, mais, cette fois, avec les communistes, sur une liste d'union de la gauche. On note un très net recul de la liste de la majorité, qui totalise moins de 20 % des voix.

A Sedan et à Revin, l'union de la gauche, qui détenait la municipalité, mais avec une représentation minoritaire de la majorité, devient seule détentrice des sièges dans les deux conseils.

On note, d'autre part, des renversements de majorité en faveur de la gauche dans les cités industrielles de la vallée de la Meuse, Bogny-sur-Meuse et Monthermé.

A Givet, six élus de l'union de la gauche entrent au conseil municipal, dont le maire R.P.R. conserve néanmoins la majorité.

Les listes de centre gauche, en revanche, résistent à celles de l'union de la gauche dans plusieurs communes, comme Nouzonville, Villers-Semeuse et Vireux-Molhain, où le maire sortant socialiste a préféré conserver l'alliance avec des éléments centristes et divers gauches.

ARIÈGE

FOIX

Ins. : 5 553 ; suff. exp. : 4 370. — Un. g. (M. Carol, P.S., m.s.), 3 236, 23 ELUS (12 P.S., 6 P.C., 5 div. g.) ; maj. (M. Larroque, R.I.), 1 180.

Sortants : 12 P.S., 6 P.C., 3 rad. g., 1 div. g.).

1971. — Ins. : 5 282 ; suff. exrp. : 3 230 ; Un. g. (M. Carol, P.S.), 2 922.

1974. — Mitterrand, 2 982 ; Giscard d'Estaing, 1 940.

LAVELANET. — Ins. : 5 537 ; suff. exp. : 4 344. — Un. g. (M. Miquel, P.C., P.S., rad. g.), 2 605, 23 ELUS ; maj. (M. Delmas, R.I., m. s.), 1 120 ; mod. (M. Laffont, s. étiq.), 564.

Sortants : 23 mod.

PAMIERS. — Ins. : 8 629 ; suff. exp. : 6 537. — Ent. div. g., P.S., rad. g. (M. Bareille, div. g.), 3 369, 23 ELUS ; P.C. (M. Ségala), 3 025, 2 ELUS. *(Ball. pour 2 sièges.)*

SAINT-GIRONS. — Ins. : 5 454 ; suff. exp. : 4 202. — Maj. (M. Busselan, mod. maj., m. s.), 1 797, 1 ELU ; Un. g. (M. Dejean, anc. dép., P.S.), 1 516, 1 ELU ; Un. dém. (M. Causse), 750. *(Ball. pour 21 sièges.)*

Les électeurs de ce département, qui ne compte aucune ville de plus de trente mille habitants, conservaient la possibilité du panachage, dernier rempart contre la bipolarisation.

Les clivages et accords nationaux se sont cette fois imposés. Ainsi, à Foix, où M. Carol est réélu à la tête d'une liste d'union de la gauche, contre une liste de la majorité, alors qu'en 1971 il avait été réélu sans adversaire. A Pamiers, M. Bareille devra désormais composer avec des élus communistes. Sa liste avait été élue intégralement en 1965 et 1971. A Lavelanet, le maire sortant, M. Delmas, proche de la majorité, et toute son équipe sont éliminés au profit de la liste d'union de la gauche conduite par M. Miquel. A Saint-Girons, enfin, il semble que le ballottage soit légèrement favorable à la majorité.

AUBE

◆ TROYES

Insc. : 37 071 ; suff. expr. : 25 757. — Maj. (M. Galley, min., R.P.R. m. s., R.I., Rad., M.D.S.F.), 14 062. 37 ELUS (8 R.P.R., 8 R.I., 7 C.D.S., 7 Rad., 3 M.D.S.F., 4 ss. étiq.) ; Un. g. (M. Tony Dreyfus, P.S., P.C., rad. g., P.S.U.), 11 695.

Sortants : 9 mod. maj., 7 R.P.R., 7 R.I., 7 cent., 7 rad.

1971. — Ins. : 36 951 ; suff. expr. : 25 228 ; maj. (MM. Terré, app. R.I. et Galley, U.D.R.), 12 955 ; Un. g. (M. Pieds, P.S.), 12 273.

1974. — Mitterrand, 15 169 ; Giscard d'Estaing, 15 010.

BAR-SUR-AUBE. — Ins. : 3 505 ; suff. expr. : 2 678. — Maj. (M. Davot, mod. maj., m. s.), 1 528. 23 ELUS ; Un. g. (M. Gaudot, P.C., P.S., rad. g.), 1 150

Sortants : 23 mod. maj.

LA CHAPELLE-SAINT-LUC. — Ins. : 7 409 ; suff. expr. : 4 548. — Soc. ind (M. Predieri, soc. ind., mod. maj.), 2 737, 27 ELUS (17 soc. ind., 10 mod. maj.) ; Un. g. (M. PLARD, P.S., P.C., rad. g.), 1 811.

Sortants : 12 F.S.D., 9 mod. maj., 2 P.S. M. Pinet, F.S.D., m. s., ne se représentait pas.

ROMILLY-SUR-SEINE. — Ins. : 11 006 ; suff. expr. : 8 192. — P.C. (M. Camuset, P.C., m. s.), 3 681 ; P.S. (M. Cartelet), 1 950 ; R.P.R. (M. Dumon), 1 364 ; Cent. (M. Landerad), 1 197. BALL.

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS. — Ins. : 6 515 ; suff. expr. : 4 802. — Maj. (M. Royer, cent. m. s., mod. maj.), 3 050, 27 ELUS. Un. g. (M. DELABRUYERE, P.C., P.S., rad. g.), 1 752.

Sortants : 20 mod. maj., 3 div. gauche.

SAINTE-SAVINE. — Ins. : 7 373 ; suff. expr. : 5 104. — Un. g. (M. Girard, P.S., P.C.), 2 660, 27 ELUS (17 P.S., 10 P.C.) ; Maj. (M. Coillot, rad., mod. maj.), 2 454.

Sortants : 22 P.S., 5 P.C. M. Boudinet, P.S., m. s., ne se représentait pas.

La stabilité est la caractéristique du premier tour du scrutin. Dans toutes les grandes communes de l'agglomération troyenne, les maires sortants sont réélus ou se trouvent en situation de ballottage très favorable, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition. La majorité a obtenu quelques bons résultats. C'est notammnt le cas à Troyes, où M. Robert Galley, R.P.R., maire sortant, ministre de la coopération, a obtenu un succès très net. En 1971, sa liste précédait la liste de l'union de la gauche de 682 voix. Cette fois-ci, elle la devance de 2 367 suffrages. A Saint-Savine, la liste de la majorité, qui était généralement distancée de 1 000 voix par la liste de gauche, ne l'est, cette fois, que de 206 voix.

La gauche remporte son plus beau succès à Romilly-sur-Seine, où il y a ballottage : la liste communiste du maire sortant, M. Camuset, obtient 44.65 % des suffrages et la liste socialiste de M. Cartelet 23,85 %. Dans cette ville, où M. Paul Granet, ancien secrétaire d'Etat, avait été élu député apparenté U.D.R., les listes de la majorité subissent un net échec. La liste R.P.R. obtient 16.54 % des voix et la liste centriste 14.57 %. L'inconnue du second tour à Romilly-sur-Seine est de savoir qui restera en piste contre la liste communiste.

AUDE

◆ CARCASSONNE

Ins. 26 900 ; suff. expr., 19 612. — Un. g. (M. Antoine Gayraud, dép. P.S., m. s., P.S., P.C.), 8 974 ; maj. (M. Raymond Chesa, R.P.R., R.I., C.D.S.), 7 161 ; rad. g. (M. Georges Portes, rad. g., ss. étiq.), 2 299 ; extr. g. (Mme Yolande Lamarain, L.C.R., P.S.U., Mut. occitan), 1 178. BALL.

1971. — Ins. : 24 574 ; suff. expr. : 16 088 ; Un. g. (M. Gayraud, P.S.), 8 281 ; maj. (M. Grossetête, U.D.R.), 4 449 ; cent. (M. Debat), 2 010 ; P.S.U. (M. Melliet), 1 348).

1974. — Mitterrand, 11 743 ; Giscard d'Estaing, 9 402.

◆ NARBONNE

Ins., 24 922 ; suff. expr., 21 292. — Maj. (M. Hubert Mouly, s. étiq., m. s.), 11 729, 31 ELUS (26 s. étiq., 4 R.P.R., 1 R.I.) ; un. g. (M. Jean Antagnac, dép., P.S., P.C.), 9 563.

Sortants : 27 s. étiq., 2 soc. ind., 1 R.P.R., 1 P.S.U.

1971. — Ins. : 22 028 ; suff. expr. : 15 807 ; int. loc. et U.D.R. (M. Mouly, ss étiq.), 6 369 ; P.S. (M. Vals), 6 142 ; P.C. (M. Slacick). 3 296.

CASTELNAUDARY. — Ins., 7 183 ; suff. expr., 6 095. — Maj. (M. Jean-Pierre Cassabelle, anc. dép. R.P.R., m. s.), 3 247, 27 ELUS (23 s. étiq., 4 R.P.R.) ; un. g. (M. Henri Dofny, P.S., P.C., s. étiq.), 2 797.

Sortants : 19 mod. maj., 1 R.P.R., 1 R.I.

LEZIGNAN-CORBIERES. — Ins., 5 251 ; suff. expr., 4 314. — m. s., 2 332, 23 ELUS (14 P.S., m. s., 2 832, 23 ELUS (15 P.S., 9 P.C.) ; maj. (M. Albert Tort, s. étiq., R.P.R.), 1 506.

Sortants : 13 P.S., 8 P.C.

LIMOUX. — Ins., 6 167 ; suff. expr., 5 039. — Un. g. (M. Pierre Badoc, P.S., m. s.), 3 489, 37 ELUS (14 P.S., 8 P.C., 4 rad. g., 1 gaull. app.) ; maj. (M. Jean Reverdy, s. étiq., mod. maj.), 1 838.

Sortants : 13 P.S., 5 mod. maj., 2 s. étiq., 1 rad. g.

Les maires sortants, qu'ils se réclament de la gauche ou bénéficient du soutien de la majorité, ont été réélus dans les principales villes. Une exception toutefois : à Carcassonne, où l'union de la gauche, n'obtenant que 45.75 % des suffrages, est mise en ballottage. Il est vrai que quatre listes s'affrontaient dans cette ville, dont trois s'adressaient à un électorat de gauche. Les radicaux de gauche, nés ici il y a seulement neuf mois, ont voulu se compter. Avec 11,72 % des suffrages exprimes, ils représentent 18.46 % des voix de la gauche et prétendent à six sièges.

La campagne a été très politisée et la participation a été importante : 75 % à Carcassonne et 85 % à Narbonne, où M. Hubert Mouly, à la tête d'une liste apolitique, a brillamment confirmé la victoire qu'il avait remportée six année auparavant face au parti socialiste. Pourtant, il avait affaire, cette fois, à une liste d'union de la gauche qui semblait pouvoir reconquérir la mairie sous la conduite du député socialiste Jean Antagnac.

A Lézignan, où la lutte du maire sortant socialiste a été réélue sans difficulté, la gauche constitue un des bastions les plus solides du département face aux listes de la majorité.

AVEYRON

RODEZ

Ins. : 13 116 ; suff. expr. : 9 708. — Maj. (M. Boscary-Monsservin, sén., R.I., anc. min., m. s., R.P.R., R.I., div. maj.), 4 294 ; Un. g. (M. Salvan, P.S.), 3 779 ; cent. (M. Vesco, C.D.S., div. maj.), 2 306. BALL.

1971. — Ins. : 12 317 ; suff. expr. : 9 076 ; Maj. (M. Boscary-Monsservin, R.I.), 5 108 ; Cent. dém. (M. Salles), 2 465 ; Un. g. (Mlle Pascal, P.C.), 1 127

1974. — Giscard d'Estaing, 6 654 ; Miterrand, 4 582.

DECAZEVILLE. — Ins. : 6 663 ; suff. expr. : 5 238. — P.C., div. g. (M. Delpech, P.C.), 3 220, *27 élus* (18 div. g., 9 P.C.) ; U.G.S.D. (M. Paul Ramadier, P.S.), 2 254.

M. Roques, m. s., P.S., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.S. et app.

MILLAU. — Ins. : 15 262 ; suff. expr. : 11 574. — Rad. g. (M. Diaz), 5 144, *1 élu* ; Un. g. (M. Deruy, cons. gén., P.S.), 4 318 ; maj. (M. Vincens, s. étiq., R.P.R., div. maj.), 1 880. *(Ball. pour 26 sièges.)*

M. Esperce, m. s., s. étiq., ne se représentait pas.

SAINT-AFFRIQUE. — Ins. : 5.444 ; suff. expr. : 4 476. — Maj. (M. Montredon, dép. R.P.R., m. s., R.I., mod.), 1 608 ; Un. g. (M. Guibert, P.S.), 1 456 ; Cent. (M. Vigouroux, C.D.S.), 1 288. BALL.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — Ins. : 7 374 ; suff. expr. : 5 844. — Un. g. (M. Robert Fabre, dép., rad. g., m. s.), 3 315, *27 élus* (9 div. g., 8 rad. g., 7 P.S., 3 P.C.) ; maj. (M. Laporte, div. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 2 198.

Sortants : 10 rad. g., 6 cent., 4 div. g., 3 R.I., 3 mod., 1 P.S.

On enregistre une poussée à gauche assez forte, surtout l'on considère que l'Aveyron est un département traditionnellement modéré. Cette poussée est particulièrement sensible à Rodez, où la liste conduite par le maire sortant, le sénateur R.I. M. Boscary-Monsservin, a été mis en ballottage général par l'union de la gauche, alors qu'en 1971 elle avait vingt-six élus dès le premier tour.

A Decazeville, la rivalité ancestrale entre le parti communiste et le parti socialiste tourne cette fois au détriment du P.S., qui avait ouvert un peu trop sa liste sur sa droite. Le P.C., qui voit sa liste élue dès le premier tour, a bénéficié de la personnalité de M. Delpech, très estimé à Decazeville. Poussée de la gauche également à Saint-Affrique, où le maire sortant, M. Pierre Montreron, député (réf.), a été mis en ballottage.

A Millau, l'élection a été marquée par la personnalité de M. Manuel Diaz, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui réalise une belle performance au détriment de l'union de la gauche, et surtout de la liste soutenue par le R.P.R. Opposé au « sectarisme politique », M. Diaz semble avoir séduit les électeurs en axant sa campagne sur la solution de la crise économique qui sévit à Millau et en s'engageant formellement à créer de nombreux emplois.

A Villefranche-de-Rouergue, la réélection de M. Robert Fabre, sous le signe de l'union de la gauche, permet à trois communistes de faire leur entrée au conseil municipal.

BOUCHES-DU-RHONE

◆ MARSEILLE

1er secteur (1er et 4e arrond.)

Ins. : 63 834 ; suff. expr. : 37.076. — Un. Marseille (M. Rocca-Serra, vice-président cons. gén., c. s., P.S., rad. g.), 14 247 ; maj. (M. Pujol, dép. R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 11 280 ; Un. g. et démocrate (M. Kriwkoski, Un. progr., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 8 189 ; Opération-2000 (écol.) (M. Allègre), 3 013 ; Mouv. dém. (M. Chiche), 347. BALL.

1971. — Ins. : 66 998 ; suff. expr. : 37 193 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Rastoin, C.N.I.P.), 16 887 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., divers (M. Comiti, U.D.R.), 12 441 ; P.C. et app. (M. Liberman), 7 441 ; div. 424.

1974. — Giscard d'Estaing, 26 179 ; Mitterrand, 24 377.

2e secteur (2e et 3e arrond.)

Ins. : 50 081 ; suff. expr. : 29 631. — Un. Marseille (M. Vigouroux, cons. gén., adj. s., P.S., rad. g.), 13 033 ; Un. g. et démocrate (M. Allione, P.C., P.S.U., gaull. opp., Un. progr.), 10 227 ; maj. (M. Peyronel, R.I., R.P.R., rad., C.D.S.), 4 406 ; Opération-2000 (écol.) (Mme Bredat), 1 413 ; Marseille aux travailleurs (Mme Rodinson, L.C.R., L.O., extr. g.), 552. BALL.

1971. — Ins. : 54 776 ; suff. expr. : 39 098 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Vigouroux, P.S.), 12 541 ; P.C. et app. (M. Cermolacce), 10 364 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Tafani, U.D.R.), 7 193.

1974. — Mitterrand, 25 313 ; Giscard d'Estaing. 14 230.

3e secteur (6e et 7e arrond.)

Ins. : 64 652 ; suff. expr. : 38 533. — Un. Marseille (M. Defferre, dép., P.S., prés. cons. rég., m. s., rad. g.), 15 363 ; maj. (M. Garello, s. étiq., R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 11 379 ; Un. g. et démocrate (Me Dissler, div. g., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 8 084 ; Opération-2000 (écol.) (M. Shearn), 3 207. BALL.

1971. — Insc. : 66 129 ; suff. expr. : 37 920 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Defferre), 18 752 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Grimaldi, U.D.R.). 11 527 ; P.C. et app. (M. Fabre), 7 111 ; extr. d. (M. Moreau), 530.

1974. — Giscard d'Estaing, 26 585 ; Mitterrand, 23 904.

4e secteur (8e et 9e arrond.)

Ins. : 80 911 ; suff. expr. : 51 199. — Un. Marseille (M. Loo, dép., adj. s., P.S., rad. g.), 19 217 ; maj. M. Lucas, anc. dép., R.P.R., cons. gén., R.I., C.D.S.), 15 946 ; Un. g. et démocrate (M. Gayet, gaull. opp., P.C., Un. progr., P.S.U.), 9 798 ; Opération-2000 (écol.) (M. Chabert), 5 093 ; Marseille aux travailleurs (M. Spagnol, L.C.R., L.O., extr. g.), 705 ; M.D.S.F. (M. Aragones), 440. BALL.

1971. — Insc. : 66 244 ; suff. expr. : 39 855 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Girbal, C.N.I.P.). 18 848 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Lucas, U.D.R.), 12 806 ; P.C. et app. (M. Laugier), 7 694 ; div., 513.

1974. — Giscard d'Estaing. 30 701 ; Mitterrand, 26 889.

5e secteur (5e et 10e arrond.)

Ins. : 59 915 ; suff. expr. : 37 852. — Un. Marseille (Mme Rapuzzi, sén., adj. s., P.S., rad. g.), 14 544 ; Un. g. et démocrate (M. Lazzarino, dép., c. s., P.C., gaull. opp., P.S.U., Un. progres.), 11 996 ; maj. (M. Gardeil, anc. dép., R.I., R.P.R., C.D.S., rad.), 8 162 ; Opération 2000 (écol.) (M. Gros), 3 556 ; Marseille aux travailleurs (Mlle Sperandeo, L.C.R., L.O., ext. g.), 594. BALL.

1971. — Ins. : 56 625 ; suff. expr. : 33 088 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (Mlle Rapuzzi, P.S.), 14 661 ; P.C. et app. (M. Doize), 9 351 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Gardeil, R.I., 9 076.

1974. — Mitterrand, 26 084 ; Giscard d'Estaing, 19 659.

6e secteur (11e et 12e arrond.)

Ins. : 53 734 ; suff. expr. : 35 189. — Un. Marseille (M. Bonat, c. s., P.S., rad. g.), 13 537 ; Un. g. et démocrate (M. Benassi, cons. gén., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 11 425 ; maj. (M. Puget, C.D.S., R.I., R.P.R.), 6 435 ; Opération 2000 (écol.) (Dr Massad), 3 123 ; Marseille aux travailleurs (Mlle Moulin, L.C.R., L.O., ext. g.), 669. BALL.

1971. — Ins. : 42 722 ; suff. expr. : 25 742 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Leonhardt, P.S.), 11 084 ; P.C. et app. (M. Tassy), 7 483 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Arnaud, U.D.R.), 6 779 ; div., 396.

1974. — Mitterrand, 21 508 ; Giscard d'Estaing, 16 267.

7e secteur (13e et 14e arrond.)

Ins. : 66 723 ; suff. expr. : 42 665. — Un. Marseille (M. Mas, dép., adj. s., P.S., rad. g.), 17 812 ; Un. g. et démocrate (M. Billoux, anc. min., anc. c. m., dép., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 15 877 ; maj. (M. Nicolas, R.I., R.P.R., C.D.S.), 6 014 ; Opération 2000 (écol.) (M. Guillem), 2 209 ; Marseille aux travailleurs (Mme Romano, L.C.R., L.O., ext. g.), 753. BALL.

1971. — Ins. : 51 806 ; suff. expr. : 38 646 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Masse, P.S.), 14 181 ; P.C. et app. (M. Donadio), 9 871 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Tafani, U.D.R.), 5 912 ; div., 762.

1974. — Mitterrand, 30 261 ; Giscard d'Estaing, 15 914.

8e secteur (15e et 16e arrond.)

Ins. : 48 225 ; suff. expr. : 30 805. — Un. g. et démocrate (M. Posado, c. s., P.C., P.S.U., gaull. opp.), 15 377 ; Un. Marseille (M. Guidi, P.S., rad. g.), 10 903 ; maj. (M. Leclerc, R.I., R.P.R., C.D.S.), 3 745 ; Marseille aux travailleurs (M. Garnier, L.C.R., L.O., extr. g.), 780. BALL.

1971. — Ins. : 41 838 ; suff. expr. : 24 101 ; P.C. et app. (M. Lazzarino), 12 410 ; P.S., C.N.I.P., rad., mod. (M. Guidi, P.S.), 7 508 ; U.D.R., R.I., ex-G.A.M., div. (M. Jeanjean, U.D.R.), 4 183.

1974. — Mitterrand, 25 770 ; Giscard d'Estaing, 9 552.

◆ AIX-EN-PROVENCE

Ins. : 59 016 ; suff. expr. : 39 009. — U.G.S.D. (M. Ciccolini, sén., P.S., m. s., rad. g.), 13 842 ; maj. (M. Joissains, rad., C.D.S.), 13 548 ; Pour union de la gauche (M. Sevin, G.A.M., P.C., ex-P.S.), 9 442 ; Union et Fraternité (rapatriés) (M. Kalifa), 2 177. BALL.

1971. — Ins. : 47 696 ; suff. expr. : 29 466 ; P.S., cent. g., rad., div. g. (M. Ciccolini, P.S.), 13 255 ; maj. (M. Arrigui de Casanova), 6 838 ; mod. et U.D.R. dissidents (M. Mouret, ind.), 4 841 ; P.C. (M. Collomb), 4 532.

◆ ARLES

Ins. : 31 423 ; suff. expr. : 25 379. — Un g. (M. Perrot, cons. gen., P.C., m. s.), 13 706, 35 ELUS (17 P.C., 14 P.S., 3 div. g., 1 rad. g.) ; maj. (M. Van Migom, cons. gén., C.D.S., R.I.), 11 673.

Sortants : 19 P.C., 10 div. g., 3 P.S.

1971. — Ins. : 26 769 ; suff. exp. : 20 358 ; P.C. (M. Perrot), 7 398 ; P.S., div. et mod. (M. Privat, P.S.), 6 616 ; maj. (M. Fourcade, U.D.R.), 5 405 ; act. loc. (M. Cornet), 939.

◆ AUBAGNE

Ins. : 21 465 ; suff. expr. : 15 112. — Un. g. (M. Garcin, dép., P.C., m. s.), 10 515, 31 ELUS (21 P.C., 5 div. g., 4 P.S., 1 rad. g.) ; maj. (M. David, R.P.R., R.I.), 4 597.

Sortants : 25 P.C., 2 div. g.

1971. — Ins. : 17 124 ; suff. expr. : 12 149 ; P.C. (M. Garcin), 8 540 ; P.S., div. et mod. (M. Bondon, P.S.), 3 555.

◆ LA CIOTAT

Ins. : 19 209 ; suff. expr. : 14 281. — Renouveau dém. (M. Romand, cons. gén., P.C.), 7 180, 31 ELUS (14 P.C., 14 ex-P.S., 3 div. g.) ; U.G.S.D. (M. Bonifay, vice-prés. cons. gén., P.S.), 4 810 ; maj. (M. Mucci, R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 291.

Sortants : 13 P.S., 5 s. étiq., 3 ex-P.S., 3 P.C., 3 C.D.S.

M. Graille, m. s., ex-P.S., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 14 694 ; suff. expr. : 10 942 ; P.S., mod. (M. Graille, P.S.), 4 566 ; P.C. (M. Romand), 3 871 ; maj. (M. Padovani), 978 ; maj. (M. Lemoine), 887 ; U.D.R. (M. Hermouet), 533.

◆ MARTIGUES

Ins. : 20 065 ; suff. expr. : 14 323. — Un. g. (M. Lombard, cons. gén., P.C., m. s.), 10 677, 31 ELUS (22 P.C., 7 P.S., 2 div. g.) ; maj. (M. Strozzi, R.I.), 3 646.

Sortants : 23 P.C., 2 P.S., 2 div. g.

1971. — Ins. : 14 763 ; suff. expr. : 10 897 ; P.C. (M. Lombard), 7 186 ; P.S., div. g. mod. (M. Fleuriot, P.S.), 3 661.

◆ SALON-DE-PROVENCE

Ins. : 21 229 ; suff. expr. : 16 196. — Maj. (M. Francou, sén., Un. cent., m. s.), 8 803, 31 ELUS (14 mod. maj., 11 C.D.S., 5 R.P.R., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Vallet, P.S., P.C.), 7 393.

Sortants : 11 C.D.S., 8 R.P.R., 8 mod. maj., 3 ind., 1 rad.

1971. — Ins. : 17 700 ; suff. expr. : 10 714 ; maj. (M. Francou, Cent. dém.), 5 235 ; P.S., mod., div. (M. Jauffret, P.S.), 2 777 ; P.C. (M. Chapus), 2 702.

GARDANNE. — Ins. : 8 385 ; suff. expr. : 6 631. — P.C. (M. Mel, cons. gén., P.C., div. g.), 3 821, 27 ELUS (19 P.C., 8 div. g.) ; opp. de gauche (M. Lieutaud, m. s., P.S.), 2 724.

Sortants : 9 P.C., 9 P.S., 9 mod.

ISTRES. — Ins. : 10 388 ; suff. expr. : 8 195. — Mod. maj. (M. Gouin, m. s., R.I.), 3 381 ; U.G.S.D. (M. Siffre, P.S.), 2 272 ; P.C. (M. Bourdeau), 1 707 ; maj. (M. Arrighi, R.P.R.), 790. BALL.

MARIGNANE. — Ins. : 14 112 ; suff. expr. : 10 165. — Mod. maj. (M. Deleuil. m. s.), 5 011 ; P.C. (M. Leitzelmann), 2 720 ; U.G.S.D. (M. Pallard, P.S.), 2 473. BALL.

MIRAMAS. — Ins. : 8 872 ; suff. expr. : 7 288. — P.C. (M. Thorrand), 2 490 ; maj. (Dr Tristani, m.s., R.P.R., R.I.), 2 121 ; mod. maj. (M. Francioli, s. étiq.), 1 625 ; U.G.S.D. (M. Bottai, P.S.), 1 002. BALL.

LES PENNES-MIRABEAU. — Ins. : 9 293 ; suff. expr. : 7 113. — U.G.S.D. (M. Meullan, P.S.), 3 136 ; Un. g. (M. Recours, P.C., ex-P.S.), 2 828 ; maj. (M. Beteille), 587 ; mod. maj. (M. Quilichini), 518. BALL.

M. Bender, m.s., ex-P.S., se présentait sur la liste de l'Union de la gauche.

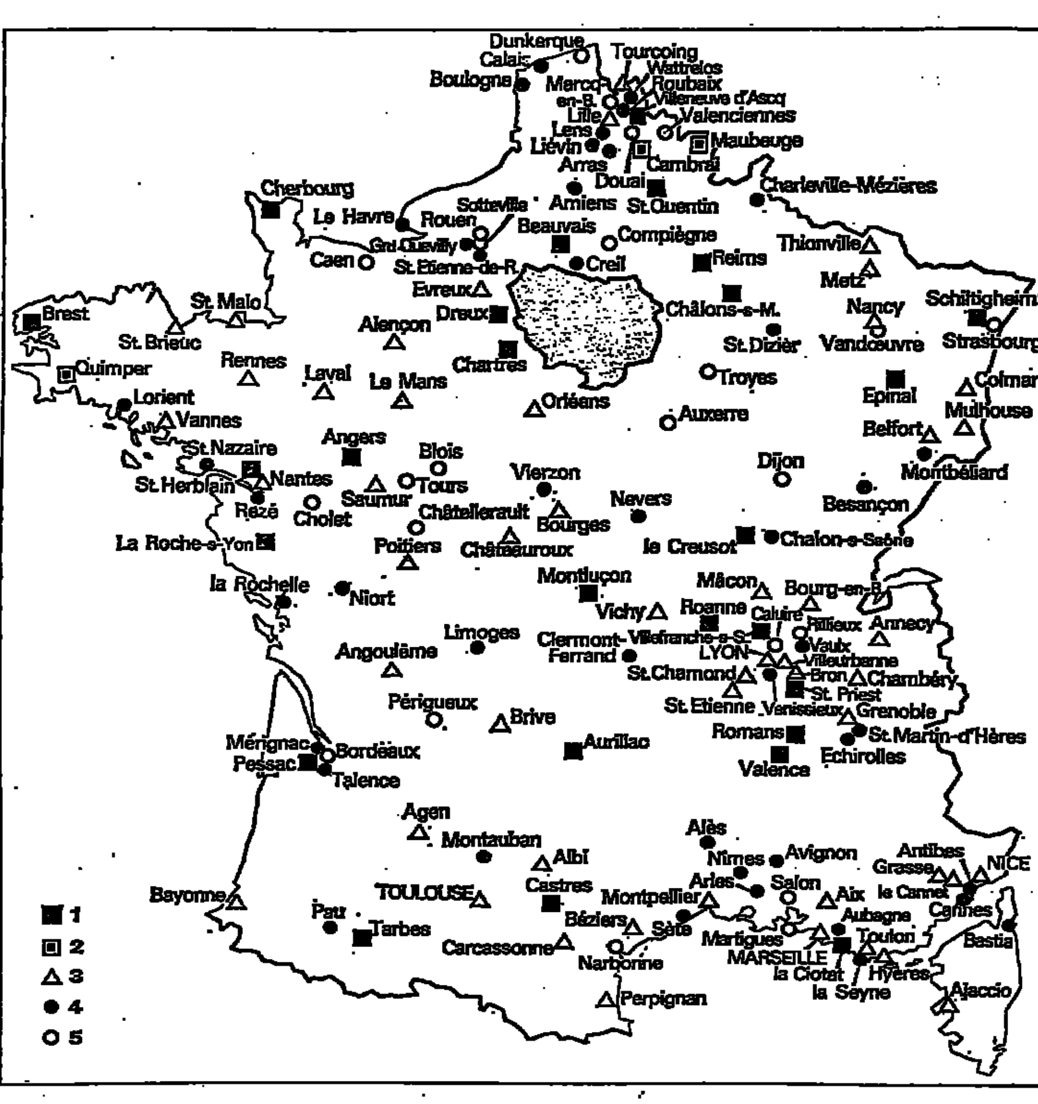
PORT-DE-BOUC. — Ins. : 10 066 ; suff. expr. : 6 681. — Un. g. (M. Rieubon, dép., P.C., m. s.), 6 401. 27 ELUS (22 P.C., 4 P.S., 1 div. g.).

Sortants : 26 P.C., 1 app. P.C.

A Marseille, les listes Union pour Marseille de la municipalité Gaston Defferre, composées de socialistes, de radicaux de gauche, de représentants du GAM et de socio-professionnels, sont en tête dans sept secteurs sur huit. Les communistes, alliés au sein des listes d'Union de la gauche et des démocrates, aux gaullistes de progrès, au P.S.U., à l'Union progressiste, ainsi qu'à des syndicalistes et à quelques socialistes dissidents, ne sont en meilleure position que dans le 8e secteur, où ils l'avaient emporté en 1971 au premier tour et où il ne leur manque cette fois que 26 voix pour avoir la majorité absolue. Le maire de Marseille a ainsi fait la démonstration qu'il pouvait se passer des modérés, qui étaient à ses côtés en 1971. Par rapport au premier tour du précédent scrutin, il ne perd qu'un peu moins de 5 % des suffrages exprimés, et plus d'un Marseillais sur trois a voté pour lui. Ce déplacement de voix ne s'opère d'ailleurs qu'en partie au profit des listes de la majorité conduites par M. Marcel Pujol, puisque celles-ci, si on y rajoute les suffrages obtenus par les listes Opération 2000 (présentes dans sept secteurs sur huit) et celles du M.D.S.F. (présentes dans deux secteurs sur huit), ne progressent que d'environ 1,50 %. Sur 45 000 suffrages supplémentaires exprimés, plus de 19 000 se portent en revanche sur les listes « élargies » du P.C. En dépit de ces bons résultats, les communistes ne disposeront, comme en 1971, que de 7 sièges sur 63, bien qu'ils puissent espérer jouer un rôle plus important dans la nouvelle municipalité, ainsi que le leur a promis M. Defferre.

A Aix-en-Provence, le maire sortant socialiste, M. Félix Ciccolini, ne devance que de justesse la liste de la majorité et perd 9,50 % des voix par rapport à 1971. La liste pour l'Union de la gauche, soutenue par le P.C. et conduite par le représentant du GAM, gagne, elle, près de 10 points. La liste Union et Fraternité ne réunit que 20 % environ des électeurs rapatriés qui se sont installés dans la ville.

M. Gaston Defferre a déclaré dans la nuit : « A Marseille, c'est un très beau succès pour le parti socialiste. J'ai rompu il y a un peu plus d'un



1. Villes passant de la majorité à l'opposition ; 2. Villes passant de l'opposition à la majorité ; 3. Ballottage ; 4. Stabilité dans l'opposition ; 5. Stabilité dans la majorité.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

an avec les centristes et les indépendants. Je me suis donc amputé d'éléments qui avaient contribué à former la majorité il y a six ans, et je me suis présenté dans des conditions qui pouvaient paraître risquées. Néanmoins, le P.S est en tête dans sept secteurs sur huit, c'est-à-dire que le succès est remarquable et éclatant. Si nous avions fait liste commune avec le P.C., il y a deux secteurs dans lesquels la droite l'aurait sans doute emporté. Il est actuellement probable que dimanche prochain, comme en 1965 et en 1971, aucun élu de la majorité présidentielle ne siégera au conseil municipal. »

CALVADOS

◆ CAEN

Ins. : 67 569 ; suff. expr. : 46 236. — Maj. (M. Girault, sén., R.I., m. s., R.P.R., C.D.S., mod. maj.), 25 132, 41 ELUS (16 mod. maj., 10 R.P.R., 10 R.I., 5 C.D.S.) ; Un. g. *(M. Mexandeau, dép. P.S.)*, 17 262 ; ext. g. (Vernay, O.C.T., L.C.R.), 3 842.

Sortants : 20 mod. maj., 9 R.P.R., 6 R.I.

1971. — Ins. : 60 149 ; suff. expr. : 33 787 ; maj. (M. Girault, R.I.), 15 838 ; cent., P.S. (M. Carabie, Cent. dém.), 6 831 ; GAM et div. g. (M. Paysant, C.I.R.), 5 656 ; P.C. (M. Gouesland), 5 462.

1974. — Giscard d'Estaing, 27 704 ; Mitterrand, 24 055.

BAYEUX. — Ins. : 8 914 ; suff. expr. : 6 339. — Maj. (M. Le Carpentier, R.I., cons. gén., m. s.), 2 986, 5 ELUS ; Un. g. (M. Audinot, P.C.), 1 942 ; mod. maj. (M. Etais), 1 166. *(Ball. pour 22 sièges.)*

CONDE-SUR-NOIREAU. — Ins. : 4 899 ; suff. expr. : 3 587. — Mod. maj (M. Piard, mod., cons. gén., m. s.), 2 053, 23 ELUS ; Un. g. (Martin-Bouyer, P.S.), 1 327.

Sortants : 20 mod. maj, 1 P.C., 1 P.S.

FALAISE. — Ins. : 4 962 ; suff. expr. : 3 657. — S. étiq. (M. Germain, mouv. normand, cons. gén., m. s.), 1 659, 4 ELUS ; Un. g. (M. Gallon, P.S.), 1 083 ; s. étiq. (Mme Poussin), 679. *(Ball. pour 19 sièges.)*

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR. — Un. g. (M. Geindre, P.S., m. s.), 4 556, 27 ELUS (17 P.S., 9 P.C., 1 div. g.) ; maj. (M. Garnier, mod. maj., C.D.S., R.P.R., R.I.), 2 618.

Sortants : 14 P.S., 9 app. P.S., 3 P.C., 1 C.D.S.

HONFLEUR. — Ins. : 5 445 ; suff. expr. : 3 714. — Maj. (M. Liabastre, mod. maj., m. s.), 1 982, 20 ELUS ; P.S. (Mme Barbe), 873 ; P.C. (M. Carro), 757. *(Ball. pour 2 sièges.)*

LISIEUX. — Ins. : 14 424 ; suff. expr. : 10 885. — Maj. (M. Bisson, dép. R.P.R., m. s., R.I., cent. dém., mod. maj.), 5 458, 18 ELUS ; Un. g. (M. de Kerblay, P.S., P.C.), 5 177, 2 ELUS. *(Ball. pour 7 sièges.)*

MONDEVILLE. — Ins. : 5 706 ; suff. expr. : 4 317. — Maj. (M. Gosnier, mod. maj.), 2 192, 23 ELUS ; P.S. (M. Maurice), 1 063 ; P.C. (M. Gouesiard, cons. gén.), 1 035.

M. *Lafond*, ss étiq., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 20 mod. maj.

TROUVILLE-SUR-MER. — Ins. : 4 829 ; suff. expr. : 3 439. — Un. g. (M. Gosset, P.C.), 1 219, 1 ELU ; mod. maj. (M. Médard, m. s.), 1 184 ; mod. maj. (M. Féron, anc. dép.), 925. *(Ball. pour 22 sièges.)*

VIRE. — Ins. : 8 255 ; suff. expr. : 6 345. — Maj. (M. Stirn, M.S.I., secr. E. m. s. mod. maj.), 4 029, 26 ELUS ; Un. g. (M. Bourrée, P.S.), 1 773.

Sortants : 22 mod. maj., 1 P.S., 1 M.S.I.

Le parti socialiste n'a pas transformé, aux municipales, les essais qu'il avait marqués à l'élection présidentielle ont aux dernières élections cantonales. Dans de nombreuses communes, les résultats alors obtenus pouvaient lui faire espérer une place importante à la mairie. Or, souvent, il n'en a rien été. Au contraire, dans certaines, comme Vire et Condé, alors que l'un des siens était conseiller sortant, la liste de la majorité remporte, cette fois, tous les sièges.

En revanche, le P.S. constatera avec satisfaction que, dans les cinq communes où l'union avec le P.C. n'avait pu se faire, celui-ci contestant la tête de liste, les socialistes ont à chaque fois, même si ce ne fut pas toujours de beaucoup, devancé les communistes.

Les partis de l'union de la gauche ne peuvent être que déçus du score qu'ils ont réalisé à Caen. M. Girault, R.I., est facilement réélu avec 54,36 % des suffrages exprimés, alors que M. Giscard d'Estaing n'avait obtenu, dans cette même ville, que 53,52 %. Certes, cela tient au coefficient personnel du maire sortant. Mais les socialistes, au sein de leur parti, puis avec les communistes, ont eu quelques difficultés à réaliser l'union, aussi n'ont-ils engagé leur campagne que très tardivement. L'extrême gauche verra, dans le score qu'elle réalise (8,31 %), la preuve de son implantation en Normandie, et spécialement à Caen.

Du côté de la majorité, on se félicitera, outre des faciles réélections du maire de Caen et de M. Olivier Stirn à Vire (63 % des suffrages exprimés), de l'arrivée sans accroc de Mme d'Ornano à la mairie de Deauville. Mais certains des siens sont mis en ballottage, ainsi, M. Lecarpentier, R.I., à Bayeux, et M. Germain (Mouvement normand) à Falaise. S'ils sont tous deux personnellement réélus, ils voient la plus grande partie de leurs coéquipiers mis en ballottage par la présence, en dehors de la liste d'union de la gauche, d'une troisième liste, qui ne conteste pas tant les choix politiques du maire sortant que la façon dont il gère la cité.

La situation, à Lisieux, est plus délicate. La liste de la majorité fait, certes, passer au premier tour dix-huit de ses vingt-sept candidats, mais le maire sortant, M. Robert Bisson, député R.P.R., président du conseil général, est en ballottage.

CANTAL

◆ AURILLAC

Ins. : 17 521 ; suff. expr. : 13 104. — Un. g. (M. Souchon, cons. gén., P.S., P.C.), 6 707, 31 ELUS (14 P.S., 11 P.C., 3 app. P.S., 3 app. P.C.) ; Maj. (M. Lagarde, cons. gén., rad., R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj., ind.), 6 397.

M. Mézard, m. s., C.N.I.P., sén., cons. gén., ne se représentait pas.

Sortants : 7 P.S., 5 R.P.R., 4 C.D.S., 3 mod. maj., 2 div. g., 2 CNIP, 1 P.C., 1 cent. g., 1 R.I.

1971. — Ins. : 14 961 ; suff. expr. : 10 162 ; Un. g. (M. Belcour, P.S.), 4 926 ; maj. (M. Mézard), 4 862.

1974. — Giscard d'Estaing, 7 447 ; Mitterrand, 5 924.

ARPAJON-SUR-CERE. — Ins. : 2 642 ; suff. exp., 2 127. — Un. g. (M. Destannes, div. g.), 1 141, 20 ELUS ; act. loc., maj. (M. Bruel, c. s., mod. maj.), 740. *(Ball. pour 3 sièges.)*

M. Meyronneinc, cons. gén., P.S., m. s., ne se représentait pas.

MAURIAC. — Ins. : 2 688 ; suff. expr. : 2 122. — Maj. (M. Chauvet, prés. cons. rég., dép., cons. gén., R.P.R., m. s., R.I., mod. maj., cent. g.), 1 089, 17 ELUS ; Un. g. (M. Besombes, P.C., P.S.), 860, 2 ELUS. *(Ball. pour 2 sièges.)*

SAINT-FLOUR. — Ins. : 4 014 ; suff. expr. : 3 237. — Mod. maj. (M. Juilhes, m. s.), 1 243 ; mod. maj. (M. Lombard), 1 024 ; Un. g. (M. Gayraud, P.S., P.C.), 757. BALL.

Gagnée en 1971 par la majorité, cette dernière perd de nouveau Aurillac. Dans le chef-lieu du département, où la barre des trente-huit mille habitants ayant été franchie, le scrutin en vigueur était celui des listes bloquées, la liste de la gauche l'emporte de 310 voix. Elle est conduite par M. René Souchon, P.S., qui avait, aux élections cantonales de mars 1976, battu au second tour M. Mézard, sénateur, C.N.I.P., maire sortant, qui ne se représentait pas.

A Monboudif, village natal de Georges Pompidou, son ancien collaborateur, M. Michel Jobert est en ballottage. Il a obtenu 142 suffrages alors que la majorité absolue était de 144. Dix des onze candidats qui se présentaient sur la liste opposée à celle du fils du maire sortant, M. Michalet, qui ne se représentait pas et sur laquelle figurait l'ancien ministre des affaires étrangères, ont été élus.

CHARENTE

◆ ANGOULÊME

Ins. : 25 993 ; suff. expr. : 17 794. — Maj. (M. Chiron, cent. g. ss étiq., m. s., R.P.R., R.I.), 7 363 ; U.G.S.D. (M. Boucheron, P.S., M.R.G.), 4 877 ; P.C. (M. Ferrand, P.C., P.S.U.), 4 368 ; div. g. (M. Barreix, M.R.G., s. étiq.), 1 184. BALL.

1971. — Ins. : 15 460 ; suff. expr. : 14 834 ; maj. (M. Chiron, ind.), 8 041 ; rad. (M. Traizet), 3 661 ; P.C. (M. Vergnaud), 3 182.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 395 ; Mitterrand, 10 232.

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE. — Ins. : 3 200 ; suff. expr. : 2 366. — Maj. (M. Pauquet, cent. g., m. s. rad.), 1 300, 9 *élus* (9 rad.) ; Un. g. (M. Aupy, P.S.) ; 650 ; s. étiq. (Mme Baudouin), 480. *(Ball. pour 3 sièges).*

COGNAC. — Ins. : 12 424 ; suff. expr. : 8 695. — Maj. (M. de Ralmond, mod. maj., m. s., R.P.R.), 4 500, 27 *élus* (26 mod. maj., 1 R.P.R.) ; Un. g. (M. Roubinet, P.S.), 3 600.

Sortants : 26 mod. maj., 1 U.D.R.

LA COURONNE. — Ins. : 3 288 ; Suff. expr. : 2 519. — P.S. (M. Motard, P.S., m. s.), 1 380, 23 *élus* (18 P.S., 5 app. P.S.) ; P.C. (M. Pageaud), 559 ; div. maj. (M. Bourquat, s. étiq.), 600.

Sortants : 16 P.S., 7 P.C.

LE GOND-PONTOUVRE. — Ins. : 3 324 ; suff. expr. : 2 273. — P.S. (M. Nebout, P.S., m. s.), 1 600, 23 *élus* (7 P.S., 16 app. P.S.) ; P.C. (M. Faure), 670.

Sortants : 23 P.S. et div. g.

RUELLE. — Ins. : 5 049 ; suff. expr. : 3 078. — Un. g. (M. Poitevin, P.S., m. s.), 2 500, 23 *élus* (16 P.S., 7 P.C.).

Sortants : 16 s. étiq., 7 P.S.

SOYAUX. — Ins. : 6 393 ; suff. expr. 4 124. — Un. g. (M. Petit, P.S., m. s.), 2 900, 27 *élus* (17 P.S., 9 P.C., 1 rad. g.) ; maj. (M. Forgeat, s. étiq.), 1 100.

Sortants : 16 div. g., 7 P.S.

La forte augmentation de la participation à Angoulême (70 % contre 45 % en 1971) a sans doute permis à la gauche, qui se présentait désunie, d'imposer un ballottage à la liste conduite par le maire sortant, M. Roland Chiron, soutenu par la majorité. Les socialistes et les radicaux de gauche d'une part, le P.C. et le P.S.U. d'autre part, disposent théoriquement d'une avance confortable, que pourrait encore gonfler la plupart des suffrages qui se sont portés sur une liste de « divers gauches ».

Les communistes devraient normalement se désister en faveur du P.S., mieux placé. Mais la rivalité farouche qui avait opposé ces deux listes lors de la préparation des élections pourrait susciter des réticences dans les reports de voix.

L'union réalisée dès le premier tour à Ruelle et à Soyaux a donné des résultats positifs puisque les listes de gauche ont été réélues et que le P.C fait son entrée dans ces deux municipalités. En revanche, au Gond-Pontouvre et à La Couronne, les communistes, qui se présentaient seuls, obtiennent des résultats inférieurs à ceux du P.S., dont les listes ont été réélues.

Seule ville de Charente à ne pas suivre l'inclinaison de ce département vers le P.S., Cognac a réélu la municipalité sortante, favorable à la majorité.

CHARENTE-MARITIME

◆ LA ROCHELLE

Ins. : 44 007 ; suff. exp. : 30 484. — Un. g. (M. Crépeau, ép. rad. g., m. s.), 20 799, 37 ELUS (13 rad. g., 13 P.S., 11 P.C.) ; maj. (M. de Saint Afrique, s. étiq.), 10 485.

Sortants : 18 div. g., 16 P.S., 3 rad. g.

1971. — Ins. : 38 843 ; suff. expr. : 25 317 ; P.S., rad. g. (M. Crépeau, rad. g.), 7 528 ; P.C. (M. Benny), 6 253 ; maj. (M. Dechartre, U.D.R.), 6 078 ; div. (M. Salardaine, ex-U.D.R.), 5 458.

1974. — Mitterrand, 17 646 ; Giscard d'Estaing, 15 986.

ROCHEFORT. — *Ins. : 18 074* ; suff. exp. : 10 382. — Un. g. (M. Sistané, cons. gén., P.C., P.S., rad. g.), 4 357 ; mod. (M. Frot, cons. gén.), 4 195 ; R.P.R. (Mme Raynal), 1 806. BALL.

M. Jean Morin, cent., m. s., figure sur la liste de M. Frot.

ROYAN. — Ins. : 12 518 ; suff. exp. : 8 815. — R.P.R. (M. de Lipkowski, anc. min., anc. dép., R.P.R., m. s.), 3 749 ; Un. g. (M. Pateau, P.C., P.S., rad. g.), 3 500 ; R.I. (M. Barrot), 787 ; Ecol. : 579. BALL.

SAINT-*JEAN-D'ANGELY.* — Ins. : 5 968 ; suff. exp. : 4 300. — Maj. (M. de Limur, cons. gén., R.P.R.), 2 361 (23 ELUS, 23 R.P.R.) ; Un. g. (M. Tarin, P.S., P.C., rad. g.), 1 795.

Sortants : 27 mod.

M. Richard, mod., m. s., ne se représentait pas.

SAINTES. — Ins. : 17 028 ; suff. expr. : 12 539. — Un. g (M. Baron, P.S.), 6 934, 23 ELUS (27 P.C., P.S., rad. g.) ; maj. (M. Josse, R.I., m. s., mod. maj.), 5 507.

Sortants : 15 mod., 5 R.P.R., 5 R.I., 2 C.D.S.

CHER

◆ BOURGES

Ins. : 43 293 ; suff. expr. : 31 013. — Un. g. (M. Rimbault, cons. gén., P.C., P.S.), 14 246 ; R.I.-Bourges Union (M. Boisdé, dép., R.I., m. s.), 7 792 ; R.P.R.-Bourges Espoir (M. Lebrun, cons. gén., R.P.R.), 7 497 ; ext. g. (Mlle Cordat, L.O.), 1 478. BALL.

1971. — Ins. : 39 327 ; suff. expr. : *25 651 ; maj. (M. Boisdé, R.I.), 15 381* ; P.C. (M. Chaton), 10 298.

1974. — Mitterrand, 17 284 ; Giscard d'Estaing, 17 221.

◆ VIERZON

Ins. : 21 713 ; suff. expr. : 16 769. Un. g. (M. Merigot, P.C., m. s., P.S., div. g.), 9 227, 31 ELUS (19 P.C., 8 P.S., 4 div. g.) ; act. mun. (M. Lecoq), 4 336 ; maj. (M. Matsoukis R.P.R.), 2 438 ; ext. g. (M. Prodhomme), 768.

Sortants : 23 P.C., 6 P.S., 2 div. g.

1971. — Ins. : 20 013 ; suff. expr. : 15 135 ; P.C. (M. Merigot), 8 248 ; U.D.R. (M. Gallon), 6 264 ; extr. g. (M. Perrot, L.O.), 623.

MEHUN-SUR-YEVRE. — Ins. : 4 157 ; suff. expr. : 3 460. — Maj. (M. Manceau, cons. gén., maj., m. s.), 2 162, 23 ELUS (23 maj.) ; Un. g. (M. Denis), 1 296.

Sortants : 23 maj.

SAINT-AMAND-MONTROND. — Ins. : 7 916 ; suff. expr. : 6 029. — Maj. (M. Papon, dép., R.P.R., m. s.), 3 181, 25 ELUS ; Un. g. (M. Vannier, P.C.), 2 778, 1 ELU. *(Ball. pour 1 siège.)*

SAINT-DOULCHARD. — Ins. : 3 082 ; suff. expr. : 2 965. — Maj. (M. Debord, m. s.), 1 224 ; Un. g. (M. Renard), 903 ; apol. (M. Mandret), 837. BALL.

SAINT-FLORENT-SUR-CHER. — Ins. : 3 949 ; suff. expr. : 3 200. — Un. g. (M. Jacquet), 1 710, 22 ELUS ; cent. g. (M. Boisselet, cons. gén., m. s.), 1 412. *(Ball. pour 1 siège.)*

La présentation pour la première fois à Bourges d'une liste d'extrême gauche n'a pas permis à l'union de la gauche de profiter de la division de la majorité : si cette liste n'avait pas existé, on peut, en effet, penser que M. J. Rimbault, conseiller général communiste de Bourges, l'aurait emporté dès le premier tour. Quant à M. R. Boisdé (R.I.), qui voulait se retirer mais avait décidé de se présenter après les remous provoqués par l'annonce de la candidature de M. Christian Gerondeau, directeur de la Sécurité routière, il devance de peu la liste du docteur P. Lebrun, conseiller général R.P.R. Le second tour s'annonce serré car la gauche a très sensiblement progressé, alors que la majorité retrouve à peine ses voix de 1971.

A Vierzon, où l'union de la gauche confirme son influence, le docteur Léo Merigot, communiste, maire depuis dix-huit ans, a fait savoir qu'il n'occuperait plus le poste de premier magistrat, bien que restant en tête de liste ; son adjoint, M. Fernand Micouraud, devrait lui succéder puisque, une nouvelle fois, la gauche l'emporte dès le premier tour, la liste de la majorité étant même devancée par celle de M. Lecoq (action municipale).

A Saint-Florent, M. Boisselet, maire sortant, ancien socialiste, est largement battu par la liste d'union de la gauche, qui emporte dès le premier tour vingt-deux sièges sur vingt-trois, le dernier ayant été manqué à trois voix près.

(Lire la suite page 12.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 11.)

(Suite de la page 11.)

CORRÈZE

TULLE

Ins. : 13 227 ; suff. expr : 10 047. — Un. g. (M. Pranchère, dép., P.C., P.S., rad. g.), 5 071, 15 ELUS ; maj. (M. Mouly, F.S.D., m. s., R.P.R., R.I., rad.), 4 846, 1 ELU. *(Ball. pour 11 sièges.)*

1971. — Ins. : 12 194 ; suff. expr. : 8 615 ; Cent. g. (M. Montalat), 3 553 ; Un. g. (M. Pranchère, P.C.), 3 259 ; Gauche Vᵉ (M. Bacheverie), 1 680.

1974. — Mitterrand, 5 991 ; Giscard d'Estaing, 4 636.

◆ BRIVE-LA-GAILLARDE

Ins. : 30 182 ; suff. expr. : 24 056. — Un. g. (M. Chaminade, P.C., P.S., div. g.), 9 013 ; gaull. opp. (M. Charbonnel, anc. min., anc. dép., prés. Féd. républicains de progrès, m. s., rad. g., div. g.), 8 693 ; maj. (M. Dupuy, R.P.R., adj. s., R.I., C.D.S.), 6 350. BALL.

1971. — Ins. : 28 282 ; suff expr. : 21 817 ; maj. (M. Charbonnel, U.D.R.), 12 692 ; Un. g. (M. Labrunie, rad.), 9 125.

1974. — Mitterrand, 13 467 ; Giscard d'Estaing, 12 112.

BORT-LES-ORGUES. — Ins. : 3 291 ; suff. expr : 2 632. — Un. g. (M. Leygonie, div. g., P.C., P.S.), 1 578 (premier de liste), 8 ELUS ; maj. (M. Guillard, mod. maj., m. s.), 1 444, 3 ELUS. *(Ball. pour 12 sièges.)*

USSEL. — Ins. : 6 290 ; suff. expr. : 5 199. — Maj. (M. Belcour, cons. gén., anc. dép., suppl. de M. Chirac, R.P.R., m. s.), 3 297 (premier de liste), 23 ELUS (22 mod. maj., 1 R.P.R.) ; Un. g. (Mme Moyens, P.S.), 2 338.
Sortants : 22 mod. maj., 1 R.P.R.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive depuis 1966, se trouve pour la première fois en difficulté. L'ancien ministre du général de Gaulle, passé dans l'opposition après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, était combattu à la fois par la majorité et par la gauche. La liste d'union de la gauche, conduite par M. Chaminade (P.C.), devance de 320 voix la liste du maire sortant, composée de vingt-six « républicains de progrès », c'est-à-dire membres du parti qu'a fondé et que préside M. Charbonnel, et de neuf radicaux de gauche. Elle perd cependant plus de cent voix par rapport à 1971, malgré l'augmentation du nombre des suffrages exprimés.

La liste de la majorité, que mène M. Dupuy, premier adjoint au maire sortant, est nettement distancée.

« On ne peut comparer les résultats avec ceux de 1971, la situation étant totalement différente », *a déclaré M. Charbonnel, qui a ajouté :* « Nous avons quelque mérite à créer un électorat nouveau. »

Les trois listes se maintiennent au second tour.

A Tulle, le recul de la majorité n'est pas moins sensible puisque l'union de la gauche, conduite par M. Pranchère, député communiste, s'assure la majorité absolue dès le premier tour. Il n'est pas jusqu'à Meymac, chef-lieu du canton dont M. Chirac est conseiller général, qui ne cède à la poussée de la gauche : celle-ci enlève six sièges dès le premier tour contre trois à la majorité.

CORSE-DU-SUD

◆ AJACCIO

Ins. : 23 428 ; suff. expr. : 17 480. — Maj. bonapartiste (M. Charles Ornano, bonap., m. s., R.P.R., C.D.S.), 7 375 ; Un. g. (M. Hyacinthe Pancrazi, P.C., P.S., rad. g.), 5 453 ; maj. (M. José Rossi, C.D.S., R.I., C.D.S., rad., div. ma.), 4 652. BALL.

1971. — Ins. : 18 248 ; suff. expr. : 12 016 ; bonapartistes (M. Rossini), 8 537 ; un. g. (M. Casanova, P.C.), 2 234 ; parti corse pour le progrès (M. Alfonsi), 1 245.

Novembre 1975. — Election complémentaire, provoquée par le décès du maire, Pascal Rossini, trois autres sièges étant également à pourvoir du fait d'un autre décès et de deux démissions au sein du conseil municipal.

Ins. : 20 790 ; suff. expr. : 11 308 ; bonapartistes (Mlle Rossini), 3 799 ; cent. (M. Rossi), 3 054 ; P.C., 1 588 ; act. loc. (M. Fieschi), 1 516 ; P.S., 752 ; rad. g., 599.

1974. — Giscard d'Estaing, 8 807 ; Mitterrand, 6 800.

SARTENE. — Ins. : 2 805 ; suff. expr. : 2 443. — Un. g. (M. Dominique Bucchini, P.C.), 1 486, 23 ELUS ; maj. (M. Jacques-Antoine Matteaccioli), 923.

M. Antoine Benedetti, progressiste, m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 12 P.C., 9 P.S., 2 rad. g.

Stabilité des bonapartistes, qui, alliés au P.R.P et au C.D.S., obtiennent 42,19 % des suffrages, soit autant qu'aux élections partielles de novembre 1975, et net progrès de l'union de la gauche, qui passe de 22 à 31 %, obtenant, sur le plan municipal, son meilleur résultat depuis trois décennies.

M. Charles Ornano, maire sortant, s'est déclaré très satisfait de l'importante participation (plus de 76 %) aussi bien que du score de sa liste. Même point de vue exprimé par le docteur Hyacinthe Pancrazi, qui conduisait la liste de la gauche et qui constate que « onze mille Ajacciens se sont prononcés contre la gestion bonapartiste et pour le changement ».

M. José Rossi, membre du C.D.S., n'obtient pas le résultat espéré. Avec 27 % des suffrages, il recueille un nombre de voix égal à celui des partielles de 1975, mais perd 9 points. Se refusant « à choisir entre les bonapartistes et l'union de la gauche », contre lesquels il a mené campagne, il se maintiendra au second tour.

HAUTE-CORSE

◆ BASTIA

Ins. : 22 684 ; suff. expr. : 11 233 Un. g. (M. Jean Zuccarelli, dép. rad. g., m. s.), 7 250, 35 ELUS (15 rad. g., 15 P.C., 5 div. g.) ; maj. (colonel Agostini, R.P.R., R.I., C.D.S.), 2 679 ; P.S. (M. Pierre Antoniotti, P.S., P.S.-A.P.O.), 1 304.
Sortants : 14 rad. g., 14 P.C., 4 s. étiq., 3 P.S.

GHISONACCIA. — Ins. : 1 819 ; suff. expr. : 1 124. — Maj. (M. Jean Gambini, R.I., m. s.), 1 020, 21 ELUS ; Un. g., 104.

1971. — Ins. : 19 275 ; suff. expr. : 11 931 ; rad, P.C., div. g. (M. Zuccarelli, rad.), 7 781 ; P.S., rad, mod. (M. de Casalta, P.S.), 3 339 ; Arc (M. Simeoni), 811.

1974. — Mitterrand, 9 041 ; Giscard d'Estaing, 5 811.

COTE-D'OR

◆ DIJON

Ins. : 79 137 ; suff. expr. : 51 258. — Maj. (M. Poujade, cons. gén., anc. min., R.P.R., m. s.), 26 665, 43 ELUS (20 mod. maj., 13 R.P.R., 5 R.I., 2 M.D.S.F., 1 C.D.S., 1 rad., 1 réf.) ; Un. g. (M. Palan, cons. gén., P.S., P.C., rad. g.), 19 648 ; ext. g. (M. Fruthiot, L.O.), 2 566 ; cent. (M. Hasard), 2 389.
Sortants : 15 mod. maj., 15 U.D.R., 5 R.I., 2 cent. dém.

1971. — Ins. : 74 448 ; suff. expr. : 41 194 ; U.D.R., R.I., Centr, ss. étiq. (M. Poujade, U.D.R.), 26 921 ; Un. g. (M. Pourrier, P.S.), 9 786 ; Centr. dém., Rad., Cent.), 3 506 ; P.S.U., CIR (M. Cegretin, CIR), 4 981.

1974. — Giscard d'Estaing, 33 437 ; Mitterrand, 29 809

BEAUNE. — Ins. : 10 780 ; suff. expr. : 7 887. — Maj. (M. Moine, cons. gén., R.P.R., m. s.), 3 801 ; un. g. (M. Volatier, P.S.), 2 719 ; cent. (M. Demolsy, Cent. dém.), 1 253. BALL.

CHATILLON-SUR-SEINE. — Ins. : 3 654 ; suff. expr. : 2 874. — Maj. (M. Sordel, sén., cons. gén., R.I., m. s.), 1 650, 21 ELUS ; un. g. (M. Serex, P.S.), 1 000, 2 ELUS (2 P.S.).
Sortants : 7 div. mod., 6 R.I., 6 div. g., 3 Cent. dém., 1 U.D.R.

CHENOVE. — Ins. : 9 008 ; suff. expr. : 6 180. — Un. g. (M. Carraz, P.S.), 3 250, 27 ELUS (14 P.S., 11 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. Sureau, app. R.I., m. s.), 2 750.
Sortants : 12 div. mod., 7 soc., 5 R.I., 3 div. g.

LONGVIC. — Ins. : 3 913 ; suff. expr. : 2 766. — Soc. (M. Mazue, soc. ind., m. s.), 1 250 ; un. g. (M. Etievant, P.S.), 860 ; maj. (M. Jacquelinet, mod. maj.), 630. BALL.

MONTBARD. — Ins. : 4 053 ; suff. expr. : 3 363. — P.C. (M. Garcia, cons. gén., P.C., m. s.), 1 540, 4 ELUS ; maj. (M. Maitre, div. maj.), 910 ; P.S. (M. Aty), 850. *(Ball. pour 19 sièges.)*

Bipolarisation très nette de l'électorat à Dijon, où M. Robert Poujade, R.P.R., est élu dès le premier tour, comme en 1971. La gauche et l'extrême gauche ont gagné plus de 7 400 voix par rapport aux précédentes élections municipales, tandis que M. Poujade progresse lui aussi de plus de 5 700 voix.

A Montbard, où la gauche se présentait divisée, les électeurs ont choisi quatre membres de la municipalité sortante, dont le maire, M. Garcia, P.C. Les socialistes n'ont pas réussi à s'imposer et leurs chances paraissent nulles dans la perspective du second tour sans un accord avec leurs alliés du programme commun. En revanche, la troisième liste, tendance majorité, a créé la surprise puisque la tête de liste, M. Paul Maitre, a obtenu 1 132 voix.

A Beaune, le maire sortant, M. Moine (R.P.R.), a recueilli 46,95 % des voix et semble bien placé pour le second tour. La liste d'union de la gauche, avec 35,76 %, comptera sans doute des élus. Les résultats de M. Demoisy, adjoint sortant, ne lui permettent pas d'inquiéter le maire et il est vraisemblable qu'il ne se représentera pas.

A Neuilly-lès-Dijon les socialistes et les communistes présentaient des listes homogènes. Les premiers sont bien placés pour battre la municipalité sortante (majorité) si les communistes se désistent en leur faveur.

A Marsannay-la-Côte, la liste socialiste homogène n'a pas obtenu les résultats escomptés. Le maire sortant, socialiste indépendant, a été réélu ainsi que tous ses colistiers, dont cinq communistes.

COTE-DU-NORD

◆ SAINT-BRIEUC

Insc. : 31 836 ; suff. expr. : 24 916. — Maj. (M. Morin, cent., R.P.R., R.I., C.D.S.), 9 347 ; gauche P.S. (Le Foll, m. s., dép., cons. gén., P.S., rad. g., non insc.), 7 286 ; gauche P.C. (Quemper, adj. s., cons. gén., P.C., non insc.), 7 198 ; gauche P.S.U. (M. Galaup, adj. s., P.S.U., non insc.) 1 085 BALL.

1971. — Ins. : 28 894 ; suff. expr. : 21 407 ; Un. g. (M. Le Foll, P.S.U.), 11 959 ; maj. (M. Le Garzic, soc. ind.), 9 448

1974. — Mitterrand, 12 986 ; Giscard d'Estaing, 12 908

DINAN. — Insc. : 8 228 ; suff. expr. : 6 158. — Maj (M. Blanchot, R.I., m. s.), 3 327, 27 ELUS (13 mod. maj., 6 R.I., 4 cent. g., 3 R.P.R., 1 C.D.S.) ; Un. g. (M. de Doncker, P.S., P.C.), 2 112.
Sortants : 1 P.C., 2 P.S., 17 mod. maj., 3 R.P.R., 4 R.I.

GUINGAMP. — Ins. : 6 130 ; suff. expr. : 4 951. — Maj. (M. Ollivro, dép., m. s., C.D.S.), 2 440, 6 ELUS ; Un. g. (M. Briand, cons. gén., P.S.), 2 428, 5 ELUS. *(Ball. pour 12 sièges.)*

LAMBALLE. — Ins. : 7 068 ; suffr. expr. : 5 118. — Maj (M. Labbé, ss étiq., m. s.), 984, 20 ELUS ; Un. g. (M. Renault, P.S., c. s., P.C., P.S.U.), 547, 2 ELUS. *(Ball. pour 1 siège.)*

LANNION. — Ins. : 9 898 ; suff. expr. : 7 770. — Un. g. (M. Jagoret, cons. gén., c. s., P.S., P.C., div. g., U.D.B.), 14 ELUS (dont « Lannion-ville », 4 ELUS, 2 188 ; Servel, 5 ELUS, 867 ; Brelevenez, 5 ELUS, 884) ; maj. (M. Marzin, sén. non insc., m. s., R.P.R., C.D.S., mod.), 2 511 à « Lannion-ville », 13 ELUS.

LOUDEAC. — Ins. : 5 348 ; suff. expr. : 4 278. — Maj. (M. Etienne, ss étiq., m. s., cons. gén., R.P.R., mod. soc.), 2 363, 19 ELUS ; Un. g. (pas de tête de liste, P.S., P.C.), 1 239 ; div. maj. (pas de tête de liste, R.P.R., mod., cent.), 529. *(Ball. pour 4 sièges.)*

PLERIN. — Ins. : 6 564 ; suff. expr. : 5 140. — Un. g. (M. Ollivier, P.C.), 2 707, 19 ELUS ; maj. (M. Lionnais, ss étiq., adj. s.), 2 304. *(Ball. pour 4 sièges.)*

M. Guéna, m. s., mod. maj., ne se représentait pas.

La gauche, dans les Côtes-du-Nord, s'attendait à voir la progression qu'elle avait enregistrée lors des récents scrutins, se confirmer. C'est désormais chose faite. Hormis quelques situations particulières, et malgré des dissensions avouées, la poussée des forces de gauche, jusque dans des communes où la majorité paraissait encore bien établie, est particulièrement nette.

Le recul de la majorité a été particulièrement sensible à Saint-Brieuc. Malgré une division de la municipalité sortante, qui présentait trois listes se réclamant de l'union de la gauche, l'équipe de la majorité, conduite par M. Morin, a obtenu un résultat inférieur à celui réalisé par l'ancien S.F.I.O. M. Le Garzic, opposé à M. Le Foll il y a six ans. Le total des voix obtenues par les trois listes se réclamant de la gauche atteint 62,47 % des suffrages exprimés. Un point de la querelle qui portait sur la prépondérance entre le P.S. et le P.C. a, certes, été éclairci, mais ce n'est qu'au deuxième tour qu'on pourra mesurer exactement les conséquences de la division entre deux des partis signataires du programme commun.

Le score réalisé par M. Blanchot, R.I., maire sortant de Dinan, dont toute la liste est élue au premier tour, ou le résultat sans surprise de M. Etienne, à Loudéac, ne peuvent compenser pour la majorité certains revers. Plusieurs communes de la périphérie de Saint-Brieuc, par exemple, ont basculé vers l'opposition. A Guingamp, M. Ollivro, député, maire C.D.S., est mis en difficulté par M. Briand, conseiller général, P.S. A Lannion, le scrutin est marqué par la défaite de M. Marzin, sénateur, maire non inscrit, qui va perdre la mairie au profit de M. Jagoret, P.S.

A Lamballe comme à Lannion, le total des moyennes de voix pour chaque liste, telles que nous les indiquons ci-dessus, sont sensiblement différents du nombre des suffrages exprimés. Cela est dû au fait que ces deux villes ont, chacune, fusionné avec d'autres localités plus petites.

CREUSE

GUÉRET

Ins. : 8 784 ; suff. expr. : 8 752. Un. g. (M. Beck, vice-prés. de l'Assemblée nationale, cons. gén., P.S., rad. g., 3 316, 7 ELUS ; maj. (M. Chantrelle, cons. gén., mod. maj. m. s., R.P.R., R.I.), 3 276, 7 ELUS. *(Ball. pour 13 sièges.)*

M. Chantrelle, mod. maj., m. s., est réélu

1971. — Ins. : 7 497 ; suff. expr. : 5 538 ; maj. (M. de Pierrebourg, app U.D.R.), 2 339 ; P.S., div. g. (M. Beck, P.S.), 1 809 ; P.C. (M. Triclot), 1 223.

14 octobre 1973. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, M. Olivier Harty de Pierrebourg, décédé, et celui d'un conseiller municipal communiste démissionnaire.

Ins. : 7 673 ; suff. expr. : 3 792 ; Un. g. (1 P.C., 1 P.S.), 2 026 ; maj., 1 754.

1974. — Mitterrand, 3 466 ; Giscard d'Estaing, 3 327

AUBUSSON. — Ins. : 3 805 ; suff. expr. : 2 535. — Un. g. (M. Pakomoff, cons. gén., m. s., P.S.), 1 739, 23 ELUS (14 div. g., 6 P.S., 3 P.C.)

BOURGANEUF. — Ins. : 2 260 ; suff. expr : 1 909. — Un. g. (M. Neyret, P.S., adj. s., P.C.), 967, 14 ELUS ; maj. (M. Roy, cent. g., m. s.), 870, 2 ELUS. *(Ball. pour 7 sièges.)*

M. Roy, m. s., est en ballottage.

LA SOUTERRAINE. — Ins. : 3 779 ; suff. expr. : 2 978. — Un. g. (M. Villard, P.C., P.S., div. g.), 1 604, 21 ELUS ; div. maj. (M. Sauvage, adj. s.), 1 304. *(Ball. pour 2 sièges.)*

M. Picoty, div. g., m. s., ne se représentait pas.

Les listes d'union de la gauche ont, dans l'ensemble du département, progressé. Particulièrement à Bourganeuf où le maire sortant, M. Roy, est en ballottage et dont la liste n'enlève que deux sièges contre quatorze à celle conduite par un adjoint sortant, M. Neyret.

M. André Chandernagor, député socialiste, président du conseil général et du conseil régional du Limousin, est réélu à Mortroux.

A Soumans, M. Eugène Romaine, sénateur, gauche démocratique, ne se représentait pas. Sa femme, candidate, est élue.

A Aubusson, la liste de M. Pakomoff était la seule en présence.

A Guéret, le chef de file de l'union de la gauche, M. Guy Beck, député socialiste, est en ballottage.

DORDOGNE

◆ PÉRIGUEUX

Ins. : 22 858 ; suff. expr. : 17 603. — Maj. (M. Guéna, anc. min., dép., R.P.R., m. s.), 9 063, 31 ELUS (18 R.P.R., 13 mod. maj.) ; Un. g. (M. Gorse, P.C., P.S., rad. g.), 7 224 ; mod. maj. (M. Guichard, anc. dép., R.I., mod. maj., div. g.), 1 316
Sortants : 11 mod. major., 12 U.D.R., 8 div. g.

1971. — Insc : 22 649 ; suff. expr. : 17 149 ; maj. (M. Guéna, U. D. R.), 8 500 ; P.S., cent., mod. (M. Gaillard, U.G.S.D.), 4 432 ; P.C. (M. Péron), 4 217.

1974. — Mitterrand, 10 061 ; Giscard d'Estaing, 9 910.

BERGERAC. — Ins. : 18 296 ; suff. expr. : 13 669. — Un. g. (M. Manet, dép., P.S., m. s.), 8 027, 27 ELUS ; maj. (M. Gaillard, div. maj.), 4 406 ; div. g., 1 029.
Sortants : 13 P.S., 6 P.C., 4 div. g., 1 mod., 3 rad. g.

BOULAZAC. — Ins. : 2 931 ; suff. expr. : 2 293. — Un. g. (M. Dutard, dép., P.C., m. s.), 1 781, 23 ELUS ; div. maj., 481.
Sortants : 17 P.C., 5 div. g., 1 rad. g.

COULOUNIEIX-CHAMIERS. — Ins. : 5 346 ; suff. expr. : 4 443. — Un. g. (M. Sigalas, P.C., m. s.), 2 900, 23 ELUS ; div. major. (M. Agius, mod. maj.), 1 512.
Sortants : 12 P.C., 5 P.S., 4 div. g., 2 P.S.U.

MONTPON-MENESTEROL. — Ins. : 3 941 ; suff. expr. : 3 265. — Un. g. (M. Lagoubie, rad. g.), 1 623, *7 élus* ; maj. (M. Lovato, R.P.R., m. s.), 1 518, *3 élus*. *(Ball. pour 13 sièges.)*

SARLAT-LA-CANEDA. — Ins. : 6 407 ; suff. expr : 5 050. — Un. g. 2 192 ; maj. (M. Janot, anc. dép., R.P.R.), 1 569 ; mod. maj. (M. Fournier, div. m. g., m. s.), 1 178. BALL.

TERRASSON. — Ins. : 3 816 ; suff. expr. : 3 190. — Un. g., 1 732, 23 ELUS ; Un. dém., 1 344.

M. Rouby, m. s., P.S., ne se représentait pas.
Sortants : 14 P.S. et app., 5 mod., 4 P.C.

TRELISSAC. — Ins. : 3 572 ; suff. expr. : 2 975 — Soc. (M. Soustre, cons. gén., P.S., m. s.), 997 ; P.C. (M. Gramdou, P.C.), 989 ; mod. maj. (M. Sauberman-Talarie, mod.), 955. BALL.

M. Guéna, délégué national du R.P.R., n'a pas été inquiété par la candidature de son ancien suppléant, M. Guichard. Il était brouillé avec lui depuis que ce dernier avait, en juin 1969, refusé de lui rendre son siège de député après son départ du gouvernement.

La gauche unie accentue sa poussée, notamment à Montpon-Ménestérol, où M. Lovato, suppléant actuel de M. Guéna, est en ballottage défavorable, à Bergerac où une seconde liste d'« action de la gauche » lui était opposée, et à Sarlat-la-Caneda, où elle affronte le maire sortant, M. Fournier. Toutefois, un report des voix de ce dernier sur la liste de la majorité peut amener à la mairie M. Janot, R.P.R., ancien député, devenu conseiller municipal lors d'une élection partielle en octobre 1971.

Plusieurs personnalités gardent leur siège notamment M. Robert Lacoste, sénateur, P.S., à Azerat, M. Jarry, P.S., à Eymet, et M. Bonnet, rad. g., à Brantôme.

DOUBS

◆ BESANÇON

Ins. : 58 217 ; suff. expr. : 39 463. — Un. g. M. Schwint, sén., c. gén., P.S.), 20 214, 41 ELUS (21 P.S., 7 P.C., 7 rad. g., 2 P.S.U., 2 app. P.S., 2 app. P.C.) ; maj. (M. Magnin, s. étiq., R.I., R.P.R., réf., mod. maj.), 14 238 ; cent. g. (M. Léonard, mod. maj., cent., gaull., rad.), 3 797 ; extr. g. (Mlle Roche, L.O., L.C.R., O.C.T.), 1 304.

M. Minjoz, anc. min., m. s., P.S., ne se représentait pas.
Sortants : 15 P.S., 11 cent., 9 rad.

1971. — Ins. : 51 656 ; suff. expr. : 31 383 ; P.S., Rad., cent. (M. Minjoz, P.S.), 16 459 ; U.D.R., R.I. (M. Weinman, U.D.R.), 10 886 ; P.C. (M. Vagneron), 3 022 ; P.S.U., div. g. (M. Piaget), 1 716.

1974. — Giscard d'Estaing, 24 066 ; Mitterrand, 20 449

◆ MONTBÉLIARD

Ins. : 14 711 ; suff. expr. : 10 246. — Un. g. (M. Boulloche, dép., anc. min., P.S., m. s.), 5 922, 31 ELUS (26 P.S., 5 P.C.) ; maj. (M. Kuster, R.P.R., R.I., mod. maj.), 3 352 ; extr. g. (M. Driano, L.O., L.C.R., O.C.T.), 972.
Sortants : 27 P.S. et app.

1971. — Ins. : 12 239 ; suff. expr. : 8 718 ; P.S., div. g. (M. Boulloche, P.S.), 5 126 ; U.D.R., cent. (M. Cencig, U.D.R.), 2 450 ; P.C. (M. Petit), 1 075.

AUDINCOURT. — Ins. : 8 459 ; suff. expr. : 6 089. — P.C. (M. Paganelli, c. gén.), 3 093, 21 ELUS (13 P.C., 8 app. P.C.) ; P.S. (M. Laveni, m. s.), 2 772. *(Ball. pour 6 sièges.)*

BETHONCOURT. — Ins. : 3 793 suff. expr. : 2 696. — P.C. (M. Wintherhalter, m. s.), 1 340, 11 ELUS ; P.S. (M. Beveyras), 1 313. *(Ball. pour 15 sièges.)*

PONTARLIER. — Ins. : 10 388 ; suff. expr. : 7 736. — Maj. (M. Edgar Faure, prés. Ass. nat., prés. cons. rég., app. R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 4 025 ; Un. g. (M. Blondeau, P.S.), 2 522 ; div. g. (M. Defrasne, GAM), 1 059 ; maj. (M. Thiebaud, R.I. div. d., cent.), 812. BALL.

VALENTIGNEY. — Ins. : 5 841 ; suff. expr. : 4 788. — Un. g. (M. Belon, P.S.), 2 568, 27 ELUS (13 P.S., 12 P.C. et app., 2 P.S.U.) ; maj. (M. Donzé, R.P.R., mod. maj.), 2 192.

M. Faitout, m. s., mod. maj., ne se représentait pas.

Sortants : 23 maj., 3 P.S., 1 P.C.

Elu au premier tour à Besançon, M. Robert Schwint, sénateur (P.S.), retrouve pratiquement le même pourcentage de voix que son prédécesseur, M. Jean Minjoz, en 1971. Toutefois, en raison de la différence de composition des deux listes (M. Minjoz, qui ne se représentait pas, avait conduit une alliance socialo-centriste, alors que le P.C. et le P.S.U. ont pris la place des centristes sur la liste de M. Schwint), il est difficile d'établir une comparaison entre les résultats.

La liste d'extrême gauche obtient 9,49 % des voix à Montbéliard, où sonnelle importante, fait basculer pas moins 57,80 %.

A Valentigney, le retrait du maire sortant, M. Faitout (soixante-quatorze ans), qui, peu marqué politiquement, jouissait d'une cote personnelle importante, fait basculer scrutin, pensait pourtant favoriser la mairie à gauche.

Dans deux des six villes les plus importantes du département — Béthoncourt et Audincourt, — les partis de gauche présentaient des listes distinctes. Ces deux duels ont tourné à l'avantage du P.C.F. La majorité, en ne participant pas au scrutin, pensait pourtant favoriser l'élection des listes homogènes du P.S.

L'action municipale de M. Edgar Faure à Pontarlier paraît rencontrer une contestation assez vive. Le président de l'Assemblée nationale est mis en ballottage avec l'ensemble de sa liste (39,10 % des voix), alors que celle-ci était passée au premier tour en 1971. Il est vrai que M. Edgar Faure s'est trouvé attaqué aussi bien sur sa droite (par M. Thiébaud, R.I., ancien militant du mouvement Occident) que sur sa gauche. La liste de gauche et celle du GAM totalisent 46,82 % des voix. L'issue du scrutin dépend donc des électeurs de M. Thiébaud, qui avait réuni autour de lui des éléments politiquement assez disparates.

DROME

◆ VALENCE

Ins. : 37 546 ; suff. expr. : 28 375. — Un. g. (M. Pesce, cons. gén., P.S.), 15 677, 37 ELUS (17 P.S., 10 P.C., 3 rad. g., 7 div. g.) ; maj. (M. Ribadeau-Dumas, dép. R.P.R., m. s., R.P.R., C.D.S., R.I., rad), 12 698.
Sortants : 16 mod. major., 15 R.P.R., 4 R.I., 2 C.D.S.

1971. — Ins. : 32 289 ; suff. expr. : 18 912 ; maj. (M. Ribadeau-Dumas, U.D.R.), 6 442 ; cent. (M. Ales, mod.), 4 349 ; P.S., P.S.U., CIR, GAM (M. Labrégère, P.S.), 4 220 ; P.C. (Mme Alléгret), 3 841

1974. — Giscard d'Estaing, 14 989 ; Mitterrand, 14 117.

◆ ROMANS-SUR-ISÈRE

Ins. : 19 082 ; suff. expr. : 13 669. — Un. g. (M. Pillioud, dép. P.S.), 8 372, 31 ELUS (21 P.S., 10 P.C.) ; maj. (M. Didier, m. s., app. R.I., R.P.R., C.D.S., div. maj.), 5 297.

M. Didier, m. s., app. R.I., anc. dép., est décédé le 10 mars.
Sortants : 30 mod. maj.

1971. — Ins. : 16 993 ; suff. expr. : 11 188 ; Un. g. (M. Pillioud, C.I.R.), 5 050 ; maj. (M. Didier, app. R.I.), 4 606 ; Soc. rad., Cent. dém. (M. Fontbonne, mod.), 1 532.

BOURG-DE-PEAGE. — Ins. : 5 559 ; suff. expr. : 4 193. — Mod. maj. (M. Durand, m. s.), 2 139, 18 ELUS ; Un. g. (M. Morenas, P.S.), 2 017, 2 ELUS. *(Ball. pour 3 sièges.)*

BOURG-LES-VALENCE. — Ins. : 8 559 ; suff. expr. : 6 359. — P.S. (M. Gaud, m. s.), 3 674, 27 ELUS ; R.I. (M. Majorel), 1 466 ; P.C. (M. Argoud), 1 234.
Sortants : 26 div. g., 1 P.S.

CREST. — Ins. : 4 603 ; suff. expr. : 3 221. — Act. loc. (M. Rozier, m. s., mod.), 1 707, 21 ELUS ; Un. g. (M. Blanc, P.S.), 1 417, 1 ELU.
Sortants : 11 div. g., 10 mod., 2 P.S.

LIVRON-SUR-DROME. — Ins. : 3 923 ; suff. expr. : 2 978. — Mod. maj. (M. Ravit, cent., m. s.), 1 525, 18 ELUS ; Un. g. (M. Bernard, P.C.) 1 350, 3 ELUS. *(Ball. pour 4 sièges.)*

MONTELIMAR. — Ins. : 15 891 ; suff. expr : 11 830. — P.S. (M. Pic, m. s., sén., anc. min., anc. dép., P.S.), 4 919 ; R.I. (M. Ayzac), 3 683 ; P.C. (M. Bres), 2 330 ; écol. (M. Arakelian), 804. BALL.

PIERRELATTE. — Ins. : 5 823 ; suff. expr. : 4 484. — Mod. maj. (M. Mouton, m. s.), 2 859, 23 ELUS ; Un. g. (M. Seston), 1 572.
Sortants : 22 mod. maj.

PORTES-LES-VALENCE. — Ins. : 4 090 ; suff. expr. : 2 728. — Un. g. (M. Coullaud, m. s., P.C.), 2 611, 23 ELUS (23 P.C. et app.).
Sortants : 23 P.C. et app.

A Romans-sur-Isère, le succès de M. Georges Fillioud, député du P.S., était attendu, mais dans le chef-lieu de la Drôme, à Valence, le duel s'annonçait serré entre la liste conduite par le maire sortant, M. Ribadeau-Dumas, député R.P.R. et M. Rodolphe Pesce, P.S., conseiller général, un jeune professeur de mathématiques. La liste de l'union de la gauche s'est largement imposée avec quelque 3 000 voix d'avance. A Montélimar, M. Maurice Pic, sénateur, P.S., secrétaire général de l'Association des maires de France, mis en ballottage, est cependant en bonne position. On peut également noter la facile réélection de M. Mouton (modérés favorables à la majorité), maire de Pierrelatte.

EURE

◆ ÉVREUX

Ins. : 24 270 ; suff. expr. : 16 754. — P.C. (M. Plaisance, P.C., adj. m. s.), 6 081 ; maj. (M. Blois, mod., maj., R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 5 472 ; P.S., rad. g. (M. Azemia, P.S., m. s.), 3 610 ; écol., 1 591. BALL.

1971. — Ins. : 21 670 ; suff. expr. : 13 627 ; Un. g. (M. Azemia, P.S.), 7 268 ; maj. (M. Leyrie, R.I.), 4 645 ; div. (M. Vincentelli), 1 774.

1974. — Giscard d'Estaing, 9 604 ; Mitterrand, 9 324.

LES ANDELYS. — Ins. : 4 707 ; suffr. expr. : 3 741. — Maj. (M. Tomasini, R.P.R., m. s.), 2 238, 23 ELUS (13 R.P.R., 5 cent., 2 C.D.S., 2 div. maj., 1 CNIP) ; Un. g. (M. Denis, P.S.), 1 130.
Sortants : 8 div. g., 7 R.P.R., 4 mod. maj., 3 C.D.S., 1 R.I.

BERNAY. — Ins. : 6 141 ; suff. expr. : 4 857. — Maj. (M. Héon, sén. g. dém., prés. cons. gén., m. s.), 2 532, 26 ELUS (16 mod. maj., 5 C.D.S., 5 rad.) ; Un. g. (M. Michel, dép., P.S.), 2 189, 1 ELU.
Sortants : 13 mod maj., 5 C.D.S., 5 rad., 4 P.S.

LOUVIERS. — Ins. : 10 235 ; suff. expr. : 6 931. — Ext. g. (M. Fromentin, m. s.), 3 789 ; maj. (M. Gubian), 2 379 ; Un. g. (M. Doucet, cons. gén., P.S.), 1 268. BALL.

PONT-AUDEMER. — Ins. : 5 362 ; suff. expr. : 4 139. — maj. (M. Beauvais, R.I., m. s.), 2 448, 23 ELUS (22 mod. maj., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Burette, P.S.), 1 510.
Sortants : 22 mod maj., 1 R.I.

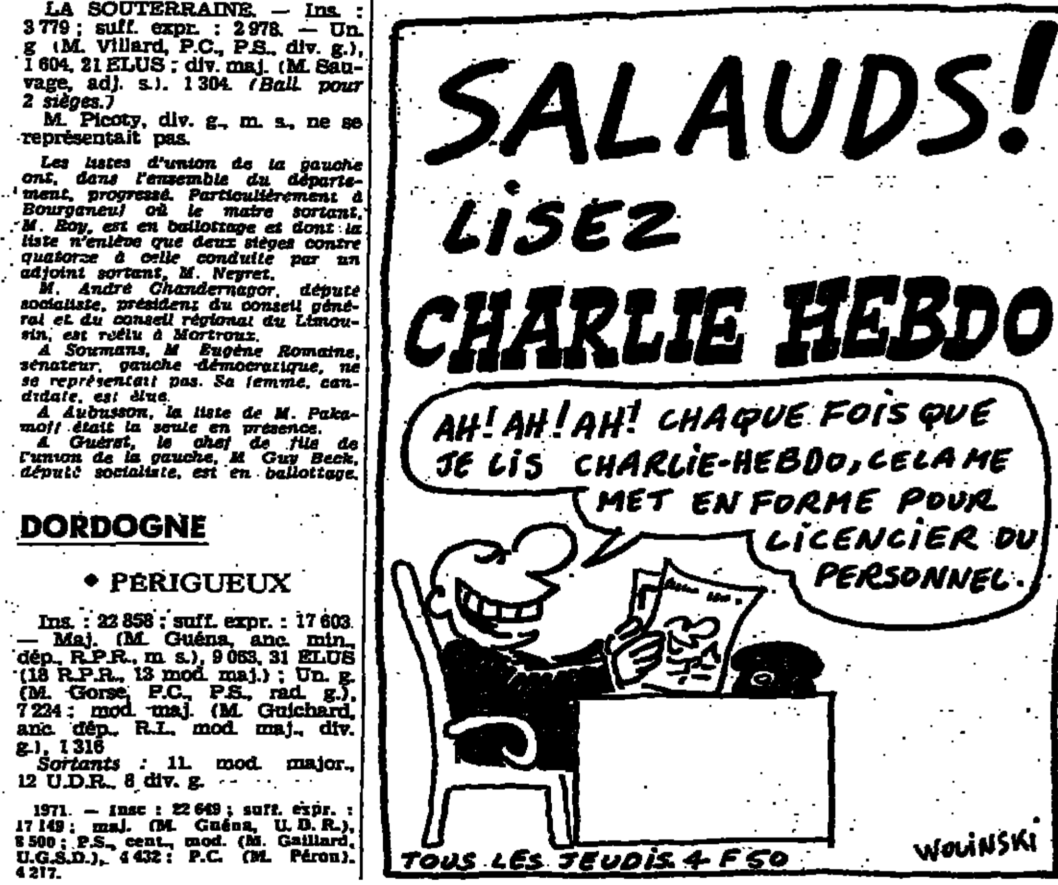
VERNON. — Ins. : 12 593 ; suffr. expr. : 9 128. — Soc. ind. (M. George Azemia, m. s.), 2 707 ; P.C. (M. Pommier), 1 809 ; cent. (M. Burette), 1 655 ; P.S. (M. Goudeau), 1 561 ; maj. prés. (M. Ducres), 1 255. BALL.

La « primaire » qui opposait à Evreux les socialistes — conduits par M. Augustin Azemia, maire sortant — et les communistes — emmenés par M. Roland Plaisance, adjoint au maire — tourne à l'avantage de ces derniers. M. Plaisance, qui avait conquis il y a un an le siège de conseiller général abandonné par M. Azemia et qui, à ce titre, revendiquait la tête de liste de l'union de la gauche, l'emporte nettement. La défaite sévère de M. Azemia peut s'expliquer notamment par l'âge du maire sortant (quatre-vingt-deux ans). La majorité ne recueille que 32,66 % des suffrages dans une ville qui avait pourtant voté pour M. Giscard d'Estaing en 1974.

A Louviers, le Comité d'action de gauche paraît en mesure de confirmer son succès de mai 1976 : à cette date en effet, cette liste « autogestionnaire » avait conquis la mairie à l'occasion d'une élection partielle. Elle devançait déjà la liste d'union de la gauche, mais arrivait en seconde position derrière la majorité.

Aux Andelys, M. René Tomasini, député, ancien secrétaire d'Etat, est facilement réélu, et à Bernay la gauche ne conserve qu'un siège, qui revient à M. Claude Michel, député socialiste.

A noter enfin qu'en se faisant élire à Quillebeuf-sur-Seine, M. Ladislas Poniatowski, fils du ministre de l'intérieur, fait son entrée sur la scène politique dans le département, de même que M. Victor-François de Broglie, fils de Jean de Broglie, élu à titre individuel à Broglie.



TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

EURE-ET-LOIR

◆ CHARTRES

Ins. : 19 954 ; suff. expr. : 14 049. — Un. g. (M. Georges Lemoine, P.S.), 7 102, 31 ELUS (11 P.S., 6 P.C., 2 rad g., 18 s. étiq.) ; maj. (M. Jean Laillet, mod. maj. m. s.), 5 157 ; Chartres-Avenir (M. Vandenbogaerde, mod. maj., C.D.S.), 1 790.

Sortants : 7 C.D.S., 7 act. loc., 5 R.I., 4 rad., 4 P.S., 2 R.P.R., 1 P.D.M., 1 app. P.S.

1971. — Ins. : 18 815 ; suff. expr. : 11 315 ; maj. (M. Ganjard, ss. étiq.), 6 758 ; Un. dém. (M. Lemoine, P.S.), 4 557.

Mai 1975. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, Marcel Ganjard, décédé, et de deux conseillers municipaux, l'un décédé, l'autre démissionnaire.

Ins. : 20 187 ; Suff. expr. : 11 175 ; P.S. (M. Lemoine), 6 396 ; Maj. (M. Legué, Cent. dém.), 4 779.

1974. — Giscard d'Estaing, 8 838 ; Mitterrand, 7 287.

◆ DREUX

Ins. 14 190 ; suff. expr. : 10 510. — Un. g. (Mme Françoise Gaspard, P.S.), 5 757 ; 31 ELUS (12 P.S., 11 div. g., 6 P.C., 2 rad. g.) ; MAJ. (M. Jean Cauchon, sén. C.D.S., m. s., C.D.S., R.P.R., mod. maj.), 4 753.

Sortants : 14 act. loc., 8 C.D.S., 5 R.P.R., 2 rad., 2 R.I.

1971. — Ins. : 12 490 ; suff. expr. : 9 177 ; maj. (M. Cauchon, C.D.S.), 5 739 ; Un. g. (M. Ameline, rad. g.), 3 438.

* * *

CHATEAUDUN. — Ins. : 8 682 ; suff. expr. : 6 019. — Maj. (M. Guy Joseph, cons. gén., R.I., adj. s., R.P.R., C.D.S.), 2 929 ; Un. g. (M. Maurice Perche, P.C., P.S.), 2 528 ; Un. dém. (M. Roger Creuzot, soc. ind. rad. g.), 2 127. BALL.

M. Paul Gauchery, rad., m. s., ne se représente pas.

LUCE. — Ins. : 8 390 ; suff. expr. : 5 656. — Maj. (M. Edmond Desouches, anc. dép., prés. cons. gén., rad., m. s.), 3 149, 27 ELUS (12 rad., 6 C.D.S., 6 soc. ind., 3 s. étiq.) ; P.S. (M. James Benoist, P.S. rad. g.), 1 737 ; P.C. (M. Dominique Padois), 960.

Sortants : 12 rad., 6 P.S., 6 C.D.S., 3 act. loc.

NOGENT-LE-ROTROU. — Ins., 8 404 ; suff. expr., 6 310. — Act. mun. (M. Robert Huwart, v.-p., cons. gén., soc. diss., m. s.), 4 337, 27 ELUS (12 soc. ind., 10 rad., 5 s. étiq.) ; Un. g. (M. Maurice Tropinat, P.C., P.S., rad. g.), 1 712 ; maj. (M. Pierre Favarel, R.I., R.P.R., C.D.S.), 1 633.

Sortants : 20 soc. ind., 6 P.C., 1 P.S.

L'union de la gauche enlève les municipalités des villes de plus de trente mille habitants : Chartres et Dreux.

A Chartres, l'union de la gauche l'emporte grâce à un beau score dans les nouveaux quartiers périphériques. La municipalité sortante, dont la gestion avait été positive, avait eu des difficultés pour la constitution de sa liste. Elle avait procédé à des éliminations mal comprises. Elle avait vu le retrait du député républicain indépendant, Mᵉ Claude Gerbet, conseiller municipal sortant, qui avait manifesté son désaccord à la volonté d'apolitisme du maire sortant. Ces difficultés constituant un handicap enlevèrent à la liste une partie de son dynamisme.

La troisième liste, « Chartres-Avenir », comprenant des jeunes favorables à la majorité, constituée en dernière heure, en vue d'obtenir le ballottage, n'a pas réussi dans son entreprise.

A Dreux, le sénateur C.D.S. Jean Cauchon, maire depuis deux mandats, s'est incliné devant une jeune socialiste de trente-deux ans, Mlle Françoise Gaspard, tête de liste de l'union de la gauche, qui récupère ainsi la ville qui fut le fief de Maurice Violette, rad. soc., et qui appartient à la gauche depuis le début du siècle.

A Lucé, où l'union de la gauche n'avait pu se réaliser, la liste du président du conseil général, M. Edmond Desouches, rad. soc., à laquelle s'opposaient une liste socialiste et une liste communiste, enlève les 27 sièges dès le premier tour.

A Nogent-le-Rotrou également, le maire sortant, M. Robert Huwart, socialiste, en conflit avec des instances du parti, avait rejeté l'union de la gauche conduite par son adjoint communiste. Il est brillamment réélu avec 68,29 % des suffrages. Les modérés ne retrouvent pas dans cette ville leur position traditionnelle.

A Châteaudun, où deux listes de gauche s'opposaient, l'union de la gauche, conduite par M. Perche, ancien député communiste, devance la liste comprenant des républicains de gauche et des socialistes dissidents.

FINISTÈRE

◆ QUIMPER

Ins. : 34 404 ; suff. expr. : 26 809. — Maj. (M. Bécam, dép., c. g., R.P.R., c. s.), 14 053. 35 ELUS (8 R.P.R., 7 C.D.S., 6 R.I., 4 cent., 10 mod. maj.) ; un. g. (M. Poignant, P.S., P.C., rad. g., U.D.B.), 12 756.

M. Lemeunier, m. s., P.S., ne se représentait pas.

Sortants : 24 P.S., 8 rad., 1 C.D.S., 1 R.P.R., 1 R.I.

1971. — Ins. : 29 039 ; suff. expr. : 20 915 ; P.S., rad., div. g. (M. Goraguer, div. g.), 6 711 ; maj. (M. Becam, app. U.D.R.), 5 465 ; P.C., 5 022 ; cent., 3 717.

Mai 1975. — Election complémentaire provoquée par la démission du maire, M. Léon Goraguer, div. g., et destinée à pourvoir les sièges de trois conseillers municipaux socialistes, décédés.

Ins. : 32 722 ; suff. expr. : 20 867 ; maj. (U.D.R., R.I., Cent. dém.), 11 149 ; Un. g. (P.C., P.S.), 9 718.

1974. — Giscard d'Estaing, 13 877 ; Mitterrand, 13 278.

◆ BREST

Ins. : 94 513 ; suff. expr. : 66 200. — Un. g. (M. Le Blé, c. g., P.S.), 33 133. 43 ELUS (25 P.S., 15 P.C., 3 U.D.B.) ; maj. (M. Bérest, R.I., m. s., C.D.S., gaull. opp.), 20 329 ; maj. (M. Lombard, sén., un. cent., R.P.R., C.D.S., R.I.), 12 738.

Sortants : 14 mod. maj., 6 R.I., 6 act. loc., 5 div. g., 5 C.D.S.

1971. — Ins. : 84 917 ; suff. expr. : 53 698 ; cent. (M. Lombard), 24 056 ; ent. (M. de Bennetot, U.D.R.), 12 767 ; P.C. (M. Le Roux, P.C.), 8 659 ; P.S. (M. Le Blé, P.S.), 6 198 ; U.D.B., 2 618.

1974. — Giscard d'Estaing, 38 288 ; Mitterrand, 33 461.

* * *

CONCARNEAU. — Ins. : 13 445 ; suff. expr. : 10 268. — Un. g. (M. Jan, P.C., P.S.), 5 490. 25 ELUS ; maj. (M. Couchourou, mod., m. s.), 3 710 ; écol. (M. Le Gall), 921. *(Ball. pour 2 sièges.)*

DOUARNENEZ. — Ins. : 14 409 ; suff. expr. : 11 811. — Un. g. (M. Mazéas, P.C., m. s.), 6 605. 27 ELUS (11 P.S., 10 P.C., 5 div. g., 1 U.D.B.) ; maj. (M. Guermeur, dép., c. g., R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 831.

Sortants : 11 P.C., 10 div. g., 6 P.S.

LANDERNEAU. — Ins. : 9 631 ; suff. expr. : 7 615. — Maj. (M. Hily, R.I., adj. s.), 4 029. 27 ELUS (17 mod. maj., 4 R.I., 3 C.D.S., 2 R.P.R., 1 cent. g.) ; un. g. (M. Phomin, P.S., P.C.), 3 429.

M. Le Borgne, R.I., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 24 mod. maj., 2 P.S., 1 R.I.

MORLAIX. — Ins. : 12 005 ; suf. expr. : 9 210. — Maj. (M. Mazéas, R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 983 ; un. g. (M. Cléach, P.S., m. s., P.C.), 3 897 ; extr. g. (M. Marzin, P.S.U., adj. s.), 1 429. BALL.

QUIMPERLE. — Ins. : 7 165 ; suff. expr. : 5 683. — Un. g. (M. Guillou, P.S., P.C.), 2 729. 3 ELUS ; maj. (M. Queguiner, R.I.), 1 510 ; div. g. (M. Héry, div. g., m. s., rad.), 1 318. *(Ball. pour 24 sièges.)*

En battant, à Quimper, la liste d'union de la gauche avec une avance confortable (1 297 voix), M. Marc Bécam, député app. R.P.R., obtient un incontestable succès dans une ville dirigée depuis 1960 par une alliance socialo-radicale. Ce succès confirme celui qu'il avait enregistré à l'occasion d'une élection complémentaire en mai 1975.

Dans les deux grands ports cornouaillais — Douarnenez et Concarneau — touchés par la grave crise que traverse le secteur de la pêche, la gauche progresse : à Douarnenez avec M. Mazéas (P.C.), maire sortant, et à Concarneau où la liste d'union de la gauche enlève vingt-cinq sièges et est en ballottage favorable pour les deux sièges restant à pourvoir.

A Brest, la ville du Finistère dont la population est la plus importante, les divisions de la majorité ont profité à l'union de la gauche dont les positions s'étaient nettement affermies lors des élections cantonales de mars 1976. La liste que conduisait M. Le Blé (P.S.) l'emporte avec à peine plus de trente voix. M. Bérest, R.I., devance M. Lombard, sénateur, Union centriste, à qui il avait succédé lorsque ce dernier était devenu président de la communauté urbaine. M. Lombard, qui avait bénéficié du renfort du R.P.R., enregistre une défaite sévère.

GARD

◆ NIMES

Ins. : 78 702 ; suff. expr. : 56 078. — Un. g. (M. Jourdan, dép., P.C., m. s.), 30 615, 41 ELUS (20 P.C., 14 P.S., 3 s. étiq., 2 P.S.U., 2 rad. g.) ; maj. (M. Grollemund, s. étiq., R.P.R., R.I., mod. maj.), 25 463.

Sortants : 18 P.C., 13 P.S., 3 P.S.U., 3 div. g.

1971. — Ins. : 70 397 ; suff. expr. : 42 598 ; Un. g. (M. Jourdan, P.C.), 20 845 ; maj. (M. Tondut, U.D.R.), 16 898 ; P.S. et GAM (M. Bréchon, P.S.), 5 845.

1974. — Mitterrand, 31 387 ; Giscard d'Estaing, 26 970.

◆ ALÈS

1971. — Ins. : 24 618 ; suff. expr. : 18 785 ; Un. g. (M. Roucaute, P.C.), 10 698 ; maj. (M. Jalu, U.D.R.), 6 084 ; Div. g. (M. Artigues), 1 922.

Ins. : 28 061 ; suff. expr. : 21 474. — Un. g. (M. Roucaute, dép., P.C., m. s.), 13 919, 33 ELUS (20 P.C., 7 P.S., 3 s. étiq., 1 P.S.U., 1 M.R.G., 1 F.P.) ; maj. (M. Jalu, R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 441 ; R.I. (M. Gilles), 3 114.

Sortants : 24 P.C., 5 P.S., 4 P.S.U.

* * *

BAGNOLS-SUR-CEZE. — Ins. : 9 317 ; suff. expr. : 6 948. — Un. g. (M. Benedetti, P.S., P.C., div. g.), 3 404, 17 ELUS ; Maj. (M. Menjaud, mod. maj.), 1 834 ; div. g. (M. Boulot, rad. g., m. s., div. g.), 1 440. *(Ball. pour 10 sièges.)*

BEAUCAIRE. — Ins. : 7 614 ; suff. expr. : 5 840. — P.C. (M. Boyer, cons. gén., P.C., m. s.), 3 039, 27 ELUS (17 P.C., 9 div. g., 1 ext. g.) ; P.S. (M. Latorre), 1 640 ; maj. (M. Pras, mod. maj., R.P.R., R.I.), 1 113.

Sortants : 15 P.C., 8 div. g., 3 P.S., 1 rad. g.

LA GRAND-COMBE. — Ins. : 7 004 ; suff. expr. : 5 364. — P.S. (M. Larguier, m. s.), 2 159 ; P.C. (M. Durand), 1 866 ; maj. (M. Peyric, C.D.S., mod. maj.), 1 314. BALL.

Le Gard n'a pas échappé à la vague de gauche qui a déferlé sur le Languedoc. Non seulement les listes d'union de la gauche de Nîmes et Alès ont été réélues avec des moyennes supérieures à celles de 1971 (celle de M. Roger Roucaute à Alès, 84,87 %, est particulièrement éloquente), mais l'on a assisté à des échecs spectaculaires de personnalités comme M. Boulot, président de la chambre d'agriculture, radical de gauche, qui arrive en troisième position à Bagnols-sur-Cèze, derrière un socialiste, ou d'élus comme M. Fontaine, maire sortant, indépendant, battu à Aigues-Mortes par une liste d'union de la gauche.

Les élus socialistes ont obtenu de bons résultats, tel celui de M. Gourdon, président du conseil général, réélu avec 55 % des voix à Vauvert, ou M. Bastide, député, en ballottage partiel favorable au Grau-du-Roi. Quant à M. Millet, député communiste, il arrive en deuxième position au Vigan avec 30 % des voix derrière le maire sortant sans étiquette, M. Boissière. Pour sa part, M. Poudevigne, ancien député, vice-président délégué de Radio-Monte-Carlo, a été réélu à Domazan, où la liste unique, qu'il avait formée par sans y inclure d'éléments féminins, a été combattue par une contestataire isolée qui a rassemblé une cinquantaine de voix.

Les « primaires » entre P.C. et P.S. ont, en général, tourné à l'avantage du P.S., sauf à Beaucaire, où M. Boyer, maire sortant communiste, a réussi à être réélu à la tête d'une liste « d'union de la gauche » sans socialistes.

HAUTE-GARONNE

◆ TOULOUSE

1971. — Ins. : 190 144 ; suff. expr. : 113 572 ; maj. (M. Baudis, app. R.I.), 48 521 ; P.S. (M. Bazerque), 35 738 ; P.C., P.S.U., C.I.R. (M. Llante, P.C.), 25 329 ; div. (M. Segond, ex-U.D.R.), 3 992

1974. — Mitterrand, 84 938 ; Giscard d'Estaing, 73 134.

1ᵉʳ secteur (sud)

Ins. : 73 992 ; suff. expr. : 47 987. — Maj. (M. Baudis, dép. app. R.I., m. s.), 24 184, 17 ELUS (10 mod. maj., 3 R.P.R., 3 R.I., 1 C.D.S.) ; Un. g. (M. Andrieu, dép. P.S.), 19 665 ; P.S.U., auton., écol., 1 963 ; act. loc. (M. Fourcade, adj. au m. s.), 1 281 ; Ext. g., 894.

1971. — Ins. : 63 149 ; suff. expr. : 37 675 ; maj., 17 611 ; P.S., Cent. dém., rad., 11 716 ; P.C., P.S.U., C.I.R., 7 133 ; gaull. dissident, 1 315.

1974. — Giscard d'Estaing, 29 459 ; Mitterrand, 28 465.

2ᵉ secteur (ouest)

Ins. : 70 360 ; Suff. expr. : 47 148. — Un. g. (M. Soubré, P.S.), 24 320, 19 ELUS (10 P.S., 7 P.C., 2 rad. g.) ; maj., 19 086 ; P.S.U., auton., écol., 2 094 ; Ext. g., 1 025 ; act. loc., 623.

1971. — Ins. : 71 585 ; suff. expr. : 42 770 : maj., 15 874 ; P.S., Cent. dém., rad. 13 496 ; P.C., P.S.U., C.I.R., 10 907 ; gaull. dissident, 1 499.

1974. — Mitterrand 32 293 ; Giscard d'Estaing, 21 252.

3ᵉ secteur (nord)

Ins. : 57 346 ; Suff. expr. : 38 778. — Maj. (M. Cavaillé, sec. d'E., R.I., c. s.), 19 011 ; Un. g. (M. Savary, dép., anc. min., P.S.), 17 315 ; P.S.U., auton., écol., 1 285 ; ext. g., 627 ; act. loc. (M. Segond, div. g.), 530. BALL.

1971. — Ins. : 55 419 ; suff. expr. : 33 127 : maj., 14 136 ; P.S., Cent. dém., rad., 10 524 ; P.C., P.S.U., C.I.R., 7 289 ; gaull. dissident, 1 178.

1974. — Mitterrand, 24 332 ; Giscard d'Estaing, 22 332.

* * *

BLAGNAC. — Ins. : 6 780 ; Suff. expr. : 5 329. — Div. g. (M. Puig, rad. g., m. s.), 2 799, 27 ELUS ; P.C., P.S., 2 539.

Sortants : 15 div. g., 8 rad. g.

COLOMIERS. — Ins. : 10 377 ; suff. expr. : 7 953. — P.S., div. g. (M. Raymond, dép. P.S., m. s.), 6 038, 27 ELUS ; P.C., div. g. (Mme Hertz), 1 350.

Sortants : 24 P.S., 1 s. étiq.

MURET. — Ins. : 8 346 ; suff. expr. : 6 439. — Maj. (M. Douzans, anc. dép., mod. maj., m. s.), 3 340 ; Un. g. (M. Berger, P.S.), 3 017. 26 ELUS. *(Ball. pour un siège.)*

SAINT-GAUDENS. — Ins. : 7 980 ; suff. expr. : 5 755. — Maj. (M. Serjoux, mod. maj., m. s.), 3 424, 27 ELUS (27 mod. maj.) ; Un. g. (M. Berthoumieux, P.S.), 2 391.

Sortants : 15 mod. maj., 6 ind., 3 R.P.R., 3 R.I.

La gauche ne réussit pas la percée qu'elle escomptait. La majorité conserve les mairies de Muret et de Saint-Gaudens. Surtout, elle résiste, à Toulouse, à l'assaut de M. Savary. Sous la conduite de M. Pierre Baudis, maire sortant, elle enlève aisément les dix-sept sièges du premier secteur, tandis que l'union de la gauche gagne les dix-neuf sièges du deuxième secteur. C'est donc le troisième qui, comme prévu, fera la décision. Or, M. Savary y est devancé par M. Cavaillé. Le secrétaire d'Etat aux transports obtient 49,02 % des suffrages contre 44,65 % au député socialiste. Si les voix recueillies par les deux listes d'extrême gauche se reportent intégralement sur l'union de la gauche, les cinq cent trente suffrages rassemblés par M. Segond, gaulliste de gauche qui conduisait une liste d'action locale, arbitreront ce combat. Le vote des abstentionnistes (31,32 %) sera également déterminant.

GERS

AUCH

AUCH. — Ins. : 13 062 ; suff. expr. : 10 097. — Un. g. (M. Laborde (cons. gén., dép., P.S. P.C., rad. g.), 5 164, 21 ELUS ; maj. (M. Dours (cons. gén., mod. maj., m. s., R.P.R., rad.), 4 704. *(Ball. pour 6 sièges.)*

1971. — Ins. : 11 433 ; suff. expr. : 7 960 ; maj. (M. Dours), 5 284 ; P.S., rad., Cent. dém. (M. Laborde, P.S.), 1 773 ; P.C. (M. Castéra), 1 062.

1974. — Mitterrand, 5 176 ; Giscard d'Estaing, 4 948.

* * *

CONDOM. — Ins. : 4 873 ; suff. expr. : 3 836. — Un. gauche (M. Abeillé, cons. gén., P.S., m. s., P.C., rad. g., div. g.), 2 090, 19 ELUS ; maj. (M. Dubos, R.P.R., mod.), 1 565 ; s. étiq. (M. Beth), 240. *(Ball. pour 4 sièges.)*

FLEURANCE. — Ins. : 3 839 ; suff. expr. : 3 254. — Maj. (M. Mességué, cons. gén., mod. maj., m. s.), 1 887, 22 ELUS ; Un. g. (M. Guillet, P.S., P.C.), 1 345. *(Ball. pour 1 siège.)*

MIRANDE. — Ins. : 2 471 ; suff. expr. : 2 057. — Maj. (M. Beaudran, mod. maj., m. s.), 1 065, 12 ELUS ; Un. g. (P.S., P.C., rad. g.), 828 ; s. étiq., 350. *(Ball pour 11 sièges.)*

Les électeurs gersois ont voté massivement puisque la participation a été de 85,82 %. La principale surprise est la défaite, à Auch, de M. Jean Dours, maire sortant, préfet honoraire, ancien directeur de la police nationale. M. Dours est mis nettement en minorité par la liste que conduit M. Laborde, député socialiste et président du conseil général. La gauche remporte en effet 21 sièges (dont 2 vont au P.C.) sur les 27 à pourvoir.

Dans le reste du département, les sortants retrouveront leur fauteuil. A Condom, le maire sortant, M. Abeillé, P.S., enlève 19 sièges sur 23 dès le premier tour. A Fleurance, M. Maurice Mességué, mod. maj., est réélu sans aucune difficulté avec une nette avance sur la liste de gauche.

A Mirande, deuxième sous-préfecture du département, M. Beaudran, maire sortant, mod. maj., est également assuré de conserver son siège puisque sa liste a d'ores et déjà 12 élus, 11 sièges restant en ballottage.

GIRONDE

◆ BORDEAUX

Ins. : 131 612 ; suff. expr. : 86 791. — Maj. (M. Chaban-Delmas, anc. prem. min., dép. R.P.R., M.S.), 45 902. 45 ELUS (21 mod. maj., 12 R.P.R., 4 cent. g., 3 R.I., 3 ind., 2 C.D.S.) ; Un. g. (M. Dumas, P.S., P.C., rad. g.), 30 292 ; Cent. (M. Junca), 6 760 ; L.C.R. (Mme Vanderkam), 3 837.

Sortants : 13 act. loc., 10 R.P.R., 7 ind., 3 C.D.S., 2 R.I.

1971. — Ins. : 145 552 ; suff. expr. : 81 246 ; maj. (M. Chaban-Delmas, U.D.R.), 50 312 ; Un. dém. (M. Depayre, P.S.), 21 263 ; Cent. (M. Junca), 7 515 ; ext. g. (M. Barthélémy, L.O.), 2 156.

1974. — Giscard d'Estaing, 55 450 ; Mitterrand, 53 381.

◆ MÉRIGNAC

MERIGNAC. — Ins. : 28 515 ; suff. expr. : 17 855. — Un. g. (M. Sainte-Marie (dép., P.S., m.s.), 13 325. 35 ELUS (21 P.S., 7 div. g., 5 P.C., 2 Rad. g.) ; maj. (M. Pettitier, R.I.), 4 530.

Sortants : 21 P.S., 10 act. loc., 1 P.C., 1 Rad. g.

1971. — Ins. : 24 574 ; suff. expr. : 13 427 : P.S., rad., div. g. (M. Brettes, P.S.), 11 029 ; P.C. (M. Dantes), 2 398.

Octobre 1974. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, Robert Brettes, P.S., décédé et ceux de deux conseillers municipaux également décédés.

Ins. : 25 890 ; suff. expr. : 9 178 ; Un. g. (2 P.S., 1 P.C.), 7 379 ; maj., 1 799.

◆ PESSAC

PESSAC. — Ins. : 28 700 ; suff. expr. : 19 159. — Un. g. (M. Pujol, P.S.), 9 902 ; 35 ELUS (19 P.S., 11 P.C., 2 Rad. g., 3 pers.) ; maj. (M. Dalbos, anc. dép., app. R.P.R., M.S.), 9 257.

Sortants : 24 act. loc., 8 R.P.R., 1 Rad.

1971. — Ins. : 20 231 ; suff. expr. : 12 498 ; U.D.R., cent. (M. Dalbos, U.D.R.), 7 993 ; Un. dém. (M. Barrère, P.S.), 4 505.

◆ TALENCE

TALENCE. — Ins. : 20 392 ; suff. expr. : 12 895. — Un. g. (M. Deschamps, dép. P.S., m. s.), 8 261. 31 ELUS (18 P.S., 7 P.C., 4 div. g., 2 Rad. g.) ; maj. (Mme Gaillardet, M.D.S.F.), 4 634.

Sortants : 16 P.S. et app., 6 P.C., 4 Rad. g., 2 C.D.S.

1971. — Ins. : 17 798 ; suff. expr. : 10 454 : Un. dém. (M. Deschamps, P.S.), 8 264 ; Maj. (M. Vinnaert, U.D.R.), 2 190.

* * *

ARCACHON. — Ins. : 10 854 ; suff. expr. : 7 568. — s. étiq. (M. Fleury), 2 986, 1 ELU ; s. étiq. (M. Ewans), 1 862 ; s. étiq. (M. Meunier), 1 778 ; s. étiq. (M. Lacaze), 757. *(Ball. pour 26 sièges.)*

BEGLES. — Ins. : 16 905 ; suff. expr. : 8 383. — Un. g. (Mme Rossignol, P.C., M.S.), 8 024. 27 ELUS (19 P.C., 8 P.S.).

Sortants : 16 P.C., 11 act. loc.

LE BOUSCAT. — Ins. : 13 464 ; suff. expr. : 10 013. — Un. g. (M. Lalumière, P.S.), 5 109. 27 ELUS (16 P.S., 8 P.C., 3 pers.) ; maj. (M. Monichon, CNIP, sén., M.S.), 4 783.

Sortants : 12 act. loc. 8 CNIP, 5 R.P.R., 4 Soc. ind.

CENON. — Ins. : 12 652 ; suff. expr. : 8 258. — P.S. (M. Bonnac, P.S., m. s.), 4 868, 27 ELUS ; P.C. (M. Gleyal, P.C.), 2 821 ; Ext. g. (M. Gire), 518.

Sortants : 21 P.S., 5 div. g., 1 rad. g.

GRADIGNAN. — Ins. : 8 954 ; suff. expr. : 6 378. — Maj. (M. Canivenc, s. étiq.), 3 346, 27 ELUS ; Un. g. (M. Vialatte, P.S.), 2 979.

M. Rouméguoux, m. s., s. étiq., ne se représentait pas.

Sortants : 27 act. loc.

LIBOURNE. — Ins. : 14 511 ; suff. expr. : 10 480. — Maj. (M. Boulin, min. R.P.R., m. s., s. étiq.), 5 060 ; Un. g. (M. Bernard, P.S.), 4 326 ; s. étiq. (M. Balguerie), 833. BALL.

LORMONT. — Ins. : 8 840 ; suff. expr. : 6 142. — P.S. (M. Belleaud, P.S., m. s.), 3 450, 27 ELUS (20 P.S., 7 pers.) ; P.C. (M. Delgheil), 2 642.

Sortants : 17 P.S., 10 act. loc.

SAINT-MEDARD-EN-JALLES. — Ins. : 9 677 ; suff. expr. : 7 701. — Maj. (M. Dussedat, app. R.P.R., anc. dép., m. s.), 3 254 ; Un. g. (Dr Julien, Rad. g., P.S., P.C., div. g.), 3 035 ; s. étiq. (Mme Bernier), 1 390. BALL.

VILLENAVE-D'ORNON. — Ins. : 13 089 ; suff. expr. : 9 848. — Un. g. (M. Barande, P.S.), 5 046. 27 ELUS (14 P.S., 13 P.C.) ; app. maj. (M. Mazars, soc. ind., m. s.), 4 768.

Sortants : 26 P.S., 1 soc. ind.

Si Mᵉ Roland Dumas n'a pas réussi à Bordeaux la percée qu'il espérait, M. Jacques Chaban-Delmas a, en revanche, enregistré un recul assez considérable. Il perd 10 points par rapport à 1971 et est élu avec 52,88 % des voix. On peut estimer que son recul est plus important que ne le laissent supposer les pourcentages puisque tout le monde considère que Bordeaux s'est en partie vidé d'un électorat qui lui était défavorable. On note une progression de l'extrême gauche et le maintien du candidat centriste, M. Junca.

La banlieue enregistre une très forte poussée de la gauche : les mairies d'Eysines, de Pessac, de Villenave-d'Ornon et du Bouscat, où M. Monichon, sénateur, est battu, changent de mains. A Saint-Médard-en-Jalles, le ballottage est très incertain pour M. Dussedat, ancien député, apparenté R.P.R.

Après ces élections, la communauté urbaine de Bordeaux devrait changer de majorité pour peu que l'union de la gauche fasse preuve d'un peu plus de discipline qu'elle n'en a montré au conseil régional. La majorité de M. Jacques Chaban-Delmas au conseil régional d'Aquitaine sera également remise en cause.

De plus en plus isolé dans Bordeaux, l'ancien premier ministre comptait être élu au premier tour pour aider ses amis de banlieue comme M. Dalbos, à Pessac, ou M. Monichon. Dans la ceinture de Bordeaux, il ne lui reste plus guère que M. Dussedat, à Saint-Médard, à soutenir.

A Libourne, M. Robert Boulin, R.P.R., est également en ballottage difficile. Mais le ministre des relations avec le Parlement s'était déjà sorti d'une situation presque aussi périlleuse en 1971.

HÉRAULT

◆ MONTPELLIER

Ins. : 92 253 ; suff. expr. : 63 352. — Maj. (M. Delmas, R.I., m. s., R.P.R., C.D.S., apol., rad.), 28 320 ; Un. g. (M. Frêche, dép., P.S., P.C., rad. g., gaull. opp., P.S.U.), 27 473 ; Ecol. (Mme Allemant), 4 062 ; ind. (M. Bal), 2 312 ; L.C.R. (M. Allies) 1 185. BALL.

1971. — Ins. : 76 975 ; suff. expr. : 44 262 ; maj. (M. Delmas, ind.), 24 948 ; Un. gauche (M. Frêche, P.S.), 17 535 ; P.S.U. (M. Malncent), 1 779.

1974. — Giscard d'Estaing, 38 913 ; Mitterrand, 32 003.

◆ BÉZIERS

Ins. : 49 164 ; suff. expr. : 34 926. — Un. g. (M. Balmigère, dép., P.C., P.S., rad. g., app.), 17 103 ; Maj. (M. Brousse, min., cons. gén., rad., m. s., R.I., C.D.S., R.P.R.), 12 646 ; cent. (M. Guigue) 5 177. BALL.

1971. — Ins. : 44 509 ; suff. expr. : 23 879 ; Cent. g. (M. Brousse, rad.), 12 893 ; P.C. (M. Verdier), 6 680 ; U.D.R. (M. Azan), 4 386.

1971. — Ins. : 25 517 ; suff. expr. : 16 693 : Un. g. (M. Arraut, P.C.), 10 128 ; maj. (M. Barthas), 9 565.

◆ SÈTE

Insc. : 27 453 ; suff. expr. : 21 926. — Un. g. (M. Martelli, cons. gén., P.C., m. s.), 11 644. 31 ELUS (15 P.C., 10 P.S., 2 rad. g., 2 gaull. opp., 2 div. g.) ; maj. (M. Marchand, C.D.S., cons. gén., R.I., R.P.R., rad.), 10 282.

Sortants : 19 P.C., 12 P.S., 7 ss. étiq.

* * *

AGDE. — Ins. : 8 604 ; suff. expr. : 7 160. — Maj. (M. Leroy-Beaulieu, anc. dép., R.P.R., m. s.), 3 886, 27 ELUS (15 mod. maj., 6 R.P.R., 4 R.I., 2 rad.). Un. g. (M. Rouquairol, P.C.), 3 394.

Sortants : 23 mod. maj., 4 P.C. et ext. g.

CASTELNAU-LE-LEZ. — Ins. : 6 071 ; suff. expr. : 4 474. — P.S. (M. Fournier, P.S., m. s., div. g.), 2 078 ; maj. (M. Alezar), 815 ; P.C. (M. Barrot), 790 ; act. loc., 746. BALL.

FRONTIGNAN. — Ins. : 8 628 ; suff. exp. : 6 712. — P.S. (M. Chappotin, P.S., cons. gén., m. s., rad. g., div. g.), 3 955, 27 ELUS ; P.C. (M. Bagne), 2 185.

Sortants : 10 P.S., 5 rad. g., 5 ss. étiq., 4 div. g., 4 C.D.S.

LUNEL. — Ins. : 7 774 ; suff. expr. : 6 066. — P.S. (M. Rauzier, cons. gén., P.S., rad. g.), 2 153 ; maj. (M. Parry, mod. maj., m. s.), 2 086 ; P.C. (M. Roux), 1 748. BALL.

PEZENAS. — Insc. : 4 883 ; suff. expr. : 3 828. — Un. g. (M. Audibert, P.S., adj. s., P.C., rad. g., div. g.), 2 025. 20 ELUS ; act. loc., 1 015 ; maj. (M. Morand), 709. *(Ball. pour 3 sièges.)*

M. Bène, m. s., P.S., prés. cons. gén., ne se représentait pas.

La poussée de la gauche peut permettre à l'opposition d'enlever, le 20 mars, les deux plus grandes villes du département, Montpellier et Béziers, tenues par la majorité.

A Montpellier, M. François Delmas (R.I.), élu au premier tour en 1965 et en 1971, est soumis à un ballottage difficile. Il disputera à son adversaire, M. Georges Frêche, les quatre mille voix de la liste écologique.

A Béziers, il n'est pas certain que la disparition de la liste de M. Pierre Guigue, centriste d'opposition, profite à M. Pierre Brousse, en raison des rivalités locales qui opposent les deux candidats. La liste de la gauche, avec à sa tête M. Paul Balmigère, député P.C., qui obtient 48 % des suffrages, paraît bien placée pour l'emporter.

A Sète, le succès de M. Gilbert Martelli, maire sortant communiste, était attendu, bien que son adversaire, M. Yves Marchand (C.D.S.) ait battu aux cantonales le conseiller sortant, M. Campagnac (P.C.).

En revanche, la gauche perd Bédarieux, où le maire sortant, M. René Pages (P.C.), ancien député et ancien conseiller général, ne se représentait pas.

M. René Couveinhes (R.P.R.), ancien député, réélu à la Grande-Motte, enlève les dix-sept sièges, malgré la présence de quatre listes dont une née d'une scission au sein de son conseil municipal. Une liste de femmes a recueilli 17 voix.

A Agde, M. Leroy-Beaulieu a réussi mieux qu'en 1971, où il avait dû concéder 4 sièges à son adversaire, M. Balmigère.

La majorité perd Saint-Pons au profit de la gauche, menée par Mme Georgette Tailhades, épouse de M. Edgard Tailhades, sénateur du Gard, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon.

M. Paul Coste-Floret, ancien ministre M.R.P., membre du Conseil constitutionnel, est réélu à Lamalou-les-Bains.

ILLE-ET-VILAINE

◆ RENNES

Ins. : 103 605 ; suff. expr. : 74 451. — Un. g. (M. Hervé, cons. gén., P.S., P.C., rad. g., Union démocr. bretonne), 36 162 ; maj. (M. Chaudet, R.I., ad. s., R.P.R., C.D.S., F.S.D., div. cent.), 31 593 ; P.S.U., Ecol., 3 967 ; extr. g. (M. Madec, L.O., L.C.R., O.C.T.), 1 699 ; div. g. (M. Le Moen, maoïste), 1 030. BALL.

M. Fréville, C.D.S., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 97 121 ; suff. expr. : 53 726 ; maj. (M. Fréville, Cent. dém.), 31 178 ; P.S., P.S.U., C.I.R., 13 505 ; P.C. (M. Brault), 9 043.

1974 — Giscard d'Estaing, 42 520 ; Mitterrand, 40 851.

◆ SAINT-MALO

Ins. : 29 923 ; suff. expr. : 20 989. — Un. g. (M. Chopier, P.S.), 7 162 ; maj. (M. Debonnet, R.P.R.),

(Lire la suite page 14.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 13.)

6 210 ; cent. g. (M. Réhel, F.S.D., c. s.), 5 815 ; div. d. (M. Mousson, ex-R.I.), 1 802. BALL.

M. Planchet, cent., m. s., condamné pour « prise d'intérêt », ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 26 582 ; suff. expr. : 19 367 ; P.S.U., P.S., Cent. dém. (M. Planchet, cent.), 11 413 ; maj. (M. Pinçon, U.D.R.), 6 088 ; P.C. (M. Lemaître), 1 866.

DINARD. — Ins. : 6 763 ; suff. expr. : 4 862. — Maj. (M. Bourges, min. déf., R.P.R., m. s.), 3 142, 23 ELUS (10 mod. maj., 6 R.P.R., 5 cent., 1 R.I., 1 C.D.S.) ; Un. g. (M. Masson, P.S.), 1 500.
Sortants : 10 cent., 6 s. étiq., 5 rad., 1 R.P.R.

FOUGERES. — Ins. : 18 071 ; suff. expr. : 13 961. — Maj. (M. Cointat, anc. min., dép. R.P.R., m. s.), 4 929 ; Un. g. (M. Guillerm, P.C., c. s.), 4 343 ; réf. (M. Corvaisier), 3 090 ; Mouv. dém. (M. Feuvrier), 1 250. BALL.

REDON. — Ins. : 6 039 ; suff. expr. : 4 624. — Maj. (M. Tiger, R.I., m. s., C.D.S., rad., cent., s. éti.), 2 373, 14 ELUS ; Un. g., 2 092, 5 ELUS (4 P.S., 1 P.C.). *(Ball. pour 4 sièges.)*

VITRE. — Ins. : 7 701 ; suff. expr. : 6 264. — Maj. (M. Mehaignerie, C.D.S., sec. d'Et. agr.), 3 795, 27 ELUS (C.D.S., rad., mod.) ; Un g. (M. Giner, P.S.) ; maj. (M. Crinon, R.P.R., m. s.), 1 094.
Le maire sortant, proche du R.P.R., est donc battu par le secrétaire d'Etat à l'agriculture.
Sortants : 9 cent., 7 C.D.S., 6 s. étiq., 3 rad., 2 R.P.R.

Il s'en est fallu de peu que la liste de l'union de la gauche n'enlève la mairie de Rennes dès le premier tour. On pressentait un duel serré, mais la liste emmenée par M. Ermond Hervé (P.S., P.C., rad. g., Union démocratique bretonne et gaulliste d'opposition) a nettement distancé celle de M. Jean-Pierre Chaudet (R.I.), successeur de M. Henri Fréville, sénateur centriste et maire de Rennes depuis vingt-quatre ans.

L'opposition a finalement obtenu 48,7 % des suffrages contre 42,23 % à la liste de la majorité, avec une participation électorale qui est passée de 57,60 % en 1971 à 73,38 %. L'union de la gauche s'est placée en tête du ballottage grâce à ses seules forces. Trois listes autogestionnaires ou d'extrême gauche étaient en effet présentes à cette consultation. Elles ont obtenu 8,99 % des voix.

Reste à savoir comment réagiront les indécis du second tour et les représentants de l'extrême gauche. Pour M. Hervé, la victoire de l'union de la gauche ne fait déjà plus de doute. L'issue du premier tour a en tout cas surpris ceux qui pensaient que la forte participation allait jouer en faveur de la liste soutenue par M. Fréville, qui comprend en son sein M. Jacques Cressard, député R.P.R.

Si la gauche arrive en tête du premier tour à Saint-Malo, sa situation au second tour paraît menacée si l'on considère les résultats obtenus par la liste proche de la majorité formée par un outsider, M. François Debonnet, et celle d'un dissident R.I.

Si M. Bourges, ministre de la défense, est aisément réélu à Dinard, M. Cointat, député R.P.R., est en difficulté à Fougères : il est personnellement devancé par deux de ses colistiers et par M. Guiller, tête de liste communiste de l'union de la gauche. Un autre membre du gouvernement, M. Mehaignerie, C.D.S., secrétaire d'Etat à l'agriculture, était en lice : il prend au R.P.R. la mairie de Vitré.

INDRE

◆ CHATEAUROUX

Ins. : 31 271 ; suff. exp. 23 074. — Un. g. (M. Lemoine, dép. P.C.), 9 912 ; cent. g. (M. Bernardet, div. g., m. s.), 7 998 ; maj. (M. Jamet, cons. gén., R.I.), 2 830 ; Mouv. dém. (M. Godard), 2 334. BALL.

1971. — Ins. : 28 851 ; suff. expr. : 20 300 ; P.S. (M. Petit), 8 785 ; maj. (M. Gerbaud, U.D.R.), 6 567 ; P.C. (M. Vicillefond), 4 943.

1974. — Giscard d'Estaing, 12 793 ; Mitterrand, 12 725.

ARGENTON-SUR-CREUSE. — Ins. : 4 516 ; suff. exp. : 3 391. — Maj. (M. Frappat, div. g., m. s.), 1 904, 23 ELUS (12 div. g., 5 P.S., 5 mod., 1 R.P.R.) ; Un. g. (M. Charpier, P.C.), 1 335.
Sortants : 12 div. g. 5 P.S., 5 mod., 1 R.P.R.

LE BLANC. — Ins. : 4 912 ; suff. exp. : 3 969. — Maj. (M. Mourot, dép. R.P.R., m.s.), 1 578 ; Un. dém. et de progr. (M. Thimel, s. étiq.), 1 317 ; Un. g. (M. Boizeau), 985. BALL.

BUZANÇAIS. — Ins. : 3 453 ; suff. exp. : 2 705. — Tend. maj. (M. Jean Benard, sén., ind., m. s.), 1 749, 23 ELUS (12 div. g., 8 mod. tend. maj., 2 P.S., 1 ind.) ; Un. g. (M. Ferron, P.S.), 882.
Sortants : 12 div.g., 8 mod. tend. maj., 2 P.S., 1 ind.

DEOLS. — Ins. : 4 584 ; suff. exp. : 3 651. — Un. g. (Mme Gillet, P.C., adj. s.), 2 090, 23 ELUS (23 P.C. et appar.) ; mod. maj. (M. Heard, s. etiq.), 1 537.
M. Lemoine, dép. P.C., m. s., se présentait à Châteauroux.
Sortants : 22 P.C., 1 ext. g.

ISSOUDUN. — Ins. 10 320 ; suff. exp. : 7 828. — Un. g. (M. Laignel, cons. gén., P.S.), 4 048, 8 ELUS (7 P.S., 1 P.C.) ; maj. (M. Rousselle, R.P.R., m. s.), 3 340 ;a. étiq. (M. Guyard, s. étiq.), 1 400. *(Ball. pour 19 sièges.)*

La liste de l'union de la gauche, conduite par M. Lemoine, député P.C., arrive en tête avec 42,95 % des suffrages exprimés, suivie par celle du maire sortant de Châteauroux, qui obtient 34,66 % des suffrages. Si tout le monde s'accordait à dire que la liste d'union de la gauche arriverait en tête, la surprise réside dans l'effondrement de la liste de la majorité (12,26 %) et de M. Godard (10,11 %), malgré l'appui apporté à ce dernier par M. Jobert.

La liste de M. Bernardet ne distance la liste d'union de la gauche que dans six bureaux de vote sur vingt-cinq. Le plein des voix fut réalisé par M. Lemoine surtout dans les grandes cités ouvrières de Saint-Jean et de Beaulieu.

M. Bernardet est à peu près certain que le désistement de M. Jamet se fera à son profit. Quant à M. Godard, il a indiqué, avant le premier tour, qu'il laisserait entière liberté de vote à ceux qui lui feraient confiance.

INDRE-ET LOIRE

◆ TOURS

Ins. : 77 760 ; suff. expr. : 51 251. — Maj. (M. Royer, anc. min., ss étiq., m. s.), 29 426, 41 ELUS (s. étiq.) ; Un. g. (M. Lussault, P.S.), 16 684 ; mod. écol. (M. Didier), 2 998 ; ext. g. (M. Roux), 2 143.
Sortants : 41 ss étiq.

1971. — Ins. : 70 007 ; suff. expr. : 41 454 ; act. mun. (M. Royer) ; 31 271 ; Un. g. (M. Lussault, P.S.), 10 183.

1974. — Giscard d'Estaing, 32 634 ; Mitterrand, 26 067.

AMBOISE. — Ins. : 7 038 ; suff. expr. 5 640. — Maj. (M. Debré, anc. min., R.P.R., m. s.), 3 093, 27 ELUS (15 mod., 9 R.P.R., 3 div. g.), 2 316.
Sortants : 15 mod. maj., 8. U.D.R.

CHINON. — Ins. : 5 214 ; suff. expr. : 3 742. — Maj. (M. Percevault, ss étiq.), 1 468 ; Un. g. (M. Giraudeau, P.S.), 1 146 ; Rad. g. (M. Daydé, m. s.), 1 036. BALL.

JOUE-LES-TOURS. — Ins. : 13 825 ; Suff. expr. : 9 970. — Maj. (M. Lory, C.D.P., m. s.), 5 688, 27 ELUS (27 C.D.P.) ; Un. g. (M. Boulay, P.S.), 4 343.
Sortants : 27 C.D.P.

SAINT-AVERTIN. — Ins. : 5 425 ; suff. expr., 4 032. — Mod. maj. (M. Huard, m. s.), 2 243, 23 ELUS (23 ss étiq.) : Un. g. (M. Gardet, P.S.), 1 621.
Sortants : 23 ss étiq.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE. — Ins. : 8 060 ; suff. expr. : 5 914. — Maj. (M. Griveau, cent. g., m. s.), 3 986, 27 ELUS (20 mod., 7 cent. g.) ; Un. g. (M. Marandin, P.S.), 1 864.
Sortants : 13 mod., 12 cent. g., 2 rad.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS. — Ins. : 10 285 ; suff. expr. : 6 028. — Un. g. (M. Vigier, P.C., m. s.), 5 727, 27 ELUS (18 P.C., 7 P.S., 1 rad. g., 1 ind.).
Sortants : 18 P.C., 7 P.S., 1 rad. g., 1 ind.

Pour M. Jean Royer, dont on attendait avec intérêt les résultats après sa réélection triomphale au siège de député il y a moins d'un an, c'est un demi-succès. Si la liste du maire de Tours est reconduite, comme d'habitude, dès le premier tour, c'est avec 2 000 voix de moins qu'en 1971, alors que le nombre des suffrages exprimés a progressé de 10 000.

Ces suffrages perdus par M. Royer sont allés à la liste d'union de la gauche conduite par M. Lussault, P.S., qui gagne 6 500 voix mais aussi à deux concurrents absents en 1971 : l'un difficilement classable, à la fois modéré et écologiste, le Groupe d'études municipales, qui atteint presque 6 % des exprimés, l'autre mieux implanté à Tours, mais qui bat tous ses records : la liste présentée par la L.C.R. et Lutte ouvrière, qui rassemble 2 143 suffrages, soit 4,18 % des votes. Les jeunes électeurs semblent bien cette fois s'être manifestés à Tours et avoir marqué leur volonté de changement.

Autre personnalité d'envergure nationale dans le département, M. Michel Debré (R.P.R.), maire sortant d'Amboise, est réélu avec toute sa liste dès le premier tour, battant ainsi nettement M. Chollet (M.R.G.), tête de la liste d'union de la gauche, qui, au regard des dernières cantonales où M. Debré ne l'avait emporté que de 600 voix, nourrissait quelque espoir.

D'une façon générale, la poussée de l'opposition en Indre-et-Loire, si elle se renforce quelque peu, se heurte dans beaucoup de communes aux fiefs tenus de longue date par des maires modérés, si bien que les renversements de majorité au second tour seront presque inexistants. On suivra cependant avec intérêt la situation à Loches, où M. Sarraute, maire sortant modéré, ne se représentait pas et où l'union de la gauche, titulaire de dix sièges sur vingt et un dans le précédent conseil, a doublé le nombre de ses élus dès le premier tour. C'est la seule ville d'Indre-et-Loire où la majorité changera de main. Autre centre d'intérêt : Chinon, où le maire sortant radical de gauche, M. Daydé, se retrouve troisième d'un ballottage où il est devancé par la liste P.C.-P.S. de M. Giraudeau (P.S.), qui suit elle-même une liste modérée conduite par M. Percevault.

ISÈRE

◆ GRENOBLE

Ins. : 84 001 ; suff. expr. : 55 334. — Un. g. (M. Dubedout, dép., P.S., m. s., P.C., rad. g., F.P., div. g.), 27 223 ; maj. (M. Pariaud, s. étiq., C.D.S., R.P.R., R.I., rad., P.L., F.S.D.), 20 523 ; écol (Mme Andrevon), 5 054 ; s. étiq. (M. Pascal), 1 730 ; ext. g. (M. Vittonmea, L.O., L.C.R., O.C.T.), 804. BALL.

1971. — Ins. : 81 764 ; suff. expr. : 46 361 ; G.A.M., P.S.U., P.S., div. g. (M. Dubedout), 19 034 ; maj. (M. Cabanel, R.I.), 17 564 ; P.C., Div. g., 9 763.

1974. — Mitterrand, 34 137 ; Giscard d'Estaing, 32 366.

◆ ÉCHIROLLES

Ins. : 14 344 ; suff. expr. : 9 239. — Un. g. (M. Kioulou, cons. gén., P.C., m. s., P.S.), 9 239. 31 ELUS (25 P.C., 6 P.S.).
Sortants : 16 P.C., 10 div. g.

1971. — Ins. : 8 178 ; suff. expr. : 6 031 ; P.C., ext. g. (M. Kioulou, P.C.), 5 890.

◆ SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Ins. : 13 635 ; suff. expr. : 8 967. — Un. g. (M. Blanchon, P.C., m. s., P.S.), 6 042, 31 ELUS (20 P.C., 11 P.S.) ; maj. (M. Luciani), 2 925.
Sortants : 21 P.C. et app., 10 P.S. et app.

1971. — Ins. : 11 384 ; suff. expr. : 7 229 ; P.C., P.S.U., P.S., (M. Blanchon, P.C.), 4 006 ; maj. (M. Pommier, U.D.R.), 3 223.

BOURGOIN-JALLIEU. — Ins. : 12 654 ; suff. expr. : 8 336. — P.S. (M. Oudot, P.S., m. s., app. P.S.), 4 279 ; maj. (M. de Brechard, s. étiq.), 2 578 ; P.C. (M. Nadal, P.C., app. P.C.), 1 922. BALL.

FONTAINE. — Insc. : 11 325 ; suff. expr. : 6 756. — Un. dém. (M. Maisonnat, dép., cons. gén., P.C., m. s., app. P.C., P.S.), 6 627, 27 ELUS (18 P.C., 5 app. P.C., 4 P.S.).
Sortants : 19 P.C., 8 div. g.

SAINT-EGREVE. — Ins. : 6.938 ; suff. expr. : 4 941. — P.S. (M. Delahais, P.S.), 2 724, 27 ELUS (27 P.S.) ; div. g., mod. (M. BALESTAS, cons. gén., rad. g., m. s., P.C., ss étiq., R.P.R.), 2 024.
Sortants : 8 mod. maj., 7 rad. g., 7 div. g., 1 P.S.

VIENNE. — Ins. : 16 690 ; suff. expr. : 12 829. — Un g. (M. Merman, dép., prés. cons. gén., P.S., m. s., P.C.), 6 958, 27 ELUS (22 P.S., 5 P.C.) ; Maj. (M. Chapuis), 4 662 ; cent. g. (M. Constantin), 1 446.
Sortants : 27 P.S.

VOIRON. — Ins. : 1 053 ; suff. expr : 7 843. — Un g. (M. Gau, dép., P.S., P.C., app. P.C.), 4 423, 27 ELUS (18 P.S., 8 P.C., 1 app. P.C.) ; act. loc. (M. Miguet), 3 347.
M. Glorieux, P.S., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 18 P.S., 9 div. mod.

Il manque 444 voix à la liste d'union de la gauche conduite par M. Dubedout pour être élue au premier tour. Cette liste, où figure cette fois — à l'inverse de 1971, où il se présentait sur une liste homogène — le P.C., obtient 49,20 % des suffrages exprimés. En 1971, la liste de M. Dubedout, à majorité socialiste, avait obtenu 41,05 % des suffrages exprimés au premier tour et la liste communiste 21,05 %. La liste du maire sortant ne fait donc pas le plein des voix qu'elle pourait espérer.

C'est à la percée des écologistes (9,13 % des suffrages exprimés) que la liste de M. Dubedout doit d'être mise en ballottage. Elle peut, en revanche, escompter l'emporter au second tour, les écologistes ayant, comme la liste d'extrême gauche (1,45 % des suffrages exprimés), manifesté l'intention de se désister en sa faveur.

De son côté, la majorité ne semble pas avoir souffert outre mesure des difficultés qu'elle avait rencontrées à se mettre d'accord sur le choix de sa tête de liste. Elle obtient 37,08 % des suffrages exprimés contre 37,38 % au premier tour de 1971.

La poussée de la gauche dans le département se manifeste dans trois villes (Saint-Egrève, Vienne et Voiron), où la liste socialiste, dans le premier cas, et les listes d'union de la gauche, dans les deux autres, l'emportent, contrairement à 1971, dès le premier tour.

A Saint-Egrève, un différend avait opposé le maire sortant, M. Balestas, et ses amis radicaux de gauche, ainsi que les communistes, aux socialistes pour la composition des listes.

Les socialistes, partis seuls à la bataille, obtiennent les 27 sièges (contre un précédemment). Le P.C. pâtit de son alliance avec les radicaux de gauche, qui perdent une mairie que M. Balestas détenait depuis douze ans, et qui sortent affaiblis de ce scrutin dans le département.

M. Guy Cabanel (R.I.), comptait, pour sa part, s'emparer de la mairie de Meylan, commune proche de Grenoble, afin d'assurer le siège de député que lui avait cédé M. Aimé Paquet, dont il était le suppléant en 1974, lorsque ce dernier est devenu médiateur. Après avoir échoué contre M. Dubedout lors des élections municipales de 1971, il pourrait connaître dimanche prochain le même sort, n'ayant obtenu que 43,29 % des suffrages exprimés contre 47,60 % à une liste conduite par le P.S. et 8,64 % à la liste communiste.

JURA

LONS-LE-SAUNIER

Ins. : 11 496 ; suff. expr. : 8 689. — Un. g. (M. Henri Auger, P.C.), 3 061 ; maj. (M. René Feït, dép., R.I., m. s.), 2 800 ; cent. (M. Aimé Welter, s. étiq.), 1 265 ; utile (M. Amyon), 389 ; écol., 350. BALL.

1971. — Ins. : 10 033 ; suff. expr. : 6 941 ; maj. (M. Feït, R.I.), 3 951 ; gauche (M. Piétard, P.S.U.), 1 545 ; P.C. (M. Auger), 1 207.

1974. — Giscard d'Estaing, 4 938 ; Mitterrand, 4 431.

CHAMPAGNOLE. — Ins. : 5 419 ; suff. expr.: 4 151. — Un. g. (M. Fumey-Badoz, P.S.), 2 031, 5 ELUS (5 P.S.) ; maj. (M. Pierre Denminger, mod. maj., m. s.), 1 825, 3 ELUS (cent. g.). *(Ball. pour 19 sièges.)*

DOLE. — Ins. : 15 263 ; suff. expr. : 11 050. — Un. g. (M. Santa-Cruz, P.S.), 4 907 ; ind. maj. (M. Barbier), 3 461 ; cent g. (M. Truchot, m. s.), 1 837 ; P.S.U. (M. Content), 737. BALL.

SAINT-CLAUDE. — Ins. : 7 208 ; suff. expr. : 5 192. — Maj. (M. Louis Jaillon, anc. dép. cent. dem. m. s.), 2 950, 24 ELUS (10 mod. maj., 8 cent. dem., 3 ind., 2 cent g., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Jeantet, P.S.), 2 067, 1 ELU (P.S.). *(Ball. pour 2 sièges.)*

L'union de la gauche fait plus que confirmer la poussée manifestée lors des dernières élections cantonales, surtout dans l'arrondissement de Dole, où elle enlève plusieurs municipalités détenues par la majorité. Elle se trouve en posture favorable dans les ballottages de Dole et de Champagnole, dernière ville où le maire sortant, M. Denminger, est en ballottage pour 9 voix. A Lons-le-Saunier, M. Welter, ancien premier adjoint et ancien président départemental du C.D.S., qui n'a pas accepté l'arbitrage rendu sur le plan national au moment de la composition de la liste de la majorité, a empêché la réélection, au premier tour, du maire sortant R.I., le docteur Feït, député du Jura. Son maintien au deuxième tour peut favoriser l'union de la gauche. Une liste fantaisiste, « utile », se référant à Ferdinand Lop, et dont les membres ont été déclarés par ordre de taille, sans couleur politique, fait un meilleur score que les écologistes, qui se contentent du faible pourcentage de 2,82. M. Jaillon, ancien député Centre démocrate, maire sortant, bénéficie d'une position très solide à Saint-Claude, puisqu'il enlève les vingt-deux sièges de la commune et deux postes dans les communes fusionnées, le P.S. prenant un poste dans l'une de ces communes.

La mairie de Dole, qui fut longtemps le fief de M. Jacques Duhamel, centriste, ancien ministre jusqu'à la démission de celui-ci en janvier 1976, est le théâtre d'un combat entre ses anciens partisans, dont la gauche va tenter de tirer profit.

LANDES

MONT-DE-MARSAN

Ins. : 15 542 ; suff. expr. : 11 305. Div. g. (M. Lamarque-Cando, soc. ind., m. s., cent., mod.), 4.600 ; Un. g. (M. Duroure, dép., P.S.), 3 987 ; maj. (M. Ollivier, R.P.R., R.I., C.D.S., div. maj.), 2 279 ; act. loc (M. Ponge, ss étiq), 361. BALL.

1971. — Ins. : 13 916 ; suff. expr. : 9 617 ; Un. dém. soc. et rad. (M. Lamarque-Cando, P.S.), 6 172 ; maj. (M. Bennavail, ind.), 2 727 ; P.C. (M. Lespiau), 680.

1974. — Giscard d'Estaing, 6 472 ; Mitterrand, 5 320

BISCARROSSE. — Ins. : 4 842 ; suf. expr. : 3 727. — Maj. (M. Ducom, R.P.R., m. s.), 1 926, 22 ELUS (8 mod., 5 R.P.R., 5 R.I., 4 div. maj.) ; Un. g. (M. Nadaus, P.S.), 1 959, 1 ELU.
Sortants : 23 mod. maj.

DAX. — Ins. : 12 594 ; suff. expr. : 9 319. — Maj. (M. Maros, R.P.R., m. s., mod., R.I.), 3 366 ; ind. (M. Goussebaire-Dupin), ind., mod., R.I., cent., div. g.), 3 336 ; Un. g. (M. Ducourneau, P.S.), 2 450. BALL.

MIMIZAN. — Ins. : 4 754 ; suff. expr. : 4 055. — Un. g. (M. Dugrand, P.S., m. s.), 2 658, 23 ELUS (11 P.S., 5 s. étiq., 4 P.C., 3 div. g.) ; ind. (M. Cassagnes), 1114.
Sortants : 9 P.S., 8 div. g., 4 mod., 2 extr. g.

SAINT-PAUL-LES-DAX. — Ins. : 5 562 ; suff. expr. : 4 134. — Un. g. (M. Lavielle, dép. P.S., m. s.), 3 826, 23 ELUS (20 P.S. et app., 3 P.C.).
Sortants : 13 P.S., 8 div. g., 1 rad., 1 mod.

La gauche enregistre dans l'ensemble une progression, mais légère. En effet, si dans les communes de moyenne importance les listes classées à gauche conservent 60 de leurs sièges, et si les listes d'union de la gauche gagnent 23 mairies et en conservent 25, de leur côté les listes plutôt favorables à la majorité en gardent 55, en gagnent 9 et en perdent 10.

En ce qui concerne les ballottages, une trentaine sont favorables à la majorité, tandis que 24 lui sont défavorables. Enfin, il convient de remarquer que plus de 60 % des conseillers municipaux sont repassés et nombre d'entre eux sont bien placés pour le deuxième tour.

Dans les deux villes les plus importantes du département la gauche piétine (Mont-de-Marsan) ou régresse (Dax). Dans cette dernière ville le maire sortant, M. Max Moras (majorité) devance de quelques voix son « frère ennemi », M. Guy Goussebaire-Dupin.

LOIR-ET-CHER

◆ BLOIS

Ins. : 26 518 ; suff. expr. : 18 319. — Maj. (M. Sudreau, dép. réf., anc. min., m. s.), 9 411, 33 ELUS (12 div. g., 10 div. maj., 8 R.P.R., 3 R.I.) ; P.S. (M. Rannou), 5 114 ; P.C., P.S.U., div. g. (M. Leclerc, P.C.), 3 794.
Sortants : 10 div. maj., 9 div. g., 8 R.P.R., 3 réf., 3 R.I.

1971. — Ins. : 22 736 ; suff. expr. : 14 384 ; maj. (M. Sudreau, réf.), 9 709 ; Un. g. (M. Leclerc, P.C.), 4 595.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 525 ; Mitterrand, 9 582.

ROMORANTIN-LANTHENAY. — Ins. : 9 864 ; suff. expr. : 7 543. — Maj. (M. Thyraud, sén. R.I., m. s.), 3 500 ; P.S. (M. Gigaud, cons. gén.), 2 700 ; P.C., div. g. (M. Le Goff, P.C.), 1 100. BALL.

SALBRIS. — Ins. : 4 322 ; suff. expr. : 3 279. — Maj. (M. Correze, dép. R.P.R., m. s.), 2 293, 23 ELUS (15 mod. maj., 5 R.P.R., 3 C.D.S.) ; Un. g. (M. Pillet, P.C.), 910.
Sortants : 15 mod. maj., 5 R.P.R., 3 cent.

VENDOME. — Ins. : 10 586 ; suff. expr. : 7 972. — Cent. g. (M. Lasneau, soc. ind., m. s.), 4 680, 27 ELUS (13 cent. g., 7 cent. et mod., 5 soc. ind., 2 R.I.) ; Un. g. (M. Barreau, P.S.), 3 144.
Sortants : 13 cent. g., 7 mod. maj., 5 soc. ind., 2 R.I.

Importante poussée de la gauche à Blois par rapport aux municipales de 1971. Alors que le nombre de suffrages exprimés en 1977 est supérieur de 4 015, le nombre des voix de gauche passe de 4 595 à 8 908. De ce fait, la liste Sudreau n'est élue qu'avec 51,3 % des suffrages alors qu'en 1971 elle avait obtenu près de 68 % des voix. Le parti communiste, majoritaire au chef-lieu du Loir-et-Cher jusqu'aux législatives de 1973, est maintenant distancé par le parti socialiste.

Si, à Vendôme et à Salbris, les maires sortants l'emportent aisément sur l'union de la gauche, le sénateur Thyraud (R.I.), maire de Romorantin, est en ballottage assez difficile.

LOIRE

◆ SAINT-ÉTIENNE

Ins. : 120 991 ; suff. expr. : 74 070. — Un. g. (M. Joseph Sanguedolce, P.C., P.S., rad. g., P.S.U.), 33 279 ; maj. (M. Michel Durafour, min. dél. à l'éc. et aux fin., rad., m. s., div. maj., C.D.S., R.P.R., F.S.I., R.I.), 32 265 ; U.J.P.-Mouv. dém. (M. Bernard Fournier, prés. de l'U.J.P., div. d., Mouv. dém., R.P.R., ex-U.D.R.), 6 158 ; extr. g. (M. Signid Duraj, L.C.R., L.O., O.C.T.), 2 368. BALL.

1971. — Ins. : 119 815 ; suff. expr. : 70 744 ; cent. (M. Durafour, réf.), 31 162 ; maj. (M. Neuwirth, U.D.R.), 19 896 ; Un. g. (M. Olagnier, P.C.), 15 822 ; P.S.U. (Mlle Bouchardeau), 3 864.

1974. — Giscard d'Estaing, 47 306 ; Mitterrand, 46 557.

◆ ROANNE

Ins. : 32 027 ; suff. expr. 22 079. — Un. g. (M. Jean Auroux, P.S.), 11 982, *35 élus* (16 P.C., 15 P.S., 3 rad. g., 1 P.S.U.), maj. (M. Paul Pillet, sén., cons. gén., C.D.S., m. s., mod., R.P.R., R.I.), 10 097.
Sortants : 18 div. g., 10 cent. g., 6 mod., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 31 144 ; suff. expr. : 19 865 ; maj. (M. Terrenoire, U.D.R.), 7 915 ; cent. et div. g. (M. Pillet, P.D.M.), 6 799 ; P.C. et P.S.U. (M. Diat, P.C.), 5 151.

◆ SAINT-CHAMOND

Ins. : 22 768 . suff. expr. : 16 272. — Maj. (M. Henri Gidrol, act. loc., adj. s.), 7 712 · Un. g. (M. Jacques Badet, P.S.), 6 993 ; écol. (M. Paul Privat), 1 587. BALL.

M. Antoine Pinay, anc. prés. du conseil, anc. dép., prés. cons. gén., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 21 343 ; suff. expr. : 13 580 ; maj. (M. Pinay), 9 766 ; Un. g. (M. Bert, P.C.), 3 814.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — Ins. : 10 234 ; suff. expr. : 6 997. — Un. g. (M. Moulin, P.S., m. s.), 3 292 ; act. loc. (M. Fouvet, ex-P.S., div. g.), 2 240 ; act. loc. (M. Montagnon, maj.), 1 440. BALL.

FIRMINY. — Ins. : 15 013 ; suff. expr. : 10 878. — Un. g. (M. Vial-Massat, anc. dép., P.C., m. s., P.S., div. g., rad. g., P.S.U.), 7 157, 27 ELUS (14 P.C., 6 div. g., 4 P.S., 2 rad. g., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Partrat, dép., C.D.S., maj., s. étiq.), 3 682.
Sortants : 15 P.C., 9 div. g., 3 P.S.

MONTBRISON. — Ins. : 6 075 ; suff. expr. : 4 637. — Act. loc. (M. Poirieux, mod. maj., m. s.), 2 689, 22 ELUS (mod. maj.) ; Un. g. (M. Chauchat, P.S.), 1 790.
Sortants : 17 un. loc., 6 act. loc. (Le conseil municipal complet comportera 27 membres, la commune de Moingt, associée à Montbrison, n'a désigné au premier tour aucun de ses 5 conseillers.)

LA RICAMARIE. — Ins. : 6 640 ; suff. expr. : 4 632. — Un. g. (M. Fernand Montagnon), cons. gén., P.C., m. s.), 3 348, 27 ELUS (15 P.C., 8 div. g., 4 P.S.) ; Mouv. dém. (M. Robert Balayer), 1 271.
Sortants : 18 P.C., 7 div. g., 2 P.S.U.

RIVE-DE-GIER. — Ins. : 8 680 ; suff. expr. : 6 696. — Un. g. (M. André Géry, P.C., P.S., P.S.U., div. g.), 4 270, 27 ELUS (13 P.C., 11 P.S., 2 P.S.U., 1 div. g.) ; act. loc. (M. Emile Hemain, anc dép., mod. maj., m. s.), 2 323.
Sortants : 24 mod., 2 P.S.U., 1 P.C.

ROCHE-LA-MOLIERE. — Ins. : 5 575 ; suff. expr. : 4 161. — Act. loc. (M. Théo Gibert, mod. maj., m. s.), 2 330, 23 ELUS (mod.) ; Un g. (M. Jean Hugon, P.S., P.C., rad. g., div. g.), 1 890.
Sortants : 27 mod.

Le succès le plus spectaculaire de la gauche est certainement celui qu'elle remporte, avec 54,26 % des suffrages exprimés, à Roanne, où M. Paul Pillet, C.D.S., sénateur et conseiller général, maire depuis dix-huit ans, doit céder la place à un professeur de C.E.T. de trente-cinq ans, M. Jean Auroux. M. Alain Terrenoire, après avoir menacé dangereusement en 1971 le maire en place, contre lequel il s'était présenté, s'est refusé cette fois-ci à tenter à nouveau sa chance. Les suffrages de l'électorat socialiste ayant, aux précédentes municipales, assuré la réélection de M. Pillet lui ont fait défaut ce dimanche.

Une autre mairie passe à la gauche, celle de Rive-de-Gier, cité industrielle gravement touchée par la crise.

A Saint-Etienne, M. Michel Durafour, avec 43,56 % des suffrages, n'arrive qu'à la seconde place derrière la liste de l'union de la gauche, qui le devance d'un bon millier de voix. Un tiers de l'électorat traditionnel du député R.P.R. de la deuxième circonscription, encouragé par un autre parlementaire R.P.R., M. Paul Rivière, compagnon de la Libération, a manifesté son mécontentement et son refus du giscardisme en optant pour M. Bernard Fournier, président national de l'U.J.P. Celui-ci, candidat de la majorité contre M. Durafour aux législatives de 1973, avait reçu cette fois-ci le renfort des amis de M Michel Jobert. Emmenée par un communiste, M. Joseph Sanguedolce, leader cégétiste, la gauche, avec 44,92 % des suffrages, poursuit à Saint-Etienne sa progression, déjà remarquée lors des dernières élections cantonales.

Saint-Chamond, pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, n'aura pas de municipalité dès le premier tour. Son maire « historique », M. Antoine Pinay, il est vrai, n'était plus candidat. Son dauphin, M. Henri Gidrol, est cependant, avec 47,39 % des voix, en ballottage favorable. Sa victoire eût sans doute été assurée sans la liste écologique, qui a obtenu 9,67 % des suffrages. L'union de la gauche a progressé très sensiblement en accroissant son audience avec 42,97 % des suffrages, contre 28,08 % en 1971.

HAUTE-LOIRE

LE PUY

Ins. : 14 302 ; suff. expr. : 9 890. — Maj. (M. Fourneyron, dép. C.D.S.), 4 953, 16 ELUS ; Un. g. (M. Léger, P.S.), 3 024 ; Mod. et div. g. (M. Gardès, div. g.), 1 734. *(Ball. pour 11 sièges.)*

M. Louis Porte, M.S., C.D.S., figure sur la liste de M Fourneyron mais n'est pas parmi les élus du premier tour.

1971. — Ins. : 14 380 ; suff. expr. : 9 525 ; div. mod. (M. Quinciou, Rép. ind.), 3 121 ; div. g. (M. Gardès, rad.), 2 435 ; maj. (M. Fromaget, U.D.R.), 2 181 ; P.C. (M. Roux), 1 237 ; ss. étiq., 270.

1974. — Giscard d'Estaing, 7 128 ; Mitterrand, 4 818.

BRIOUDE. — Ins. : 4 734 ; suff. expr. : 3 844. — Un. g. (M. Eyraud, dép., P.S., m. s.), 1 899, 10 ELUS ; maj. (M. Dubois, s. étiq.), 1 601 ; M. Astorg, P.S., premier adjoint, qui ne se présentait pas : 417. *(Ball. pour 13 sièges.)*

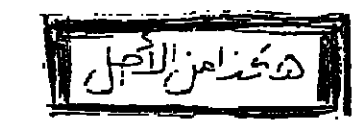
LANGEAC. — Ins. : 3 360 ; suff. expr. : 2 840. — Un. g. (M. Chalaye, P.S., m.s.), 1 504, 18 ELUS (14 P.S., 4 P.C.) ; maj. (M. Vissac, R.P.R.), 1 268, 3 ELUS. *(Ball. pour 2 sièges.)*

YSSINGEAUX. — Ins. : 4 007 ; suff. expr. : 3 231. — Maj. (M. Guillaumont, s. étiq., m. s. et M. Jacques Barrot, sec. E., C.D.S.), 2 280, 23 ELUS (11 mod. maj., 8 C.D.S., 4 Ind.) ; div. g. (M. Canron), 755.
Sortants . 15 div. g., 8 C.D.S.

Un glissement à gauche est perceptible, surtout dans le bassin minier, où, par exemple, l'opposition enlève les vingt-trois sièges de Sainte-Florine détenus par des modérés centristes. Ce mouvement avait été déjà enregistré lors de l'élection législative partielle de novembre.

A Brioude, M. Louis Eyraud (P.S.), député, a dû se contenter de dix élus. Il faut rapprocher ce résultat du désaccord survenu entre le maire et son premier adjoint, M. Astorg, socialiste (très) modéré, qui, bien que n'étant pas candidat, a recueilli 417 voix et a laissé entendre qu'il pourrait former une liste au second tour. La liste de la majorité peut espérer aussi quelques sièges.

A Yssingeaux, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, secrétaire général du C.D.S., ne peut que se féliciter de son alliance avec le maire sortant M. Guillaumon (suppléant d'un sénateur socialiste) pour conduire une liste d'entente de divers modérés à tendance majorité, qui a enlevé les vingt-trois sièges.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

LOIRE-ATLANTIQUE

◆ NANTES

Ins.: 152 861; suff. expr.: 100 968. — Un. g. (M. Chenard, c. g., P.S.), 44 506 ; maj. (M. Morice, anc. min., sén., cent. rép., m. s., F.S.D., CNIP, div. maj.), 44 177 ; Mouv. dém. (M. Sourdille), 12 285. BALL.

1971. — Ins. : 147 491 ; suff. expr. : 88 380 ; P.S., Cent. rép., Cent. dém., ind. (M. Morice, Cent. rép.), 51 423 ; maj. (M. Dassié, cent.), 23 199 ; P.C., div. g. (M. Moreau, P.C.), 13 738.

1974. — Giscard d'Estaing, 83 365 ; Mitterrand, 58 544.

◆ REZÉ

Ins. : 23 202 ; suff. expr. : 16 427. — Un. g. (M. Plancher, c. g., P.S., m. s.), 10 113, 31 ELUS (20 P.S., 9 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. Macquet, dép., R.P.R., div. maj., ss. étiq.), 6 314.
Sortants : 18 P.S., 8 P.C., 3 P.S.U., 2 M.R.G.

1971. — Ins. : 19 574 ; suff. expr. : 14 071 ; Un. g. (M. Plancher, P.S.), 7 501 ; maj. (M. Macquet, U.D.R.), 6 570.

◆ SAINT-NAZAIRE

Ins. : 40 854 ; suff. expr. : 30 937. — Un. g. (M. Caux, P.S., m. s.) 37 ELUS (21 P.S., 12 P.C., 2 P.S.U., 2 div. g.) ; maj. (M. Garnier, R.P.R., ss. étiq.) 12 734.
Sortants : 34 P.S.

1971. — Ins. : 35 735 ; suff. expr. : 24 729 ; U.D.R. (M. Garnier), 9 230 ; P.S. (M. Caux), 8 981 ; P.C. (M. Rocher), 4 462 ; P.S.U. (M. Aubry), 2 056.

◆ SAINT-HERBLAIN

Ins. : 20 188 ; suff. expr. : 14 606. — Un. g. (M. Ayrault, c.g., P.S.), 8 258, 31 ELUS (20 P.S., 9 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. Chauty, sén., non ins., m. s., ss. étiq., R.P.R.), 6 348.
Sortants : 18 mod. maj, 1 ind.

1971. — Ins. : 11 896 ; suff. expr. : 7 754 ; maj., mod. (M. Chauty), 4 715 ; P.S., rad., div. (M. Deban, P.S.), 1 529 ; P.C. (M. Faugère), 1 046.

LA BAULE - ESCOUBLAC. — Insc.: 10 478 ; suff. expr.: 8 745. — Maj. (M. Guichard, min. E., R.P.R., m. s.), 3 600 ; Un. g. (M. Tinière, P.S.), 2 900 ; act. loc. (amiral Rebut, ss. étiq.), 2 200. BALL.

BOUGUENAIS. — Insc.: 6 890 ; suff. expr.: 5 366. — Un. g. (M. Autain, P.S., m. s.), 3 534, 27 ELUS (17 P.S., 7 P.C., 3 P.S.U.) ; div. maj. (M. Genty, mod. maj.), 1 766.
Sortants : 20 P.S., 6 mod. maj, 1 P.C.

CHATEAUBRIANT. — Ins. : 8 384 ; suff. expr.: 6 704. — Maj. (M. Hunault, dép., non ins.), 3 690, 26 ELUS (mod. maj.) ; Un. g. (Mme Buron, P.S.), 3 000. *(Ball. pour 1 siège.)*

COUERON. — Ins.: 8 434 ; suff. expr.: 6 491. — Un g. (M. Morandeau, P.S.), 2 865 ; maj. (M. Poumeyrau, ss. étiq., R.I., R.P.R., C.D.S.), 1 544 ; cent. (M. Gilardin, F.S.D., m. s.), 1 014 ; soc. ind. (M. Aumont), 1 004. BALL.

ORVAULT. — Ins. : 12 134 ; suff. expr. : 8 643. — Un. g. (M. Poujade, P.S.), 4 350, 22 ELUS (14 P.S., 3 P.C., 4 app. P.S., 1 U.D.R.) ; maj. (M. Baudry, mod. maj., m. s.) 4 250). *(Ball. pour 5 sièges.)*

SAINT - SEBASTIEN - SUR - LOIRE. — Ins. : 10 595 ; suff. expr. : 8 151. — Div. g. (M. Verbe, c. g., m. s.), 3 100 ; Un. g. (M. Girou, P.S.), 2 990 ; maj. (M. Sedilleau, ss étiq.) 1 900. BALL.

VERTOU. — Ins. : 8 455 ; suff. expr. : 6 801. — Maj. (M. Dejoie, c. g. ind., m. s.), 4 200, 27 ELUS (26 mod. maj., 1 ind.) ; Un. g. (Mme Routier-Leroy, P.S.), 2 600.
Sortants : 25 mod. maj, 1 ind.

La gauche a gagné deux nouvelles communes suburbaines de l'agglomération nantaise : Saint-Herblain, ville de plus de trente mille habitants, et Orvault. Mais la ville de Nantes n'est toujours pas acquise à la gauche. Fait plus surprenant, la liste d'union, conduite par M. Alain Chenard, P.S., n'a réalisé que 44 % des voix, soit 4 % de moins que M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle. De son côté, la liste « majoritaire » conduite par M. André Morice, sénateur, maire sortant, Centre républicain, obtient 43,7 %, soit 7 points de moins que M. Giscard d'Estaing en 1974.

La surprise est venu du « jobertiste », M. Philippe Sourdille, qui s'octroie 12 % des voix, score inattendu qui devrait bénéficier pour l'essentiel à la formation de M. André Morice. Cette contre-performance de la gauche risque d'entraîner de nouveaux problèmes au sein de la fédération départementale du P.S. où des tensions subsistent entre les anciens et les nouveaux militants. La gauche, en revanche, conserve sans difficultés la mairie de Saint-Nazaire. Le P.C. fait donc son entrée dans cette municipalité.

A Saint-Herblain, le maire sortant, M. Michel Chauty, sénateur non inscrit, a été mis en échec par un jeune socialiste M. Jean-Marc Ayrault, vingt-huit ans, professeur de C.E.S., qui avait déjà conquis, l'an passé, le siège de conseiller général.

C'est la liste conduite par un autre enseignant, M. Maurice Poujade, P.S., qui a enlevé vingt-deux des vingt-sept sièges de la mairie d'Orvault. Cinq communistes sont candidats aux sièges qui restent en ballottage.

A Châteaubriant, le maire sortant, M. Xavier Hunault, député non inscrit, soutenu par les partis de la majorité, a dû laisser un siège en ballottage sous la très forte pression de l'union de la gauche conduite par Mlle Martine Buron, fille de l'ancien maire de Laval, Robert Buron.

On note également une poussée de la gauche dans les communes riveraines du Pellerin, site choisi pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Les rares sièges attribués au premier tour dans ce secteur rural l'ont été pour la plupart à des candidats socialistes qui avaient fait campagne contre le projet de l'E.D.F.

Enfin, à La Baule, la liste de M. Olivier Guichard, maire sortant, n'a pas pu s'imposer ni placer un seul candidat face à l'union de la gauche et à une autre liste conduite par un amiral en retraite, qui avait rassemblé autour de lui des opposants aux projets d'urbanisme du ministre d'État.

LOIRET

◆ ORLÉANS

Insc.: 54 097 ; suff. expr.: 37 568. — Maj. (M. Thinat, rad., m. s., C.D.S., R.P.R., C.N.I.P., R.I., mod.), 18 550 ; Un. g. (M. de La Fournière, P.S., P.C., rad. g., GAM, gaull. opp., div. g.), 14 516 ; ext. g. (Mme Hauchère, L.O., L.C.R.), 4 502. BALL.

1971. — Ins. : 50 495 ; suff. expr. : 38 625 ; U.D.R., cent. (M. Secretain), 13 107 ; P.S., rad., cent. (M. Grosbois), 7 394 ; P.C. (M. Capdeville), 5 413 ; P.S.U. (M. de la Fournière), 4 711.

1974. — Giscard d'Estaing, 25 007 ; Mitterrand, 19 361.

CHALETTE - SUR - LOING. — Insc.: 6 992 ; suff. expr.: 5 497. — P.C. (M. Louis, P.C., app. P.C.), 3 892, 27 ELUS (27 P.C. et app.) ; mod. maj. (M. Barnier, mod. maj.), 1 571.
M. Nubiat, P.C., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 27 P.C. et app.

FLEURY - LES - AUBRAIS. — Ins.: 9 998 ; suff. expr.: 7 639. — P.C. (M. Chêne, P.C., m. s.), 4 521, 27 ELUS (23 P.C. et 4 app. P.C.) ; mod. maj. (M. Banchet), 1 783 ; P.S. (M. Combes, P.S.), 1 277.
Sortants : 14 P.C., 2 P.S., 8 div. gauche.

GIEN. — Ins.: 8 272 ; suff. expr.: 6 445. — Maj. (M. Boyer, sén., R.I., m. s.), 3 254, 27 ELUS (1 R.I., 26 mod. maj.) ; Un. g. (M. Renaud, P.C., P.S., P.S.U.), 2 510.
Sortants : 1 R.I., 26 mod. maj.

MONTARGIS. — Ins. : 10 018 ; suff. expr. : 7 433. — Maj. (M. Bouche, mod. maj., m. s.), 2 789 ; P.C. (M. Nubiat, cons. gén., P.C.), 2 348 ; P.S. (M. Dupont, P.S.), 1 790 ; Union pour le retour à la IIIe République (M. Duval), 442. BALL.

OLIVET. — Ins. : 7 188 ; suff. expr. : 5 262. — Maj. (M. Sallé, dép., R.P.R., m. s., mod. maj.), 2 372 ; Un. g. (M. Desvignes, P.S., P.C.), 1 985 ; act. loc. (M. Hadijanin, s. étiq.), 809. BALL.

PITHIVIERS. — Ins. : 5 824 ; suff. expr. : 4 444. — Un. g. (M. Bonneau, P.S., P.C., div. g.), 1 757 ; act. loc. (M. Saillard, s. étiq.), 1 355 ; act. loc. (M. Piquemal, cons. gén., s. étiq.), 1 115. BALL.
M. Lambert, rad., m. s., ne se représentait pas.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE. — Ins. : 6 891 ; suff. expr. : 4 915. — Un. g. (M. Joriot, cons. gén., P.S., m. s., P.C., div. g.), 2 849, 27 ELUS (10 div. g., 9 P.S., 7 P.C., 1 rad. g.) ; maj. (M. Poisson, s. étiq.), 2 002.
Sortants : 10 div. g., 8 P.S., 5 GAM.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE. — Ins. : 8 116 ; suff. expr. : 5 996. — Un. g. (M. Portheault, cons. gén., P.S.), 3 233, 27 ELUS (14 P.S., 13 P.C.) ; maj. (Mme Creuset-Dubosc, s. étiq., mod. maj., C.D.S.), 2 724.
M. Creiche, C.D.S., m. s., se représentait sur la liste de Mme Creuset-Dubosc.
Sortants : 20 maj. prés., 4 P.S., 2 div. g., 1 C.D.S.

A Orléans, le maire sortant, M. René Thinat, radical, élu en 1971 avec le soutien de la gauche, en particulier, et bénéficiant du désistement des communistes, conduisait cette fois une liste de la majorité, qui avait reçu l'investiture des partis de la majorité. M. Thinat est mis en ballottage, de fort peu, certes (49,37 % des voix), mais son score est inférieur à celui réalisé par M. Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974. Pour sa part, la liste d'union de la gauche (38,63 %) ne recueille pas tous les suffrages obtenus par M. Mitterrand au même scrutin.

La surprise vient de la liste d'extrême gauche, conduite par Mme Hauchère, qui obtient 11,98 % des suffrages exprimés. Cela peut s'expliquer par le refus d'un grand nombre d'électeurs de gauche de voter pour une liste d'union constituée après une longue polémique entre le P.C. et le P.S. Mathématiquement, la gauche peut encore l'emporter si elle bénéficie au second tour du report de toutes les voix qui se sont portées sur cette liste d'extrême gauche.

Dans la périphérie d'Orléans, la poussée de la gauche est très nette, notamment à Saint-Jean-de-la-Ruelle et à Saran, où les listes d'union l'emportent.

A Montargis, où socialistes et communistes se présentaient séparément, le total des voix obtenues par les deux listes est nettement défavorable à la liste de la majorité conduite par le maire sortant, M. Bouche.

LOT

CAHORS

Ins. : 10 636 ; suff. expr. : 8 281. — Un. g. (M. Faure, prés. cons. gén., dép., rad. g., m. s.), 5 760, 27 ELUS (8 rad. g., 7 P.S., 7 P.C., 5 div. g.) ; maj. (M. Gayet, R.I., adj. s., R.P.R., mod. maj.), 3 326.
Sortants : 15 div. g., 5 rad. g., 3 P.S., 3 mod. maj., 1 R.I.

1971. — Ins. : 10 719 ; suff. expr. : 7 612 ; rad., cent., div. (M. Faure, rad.), 2 697 ; Un. g. (M. Thamier, P.C.), 2 131 ; U.D.R., div. mod. (M. Eyrolles, U.D.R.), 1 644.

1974. — Mitterrand, 4 897 ; Giscard d'Estaing, 4 225.

FIGEAC. — Ins. : 6 700 ; suff. expr. : 5 064. — Un. g. (M. Malvy, cons. gén., P.S., c. s.), 3 079, 27 ELUS (14 P.S., 6 P.C., 6 div. g., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Pons, anc. secr. E., dép., R.P.R., rad., mod. maj.), 2 234.
M. Bernard Fontanges, mod. maj., m. s., se présentait sur la liste conduite pas M. Pons.
Sortants : 15 mod. maj., 8 P.S.

GOURDON. — Ins. : 3 168 ; suff. expr. : 2 713. — Un. g. (M. Cabanès, cons. gén., rad. g., c. s., P.C., P.S.), 1 498, 20 ELUS ; maj. (M. Dannaud, mod. maj., m. s.), 1 267, 2 ELUS. *(Ball. pour 1 siège.)*
M. Dannaud, mod. maj., m. s., ancien commissaire général au tourisme, qui conduit la liste de la majorité, est en ballotage.

Au premier tour des élections municipales de mars 1971, la liste que conduisait M. Maurice Faure s'opposait à la fois à une liste de la majorité et à une liste de gauche, conduite par un ancien député communiste, M. Thamier. Elle n'avait enlevé que neuf sièges au premier tour (et gagné les dix-huit au second tour). Cette fois, ce sont les vingt-sept sièges à pourvoir qui ont été gagnés par la liste d'union de la gauche dès le premier tour. La liste conduite par le premier adjoint sortant, M. Gayet, R.I., réalise certes un score meilleur que la liste de même tendance présente en 1971. Toutefois la moyenne des voix obtenues par les candidats se réclamant de la majorité est très inférieure au résultat réalisé par M. Giscard d'Estaing, au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

La gauche unie reprend à la majorité la commune de Figeac. Dans cette deuxième ville du département, M. Martin Malvy, conseiller général socialiste du canton de Vayrac, qui faisait partie avec sept de ses amis, de la minorité du conseil municipal, bat nettement la liste de la majorité. Cette dernière sur laquelle figurait le maire sortant, M. Bernard Fontanges, était conduite par M. Bernard Pons, ancien secrétaire d'État à l'agriculture, conseiller municipal de Souillac. Dans cette commune, le maire sortant communiste, M. Joseph Chaudru est battu par M. André Chastagnol, chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre, dont la liste emporte les vingt-trois sièges à pourvoir.

A Gourdon, où M. Dannaud, en 1971, avait devancé la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant socialiste, la gauche unie remporte vingt sièges dès le premier tour.

LOT-ET-GARONNE

◆ AGEN

Ins. : 22 453 ; suff. expr. : 15 548. — Div. g. (M. Esquirol, ss étiq., m. s.), 6 225 ; P.S. (M. Laurissergues, dép., P.S.), 4 170 ; maj. (M. Aulong, app. R.P.R., R.P.R. et s. étiq.), 2 636 ; P.C. (M. Venaud, P.C., P.S.U.), 2 517. BALL.

1971. — Ins. : 21 919 ; suff. expr. : 14 957 ; Un. g. (M. Esquirol, div. g.), 8 000 ; maj. (M. Aulong, U.D.R.), 5 714 ; cent. g. (M. Trézéguet), 1 243.

1974. — Giscard d'Estaing, 9 050 ; Mitterrand, 9 043.

FUMEL. — Ins. : 3 606 ; suff. expr. : 3 181. — Mod. maj. (M. Mauvezin, s. étiq., app. maj., m. s.), 1 620, 21 ELUS (20 s. étiq. et 1 R.I.) ; Un. g. (M. Fournier, P.S., P.C.), 1 530, 2 ELUS (2 P.S.).
Sortants : 20 mod. maj., 1 div. g., 1 R.I.

MARMANDE. — Ins. : 11 705 ; suff. expr. : 9 073. — Un. g. (M. Cazassus, P.S., P.C.), 4 400 ; app. maj. (M. Guillot, s. étiq.), 3 673 ; maj. (M. Dupouy, R.P.R., R.I.), 2 050. BALL.
M. Grassot, m. s., div. g., ne se représentait pas.

NERAC. — Ins. : 5 013 ; suff. expr. : 3 995. — Un. g. (M. Garbay, P.C., P.S., div. g.), 1 810, 1 ELU (1 P.C.) ; act. loc. (M. Labadie, s. étiq., app. maj.), 1 245 ; act. loc. (M. Barus, s. étiq., app. maj.), 848. *(Ball. pour 22 sièges.)*
M. Callian, m. s., anc. dép., R.I., ne se représentait pas.

LE PASSAGE. — Ins. : 4 868 ; suff. expr. : 3 831. — Mod maj. (M. Lepoujade, m. s., s. étiq), 2 120, 23 ELUS (23 s. étiq.) ; Un. g. (M. Dambielle, P.S., P.C., rad. g.) : 1 620.
Sortants : 6 div. g., 4 rad., 4 mod., 3 mod. maj., 3 R.P.R.

TONNEINS. — Ins. : 6 034 ; suff. expr. : 4 559. — P.S. (M. Ousty, P.S.), 2 200 ; mod. maj. (M. Grasset, s. étiq. app. maj.), 1 416 ; P.C. (M. Querbes, P.C., rad. g.), 1 100 ; div. maj. (M. Casals, s. e., R.P.R., R.I., div. maj.), 540. BALL.
M. Ropars, m. s., mod. maj., ne se représentait pas.

VILLENEUVE - SUR - LOT. — Ins. : 15 147 ; suff. expr. : 11 178. — Un. g. (M. Descayrac, P.S., m.s., P.S., P.C.), 5 100, 1 ELU (1 P.S.) ; act. mun. (M. Bordeneuve, rad. g., s. étiq.), 3 539 ; app. maj. (M. Larroche, R.I., div. d., s. étiq.), 2 300. *(Ball. pour 30 sièges.)*

A Agen, seule ville de Lot-et-Garonne de plus de trente mille habitants, le docteur Esquirol, qui avait résolument placé sa campagne sous le signe de l'apolitisme, se coupant ainsi de ses anciens partenaires socialistes et communistes et provoqué la candidature du docteur Aulong, lancée par le R.P.R., a néanmoins réussi à arriver en tête de ballottage. Le docteur Aulong, se réclamant de la majorité, avait annoncé en effet que, s'il se plaçait derrière le maire sortant, il le ferait bénéficier de son désistement.

Les socialistes, qui, derrière le député Laurissergues, avaient présenté une liste homogène, ne peuvent être assurés que le désistement du candidat communiste, arrivé en quatrième position, entraînera un report de voix complet. L'échec des négociations préalables, les discussions orageuses, le fait que tout au long de la campagne les communistes avaient argué du fait qu'ils étaient à Agen le premier parti de gauche pour conduire une liste d'union, ont creusé un fossé relativement profond entre les partenaires du programme commun. La décomposition du P.C., dont le recul est net, compte tenu de la progression importante des socialistes, pourrait provoquer certaines réactions de mauvaise humeur, d'autant plus que les communistes avaient même demandé à M. Esquirol de conduire la liste d'union de la gauche, un moment envisagée.

A Marmande, si le score réalisé par la liste d'union de la gauche de M. Cazassus (P.S.) est logique, Mme Dupouy enregistre une relative déconvenue, car elle bénéficiait du soutien des deux partis de la majorité, de M. Grassot, maire sortant, et des encouragements publics de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, originaire de Marmande.

Enfin, à Villeneuve, l'union de la gauche sortante a été assez sérieusement malmenée par ses deux adversaires : par M. Bordeneuve, sénateur, président des radicaux de gauche, conduisant une liste apolitique, et par M. Laroche (soutenu par les R.I.), dont le renfort au second tour pourrait lui donner les moyens de gêner le maire socialiste sortant, le Dr Descayrac.

LOZÈRE

MENDE

Ins. : 5 784 ; suff. expr. : 4 452. — Maj. (M. Couderc, dép. R.I., cons. gén., R.P.R., C.D.S., div. g., div. d., mod. maj.), 1 559, 1 ELU ; Un. g. (M. Fabre, P.S.), 1 400 ; mod. (M. Trémolet de Villers, div. d., m. s. mod. maj., div. g., C.D.S.), 1 327. *(Ball. pour 26 sièges.)*

1971. — Ins. : 4 997 ; suff. expr. : 3 873 ; cent. (M. Estoup), 1 639 ; maj. (M. Couderc, Rép. ind.), 1 392 ; Un. g. (M. Brajon, P.S.), 753.

1974. — Giscard d'Estaing, 29 105 ; Mitterrand, 16 148.

LANGOGNE. — Ins. : 2 780 ; suff. expr. : 2 087. — Un. g. (M. Chazal, div. g.), 731, 2 ELUS ; div. mod. (M. Chabalier), 667 ; maj. (l'abbé Vialet, anc. dép., R.P.R., m. s., mod. maj.), 548. *(Ball. pour 21 sièges.)*

MARVEJOLS. — Ins. : 3 206 ; suff. expr. : 2 598. — Un. g. (M. de Chambrun, anc. dép., progr., m. s.), 1 278, 10 ELUS ; maj. (M. Roujon, sén. R.I., mod. maj., R.P.R.), 1 216, 5 ELUS. *(Ball. pour 8 sièges.)*

SAINT-CHELY-D'APCHER. — Insc. : 2 899 ; suff. expr. : 2 422. — Un. g. (M. Dalle, div. g., m. s., P.S., P.C.), 962, 1 ELU ; maj. (M. Durand, mod. maj.), 887 ; maj. (M. Goutton, adj., m. s., mod. maj.), 461. *(Ball. pour 22 sièges.)*

Participation beaucoup plus forte qu'en 1971 en Lozère où l'on enregistre un renforcement de la gauche dans les Cévennes ; elle y enlève notamment la mairie de Florac, chef-lieu d'arrondissement. A Mende, la poussée de la gauche ne met toutefois pas en danger la majorité au sein de laquelle s'opérera vraisemblablement une redistribution des forces aux dépens du maire sortant, M. Trémolet de Villers (div. d.). Alors que la gauche progresse à Langogne, la majorité se maintient à Saint-Chély-d'Apcher et dans l'Aubrac où M. Jacques Blanc, député R.I., enregistre un bon résultat à La Canourgue.

A Marvejols, le maire sortant, M. de Chambrun (Un. g.) obtient un plus grand nombre de voix qu'en 1971, et sa liste a 10 élus dès le premier tour contre 2 il y a six ans.

MAINE-ET-LOIRE

◆ ANGERS

Ins. : 76 337 ; suff. expr. : 51 481. — Un. g. (M. Monnier, cons. gén., P.S.), 26 770, 41 ELUS (24 P.S., 12 P.C., 5 rad. g.) ; maj. (M. Chupin, sén., C.D.S., adj. s., R.P.R., R.I., C.N.I.P., cent. g., div. cent.), 24 711.
Sortants : 16 C.D.S., 9 R.P.R., 7 mod. maj., 2 R.I.
M. Turc, ind. m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 70 161 ; suff. expr. : 39 827 ; maj. (M. Turc, ind.), 25 354 ; P.S.-rad. g. (M. Réchin, P.S.), 7 765 ; P.C. (M. Berthelot), 6 768.

1974. — Giscard d'Estaing, 34 241 ; Mitterrand, 25 910.

◆ CHOLET

Ins. : 28 902 ; suff. expr. : 21 259. — Maj. (M. Ligot, secr. E., C.N.I.P., m. s.), 12 753, 35 ELUS (13 div. maj., 6 R.P.R., 6 C.N.I.P. et R.I., 5 cent., 5 div. g.) ; Un. g. (M. Contolleau, P.S., P.C., rad. g.), 8 506.
Sortants : 25 mod. maj., 3 R.P.R., 2 rad., 2 div. g., 1 C.D.S., 1 R.I.

1971. — Ins. : 23 516 ; suff. expr. : 17 288 ; maj. (M. Ligot, CNIP), 12 643 ; Un. g. (M. Le Chevallier, P.S.), 4 565.

◆ SAUMUR

Ins. : 17 604 ; suff. expr. : 12 220. — Mod. maj. (M. Mehel, act. mun., s. étiq., m. s.), 4 835 ; Un. g. (M. Denecheau, P.S., P.C., P.S.U.), 4 189 ; mod. maj. (M. Gounaud, ent. mun., s. étiq.), 3 196. BALL.

1971. — Ins. : 16 224 ; suff. expr. : 6 693 ; maj. (M. Gauthier, U.D.R.), 2 830 ; div. mod. (M. Rosselle, U.D.R.), 2 771 ; P.S.-rad. g. (M. Querand), 1 404.

LES PONTS-DE-CÉ. — Ins. : 5 344 ; suff. expr. : 4 046. — Act. mun. (M. Poirier, cent., R.P.R., R.I., div. maj., s. étiq.), 2 387, 23 ELUS ; Un. g. (M. Guimard, P.S., P.C., div. g.), 1 659.
Sortants : 12 R.P.R., 7 div. maj., 2 cent., 2 P.S.
M. Keryell, s. étiq., app. maj., m. s., ne se représentait pas.

TRELAZE. — Ins. : 6 322 ; suff. expr. : 4 817. — Un. g. (M. Bertholet, P.C.), 3 011, 27 ELUS (15 P.C. et app., 12 P.S. et app.) ; div. g. (M. Hochart, m. s.), 1 764.
Sortants : 13 div. g., 8 P.S., 5 C.D.S.

Sensible dans l'ensemble du département, la poussée de l'union de la gauche a été particulièrement spectaculaire à Angers et à Cholet.

Certes, dans cette dernière ville, la liste conduite par M. Maurice Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique, a été réélue, mais le maire sortant voit son score tomber de 73,48 % en 1971 à 57,9 %, soit une chute de 15,6 % au bénéfice de la gauche, cela avec un pourcentage de votants sensiblement égal. C'est une chute identique (15,6 %) qui coûte à la majorité la mairie d'Angers. Le succès remporté par la liste conduite par M. Jean Monnier, conseiller général socialiste, confirme la progression enregistrée par la gauche au cours des précédents scrutins : 43,8 % aux municipales de 1971, 47 % aux présidentielles et 52 % à la présente élection. Il faut remonter à 1945 pour retrouver un socialiste, M. Auguste Allonneau, à la mairie d'Angers, et c'était alors à la tête d'un conseil municipal tripartite. Mais le succès de la liste de l'union de la gauche à Angers n'aurait pas été aussi net si la liste de la majorité avait été conduite par M. Jean Turc, maire sortant, évincé de la compétition par ses anciens coéquipiers dans des conditions qui ont pu indisposer un nombre appréciable de ses électeurs habituels.

La poussée de la gauche est également sensible à Saumur, qui votait traditionnellement pour la majorité. La gauche passe en six ans de 20,9 % à 32,8 %. Toutefois, la liste conduite par le maire sortant, M. Lucien Mehel (majorité) est en position favorable pour le second tour.

MANCHE

SAINT-LO

Ins. : 13 220 ; suff. expr. : 9 732. — Maj. (M. Patounas, m.s., R.I.) 3 213 ; maj. (M. Daillet, dép., C.D.S.), 2 109 ; Un. g. (M. Mignon, P.S.), 2 248 ; P.S.U., div. g. (M. Gires, P.S.U.), 1 838. BALL.

1971. — Ins. : 10 222 ; suff. expr. : 7 458 ; mod. maj. (M. Patounas, R.I.), 2 819 ; un. g. (M. Dardel, P.S.), 1 697 ; act. soc. (M. Liebard, ind.), 1 669 ; cent. (M. Daillet, Cent. dém.), 850 ; G.A.M. (M. Dupuis), 397.

1974. — Giscard d'Estaing, 5 873 ; Mitterrand, 4 176.

◆ CHERBOURG

Ins. : 18 577 ; suff. expr. : 12 814. — Un g. (M. Darinot, dép. P.S.), 7 145, 31 ELUS (19 P.S., 9 P.C., 3 rad. g.) ; maj. (M. Dumoncel, adj. s. C.D.S., cons. gén., R.P.R., C.D.S., ex. rad. g.), 5 669.
Sortants : 27 mod. maj., 1 C.D.S., 1 s. étiq.
M. Hébert, m.s., anc. dép. U.D.R., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 18 066 ; suff. expr. : 11 396 ; maj. (M. Hébert, ex.-U.D.R.), 6 083 ; Un. g. (M. Darinot, P.S.), 5 315.

1974. — Giscard d'Estaing, 7 806 ; Mitterrand, 6 970.

AVRANCHES. — Ins. : 6 462 ; suff. expr. : 4 895. — Maj. (M. Jozeau-Marigné, CNIP, m.s., prés. cons. rég., prés. cons. gén.), 3 041, 26 ELUS (3 div. g., 3 R.P.R., 1 R.I., 1 ind., 2 C.D.S., 16 div. ind. maj.) ; Un. g. (M. Ropers, P.S.), 1 515. *(Ball. pour 1 siège.)*

COUTANCES. — Ins. : 5 836 ; suff. expr. : 4 354. — Maj. (M. Delahaie, mod. maj.), 1 240 ; maj. (M. Leclerc), 1 731 ; Un. g. (M. Lavieille, P.S.), 1 244. BALL.
M. Troude, m.s., Cent. dém., ne se représentait pas.

EQUEURDREVILLE - HAINNEVILLE. — Ins. : 8 653 ; suff. expr. : 6 680. — Un. g. (M. Lerouvreur, P.S., adj. s.), 3 997, 27 ELUS (19 P.S., 7 P.C., 1 rad. g.) ; Act. mun. (M. Tissot), 2 275.
M. Lesaunier, cons. gén. P.S., ne se représentait pas.
Sortants : 27 P.S.

GRANVILLE. — Ins. : 9 106 ; suff. expr. : 6 505. — Mod. maj. (M. Tible, R.P.R.), 3 163, 6 ELUS (Mod. maj.) ; Un. g. (M. Derubay, P.S.), 3 092, 6 ELUS. *(Ball. pour 19 sièges.)*
M. Baudoin, m. s., dép. R.I., ne se représentait pas.

OCTEVILLE. — Ins. : 8 232 ; suff. expr. : 5 906. — Un. g. (M. Jourdam, cons. gén., P.S.), 3 351, 27 ELUS (21 P.S., 6 P.C.) ; Act. loc. (M. Tesson, m. s.), 2 063.
Sortants : 20 mod. maj., 6 div. gauche.

TOURLAVILLE. — Ins. : 7 487 ; suff. expr. : 4 637. — Un. g. (M. Patôme, m. s., cons. gén. P.S.), 3 900, 27 ELUS (21 P.S. et app., 6 P.C.).
Sortants : 25 P.S. et app.

En enlevant à la fois les mairies de Cherbourg et d'Octeville, les socialistes, largement majoritaires par rapport à leurs alliés communistes, s'assurent une très confortable situation. A signaler que, pour la première fois, des communistes vont siéger dans des anciens fiefs socialistes tels que Tourlaville et Equeurdreville-Hainneville, ainsi qu'au conseil communautaire créé en 1970.

Cette victoire de l'union de la gauche a été beaucoup plus nette que prévu à Cherbourg, où, en 1971, la liste conduite par le maire sortant, M. Jacques Hébert, avait assez nettement devancé la liste de M. Louis Darinot. Cette fois-ci, la gauche retrouve une mairie que M. René Schmitt, vieux leader S.F.I.O., avait été contraint d'abandonner en 1959 au futur maire gaulliste de Cherbourg pour trois mandats successifs. Mais, à l'image de cet ancien maire, qui fut député U.N.R. puis U.D.R. et finalement non inscrit après le référendum d'avril 1969, l'équipe sortante n'a pas su se donner une ligne politique précise ni même un « leader » pour ces municipales, puisqu'elle était conduite à la fois par le premier adjoint sortant, M. Charles Dumoncel (C.D.S.), et l'ancien ministre M. Hubert Germain (R.P.R.), venu chercher à Cherbourg un tremplin pour les législatives. Député depuis 1973, le socialiste, M. Louis Darinot, sera donc le nouveau président de la communauté urbaine. On lui prête l'intention de laisser le fauteuil de maire de Cherbourg à l'un de ses colistiers du P.S. et de faire désigner un communiste pour représenter la ville au conseil régional.

A Saint-Lô, M. Jean-Marie Daillet, député C.D.S., sort vaincu de son duel avec M. Jean Patounas, maire sortant R.I. A gauche, la liste du P.S.U. talonne celle du programme commun.

Scrutin très serré à Granville, où la tête de liste socialiste est élue avec cinq de ses colistiers, alors que son rival de la majorité est, lui, en ballottage.

MARNE

◆ CHALONS-SUR-MARNE

Ins. : 27 545 ; suff. expr. : 20 178. — Un. g. (M. Reyffier, cons. gén., P.C., P.S., rad. g., Mouv. dém.), 11 707, 35 ELUS (15 P.C., 3 app. P.C., 14 P.S., 2 rad. g., 1 Mouv. dém.) ; maj. (M. Bourg-Broc, cons. gen., R.P.R., R.I., C.D.S.), 8 471.
M. Ménard, m. s., C.D.S., ne se représentait pas.
Sortants : 13 R.P.R., 10 C.D.S., 8 mod. maj.

1971. — Ins. : 25 674 ; suff. expr. : 16 918 ; maj. (M. Degraeve, U.D.R.), 8 712 ; Un. g. (M. Reyssier, P.C.), 8 206.

1974. — Mitterrand, 10 753 ; Giscard d'Estaing, 10 725.

◆ REIMS

Ins. : 91 221 ; suff. expr. : 65 457. — Un. g. (M. Lamblin, cons. gén., P.C., P.S., rad. g., P.S.U.), 33 518, 43 ELUS (21 P.C. et app., 18 P.S., 2 rad. g., 2 P.S.U.) ; maj. (M. Palais, dép., R.P.R., R.I., C.D.S.), 31 939.
M. Taittinger, R.P.R., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 12 R.P.R., 9 C.D.S., 8 mod. maj., 7 R.I., 1 siège vacant (R.P.R.).

1971. — Ins. : 81 525 ; suff. expr. : 51 427 ; maj. (M. Taittinger, U.D.R.), 30 699 ; Un. g. (M. Quenard, P.S.), 20 728.

1974. — Mitterrand, 37 919 ; Giscard d'Estaing, 33 857.

EPERNAY. — Ins. : 17 803 ; suff. expr. : 13 420. — Un. g. (M. Perrein, P.C., P.S.), 6 843, 23 ELUS (13 P.C., 10 P.S.), maj. (M. Stasi, anc. min., m. s., v.-prés. C.D.S.), 6 407. *(Ball. pour 4 sièges.)*

SAINTE - MENEHOULD. — Ins. : 3 614 ; suff. expr. : 2 624. — Maj. (M. Mery, C.D.S., R.P.R.), 1 058, 9 ELUS ; un. g. (M. Gautier, cons. gén., P.S.), 958, 3 ELUS. *(Ball. pour 11 sièges.)*
M. Lancelot, m. s., mod., ne se représentait pas.

SEZANNE. — Ins. : 3 530 ; suff. expr. : 2 609. — Un. g. (M. Basson, P.S., P.C.), 1 145 ; maj. (M. Guyot), 1 037, 1 ELU ; un. dém. g. (M. Bonnotte), 850. *(Ball. pour 22 sièges.)*
M. Caurier, dép. app. R.P.R., m. s., ne se représentait pas.

TINQUEUX. — Ins. : 4 658 ; suff. expr. : 3 675. — Act. loc. (Mme Billa, m. s.), 1 929 ; P.S., 800 ; soc. ind. (M. Mouchet), 788 ; un. dém. (M. Borchini), 643. BALL.

VITRY - LE - FRANÇOIS. — Ins. : 8 788 ; suff. expr. : 6 316. —

(Lire la suite page 16.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 15.)

Maj. (M. Bernard, R.P.R., m. s.), 3 267, 22 ELUS ; un. g. (M. Louchenique, P.C.), 1 436 ; P.S. (M. Thiriou, P.S.), 1 429. (Ball. pour 5 sièges.)

La gauche l'emporte dans les trois principales villes du département, Reims, Châlons-sur-Marne et Epernay qui auront des maires communistes. La défaite de la majorité à Châlons n'a pas surpris, elle s'annonçait depuis six ans. Aux municipales de 1971, la liste de gauche n'était battue que de 506 voix. Aux cantonales qui suivirent, les deux leaders de la gauche, MM. Reyssier (P.C.F.) et Sammut (P.S.), s'imposèrent aisément. Cependant, la performance de la liste d'union de la gauche, qui a obtenu 59 % des suffrages, a dépassé les pronostics.

A Epernay, l'échec de la liste menée par M. Bernard Stasi, le maire sortant C.D.S. n'était pas attendu en dépit de la précarité de la position de l'ancien ministre. On estimait généralement que la liste de l'union de la gauche manquait de personnalités marquantes ; elle n'en a pas moins acquis dimanche vingt-trois sièges sur vingt-sept.

Le cuisant échec essuyé à Reims par M. Jean Falala (R.P.R.) qui menait la liste de la majorité s'explique, au moins pour partie, par la défection de partisans de M. Jean Taittinger qui n'auraient pas apprécié la façon dont M. Falala avait « pris de vitesse » le maire sortant de Reims avant même que celui-ci ait annoncé son intention de ne pas se représenter. Il ne faut cependant pas oublier qu'il y a trois ans déjà, M. Mitterrand avait obtenu à Reims 2 262 voix de plus que M. Giscard d'Estaing alors qu'hier, avec moins de votants, il est vrai, la liste de M. Lamblin ne l'a emporté que de 1 579 voix sur celle de M. Falala.

La seule consolation pour la majorité a été la bonne tenue de la liste conduite à Vitry-le-François par le maire sortant R.P.R., M. Bernard, qui a acquis déjà vingt-deux sièges sur vingt-sept face à une gauche qui, il est vrai, n'avait pas réussi à s'unir.

HAUTE-MARNE

CHAUMONT

Ins. : 17 160 ; suff. expr. : 11 649. — Maj. (M. Berchet, sén., rad., m. s.), 6 916, 27 ELUS (8 cent. g., 13 mod. maj., 5 R.P.R., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Genest, cons. gén., rad. g., P.S., P.C.), 4 341 ; extr. g. (soc. autog., P.S.U., extr. g.), 800.

Sortants : 9 rad., 7 div. g., 6 P.S., 3 rad. g., 2 mod. maj.

1971. — Ins. : 14 536 ; suff. expr. : 10 437 ; P.S., rad., div. g., cent. (M. Baron, rad.), 5 039 ; maj. (M. Fevre, U.D.R.), 3 841 ; P.C. (M. Gratarolli), 1 279 ; gaull. (M. Gitton), 913.

1974. — Giscard d'Estaing, 6 647 ; Mitterrand, 6 300.

• SAINT-DIZIER

Ins. : 19 675 ; suff. expr., 13 639. — Un. g. (M. Cartier, P.C., m. s.), 7 780, 31 ELUS (16 P.C., 10 P.S., 3 P.S.U., 1 gaull. opp., 1 s. étiq.) ; maj. (M. Gigoud, R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 433 ; cent. (M. Charton, rad., mod. maj.), 1 626.

Sortants : 18 P.C., 8 P.S., 5 extr. g.

1971. — Ins. : 17 237 ; suffr. expr. : 11 961 ; Un. g. (M. Cartier, P.C.), 5 813 ; maj. (M. Delong, U.D.R.), 4 357 ; cent. (M. Charton), 1 791.

1974. — Mitterrand, 7 719 ; Giscard d'Estaing, 6 931.

• • •

LANGRES. — Ins. : 5 471 ; suff. expr. : 3 986. — Un. g. (M. Baillet, P.S., c. s., P.C., div. g.), 2 200, 5 ELUS ; maj. (M. Favre, dép., R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 1 618 ; act. loc. (M. Bernard), 731. (Ball. pour 22 sièges.)

A Chaumont, M. Berchet contient l'offensive conduite par M. Robert Genest. Sa réélection est même acquise plus aisément qu'on ne s'y attendait généralement : sa liste recueille près de 60 % des suffrages exprimés. Il est vrai qu'en 1971 sa position était différente : cette fois-ci, le maire sortant n'a pas eu à affronter de liste sur sa droite, ayant rejoint la majorité. La liste d'extrême gauche enregistre, d'autre part, un relatif succès avec 7 % des suffrages.

A Saint-Dizier, la municipalité d'union de la gauche est également reconduite dès le premier tour. Sa composition se trouve légèrement modifiée pour accroître un peu la représentation du P.S. et faire place à un gaulliste d'opposition ; mais les communistes y conserveront la majorité absolue.

A Langres, le nombre de voix recueillies par la liste d'action locale conduite par M. Bernard — environ 18 % des suffrages exprimés — a sans doute empêché la liste de M. Favre, député R.P.R., d'être reconduite, et a permis à la gauche de conquérir cinq sièges.

MAYENNE

• LAVAL

Ins. : 30 056 ; suff. expr. : 23 093. — P.S. (M. Pinçon, P.S., m. s., s. étiq.), 11 303 ; Int. loc. apol. (M. D'Aubert, tend. maj.), 6 381 ; maj. (M. Pierre Buron, R.P.R., dép., R.I., soc. tend. Hintermann), 3 658 ; P.C. (M. Boy, P.C., s. étiq.), 1 751. BALL.

1971. — Ins. : 26 050 ; suff. expr. : 19 535 ; Un. g. (M. Robert Buron, P.S.), 10 254 ; Maj. (M. Raoux, U.D.R.), 7 264 ; P.C., 2 017.

27 mai 1973 — Election complémentaire pour remplacer M. Robert Buron, décédé.

Ins. : 28 133 ; suffrages exprimés : 15 643 ; Un. g. municipale (Mme Robert Buron), 9 031 ; Maj. : 5 590 ; P.C., 1 022.

1974. — Giscard d'Estaing, 13 683 ; Mitterrand, 10 623.

• • •

CHATEAU-GONTIER. — Ins. : 5 397 ; suff. expr. : 4 212. — Int. loc. tend. maj. (M. Arthuis, C.D.S., m. s.), 3 163, 23 ELUS (1 C.D.S., 22 s. étiq.) ; Un. g. (M. Guiard, P.S.), 863.

Sortants : 15 mod. maj., 5 P.S., 2 div. g., 1 C.D.S.

ERNEE. — Ins. : 3 838 ; suff. expr., : 3 240. — Int. loc. (M. Ballayer, Un. cent., m. s., sén.), 2 682, 22 ELUS (mod.) ; Int. loc. (M. Leblanc, s. étiq.), 1 256. (Ball. pour 1 siège.)

EVRON. — Ins. : 3 581 ; suff. expr. : 2 749. — Maj. (M. Breux, mod.), 1 538, 12 ELUS (mod.) ; cent. g. (M. Buard, P.S.), 1 231 ; Un. pour le progr. et la particip. (M. Allard, s. étiq.), 696. (Ball. pour 11 sièges.)

M. Vadepied, m. s., sén., Un. cent., ne se représentait pas.

MAYENNE. — Ins. : 7 502 ; suff. expr. : 6 191. — Un. g. (M. Leblanc, P.S., m. s.), 4 306, 27 ELUS (23 P.S., 4 P.C.) ; s. étiq. (M. Chaineau, s. étiq., tend. maj.), 2 425.

Sortants : 14 P.S., 13 mod. maj.

A Laval, la municipalité sortante « rajeunie » qui se présentait sous la conduite du maire, M. André Pinçon (P.S.), est en bonne position pour le scrutin de ballottage. Il ne lui a manqué que 244 voix pour éviter le second tour. Cette liste, où Mme Robert Buron illustre la tradition de son mari, l'ancien ministre, décédé, et premier maire socialiste de la ville, ne comprend plus les dissidents du P.S. ralliés à M. Hintermann. Ces conseillers sortants se présentent sur la liste de M. Pierre Buron, député R.P.R., qui a reçu l'investiture officielle de la majorité — M. Pierre Buron n'a aucune parenté avec l'ancien ministre Robert Buron. La surprise de ce premier tour, outre le bon résultat obtenu par les socialistes dans une ville qu'ils avaient conquise grâce à Robert Buron, en 1971, et qui a accordé, en 1974, 56 % de ses suffrages à M. Giscard d'Estaing, réside dans l'échec de la liste R.P.R., R.I., qui est nettement devancée par celle de M. François d'Aubert. Cet ancien élève de l'ENA, auditeur à la Cour des comptes et inconnu jusqu'à ce jour, se proclame « apolitique » et revendique une indépendance complète à l'égard des formations de la majorité. Mais son appartenance récente à plusieurs cabinets ministériels et, en particulier, à celui de M. Robert Galley, « trahit », au moins une « tendance » qui explique probablement que des électeurs insatisfaits de la liste « majorité » officielle aient reporté leurs suffrages sur des candidats de la même tendance de droite, mais moins engagés et moins compromis avec le pouvoir.

Autre fait notable, à Mayenne cette fois : le maire sortant de la ville, M. Leblanc, P.S., avait pris le risque de prendre quatre communistes sur sa liste et de renoncer à son alliance passée avec les modérés. Il obtient la totalité des sièges.

Les résultats que nous publions, à l'exception de Laval, sont ceux obtenus par le candidat arrivé en tête de chaque liste, et non la moyenne de la liste.

MEURTHE-ET-MOSELLE

• NANCY

Ins. : 63 591 ; suff. expr. : 39 463. — Maj. (M. Coulais, sec. E., R.I., R.P.R., mod. maj.), 15 272 ; Un. g. (M. Cureau, P.S., P.C., rad. g.), 11 399 ; Maj. (M. Martin, mod. maj., m. s., R.P.R.), 9 544 ; Ext. g. (M. Viry, L.C.R., L.O., O.C.T.), 3 248. BALL.

1971. — Ins. : 67 165 ; suff. expr., 35 350 ; Cent. (M. Martin), 19 285 ; Maj. (M. Bertin, ind.), 8 579 ; P.C. (M. Saulnier), 3 128 ; P.S.U. (M. Borella), 3 045 ; Cent. rép. (M. Sélignac), 1 313.

1974. — Giscard d'Estaing, 30 855 ; Mitterrand, 20 834.

• VANDŒUVRE-LES-NANCY

Ins. : 17 274 ; suff. expr. : 11 207. — Maj. (M. Poullie, sén., R.I., m. s.), 5 947, 31 ELUS (20 mod. maj., 9 ss étiq., 2 R.I.) ; Un. g. (Mlle Vayssade, P.S., P.C., rad. g.), 5 260.

Sortants : 12 cent., 11 div. g., 2 mod. maj., 1 R.I., 1 mod. opp.

1971. — Ins. : 11 155 ; suff. expr. : 6 345 ; Maj. (M. Poullie, R.I.), 3 571 ; P.S. et div. g. (M. Guerci, rad), 1 344 ; P.S.U. (M. Ducros), 700 ; P.C. (M. Libron), 685.

• • •

LAXOU. — Ins. : 8 609 ; suff. expr. : 5 652. — Cent. (M. Thirion, cent., m. s., div. g. et ss étiq.), 3 028, 27 ELUS (27 cent., div. g. et ss étiq.) ; P.S. (M. Vasse), 682 ; P.C. (Mme Port), 653 ; maj. (M. Lozzia, mod. maj., R.P.R., R.I.), 629.

Sortants : 19 mod. maj., 4 R.I., 1 mod. opp., 1 P.S., 1 extr. g., 1 div. g.

LONGWY. — Ins. : 11 140 ; suff. expr. : 8 417. — Un. g. (M. Jean, P.C.), 4 360, 27 ELUS (18 P.C., 9 P.S.) ; maj. (M. Wille, mod. maj., m. s., R.P.R., R.I.), 3 955.

Sortants : 19 mod. maj., 4 R.P.R., 2 extr. g., 1 P.S., 1 P.C.

LUNEVILLE. — Ins. : 14 143 ; suff. expr. : 10 387. — Maj. (M. Haby, min. de l'éducation, maj., R.P.R., R.I., mod.), 4 410 ; P.S. (M. Lhommée), 3 992 ; mod. maj. (M. Antoine), 2 169 ; P.C. (M. Porestski), 1 414. BALL.

M. Formell, mod. maj., m. s., se représente sur la liste conduite par M. Haby.

PONT-A-MOUSSON. — Ins : 8 741 ; suff. expr. : 6 244. — Maj. (M. Guy, R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 3 188, 22 ELUS ; Un. g. (M. Tendon, P.S., P.C., div. g.), 2 172, 3 ELUS. (Ball. pour 2 sièges.)

VILLERS-LES-NANCY. — Ins. : 8 147 ; suff. expr. : 6 046. — Maj. (M. Muller, mod. maj., m. s.), 3 685, 27 ELUS (27 mod. maj., app. R.P.R. et app. R.I.) ; Un. g. (M. Grandbastien, P.S., P.C. et rad. g.), 2 323.

Sortants : 4 div. g., 4 R.P.R., 3 mod. maj., 2 R.I.

VILLERUPT. — Ins. : 6 731 ; suff. expr. : 4 428. — Un. g. (M. Sacconi, P.C., m. s.), 4 224, 27 ELUS (22 P.C., 5 P.S.).

Sortants : 27 P.C.

Les résultats du scrutin de Nancy ont provoqué une triple surprise. En premier lieu, M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, fait une percée importante devant le maire sortant, M. Marcel Martin, pourtant soutenu officiellement par le R.P.R., après une longue période de confusion et d'hésitation. M. Coulais remporte ainsi les « primaires » au sein de la majorité nancéienne, outre le fait que sa présence au gouvernement lui a été favorable, le secrétaire d'Etat a habilement exploité une erreur de M. Martin en fin de semaine : celui-ci a fait état d'un soutien de M. Poher, président du Sénat, soutien qui a été démenti. D'autre part, l'union de la gauche recueillait un chiffre nettement inférieur à celui qu'elle espérait et au résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (43,3 % pour M. Mitterrand). Enfin, on note la poussée imprévue de l'extrême gauche, qui, dans certains quartiers ouvriers, obtient quelque 15 % des suffrages. On s'interroge désormais sur la question de savoir si M. Martin, qui avait annoncé à plusieurs reprises qu'il refuserait de se désister en faveur de M. Coulais, changera ou non d'avis.

Dans la seconde ville du département, à Vandœuvre, M. Poullie améliore le score de M. Giscard d'Estaing (51 %) de 2 % contre la liste de gauche. A Pompey, ville ouvrière de la banlieue nancéienne, où la gauche se présentait désunie, la liste de la majorité vient en tête et le P.S. devance le P.C. de 175 voix. De même à Champigneulles, la liste socialiste et radicale de gauche l'emporte largement sur celle du P.C.F., pourtant emmenée par M. Roland Favaro, membre du comité central et secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle sud.

La cité industrielle de Joeuf est conquise par la gauche, alors qu'à Pont-à-Mousson M. Guy, maire sortant R.P.R., réussit à faire passer vingt-deux membres de sa liste, tandis que la gauche n'a que trois élus dont la tête de liste P.S. En revanche, la liste d'union de la gauche, conduite par un communiste, l'emporte très nettement à Longwy, où les problèmes économiques (notamment de récentes suppressions d'emplois) ont incontestablement joué un rôle important.

A Lunéville, M. René Haby, ministre de l'éducation, se trouve en ballottage favorable.

MEUSE

BAR-LE-DUC

Ins. : 12 175 ; suff. expr. : 8 889. — Un. g. (M. Bernard, dép., cons. gén., P.S., m. s.), 5 555, 27 ELUS (20 P.S., 7 P.C.) ; maj. (M. Weltig, mod. maj.), 3 126.

Sortants : 20 P.S., 7 P.C.

1971. — Ins. : 10 790 ; suff. expr. : 8 023 ; Un. g. (M. Bernard, C.I.R.), 4 788 ; Cent. g. (M. Marizier), 2 051 ; Maj. (M. Leclercq), 1 082.

1974. — Mitterrand, 4 909 ; Giscard d'Estaing, 4 737.

• • •

COMMERCY. — Ins. : 4 231 ; suff. expr. : 2 980. — Un. g. (M. Dosé, cons. gén., P.S., P.C.), 1 366, 1 ELU ; maj. (M. Gaussin, mod. maj., m. s.), 751 ; maj. (MM. Tollini et Chevalley, mod. maj.), 506 ; cen. g. (M. Oliot), 230. (Ball. pour 22 sièges.)

VERDUN. — Ins. : 13 012 ; suff. expr. : 9 103. — Un. g. (M. Vigneron, cons. gén., P.S., P.C.), 4 483, 9 ELUS ; maj. (M. Beauguitte, dép., cons. gén., R.I., m. s., mod. maj.), 4 271, 4 ELUS. (Ball. pour 14 sièges.)

L'union de la gauche poursuit sa progression. A Bar-le-Duc, la liste de M. Bernard, député socialiste, l'emporte dès le premier tour, comme en 1971, avec 62,5 % des suffrages. A Verdun et à Commercy, la gauche est bien placée pour enlever la mairie.

M. Beauguitte, député R.I. et maire sortant de Verdun, est mis en ballottage ; il n'arrive qu'en vingt et unième position de sa propre liste, avec peu d'espoir d'être réélu au deuxième tour. Quatre de ses colistiers sont élus. L'union de la gauche a neuf élus dès le premier tour, tous socialistes. Parmi eux, les deux conseillers généraux de la ville, MM. Vigneron et Méchin. (M. Beauguitte est conseiller général du canton de Montfaucon.) La bataille demeure indécise pour les quatorze sièges restant à pourvoir : la physionomie du futur conseil dépendra de la participation au deuxième tour.

A Commercy, le maire sortant, M. Gaussin, après son échec au conseil général, subit une nouvelle défaite, sa liste ne totalisant que 25 % des suffrages. L'union de la gauche, qui arrive en première position avec 45 % des voix, obtient un élu, le seul d'ailleurs de ce scrutin, M. Dosé, conseiller général socialiste, qui conduisait la liste. Celle-ci devrait bénéficier au deuxième tour des suffrages recueillis par M. Oliot.

MORBIHAN

• VANNES

Ins. : 22 868 ; suff. expr. : 15 772. — Maj. (M. Chapel, R.I., R.P.R., C.D.S., div. maj.), 7 169 ; Un. g. (M. Ollivier, P.S.), 6 204 ; act. loc. (Mme Guillier-Chevé), 2 399. BALL.

M. Marcellin, R.I., m. s., anc. min., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 20 466 ; suff. expr. : 14 534 ; Maj. (M. Marcellin, R.I.), 7 818 ; P.S. (M. Ollivier), 4 240 ; P.C. (M. Tanguy), 2 476.

1974. — Giscard d'Estaing, 11 077 ; Mitterrand, 6 350.

• LORIENT

Ins. : 42 761 ; suff. expr. : 30 148. — Un. g. (M. Lagarde, P.S., m. s.), 17 981, 37 ELUS (20 P.S., 13 P.C., 2 rad. g., 2 s. étiq.) ; maj. (M. Croizer, s. étiq.), 12 167.

Sortants : 17 P.S., 13 P.C., 7 cent. g.

1971. — Ins. : 38 930 ; Suff. expr. : 26 965 ; Un. g. (M. Allainmat, P.S.), 17 509 ; Maj. (M. de Vitton, R.I.), 9 456.

1974. — Giscard d'Estaing, 16 578 ; Mitterrand, 15 705.

• • •

AURAY. — Ins. : 6 187 ; suff. expr. : 4 511. — Maj. (MM. Nael et Stephan, c. s.), 2 030, 3 ELUS ; Un. g. (M. Mory, P.C., c. s.), 1 795 ; maj. (M. Regnier), 575. (Ball. pour 24 sièges.)

M. Le Gélébart, maj., m. s., ne se représentait pas.

HENNEBONT. — Ins. : 8 733 ; suff. expr. : 6 890. — Un. g. (M. Crépeau, P.C., c. s., m. s.), 4 193, 27 ELUS (22 P.C., 5 P.S.) ; maj. (M. Chuberre), 2 625.

Sortants : 13 P.C., 8 P.S., 3 extr. g., 3 div. g.

LANESTER. — Ins. : 12 852 ; suff. expr. : 9 926. — Un. g. (M. Maurice, P.C., c. g., m. s.), 6 905, 27 ELUS (P.C. et P.S.) ; maj. (M. Maurey), 1 930 ; Union dém. bretonne (M. Quéné Hervé), 542.

Sortants : 21 P.C., 4 P.S., 2 extr. g.

PONTIVY. — Ins. : 7 932 ; suff. expr. : 6 419. — Un. g. (M. Masson, P.S., m. s.), 3 416, 27 ELUS ; maj., 2 863.

Sortants : 13 P.S., 5 P.C., 5 R.I., 2 R.P.R., 1 mod. maj.

A Vannes, M. Paul Chapel (R.I.), semble bien placé pour succéder à M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, dont il était le premier adjoint. Il devance en effet de près de 1 000 voix son adversaire socialiste. Les 2 399 suffrages qui se sont portés sur une liste d'action locale devraient permettre à la majorité de l'emporter.

A Lorient, en revanche, le socialiste sortant a été réélu dès le premier tour, malgré la montée en ligne de M. Jean-Claude Croizer, membre du cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Ainsi, le retrait en 1973 du maire socialiste, M. Allainmat, n'a pas entamé la confiance de l'électorat de gauche, qui reste stable. Mais la montée de la participation électorale a surtout profité à la majorité.

A Quiberon, la liste (sans étiquette) de M. Louison Bobet, ancien vainqueur du Tour de France, est en ballottage.

A Carnac, M. Bonnet, ministre de l'agriculture, R.I., est réélu avec ses vingt-deux colistiers.

MOSELLE

• METZ

Ins. : 64 074 ; suff. expr. : 40 702. — Maj. (M. Rausch, sén., C.D.S., m. s., R.I., mod. maj.), 17 578 ; Un. g. (M. Laurain, P.S., P.C., rad. g.), 15 573 ; mod. (M. Baudouin), 7 551. BALL.

1974. — Giscard d'Estaing, 27 136 ; Mitterrand, 20 452.

1971. — Ins. 56 515 ; suff. expr. : 34 391 ; cent. (M. Rausch), 15 866 ; maj. (M. Pate, R.I.), 12 011 ; Un. g. (M. Relland, P.S.), 6 574.

• THIONVILLE

Ins. : 24 018 ; suff. expr. : 18 330. — Un. g. (M. Souffrin, P.C., P.S., rad. g.), 9 002 ; cent. (M. Ditsch, C.D.S., m. s.), 5 638 ; R.I. (M. Ferretti, dép.), 3 690. BALL.

1971. — Ins. : 19 855 ; suff. expr. : 11 214 ; maj. (M. Ditsch, Cent. dém.), 7 723 ; Un. g. (M. Schweitzer, P.C.), 3 491.

• • •

FAMECK. — Ins. : 7 226 ; suff. expr. : 5 060. — Mod. (M. Claude, ss étiq., m. s.), 2 779, 27 ELUS (12 div. g., 12 mod. maj., 1 C.D.S., 1 ss étiq., 1 div. d.) ; Un. g. (M. Jaegger, P.S., P.C., div. g.), 2 225.

Sortants : 26 ss étiq., 1 P.S.

FORBACH. — Ins. : 10 961 ; suff. expr. : 7 813. — Maj. (M. Bousch, R.P.R., m. s.), 4 980, 27 ELUS (19 mod. maj., 6 R.P.R., 1 C.D.S., 1 cent. g.) ; Un. g. (M. Communetti, P.S., P.C., rad. g.), 2 757.

Sortants : 17 ss étiq., 9 R.P.R., 1 R.I.

FREIMING-MERLEBACH. — Ins. : 9 781 ; suff. expr. : 7 166. — P.S., mod. (M. Mentzinger, P.S., m. s.), 5 234, 27 ELUS (11 mod., 10 P.S., 5 div. g., 1 cent. g.) ; P.C. (M. Zieder), 1 796.

Sortants : 27 P.S. et app.

HAYANGE. — Ins. : 10 226 ; suff. expr. : 7 771. — Maj. (M. Bourgassier, mod. maj., m. s.), 3 665 ; P.S. (M. Tandel), 2 157 ; P.C. (Gatti), 1 874. BALL.

MONTIGNY-LES-METZ. — Ins. : 15 705 ; suff. expr. : 11 470. — Cent. (M. Schaff, C.D.S., m. s., mod. maj.), 4 686 ; Un. g. (M. Stefann, P.S., P.C., div. .), 3 547 ; R.P.R. (M. Dero), 3 208. — BALL.

SAINT-AVOLD. — Ins. : 10 274 ; suff. expr. : 7 076. — Mod. (M. Harter), 2 128 ; div. g. (M. Podstaldo), 1 866 ; Maj. (M. Henrion, R.P.R., R.I., mod. maj.), 1 507 ; Un. g. (M. Braque, P.S., P.C., div. g.), 1 388. BALL.

M. Klein, R.P.R., m. s., ne se représentait pas.

SARREGUEMINES. — Ins. : 15 020 ; suff. expr. : 10 967. — Maj. (M. Pax, C.D.S., m. s.), 7 608, 27 ELUS (15 mod. maj., 8 C.D.S., 2 R.P.R., 2 R.I.) ; Un. g. (M. Ludwig, P.S., P.C., div. g.), 3 004.

Sortants : 24 cent., 2 P.S., 1 P.S.U.

YUTZ. — Ins. : 10 628 ; suff. expr. : 8 298. — Un. g. (M. Bonnetin, P.C.), 3 422 ; mod. maj. (M. Schohn, adj. sort.), 2 450 ; mod. maj. (M. Schmidt), 1 527 ; mod. maj. (M. Loiseau), 636. BALL.

M. François Dupont, mod. maj., m. s., est décédé.

On assiste à une percée très sensible du P.C. dans le bassin sidérurgique, mais aussi à une stagnation de la gauche dans le bassin houiller et l'Est mosellan. La confirmation de ces tendances, dimanche prochain, pourrait aboutir à un rééquilibrage des forces de gauche entre le P.C. — qui ne parvenait guère à dépasser 15 % des suffrages — et le P.S., qui était en constante progression depuis les dernières élections municipales.

La situation à Thionville est significative du glissement à gauche enregistré au nord de Metz : il n'a manqué que 164 voix à la liste de gauche, conduite par le P.C., pour enlever l'hôtel de ville au maire sortant centriste, M. Georges Ditsch. Celui-ci bénéficiera, dimanche prochain, du désistement du député R.I., M. Henri Ferretti.

Dans l'ensemble, la gauche progresse dans la vallée sidérurgique (Seremange, Knuttange notamment) et le Pays haut (Ottange, Aumetz et Boulange), qui est particulièrement touchée par la récession dans la sidérurgie. Rien n'est encore joué à Hayange. La situation est identique dans la vallée de l'Orne, où la gauche améliore sensiblement ses positions dans plusieurs communes, qui viennent s'ajouter aux fiefs communistes de Moyeuvre-Grande et Hagondange. Une seule commune de quelque importance reste solidement tenue par la majorité : il s'agit d'Amneville, où M. Jean Kiffer (C.N.P.), député de la circonscription de Metz-I, est réélu avec 75 % des voix.

A Metz, en revanche, la gauche semble plafonner au niveau des résultats obtenus aux dernières élections cantonales, en 1976. On peut y trouver deux raisons : elle n'a guère politisé le débat et la présence de dix communistes sur la liste pourrait avoir dissuadé un électorat généralement modéré. De même, dans le bassin houiller comme dans l'est mosellan, il n'y a pas eu de bouleversement, et la gauche n'a pas confirmé les espoirs qu'elle avait pu concevoir au lendemain des élections cantonales. A Forbach, enfin, la ville la plus importante du bassin houiller, la gauche n'a pu retrouver son score des élections cantonales.

NIÈVRE

• NEVERS

Ins. : 27 558 ; suff. expr. : 19 042. — Un. g. (M. Benoist, dép., P.S., m. s.), 11 907, 33 ELUS (22 P.S., 11 P.C.) ; maj. (M. Ramey), R.P.R., R.I., rad.), 7 135.

Sortants : 22 P.S., 11 P.C.

1971. — Ins. : 25 832 ; suff. expr. : 19 342 ; Un. g. (M. Benoist, P.S.), 11 076 ; U.D.R., cent. (M. Ramey, U.D.R.), 8 266.

1974. — Mitterrand, 13 110 ; Giscard d'Estaing, 9 605.

• • •

LA CHARITE-SUR-LOIRE. — Ins. : 4 041 ; suff. expr. : 3 209. — P.S.-div. g. (M. Guillaume, P.S., m. s.), 2 177, 13 ELUS ; P.C.-P.S.U. (M. Pico, P.C.), 1 962 ; mod. maj., 632. (Ballott. pour 10 sièges.)

Quant à M. Mitterrand, il a été mod. maj., 632. (Ball. pour 10 sièges.)

CLAMECY. — Ins. : 3 706 ; suff. expr. : 2 669. — P.S. (M. Bardin), 1 104 ; P.C. (M. Lebon), m. s.), 959 ; act. loc. (M. Bodereau, s. étiq.), 720. BALL.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE. — Ins. : 7 263 ; suff. expr. : 6 033. — Un. g. (M. des Etages, dép., P.S.), 2 677, 27 ELUS (18 P.S., 9 P.C.) ; maj. (M. Naberis, div. maj., m. s.), 1 962.

Sortants : 23 mod. maj.

DECIZE. — Ins. : 4 523 ; suff. expr. : 3 648. — Mod. maj. (M. Gérard, m. s.), 1 765, 6 ELUS ; Un. g. (M. Jaillot, P.S.), 1 230 ; act. loc. (M. Thomas, s. étiq.), 724. (Ball. pour 17 sièges.)

FOURCHAMBAULT. — Ins. : 4 011 ; suff. expr. : 2 453 ; Un. g. (M. Besson, P.C., m. s.), 2 286, 23 ELUS (16 P.C., 7 P.S.).

Sortants : 23 P.C.

VARENNES-VAUZELLES. — Ins. : 5 480 ; suff. expr. : 3 510 ; Un. g. (M. Marsaudon, P.C., m. s.), 3 510, 23 ELUS (12 P.C., 9 P.S., 2 div. g.).

Sortants : 21 P.C., 2 P.S.

L'union de la gauche a fait à nouveau dans la Nièvre un bon score en conservant à la fois ses bastions de Nevers, Fourchambault, Varenne-Vauzelles, La Charité, Clamecy, mais aussi en enlevant la mairie de Cosne, jusqu'alors détenue par la majorité.

L'alliance P.S.-P.C. a parfaitement fonctionné dans certaines des localités où des accords avaient été conclus, notamment à Fourchambault et Varenne-Vauzelles, depuis longtemps à majorité communiste.

A Nevers, M. Benoist a encore raffermi sa position face à M. Ramey, à qui il avait ravi le poste en 1971, et a même réalisé un pourcentage supérieur à celui de la précédente consultation.

Quant à M. Mitterrand, il a été réélu sans problème. Mais la présence d'une liste du P.C. a empêché l'ensemble de ses colistiers d'être élus au premier tour à Château-Chinon comme en 1971. Trois sièges restent à pourvoir dans ce conseil, qui comportera au moins dix-huit socialistes.

A Clamecy, le ballottage est général, mais on notera l'avance prise par les socialistes sur les communistes, et M. Lebon, maire sortant.

NORD

• LILLE

Ins. : 100 175 ; suff. expr. : 67 486. — Un. g. (M. Mauroy, P.S., dép., m. s.), 30 758 ; maj. (M. Ségard, maj. prés., secr. E., R.P.R., R.I., C.D.S.), 28 044 ; écol. (M. Lefèbre), 4 381 ; ext. g. (M. Wailly, L.O., L.C.R., O.C.T.), 4 303. BALL.

1971. — Ins. : 100 170 ; suff. expr. : 66 669 ; P.S., div. g., rad., CNIP (M. Laurent, P.S.), 26 959 ; maj. (M. Ortoli, U.D.R.), 26 223 ; P.C. (M. Viron), 10 086 ; P.S.U. (M. Minet), 2 008 ; ext. d. (M. Massé), 1 393.

Avril 1973. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège d'un conseiller municipal radical démissionnaire, après la démission du maire, M. Augustin Laurent (P.S.) qui est resté membre du conseil municipal.

Ins. : 97 864, suff. expr. : 44 643 ; P.S., 16 932 ; P.C., 8 565 ; droite, 8 184 ; R.I., 6 582 ; U.J.P., 4 560.

1974. — Giscard d'Estaing : 39 774 ; Mitterrand, 36 586.

• CAMBRAI

Ins. : 22 057 ; suff. expr. : 19 219. — Maj. (M. Legendre, R.P.R., dép.), 10 430, 31 ELUS (13 R.P.R., 12 mod. maj., 4 R.I., 2 C.D.S.) ; Un. g. (M. Carrier, P.S.), 8 789.

M. Gernez, ex-P.S., anc. dép., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 16 P.S., 8 C.D.S., 3 div. g., 3 ind., 1 rad.

1971. — Ins. : 23 148 ; suff. expr. : 16 571 ; P.S., cent. (M. Gernez, P.S.), 7 185 ; maj. (M. Durieux, R.I.), 5 292 ; P.C. (M. Clouzet), 2 100 ; dissidence U.D.R. (M. Dehaine), 1 894.

• DOUAI

Ins. : 24 993 ; suff. expr. : 20 010. — Maj. (M. Fenain, soc. ind., m. s.), 11 931, 33 ELUS (10 soc. ind., 8 R.P.R., 6 C.D.S., 5 mod. maj., 4 R.I.) ; Un. g. (M. Hage, P.C., dép.), 8 079.

Sortants : 9 s. étiq., 6 soc. ind., 6 C.D.S., 6 R.I., 6 R.P.R.

1971. — Ins. : 23 854 ; suff. expr. : 17 562 ; liste d'entente (M. Fenain.

TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

soc. ind.), 11 887 ; P.C. (M. Hage), 4 252 ; P.S., rad., div. g. (M. Régnier, rad.), 2 221.

◆ DUNKERQUE

Ins. : 49 588 ; suff. expr. : 35 559. — Maj. (M. Prouvoyeur, R.P.R., m. s.), 18 816. 39 ELUS (27 mod. maj., 6 C.D.S., 3 R.P.R., 3 R.I.); Un. g. (M. Fafrise, P.S.), 14 542 ; écol. (M. Baudelle), 2 401.

Sortants : 25 mod. maj., 4 R.P.R., 2 R.I., 1 div. g., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 23 219 ; suff. expr. : 16 241 ; maj. (M. Prouvoyeur, U.D.R.), 8 730 ; P.S., cent. (M. Denvers, P.S.), 5 539 ; P.C. (M. Ealers), 1 952.

◆ MARCQ-EN-BARŒUL

Ins. : 28 258 ; suff. expr. : 16 720. — Maj. (M. Charles, R.P.R., m. s.), 8 941. 31 ELUS (16 R.P.R., 5 mod. maj., 4 C.D.S., 4 CNIP, 2 R.I.); Un. g. (M. Miellet, P.S.), 5 205 ; GAM (M. Aymard, Mouv. dém.), 2 574.

Sortants : 18 R.P.R., 6 C.D.S., 4 mod. maj., 3 CNIP.

1971. — Ins. : 20 188 ; suff. expr. : 13 395 ; maj. (M. Charles, U.D.R.), 8 965 ; Un. g. (M. Eudra, P.C.), 4 430.

◆ MAUBEUGE

Ins. : 18 859 ; suff. expr. : 14 857. — Maj. (M. Forest, ex-P.S., anc. dép., m. s.), 7 815. 31 ELUS (9 mod. maj., 9 R.P.R., 9 div. g., 3 C.D.S., 1 ex-P.S.); Un. g. (M. Bérégovoy, P.S.), 7 042.

Sortants : 21 P.S., 5 s. étiq., 4 cent. g., 1 C.D.S.

1971. — Insc. : 16 897 ; suff. expr. : 12 991 ; P.S., cent. (M. Forest, P.S.), 5 960 ; maj. (M. Leclercq, U.D.R.), 3 999 ; P.C. (M. Matton), 3 032.

◆ ROUBAIX

Ins. : 53 010 ; suff. expr. : 39 455. — Un. g. (M. Pierre Prouvost, P.S.), 20 941. 41 ELUS (26 P.S., 11 P.C., 2 rad. g., 2 P.S.U.); Maj. (M. Diligent, C.D.S., anc. sén.), 18 514.

M. Victor Provo, P.S., sén., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 21 P.S., 8 Cent. dém., 7 CNIP, 1 mod. maj.

1971. — Insc. : 54 874 ; suff. expr. : 38 399 ; P.S., cent. (M. Provo, P.S.), 20 561 ; maj. (M. Lecluse, C.D.P.), 9 744 ; P.C. (M. Ansart), 6 426 ; P.S.U. (M. Dedeken), 1 728.

◆ TOURCOING

Ins. : 54 628 ; suff. expr. : 44 340. — Un. g. (M. Chatillez, P.S.), 18 875 ; Maj. (M. Blary, R.P.R., dép.), 18 232 ; Cent. (M. Lehembre, C.D.S.), 7 233. BALL.

M. René Lecocq, U.D.R., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Insc. : 52 521 ; suff. expr. : 40 197 ; maj. (M. Lecocq, U.D.R.), 21 899 ; P.S., div. g. (M. Paris, P.S.), 9 032 ; P.C. (M. Coru), 6 634 ; P.S.U. (M. Balduyck), 2 672.

◆ VALENCIENNES

Ins. : 25 734 ; suff. expr. : 19 928. — Maj. (M. Carous, R.P.R., sén., m. s.), 11 548. 33 ELUS (15 mod. maj., 8 C.D.S., 7 R.P.R., 3 R.I.); Un. g. (M. Poulain, P.C.), 8 380.

Sortants : 32 mod. maj., 1 R.P.R.

1971. — Ins. : 26 896 ; suff. expr. : 18 489 ; maj. (M. Carous, U.D.R.), 8 259 ; P.C., CIR (M. Poulain, P.C.), 4 663 ; dissidence U.D.R. (M. Delbreil, premier adj. s.), 3 282 ; P.S. (M. Esculier, P.S.), 1 745.

◆ VILLENEUVE-D'ASCQ

Ins. : 21 282 ; suff. expr. : 16 617. — Un. g. (M. Caudron, P.S.), 9 199. 33 ELUS (17 P.S., 13 P.C., 2 rad. g., 1 s. étiq.); Maj. (M. Antoine, R.P.R., R.I., C.D.S.), 7 418.

M. Jean Desmarests, CNIP, m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 13 mod. maj., 6 P.S., 5 P.C., 1 rad. 1 C.D.S., 1 CNIP.

1971. — Ins. : 13 899 ; suff. expr. : 10 573 ; un. (M. Desmarets, C.N.I.P.), 4 564 ; P.S., cent. (M. Desquesne), 4 496 ; P.C. (M. Renar), 2 077 ; dissidence U.D.R. (M. Frys), 1 583.

Février 1976. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège de dix conseillers municipaux démissionnaires et de deux conseillers décédés.

Ins. : 13 291 ; suff. expr. : 9 364 ; P.S. (M. Caudron, P.S.), 2 824 ; U.D.R., R.I., C.N.I.P. (M. Antoine), 2 726 ; P.C. (M. Renar), 2 348 ; Cent. dém., conseil démis. (M. Chauvin), 1 687 ; rad. g. (M. Lampereur), 252.

◆ WATTRELOS

Ins. : 26 306 ; suff. expr. : 20 335. — Un. g. (M. Faugaret, P.S., m. s.), 14 515. 33 ELUS (21 P.S., 6 P.C., 5 div. g., 1 rad. g.); Maj. (M. Bossut, C.D.S.), 5 820.

Sortants : 18 P.S., 13 C.D.S., 2 s. étiq.

1971. — Ins. : 23 320 ; suff. expr. : 17 591 ; P.S., cent. (M. Delvainquière, P.S.), 12 353; maj. (M. Florin, U.D.R.), 2 377 ; P.C., 2 356 ; P.S.U., 505.

Juin 1971. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, Jean Delvainquière, P.S., décédé.

Ins. : 23 234 ; suff. expr. : 13 891 ; P.S. (M. Delvainquière, fils du maire décédé), 9 181 ; U.D.R. (M. Florin), 2 869 ; P.C. (M. Duel), 1 841.

* * *

ARMENTIERES. — Ins. : 15 757 ; suff. expr. : 12 937. — P.S. (M. Haesebroeck, dép., m. s.), 7 706. 27 ELUS ; Maj. ( ), 3 390 ; P.C. ( ), 1 805.

Sortants : 26 P.S.

COUDEKERQUE-BRANCHE. — Ins. : 14 991 ; suff. expr. : 11 699. — Un. g. (M. Delattre, P.S., m. s.), 6 997, 27 ELUS (18 P.S., 9 P.C.) ; maj. (M. Thiempont), 2 432 ; soc. diss. (M. Lihouck), 2 238.

Sortants : 14 P.S., 12 div. g.

CROIX. — Ins. : 12 870 ; suff. expr. : 10 035. — P.S. (M. Dedecker, m. s.), 5 741, 27 ELUS ; maj., 2 954 ; P.C.-P.S.U., 1 308.

Sortants : 20 P.S., 7 C.D.S.

DENAIN. — Ins. : 13 815 ; suff. expr. : 10 961. — Un. g. (M. Ansart, P.C., dép.), 7 171, 27 ELUS (17 P.C., 10 P.S.) ; maj., 3 751.

M. Paul Montuelle, P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.S.

HAUTMONT. — Ins. : 10 125 ; suff. expr. : 9 263. — Un. g. (M. Westerlain, P.C.), 4 904, 27 ELUS (17 P.C., 9 P.S., 1 P.S.U.) ; maj. (M. Jean Damien, modj maj., m. s.), 3 387.

Sortants : 27 act. loc.

HAZEBROUCK. — Ins. : 13 259 ; suff. expr. : 10 426. — Un. g. (M. Moriss, P.S., m. s.), 5 275, 21 ELUS (20 P.S., 1 P.C.) ; maj. (M. Sergheraert, s. étiq.), 5 059, 1 ELU. *(Ball. pour 5 sièges.)*

HEM. — Ins. : 11 110 ; suff. expr. : 8 756. — Un. g. (M. Jean-Claude Provo, P.S.), 4 216 ; Act. loc. (M. Delplanque), 1 980 ; act. loc. (M. Thieffry), 1 563 ; act. loc. (M. Détré), 920. BALL.

M. Jean Leplat, mod., m. s., ne se représentait pas.

LAMBERSART. — Ins. : 18 493 ; suff. expr. : 13 398. — Maj. (M. Delfosse, C.D.S., m. s.), 8 213 ; 27 ELUS (10 mod. maj., 8 C.D.S., 4 R.I), 4 R.P.R., 1 rad.) ; Un. g. (M. Leroy, P.S.), 5 112.

Sortants : 12 mod. maj., 8 R.P.R., 7 C.D.S.

LOMME. — Ins. : 18 847 ; suff. expr. : 13 793. — P.S. (M. Notebart, dép., m. s.), 9 321, 27 ELUS ; P.C., 2 430 ; maj., 2 010.

Sortants : 27 P.S.

LOOS. — Ins. : 12 238 ; suff. expr. : 9 313. — P.S. (M. Avinée, m. s.), 5 975, 27 ELUS. P.C. (M. Prévost), 1 730 ; maj. (M. Orneray), 1 603.

Sortants : 27 P.S.

LA MADELEINE. — Ins. : 13 483 ; suff. expr. : 9 516. — Maj. (M. Dhinnin, R.P.R., dép.), 5 455, 27 ELUS (11 mod. maj., 8 R.P.R., 8 C.D.S.) ; Un. g. (M. Van der Stratten), 3 938.

M. Billecocq, U.D.R., anc. dép., anc. sec. E., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 17 mod. maj., 5 R.P.R., 5 C.D.S.

MONS-EN-BARŒUL. — Ins. : 14 087 ; suff. expr. : 10 468. — Un. g. (M. Wolf, P.S.), 4 697 ; maj. (M. Vouters, C.D.S.), 2 857 ; maj. (M. Verrue, m. s.), 2 347 ; Mouv. dém. (M. Delahousse), 531. BALL.

SAINT-POL-SUR-MER. — Ins. : 14 065 ; suff. expr. : 10 115. — P.S. (M. Tirmache, m. s.), 7 500, 27 ELUS (12 P.S., 15 div. g.) ; P.C. (M. Guérin), 2 534.

Sortants : 27 P.S.

SIN-LE-NOBLE. — Ins. : 11 334 ; suff. expr. : 8 949. — P.C. (Mme Deblock), 4 182, 27 ELUS ; P.S., 2 613 ; maj., 2 120.

M. Henri Martel, m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.C.

La plupart des conseils municipaux ont été pourvus dès le premier tour et les sortants ont le plus souvent retrouvé leur siège. Le parti socialiste enlève cependant Hautmont et surtout Villeneuve-d'Ascq. Il est en outre en ballottage favorable à Tem.

A Villeneuve-d'Ascq, la progression de la gauche est d'autant plus sensible qu'en février 1976, lors d'une élection complémentaire, elle ne l'avait emporté que de justesse. La majorité paye dans ce cas la gestion contestée du maire sortant M. Desmarets, sénateur CNIP. Le parti socialiste, s'il conserve Lille, détiendra donc désormais avec Roubaix et Wattrelos quatre des six villes les plus importantes de la communauté urbaine. Or, jusqu'à présent, il n'était pas majoritaire dans cette assemblée, bien que le président en soit M. Arthur Notebart, député socialiste, réélu sans difficulté à Lomme.

Dans la capitale des Flandres, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., aurait dû en principe atteindre environ 53 %, c'est-à-dire le total des suffrages obtenus en 1971 par M. Paul Laurent (maire P.S.) et par le P.C.F. Le maire de Lille se trouve accroché à la fois par les écologistes, dont la percée était attendue, mais aussi par la liste d'extrême gauche, qui réalise un score surprenant. Cette progression peut sans doute s'expliquer par le refus d'une partie de l'électorat communiste de voter pour une liste d'union de la gauche sur laquelle figurent deux anciens dirigeants locaux du CNIP. En outre, la liste d'extrême gauche était la seule à comporter des chômeurs.

Si le score de M. Mauroy n'est pas aussi favorable qu'il l'espérait, il ne devrait pas le mettre en péril pour le second tour. La liste d'extrême gauche a déjà annoncé qu'elle se désistait en sa faveur. La liste écologiste comprenait des éléments du P.S.U., qui pourrait faire campagne pour la gauche. Enfin, M. Ségard n'a pas fait progresser la majorité. Il obtient en effet le même pourcentage que celui que totalisaient en 1971 M. Ortolt et le Centre indépendant (ex-A.R.I.L.), qui, cette année, figurait sur sa liste.

* * *

Comme à Lille, les retrouvailles entre socialistes et communistes ne se sont pas totalement réalisées à Roubaix, où la gauche aurait pu, théoriquement, atteindre près de 70 % des suffrages. Le manque à gagner provient, dans ce cas, pour une large part, de la personnalité du chef de file de la majorité, M. Diligent, adjoint sortant, qui a su entraîner une partie des centristes votant traditionnellement avec les socialistes. Une certaine réticence face à l'alliance P.C.-P.S. se sent également à Tourcoing et Wattrelos. En revanche, à La Madeleine, Lambersart et Marcq-en-Barœul, l'union réalisée se traduit par une progression de la gauche, insuffisante cependant pour battre la majorité. Celle-ci paraît même en mesure de pouvoir sauver ses positions à Tourcoing.

Les difficultés pour faire entrer dans les mœurs l'union avec le P.C.F., dans un département où le P.S. a une tradition d'anticommunisme militant, a provoqué la perte par la gauche de Cambrai et Maubeuge. Dans ces deux villes, les maires sortants ont quitté le P.S. dans le courant du mois de février. M. Gernez, à Cambrai, s'était fait battre par M. Legendre aux élections législatives de 1973 et cantonales de 1976. Le député R.P.R. recueille donc le fruit de ses précédents succès. A Maubeuge pourtant, le P.S. avait essayé de sauver une situation tout aussi compromise en dépêchant sur place un de ses secrétaires nationaux, M. Pierre Bérégovoy. Mais celui-ci avait refusé de ne figurer que comme premier adjoint sur la liste de M. Forest, ce qui avait entraîné le maire sortant hors du P.S. et a provoqué l'échec de la gauche.

OISE

◆ BEAUVAIS

Ins. : 29 107; suff. expr. : 22 354. — Un. g. (M. Amsalem, P.S.), 11 714. 35 ELUS (18 P.S., 12 P.C., 5 rad. g.) ; maj. (M. Grospiron, mod., m. s., fav. maj., R.P.R., C.D.S.), 10 650.

Sortants : 18 mod. maj., 11 R.P.R., 3 div. g., 1 P.C., 1 P.S., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 24 982 ; suff. expr. : 17 378 ; maj. (M. Jacobi, U.D.R.), 5 872 ; mod. (M. Gobin, dissident de la municipalité sortante), 4 446, P.C. (M. Le Moustarder), 3 574 ; P.S., div. g. (M. Laberthe), 3 484.

Octobre 1972. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, Pierre Jacoby (U.D.R.), décédé, et celui d'un conseiller municipal. Ins. : 24 803 ; suff. expr. : 13 565; liste de la municipalité, 4 532; Un. g. (P.S., P.C.), 4 507 ; Beauvais-demain, 3 635 ; mod., 891.

1974. — Mitterrand, 8 049 ; Giscard d'Estaing, 7 424.

◆ COMPIÈGNE

Ins. : 20 180; suff. expr. : 14 102. — Maj. (M. Legendre, a. d., CNI, m. s.), 7 399. 33 ELUS (1 CNI, 32 div maj.) ; un. g. (M. Ferrieux, P.S.), 5 250 ; div. maj. (M. Chavané), 1 453.

Sortants: 14 mod. maj., 7 R.P.R., 3 R.I., 2 div. d., 1 C.D.S., 1 CNIP.

1971. — Ins. : 16 273 ; suff. expr. : 10 590 ; action mun. (M. Legendre, C.N.I.P.), 7 920 ; Un. g. (M. Lapraye, P.C.), 2 428.

◆ CREIL

Ins. : 16 039; suff. expr. : 9 923. Un. g. (M. Chanut, P.S., m. s.), 6 412. 31 ELUS (17 P.S., 11 P.C., 2 rad. g., 1 div. g.) ; maj. (M. Descamps), 3 511.

Sortants : 15 P.S., 12 maj. 2 div. g., 1 rad., 1 R.P.R.

1971. — Ins. : 14 068 ; suff. expr. : 8 895 ; P.S., div. g., cent. (M. Chanut, P.S.), 3 931 ; P.C. (M. Bambier), 2 940; P.S. (M. Rennucci, diss.), 1 934.

* * *

CHANTILLY. — Ins. : 6 154 ; suff. expr. : 4 574. — Maj. (M. Prader, c. g., mod. maj., m. s.), 2 705. 26 ELUS (24 mod. maj., 1 C.D.S., 1 P.S.D.) ; un. g. (M. Loubes, P.S.), 1 777.

Sortants : 10 R.I., 9 mod. maj., 4 rad., 3 P.S.

CREPY-EN-VALOIS. — Ins : 6 391 ; suff. expr. : 5 153. — Mod. maj. (M. Dupuy, cons. gén., m. s.), 2 399, 3 ELUS ; Un. g. (M. Levasseur, P.C.), 2 025 ; maj. (M. Sinet, R.I.), 640. *(Ball. pour 21 sièges.)*

MONTATAIRE. — Ins. : 6 563 ; suff. expr. : 5 069. — Un. g. (M. Trin, P.C., m. s.), 3 630, 27 ELUS (21 P.C., 6 P.S.) ; maj. (M. Ley, mod.), 1 279.

Sortants : 20 P.C., 6 P.S., 1 rad. gauche.

NOGENT-SUR-OISE. — Ins. : 8 229 ; suff. expr. : 6 395. — Un. g. (M. Lecerf, P.C.), 3 175, 9 ELUS ; maj. (M. Lenne, m. s., R.P.R.), 3 178, 6 ELUS. *(Ball. pour 12 sièges.)*

NOYON. — Ins. : 6 820 ; suff. expr. : 5 230. — Maj. (M. Dubois, R.P.R., m. s.), 2 957, 27 ELUS ; Un. g. (M. Cocqset, P.S.), 2 220.

Sortants : 4 div. g., 4 mod., 3 R.I., 2 P.S., 2 rad.

SENLIS. — Ins. : 7 063 ; suff. expr. : 5 310. — Maj. (M. Dehaine, dép. R.P.R., m. s.), 2 242 ; Un. g. (M. Spiteri, P.S.), 1 706 ; maj. (M. Boquet, R.I.), 1 321. BALL.

La mairie du chef-lieu du département, Beauvais, est passée aux mains des socialistes. C'est en effet M. Amsalem (P.S.) qui l'a emporté sur le maire sortant, modéré, favorable à la majorité, M. Grospiron. Par ailleurs, le corps électoral semble avoir gardé dans l'ensemble sa physionomie. On a enregistré toutefois un léger tassement de la gauche par rapport aux dernières élections cantonales.

A Compiègne, M. Legendre, ancien député, maire sortant, est élu nettement devant la liste d'union de la gauche qui était conduite par un chercheur, enseignant de l'université de technologie de Compiègne, M. Ferrieux. Plusieurs personnalités figurent sur la liste de M. Legendre : M. Wolmant, ancien directeur général adjoint du Crédit agricole ; M. Lepine, directeur de cabinet de M. Taittinger ; M. Marini, inspecteur des finances.

Dans la région de Creil, pas de surprise. La mairie reste aux socialistes, comme Montataire reste aux communistes et aux socialistes.

A Senlis, le nouveau maire et député, M. Dehaine, devance largement la liste de l'union de la gauche et celle d'un de ses adjoints sortant entré en dissidence, M. Boquet.

ORNE

◆ ALENÇON

Ins. : 17 671 ; suff. expr. : 12 140. — Un. g. (M. Manger, P.S., P.C., P.S.U.), 4 990 ; maj. (M. Cren, m. s., cent., R.P.R., R.I.), 3 990 ; act. loc. (M. Laurent, mod. maj., s. étiq.), 3 160. BALL.

1971. — Ins. : 15 837 ; suff. expr. : 10 594 ; Cent. (M. Cren), 4 858 ; Maj. (M. Delivet, U.D.R.), 3 323 ; Un. g. (M. Hée, P.C.), 2 413

1974. — Giscard d'Estaing, 7 685 ; Mitterrand, 5 973.

La percée la plus spectaculaire de la gauche s'est opérée à Alençon où l'union de la gauche arrive en tête du ballottage avec 41,10 % des suffrages exprimés, devançant nettement la liste du maire sortant, M. Cren (centristes, R.P.R. et R.I.), et une liste sans étiquette politique dite « Entente et défense des Alençonnais ». C'est pourtant cette dernière qui va arbitrer le second tour. Si elle se maintient — comme son chef de file l'annonçait après la proclamation des résultats, — l'union de la gauche serait assurée de la victoire.

Dans les autres villes du département, le scrutin n'apporte guère de changement. A Flers, la liste du maire sortant obtient 16 sièges et celle de la gauche 1 siège. Détail à noter : le maire sortant, M. Vander-Gucht (maj.), est en ballottage. A Mortagne, la majorité remporte un net succès puisque la liste du maire sortant a obtenu les 23 sièges dès le premier tour.

A La Ferté-Macé, où le maire sortant (maj. mod.) ne se représentait pas, les électeurs avaient à choisir entre une liste socialiste et deux listes se réclamant de la majorité présidentielle. Deux sièges seulement ont été attribués au premier tour à des socialistes. Les parlementaires de l'Orne, MM. d'Andigné et Ollivier, sénateurs, Goulet et Noal, députés, tous quatre membres de la majorité, ont été réélus dans leur commune au premier tour.

PAS-DE-CALAIS

◆ ARRAS

Ins. : 26 482 ; suff. expr. : 21 671. — Un. g. (M. Michel Darras, P.S., sén.), 11 954, 33 ELUS (18 P.S., 8 P.C., 5 div. g., 2 rad. g.) ; maj. (M. Poudonson, C.D.S., sén., anc secr. E.), 9 717.

M. Léon Fatous, P.S., m. s., se représentait sur la liste conduite par M. Darras.

Sortants: 16 P.S., 8 P.C., 9 div. g.

1971. — Ins. : 25 786 ; suff. expr. : 20 796 ; P.S., P.C., cent. (M. Mollet, P.S.), 10 870 ; U.D.R. (M. Jacquemont, U.D.R.), 8 687 ; P.S.U., 1 149.

Novembre 1975. — Election complémentaire destinée à pourvoir le siège du maire, Guy Mollet, P.S., décédé, d'un conseiller municipal, Jean Amoureux, Cent. dém., décédé, et d'un conseiller municipal communiste, M. Bogaert, démissionnaire.

Ins. : 26 649 ; suff. expr. : 17 878 ; Un. g. (P.S., P.C., dém.), 10 389 ; maj. (U.D.R., C.N.I.P., Cent. dém.), 7 489.

1974. — Mitterrand, 11 629 ; Giscard d'Estaing, 10 753.

◆ BOULOGNE-SUR-MER

Ins. : 29 556 ; suff. expr. : 22 670. — Un. g. (M. Lengagne, P.S.), 13 161, 33 ELUS (19 P.S., 10 P.C., 2 rad. g., 2 div. g.) ; maj. (M. Leroy, soc. ind., R.P.R., R.I., C.D.S.), 9 509.

M. Henneguelle, P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 33 P.S.

1971. — Ins. : 27 318 ; suff. expr. : 19 663 ; P.S., rad., div. g. (M. Henneguelle, P.S.), 8 568 ; maj. (M. Collette, U.D.R.), 7 245 ; P.C. (M. Balliau), 3 859.

◆ CALAIS

Ins. : 50 230 ; suff. expr. : 38 082. — Un. g. (M. Barthe, P.C., dép., m. s.), 25 943, 37 ELUS (20 P.C., 14 P.S., 2 rad. g., 1 P.S.U.) ; act. loc. (M. Beaugrand, s. étiq., anc. m.), 12 139.

Sortants : 21 P.C., 16 P.S.

1971. — Ins. : 43 524 ; suff. expr. : 29 865 ; Un. g. (Mme Lengiet, P.C.), 15 039 ; maj. (M. Beaugrand, U.D.R.), 9 565 ; Cent., 5 261.

1974. — Mitterrand, 21 434 ; Giscard d'Estaing, 16 709.

◆ LENS

Ins. : 26 808 ; suff. expr. : 20 826. — P.S. (M. Delelis, dép., m. s.), 14 184. 33 ELUS; P.C. (Mlle Scaps), 4 348; maj. (M. Delvincourt), 2 293.

Sortants : 33 P.S.

1971. — Ins. : 23 485 ; suff. expr. : 17 822 ; P.S., Cent. dém. (M. Delelis, P.S.), 12 419 ; P.C. (M. Barrois), 3 602; maj. (M. Van Brabant, U.D.R.), 1 812.

◆ LIEVIN

Ins. : 20 499 ; suff. expr. : 13 513. — Un. g. (M. Henri Darras, P.S., dép., m. s.), 13 513, 31 ELUS (26 P.S., 5 P.C.).

Sortants : 31 P.S.

1971. — Ins. : 18 284 ; suff. expr. : 14 531 ; P.S. (M. Darras), 8 748 ; P.C. (M. Demoncourt), 3 784 ; U.D.R. (M. Dassonville), 1 999.

* * *

AVION. — Ins. : 13 316 ; suff. expr. : 10 180. — Un. g. (M. Létoquart, P.C., sén., m. s.), 8 000, 27 ELUS (22 P.C., 5 P.S.) ; maj. (M. Vion, C.D.S.), 2 061.

Sortants : 27 P.C.

BETHUNE. — Ins. : 16 186 ; suff. exp. : 12 191. — P.S. (M. Mellick), 4 047 ; P.C. (M. Carlier, dép.), 3 299 ; div. g. (M. Breynaerd, m. s.), 2 887 ; maj. (M. Delelis, R.P.R.), 1 879. *BALL.*

BRUAY-EN-ARTOIS. — Ins. : 16 547 ; suffr. expr. : 12 438. — P. S. (M. Wacheux, c. g., m. s.), 7 405. 27 ELUS (26 P.S., 1 div. g.); P.C. (M. Cressent), 3 636 ; maj. (M. Van Den Neucker, R.P.R.), 1 326.

Sortants : 27 P.S.

CARVIN. — Ins. : 9 403 ; suff. expr. : 7 892. — P.C. (M. Legrand, dép.), 4 542. 27 ELUS (23 P.C., 4 div. g.) ; P.S. (M. Guisez), 3 067.

M. Peugnet, P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.S.

HENIN-BEAUMONT. — Ins. : 17 213 ; suff. expr. : 13 672. — P.S. (M. Piette, c. g., anc. dép., m. s.), 7 063. 27 ELUS ; P.C. (M. Raymond Damien), 3 457 ; maj. (M. Letellier), 2 556 ; div. g. (M. Dufour), 514.

Sortants : 20 P.S., 7 C.D.S.

OUTREAU. — Ins. : 9 188 ; suffr. expr. : 7 421. — P. S. (M. Splingard, m. s.), 5 016. 27 ELUS ; P.C. (M. Abras), 2 274.

Sortants : 27 P.S.

SAINT-OMER. — Ins. : 10 347; suffr. expr. : 7 832. — P. S. (M. Saint-André), 2 739 ; maj. (M. Senellaert, R. I., m. s.), 2 660; act. loc. (M. Bonnet, C.D.S.), 1 371 ; P.C. (M. Meureaux), 973. *Ball.*

La majorité, qui n'avait déjà pas de positions bien solides dans ce département, va perdre Béthune où elle était présente au conseil municipal, mais devrait conserver Saint-Omer. Les négociations entre socialistes et communistes ont été particulièrement tendues, et de nombreux duels ont eu lieu entre les deux formations de gauche. L'absence de la majorité a, à ce niveau, avantagé le P.S. qui sort vainqueur de tous ces affrontements, sauf à Carvin, commune qui lui échappe pour revenir au P.C.F. A Béthune, l'avance prise par les socialistes sur les communistes pourrait mettre en péril, lors des prochaines élections législatives, le siège de M. Carlier, député P.C.F.

PUY-DE-DOME

◆ CLERMONT-FERRAND

Ins. : 75 568 ; suff. expr. : 55 545. — Un. g. (M. Roger Quilliot, sén., cons. gén., P.S., m. s.), 33 612, 43 ELUS (22 P.S., 11 P.C., 5 rad. g., 3 app. P.S., 2 app. P.C.); div. maj. (M. Michel Canque), 18 834 ; ext. g. et écol. (M. Simonnet, L.C.R., O.C.T., écol.), 3 099.

1971. — Ins. : 71 335 ; suff. expr. : 44 674 ; P.S.-rad. g. (M. Montpied, P.S.), 18 415 ; maj. (M. Pialoux, rép. ind.), 14 610 ; P.C. (M. Serandon), 7 485 ; P.S.U. (M. Girand), 3 644.

1974. — Giscard d'Estaing : 33 318 ; Mitterrand, 30 044.

* * *

AUBIERE. — Ins. : 5 080 ; suff. expr. : 3 766. — Un. g. (M. Chaboissier, P.S.), 1 428; div. g. (M. Digue, exclu du P.S., m. s.), 1 387 ; maj. (M. Gallon), 1 005. BALL.

CHAMALIERES. — Ins. : 11 286 ; suff. expr. : 8 230. — Maj. (M. Claude Wolff, R.I., m. s.), 5789, 27 ELUS (R.I. et div. maj.) ; Un. g. (M. Michel Condat, P.S.), 2 362.

Sortants : 17 mod. maj., 11 R.I.

COURNON-D'AUVERGNE. — Ins. : 6 388 ; suff. expr. : 5 165. — Cent. g. (M. Gardet, exclu du P.S., m. s.), 2 042 ; Un. g. (M. Boulet, P.S.), 1 774 ; maj. (M. Alasseur, maj.), 1 298. BALL.

ISSOIRE. — Ins. : 7 400 ; suff. expr. : 5 378. — Maj. (M. Grolier, R.I., m. s.), 2 223 ; P.S. (M. Lavédrine, P.S.), 1 859 ; P.C. (M. Mialon, P.C.), 728 ; rad. g. (M. Ruy), 500. BALL.

RIOM. — Ins. : 9 076 ; suff. expr. : 6 929. — Un. g. (M Jean Ehrard, P.S.), 3 721, 27 ELUS (15 P.S., 10 P.C., 2 div. g.) ; maj. (M. Bernet-Rollande, maj), 3 005.

M. Guy Thomas, maire sortant, ne se représentait pas.

Sortants : 11 R.I., 8 C.D.S., 5 div. g., 2 div. maj., 1 P.S.

THIERS. — Ins. : 10 287 ; suff. expr. : 8 251. — Un. g. (M. Gilles Gauthier, P.S.), 4 737, 27 ELUS (16 P.S., 9 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. René Barnérias, anc. cons. rég., maj., m. s.), 3 415.

Sortants : 26 R.I.

La poussée de la gauche est forte.

A Clermont-Ferrand, la liste d'union, emmenée par M. Roger Quilliot, a battu un record en recueillant 60,5 % des suffrages, devant la liste soutenue par la majorité et conduite par le docteur Michel Canque, qui n'a obtenu que 33,9 % des voix. En 1971, la liste de M. Gabriel Montpied, ancien sénateur, ancien maire socialiste de Clermont (il a quitté le conseil municipal en cours d'exercice), avait obtenu 59,85 % des suffrages devant la liste de la majorité (40,15 %). La liste de la gauche ne comportait alors pas de communistes. Aujourd'hui, ceux-ci reviennent en force avec onze sièges dans la nouvelle équipe municipale.

La majorité a perdu Thiers et Riom.

Le ballottage (favorable à la gauche, semble-t-il) est, à Issoire, causé en partie par le fait que celle-ci n'était pas parvenue à réaliser une liste unique. Le parti socialiste, le parti communiste et les radicaux de gauche présentaient leurs candidats séparément.

Seule à Chamalières, « berceau » du giscardisme, la liste de la majorité l'a emporté confortablement, bien que la gauche ait progressé depuis 1971 (il est vrai qu'à cette époque c'était M. Valéry Giscard d'Estaing qui, lui-même, conduisait la majorité).

Et puisque Clermont-Ferrand est le siège administratif du conseil régional, il convient de noter qu'avec les victoires de la gauche, tant à Aurillac, dans le Cantal, qu'à Montluçon, dans l'Allier, cette assemblée présidée depuis peu par un R.P.R. élu au bénéfice de l'âge, tant la symétrie politique était rigoureuse, a elle aussi basculé.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

◆ PAU

Ins. : 45 314; suff. expr. : 33 328. — Un. g. (M. Labarrère, dép., P.S., m. s.), 20 907, 38 ELUS (22 P.S., 8 app. P.S., 5 P.C., 3 rad. g.) ; maj. (Mme Michelland), 12 421.

Sortants : 22 P.S., 12 app. P.S., 3 rad. g.

1971. — Ins. : 40 754 ; suff. expr. : 23 974 ; C.N.I.P. (M. Sallenave), 9 777; P.S. (M. Labarrère), 8 929 ; U.D.R. (M. Inchauspé), 3 676 ; P.C. (M. Chuchague), 2 192.

1974. — Giscard d'Estaing, 19 738 ; Mitterrand, 15 366.

◆ BAYONNE

Ins. : 25 046; suff. expr. : 17 511. — Maj. (M. Grenet, s. étiq., m. s.), 10 775. 38 ELUS (mod. maj.) ; Un. g. (M. Lannes, P.S.), 6 736.

Sortants : 16 mod. maj., 10 R.P.R., 6 div. g., 1 rad. g.

1971. — Ins. : 23 683 ; suff. expr. : 13 997 ; mod. maj., U.D.R. (M. Grenet, mod. maj.). 9 313 ; Un. g. (M. Latxague, P.S.), 4 684.

* * *

ANGLET. — Ins.: 17 224 ; suff. expr. : 13 126. — Maj. (M. Mendiboure, mod. maj., m. s.), 7 304, 27 ELUS (mod. maj.) ; Un. g. (Nansot), 3 973 ; act. loc. (M. Muret), 1 839.

Sortants : 20 cent., 7 P.S. et app.

BIARRITZ. — Ins. : 20 176; suff. expr.: 14 715. — Maj. (M. Marie, dép., R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 693 ; P.S. (M. Destrade, P.S., div. g.). 4 365 ; Cent. (M. Borotra, C.D.S.), 2 489 ; P.C. (M. Narbey), 1 601 ; Mod. (M. Hennebutte), 1 473. BALL.

M. Guy Petit, C.N.I.P., m. s., ne se représentait pas.

BILLERE. — Ins. : 7 458 ; suff. expr. : 5 343. — Un. g. (M. Delhoume, P.S.), 2 835, 27 ELUS ; maj. (M. Clèris, m. s.), 2 230.

Sortants : 17 cent. et mod. maj., 10 P.S. et app.

HENDAYE. — Ins.: 6 005 ; suff. expr.: 4 765. — Un. g. (M. Errecart, P.S., m. s.), 2 780, 27 ELUS ; maj. (M. Delmas), 1 919.

Sortants : 10 P.S., 8 app. P.S., 5 P.C.

MOURENX. — Ins.: 5 232 ; suff. expr.: 3 583. — Un. g. (M. Lazetien, P.C.) ; maj. (M. Blazy, m. s.). BALL.

OLORON-SAINTE-MARIE. — Ins.: 7 997 ; suff. expr.: 6 420. — Un. g. (M. Laclau, P.S.), 3 622, 27 ELUS (13 P.S., 12 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. Fauchay), 2 674.

M. Ebrard, m. s., rad., ne se représentait pas.

Sortants : 17 mod. opp., 10 mod. maj.

ORTHEZ. — Insc.: 6 726 ; suff. expr.: 5 516. — Maj. (M. Destandau), 2 890, 23 ELUS ; Un. g. (M. Ricarrère, P.S.), 2 502. *(Ball. pour ? sièges.)*

M. Moutet, m. s., cent., ne se représentait pas.

SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Ins.: 7 884 ; suff. expr.: 6 103. — Maj. (M. Ithurralde, R.P.R.), 2 300 ; Un. g. (Mme Poletti), 1 640 ; act. loc. (M. Oyhampé), 1 200 ; act. loc. (M. Lafitte), 998. BALL.

A Pau, dans une ville qu'il avait enlevée de justesse en 1971, M. André Labarrère (P.S.) a remporté un net succès, avec 62,7 % des voix, contre une liste d'union de la majorité.

A Oloron, où le maire sortant, M. Ebrard (maj.) ne se représentait pas, l'union de la gauche a également remporté une nette victoire.

Ballottage, en revanche, à Artix, où le maire, M. Plantier, député R.P.R., est menacé de perdre sa mairie, tout comme à Mauléon, où l'union de la gauche fait une avancée.

HAUTES-PYRÉNÉES

◆ TARBES

Ins. : 31 555 ; suff. expr. : 22 036. — Un. g. (M. Chastelain, P.C., cons. gén.), 11 148, 35 ELUS (16 P.C., 9 P.S., 8 rad. g., 2 ss étiq.) ; maj. (M. Glacardy, R.I., cons. gén., R.P.R., mod., cent. g.), 7 818 ; maj. (M. Partimbène, mod. maj.), 1 883 ; écol. (M. Anclade, P.S.U.), 1 087.

M. Paul Boyrie, m. s., ind., est décédé le 5 février. Trois autres conseillers (1 R.P.R. et 2 mod.), morts pendant leur mandat, n'avaient pas été remplacés.

Sortants : 10 div. maj., 9 R.P.R., 8 C.D.E., 2 R.I., 2 C.D.S.

1971. — Ins. : 29 505 ; suff. expr. : 17 270 ; Maj. (M. Boyrie, R.I.), 7 716 ; P.C., P.S.U. (M. Chastelain, P.C.), 5 546 ; P.S (M Guerlin), 4 005.

1974. — Mitterrand, 13 840 ; Giscard d'Estaing, 10 540.

* * *

AUREILHAN. — Ins. : 4 852 ; suff. expr. : 3 649. — P.S. (M. Lacase, m. s.), 2 017, 23 ELUS ; P.C. (M. Gonzales), 1 590.

Sortants : 23 P.S.

BAGNERES-DE-BIGORRE. — Ins. : 8 244 ; suff. expr. : 4 850. — Maj. (M. René Caillavet), 1 905; P.C. (M. Toujas, P.C., cons. gén.), 1 796 ; P.S. (M. Laurens, P.S.), 1 062. BALL.

M. de Boysson, mod. maj., m. s., est second sur la liste de M. René Caillavet.

LANNEMEZAN. — Ins. : 4 203 ; suff. expr. : 3 380. — Maj. (M. Bleuler, C.D.S., cons. gén.), 2 072. 23 ELUS. P.C. (M. Burgaud), 1 218.

Le maire sortant, M. Sarrat, ne se représentait pas.

Sortants : 14 C.D.P., 4 div. g., 3 R.P.R., 1 mod. maj., 1 C.D.S.

LOURDES. — Ins. : 11 633 ; suff. expr. : 9 472. — U.G.S.D. (M. François Abadie, rad. g., m. s., dép., cons. gén.), 5 298, 27 ELUS (8 rad. g., P.S., div. g., mod. d'opp.) ; maj. (M. Martin, R.P.R., cons. gén.), 3 062; cent. g. (M. Laffont); 472 ; P.C. (M. Melodo), 505.

Sortants : 10 rad. g., 9 div. g., 3 P.S., 2 mod. d'opp., 1 mod. maj.)

A Tarbes, ville que le premier ministre, M. Raymond Barre, avait visité le 14 février dernier au cours de son voyage officiel dans le Sud-Ouest, le succès de l'Union de la gauche, dès le premier tour, n'aura pas permis aux deux listes issues de l'ancienne municipalité de bénéficier de l'arbitrage d'une « primaire ». Elles doivent s'effacer devant les trente-cinq élus d'une liste conduite par un communiste, M. Chastelain, dont la victoire est d'autant plus éclatante qu'elle n'a pu profiter des voix de la liste écologique, comprenant 19 P.S.U., dont on peut penser que l'électorat était proche du sien, et qui se préparait à se désister pour elle. Les divisions de la majorité s'étaient traduites ici par une crise profonde. Deux listes se réclamaient d'elle, dirigées toutes les deux par

(Lire la suite page 18.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 17.)

des conseillers municipaux sortants : celle de M. Giacardy, R.I. (soutenu par le R.P.R.), président de la chambre de commerce des Hautes-Pyrénées, et celle de M. Partimbène, ancien président de la même chambre de commerce, ex-indépendant, qui avait reçu le concours de plusieurs conseillers sortants centristes et gaullistes.

D'après les accords passés avec ses partenaires de l'Union de la gauche, M. Chastelain devrait succéder à M. Boyrie comme maire de Tarbes. Membre du comité central et secrétaire fédéral du P.C.F., M. Chastelain est conseiller général de Tarbes III, et membre du conseil régional Midi-Pyrénées. Agé de cinquante-cinq ans, il a été ouvrier ajusteur.

C'est la deuxième fois que Tarbes aura un maire communiste. En 1953, M. Peyres, toujours conseiller général (P.C.), avait, en effet, été élu à la tête de la municipalité.

A noter le succès, à Lourdes, de la liste conduite par M. Abadie, radical de gauche, m. s., député, qui emporte la totalité des sièges dès le premier tour, déjouant la plupart des prévisions.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

◆ PERPIGNAN

Ins. : 64 744 ; suff. expr. : 44 094. — Act. loc. (M. Alduy, député non insc., ex-P.S., m. s.), 17 216 ; Un. g. (M. Argelliès, rad. g.), 16 097 ; maj. (M. Camo, cons. gén., R.I., R.P.R., C.D.S., rad.), 9 501 ; ext. g., auton. (M. Baron, L.C.R.), 1 280. BALL.

1971. — Ins. : 58 680 ; suff. expr. : 23 811 ; P.S., rad., div. g., mod. (M. Alduy, P.S.), 20 800 ; P.C. (M. Albert), 8 011.

1974. — Mitterrand, 27 730 ; Giscard d'Estaing, 23 406.

* * *

CERET. — Ins. : 4 367 ; suff. expr. : 2 976. — Un. g. (M. Sageloli, cons. gén., P.S., m. s.), 2 129, 23 ELUS (12 P.S., 7 P.C., 4 div. g.).
Sortants : 10 P.S., 5 P.C., 3 rad. g., 2 div. g., 1 C.D.S.

ELNE. — Ins. : 4 033 ; suff. expr. : 2 383. — Un. g. (M. Planas, cons. gén., P.C., m. s.), 2 182 23 ELUS (8 P.C., 6 rad. g., 6 div. g., 3 P.S.).
Sortants : 15 P.C., 6 rad., 2 div. g.

PORT-VENDRES. — Ins. : 3 691 ; suff. expr. : 2 648. — Cent. (M. Vila), 1 549, 23 ELUS (10 div. g., 8 div. cent., 5 cent. g.) ; Un. g. (M. Conte, P.S.), 734 ; Act. loc. (M. Garrigue, s. étiq.), 335.
M. Parès-Dandré, P.S., m.s., ne se représentait pas.
Sortants : 8 mod. maj., 5 P.S., 5 div. g., 3 rad., 1 R.P.R., 1 R.I.

PRADES. — Ins. : 4 152 ; suff. expr. : 3 200. — Un. g. (M. Moneilles, P.S.), 1 350 ; Act. loc (M. Clerc, s. étiq.), 1 123 ; Int. com. (M. Doutres, s. étiq.), 853. BALL.
M. Monestier, m.s., rad. ne se représentait pas.

RIVESALTES. — Ins. : 4 045 ; suff. expr. : 3 347. — Un. g. (M. Sabiols, P.C.), 1 669, 10 ELUS ; act. loc. (M. Parès, cons. gén., s. étiq. [ex-P.S.], m.s.), 1 624, 2 ELUS. *(Ball. pour 11 sièges.)*

M. Camo, à la tête de la liste Perpignan-Renouveau, composée des formations de la majorité, n'a pu renouveler sa performance des dernières élections cantonales face à M. Paul Alduy, député, maire de Perpignan, qui menait la liste de la municipalité sortante. Ce dernier est resté le maître de la situation en arrivant en tête du scrutin, avec 39,04 % des suffrages exprimés. La liste de M. Camo n'a pu réaliser que 21,55 % de ces suffrages.

Au-delà du duel qui a nourri une campagne électorale parfois vigoureuse, on pouvait s'attendre à un arbitrage plus sévère de la part de la liste de l'union de la gauche conduite par M. Argelliès. Contrairement à bien des sondages, la gauche, à Perpignan, ne parvient pas à franchir le cap des 40 %, obtenant 36,51 % des voix. Etant donnée la stabilité de l'électorat communiste, il semble donc que la défection provienne des partisans du parti socialiste, dont une partie serait restée fidèle à M. Alduy, malgré son exclusion du P.S. et sa prise de position hostile au programme commun. De même, l'électorat centriste sollicité par MM. Alduy et Camo pourrait avoir, dans une certaine mesure, renouvelé sa confiance au maire sortant. La quatrième liste composée par l'extrême gauche et les autonomistes catalans a obtenu 2,90 % des suffrages.

BAS-RHIN

◆ STRASBOURG

Ins. : 117 491 ; suff. expr. : 70 101. — Maj. (M. Pflimlin, anc. prés. cons., C.D.S., m. s.), 36 881. 47 ELUS (17 R.P.R., 16 C.D.S., 5 R.I., 3 rad., 6 ss étiq.) : Un. g. (M. Trocmé, P.S., P.C., P.S.U., 16 692 : écol. (M. Barrère), 7 333 ; Ext. g. (Mme Tucella), 3 480 : act. mun (M. Lauble), 2 715.
Sortants : 15 R.P.R., 14 Cent., 4 mod. maj., 1 R.I.

1971. — Ins. : 117 986 ; suff. expr. : 58 611 ; maj. (M. Pflimlin, C.D.P.), 35 943 ; Un. g. (M. Trocmé, C.I.R.), 11 580 ; réf. (M. Leissner), 11 088.

1974. — Giscard d'Estaing, 57 325 ; Mitterrand, 35 077.

◆ SCHILTIGHEIM

Ins. : 17 423 ; suff. expr. : 11 161. — Un. g. (M. Muller, app. P.S.), 5 705, 31 ELUS (11 P.S., 7 P.C., 13 s. étiq.) ; maj. (M. Burckel, dép., R.P.R., C.D.S., div maj.), 5 456.
M. Schwebel, C.D.S., m.s., se présentait sur la liste de la majorité.
Sortants : 4 C.D.S., 19 div. maj., 4 div. g.

1971. — Ins. : 17 661 ; suff. expr. : 10 618 ; Cent. (M. Schwebel), 4 254 ; U.D.R. (M. Ritter), 3 238 ; mod. maj. (M. Hoffmann), 1 594 ; Un. g (M. Werling, P.C.), 1 432

* * *

BISCHHEIM. — Insc.: 7 809 ; suff. expr. ; 5 167. — Un. g. (M. Winterhalter, P.C.), 2 222 ; act. loc. (M. Huck, mod. maj. m.s., R.P.R., C.D.S., div. g.), 2 047 ; div. d. (M. Hamann, div. d.), 862. BALL.

HAGUENAU. — Ins. : 15 342 ; suff. expr. : 11 574. — Maj. (M. Traband, C.D.S., m. s.), 6 260, 27 ELUS (15 C.D.S., 5 R.P.R., 2 R.I., 5 mod. maj.) ; act. loc. (M. Cailliau, mod.), 2 815 ; Un. g. (M. Arnold, div. g., P.S., P.C.), 2 001.
Sortants : 12 cent. 8 mod. maj., 3 R.P.R., 1 div. g.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN. — Ins. : 11 528 ; suff. expr. : 7 574. — Maj. (M. Durr, R.P.R., m.s.), 5 132. 27 ELUS (13 R.P.R., 5 C.D.S., 1 R.I., 6 div. maj. 2 cent. g.) ; Un. g. (M. Stambach, P.S.), 2 370.
Sortants : 12 R.P.R., 6 cent., 5 div. g., 3 P.S., 1 R.I.

LINGOLSHEIM. — Ins. : 7 994 ; suff. expr. : 5 475. — Maj. (M. Baehr, C.D.S., m.s.), 2 735, 15 ELUS, (3 C.D.S., 12 div. mod.) ; act. loc (M. Schlienger, div mod.), 1 539 ; Un. g. (M. Kocher, P.S., P.C.), 1 156. *(Ball pour 12 sièges.)*

SAVERNE. — Ins. : 6 405 ; suff. expr. : 4 705. — Div. g. (M. Zeller, dép. non ins.), 1 969 ; 2 ELUS ; Maj. (M. Koehler, maj. prés., adj. s.), 1 385 ; tend. maj. (M. Ortscheit, adj. s., maj. prés.), 641 ; Gam (M. Baechler, ss étiq.), 538. *(Ball. pour 25 sièges.)*
Joseph Wolff, m. s., cent., ne se représentait pas.

SELESTAT. — Ins. : 9 485 ; suff. expr. : 7 509. — Maj. (M. Kubler, R.I., m. s.), 2 900 : maj. (M. Ehm, dép. R.P.R., anc. m.), 1 740 ; tend. maj. (M. Wach, mod. maj.), 1 372 ; Un. g. (M. Boltz, P.S.), 1 288. BALL.

A Strasbourg, la municipalité sortante est réélue comme en 1971 dès le premier tour. M. Pierre Pflimlin, C.D.S., maire depuis 1959, entame son quatrième mandat à la tête de la ville. A la faveur d'une participation électorale de 61,17 %, plus importante que par le passé, sa liste gagne un millier de voix par rapport à 1971. Mais l'essentiel des onze mille voix recueillies lors de la dernière consultation par la liste réformatrice, alors dans l'opposition, et celle des onze mille nouveaux électeurs, s'est reporté sur la liste de l'union de la gauche, qui gagne plus de huit mille voix par rapport à 1971, et sur la liste Strasbourg-Villages, à dominante écologique, qui remporte près de 10,5 % des voix. C'est là une des surprises du scrutin, les candidats n'ayant pratiquement pas mené campagne sur l'ensemble de la ville. Leur score peut s'expliquer par la sensibilisation actuelle de la population au problème nucléaire. Il y a une semaine, quelque huit mille manifestants s'étaient retrouvés à Strasbourg pour protester contre l'installation éventuelle d'une centrale nucléaire sur le Rhin, à Gerstheim, à une vingtaine de kilomètres au sud de Strasbourg. La mobilisation électorale a largement profité, d'autre part, à l'extrême gauche, qui triple ses voix par rapport à l'élection présidentielle de 1974.

Dans la deuxième ville du Bas-Rhin, à Schiltigheim, qui a voté pour la première fois sous le régime des listes bloquées, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Alfred Muller, apparenté P.S., adjoint sortant et conseiller régional, quadruple ses voix par rapport à 1971 et recueille 51,11 % des suffrages ; elle devance de deux cent cinquante voix la liste de la majorité, conduite par M. Jean-Claude Burckel, député R.P.R., avec pour second, M. Paul Schwebel, maire sortant C.D.S.

A Bischheim, commune voisine, autre percée de la gauche : la liste du maire sortant, M. Charles Huck, favorable à la majorité, se trouve également en difficulté devant la gauche, qui obtient 43 % des suffrages au lieu de 27 % il y a six ans.

La majorité maintient sa prédominance dans la plupart des autres faubourgs de Strasbourg : à Illkirch-Graffenstaden, le maire sortant, M. Durr (R.P.R.), garde de fortes positions, en obtenant 67,8 % des suffrages (71,1 % en 1971), tandis que, à Lingolsheim, la liste de M. Baehr, C.D.S., qui a remporté quinze sièges au premier tour, apparait en bonne position pour dimanche prochain.

Le duel au sein de la majorité qui opposait, à Molsheim, le député de la circonscription, M. Jean-Marie Caro (C.D.S.), au maire sortant, M. Pierre Klingenfuss, s'est terminé à l'avantage de ce dernier, dont la liste remporte, dès le premier tour, 20 sièges sur 23.

HAUT-RHIN

◆ COLMAR

Ins. : 33 129 ; suff. expr. 23 148. — Maj (M. Rey, C.D.S., anc. dép., m. s., R.P.R., R.I., div. mod.), 9 025 : Un. g. (Mme Wemeare, P.S.), 7 312 ; Act. loc. (M. Kalb, s. étiq.), 6 811. BALL.

1971. — Ins. : 32 253 ; suff. expr. : 22 089 : Cent. (M. Rey, Cent. dém.), 11 607 ; maj. (M. Gerrer, C.D.P.), 5 962 ; GAM, 2 787 ; P.C., 1 733.

1974. — Giscard d'Estaing, 18 183 ; Mitterrand, 9 373.

◆ MULHOUSE

Ins. : 66 153 ; suff. expr. : 39 201. — Maj. (M. Muller, dép., M.D.S.F., m. s., R.P.R., R.I.), 14 673 ; Mod. (M. Kienzler, R.I., R.P.R.), 10 754 ; Un. g. (M. M. Riedweg, P.S.), 6 705 ; Ecol. (M. Waechter), 5 134 ; Div. g. (M. Boeglin, rad. g.), 1935. BALL.

1971. — Ins. : 60 104 ; Suff. expr. : 42 891 ; Cent. (M. Muller, P.D.S.), 24 439 ; maj. (M. Zimmermann, U.D.R.), 12 548 ; Un. g. (M. Boeglin, P.S.), 5 904.

1974. — Giscard d'Estaing, 32 025 ; Mitterrand, 20 391.

* * *

GUEBWILLER. — Ins. : 6 015 ; suff. exp. : 4 185. — Act. loc (M. Haby, cons. gén., R.P.R.), 2 046 ; Act. loc. (M. Bingert, C.D.S., m. s.), 1 430 ; Un. g (M. David, P.S.), 1 314. BALL.

ILLZACH. — Ins. 7 490 ; suff. exp. : 4 741. — Act. loc. (M. Biechlin, M.D.S.F., m. s.), 3 178, 27 ELUS (26 mod. maj., 1 M.D.S.F.) ; Un. g. 1 503.
Sortants : 26 s. étiq., 1 M.D.S.F.

RIEDISHEIM. — Ins. 7 865 ; suff. exp. : 5 406. — Maj. (M. Lucas, R.P.R., m. s., mod. maj.), 2 213 ; Act. loc. (M. Kieny, mod. maj.), 1 951 ; Un. g. (M. Beck, P.S.), 1 187. BALL.

SAINT-LOUIS. — Ins. 9 923 ; suff. exp. 6 533. — Maj. (M. Bachmann, C.D.S., m. s., R.P.R., mod. maj.), 3 286. 15 ELUS ; Act. loc. (M. Haessler, c. s., div. mod.), 1 930 ; Un. g. (M. Delbarre, P.S.), 1 195. *Ball pour 12 sièges.)*

WITTENHEIM. — Ins. : 7 220 ; suff. exp. 5 031. — Maj. (M. Adelbrecht, s. étiq., m. s., R.P.R., mod. maj.), 2 224 ; Un. g. (M. Haffner, P.C.), 2 129 ; Act. loc. (M. Koegler, s. étiq.), 589. BALL.

Les maires centristes des deux principales villes du département, Colmar et Mulhouse, qui avaient obtenu une facile réélection en 1971 malgré la concurrence, déjà, d'adversaires de la majorité et de la gauche, recueillent cette fois moins de 40 % des suffrages exprimés. Si, à Colmar, la liste du maire sortant, M. Rey, garde de bonnes chances d'être élue, bien que M. Kalb ait annoncé son intention de se maintenir, la réélection de M. Muller à Mulhouse s'annonce plus difficile. L'ancien adjoint au maire, M. Kienzler, qui a rallié douze conseillers sortants R.I. et R.P.R. sur la liste Mulhouse-Demain, a, en effet, réalisé un score appréciable ; il sera le seul adversaire de M. Muller, chef de file local de la majorité, les autres listes n'ayant pas obtenu les suffrages nécessaires pour se maintenir au deuxième tour.

La gauche, divisée à Mulhouse, obtient des résultats sensiblement moins bons que lors des dernières élections cantonales. Dans la plupart des autres villes, elle progresse, mais ses scores restent modestes, sauf à Wittenheim, où elle talonne la liste du maire sortant (qui, elle, accuse un recul de 15 points par rapport aux élections de 1971), et à Colmar, où elle gagne 11 points par rapport aux résultats obtenus par le P.C. et le GAM il y a six ans.

A Guebwiller, comme en 1971, la réélection du maire sortant paraît compromise.

Enfin à Thann, M. Pierre Schiélé, sénateur centriste, président du conseil régional, maire sortant, a été réélu à la tête d'une liste de la majorité.

RHONE

◆ LYON

1er secteur (1er arrondissement)

Ins. : 18 015 ; suff. expr. : 10 249. — Liste P.R.A.D.E.L. (Mme Balas, maj., adj. s., ex-P.L., rad., C.N.I., C.D.S.), 4 659 ; Un. g. (M. Vasserot, P.C., P.S., rad. g.), 2 789 ; Rassemblement pour Lyon (R.P.L.) (M. Soustelle, dép., anc. m., c. s., P.L., ex-R.I., mod. maj.), 1 458 ; Lyon-écol. (M. Cappezzon, extr. g.), 855 ; G.U.I.G.N.O.L. (Mme Antoine, écol. mod. maj.), 488 BALL.

1971. — Ins. : 23 098 ; suff. expr. : 10 588 ; liste Pradel (MM. Beraudier, Soustelle), 6 336 ; Un. g. (M. Girard, P.S.), 2 615 ; gaull. orthod. (M. Sestier), 1 127 ; P.S.U. (M. Gass), 510.

1974. — Giscard d'Estaing, 9 119 ; Mitterrand, 6 588.

2e secteur (2e arrondissement)

Ins. : 19 554 ; suff. expr. : 12 168. — Liste P.R.A.D.E.L. (M. Henri Collomb, C.N.I., adj. s., R.I., C.D.S., ex-P.L., mod. maj.), 5 484 ; Un. g. (M. Trévisan, P.C., P.S., rad. g), 2 700 ; R.P.L. (M. Jarrosson, C.N.I., F.N., ex-R.I., mod. maj.), 2 158 ; Lyon-écol. (M. Colliat, écol., extr. g.), 1 036 ; G.U.I.G.N.O.L. (M. Bonnet-Jacquenet, écol., mod. maj.), 790. BALL.

1971. — Ins. : 22 824 ; suff. expr. : 11 814 ; liste Pradel (MM. Tapernoux, Jarosson et Henri Collomb C.N.I.P.), 8 943 ; Un. g. (M. Thibaut, P.C.), 2 119 ; P.S.U. (M. Pichon), 752.

1974 — Giscard d'Estaing, 11 540 ; Mitterrand, 5 667.

3e secteur (3e arrondissement)

Ins. : 40 427 ; suff. expr. : 24 843. — P.R.A.D.E.L. (Me Soulier, ex-P.S., R.P.R., R.I., rad., ex-P.L., mod. maj.), 10 912 ; Un. g. (Mme Dufourt, P.S., P.C., rad. g.), 6 334 ; R.P.L. (M. Fradin, mod. maj., ex-rad.), 2 668 ; Lyon-écol. (M. Boyer, extr. g.), 1 899 ; extr. g. (M. Costechareire, P.S.U.), 1 729 ; G.U.I.G.N.O.L. (Mme Courveaulle, écol. mod. maj.), 1 301. BALL.

1971. — Ins. : 43 639 ; suff. expr. : 22 352 ; liste Pradel (M. Baridon, U.D.R.), 14 830 ; Un. g. (M. Hallet, P.C.), 5 840 ; P.S.U (M Costechareire), 1 682

1974. — Giscard d'Estaing, 20 076 ; Mitterrand, 14 660

4e secteur (4e arrondissement)

Ins. : 21 420 ; suff. expr. : 13 171. — Liste Pradel (M. Faussurier, mod. maj., adj. s., R.P.R., C.D.S.), 5 727 ; un. g. (M. Lareal, P.S., P.C., rad g.), 4 085 ; R.P.L. (Mme Vacher, mod. maj.), 1 399 ; Lyon écol. (M Didier, écol., extr. g.), 1 091 ; Guignol (M. Pichon, écol., mod. maj.), 769 BALL.

1971. — Ins. : 22 434 ; suff. expr. : 11 489 ; liste Pradel (MM. Faussurier, ss. étiq. et Houel, U.D.R.), 7 441 ; Un. g. (M. Bernardin), 3 329, P.S.U. (Coquet), 719.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 049 ; Mitterrand, 7 614.

5e secteur (5e arrondissement)

Ins : 24 444 ; suff. expr. : 15 349. — Liste Pradel (M. Lorenzi, mod. maj., adj. s., R.P.R.), 6 498 ; un. g. (M. Brehaud, P.S., P.C., rad g.), 4 661 ; Lyon écol. (M. Touiller, (écol., extr. g.), 1 773 ; R.P.L. (M. Roset, ex R.I., mod. maj.), 1 310 ; Guignol (M. Roland-Rolland, écol., mod. maj.), 1 107. BALL.

1971. — Ins. : 22 357 ; suff. expr. : 11 949 ; liste Pradel (Mlle Magnin), 8 134 ; Un. g. (M. Ribouton, P.C.), 2 880 ; P.S.U. (M. Deplace), 1 015.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 740 ; Mitterrand, 7 794.

6e secteur (6e arrondissement)

Ins. : 35 503 ; suff. expr. : 20 081. — Liste Pradel (M. Francisque Collomb, sén. n. i., mod. maj., m. s., R.P.R., C.N.I., C.D.S., rad., mouv. dém.), 10 195. 8 ELUS (3 mod. maj., 1 R.P.R., 1 C.N.I., 1 C.D.S., 1 rad., 1 mouv. dém.) ; un. g. (M. Bernardet, P.S.), 4 112 ; R.P.L. (M. Farjon, mod. maj.), 3 012 ; Lyon écol. (Mme Ville, écol.), 1 655 ; Guignol (Mme Hugot, écol.), 1 107.

1971. — Ins. : 36 292 ; suff. expr. : 18 288 ; liste Pradel (Louis Pradel), 14 263 ; Un. g. (Mme Bertrand, P.C.), 2 738 ; P.S.U. (Mme Picot), 929.

1974. — Giscard d'Estaing, 19 342 ; Mitterrand, 8 980.

7e secteur (7e arrondissement)

Ins. : 32 191 ; suff. expr. : 18 749. — Liste PRADEL (M. Bayet, mod. maj., adj. s., R.P.R., R.I., C.D.S., ex rad. g.), 8 432 ; Un. g. (M. Brun, P.S., P.C., rad. g.), 6 800 ; Lyon écol. (Mme Auger, écol., ext. g.), 1 824 ; mod. maj. (M. Paravel, mod. maj., R.P.L.), 1 693 BALL.

1971. — Ins. : 33 397 ; suff. expr. : 16 164 ; liste Pradel (M. Francisque Collomb), 10 279 ; Un. g. (M. Front), 4 757 ; P.S.U. (M. Fremaux), 1 128.

1974. — Giscard d'Estaing, 14 031 ; Mitterrand, 12 100

8e secteur (8e arrondissement)

Ins. : 39 014 ; suff. exp. : 24 095. — Un. g. (M. Chevallier, P.C., P.S., rad. g.), 10 481 ; liste PRADEL (M. Bertrand, mod. maj., adj. s., R.P.R., R.I., C.D.S.), 10 192 ; Lyon écol. (M. Cusin, ext. g.), 2 020 ; ext. g (Mme Couzon, L.O.), 1 402. BALL.

1971. — Ins. : 37 483 ; suff. expr. : 20 064 ; liste Pradel (M. Tony Bertrand, sans étiqu.), 11 838 ; Un. g. (M. Caplévic, P.C.), 6 686 ; P.S.U. (M. Marvy), 1 540

1974 — Mitterrand, 16 763 ; Giscard d'Estaing, 13 625.

9e secteur (9e arrondissement)

Ins. : 27 595 ; suff. exp. : 16 855. — Un. g. (M. Bernardin, P.S., P.C., rad. g.), 6 989 ; liste PRADEL (M. Fenech, C.D.S., adj. s., mod. maj.), 6 651 ; Lyon écol (M. Tissot, ext. g.), 1 315 ; R.P.L. (M. Belanger, mod. maj.), 964 ; Ext. g. (Mme Chamoulaud), 936. BALL.

1971. — Ins. : 26 331 ; suff. expr. : 13 776 ; liste Pradel (M. Donjon), 8 191 ; Un. g. (M. Mercier, rad.), 4 694 ; P.S.U. (Mme Bonnet), 891.

1974. — Mitterrand, 11 926 ; Giscard d'Estaing, 9 374

◆ BRON

Ins. : 22 141 ; suff. expr. : 16 636. — Un. g. (M. Sousi, P.S., m. s., P.C., rad. g.), 6 686 ; maj. (M. Raoul, mod. maj.), 4 407 ; extr. g. (M. Suchère, P.S.U., extr. g.), 2 543. BALL.

1971. — Ins. : 19 831 ; suff. expr. : 10 599 ; Un. g. (M. Sousi, P.S.), 4 628 ; Act. loc. (M. Brissy), 4 128 ; P.S.U. (M. Suchère), 1 843.

1974. — Mitterrand, 9 144 ; Giscard d'Estaing, 8 496.

◆ CALUIRE-ET CUIRE

Ins. : 23 824 ; suff. expr. : 15 546 — Maj. (M. Dugoujon, dép., cons. gén., mod. maj., m. s.), 8 736, 33 ELUS (20 mod. maj., 8 C.D.S., 2 R.P.R., 2 R.I. 1 F.S.D.) ; Un. g. (M. Lamaison, P.S.), 6 810.
Sortants : 31 cent. g. et mod. opp.

1971. — Ins. : 20 759 ; suff. expr. : 11 394 ; cent. g. (M. Dugoujon, Cent. dém.), 5 488 ; U.D.R. (M. Eyraud), 2 541 ; Un. g. (M. Marest, P.C.), 1 897 ; P.S.U. (M. Buisson), 1 378.

1974. — Giscard d'Estaing, 11 271 ; Mitterrand, 7 892.

◆ RILLIEUX-LA-PAPE

Ins. : 14 446 ; suff. expr. : 9 796. — Maj. (M. André, mod. maj., m. s.), 5 111, 31 ELUS (21 mod maj., 6 F.S.D., 4 R.P.R.) ; Un g. (M. Brosset, cons. g., P.S.), 4 685.
Sortants : 21 mod. maj., 9 R.P.R., 6 cent. g., 3 C.D.S., 1 P.S.U.

Commune née de la fusion de Rillieux et de Crépieux-la-Pape, le 15 décembre 1972.

◆ SAINT-PRIEST

Ins. : 15 913 ; suff. expr. : 11 730. — Un. g. (M. Gireau, P.S.), 6 048, 31 ELUS (15 P.S., 10 P.C., 3 rad. g., 3 div. g.) ; Maj. (M. Joly, mod. maj., m. s.), 5 682.
Sortants : 9 cent. g., 7 rad., 7 div. g., 7 mod. maj.

1971. — Ins. : 16 267 ; suff. expr. : 7 748 ; Un. g. (M. Gireau, rad.), 3 386 ; Un. soc. (M. Verret, P.S.), 1 497 ; P.S.G.-GAM (M. Gachet, dém.), 1 234 ; P.S.U. (M. Mottet), 1 131.

◆ VAULX-EN-VELIN

Ins. : 14 782 ; suff. expr. : 9 012. — Un. g. (M. Capievic, P.C.), 6 328, 33 ELUS (23 P.C., 10 P.S.) ; Maj. (M. Bourdet, R.P.R.), 2 684.
M. Many, m. s., P.C. ne se représentait pas.
Sortants : 27 P.C.

1971. — Ins. : 8 327 ; suff. expr. : 5 377 ; P.C. (M. Many), 2 987 ; ent. centr. (M. Brochot), 2 348.

◆ VÉNISSIEUX

Ins. : 33 735 ; suff. expr. : 20 370. — Un. g. (M. Houel, dép., cons. gén., P.C., m. s.), 14 308. 37 ELUS (27 P.C., 7 P.S., 3 rad. g.) ; Maj. (M. Barois, mod. maj.), 4 060 ; ext. g. (M. Fremaux), 2 002.
Sortants : 28 P.C., 7 P.S.

1971. — Ins. : 24 629 ; suff. expr. : 16 058 ; Un. g. (M. Houël, P.C.), 9 925 ; maj. (M. Baril, U.D.R.), 5 071 ; P.S.U. (M. Dumoulin), 1 962.

◆ VILLEFRANCHE-SUR SAONE

Ins. : 16 142 ; suff. expr. : 10 942. — Un. g. (M. Poutissou, dép., cons. gén., P.S.), 5 908. 31 ELUS (16 P.S., 10 P.C., 2 rad. g., 2 div. g., 1 P.S.U.) ; Maj. (M. Perrut, C.D.S., adj. s.), 3 748 ; div. maj. (M. Delay-Terhoz, mod. maj.), 1 286.
M. Germain, m. s., anc. dép., mod. maj, ne se représentait pas.
Sortants : 13 cent. g. ; 6 C.D.S., 5 mod. maj., 3 R.P.R.

1971. — Ins. : 14 647 ; suff. expr. : 8 995 ; U.D.R.-C.N.I.P. (M. Germain, U.D.R.), 3 397 ; R.I. (M. Ducray), 3 107 ; P.C. (M. Auroux), 1 917 ; P.S. (M. Gambin), 1 349 ; GAM-P.S.U. (M. Girard), 1 297

◆ VILLEURBANNE

Ins. : 61 363 ; suff. expr. : 37 307. — Maj. (M. Gagnaire, dép., cons. gén., réf., m. s., R.P.R., C.N.I., R.I., C.D.S., rad., div. g.), 12 161 ; P.S. (M. Hernu, P.S.), 10 968 ; P.C. (M. Desgrand, P.C.), 9 884 ; mod. maj. (M. Bardy, mod. maj. C.S.), 2 204 ; Mouv. dém. (M. Privas de Fressenez), 1 200 ; extr. g. (Mlle Pieras), 890. BALL.

1971. — Ins. : 56 419 ; suff. expr. : 29 330 ; maj. (M. Gagnaire), 16 306 ; Un g. (M. Desgrand, P.C.), 13 024.

* * *

DECINES-CHARPIEU. — Ins. : 9 318 ; suff. expr. : 6 431. — Un. g. (M. Moutin, P.S., m. s.), 3 930. 27 ELUS (18 P.S., 8 P.C., 1 rad. g.) ; Maj. (Mme Assouline, maj.), 2 013 ; Mod. maj. (M. Chassignon, R.P.R.), 437.
Sortants : 11 P.S., 6 mod. maj., 5 rad., 4 div. g.

GIVORS. — Ins. : 11 193 ; suff. exp. : 7 179. — Un. g. (M. Vallin, P.C., m.s.), 5 534. 27 ELUS (23 P.C., 4 P.S.) ; Ext g. (M Barbut), 1 526.
Sortants : 27 P.C.

MEYZIEU. — Ins. : 8 921 ; suff. exp. : 6 740. — Un. g. (M. Popeéren, dép., P.S.), 3 590, 27 ELUS (14 P.S., 9 P.C., 4 div g.) ; maj. (M. Courjon, R.I., m. s.), 1 846 ; mod. maj. (M. Terroini), 1 229.
Sortants : 20 mod. maj., 2 R.I., 1 P.S., 1 div. g.

OULLINS. — Ins. : 16 344 ; suff. exp. : 10 830. — Un. g. (M. Bernard, cons. gén., P.S.), 6 125, 27 ELUS (16 P.S., 11 P.C.) ; maj. (M. Hartingust, mod. maj.), 4 574.
M. Jordery, m. s., P.S., ne se représentait pas.
Sortants : 13 P.S., 6 C.D.S., 4 P.C., 3 div. g., 1 R.P.R.

SAINTE-FOY-LES-LYON. — Ins. : 12 577 ; suffr. expr. : 8 153. — Un. g. (M. Besson, P.S., P.C.), 2 491 ; mod. maj. int. comm. (M. Moulin, mod. maj., R.I.), 2 244 ; maj. (M. Chemain, R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj.), 1 960 ; mod. maj. (M. Zeizig, mod. maj., c. s., R.P.R., C.D.S.), 1.537. BALL.
M. Barley, m. s., mod. maj., figure sur la liste de M. Zeizig.

A Lyon, les résultats du premier tour mettent fin aux espoirs de ceux qui croyaient que l'on pouvait faire du pradélisme sans Pradel. Dans les neuf arrondissements où les listes de l'ancien maire Louis Pradel (décédé le 27 novembre dernier) avait toutes été réélues au premier tour en 1971, une seule parvient à obtenir ce résultat. Celle emmenée dans le sixième arrondissement par le maire sortant, M. Francisque Collomb, chef de file des listes PRADEL. Encore, est-ce de justesse, puisque M. Collomb est réélu avec 50,76 % des suffrages exprimés là où son prédécesseur l'avait été avec près de 80 % des voix. Partout ailleurs les listes PRADEL sont mises en ballottage et, sauf dans le neuvième arrondissement, ce ballottage est imputable à la présence des listes du Rassemblement pour Lyon de M. Jacques Soustelle, dont les résultats moyens (9,42 %) constituent, par ailleurs, un échec.

Le score de l'union de la gauche (31,40 %), même si globalement il ne reflète pas — il s'en faut de beaucoup — celui réalisé par M. François Mitterrand aux présidentielles de 1974 (43,85 % sur l'ensemble de la ville), lui permet de songer très sérieusement à revenir siéger à l'hôtel de ville. M. Claude Bernardin (P.S.), chef de file de l'union de la gauche à Lyon, et M. René Chevailler, secrétaire du comité de ville du parti communiste, sont arrivés en tête dans les neuvième et huitième arrondissements. Toutefois, leur sort dépend pour une bonne part de l'attitude des listes Lyon-Ecologie, dont la moyenne de 8,65 % sur l'ensemble des secteurs est plus qu'honorable.

D'une façon générale, la pression de la gauche s'accroît dans le département du Rhône et plus précisément à l'est de Lyon. Sur les huit villes de plus de trente mille habitants, deux seulement sont certaines de rester à la majorité. Caluire-et-Cuire d'abord avec le docteur Dugoujon, maire sortant, élu avec 56,19 % des suffrages exprimés, nettement moins cependant qu'en 1971, où, alors dans l'opposition, M. Dugoujon avait recueilli 70,54 %. Rillieux-la-Pape ensuite, où le maire sortant, M. Marcel André, a réussi à contenir la montée de la gauche. Celle-ci conserve en revanche très facilement et sans surprise Vénissieux et Vaulx-en-Velin, où les socialistes entrent sur des listes exclusivement communistes jusqu'alors. La gauche gagne encore et sans bavure à Villefranche-sur-Saône, où M. André Poutissou, député, conseiller général, réussit ainsi le tiercé en moins d'un an et Saint-Priest. Enfin, la gauche a de fortes chances de conserver Bron et de conquérir la mairie tant convoitée de Villeurbanne. Sur ce point chaud de la campagne, les calculs du P.S. se révèlent donc exacts. La liste socialiste, conduite par M. Charles Hernu, devance de trois points (29,39 %) celle du communiste, M. René Desgrand. M. Etienne Gagnaire, député et maire sortant, devenu le porte-drapeau de la majorité, est le grand perdant de ce premier tour, puisqu'il est mis en minorité avec 32,59 %, alors qu'il avait été réélu au premier tour en 1971 avec 55,59 % des suffrages.

Avec M. Charles Hernu, un autre responsable national du parti socialiste, M. Jean Poperen, député, confirme l'implantation de son parti dans l'Est lyonnais en enlevant les vingt-sept sièges de la mairie de Meyzieu à l'équipe du maire sortant, M. Jean Courjon (R.I.). A Oullins, où en 1971 vingt sièges seulement sur vingt-sept étaient revenus à la gauche non communiste, les résultats de M. Roland Bernard, secrétaire de la fédération du Rhône du P.S., à la tête d'une liste d'union de la gauche comportant onze communistes, doivent être regardés également comme un succès pour celle-ci. A Sainte-Foy-lès-Lyon, les divisions de la majorité ont placé en tête la liste d'union de la gauche, mais la position ne pourra être tenue au second tour.

HAUTE-SAONE

VESOUL

Ins. : 8 884 ; suff. expr. : 6 329. — Maj. (M. Chantelat, R.I., R.P.R., C.D.S., mod. maj.), 3 300, 25 ELUS ; Un. g. (M. Batlogg, cons gén., P.S., P.C., P.S.U., rad. g.), 2 844, 1 ELU. *(Ball. pour 1 siège.)*
M. Rénet, rad., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 7 904 ; suff. expr. : 5 373 ; Mod. (M. Rénet, rad.), 3 467 ; Un. g. (M. Vuillien, P.C.), 1 883.
1974. — Giscard d'Estaing, 3 637 ; Mitterrand, 3 177.

* * *

GRAY. — Ins. : 4 112 ; suff. expr. : 3 117. — Maj (M. Bergelin, R.I.), 1 375, 1 ELU ; Un. g. (M. Vigneron, P.S.), 1 280 ; maj. (M. Javelet, R.P.R.), 376 *(Ball. pour 22 sièges.)*
M. Vitter dép. R.I., m. s., ne se représentait pas.

LURE. — Ins. : 4 454 ; suff. expr. : 3 512. — Un. g. (M. Hertz, rad. g., P.C., P.S.), 1 788, 14 ELUS ; maj. (M. Mas, R.I.), 1 484. *(Ball. pour 9 sièges.)*
M. Courtois, rad. g., m. s., ne se représentait pas.

LUXEUIL. — Ins. : 4 898 ; suff. expr. : 3 435. — Un. g. (M. Maroselli, cons gén., anc. dép., rad. g., m. s.), 2 566, 27 ELUS (19 rad. g., 5 P.C., 3 div. g.).
Sortants : 10 rad. g., 8 div. g., 5 P.S.

Les successions se font en douceur dans ce département, qui, plus qu'un autre, manifeste une grande stabilité. A Vesoul, le maire sortant, radical, qui ne se représentait pas, sera remplacé par un de ses adjoints, M. Chantelat, suppléant du député R.I., M. Vitter. La gauche entre cependant au conseil.

A Lure, un radical de gauche, M. Hertz, succède à un autre radical de gauche, M. Courtois. A Luxeuil, M. Jacques Maroselli, vice-président du M.R.G., qui n'avait pas d'adversaire, se succède à lui-même : les socialistes, mécontents de la place qui leur était faite, sont absents de sa liste.

A Gray, enfin, M. Bergelin, seul élu au premier tour, est en droit de prétendre au poste de maire abandonné par M. Vitter. La division de la majorité provoque un ballottage dont la gauche pourrait tirer profit.

SAONE-ET-LOIRE

◆ MACON

Ins. : 20 293 ; suff expr. : 13 752. — Un. g. (M. Rognard, P.S.), 6 825 ; maj. (M. Escande, anc. dp., mod. maj., m. s.), 3 627 ; mod. (D. Lapras), 3 300. BALL.

1971. — Ins. : 17 527 ; suff. expr. : 10 235 ; maj. (M. Escande, ex-P.S.), 6 433 ; Un. g. (M. Capelle, P.S.), 3 792.

1974. — Mitterrand, 6 270 ; Giscard d'Estaing, 5 745.

◆ CHALON-SUR-SAONE

Ins. : 30 584 ; suff. expr. : 20 170. — Un. g. (M. Lagrange, P.S., m. s.), 13 012, 35 ELUS (20 P.S., 10 P.C., 2 app P.S., 2 app. P.C., 1 rad. g.) ; maj. (M. Icard, R.P.R.), 7 158.
Sortants : 21 cent. g., 12 P.S., 2 rad. g.

1971. — Ins. : 27 783 ; suff. expr. : 17 305 ; P.S., rad., C.I.R., cent. (M. Lagrange, P.S.), 7 976 ; maj. (M. Tremeau, app. U.D.R.), 5 506 ; P.C., ext. g. (M. Faivre, P.C.), 3 823.

1974. — Mitterrand, 11 339 ; Giscard d'Estaing, 7 785

◆ LE CREUSOT

Ins. : 20 085 ; suff. expr. : 15 604. — Un. g. (M. Dufour, P.S.), 8 016 31 ELUS (16 P.S., 15 P.C.) ; maj. (M. Lacagne, R.P.R., m. s., div. maj.), 4 210 ; maj. (M. Combier, rad., R.I., cent. g.), 3 378.
Sortants : 11 R.P.R., 8 R.I., 7 rad., 5 C.D.S.

1971. — Ins. : 18 499 ; suff. expr. : 11 726 ; maj. (M. Lacagne, R.P.R.), 7 331 ; Un. g. (M. Deschamps, P.C.), 4 395.

1974. — Mitterrand, 7 409 ; Giscard d'Estaing, 4 951.

* * *

AUTUN. — Ins. : 9 440 ; suff. expr. : 7 281. — Maj. (M. Lucotte, R.I., m. s., mod. maj.), 4 147. 26 ELUS (13 div. maj., 9 div. g., 2 mod. maj., 1 R.P.R., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Cadrey, P.S.), 3 030 ; mod. maj. (M. Berger), 615. *(Ball. pour 1 siège.)*

MONTCEAU-LES-MINES. — Ins. : 18 489 ; suff. expr. : 13 267. — R.P.R. (M. Jarrot, anc. m., R.P.R., m. s., div. maj.), 6 739, 25 ELUS (9 R.P.R., 8 div. maj., 6 C.D.S., 2 R.I.) ; Un. g. (M. Faivre, P.C.), 6 472. *(Ball. pour 2 sièges.)*

PARAY-LE-MONIAL. — Ins. : 7 170 ; suff. expr. : 5 251. — Maj. (M. Drapier, m. s.), 2 513 ; mod. (M. Nesme), 1 998 ; Un. g. (M. Auclair), 1 496. BALL.

La gauche progresse dans les trois villes de plus de trente mille habitants. Ce succès s'affirme au Creusot, où l'union de la gauche l'emporte devant la liste de M. Lacagne, maire sortant R.P.R., et à Mâcon, où un scrutin de ballottage est ouvert pour 51 voix qui manquent à M. Rognard, socialiste. M. Escande, maire sor-

TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

tant, soutenu par la majorité, est pratiquement à égalité avec le docteur Lapras, modéré.

Premier vice-président de la région Bourgogne, vice-président de l'Union internationale des maires d'Europe, maire de Mâcon depuis vingt-cinq ans, ancien député S.F.I.O., M. Escande semble victime de ses louvoiements politiques. En 1971, il avait conservé sa mairie en concluant un accord avec M. Philippe Malaud, républicain indépendant, ministre de Georges Pompidou, qui l'avait battu aux législatives de 1969. M. Louis Escande, homme de gauche, perdait ainsi son électorat traditionnel sans s'attacher celui auquel il avait toujours été confronté. Lors des élections cantonales de mars 1976, un jeune avocat mâconnais, venu du P.S.U., enlevait le siège à la surprise de tous. Ce même avocat, Me Rognard, conduit aujourd'hui la liste de l'union de la gauche (19 P.S., 11 P.C., 1 rad. de gauche) et frise la victoire.

Au Creusot, le député R.P.R., maire sortant, M. Henri Lacagne, se trouvait confronté à une liste menée par son premier adjoint, M. Henri Pretet, et M. Combier. M. Henri Pretet est républicain indépendant. MM. Lacagne et Pretet, tous deux conseillers généraux, avaient été battus, en mars dernier, par les candidats socialistes, MM. Laffly et Dufour. L'élection municipale confirme donc le scrutin cantonal.

A Chalon-sur-Saône, M. Pierre Joxe, député socialiste, figure parmi les élus de la liste d'union de la gauche.

M. Malaud, C.N.I.P., ancien ministre, président du conseil général, a été réélu à Dompierre-les-Ormes.

SARTHE

• LE MANS

Ins., 92 242 ; suff. exp., 68 293. — Un. g. (M. Robert Jarry, P.C., P.S., P.S.U., div. g.), 32 847 ; maj. (M. Jacques Maury, sén. C.D.S., m. s., R.P.R., ind., soc. dém., rad. g., rad. s. étiq.), 26 593 ; s. étiq. (M. André Pouille, div. d., div. g., mouv. dém.), 8 853. BALL.

1971. — Ins. : 88 539 ; suff. expr. : 58 853 ; maj. (M. Maury, cent.), 29 686 ; P.C. (M. Combe, P.C.), 22 950 ; P.S., div. g. (M. Cureau, P.S.), 6 819.

1974. — Mitterrand, 38 314 ; Giscard d'Estaing, 34 728.

ALLONES. — Ins. : 8 203 ; suff. expr. : 6 015. — Un. g. (M. Luby, P.C.), 3 937. 27 ELUS (12 P.C., 7 P.S., 8 div. g.) ; Un. dém. (M. Pailleran, ind., m. s.), 1 972.
Sortants : 25 mod. maj.

COULAINES. — Ins., 3 696 ; suff. expr., 2 900. — Un. g. (Mme Renard, P.S.), 1 450, 8 ELUS ; mod. (M. Bollengier-Stigier, R.I.). *(Ball. pour 15 sièges.)*

LA FERTE-BERNARD. — Ins., 6 065 ; suff. expr., 4 559. — Maj. (M. Coutable, R.I.), 2 634, 23 ELUS (14 maj., 4 div. g., 2 R.I., 1 cent., 1 R.P.R., 1 P.S.) ; un. g. (M. Frappard, P.S.), 1 750.
Sortants : 21 maj., 2 un. g.

LA FLECHE. — Ins., 8 857 ; suff. expr., 6 537. — Act. mun. (M. Virlojeux, div. g.), 25 ELUS, un. g. ; mouv. dém. *(Ball. pour 2 sièges.)*

MAMERS. — Ins., 3 903 ; suff. expr., 2 893. — Mod., 1 206, 3 ELUS ; act. mun. (M. Jeffroy, m. s.), 1 118, 1 ELU ; un. g., 561. *(Ball. pour 20 sièges.)*

SABLE. — Ins., 6 513 ; suff. expr., 5 089. — R.P.R. (M. Le Theule, R.P.R., anc. secr. E., député, m. s.), 3 835, 27 ELUS (8 mod. maj., 8 div. g., 6 R.P.R., 4 R.I., 1 cent.).
Sortants : 27 maj.

Au Mans, avec un chiffre de 10 000 électeurs de plus que voici six ans, la liste d'union P.S.-P.C. recueille pratiquement les voix de ces nouveaux inscrits alors que la liste de la majorité perd 3 000 voix malgré l'appui de radicaux de gauche transfuges et des socialistes démocrates, qui, en 1971, avaient recueilli 6 819 voix pour leur part. Il est vrai que la liste conduite par MM. Maury, sénateur C.D.S., et Chaumont, député R.P.R., a dû céder quelques voix à la liste à tendance jobertiste de M. Pouille.

Dans la couronne du Mans, la progression de la gauche est tout aussi sensible. A Champagné, où la municipalité était déjà dirigée par un maire communiste, la liste d'union de la gauche enlève cette fois tous les sièges dès le premier tour. A Allonnes, cité de quinze mille habitants, où le dépouillement tardait, on donnait gagnante, en fin de nuit, la liste de l'union de la gauche conduite par le P.C., au détriment de la municipalité sortante composée de différentes tendances favorables au gouvernement. A Coulaines, les huit élus dès le premier tour sont ceux de l'union de la gauche, alors qu'en 1971 la liste municipale conduite par le docteur Pollengier, R.I., avait été élue en entier au premier tour.

En revanche, à La Flèche, l'union de la gauche n'enlevait aucun siège sur les 25 qui sont allés à la liste de M. Virlojeux, deux sièges restant en ballottage, et à La Ferté-Bernard la gauche perd les cinq sièges qu'elle détenait. La liste de la municipalité sortante, conduite par un R.I., enlève les 23 sièges au premier tour. A Sablé, également, la liste conduite par M. Le Theule, député R.P.R., enlève tous les sièges au premier tour. A Saint-Calais, la liste conduite par M. Poignant, sénateur socialiste indépendant, président du conseil général, élu à ce poste avec l'appui de l'union de la gauche, mais qui avait vu se dresser contre lui, pour ce premier tour, une liste d'union de la gauche, a pu enlever 21 des 23 sièges à pourvoir, les deux autres restant en ballottage.

A Mamers, la situation est confuse du fait de la présence de trois listes et le maire sortant semble en difficulté.

A l'exception de M. Chaumont, R.P.R., en ballottage au Mans, les quatre députés de la Sarthe ont été réélus : MM. Chasseguet, R.P.R., à Sillé-le-Guillaume ; d'Aillières, R.I., à Aillières ; Le Theule, R.P.R., à Sablé, et Dronne, C.D.S., à Ecommoye.

SAVOIE

• CHAMBÉRY

Ins. : 26 913 ; suff. expr. : 19 476. — Maj. (M. Pierre Dumas, R.P.R., m. s., R.I., C.D.S.), 7 998 ; Un. g. (M. Ampe, P.S.), 7 680 ; « Mieux vivre à Chambéry » (M. Baud, tend. écol.), 3 798. BALL.

1971. — Ins. : 23 624 ; suff. expr. : 15 129 ; maj. (M. Pierre Dumas, U.D.R.), 8 877 ; P.C., P.S. (M. Charmatz, P.C.), 3 392 ; P.S.U., GAM (M. Prean, P.S.U.), 2 860.

1974. — Giscard d'Estaing, 11 658 ; Mitterrand, 10 434.

AIX-LES-BAINS. — Ins. : 13 154 ; suff. expr. : 9 957. — Maj. (M. Crosjean, maj. prés., m. s., cons. gén.), 6 510, 27 ELUS (même tend. maj. prés.) ; Un. g. (M. Bocquet, P.S.), 3 365.
Sortants : 27 maj. prés.

ALBERTVILLE. — Ins. : 9 182 ; suff. expr. : 6 348. — Maj. (M. Dujol), 3 209. 17 ELUS ; Un. g. (M. Marin-Matholaz, cons. gén., P.C.), 2 960. 2 ELUS. *(Ball. pour 8 sièges.)*

M. Pierre Dumas maire sortant de Chambéry R.P.R., ancien ministre, se trouve en tête d'un ballottage assez difficile, qui sera arbitré par les électeurs de la liste Mieux vivre à Chambéry, de tendance, sinon d'étiquette, écologiste. Cette liste obtient 19,50 % des suffrages exprimés, contre 39,40 % aux « majoritaires » et 41 % à l'union de la gauche. Pour un nombre de suffrages exprimés supérieur de plus de 4 000 à celui du premier tour de 1971, M. Dumas totalise 879 voix de moins.

Dans l'ensemble du département, toutefois, l'union de la gauche n'a pas conquis de nouvelles municipalités.

A Ugine, le maire sortant M. Jean-Marie Meunier, qui avait quitté le P.S. pendant la campagne, a été réélu mais de justesse, contre une liste composée de communistes et de socialistes.

HAUTE-SAVOIE

• ANNECY

Ins. : 27 010 ; suff. expr. : 17 597. — Div. maj. (M. Fumex, s. étiq., m. s.), 7 367 ; un. g. (M. Goy, P.S., P.C.), 5 613 ; maj. (M. Gache, R.I., R.P.R.), 4 617. BALL.

1971. — Ins. : 26 801 ; suff. expr. : 15 783 ; cent. et P.S. (M. Bosson, Cent. dém.), 11 052 ; Un. g. (M. Kerisit, P.C.), 2 954 ; maj. (M. Astier, U.D.R.), 1 777.

Mars 1975. — Election complémentaire destinée à pourvoir les sièges de deux conseillers municipaux décédés et d'un conseiller municipal démissionnaire, à la suite de la démission du maire, M. Bosson, Cent. dém., qui est resté membre du conseil municipal.

Ins. : 27 525 ; suff. expr. : 11 655 ; cent., 4 321 ; Un. g. 3 375 ; R.I. et ss étiq., 3 259.

1974. — Giscard d'Estaing, 12 465 ; Mitterrand, 8 912.

ANNECY-LE-VIEUX. — Ins. : 6 928 ; suff. expr. : 5 041. — Maj. (M. Brocard, dép., R.I., s. étiq.), 2 390 ; un. g. (M. Jacquinot-Cary, P.S., P.C.), 1 407 ; cent. (M. Champagnat, soc.), 1 248. BALL.

M. Agnès, C.D.S., m. s., se représentait sur la liste de M. Champagnat.

ANNEMASSE. — Ins. : 10 366 ; suff. expr. : 6 661. — Maj. (M. Berthier, s. étiq., m. s., mod. maj.), 2 588 ; P.S. (M. Borrel), 2 077 ; P.C. (M. Baz), 1 837 ; mod. opp. (M. Jeantet, 1 143. BALL.

CLUSES. — Ins. : 6 433 ; suff. expr. : 4 558. — Maj. (M. Clavel, mod., C.D.S., R.P.R., R.I., div. g., div. d.), 2 583. 26 ELUS ; un. g. (M. Nivet, P.S., P.C.), 1 767. *(Ball. pour 1 siège.)*

M. Paul Bechet, R.P.R., ne se représentait pas.

CRAN-GEVRIER. — Ins. : 5 017 ; suff. expr. : 3 498. — Un g. (M. Bevillard, P.S., P.C.), 1 780. 17 ELUS ; maj (M. Rouge, s. étiq.), 1 706. *(Ball. pour 10 sièges.)*

M. René Honoré, proche du P.S., m. s., ne se représentait pas.

SEYNOD. — Ins. : 4 047 ; suff. expr. : 2 960. — Maj. (M. Decarre, C.D.S. m. s.), 1 241 ; un. g. (M. Salavin, P.S., P.C., P.S.U.), 1 189 ; act. loc. (M. Marinet, P.C.), 498. BALL.

THONON-LES-BAINS. — Ins. : 13 585 ; suffr. expr. : 10 452. — Maj. (M. Pianta, dép., R.I., m. s.), 7 310. 27 ELUS (10 R.I., 11 mod. maj., 4 C.D.S., 2 div. d.) ; un g. (M. Debout, P.S., P.C.), 3 142.
Sortants : 15 R.I., 5 cent., 5 rad., 2 soc. ind., 1 gaull.

A Annecy, la liste du maire sortant, M. André Fumex, qui avait succédé à M. Bosson, démissionnaire en 1975, se trouve en ballottage favorable devant la liste de l'union de la gauche et la liste R.I. et R.P.R. La campagne électorale avait été très vive entre la liste du maire sortant et la liste des R.I. et des R.P.R. Ces derniers s'étaient élevés contre la réalisation du complexe socio-culturel du Clos-Bouliteu, situé au centre de la ville, jugé trop onéreux. Or, le centre ville semble avoir voulu approuver le projet en donnant au maire sortant une majorité substantielle avec, dans ce secteur, 44 % des voix contre 32 % à la liste R.I.-R.P.R., menée par M. Henri Gache. Sur l'ensemble de la ville, la liste de M. Fumex remporte 41,86 % des voix; la liste de l'union de la gauche 31,89 % et la liste R.I.-R.P.R. 26,23 %. Par rapport à 1971, le gain de la gauche se monte à 13,18 %.

M. Gache a déclaré qu'il arrêtera la position de sa liste lundi soir, mais que, d'ores et déjà, il excluait de se désister en faveur de M. Fumex.

A Thonon, M. Georges Pianta, député, maire R.I., bien que la gauche progresse, enregistre le succès de toute sa liste.

Le président du conseil général de la Haute-Savoie, M. Arthur Lavy (R.I.) a retrouvé sans mal son siège dans sa petite commune d'Argonay, proche d'Annecy. M. Herzog, député R.P.R. et maire de Chamonix, est en ballottage défavorable.

Quant à M. Brocard, député R.I., qui brigue la mairie d'Annecy-le-Vieux, il distance largement la liste à tendance C.D.S. du maire sortant.

A Annemasse, le maire sortant, majorité, M. Pierre Berthier, est en ballottage. Il n'y a aucun élu. Là encore la gauche a réalisé de très sensibles progrès.

A Cluses, seul M. Clavel, tête de la liste favorable à la majorité, est en ballottage.

SEINE-MARITIME

• ROUEN

Ins. : 64 632 ; suff. expr. : 44 762. — Maj. (M. Lecanuet, min. E., C.D.S., m. s., M.D.S.F., R.P.R., R.I., rad.), 23 697. 41 ELUS (21 C.D.S., 5 M.D.S.F., 5 R.P.R., 5 R.I., 5 rad.) ; Un. g. (M. Helaine, s. étiq., P.C., P.S., P.S.U.), 17 675 ; Ext. g. (M. Nicoll, L.C.R., L.O., O.C.T.), 3 390.
Sortants : 17 C.D.S., 7 rad., 6 CNIP, 5 M.D.S.F., 2 s. étiq.

1971. — Ins. : 45 255 ; suff. expr. : 41 586 ; Cent. (M. Lecanuet, Cent. dém.), 22 088 ; Un. g. (M. Blot, P.C.), 10 787 ; maj. (M. Dusseaulx, U.D.R.), 8 711.

1974. — Giscard d'Estaing, 28 570 ; Mitterrand, 25 589.

• LE HAVRE

Ins. : 129 286 ; suff. expr. : 10 327. — Un. g. (M. Duromea, dép., P.C., m. s., 62 286. 48 ELUS (28 P.C., 13 P.S., 3 rad. g., 3 P.S.U., 1 s. étiq.) ; Maj. (M. Rufenacht, secrét. E., cons. gén., anc. dép., R.P.R., R.I., C.D.S.), 40 002.
Sortants : 20 P.C., 9 P.S., 4 rad. g., 4 div. g.

1971. — Ins. : 117 187 ; suff. expr. : 88 746 ; Un. g. (M. Cance, P.C.), 53 034 ; maj. (M. Hirsch), 35 712.

1974. — Mitterrand, 60 038 ; Giscard d'Estaing, 45 268.

• LE GRAND QUEVILLY

Ins. : 19 057 ; suff. expr. : 11 274. — Un. g. (M. Larue, dép., P.S., m. s.), 11 274. 31 ELUS (26 P.S., 5 P.C.).
Sortants : 23 P.S., 4 div. g.

1971. — Ins. : 14 752 ; suff. expr. : 10 669 ; P.S. (M. Larue), 8 123 ; P.C. (M. Nédélec), 2 546.

• SAINT-ETIENNE-DU ROUVRAY

Ins. : 18 423 ; suff. expr. : 13 798. — Un. g. (M. Grandpierre, P.C., m. s.), 9 223. 31 ELUS (20 P.C., 9 P.S., 2 s. étiq.) ; Maj. (M. Vitter, R.I.), 4 175.
Sortants : 20 P.C., 7 P.S., 4 div. g.

1971. — Ins. : 16 254 ; suff. expr. : 11 443 ; Un. g. (MM. Goubert et Roland Leroy, P.C.), 6 480 ; maj. (Mme Poulard), 3 418 ; P.S.U. (M. Lamidieu), 1 545.

• SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Ins. : 20 412 ; suff. expr. : 14 780. — Maj. (M. Tafforeau, s. étiq., m. s.), 7 757. 31 ELUS (27 s. étiq., 4 M.D.S.F.) ; Un. g. (M. Malvasio, P.C.), 7 023.
Sortants : 25 s. étiq., 1 rad., 1 M.D.S.F.

1971. — Ins. : 20 215 ; suff. expr. : 13 574 ; div. g. (M. Tafforeau, sans étiq.), 6 769 ; P.C. (M. Lefevre), 4 616 ; maj. (M. Baron, U.D.R.), 2 189.

DIEPPE. — Ins. : 17 936 ; suff. expr. : 13 537. — Un. g. (M. Bourgeois, P.C., m. s.), 7 838. 27 ELUS (17 P.C., 9 P.S., 1 s. étiq.) ; maj. (M. Lalitte, mod. maj., R.I., R.P.R.), 5 521.
Sortants : 15 P.C., 9 P.S., 2 div. g.

CANTELEU. — Ins. : 8 014 ; suff. expr., 5 750 — Un. g. (M. Letessier, P.C.), 2 923. 27 ELUS (15 P.C., 12 P.S.) ; maj. (M. Miltgen, mod. maj., m. s.). 2 323 ; P.S.U., 455.
Sortants : 26 mod. maj., 1 P.S.

ELBEUF. — Ins. : 9 141 ; suff. expr. : 6 330. — Un. g. (M. Younou, cons., gén., P.S.), 3 432. 27 ELUS (15 P.S., 12 P.C.) ; maj. (M. Peaufils, app. R.I., m. s.), 1 756 ; div. maj. (M. Labbé), 1 098.
Sortants : 6 R.I., 4 cent., 2 R.P.R., 5 M.D.S.F., 1 rad., 1 P.C.

FECAMP. — Ins. : 13 921 ; suff. expr. : 10 213. — Maj. (M. Deneuve, mod. maj.), 4 487 ; P.C.-P.S. (M. Malandain, P.C.), 3 126 ; rad. g. (M. Franzo, m. s.), 2 648. BALL.

MONT-SAINT-AIGNAN. — Ins. : 11 414 ; suff. expr. : 7 639. — Maj. (M. Brajeux, mod. maj., m. s.), 4 650. 27 ELUS (27 mod. maj.) : Un. g. (M. Merle, P.S.), 2 930.
Sortants : 27 mod. maj.

NEUVILLE-LES-DIEPPE. — Ins. : 7 502 ; suff. expr. : 5 780. — Un. g. (M. Cuvilliez, P.C.), 3 174, 27 ELUS (20 P.C., 7 P.S.) ; mod. maj. (Mme Gérard), 2 551. M. Guesdon, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 18 mod. maj., 9 P.S.

LE PETIT-QUEVILLY. — Ins. : 13 531 ; suff. expr. : 7 252. — Un. g. (M. Levillain, P.C., m. s.), 7 100, 27 ELUS (17 P.C., 10 P.S.).
Sortants : 27 P.C.

A Rouen, M. Lecanuet n'a pas réalisé le score théorique qu'il aurait pu escompter de son ralliement à la majorité et de son association avec les R.I. et les R.P.R., si le report des voix obtenues lors des précédentes élections s'était complètement opéré. La liste d'union qu'il a conduite n'a réuni que 52,9 % des suffrages, alors qu'en 1971 il avait atteint avec ses seuls alliés centristes 53,1 % des voix et l'U.D.R. 20,9 %. L'union de la gauche bénéficie en partie de ce recul, en progressant de 13,5 points, mais c'est surtout le résultat de la liste d'extrême gauche qui surprend : 7,5 % des voix.

Dans les douze villes les plus importantes du département, on ne compte qu'un seul ballottage, à Fécamp. Le maire sortant M. Franzo, radical de gauche, conseiller général devrait perdre son siège. Il arrive derrière la liste de la majorité et celle du P.C. et du P.S., avec laquelle il n'avait pu s'entendre. Il n'est pas évident que le report des voix profitera essentiellement, au second tour à la liste du programme commun. Sur ces douze villes, la gauche conserve ses cinq mairies et en gagne trois (Canteleu, Elbeuf et Neuville-lès-Dieppe). Elle progresse au Havre (+ 1 % sur 1971), où M. Rufenacht, R.P.R., secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, avec 39,13 %, fait moins bien que M. Hirsch, candidat U.D.R. en 1971 (40,25 %).

La participation au scrutin est particulièrement importante dans cette ville (79,1 % des inscrits), ainsi qu'à Neuville-lès-Dieppe (77,04 %) et à Dieppe (75,4 %).

La gauche et le P.C. prennent pied sur la rive droite de Rouen, où ils gagnent les mairies du Houlme, de Maromme, de Canteleu et de Darnetal. Dans cette dernière ville, ils battent le maire sortant, M. Damamme, député C.D.S. (ancien suppléant de M. Lecanuet), ce qui confirme le tassement de l'électorat centriste. L'union de la gauche échoue de peu à Sotteville-lès-Rouen. M. Tafforeau, ancien membre du P.C., puis du P.S.U., aujourd'hui proche de M. Lecanuet, conserve cette mairie, qu'il détient depuis 1947, avec 52,5 % des voix, contre 47,5 % à la liste conduite par le secrétaire fédéral du P.C.F., M. Jean Malrasio. En 1971, M. Tafforeau avait obtenu 49,8 % au premier tour, contre 34 % à une liste communiste et 16,2 % à l'U.D.R.

La progression des socialistes est confirmée, dans la région elbeuvienne, par la très nette victoire de M. René Younou, conseiller général, à Elbeuf même, contre le maire sortant, M. Beaufils. La liste d'union de la gauche, emmenée par le P.S., l'emporte également à Cléon.

DEUX-SÈVRES

• NIORT

Ins. : 35 840 ; suff. expr. : 26 034. — Un. g. (M. Gaillard, dép., P.S., m. s.), 14 119, 37 ELUS (21 P.S., 9 P.C., 4 rad. g., 3 ss. étiq.) ; maj. (Mme Lucas, mod. maj., R.P.R., R.I., ss. étiq.), 7 121 ; mod. (M. Chatelain, anc. dép., cons. gén., rad., ss. étiq., mod.), 4 794.
Sortants : 21 P.S., 8 P.C., 2 rad., 2 rad. g.

1971. — Ins. : 29 423 ; suff. expr. : 20 556 ; Un. g. (M. Gaillard, P.S.), 10 448 ; maj. (M. Grippon, s. étiq.), 10 108.

1974. — Giscard d'Estaing, 14 510 ; Mitterrand, 13 745.

BRESSUIRE. — Ins. : 11 258 ; suff. expr. : 9 043. — Maj. (M. Brochard, dép., C.D.S., R.P.R., mod. maj.), 4 792, 7 ELUS ; mod. (M. Boutet, cent. g., m. s., mod.), 2 651, 5 ELUS ; Un. g. (M. Le Chevallier, P.S., P.C., div. g.), 1 191. *(Ball. pour 15 sièges.)*

PARTHENAY. — Ins. : 8 098 ; suff. expr. : 6 166. — Un. g. (M. Jubien, P.S., m. s., P.C., div g.), 3 369, 23 ELUS ; maj. (M. Faure, R.I., R.P.R., mod. maj.), 2 595. *(Ball. pour 4 sièges.)*

THOUARS. — Ins. : 7 962 ; suff. expr. : 6 024. — Maj. (M. Dumont, mod. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 194, 23 ELUS ; Un. g. (M. Gourmaud, P.S., P.C., div. g.), 2 712. *(Ball. pour 4 sièges.)*

M. Vouhé, P.S., m. s., ne se représentait pas.

A Niort, la gauche enregistre un succès dont l'ampleur est inattendue : la liste du maire sortant, socialiste, recueille 54,23 % des suffrages, devançant nettement la liste soutenue par les partis de la majorité et conduite par Mme Janine Lucas. Celle-ci, qui a quitté il y a un an le Mouvement des radicaux de gauche, n'a pas pu regrouper toutes les voix de l'opposition au maire, mais elle devance l'ancien député radical, M. Roger Chatelain, qui avait, lui aussi, voulu constituer une liste. La lutte a été très âpre durant la campagne. C'est ainsi que M. Chatelain a déposé une plainte en diffamation la semaine dernière contre Mme Lucas à propos d'un tract. Cette division de la majorité et des modérés a naturellement profité à la gauche.

Celle-ci, en dépit d'un autre succès à Parthenay (où le maire sortant socialiste améliore également sa position), enregistre un certain recul à Thouars, où le maire sortant, M. Vouhé, P.S., n'était pas candidat. En 1971, les socialistes avaient obtenu 26 sièges sur 27 dès le premier tour. Cette fois-ci, deux indépendants, MM. Dumont, conseiller général, et Ménard, sénateur, ont placé leur liste en position très favorable en remportant 23 sièges, un seul revenant à la gauche.

A Bressuire, la gauche, qui n'occupait que 4 sièges sur 27, n'a pas tiré profit de la bataille forcenée que se livrent le maire sortant, MM Boutet, ancien radical de gauche, et Brochard, député réformateur. Tous deux conduisaient des listes se réclamant de la majorité présidentielle. M. Boutet est réélu avec deux de ses co-listiers, alors que M. Brochard, en ballottage, n'arrive personnellement qu'en dixième position et le premier de la liste de l'union de la gauche, en seizième position.

SOMME

• AMIENS

Ins. : 77 567 ; suff. expr. : 58 594. — Un. g. (M. Lamps, dép., P.C., m. s., P.S., div. g.), 32 925. 41 ELUS (21 P.C., 10 P.S., 10 div. g.) ; maj (M. Broutin, cons gén., C.D.S., R.I., R.P.R., Mouv dém., mod. maj.), 18 557 ; cent. g. (M. Arnould act loc., ss. étiq.), 4 752 ; P.S.U (sans tête de liste, « socialiste autogestionnaire », 2 360.
Sortants : 18 P.C., 13 P.S., 5 div. g.

1971. — Ins. : 67 397 ; suff. expr. : 50 979 ; Un. g. (M. Lamps, P.C.), 23 534 ; mod. et maj. (M. Vast, P.D.S.), 19 277 ; ext. d. (M. Delay), 3 798 ; soc. ind. et ss étiq. (M. Martelle), 3 568.

1974. — Mitterrand, 32 236 ; Giscard d'Estaing, 29 374.

ABBEVILLE. — Ins. : 16 017 ; suff. expr., 12 604. — Maj. (M. Lejeune, anc. min., dép. M.D.S.F., cons. gén., m. s., C.D.S., mod. maj.), 7 882, 27 SIEGES (10 M.D.S.F., 12 mod. maj., 5 C.D.S.) ; Un. g. (M. Ducastel, P.C., P.S., div. g.), 4 510.
Sortants : 17 mod. maj., 8 M.D.S.F., 2 P.S.

ALBERT. — Ins. : 7 540 ; suff. expr. : 6 213. — Un. g. (Mme Corselle, P.C., P.S., app. P.C., div. g.), 2 844, 23 ELUS ; maj. (M. Demilly, cons. rég., cons. gén., mod. maj., m. s.), 2 844. *(Ball. pour 4 sièges.)*

DOULLENS. — Ins. : 4 820 ; suff. expr. : 3 684. — Maj. (M. Mossion, cons. rég., cons gén., C.D.S., m. s., mod maj., R.I., R.P.R.), 1 868, 15 ELUS ; Un. g. (M. Delepine, P.C.), 1 584, 2 ELUS. *(Ball. pour 6 sièges.)*

PERONNE. — Ins. : 4 771 ; suff. expr. : 3 810. — Maj. (M. Landos, premier adj., m. s., mod. maj., C.D.S., cent. g., s. étiq.), 1 675 ; P.C. (M. Guilbaut, cons. gén., P.C.), 1 084 ; P.S. (M. Linéatte, P.S.), 899. — BALL.

M. Jean Daudré, réf., m. s., ne se représentait pas.

Déjà vainqueur, en 1971, du maire sortant, M. Maurice Vast, ex-S.F.I.O., M. René Lamps, député communiste, l'emporte dès le premier tour avec plus de 56 % des voix à Amiens, ville qui avait voté à 52 % pour M. Mitterrand en mai 1974, au second tour de l'élection présidentielle.

M. Max Lejeune, ancien ministre, président du groupe réformateur à l'Assemblée nationale, dont toute la liste est élue, remporte un nouveau succès à Abbeville.

A Péronne, la liste de la majorité est en ballottage, qui sera d'autant plus difficile si la gauche constitue pour le second tour une liste unique. D'ores et déjà à Albert, la gauche en enlevant 23 sièges s'est assurée de la majorité du conseil municipal dirigée jusqu'à présent par M. Demilly, mod. maj.

TARN

• ALBI

Ins. : 28 410 ; suff expr. : 22 028. — Un g. (M. Castel, P.S., P.C., rad. g.), 9 952 ; maj (M. Mathieu, C.D.S., m. s., R.P.R., R.I., rad.), 9 269 ; div. d., s. étiq. (M. Mons, s. étiq.), 2 807. BALL.

1971. — Ins. : 24 485 ; suff. expr. : 17 760 ; maj. (M. Mathieu, cent.), 10 920 ; Un. dém. (M. Fédou, P.S.), 3 795 ; P.C. (M. Enjalbert), 3 045.

1974. — Giscard d'Estaing, 11 811 ; Mitterrand, 11 266.

• CASTRES

Ins. : 27 778 ; suff expr. : 22 076. — Un. g. (M. Gabarou, P.S.), 11 128, 33 ELUS (11 P.S., 11 P.C., 11 rad g.) ; maj. (M. Limouzy, anc. secr. E., dép., cons. gén., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S., C.N.I.P., s. étiq.), 10 948.
Sortants : 12 R.P.R., 9 R.I. et C.N.I.P., 8 C.D.S., 4 cent.

1971. — Ins. : 21 233 ; suff. expr. : 18 816 ; maj. (M. Limouzy, U.D.R.), 9 762 ; P.S., P.C. (M. Degreaux, P.S.), 6 150 ; Cent rad. (M. Dupret, Cent. dém.), 2 104.

CARMAUX. — Ins. : 9 816 ; suff. expr. : 7 639. — Un. g. (M. Goulesque, P.S.), 5 047, 27 ELUS (11 P.S., 9 P.C., 7 rad. g.) ; maj. (M. Gayrard, R.I., C.D.S., R.P.R., C.N.I.P.), 2 521.

M. Vareilles, P.S., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 15 P.S., 8 P.C., 4 rad. g. et app.

GRAULHET — Ins. : 8 201 ; suff. expr. : 6 814 — Un g. (M. Argelès, P.S.), 3 772, 27 ELUS (11 P.S., 8 P.C., 5 rad g., 2 div. g.) ; maj (Mlle Julie, R.I., C.D.S., R.P.R., mod. maj.), 3 042.

M. Pontié, R.I., m. s., ne se représentait pas.
Sortants : 9 mod. maj., 8 R.I., 4 R.P.R.

MAZAMET. — Ins. : 9 963 ; suff. expr. : 7 984. — Act. loc. (M. Montlaur), 3 008 ; maj. (M. Baraillé, R.I., m. s., R.P.R., C.D.S.), 2 509 ; un. g. (M. Cabané, cons. gén., rad. g., P.C., P.S.), 2 448. BALL.

Les résultats de ce premier tour confirment la progression de la gauche enregistrée aux élections cantonales de mars 1976 et qui avait entraîné l'élection de M. Louis Brives, rad. g., sénateur, à la présidence du conseil général contre le président sortant, M. Emile Albert, soc. ind., favorable à la majorité.

L'exemple le plus net de cette progression est la défaite à Castres du maire sortant, l'ancien secrétaire d'Etat R.P.R., M. Jacques Limouzy, qui avait récupéré son siège de député avec une confortable avance à l'occasion d'une élection législative partielle en mai 1975. La liste qu'il conduisait il y a six ans avait obtenu 54,18 % des suffrages exprimés. M. Limouzy pouvait espérer obtenir cette fois des voix qui s'étaient, en 1971, portées sur une liste centriste qui avait totalisé 11,87 % des suffrages exprimés.

Dans le chef-lieu du département, M. Mathieu est devancé par la liste d'union de la gauche. Cette dernière réalise un meilleur score qu'en 1971, date à laquelle elle s'était présentée désunie, mais moins bon toutefois que celui réalisé par M. Mitterrand le 19 mai 1974.

La majorité, qui a perdu la commune de Graulhet, est en position délicate à Gaillac et à Lavaur.

TARN-ET-GARONNE

• MONTAUBAN

Ins. : 28 349 ; suff. expr. : 21 637. — Un. g. (M. Delmas, anc. dép., cons. gén., P.S., m. s.), 13 109, 33 ELUS (14 P.S., 10 rad. g., 9 P.C.) ; maj. (M. Conquet, cons. gén., mod. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 7 345 ; ext. g. (P.S.U., L.C.R., L.O.), 1 183.
Sortants : 11 P.C., 11 P.S., 11 rad. g.

1971. — Ins. : 24 790 ; suff. expr. : 18 001 ; Un. g. (M. Delmas, P.S.), 11 460 ; Cent. (M. Gabach), 4 766 ; U.D.R., R.I. (M. Duplan), 1 775.

1974. — Giscard d'Estaing, 11 961 ; Mitterrand, 10 822.

CASTELSARRASIN. — Ins. : 7 615 ; suff. expr. : 5 633. — Rad. de g. (M. Boe, cons. gén.) 2 694,

(Lire la suite page 20.)

Dans les autres départements

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 19.)

2 élus ; P.S. (M. Bonnal), 1 416 ; P.C. (M. Gulche), 1 350. *(Ball. pour 25 sièges.)*

M. Alary, P.S., m. s., ne se représentait pas.

CAUSSADE. — Ins. : 3 993 ; suff. expr. : 3 183. — Maj. (M. Bonhomme, dép., app. R.P.R., 2 ELUS ; P.S. (M. Bonnal), 1 416 ; m. s.), 1 714, 22 ELUS ; Un. g. (M. Saubestre, P.S.), 1 398. *(Ball. pour 1 siège.)*

MOISSAC. — Ins. : 8 011 ; suff. expr. : 6 062. — Un. g. (M. Rigal, cons. gén., rad. g., m. s., P.C., P.S.), 3 135, 26 ELUS ; maj. (M. Devolve, anc. m.), 2 249 ; div. g. (M. Husser), 454 ; mod. maj. (M. Moulet, C.D.S.), 182. *(Ball. pour 1 siège.)*

M. Louis Delmas, maire depuis 1965, conserve aisément son fauteuil avec 61 % des voix. Son adversaire, M. José Conquet, est même battu dans son propre canton.

Ailleurs, les sortants sont en général réélus, avec quelques fausses notes. A Caussade, M. Jean Bonhomme conduit une nouvelle fois sa liste à la victoire, mais un siège est en ballottage.

A Valence-d'Agen, M. Jean-Michel Baylet, directeur de la Dépêche du Midi, président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, qui succédait à sa mère à la tête d'une liste « apolitique », place 22 membres de son équipe, alors que le divorce avait été consommé avec les socialistes et communistes ligués contre lui. Là aussi on votera dimanche pour un siège. A Moissac, les 26 coéquipiers du maire sortant, M. Armand Rigal, sont élus, mais lui-même est en ballottage.

A Castelsarrasin enfin, où le maire sortant, M. Adrien Alary, P.S., ne se représentait pas, les « primaires » au sein de la gauche donnent un avantage aux radicaux de gauche, qui ont deux élus. La majorité, absente du scrutin, pourrait être présente au deuxième tour.

VAR

◆ TOULON

Ins. : 116 505 ; suff. expr. : 82 126. — Maj. (M. Arreckx, R.I., m. s., mod. maj.), 24 739 ; maj. (M. Simon-Lorière, dép. R.P.R., m. s. de Sainte-Maxime, mod. maj., (N.I.P.), 21 285 ; P.C. (Mme Danielle de March, P.C., ex-P.S.), 19 443 ; P.S. (vice-amiral Sanguinetti, gaull. opp., P.S.), 10 790 ; écol. (Mme Odette Colin), 3 498 ; div. dr. (M. Arion), 2 371. BALL.

1971. — Ins. : 98 878 ; suff. expr. : 50 876 ; Cent. (M. Arreckx), 25 924 ; Un. gauche (M. Bartolini, P.C.), 17 858 ; Gaull. (M. Letterux), 7 894.

1974. — Giscard d'Estaing, 43 123 ; Mitterrand, 41 333.

◆ HYÈRES

Ins. : 24 244 ; suff. expr. : 17 778. — Maj. (M. Benard, dép., R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 8 285 ; P.S. (M. Perron), 6 800 ; P.C. (M. Aynie), 2 694). BALL.

1971. — Ins. : 21 421 ; suff. expr. : 15 197 ; Un. g. (M. Caton, P.C.), 6 747 ; maj. (M. Bénard, U.D.R.), 5 111 ; cent. d. (M. Pillement), 3 339.

◆ LA SEYNE-SUR-MER

Ins. : 33 171 ; suff. expr. : 23 281. — Un. g. (M. Giovannini, P.C., m. s., P.S.), 14 259. 33 ELUS (24 P.C., 9 P.S.) ; R.I. (M. Paecht), 7 090 ; R.P.R. (M. Ferrigno), 1 932.

Sortants : 31 P.C.

1971. — Ins. : 27 062 ; suff. expr. : 18 947 ; P.C. (M. Giovannini), 10 159 ; int. loc. (M. Nicoli), 3 888 ; cent. (M. Roche), 2 903 ; U.D.R. (M. Ferrigno), 1 899.

DRAGUIGNAN. — Ins. : 14 230 ; suff. expr. : 11 036. — P.S. (M. Soldani, P.S., sén., prés. cons. gén., m. s., div. g., div. mod.), 6 283, 27 ELUS (13 soc., 10 div. g., 4 div. mod.) ; maj. (M. Drevet, mod. maj., div. d.), 2 849 ; P.C. (M. Lacapère), 1 803.

Sortants : 16 app. P.S., 10 P.S.

FREJUS. — Ins. : 15 156 ; suff. expr. : 10 384. — Maj. (M. Léotard, R.I., R.P.R., mod. maj.), 3 594 ; P.S. (M. Bertrand, cons. gén., P.S., div. g.), 2 713 ; cent. (M. Héritier m. s.), 1 842 ; P.C. (M. Duvivier), 1 190 ; mod. opp. (M. Laredo), 1 045. BALL.

SAINT-RAPHAEL. — Ins. : 15 905 ; suff. expr. : 10 940. — maj. (M. Laurin, anc. m., anc. dép., cons. gén., R.P.R., R.I. div. dr.), 4 627 ; Un. g. (M. Gomez, rad g., m. s., P.S., P.C.), 4 200 ; s. étiq. (M. Roy, div. d.), 1 953. — BALL.

SIX-FOURS-LA-PLAGE. — Ins. : 13 901 ; suff. expr. : 10 250. — Div. g. (M. Baptistel cons. gén., m. s.), 4 917 ; Un. de g. (M. Bourlier, P.S., P.C.), 3 245 ; Div. d. (M. Cravero), 2 204. — BALL.

A Toulon se déroulait une double « primaire ». Du côté de la majorité, M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var, n'aura pas réussi à conquérir le fauteuil de maire occupé par M. Maurice Arreckx, républicain indépendant, mais il a manqué d'assez peu son but, obtenant 25,09 % des suffrages contre 30,09 % à son adversaire. Les deux listes, dont les chefs de file se réclamaient l'un et l'autre de la majorité, totalisent plus de 55 % des suffrages, soit bien davantage que M. Giscard d'Estaing en 1974 au premier tour.

D'autre part, sa division aura été fatale à la gauche. Les communistes avaient refusé de constituer avec le P.S. une liste commune dont le chef de file aurait été le vice-amiral en retraite Antoine Sanguinetti, provoquant ainsi une scission dans les rangs socialistes, dont la section toulonnaise, animée par le CERES, a été désavouée par la direction nationale en raison de son alliance avec le P.C. Celui-ci a la satisfaction de voir l'ancien major général de la marine largement distancé par Mlle Danièle de March. Mais cette satisfaction sera sans doute amère, car Mlle de March prendra le départ dimanche prochain avec un important handicap par rapport à la majorité dont les électeurs devraient se rassembler sur le nom de M. Arreckx.

A Draguignan, M. Soldani (P.S.) a été aisément réélu, ainsi que M. Giovannini (P.C.) à La Seyne. A Hyères, en revanche, la lutte entre M. Mario Benard, député R.P.R. et maire sortant, et M. Perron, socialiste, s'annonce beaucoup plus serrée.

VAUCLUSE

◆ AVIGNON

Ins. : 51 682 ; suff. expr. : 37 243. — Un. g. (M. Duffaut, dép. P.S., m. s.), 20 727, 39 ELUS (18 P.S., 11 P.C., 3 rad. g., 7 div. g.) ; maj. (M. Roux, R.P.R.), 8 917 ; maj. (M. Dubois, C.D.S.), 7 599.

Sortants : 16 P.S., 8 mod., 7 cent., 4 s. étiq., 2 rad. g.

1971. — Ins. : 47 039 ; suff. expr. : 33 861 ; P.S., rad., cent. (M. Duffaut, P.S.), 12 885 ; maj. (M. Roux, U.D.R.), 7 820 ; CNIP, C.D.P. (M. Duplan, CNIP), 6 588 ; P.C. (M. Thiebaux), 6 568.

1974. — Mitterrand, 21 922 ; Giscard d'Estaing, 20 009.

BOLLENE. — Ins. : 7 174 ; suff. expr. : 5 497. — P.C. (M. Sabattier), 2 431 ; mod. maj. (M. Aubaud, s. étiq., m. s.), 2 174 ; P.S. (M. Gendon), 885. BALL.

CARPENTRAS. — Ins. : 15 032 ; suff. expr. : 10 831. — Maj. (M. Charretier, R.I., m. s.), 4 600 ; un. g. (M. Leenhardt, dép. P.S.), 4 537 ; maj. (M. Laville, R.P.R.), 1 591. BALL.

CAVAILLON. — Ins. : 12 167 ; suff. expr. : 9 234. — Un. g. (M. Lombard, P.S.) : 5 238, 27 ELUS : s. étiq. (M. Bouchet), 3 842.

M. Mitifiot, m. s., s. étiq., ne se représentait pas.

Sortants : 27 P.S. et div. g.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. — Ins. : 7 224 ; suff. expr. : 5 983. — Mod. maj. (M. Battini, s. étiq., m. s.), 3 312, 27 ELUS (s. étiq.) ; un. g. (M. Baldasseroni, P.S.), 2 580.

Sortants : 21 mod. maj., 2 P.S.

ORANGE. — Ins. : 15 110 ; suff. expr. : 10 920. — Un. g. (M. Giorgi, P.C.), 4 485 ; maj. (M. Berard, dép., R.P.R., m. s.), 3 647 ; mod. maj. (M. Fanti, s. étiq.), 2 505. BALL.

SORGUES. — Ins. : 8 683 ; suff. expr. : 6 595. — Un. g. (M. Marin, cons. gén., P.C., m. s.), 4 333. 27 ELUS ; mod. maj., 2 132.

Sortants : 27 P.C., P.S. et rad. de g.

La plupart des conseils sortants ont été reconduits par les électorats locaux. Dans le cas contraire, le scrutin de ballottage est en leur faveur.

Toutefois, à Avignon, les résultats permettent de tirer un enseignement important : l'équipe du maire sortant, M. Henri Duffaut, député, P.S., a été élue avec 55,65 % des suffrages, alors qu'elle se présentait pour la première fois sous l'étiquette union de la gauche, avec onze candidats communistes. Il semble que l'entrée des communistes au conseil municipal n'ait pas effarouché l'électorat. Il est vrai que la cote personnelle du maire sortant a joué un rôle déterminant dans cette confrontation et que la division de la majorité a pu dérouter les électeurs modérés. C'est ce qui explique l'échec de M. Roux (R.P.R.) et de M. Dubois, conseiller général C.D.S., qui avaient fait de l'entrée des communistes au conseil municipal leur principal cheval de bataille.

VENDÉE

◆ LA ROCHE-SUR-YON

Ins. : 24 382 ; suff. expr. : 19 044. — Un. g. (M. Auxiette, P.S., P.C., P.S.U.), 9 891, 33 ELUS (17 P.S., 11 P.C., 5 P.S.U.) ; maj. (M. Caillaud, dép. R.I., m. s., C.D.S., R.P.R.), 9 153.

Sortants : 20 mod. maj., 5 R.I., 3 C.D.S., 3 R.P.R.

1971. — Ins. : 20 213 ; suff. expr. : 14 532 ; maj. (M. Caillaud, R.I.), 8 669 ; P.S., P.C., rad., C.I.R. (M. Brunet, P.S.), 3 809 ; P.S.U. (M. Morineau), 2 854

1974. — Giscard d'Estaing, 10 551 ; Mitterrand, 8 647.

CHALLANS. — Ins. : 8 039 ; suff. expr. : 6 044. — Maj. (M. Leveille, cons. gén. R.I., m. s., div. cent., div. d.), 3 700, 15 ELUS ; Un. g. (Mme Airesse, P.C., P.S., rad. g.), 1 237 ; cent. g. (M. de Vingly). *(Ball. pour 12 sièges.)*

FONTENAY-LE-COMTE. — Ins. : 8 572 ; suff. expr. : 6 458. — Maj. (M. Forens, dép., cons. gén. réf., m. s., mod. maj.), 3 907, 27 ELUS ; Un. g. (Mme Garric, P.S., P.C.).

Sortants : 27 mod. maj.

LES HERBIERS. — Ins. : 7 153 ; suff. expr. : 5 829. — Cent. d. (M. Chatry, m. s.), 3 114, 20 ELUS ; cent g. (Mme Lelièvre), 2 ELUS. *(Ball. pour 5 sièges.)*

LUÇON. — Ins. : 5 694 ; suff. expr. : 3 959. — Un. g. (M. de Mouxon, app. P.S., m. s., P.C., rad. g.), 3 020, 23 ELUS (19 app. P.S., 2 P.C., 3 rad. g.).

Sortants : 23 div. g.

LES SABLES-D'OLONNE. — Ins. : 13 013 ; suff. expr. : 8 981. — Maj. (M. Prouteau, m. s., div. cent., div. dr.), 3 598 ; Un. g. (M. Hellio, P.C., P.S.), 2 778 ; ss étiq. (M. Rauffaud), 2 606. *(Ball. pour 27 sièges.)*

Si avant 1959 la gauche présida aux destinées de La Roche-sur-Yon sous l'étiquette radicale-socialiste, la majorité tenait le chef-lieu de la Vendée depuis dix-huit ans. En 1974, M. Giscard d'Estaing l'emportait dans cette ville sur M. Mitterrand de manière beaucoup plus nette que dans l'ensemble du pays (55 % contre 45 %). L'élection de la liste de l'Union de la gauche, qui comprenait des membres du P.S.U. mais pas de radicaux, constitue donc une surprise — une surprise qui s'explique partiellement par l'accroissement de l'électorat de plus de 4 000 voix (particulièrement dans les quartiers périphériques).

Cette victoire des partis de gauche à La Roche-sur-Yon ne traduit pas la situation du reste de la Vendée, où les positions de la majorité ne semblent pas entamées.

VIENNE

◆ POITIERS

Ins. : 42 297 ; suff. exp. : 29 481. — Un. g. (M. Santrot, cons. gén., P.S., P.C., rad. g., s. étiq.), 13 910 ; maj. (M. Grandon, cons. gén., C.D.S., R.P.R., R.I., M.D.S.F., Rad.), 13 845 ; Rad. (M. Gouillier, rad., mod. maj., s. étiq.), 1 726. BALL.

M. Pierre Vertadier, anc. secr. Etat, anc. dép., R.P.R., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 35 169 ; suff. expr. : 28 568 ; maj. (M. Vertadier, U.D.R.), 13 611 ; Un. g. (M. Lainé, P.C.), 6 937.

1974. — Giscard d'Estaing, 17 315 ; Mitterrand, 15 159.

◆ CHATELLERAULT

Ins. : 22 319 ; suff. exp. : 17 496. — Maj. (M. Abelin, prés. cons. gén., anc. min., anc. dép., C.D.S., m. s.), 9 024, 31 ELUS (9 mod. maj., 8 cent. g., 8 C.D.S., 2 soc. ind., 2 R.P.R., 2 R.I.) ; Un. g. (M. Fromonteil, P.C., P.S., rad. g., div. g.), 8 472.

Sortants : 12 C.D.S., 7 ex-P.S., 6 div. g., 6 mod. maj.

1971. — Ins. : 18 906 ; suff. expr. : 12 071 ; cent. dém., P.S., rad. (M. Abelin, cent. dém.), 5 972 ; P.C. (M. Fromonteil), 3 523 ; U.D.R. (M. Rochenoir), 2 576.

1974. — Mitterrand, 8 855 ; Giscard d'Estaing, 8 237.

CHAUVIGNY. — Ins. : 4 457 ; suff. exp. : 3 591. — Un. g. (M. David, cons. gén., P.C., P.S., div. g.), 1 936 ; 21 ELUS ; maj. (M. Gonnard, mod. maj., m. s., C.D.S., R.I., R.P.R., non insc.), 1 529, 1 ELU. *(Ball. pour 1 siège.)*

LOUDUN. — Ins. : 4 749 ; suff. expr. : 3 654. — Maj. (M. Monory, sén., cons. gén., C.D.S., m. s.), 2 276 33 ELUS (17 mod. maj., 3 cent. g., 2 C.D.S., 1 R.I.) ; Un. g. (M. Rodet, P.C., P.S., rad. g.), 1 279.

Sortants : 12 mod. maj., 5 cent. g., 2 C.D.S., 1 div. g., 1 R.I.

MONTMORILLON. — Ins. : 4 242 ; suff. exp. : 3 491. — Maj. (M. Bertrand, mod. maj., C.D.S., R.P.R., non insc.), 1 496, 19 ELUS ; Un. g. (M. Charpentier, P.S., P.C., div. g.), 821 ; 1 ELU. *(Ball. pour 3 sièges).*

M. Jean-Marie Bouloux, sén., app. C.D.S., m. s., ne se représentait pas.

A Poitiers, où M. Pierre Vertadier, maire sortant (R.P.R.) ne se représentait pas, la gauche a progressé très sensiblement, passant, au premier tour, de 6 955 voix en 1971 à 13 910 en 1977. Ce résultat permet à la liste d'union conduite par M. Jacques Santrot, conseiller général (P.S.), d'arriver en tête de ballottage avec 65 voix d'avance sur la liste de la majorité emmenée par Mᵉ Jacques Grandon, lui-même premier vice-président (C.D.S.) du conseil général. Avance minime donc, avant un deuxième tour où le report des 1 726 voix obtenues par la troisième liste, celle conduite par M. Gouillier, président de la fédération radicale-socialiste de la Vienne, jouera un rôle déterminant.

M. Pierre Abelin, député (C.D.S.) et maire sortant de Châtellerault, obtient sa réélection dès le premier tour. L'ancien ministre, il est vrai, n'avait à affronter cette fois-ci qu'une liste d'union de la gauche, alors qu'en 1971 la présence d'une troisième liste, celle de l'U.D.R., l'avait contraint au ballottage.

Malgré ses bons résultats d'ensemble, l'union de la gauche est également battue à Loudun, où la liste conduite par M. René Monory, sénateur, maire sortant (C.D.S.), enlève l'ensemble des sièges, et à Montmorillon, où, malgré le retrait du sénateur, maire sortant (app. C.D.S.), M. Jean-Marie Bouloux, la majorité obtient 19 sièges sur 23.

En revanche, à Chauvigny, l'union de la gauche, conduite par M. Jean-Pierre David (P.C.) remporte une victoire presque complète, 21 sièges sur 23, alors que le maire sortant, M. Gonnard (mod. maj.) est en ballottage.

HAUTE-VIENNE

◆ LIMOGES

Ins. : 91 818 ; suff. expr. : 65 504. — Un. g. (M. Longequeue, dép., cons. gén., m. s.), 40 613, 41 ELUS (22 P.S., 10 P.C., 7 app. P.S., 2 app. P.C.) ; maj. (M. Serieyx, cons. gén., R.I., C.D.S., R.P.R.), 20 537 ; P.S.U., écol. (Mme Celer, P.S.U.), 4 354.

Sortants : 28 P.S., 9 div.

1971. — Ins. : 81 694 ; suff. expr. : 54 077 ; P.S., Rad., Div. (M. Longequeue, P.S.), 24 137 ; P.C., P.S.U. (M. Denis, P.C.), 15 698 ; Mod. (M. Maury), 14 242.

1974. — Mitterrand, 40 897 ; Giscard d'Estaing, 31 080.

BELLAC. — Ins. : 3 270 ; suff. expr. : 2 740. — Maj., mod. (M. Boussely, cons. gén., m. s.), 1 493, 22 ELUS (22 mod. maj.) ; Un. g. (M. Blancher, P.S., P.C.), 1 173, 1 ELU (1 app. P.C.).

Sortants : 21 mod. maj., 1 P.C., 1 div. g.

ISLE. — Ins. : 4 352 ; suff. expr. : 2 891. — Un. g. (M. Laucournet, sén., P.S., m. s.), 2 672, 23 ELUS (19 P.S., 4 P.C.).

Sortants : 14 P.S., 9 app. P.S.

SAINT-JUNIEN. — Ins. : 8 861 ; suff. expr. : 5 417. — Un. g. (M. Mazoin, cons. gén., P.C., m.s.), 5 417, 27 ELUS (22 P.C., 5 P.S.).

Sortants : 24 P.C., 3 app. P.C.

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT. — Ins. : 4 010 ; suff. expr. : 3 225. — P.S. (M. Andrieu, P.S.), 1 717, 20 ELUS ; P.C. (M. Ribière, cons. gén., P.C.), 1 428. *(Ball. pour 3 sièges.)*

M. Barriere, ex-P.S., m. s., ne se représentait pas.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. — Ins. : 5 531 ; suff. expr. : 4 394. — Cent. g. (M. Boutard, anc. dép., soc. ind., m. s.), 2 017 ; act. mun. (M. Sussingeas, P.S.), 1 225 ; P.C. (M. Lagorce), 1 043. BALL.

A Limoges, où le nombre des électeurs inscrits est supérieur de près de 10 000 à celui de la précédente consultation municipale, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Longequeue, socialiste, maire sortant, l'emporte dès le premier tour avec 40 613 voix. Il réunit ainsi 778 voix de plus que le total obtenu au même tour il y a six ans par les listes séparées socialiste et communiste.

Bien que largement distancée, la liste de M. Serieyx réalise une progression de 4 839 voix sur le score obtenu au premier tour par la liste modérée présentée en 1971. Cette différence de progression, compte tenu de l'augmentation du nombre des électeurs, s'explique sans doute par le fait que des voix modérées qui se portaient sur la liste socialiste ont fait défaut à la liste d'union de la gauche. Toutefois, la liste de la majorité ne totalise que 31,35 % des suffrages exprimés alors que M. Giscard d'Estaing en avait obtenu 43,18 % au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974.

A Isle et à Saint-Junien, les listes d'union de la gauche, qui étaient les seules en présence, sont réélues sans difficultés.

A Saint-Léonard, où M. René Barrière, maire sortant, ne se représentait pas (socialiste, il avait été exclu du parti lors des élections cantonales de septembre 1973 après avoir refusé de se désister en faveur du candidat communiste), deux listes étaient en présence. Elles étaient soutenues respectivement par le parti socialiste et par le parti communiste. La première, conduite par M. Andrieu, enseignant, remporte 20 sièges sur les 23 à pourvoir.

VOSGES

◆ ÉPINAL

Ins. : 23 388 ; suff. expr. : 16 448. — Un. g. (M. Blanck, P.S.), 8 370. 31 ELUS (16 P.S., 11 s. étiq., 4 P.C.) ; maj. (M. Saunier, C.D.S., R.P.R., R.I., mod. maj.), 4 303 ; maj. (M. Harmand, R.P.R., div. maj., R.I.), 3 775.

M. Argant, C.D.S., m.s., ne se représentait pas.

Sortants : 14 mod. maj., 10 P.S., 7 C.D.S.

1971. — Ins. : 21 156 ; suff. expr. : 14 232 ; Cent., P.S. (M. Argant, cent.), 7 118 ; U.D.R., Ind. (M. Heffer, U.D.R.), 5 386 ; P.C. (M. Koenig), 1 737.

1974. — Giscard d'Estaing, 10 414 ; Mitterrand, 8 100.

GERARDMER. — Ins. : 6 150 ; suffr. expr. : 5 167. — Maj. (Mme Rataire, mod. maj.), 2 966. 23 ELUS (20 mod. maj., 3 R.P.R.) ; un. g. (M. Gille, P.C., m. s., P.S.), 2 622.

Sortants : 10 P.C., 3 div. g., 10 mod. maj.

GOLBEY. — Ins. : 5 006 ; suff. expr. : 3 502. — Un. g. (M. Alemani, c. g., P.S.), 2 130 23 ELUS (13 P.S., 5 P.C., 1 rad. g., 4 s. étiq.) ; maj. (M. Merdasini, R.P.R., mod. maj.), 1 614.

M. Cuny, m. s., R.P.R., ne se représentait pas.

Sortants : 22 mod. maj., 1 R.P.R.

MIRECOURT. — Ins. : 4 085 ; suffr. expr. : 3 004. — Maj. (M. Zimmermann, R.P.R., s. étiq., R.I.), 1 544. 18 ELUS (15 s. étiq., 2 R.P.R., 1 R.I.) ; un. g. (M. Glet, P.S.), 1 102 ; maj. (M. Brachar, s. étiq.), 252. *(Ball. pour 5 sièges.)*

M. Flambeau, m. s., R.P.R., ne se représentait pas.

NEUFCHATEAU. — Ins. : 4 721 ; suff. expr. : 3 583. — Maj. (M. Voilquin, dép., c. g., R.I., m. s., R.P.R., mod. maj.), 1 707. 10 ELUS (6 mod maj., 3 R.I., 1 R.P.R.) ; P.S. (M. Bolmont, P.S., s. étiq.), 1 211 ; P.C. (M. Abrioux, P.C., P.S.U., div. g.), 482. *(Ball. pour 13 sièges.)*

REMIREMONT. — Ins. : 6 458 ; suff. expr. : 4 744. — Maj. (M. Zaug, R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 2 535. 24 ELUS (16 mod. maj., 7 R.P.R., 1 R.I.) ; un. g. (M. Montlevrant, P.S., P.C., s. étiq.), 1 869. 2 ELUS (2 P.S.). *(Ball. pour 1 siège.)*

SAINT-DIÉ. — Ins. : 15 404 ; suff. expr. : 11 617. — Maj. (M. Jeandon, s. étiq., R.P.R., R.I.), 5 511. 1 ELU (1 s. étiq.) ; un. g. (M. Noël, c. g., P.S., m. s., P.C., rad. g., s. étiq.), 5 441 ; P.S.U. (M. Collardé, P.S.U., div. g.), 526. *(Ball. pour 26 sièges.)*

THAON-LES-VOSGES. — Ins. : 5 041 ; suf. expr. : 3 615. — Maj. (M. Deschazeau, s. étiq., m. s., C.D.S., R.P.R., R.I.), 2 081. 23 ELUS (15 mod. maj., 5 C.D.S., 2 R.P.R., 1 R.I.) ; un. g. (M. Mouilleron, P.S., P.C.), 1 046.

Sortants : 21 mod. maj.

La poussée enregistrée par la gauche lors des dernières élections cantonales se confirme. A Epinal, avec l'élection de sa liste d'union, conduite par M. Pierre Blanck (P.S.), la gauche s'installe pour la première fois à l'hôtel de ville. La personnalité du chef de file de la gauche et les divisions de la majorité expliquent ce résultat (50,89 % des suffrages exprimés).

A Saint-Dié, en revanche, la liste d'union de la gauche qui avait remporté au premier tour des élections municipales de 1971 les vingt-sept sièges en compétition, connaît cette fois un échec peu prévisible. Le seul siège attribué est allé à M. Jeandon (sans étiquette) qui conduit la liste de la majorité. La présence d'une liste soutenue par le P.S.U. est peut-être à l'origine de ce mauvais résultat de la liste du maire sortant.

La plus grande surprise a cependant été enregistrée à Gérardmer dont le P.C. perd la mairie.

Il faut aussi noter qu'à Thaon-les-Vosges la gauche régresse par rapport aux précédentes consultations, tandis qu'elle l'emporte nettement à Contrexéville et à Golbey, deux villes jusqu'alors fiefs de la majorité.

YONNE

◆ AUXERRE

Ins. : 27 777 ; suff. expr. : 18 284. — Maj. (M. Soisson, secr. E., R.I., m. s.), 8 661, 31 ELUS (12 ss étiq., 8 R.I., 7 R.P.R., 4 div. g.) ; P.S. (M. Bonhenry), 5 371 ; P.C. (M. Fernandez), 2 252.

Sortants : 25 ss étiq., 4 U.D.R., 2 R.I.

1971. — Ins. : 17 923 ; suff. expr. : 12 393 ; R.I.-U.D.R. (M. Jean-Pierre Soisson, R.I.), 7 892 ; P.S. (M. Bouhenry), 2 761 ; P.C. (M. Delhuen), 1 650.

1974. — Giscard d'Estaing, 8 765 ; Mitterrand, 8 120.

AVALLON. — Ins. : 4 461 ; suff. expr. : 3 402. — Maj. (M. Chamant, anc. min., dép. R.I.), 1 875, 17 ELUS ; Un. g. 1 659. *(Ball. pour 6 sièges.)*

JOIGNY. — Ins. : 6 170 ; suf. expr. : 4 252. — Maj. (M. Auberger, R.P.R.), 1 558 ; Un. g. (M. Castelli, P.S.), 1 356 ; cent (M. Gateau, m. s.). BALL.

MIGENNES. — Ins. : 4 544 ; suff. expr. : 3 436. — Un. g. (M. Lavrat, P.C.), 1 711, 22 ELUS ; Maj. (M. Lesueur, cent. m. s.), 1 554. *(Ball. pour 1 siège.)*

SENS. — Ins. : 15 026 ; suff. expr. : 11 016. — Un. g. (M. Cordillot, P.C.), 4 759 ; maj. (M. Braun, ss étiq., m. s.), 4 320 ; cent. (M. Perrot, mod. maj.), 1 740. BALL.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat, obtient 53,18 % des suffrages exprimés. La gauche pâtit de ses divisions. Pourtant, lors des cantonales de 1976, M. Louis, socialiste, qui était encore face à M. Soisson dimanche, avait battu le secrétaire d'Etat. Sans doute l'électorat du centre ville qui avait alors refusé leurs suffrages à leur maire avait-il seulement voulu lui donner un avertissement.

BELFORT (Terr. de)

◆ BELFORT

Ins. : 28 014 ; suff. expr. : 20 464. — Un. g. (M. Géhant, prés. cons. gén., P.S., P.C., div. g.), 9 853 ; maj. (M. Bonnef, cons. rég., mod. maj., m. s., R.P.R., R.I., C.D.S., rad., s. étiq.), 7 635 ; écol. (M. Tisserand), 1 686 ; ext. g. (M. Belot), 972 ; mod. (M. Félix, ex-C.N.I.P.), BALL.

1971. — Ins. : 26 250 ; suff. expr. : 16 779 ; P.S., Cent. (M. Gehant, P.S.), 6 917 ; Maj. (M. Bailly, U.D.R.), 6 253 ; P.C., 3 609.

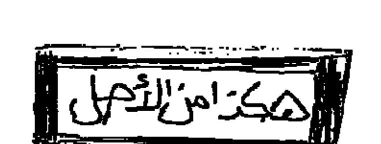
1974. — Mitterrand, 12 162 ; Giscard d'Estaing, 10 852.

En 1971, le parti socialiste, allié alors aux centristes, avait perdu de moins de 100 voix la mairie. Cette fois, allié au parti communiste, il devance de plus de 2 000 voix la liste de la municipalité sortante. Cette dernière, conduite par M. Pierre Bonnef, mod. maj., a sans doute subi les contrecoups d'attaques visant certains conseillers municipaux sortants qui ne se représentaient pas. C'est ainsi que M. Jean-Marie Bailly, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat, avait donné sa démission en décembre 1974, pour « raisons professionnelles », avait-il alors indiqué. Plus récemment — en janvier 1976 — deux conseillers municipaux ont été inculpés de fraude fiscale.

Les deux députés du Territoire étaient candidats : M. Jean-Pierre Chevènement, P.S., à Belfort, et M. Raymond Forni, P.S., à Montreux-Château, où il a été réélu.

A Delle, la seconde ville du Territoire, la liste d'union de la gauche, composée de seize P.S. et de deux P.C., et conduite par le maire sortant, M. Clerc, P.S., a été élue. A Joncherey, qui, commune associée à Delle, devait élire trois conseillers, la liste de la majorité l'a emporté. Pour la troisième commune, Lebetain, il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.





TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

SEINE-ET-MARNE

Fief naguère largement acquis à la majorité, la Seine-et-Marne bascule peu à peu dans l'opposition. Dès le premier tour, l'union de la gauche a conquis la mairie de Meaux, aux dépens d'une municipalité sortante de tendance centriste, et celle de Combs-la-Ville, où M. André Vivien, député socialiste, devance une liste modérée. M. Flornoy, député R.P.R., est en ballottage difficile à Coulommiers, mais en revanche M. Jacquet (R.P.R.) est réélu à Melun. M. Dailly, vice-président du Sénat, élu au premier tour en 1971, est cette fois-ci en ballottage, favorable il est vrai. Quant à M. Alain Peyrefitte, il est réélu au premier tour, comme prévu, mais — c'est une petite surprise — seulement trois de ses colistiers ne retourneront pas devant les urnes dimanche prochain. Pour le reste, l'union de la gauche à dominante communiste consolide ses positions à Dammarie-les-Lys, Montereau, Villeparisis, Mitry-Mory, tandis que la majorité maintient les siennes à Avon et Moret. La course reste ouverte à Chelles, où le maire sortant, M. Rabourdin (R.P.R.), avait choisi de se présenter dans les 2e et 3e arrondissements de Paris : l'électorat écologique peut faire la décision.

◆ MELUN

Ins. : 19 486 ; suff. expr. : 13 536. — *Maj. (M. Jacquet, anc. min.,* anc. dép., R.P.R., m. s.), 6 817, 31 ELUS (5 R.P.R., 5 R.I., 5 Cent. dém., 1 rad., 15 mod. maj) ; Un. g. (M. Lespiat, rad. g.), 6 719.

Sortants : 13 mod. maj., 9 R.P.R., 5 div. g., 3 C.D.S.

1971. — Ins. : 17 872 ; suff. expr. : 11 230 ; maj. (M. Jacquet, U.D.R.), 6 001 ; Un. g. (M. Lespiat, div. g.), 5 229.

1974. — Giscard d'Estaing, 7 760 ; Mitterrand, 6 996.

◆ CHELLES

Ins. : 21 936 ; suff. expr. : 14 966. — Un. g. (M. Bordu, dép., P.C., P.S., rad. g.), 7 150 ; maj. (M. Grouselle, mod. maj., R.P.R., R.I.), 5 182 ; cent. (M. Auger, rad.), 1 677 ; écol. (M. Arnaud), 957. BALL.

M. Radourdin, anc. dép., R.P.R., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 18 415 ; suff. expr. : 11 519 ; maj. (M. Rabourdin, U.D.R.), 4 883 ; Un. g. (M. Blondin, P.C.), 3 808 ; cent. g., (M. Auger), 2 828.

1974. — Mitterrand, 8 700 ; Giscard d'Estaing, 6 895.

◆ MEAUX

Ins. : 20454 ; suff. expr. : 13 327. — Un. g. (M. Lion, P.S.), 6 830, 31 ELUS (19 P.S., 10 P.C., 2 rad. g.) ; maj. (M. Happert, cent., m. s.), 5 089 ; mod. (M. Louis), 1 408.

Sortants : 12 mod., 7 div. g., 7 cent., 3 rad. g., 1 P.S., 1 ext. g.

1971. — Ins. : 16 374 ; suff. expr. : 10 892 ; cent. (M. Millot, mod.), 4 689 ; maj. (M. Mocquiaux, ind.), 3 155 ; Un. g. (M. Gicquel, P.S.), 3 048.

1974. — Mitterrand, 7 540 ; Giscard d'Estaing, 7 136.

AVON. — Ins. : 8 042 ; suff. expr. : 5 292. — Maj. (M. Pic, mod. maj., m. s.), 3091, 27 *ELUS* (mod. maj.) ; Un. g. (M. Kremer, P.S.), 2 185.

Sortants : 9 ind., 6 div. g., 5 C.D.S., 5 mod. maj., 1 P.S., 1 rad.

COULOMMIERS. — Ins. : 6 079 ; suff. expr. : 4 816. — Un. g. (M. Jehan, cons. gén., P.S.), 2 355 ; maj. (M. Flornoy, dép., R.P.R., m. s.), 1 601 ; mod. maj. (M. Erbreteau), 960. BALL.

DAMMARIE-LES-LYS. — Ins. : 9 253 ; suff. expr. : 6 226. — Un. g. (Mme Pouvreau, P.C., m. s.), 3 684, 27 ELUS (14 P.C., 12 P.S., 1 rad. g.) ; maj. (M. Géry, mod.), 2 834.

Sortants : 21 P.C., 6 P.S.

FONTAINEBLEAU. — Ins. : 10 382 ; suff. expr. : 7 163. — Mod. maj. (M. Séramy, C.D.S., m. s.), 3 448 ; mod. (M. Champetier de Ribes), 1 894 ; Un. g. (M. Bodin, P.S.), 1 770. BALL.

LAGNY-SUR-MARNE. — Ins. : 8 776 ; suff. expr. : 6 342. — Un. g. (M. Lenoir, P.S.), 2 579 ; maj. (M. Lallemand, mod. maj., m. s.), 2 407 ; mod. maj. (M. Pollet), 1 624. BALL.

MITRY-MORY. — Ins. : 8 829 ; suff. expr. : 4 789. — P.C. (M. Fraboulet, m. s.), 4 539, 27 ELUS.

Sortants : 27 P.C

MONTEREAU - FAUT - YONNE. — Ins. : 9 680 ; suff. expr. : 7 088. — Un. g. (M. Ettetgui, P.C., m. s.), 3 677, 27 ELUS (22 P.C., 5 P.S.) ; mod. maj. (M. Petit), 3 278.

Sortants : 20 P.C., 4 P.S., 1 ext. g., 1 C.D.S.

NEMOURS. — Ins. : 5 426 ; suf. expr. : 4 178.— Maj. (M. Dailly, vice-président du Sénat, rad., m. s.), 1 576 ; P.S.- div. g. (M. Gratier, P.S.), 1 133 ; P.C. (M. Claisse), 755 ; mod. (M. Waimer), 651. BALL.

OZOIR - LA - FERRIERE. — Ins. : 5 507 ; suf. expr. : 3 968. — Mod. maj. (M. Beaudelet, soc. ind., m. s.), 1 231 ; P.S.-rad. g. (M. Le Car, P.S.), 1 176 ; P.C.-P.S.U. (M. Denin, P.C.), 1 031 ; mod. (M. Girand), 616. BALL.

PONTAULT - COMBAULT. — Ins. : 8 737 ; suf. expr. : 6 399. — P.S. (M. Heuclin), 2 019 ; P.C. (M. Barberet), 1 606 ; maj. (M. Cristol, R.I.), 1 502 ; rad. g. (M. Boisramé), 1 340. BALL.

M. Pestel, rad., m. s., ne se représentait pas.

PROVINS. — Ins. : 7 041 ; suf. expr. : 4 929. — Maj. (M. Peyrefitte, anc. min., R.P.R., m. s.), 2 328, 4 ELUS ; mod. (M. Rupeli), 1 704 ; Un. g. (M. Valentin), 656. *(Ball. pour 23 sièges.)*

VILLEPARISIS. — Ins. ; 8 176 ; suf. expr. : 5 992. — Un. g. (M. Torras, P.C., m. s.), 3 180, 27 ELUS (20 P.C., 7 div. g.) ; mod. maj. (M. Burget, mod.), 2 659.

Sortants : 20 P.C., 7 div. g.

VAL-D'OISE

Sur les 185 communes que compte le Val-d'Oise, 137 étaient acquises à la majorité après les municipales de 1971. En 1977, la gauche progresse principalement dans les communes qui ont accueilli des populations nouvelles. Il en est ainsi dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et à Saint-Ouen-l'Aumône et Cergy qui sont le cadre de ballottages favorables à la gauche. A Pontoise, M. Adolphe Chauvin (C.D.S.), sénateur et maire depuis vingt-cinq ans, a été personnellement mis en ballottage. Après son échec aux élections cantonales de 1976, cette nouvelle déconvenue le met en position très difficile.

Deux phénomènes ont principalement caractérisé ce premier tour de scrutin : une poussée à gauche dans les communes qui ont subi des évolutions démographiques, et le maintien des maires sortants dans les communes à population plus stable. Les municipalités communistes d'Argenteuil, de Garges, de Sarcelles, de Bezons et de Goussainville sont reconduites, ainsi que celle de Villiers-le-Bel pour le P.S. Il en est de même pour la majorité à Deuil-la-Barre, Eaubonne, Enghien, Ermont, Gonesse, Sannois et Soisy.

En revanche, la gauche a mis en ballottage M. Blonde (R.I.) à Franconville. A Saint-Gratien, le maire sortant, M. Léon Hovnanian (centre gauche), est mis en difficulté par la liste socialiste sur laquelle figure M. Neuschwander, ancien administrateur de Lip.

A L'Isle-Adam, M. Poniatowski a retrouvé son siège, de même que son suppléant, M. de Kerveguen, à Vigny. A Taverny, enfin, la gauche menace la municipalité sortante.

◆ ARGENTEUIL

Ins. : 52 909 ; suff. expr. : 34 685. — Un. g. (M. Dupouy, m. s., P.C.), 24 396, 41 ELUS (31 P.C., 8 P.S., 2 ext. g.) ; Maj. (M. Billon, R.P.R.), 10 289.

Sortants : 29 P.C., 6 P.S., 2 ext. g.

1971. — Ins. : 46 382 ; suff. expr. : 29 632 ; Un. g. (M. Dupouy, P.C.), 20 678 ; maj. (M. Richard), 8 954.

1974. — Mitterand, 26 571 ; Giscard d'Estaing, 14 401.

◆ GARGES-LES-GONESSE

Ins. : 16 077 ; suff. expr. : 9 576. — Un. g. (M. Pochon, m. s., cons. gén., P.C.), 6 286, 31 ELUS (20 P.C., 8 P.S., 3 ext. g.) ; Maj. (Leveau, R.P.R.), 3 290.

Sortants : 20 P.C., 4 ext. g., 4 P.S.

1971. — Ins. : 12 413 ; suff. expr. : 8 004 ; Un. g. (M. Pochon, P.C.), 4 619 ; maj. (M. Galtier, U.D.R.), 3 377.

1974. — Mitterand, 6 972 ; Giscard d'Estaing, 4 044.

◆ SARCELLES

Ins. : 26 217 ; suff. expr. : 18 496. — Un. g. (M. Canacos, dép., P.C.), 9 980, 35 ELUS (18 P.C., 12 P.S., 5 ext. g.) ; Maj. (M. Lamontagne, mod. maj.), 8 516.

Sortants : 19 P.C., 6 P.S., 6 ext. g., 4 div. g.

1971. — Ins. : 21 169 ; suff. expr. : 14 899 ; P.C., P.S., ex-P.S.U. (M. Canacos, P.C.), 6 083 ; maj. (Mme Treisler, U.D.R.), 5 496 ; G.A.M., 2 161 ; P.S.U., 1 219.

1974. — Mitterrand, 11 069 ; Giscard d'Estaing, 8 396.

BEZONS

Ins. : 13 720 ; suff. expr. : 7 783. — Un. g. (M. Bettencourt, m. s., P.C.), 7 624, 27 ELUS (20 P.C., 7 div. g.).

Sortants : 22 P.C., 5 div. g.

1971. — Ins. : 12 636 ; suff. expr. : 8 401 ; P.C. (M. Bettencourt), 6 138 ; maj. (M. Chauvin, U.D.R.), 2 268.

DEUIL-LA-BARRE

Ins. : 10 310 ; suff. expr. : 7 308. — Maj. (M. Hatrel, m. s., cons. gén., C.D.S.), 4 300, 27 ELUS (1 C.D.S., 26 act. loc.) ; P.S. (M. Frissard, P.S.), 1 721 ; P.C. (Mme Vanderschooten, P.C.), 1 325.

Sortants : 8 R.P.R., 8 C.D.S., 7 mod. maj., 3 R.I.

1971. — Ins. : 8 819 ; suff. expr. : 5 766 ; cent. (M. Hatrel, cent. dém.), 4 657 ; P.C. (Mme Vanderschooten), 1 675.

EAUBONNE

Ins. : 14 850 ; suff. expr. : 10 437. — Maj. (M. Petit, m. s., cons. gén., C.D.S.), 5 798, 27 ELUS (1 C.D.S., 26 mod. maj.) ; Un. g. (M. Vilbertin, P.C.), 4 500.

Sortants : 12 mod., 8 C.D.S., 6 mod. maj., 1 div. g.

1971. — Ins. : 12 766 ; suff. expr. : 8 479 ; cent. (M. Petit, cent. dém.), 3 858 ; maj. (M. Cailliol, U.D.R.), 1 876 ; P.C. (M. Thibault), 1 822 ; P.S.U. (M. Brochard), 911.

ENGHIEN-LES-BAINS

Ins. : 7 681 ; suff. expr. : 5 177. — Maj. (M. Moracchini, m. s., mod. maj.), 3 679, 27 ELUS mod. maj. ; Un. g. (M. Riquer, P.S.), 1 437.

Sortants : 12 mod. maj., 6 R.P.R., 4 mod., 2 C.D.S., 1 P.S.

1971. — Ins. : 7 761 ; suff. expr. : 5 382 ; cent. (M. Moracchini, mod. maj.), 3 894 ; maj. (M. Magarian, U.D.R.), 858 ; mod. (M. Boucher), 632 ; P.C. (M. Verrier), 573.

ERMONT

Ins. : 14 572 ; suff. expr. : 10 563. — Maj. (M. Berthod, m. s., cons. gén., mod. maj.), 5 386, 27 ELUS (27 mod maj) ; Un. g. (M. Charansonnet, P.C.), 5 176.

Sortants : 11 R.P.R., 7 C.D.S., 5 mod., 4 mod. maj.

1971. — Insc. : 12 473 ; suff. expr. : 7 986 ; maj. (M. Berthod, mod.), 3 632 ; P.C. (M. Charansonnet), 1 785 ; ss étiq. (M. Chaumier), 1 282 ; P.S. (M. Bernard), 697 ; P.S.U. (M. Hubi), 570.

FRANCONVILLE

Ins. : 13 532 ; suff. expr. : 10 233. — Un. g. (Mme Brunet, P.C.), 4 353 ; Act. loc. (M. Blonde, m. s., cons. gén., R.I.), 3 586 ; Maj. (M. Gougeat, mod. maj.), 2 282. BALL.

1971. — Ins. : 10 338 ; suff. expr. : 7 564 ; ss étiqu. (M. Blondé, R.I.), 3 641 ; P.C. (Mme Brunet), 2 048 ; U.D.R. (M. Richard), 1 832.

GONESSE

Ins. : 10 363 ; suff. expr. : 7 926. — Maj. (M. Février, cons. gén., m. s., Cent. dém. s.), 4 002, 27 ELUS (1 C.D.S., 26 mod. maj.) ; Un. g. (M. Grégoire, P.C.), 3 700.

Sortants : 13 mod. maj., 10 C.D.S., 2 mod., 1 P.C., 1 P.S.

1971. — Ins. : 9 471 ; suff. expr. : 5 966 ; P.C. (M. Grégoire), 2 129 ; maj. Cent. dém. (M. Février, Cent. dém.), 1 613 ; P.S., mod., cent. (M. Bain), 1 278 ; mod. (M. Keghian), 932.

GOUSSAINVILLE

Ins. : 12 126 ; suff. expr. : 8 763. — Un. g. (M. Gaston, m. s., cons. gén., P.C.), 5 448, 27 ELUS (21 P.C., 6 P.S.) ; maj. (M. Delamarre, R.I.), 2 315.

Sortants : 27 P.C.

1971. — Ins. : 10 321 ; suff. expr. : 7 565 ; P.C. (M. Gaston), 4 724 ; maj. (M. Chesneau), 2 822.

HERBLAY

Ins. : 9 362 ; suff. expr. : 6 839. — Maj. (M. Barat, m. s., cons. gén., cent. g.), 2 795 ; P.C. (M. Martinez, P.C.), 1 661 ; P.S. (M. Le Guevel, P.S.), 1 539 ; écologie (M. Lambert), 816. — BALL.

1971. — Ins. : 7 293 ; suff. expr. : 4 978 ; maj. (M. Barat), 2 219 ; P.C. (M. Martinez), 1 072 ; soc. div. g. (M. Recroisiot), 998 ; mod. (M. Pittion-Rossillion, U.D.R.), 658.

MONTMORENCY

Ins. : 11 486 ; suff. expr. : 8 111. — Un. g. (M. Boissel, P.S.), 2 714 ; maj. (M. Noachovitch m. s., cons. gén., R.P.R.), 2 403 ; Cent. (M. Masclet), 1 777 ; écol. (M. Beauvais), 1 149. — BALL.

1971. — Ins. : 10 049 ; suff. expr. : 6 256 ; maj. (M. Rey, U.D.R.), 2 768 ; P.S., cent. (M. Boissel, P.S.), 2 120 ; P.C. (M. Parnas), 1 398.

PONTOISE

Ins. : 14 467 ; suff. expr. : 9 778. — Maj. (M. Chauvin, m. s., sén., C.D.S.), 4 920, 24 ELUS ; Un. g. (M. Grabarsky, P.S.), 4 772. — *(Ball. pour 3 sièges.)*

1971. — Ins. : 10 443 ; suff. expr. : 6 983 ; cent. (M. Chauvin, cent. 1 796.

1974. — Giscard d'Estaing, 5 539 ; Mitterrand, 4 896.

SAINT-GRATIEN

Ins. : 11 949 ; suff. expr. : 8 593. — Act. loc. (M. Hovnanian, m. s., cons. gén., cent. g.), 2 826 ; P.S. (M. Cavellar, P.S.), 2 820 ; P.C. (M. Courbis, P.C.) 1 574 ; mod. (Mme Aquilina, mod.), 1 349. — BALL.

1971. — Ins. : 9 040 ; suff. expr. : 6 521 ; cent g., rad., P.S. (M. Hovnanian, rad.), 3 315 ; maj. (M. Roth, U.D.R.), 1 719 ; P.C. (M. Coursis), 1 489.

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Ins. : 7 194 ; suff. expr. : 5 293. — Maj. (M. Treyer, mod. maj.), 2 175 ; P.S. (M. Richard, P.S.), 1 718 ; P.C. (M. Eugène, P.C.), 1 265. — BALL.

M. Lecomte, cons. gén., R.I., m. s., ne se représentait pas.

1971. — Ins. : 5 185 ; suff. expr. : 3 476 ; maj. (M. Lecomte, R.I.), 2 398 ; P.C. (Mme Le Floch), 990.

SANNOIS

Ins. : 11 305 ; suff. expr. : 8 473. — Maj. (M. Cancellier, m. s., C.D.S.), 4 410, 27 ELUS (1 C.D.S., 26 mod. maj.) ; Un. g. (M. Garelli, P.C.), 4 024.

Sortants : 9 P.S., 4 mod. maj., 9 mod., 2 div. g., 2 C.D.S., 1 rad.

1971. — Ins. : 10 612 ; suff. expr. : 7 412 ; Cent. (M. Cancellier, Cent. dém.), 3 273 ; P.C. (M. Monade) 2 816 ; maj. (M. Bombard, U.D.R.), 1 297.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Ins. : 10 096 ; suff. expr. : 5 025. — Maj. (M. Faugeron, m. s., cons. gén. C.D.S.), 4 053, 27 ELUS (1 C.D.S., 26 cent.) ; Un. g. (M. Maire, P.S.), 2 935.

Sortants : 7 div. g., 5 mod. maj., 3 P.S., 3 rad., 2 mod.

1971. — Ins. : 8 178 ; suff. expr. : 5 319 ; Cent. (M. Faugeron, Cent. dém.), 2 096 ; maj. (M. Rivière, U.D.R.), 1 855 ; P.C. (M. Ivorra), 1 365.

TAVERNY

Ins. : 9 974 ; suff. expr. : 7 163. — Maj. (M. Echavidre, m. s., mod. maj.), 2 240 ; P.S. (M. Le Coadic, P.S.), 2 113 ; P.C. (M. Arzalier, cons. gén. P.C.), 1 621 ; act. loc. (M. Béguier, mod. maj.), 1 160. — BALL.

1971. — Ins. : 7 722 ; suff. expr. : 5 085 ; maj. (M. Echavidre), 1 844 ; P.C. (M. Lefèvre), 1 756 ; G.A.M., cent., div. g. (M. Dumont), 883 ; mod. (M. Havette), 786.

VILLIERS-LE-BEL

Ins. : 10 452 ; suff. expr. : 5 889. — Un g. (M. Perrein, m. s., cons. gén., P.S.), 4 644, 27 ELUS (16 P.S., 8 P.C., 3 cent. g.) ; Autogestion soc., 816.

1971. — Ins. : 8 600 ; suff. expr. : 5 844 ; P.S. (M. Perrein), 2 529 ; P.C. (M. Barraud), 1 642 ; mod. (M. Lemay), 1 118 ; maj. (M. Lelay, U.D.R.), 784.

YVELINES

La progression de la gauche se traduit ici par la conquête de trois villes de plus de 30 000 habitants. A Conflans-Sainte-Honorine, la liste de la gauche conduite par M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., élimine la municipalité de M. Legrand, modéré. M. Rocard, qui avait été élu député P.S.U. de la circonscription législative voisine en octobre 1969 (à la faveur d'une consultation partielle) et qui avait été battu en 1973 par M. Lauriol, R.P.R., vise maintenant la circonscription de Conflans-Meulan-Poissy, dont le député est M. Godon, R.P.R. Il faut se souvenir que cette circonscription a déjà été tenue par la gauche puisque M. Métayer, socialiste, en fut l'élu.

Le deuxième succès de la gauche se situe à Mantes-la-Jolie, où le jeune conseiller général socialiste Paul Picard enlève à M. Jean-Paul David, réformateur, une mairie qu'il détenait depuis près de trente ans. Victoire nette, malgré la présence aux côtés de M. David de radicaux de gauche.

Enfin, à Houilles, c'est un autre conseiller général, M. Eugène Séleskovitch, communiste, qui a brillamment tiré parti de la division de la majorité et de l'absence du maire sortant, Mlle Gisèle Bernadou (modérée).

Dès le premier tour, la gauche conserve plusieurs municipalités communistes : Sartrouville avec M. Chrétienne, Saint-Cyr-l'Ecole avec M. Cuguen, Trappes avec M. Hugo ; le P.C. conquiert deux mairies (Mantes-la-Jolie et Les Mureaux) qui étaient socialistes. Le P.S. garde Plaisir, et le Mouvement des radicaux de gauche Rambouillet, où Mme Thome-Patenôtre, député, a réussi la transition d'une municipalité centre gauche alliée à la droite à une alliance plus nettement orientée à gauche. La gauche peut, en outre, espérer gagner une cinquième des sept villes de plus de 30 000 habitants avec Poissy, où les voix du candidat écologiste, M. Paul-Xavier Poli, feront la décision.

Dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, sa progression a été si sensible que la gauche peut envisager d'enlever la majorité au sein de syndicats communautaires. A La Celle-Saint-Cloud, le maire sortant, M. Duchesne, est en ballottage incertain, tout comme M. Cointe au Chesnay. A Marly-le-Roi, le P.S.U., allié aux écologistes, a empêché le maire sortant, M. Béranger, radical de gauche, de l'emporter au premier tour.

Du côté de la majorité, M. Michel Péricard, R.P.R., directeur de l'information à TF 1, l'a emporté nettement au premier tour à Saint-Germain-en-Laye, malgré la présence d'une troisième liste. Il prend, comme prévu, la succession de M. Chastang. La majorité conserve Maisons-Laffitte, Vélisy (avec M. Wagner, député R.P.R.), Le Vésinet et Viroflay.

A Versailles, la gauche accuse un certain tassement. M. Bernard Destreman, député R.I., ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, n'arrive qu'en quatrième position avec seulement 11,30 % des voix. La liste de M. Michel Sinniger (divers majorité) fait un score honorable, mais faute d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits ne peut prétendre participer au deuxième tour. Celui-ci se limitera donc à un duel entre la gauche et la liste de la majorité conduite par M. André Damien.

◆ VERSAILLES

Ins. : 57 557 ; suff. expr. : 37 831. — Maj. (M. Damien, C.D.S., R.P.R., R.I., C.N.I., div. maj.), 15 727 ; Un. g. (M. David, P.S., P.C., rad. g., P.S.U.), 11 729 ; div. maj. (M. Sinniger, div. maj., div. mod.), 6 086 ; Maj. (M. Destremau, dép. R.I., anc. min. div. maj.), 4 279. BALL.

M. Mignot, sén. C.N.I., m. s., se présente sur la liste de M. Damien.

1971. — Ins. : 58 310 ; suff. expr. : 31 824 ; Cent. dém. (M. Mignot), 11 301 ; maj. (M. Destreman, R.I.), 10 876 ; Un. g. (M. Laval, P.C.), 6 644 ; div. d. (M. Grésy), 1 536 ; P.S.U. (M. Volokine), 1 467.

Novembre 1971. Nouvelles élections à la suite de l'annulation par le tribunal administratif du scrutin du mois de mars.

Ins. : 58 397 ; suff. expr. : 29 432 ; liste Mignot (C.D.S., U.D.R., ind., R.I., rad., div. g.), 11 602 ; liste Destreman (R.I., div. maj.), 11 098 ; Un. g. (M. Longuenesse, P.C.), 5 868 ; div. d. (M. Grésy), 1 866.

1974 — Giscard d'Estaing, 29 063 ; M Mitterrand, 16 846.

◆ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ins. 18 131 ; suff. expr. : 13 352. — Un. g. (M. Rocard, P.S., P.C.), 7 158, 31 ELUS (16 P.S., 15 P.C.). Maj (M. Legrand, mod., m. s., R.P.R., R.I., C.D.S., div. maj.), 5 089 ; div. maj. (M. Flahaut, mod., act. loc.), 1 105.

Sortants : 27 act. loc.

1971. — Ins. : 15 207 ; suff. expr. : 10 863 ; act. loc. (M. Berrurier, cent. g.), 4 398 ; maj. (M. Chaval, U.D.R.), 2 669 ; Un. dém. (M. Rabardel, P.C.), 2 121 ; act. soc. (M. Rouset, P.S.), 1 459.

◆ HOUILLES

Insc. : 17 563 ; suff. expr. : 12 497. — Un. g. (M. Seleskovitch, cons. gén., P.C.), 6 557, 31 ELUS (16 P.C., 12 P.S., 3 div. opp.) ; div. maj. (M. Jouan, mod., act. loc.), 3 528 ; div. maj. (M. Larionoff, mod., act. loc.), 2 412.

Mlle Bernadou, mod., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 8 U.D.R., 6 C.D.S., 5 div. g., 4 rad., 2 P.C., 2 P.S.

1971. — Ins. : 16 538 ; suff. expr. : 10 750 ; Cent. (M. Dubernard, Cent. dém.), 5 395 ; Un. dém. (M. Pasquier, P.C.), 5 306.

◆ MANTES-LA-JOLIE

Ins. : 19 138 ; suff. expr. : 13 088. — Un. g. (M. Picard, cons. gén., P.S.), 7 356, 33 ELUS (18 P.S., 15 P.C.) ; Maj. (M. David, réf., m. s., div. maj., R.P.R., rad. g.), 5 732.

Sortants : 25 div. maj., 2 P.S.

1971. — Ins. : 16 604 ; suff. expr. : 11 188 ; Cent. (M. David, div. g.), 5 282 ; Un. dém. (M. Martin, P.C.),

◆ POISSY

Ins. : 20 061 ; suff. expr. : 13 846. — Un. g. (M. Tricart, P.C., P.S., rad. g., div. g.), 5 855 ; Maj. (M. Pinel, R.P.R., m. s., R.I., C.D.S., div. maj., cent. g.), 5 622 ; Ecol. (M. Poli, div. mod., div. opp.), 2.369. BALL.

1971. — Ins. : 16 623 ; suff. expr. : 10 989 ; maj. (M. Pinel, U.D.R.), 4 639 ; Un. g. (M. Tricart, P.C.), 4 245 ; Cent. d. (M. Barbezat, ex-U.D.R.), 2 105.

◆ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ins. : 23 418 ; suff. expr. : 15 254. — Maj. (M. Pericard, cons. gén., R.P.R.), 8 102, 31 ELUS (17 div. maj., 6 R.P.R., 4 R.I., 2 C.D.S., 2 réf.) ; Un. g. (M. Le Lamer, P.S., P.C., Rad. g., P.S.U.), 4 428 ; écol. (M. Rich), 2 724.

M. Chastang, R.I., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 20 div. maj. ; 8 div. g., 3 R.I.

1971. — Ins. : 20 293 ; suff. expr. : 12 738 ; maj. (M. Péricard, U.D.R.), 4 835 ; cent. (M. Chastang, Cent. dém.), 4 593 ; P.S.U., 1 695 ; un. g. (M. Epstein, P.C.), 1 615.

◆ SARTROUVILLE

Ins. : 23 334 ; suff. expr. : 16 037 — Un. g. (M. Chretienne, P.C., m.s.), 9 551, 33 ELUS (19 P.C., 9 P.S., 3 P.S.U., 2 div. g.) ; maj (M. Hamet, div. maj.), 6 486.

Sortants : 21 P.C., 7 P.S., 5 P.S.U.

1971. — Ins. : 20 554 ; suff. expr. : 14 290 ; un. dém. (M. Chretienne, P.C.), 8 617 ; maj. (M. Roca, U.D.R.), 2 916 ; cent. (M. Faussemagne, Cent. dém.), 2 757.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Ins. : 14 261 ; suff. expr. : 9 276. — Maj. (M. Duchesne, R.P.R., m.s., div maj.), 3 771 ; div. maj. (M. Bodu, mod, div. maj., écol.), 2 147 ; P.C. (M. Gervais, P.C., div. g.), 1 957 ; P.S. (M. Gelly, P.S., div. g.), 1 381. BALL.

1971. — Ins. : 11 275 ; suff. expr. : 7 114 ; maj. (M. Duchesne, cent. g.), 3 490 ; cent. g. (M. Lebeau, div. g.), 2 013 ; un. dém. (M. Weber, P.C.), 928 ; P.S.U., 683.

CHATOU

Ins. : 16 555 ; suff. expr. : 11 117. — Maj. (M. Catinat), cons. gén., R.P.R., m.s.), 6 189, 27 ELUS, (12 div. maj., 6 R.P.R., 5 R.I., 4 C.D.S.) ; Un. g. (M. Lemeitre, P.S., P.C.), 4 879.

Sortants : 12 R.P.R., 6 mod., 3 div. g., 3 R.I., 3 C.D.S.

1971. — Ins. : 13 493 ; suff. expr. : 8 188 ; maj. (M. Catinat, U.D.R.), 3 323 ; cent. (M. Henry, cent. d.), 2 739 ; un. dém. (M. Seleskovitc, P.C.), 2 118.

LE CHESNAY

Ins. : 14 017 ; suff. expr. : 9 149. — Maj. (M. Cointe, cons. gén., cent., m.s., R.P.R., R.I., C.D.S., div. g.), 4 148 ; Un. g. (M. Hallot, P.S., P.C.), 2 681 ; div. maj. + écol. (M. Cordier, mod. div. maj., div. g., R.P.R.), 2 299. BALL.

1971. — Ins. : 10 229 ; suff. expr. : 6 569 ; maj. (M. Cointe, mod.), 3 646 ; un. g. (M. Bourjol, P.C.), 1 721 ; P.S.U. (M. Bihl), 1 122.

MAISONS-LAFFITTE

Ins. : 14 581 ; suff. expr. : 9 217. — Maj. (M. Dupré, cons. g., div. maj., m.s.), 6 430, 27 ELUS (15 cent., 8 div. maj., 3 R.I., 1 R.P.R.) ; Un. g. (M. Engerrand, P.S., P.C., div. g.), 2 740.

Sortants : 15 mod., 5 div. g., 4 rad. soc., 3 C.D.S.

1971. — Ins. : 13 188 ; suff. expr. : 7 484 ; act. mun. (M. Duprès, cent. g.), 4 826 ; un. dém. (M. Jugeau, P.C.), 1 317 ; maj. (M. Roussel, U.D.R.), 1 307.

MANTES-LA-VILLE

Ins. : 9 511 ; suff. expr. : 6 951. — Un. g. (M. Martin, c. g., P.C.), 3 959, 27 ELUS (13 P.C., 13 P.S., 1 rad. g.) ; div. g. (M. Bigot, soc., div. g.), 2 890.

M. Peulvast, P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 14 P.S., 13 div. g.

MARLY-LE-ROI

Ins. : 9 947 ; suff. expr. : 7 129. — Un. g. (M. Beranger, c. g., rad. g., m. s., rad. g., P.S., P.C., div. g.), 3 523 ; maj. (M. Savier, div. maj., R.P.R., R.I., C.D.S.), 3 119 ; P.S.U.-écol. (Mme Abaléa, div. g., P.S.U.), 439. BALL.

1971. — P.S. - div. g. (M. Béranger, m. s., rad. g), 2 581 ; mod. (M. Genrey), 959 ; P.C. (M. Ginsburger-Vogel), 558.

LES MUREAUX

Ins. : 12 958 ; suff. expr. : 8 833. — Un. g. (M. Le Toullec, c. g., P.C.) 5 356, 27 ELUS (14 P.C., 11 P.S., 2 rad. g.) ; maj. (M. Querelhac, mod., div. maj., R.P.R., C.D.S.), 2 693 ; div. g. (M. Isch, div. g.), 1 116.

M. Métayer, anc. min., P.S., m. s., ne se représentait pas.

Sortants : 21 P.S., 6 div. g.

1971. — Ins. : 10 344 ; suff. expr. : 7 174 ; soc. (M. Metayer), 3 046 ; un. dém. (M. Le Toullec, P.C.), 1 907 ; maj. (M. Pons, U.D.R.), 1 726 ; P.S.U., 394.

LE PECQ

Ins. : 10 201 ; suff. expr. : 6 892. — Maj. (M. Regis, c. g., dép., R.P.R., m. s., R.I., C.D.S., div. maj.), 2 624 ; un. g. (M. Modolo, P.S. P.C.), 2 417 ; mod. (Mme Mal-Tam, mod.), 1 831. BALL.

1971. — Ins. : 7 801 ; suff. expr., 4 916 ; maj. (M. Régis), 3 236 ; Un. g. (M. Guy), 1 637.

PLAISIR

Ins. : 9 883 ; suff expr. : 6 888. — Un. g. (M. Mouton, P.S., m. s.), 4 329, 27 ELUS (14 P.S., 8 P.C., 3 rad. g., 2 div. g.) ; maj. (M. Gerard, R.P.R., R.I., div. maj.), 2 144 ; P.S.U. (M. Viannay, P.S.U., 372).

Sortants : 12 P.S., 8 P.C., 3 rad. g., 3 P.S.U., 1 div. g.

1971. — Ins. : 3 795 ; suff. expr. : 2 810 ; Un. g. (M. Fkatchouk), 1 530 ; div. g. (M. Marc), 796 ; P.S.U. (M. Durand), 457.

RAMBOUILLET

Ins. : 11 296 ; suff. expr. : 8 078. — Un. g. (Mme Thome-Patenôtre, rad. g., m. s.), 4 232, 27 ELUS (9 div. g., 7 P.S., 6 rad. g., 5 P.C.) ; maj. (M. Camus, maj. cons. tech. à la prés. de la Rép., div. maj., R.P.R., R.I.), 3 453.

Sortants : 10 div. maj., 9 rad. g., 4 div. g., 3 P.S., 1 C.D.S.

1971. — Ins. : 8 089 ; suff. expr. : 5 352 ; cent. g. (Mme Thome-Patenôtre), 2 652 ; maj. (M. Levêque, sout. U.D.R.), 1 398 ; un. dém. (M. Zanara, P.C.), 1 136.

SAINT-CYR-L'ECOLE

Ins. : 10 056 ; suff. exp. : 6 972. — Un. g. (M. Cuguen, P.C., m. s.), 4 718, 27 ELUS (14 P.C., 7 P.S.,

(Lire la suite page 22.)

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

TOULOUSE-IX : forte progression de la gauche.

Ins., 18 155 ; vot., 11 942 ; suff. expr., 11 621.

Mme Raynal, P.S., 4 231 ; MM. Farreny, P.C., 2 288 ; Abadie, C.D.S., 1 795 ; Gay, R.P.R., 1 451 ; Gaillardo, CNIP, 1 307 ; Mme Bessirères, P.S.U., 549.

Il y a ballottage.

[Il s'agit de remplacer M. André Estrade, P.S., décédé, qui avait été élu au second tour en 1973, avec 3 525 voix contre 2 711 à M. Simonnot, U.D.R., et 388 à M. Raynal, réformateur.]

ILLE-ET-VILAINE (Saint-Malo) : ballottage favorable à l'opposition.

Ins., 12 239 ; vot. : 8 596 ; suff. expr. : 8 340.

Mme Rehel, div. opp., 2 460 ; MM. De Malvilain, R.P.R., 1 837 ; Roman, P.S., 1 779 ; Busnel, P.C., 799 ; Tellec, s. étiq., 764 ; Mme Jambon, s. étiq., 523 ; M. Geisol, U.D.B. (Union démocratique bretonne), 178. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. Planchet, centriste, qui avait été élu au premier tour en 1973 avec 4 454 voix contre 684 à M. Garreau, s. étiq., 651 à M. Roman et 495 à M. Lemaître, P.C. M. Planchet a été écarté de son mandat électoral à la suite d'une condamnation pour prévarication.]

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES *Dans les autres départements*

(Suite de la page 21.)

5 div. opp., 1 rad. g.) : maj. (M. Riquin, anc. dép., R.I., R.P.R., C.D.S., div. maj.), 2 240.
Sortants : 18 P.C., 8 ext. g., 1 P.S.

1971. — Insc. : 8 674 ; suff. expr. : 6 464 ; Un. dém. (M. Coguen, P.C.), 4 373 ; maj. (M. Henze, U.D.R.), 2 082.

TRAPPES

Ins. : 10 570 ; suff. exp. : 7 222. — Un. g. (M. Hugo, cons. gén. P.C., m. s.), 5 200, 27 ELUS (20 P.C., 6 P.S., 1 div. g.) ; maj. (M. Moulard, R.I., R.P.R., div. maj., mod.), 2 077.
Sortants : 23 P.C., 2 ext. g., 1 P.S., 1 div. g.

1971. — Insc. : 8 591 ; suff. expr. : 6 442 ; Un. dém. (M. Hugo, P.C.), 3 819 ; act. soc. (M. Bailleux, P.S.), 2 599.

VELISY-VILLACOUBLAY

Ins. : 14 077 ; suff. exp. : 10 582. — Maj. (M. Wagner, cons. gén., dép., R.P.R., m. s.), 6 222, 27 ELUS (18 R.P.R., 8 div. maj., 1 R.I.) : Un. g. (M. Freynet, P.S., P.C., div. g.), 3 900 ; div. g. (M. Toux, mid., div. maj., div. d., réf.), 494.
Sortants : 16 R.P.R., 10 mod., 1 div. g.

1971. — Ins. : 9 917 ; suff. expr. : 7 202 ; maj. (M. Wagner, U.D.R.), 4 704 ; Un. dém. (M. Balzer, P.C.), 1 260 ; Un. g. (M. Aubreton, soc.), 1 203.

LE VESINET

Ins. : 11 535; suff. exp. : 7979. — Maj. (M. Jonemann, cons. gén., R.I., m. s.), 6220, 27 ELUS (14 div. maj., 6 R.I., 4 C.D.S., 2 R.P.R., 1 div. g.); Un. g. (M. Soubranne, PC., P.S.), 1702.
Sortants : 11 mod., 6 R.I., 5 C.D.S., 3 R.P.R., 1 ext. g., 1 div g.

1971. — Ins. : 10 710 ; suff. expr. : 6 368 ; maj. (M. Joneman, R.I.), 5 484; Un. dém. (M. Pasquier, P.C.), 838.

VIROFLAY

Ins. : 10 884 ; suff. exp. : 7 390. — Maj. (M. Martin, cons. gén., réf., m. s.), 4 703, 27 ELUS (23 div. maj., 2 div. g., 1 réf., 1 C.D.S.) : Un. g. (M. Guillot, P.S., P.C., div g.), 2 591.
Sortants : 14 mod., 7 div. g., 6 C.D.S.

1971. — Insc. : 10 207 ; suff. expr. : 6 316 ; maj. (M. Vaurs, mod.), 2 246 ; renouveau (M. Brasilès), 2 162 ; Un. gauche (M. Cazal, P.C.), 1 815.

OUTRE-MER

MARTINIQUE

• FORT-DE-FRANCE

Ins. : 48 386 ; suff. expr. : 31 915. — Auton. (M. Césaire, dép., Parti progr. mart.), 22 330, 37 ELUS : maj. (M. Valère, cons. g., Un. dém. mart.), 9 585.

1971. — Ins. : 43 185 : suff. expr. : 29 585 ; P.P.M. (M. Aimé Césaire), 21 549 ; maj. (M. Rimize), 7 596 ; P.C.M. (M. Guitteaud), 647.

1974. — Giscard d'Estaing, 55 120 ; Mitterrand, 41 441.

LAMENTIN. — Ins. : 9 230 ; suff. expr. : 5 303. — P.C. mart. (M. Gratiant, m. s.), 3 956, 27 ELUS (27 P.C.M.) : maj. (M. Bagoe, R.P.R.), 1 173 ; extr. g. (M. Maugée), extr. g.), 179.
Sortants : 27 P.C.

FRANÇOIS. — Ins. : 9 158 ; suff. expr. : 6 987. — Un. g. (M. Wan-Ajouhu, soc., m. s.), 4 214, 27 ELUS : maj. (M. Morency, R.P.R.), 2 773.
Sortants : 27 extr. g. et P.C.

RIVIERE-PILOTE. — Ins. : 8 885 ; suff. expr. : 5 647. — Extr. g. (M. Marie-Jeanne, m. s.), 3 198, 27 ELUS (15 extr. g., 12 div. g.) : maj. (M. Adnet Loubet, R.I.), 2 449.
Sortants : 27 div. g.

M. Aimé Césaire est réélu avec près 70 % des suffrages exprimés. La majorité et les pouvoirs publics n'avaient pourtant pas abordé la bataille dans l'improvisation. A la différence des échéances précédentes, la majorité avait trouvé le moyen de s'unir, et ce derrière un candidat relativement crédible. Celui-ci ne fait pas beaucoup mieux que son prédécesseur de 1971, M. Rimize. Il bénéficiait pourtant d'appuis bien plus importants, en particulier du côté des békés (descendants des colons blancs) et des formations de la majorité.

GUADELOUPE

BASSE-TERRE

1971. — Ins. 8 620 ; suff expr. : 4 188 ; P.C.G. (M. Cléry), 2 303 ; maj. (M. Feuillard, dép. U.D.R., m.s.), 1 885.
1974. — Giscard d'Estaing, 2 375 ; Mitterrand, 2 069.

• LES ABYMES

1971. — Ins. 11 748 ; suff. expr. : 7 103 ; P.S. (M. Jalton, m.s.), 4 079 ; maj (M. Flory, U.D.R.), 2 684 ; P.C. (M Combe), 340.

1974. — Mitterrand, 4 340 ; Giscard d'Estaing, 2 235.

POINTE-A-PITRE

1971. — Ins. : 14 142 ; suff. expr. : 8 543 : P.C.G. (M. Bangou, m.s.), 5 982 : maj. (M. Nithila, U.D.R.), 1 403 : P.S. (M. Chovino), 1 155.

1974. — Mitterrand, 4 867 ; Giscard d'Estaing, 3 927.

GUYANE

CAYENNE

1971. — Ins : 9 809 ; suff. expr. : 5 087 ; P.S.G. (M. Héder, m.s.), 3 624 ; maj. (M. Cyrille, mod. maj.), 1 310 ; div. g. (M. Bierce), 153.

1974. — Mitterrand, 2 899 ; Giscard d'Estaing, 2 626.

NOUVELLE-CALÉDONIE

• NOUMÉA

1971. — Ins. : 13 697 ; suff. expr. : 7 661 ; Un. dém. (M. Laroque), 3 513 ; Un. calédonienne (M. Berton), 2 188 ; Mouv. pop. cal. (M. Bernut), 1 460 ; Un. multiraciale (M. Nemia), 685.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

SAINT-PIERRE

1971. — Ins. : 2 953 ; suff. expr. : 1 667 ; div. g. (M. Pen, sén., P.S.), 1 667.

1974. — Giscard d'Estaing, 1 765 ; Mitterrand, 554.

MIQUELON-LANGLADE

1971. — Ins. : 377 ; suff. expr. : 289 ; mod. maj. (M. Cormier), 289.
1975. — Après démission du conseil municipal : M. Detcheverry, P.S., élu.
1974. — Giscard d'Estaing, 207 ; Mitterrand, 106.

RÉUNION

• SAINT-DENIS

Ins. : 43 394 ; suff. expr. : 25 207. — Maj. (M. Legros, R.P.R., m. s.), 14 612, 22 ELUS (12 R.P.R., 8 R.I., 1 mod. maj., 1 cent. g.) ; mod. maj. (M. Virapoullé, sén., non ins.), 6 289 ; P.C.R. (M. Payet), 2 691 ; cent. g. (M. Vidot), 1 675.
Sortants : 23 mod. maj., 8 U.D.R., 1 div. g.

1971. — Ins. : 33 141 ; suff. expr. : 18 654 ; maj. (M. Legros, U.D.R., m. s.), 15 274 ; P.C.R. (M. Guichard),

1974. — Giscard d'Estaing, 13 171 ; Mitterrand, 9 357.

• SAINT-PAUL

Ins. : 22 429 ; suff. expr. : 17 270. — Maj. (M. Bénard, R.P.R., m. s.), 8 750, 35 ELUS (26 mod. maj., 7 R.P.R., 2 R.I.) ; P.C.R. (M. Potal), 6 370 ; mod. maj. (M. Paula), 1 925 ; mod. maj. (M. Galais), 225.
Sortants: 32 mod. maj., 1 U.D.R.

1971. — Ins. : 17 953 ; suff. expr. : 13 740 ; maj. (M. Paul Benard, U.D.R., m. s.), 7 882 ; P.C.R. (M. Lucas), 5 488 ; div. mod. (M. Wolff), 370.
1974. — Mitterrand, 8 550 ; Giscard d'Estaing, 6 701.

SAINT-PIERRE

Ins. : 23 880 ; suff expr. : 16 780. — P.C.R. (M. Elie Hoareau), 7 108 ; maj. (M. Isautier, anc. sén., R.I., m. s.), 6 395 ; mod. maj. (M. Cadet), 2 675 ; P.S. (M Payet, P.S.), 602 BALL.

1971. — Ins. : 18 294 ; suff. expr. : 12 886 ; maj (M. Isautier, sén. R.I., m. s.), 5 210 ; P.C.R. (M. Elie Hoareau), 4 951 ; maj. (M. Roland Hoareau, R.I.), 2 725.
1974. — Mitterrand, 7 312 ; Giscard d'Estaing, 5 983.

SAINT-LOUIS

Ins. : 17 031 ; suff. expr. : 12 162. — Mod. maj. (M. Fontaine, dép.), 5 882 ; P.C.R. (M. Barret), 4 945 ; P.S. (M. Dambreville, m.s.), 1 335. — BALL.

1971. — Ins. : 15 387 ; suff. expr. : 8 497 ; Un. g. (M. Dambreville, P.S.-P.C.), 3 963 ; mod. maj. (M. Hoareau), 2 401 ; maj. (M. Fontaine, U.D.R.), 1 964 ; div. mod., 169.
1974. — Mitterrand, 6 703 ; Giscard d'Estaing, 3 831.

• TAMPON

Ins. : 23 880 ; suff. expr. : 11 363. — Maj. (M. Badre, cons. gén., R.P.R., m. s.), 6 727, 12 ELUS (6 R.P.R., 3 R.I., 1 mod. maj., 1 cent. g., 1 soc.) : P.C.R. (M. Claude Hoareau), 2 517 ; cent. g. (M. Jacques Hoareau, cent. g), 1 174 ; cent. g. (M. Cadet), 945.
Sortants : 22 mod. maj., 8 U.D.R., 1 div. g.

1971. — Ins. : 12 148 ; suff. expr. : 8 548 ; maj. (M. Badre, mod., m. s.), 4 533 ; P.C.R. (M. Claude Hoareau), 2 092 ; mod. div. g. (M. Jacques Hoareau), 1 923.

1974. — Giscard d'Estaing, 5 565 ; Mitterand, 4 615.

Dans les cinq villes de plus de trente mille habitants, trois maires sortants de la majorité sont réélus dès le premier tour, à Saint-Denis, au Tampon et à Saint-Paul ; ils appartiennent au R.P.R. A Saint-Pierre, le maire sortant, M. Isautier (R.I.), se trouve en ballottage favorable : il devrait bénéficier du report des voix de M. Cadet, proche de la majorité. Enfin, à Saint-Louis, M. Dambreville, socialiste, qui avait refusé de faire alliance avec M. Barret, communiste, est nettement battu ; le député, M. Fontaine, proche de la majorité, pourrait profiter de cette désunion.

Autre insuccès, celui de M. Virapoullé, sénateur se réclamant de la majorité, qui avait renoncé à la mairie de Saint-André pour s'attaquer à celle de Saint-Denis, le chef-lieu. Fort de sa victoire au Port, lors des dernières élections cantonales (il avait battu M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionais, leader de l'opposition autonomiste), et aussi, semble-t-il, de la bienveillance du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, M. Virapoullé n'est pourtant pas parvenu à inquiéter le maire sortant.

Excepté à Saint-Pierre, où ils progressent, les communistes perdent du terrain, en pourcentage, dans les villes de plus de trente mille habitants, alors que la majorité gagne des voix.

La campagne électorale a été marquée par des incidents à Saint-Denis et à Saint-Paul.

Cinq livres sur les institutions et le pouvoir sous la Ve République

A la veille d'échéances certainement importantes, peut-être décisives pour la Ve République sinon pour la France qui, si l'on ose dire, en a vu d'autres, la Constitution, les institutions, la recherche du véritable centre de décision politique, l'analyse du pouvoir vont susciter et suscitent déjà une foule d'ouvrages. Didactiques ou engagés, exhaustifs ou schématiques, froids ou passionnés, ils contribuent à éclairer non seulement le fonctionnement passé et actuel, mais sans doute l'avenir d'un système menacé — mais quel régime ne l'est pas ? — qui va atteindre un âge déjà avancé pour notre pays, sa vingtième année.

LE DICTIONNAIRE DE LA CONSTITUTION

S'il est un de ces cinq livres qui mérite d'être appelé ouvrage de référence, c'est bien le *Dictionnaire de la Constitution* publié par les éditions Cujas. Pour éclairer sous tous les angles possibles nos institutions, les auteurs ne se sont pas seulement mis en quatre, mais ils s'y sont mis à six : trois anciens élèves de l'ENA, deux enseignants et un journaliste qui n'est autre que Raymond Barrillon, chef du service politique du *Monde*.

Facile à consulter, leur dictionnaire réunit les informations à partir de deux sortes de mots : les *mots-carrefours*, qui rassemblent des données de portée générale (Parlement, président de la République, etc.) et les *mots-cibles*, où les enseignements sont minutieusement détaillés (article 16, dissolution...).

Pour chaque terme, deux parties dans l'exposé : la définition « neutre », juridique et historique ; puis le commentaire qui apporte l'éclairage idéologique, l'esprit de la loi, son expression pratique, les exemples étrangers, etc., suivi d'indications bibliographiques. Même des termes d'usage constant mais qui ne figurent pas dans la Constitution, par exemple « domaine réservé » ou « loi d'orientation », sont pris en compte et expliqués. Sous une forme pratique et néanmoins complète on y trouve également les résultats des grandes consultations — référendums, élections législatives et présidentielles — et une foule de documents fondamentaux de la Ve République : le texte constitutionnel et ses aménagements successifs bien entendu, mais aussi le discours du général de Gaulle à Bayeux, l'avis du Comité consultatif constitutionnel de 1958, l'exposé de M. Michel Debré, la même année, devant le Conseil d'Etat, etc.

Faut-il ajouter qu'on chercherait en vain, dans cette somme, la moindre erreur de fait ou la moindre trace de partipris ? La rigueur scientifique qu'invoquent à bon droit les auteurs vaut d'abord pour eux-mêmes.

LES INSTITUTIONS FRANÇAISES

Moins ambitieux, beaucoup moins complet, mais surtout plus proche de l'essai que de l'exposé, voire délibérément engagé, le *Que sais-je* de M. Pierre Pactet, professeur à l'Université de Paris-Sud et doyen de la faculté de droit de Sceaux, les *Institutions françaises*, est construit sur deux thèmes : l'étude de l'appareil d'Etat et de son renforcement, puis l'examen des freins et contrepoids qui pèsent sur son action et protègent ainsi le citoyen.

La critique du système, notamment dans la conclusion de ce petit ouvrage, atteint un ton polémique plutôt inattendu dans cette collection. Dénonçant « les graves erreurs » et l' « ambiguïté » de la Constitution, qui ne manqueraient pas de provoquer un blocage au cas où le président de la République et la majorité de l'Assemblée seraient issus de courants politiques différents, voire opposés, l'auteur estime que cette « équivoque fondamentale » est loin d'être la seule et il ne cache pas sa méfiance, son hostilité même à un système auquel il n'accorde qu'une seule circonstance atténuante : de telles contradictions, note-t-il, ne sont pas propres à notre pays.

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

A mi-chemin entre la photographie pure et simple du *Dictionnaire* et l'interprétation colorée du *Que sais-je*, mais plus proche toutefois de la précision documentée du premier de ces ouvrages, le livre de M. Jean Massot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, *la Présidence de la République en France*, braque les projecteurs sur la position-clé du dispositif. Après un historique fouillé de cette institution sur les quatre précédentes Républiques, il étudie successivement l'élection, le statut, les pouvoirs et les moyens d'action du président sous la Ve République, ne laissant dans l'ombre aucun des éléments d'information et d'appréciation disponibles.

On trouve, par exemple, dans son étude le détail des moyens matériels — locaux, résidences, dotation, coût des voyages officiels, etc. — et des moyens en personnel dont dispose le chef de l'Etat. L'Elysée emploie un peu plus de cinq cents personnes dont quarante-deux sont les collaborateurs personnels du président (secrétariat général, cabinet, état-major particulier) soit trois à quatre fois plus que sous la IVe République, le personnel d'exécution de tous grades réunissant environ quatre cent soixante-dix fonctionnaires.

Le dernier chapitre, le plus original, porte sur les rapports du président avec l'opinion publique sur le plan formel d'abord (courrier, voyages, service de presse, allocutions et messages, conférence de presse, etc.), dans le domaine politique ensuite. Le président est-il le chef de la majorité ? Moins pessimiste que M. Pactet, M. Massot n'exclut pas la réussite d'une tentative de gouvernement minoritaire en cas de désaccord entre l'Elysée et la majorité de l'Assemblée. En revanche, s'il ne croit pas que la présidence constitue un « super-gouvernement » il considère que la querelle de la « dyarchie » est tranchée : dans la collaboration entre le président et le gouvernement, l'initiative ou la décision finale, écrit-il, sont toujours revenues à la présidence, « *centre unique d'impulsion à l'action gouvernementale* ».

QUI GOUVERNE LA FRANCE ?

C'est sur ce point, très précisément, que porte l'essai de M. de Baecque, conseiller d'Etat, qui entreprend de répondre, à la faveur d'une grande expérience accumulée à la présidence de la République sous M. René Coty, dans divers cabinets et de hautes fonctions sous la Ve République, à la question « *Qui gouverne la France ?* ». Qu'on n'attende pas de lui une réponse socio-économique et encore moins critique, du genre « le pouvoir des monopoles », « les technocrates » ou « les multinationales » : il s'agit bien, et le sous-titre de son étude le précise d'emblée, d'un « *essai sur la répartition du pouvoir entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement* ».

Les deux institutions sont minutieusement examinées et confrontées, d'abord en droit comparé, puis dans l'histoire constitutionnelle de la France, sous les IIIe et IVe Républiques, mais surtout sous la Ve République. Chacune est définie à travers les textes, campée dans la réalité de sa pratique par l'analyse du partage concret des pouvoirs et des moyens d'action, la procédure des prises de décision, le contrôle juridictionnel dont elle relève. Documents et pièces du dossier, en annexe, éclairent chaque pas de la démarche. La conclusion est parfaitement nette : le président et le premier ministre gouvernent ensemble — gouverner se définissant par : élaborer une politique et la mettre en pratique — mais le rôle du président s'est notablement affirmé et renforcé dans les faits au fil des années.

En cas de divergence entre les « deux têtes » de l'exécutif, le président ayant été conduit, à la suite d'élections législatives, à choisir un premier ministre ayant des options différentes des siennes, deux hypothèses : le « raz de marée », et alors le président risque fort d'être emporté par le flot ; ou bien une victoire acquise de justesse avec quelques sièges seulement de majorité et la collaboration à la tête de l'exécutif pourrait subsister sous une forme différente de celle que nous avons connue jusqu'à présent. Ainsi l'auteur peut-il conclure que « *nos institutions sont en mesure de s'adapter à des conjonctures très diverses et... semblent répondre d'une façon satisfaisante aux besoins d'un Etat moderne* ». Avec la même vigueur, régime présidentiel et régime parlementaire sont ici l'un et l'autre rejetés.

LE POUVOIR POLITIQUE

Faut-il préciser que cette défense « tous azimuts » de la Constitution de la Ve République, sinon de l'usage qui en est fait parfois aujourd'hui, rejoint les thèses défendues avec passion par M. Michel Debré et le plus jeune de ses fils, Jean-Louis, brillant universitaire et ancien collaborateur de M. Jacques Chirac ? Sous une forme simple, voire volontairement sommaire, résolument didactique mais volontiers polémique, dans l'excellente collection « Point de départ » de Seghers, que dirige Nicole Muchnik, les deux hommes s'efforcent de mettre en lumière ce qui différencie et, à leurs yeux, avantage décisivement les instructions actuelles par rapport à tous les systèmes politiques antérieurs et en particulier de la IVe République, vouée selon le rite aux gémonies. Ardent plaidoyer bien plus qu'analyse ou exposé, l'ouvrage porte par sa construction même et à chaque ligne la marque des convictions qui animent l'ancien premier ministre et son fils.

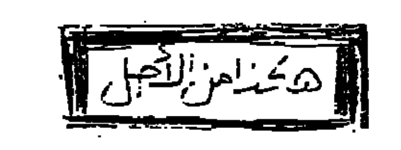
Ainsi l'accent est-il mis sans cesse sur le « fait majoritaire » et sur l'absolue suprématie du chef de l'Etat, dont le premier ministre, est-il précisé à plusieurs reprises, n'est que « le second ».

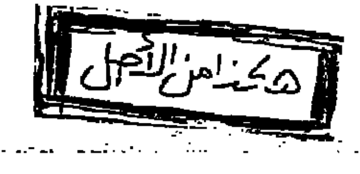
« *La responsabilité du chef de l'Etat [devant la nation]*, lit-on, par exemple, *relève d'une conception « gaullienne » de la fonction présidentielle. Et il est vrai que les personnes appliquent les textes à la fois en fonction de leur caractère et des circonstances.* » Excellentes, excellentissimes même, ces institutions peuvent répondre à tout, elles permettent « *de maintenir et de faire progresser la nation* », mais voici la pointe finale : « *Sans doute doivent-elles être animées par des hommes soucieux du bien public et qui n'entendent pas les déformer au gré de leurs ambitions personnelles ou d'idéologies irréelles.* » A bon entendeur...

Ainsi du rigoureux et précis *Dictionnaire de la Constitution* à cette vision exclusivement gaullienne du pouvoir politique, en passant par les études sur les institutions, la présidence de la République et le premier ministre, il s'agit moins en fait de savoir « *qui gouverne la France* » que d'essayer de prévoir par qui, comment et de quelle façon, la Constitution étant ce qu'elle est, la France sera gouvernée demain.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Raymond Barrillon, Jean-Michel Bérard, Marie-Hélène Bérard, Georges Dupuis, Alain Grangé-Cabane, Yves Meny. *Dictionnaire de la Constitution*. Les institutions de la Ve République. Ed. Cujas. 400 p., 30 F.
★ Pierre Pactet. *Les Institutions françaises*. PUF. Collect. Que sais-je ? (no 1642), 130 p., 9 F.
★ Jean Massot. *La Présidence de la République en France*. La Documentation française. 234 p., 28 F.
★ Francis de Baecque. *Qui gouverne la France ?* PUF. Collect. Droit d'aujourd'hui. 208 p., 53 F.
★ Michel Debré, Jean-Louis Debré. *Le Pouvoir politique*. Seghers, collect. Point de départ. 160 p., 22,50 F.







Le Monde DE L'ECONOMIE

Pessimisme

HOTE la semaine dernière de l'Institut de l'entreprise, le professeur Friedrich von Hayek, prix Nobel des sciences économiques en 1974, a porté un jugement pessimiste sur les perspectives ouvertes à l'économie mondiale au cours des prochaines années. Pour ce théoricien d'inspiration libérale, doublé d'un penseur politique, les gouvernements du monde occidental prendront probablement l'un des deux partis suivants.

Le premier serait à ses yeux le moins mauvais : il consisterait, pour réduire le chômage, à reprendre la politique d'expansion à tout va du crédit, génératrice d'inflation. Une pareille politique, comme l'a une fois de plus montré la grande récession de 1974-1975, est nécessairement vouée à l'échec au bout d'un certain temps (indéterminé). Dans un de ses ouvrages, publié récemment en français (1) mais écrit il y a plus de quarante ans... à propos de la grande crise des années 30, il résume ainsi sa pensée : « *L'expansion du crédit conduit à une affectation erronée des facteurs de production, du travail en particulier, en les dirigeant dans des emplois qui cessent d'être rentables dès que l'inflation cesse de s'accélérer. Une fois que cela s'est produit, il n'y a pas de moyen d'éviter une réaction, et toutes les tentatives pour reculer l'échéance malheureuse risquent de la rendre encore plus dure...* » Pourquoi M. von Hayek *ne voit-il qu'un moindre mal dans* cet abandon à la facilité ? « *On peut espérer,* a-t-il dit devant les invités de l'Institut de l'entreprise, *qu'après une nouvelle expérience malheureuse les hommes apprendront enfin que l'inflation n'est pas une solution viable...* »

Quant au deuxième parti, plus probable, ce serait la généralisation des contrôles sur les prix et les *revenus salariaux. Il aurait pour effet de* transformer l'inflation ouverte en inflation réprimée. Privée de ces indicateurs irremplaçables que sont les prix déterminés par les forces du marché, l'économie sombrerait dans le chaos. La réaction inévitable serait alors l'adoption, dans tous les pays, d'une planification de plus en plus autoritaire, dans laquelle l'auteur de *la Route de la servitude* voit un chemin dangereux pour la démocratie.

(1) *Prix et Production*, Friedrich von Hayek, Calmann-Lévy.

Les suites de la crise égyptienne

□ L'ÉCONOMIE NE PARVIENT PAS A SURMONTER LES EFFETS D'UN QUART DE SIÈCLE DE BUREAUCRATIE ET DE GUERRE.

LE CAIRE. — Après les troubles de janvier 1977, qui virent les principales villes d'Egypte se soulever contre les augmentations de prix de certaines denrées décidées par le gouvernement, le représentant au Caire d'un grand pays, comme beaucoup d'autres ambassadeurs, rédigea pour son gouvernement une note apocalyptique prévoyant, sauf miracle, l'effondrement prochain de l'économie égyptienne. Pour étayer sa démonstration, le diplomate énumérait la surpopulation à l'indienne et l'infrastructure obsolète, la fuite des cadres *et l'absence d'esprit d'épargne* dans la nouvelle bourgeoisie, le poids de l'effort de guerre et celui de l'industrie d'Etat, le délabrement des finances et l'endettement extérieur, etc.

Cette dépêche n'est jamais partie, car, avant de l'expédier à son ministre, l'ambassadeur trouva la note d'un de ses prédécesseurs, vieille d'une dizaine d'années, décrivant les mêmes plaies et prédisant aussi une catastrophe — qui n'est pas encore arrivée. La plupart des faiblesses actuelles de l'Egypte ont également été décrites dans ces colonnes, sous forme d'un bilan économique de l'ère nassérienne. (« Les paysans ont payé pour l'industrialisation », *le Monde* daté 4-5 octobre 1970).

Est-ce à dire que l'Egypte, en l'état, est vraiment « éternelle » et que, nonobstant d'inévitables *incidents de* parcours, la plus vieille économie organisée de l'univers continuera à ne connaître que des années maigres, mais sans jamais sombrer complètement ? Nul ne le sait. En revanche, il est clair *comme l'eau* de roche que la détresse économique dans laquelle l'Egypte se débat n'est pas nouvelle.



La politique de l' « infitah »

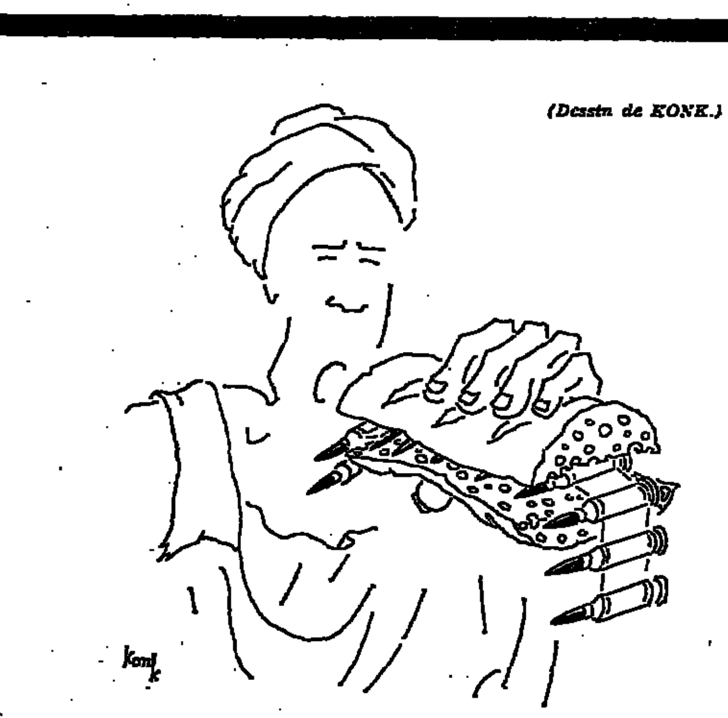
Par paresse mentale ou par passion politique, l'idée a été entretenue un peu partout ces derniers mois que la crise de l'économie égyptienne était due à la *politique* d'ouverture économique, connue sous le nom arabe d'*infitah*, lancée par le président Sadate après la guerre d'octobre 1973. Cette nouvelle donne, qui n'a laborieusement commencé à se matérialiser que dans le courant de 1975, a en réalité été conçue pour essayer de guérir des maux déjà anciens.

Si le système économique trouvé en place par Anouar El Sadate en 1970 avait *bien fonctionné, celui-ci,* nourri au sérail du nassérisme, n'aurait pas éprouvé le besoin d'y apporter des changements. Les *structures* mi-étatiques, mi-privées installées après la révolution de 1952 n'étaient pas, dans leurs grandes *lignes,* un obstacle à *la* reprise des liens avec l'Occident souhaitée par les épigones du premier Raïs.

Nationaliste jusqu'au bout des ongles dans certains domaines, Nasser avait, par exemple, laissé subsister dans le secteur pétrolier un régime mixte à parts égales qui permit aux compagnies américaines d'exploiter le sous-sol égyptien même au creux des vagues politiques.

Selon le professeur Bent Hansen, de l'université de Californie, la croissance économique annuelle dans la vallée du Nil avait été rigoureusement égale, de 1913 à 1955, à l'accroissement démographique, soit 1,7 %. Nasser déclencha le mécanisme du développement, et, de 1956 à 1965, le taux de croissance économique, toujours d'après M. Hansen, fut en moyenne de 6,7 %, l'accroissement démographique étant alors de 2,6 %. (Dans le même temps, le revenu était un peu plus sainement réparti qu'auparavant.) La démographie restant au même taux galopant, le revenu ne s'est plus accru, en moyenne, que de 1 % par an à partir de 1965.

Dès cette *date* l'Egypte ressentait, en effet, les premières atteintes d'un *malaise* économique qui, dès lors, n'allait cesser d'empirer. Le capital prélevé sans indemnisations sur les grands propriétaires et sur les intérêts étrangers avait bien amorcé la pompe de l'industrie nationale, mais celle-ci s'enlisait dans un étatisme outrancier tandis *que* les cadres et les ouvriers spécialisés les plus dynamiques partaient offrir leurs services, du Koweït au Québec, sous des cieux politiquement moins arbitraires et financièrement plus à l'aise. Environ cinq cent mille départs de 1956 à *1976.* Rapidement, d'ailleurs, le secteur public devint avant tout pour le pouvoir une éponge à résorber le chômage.



(Dessin de KONK.)

La notion d'efficacité disparut à tel point que l'on vit, parmi d'autres exemples surréalistes, des promotions d'archéologues ou de théologiens casées d'autorité dans des banques d'Etat. De qualité généralement médiocre, la production industrielle, après vingt ans de sacrifices en sa faveur, arrivait péniblement à fournir un tiers des exportations et un quart du produit national brut. *L'expédition du Yémen,* la guerre de six jours, le réarmement et la construction du haut barrage d'Assouan, allaient absorber les dernières possibilités de l'Egypte et l'endetter jusqu'au cou. Le service de la dette égyptienne en est venu à engloutir jusqu'à 32 % des recettes d'exportation, sans compter les paiements en nature versés à l'Est. C'est une manière de record mondial.

Nasser, voyant se *flétrir* les prémices de l'essor économique, chercha, dès 1965, à redresser la barre. Son ministre de l'économie et des finances depuis 1954, M. Abdelmoneim Kayssouni, ancien élève de la London School of Economics, lui proposa alors une politique d'*infitah* avant la lettre, préconisant notamment un appel aux capitaux étrangers.

Nasser préféra s'en remettre un peu plus aux Soviétiques. Ce fut l'époque où l'on vit du blé australien destiné aux ports russes détourné vers Suez sur ordre du Kremlin : l'Egypte n'avait plus que pour quinze jours de farine. M. Kayssouni fut renvoyé. On était en 1966. Un an et demi après, appelé cette fois au Plan, le ministre suggéra de nouveau l'ouverture au capital extérieur et la diminution des subventions à la consommation. Nasser craignit que ce dernier point ne suscitât des troubles, et il remercia derechef M. Kayssouni.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(*Lire la suite page 24.*)

Les préoccupations des « fermiers » américains

□ MALGRÉ LES PERTES DUES AU MAUVAIS TEMPS, ILS REDOUTENT ENCORE LA SURPRODUCTION. MAIS CE QUI, DANS CERTAINES RÉGIONS, POURRAIT BOULEVERSER L'ÉCONOMIE AGRICOLE, C'EST LA HAUSSE DES PRIX DE REVIENT LIÉE NOTAMMENT A LA PÉNURIE DE GAZ NATUREL.

KANSAS-CITY. — Alors que le monde pèse les conséquences de la terrible vague de froid qui continue *à sévir* sur les régions de l'est des Etats-Unis, *à l'ouest* du Mississipi la sécheresse inspire des craintes mitigées de philosophie.

Le jour de notre arrivée dans cette capitale du blé, une *tempête de* poussière venue des terres desséchées du Nouveau-Mexique, de l'ouest du Texas et de l'Oklahoma avait atteint une violence telle que les autoroutes de l'Etat du Kansas avaient dû être fermées à la circulation. La tempête était capable d'emporter avec elle toute la semence de blé d'hiver non encore levé qui reposait sur la terre durcie par un hiver sans eau, ou presque.

Cependant, les dirigeants du Farm Bureau de Kansas-City affichaient un calme complet. Même, si les éléments devaient anéantir totalement, ce qui est improbable, la récolte 1977 (qui se fera en juin), les *cultivateurs* auraient malgré tout plus de blé qu'il ne *leur* en *faut*, et ils s'épargneraient de surcroît le travail et les frais de la moisson et de l'entrepôt.

Le bilan du blé américain pour la campagne en cours est *indubitablement* inquiétant. Les disponibilités atteignent le niveau record de 76 millions de tonnes — 57 millions provenant de la récolte 1976, plus un stock de quelque 19 millions de tonnes, — alors que la consommation interne, qui varie peu, est estimée à 20 millions et que les exportations ne devraient pas dépasser 27 millions de tonnes, puisque les récoltes 1976 ont été abondantes dans l'ensemble du monde. Ce qui dégagerait un *excédent* de 30 millions de tonnes de blé dont les Américains ne savent que faire. Ainsi que l'exprime brutalement un hebdomadaire de Wall Street, « *l'industrie de la famine est en faillite* ».

S'il pleut bientôt sur les régions productrices, le blé d'hiver 1977 viendra grossir ces stocks de plus de 38 millions de tonnes. La production est, dans ce domaine, inférieure de 10 % à celle de l'année précédente. Les surfaces ensemencées excèdent largement, semble-t-il, *les capacités d'absorption du marché. Le* prix du blé risquerait alors de tomber au niveau de soutien de 2,25 dollars le boisseau, prix auquel les fermiers américains peuvent demander un prêt subventionné par le gouvernement, à condition qu'ils s'abstiennent de vendre et assurent eux-mêmes le stockage.

Si, au contraire, la météorologie « coopère » avec ces cultivateurs et détruit *leur récolte future,* le blé *pourra se* vendre aux environs de 3 dollars le boisseau, ce qui couvrirait à peine les *frais* de production de la moyenne des exploitation, mais éviterait bien des faillites

Quant au marché de la viande de bœuf *sur pied, en crise* depuis deux ans, il faudra d'après les experts de Chicago attendre la fin de l'année courante avant que la surproduction ne cesse de déprimer les cours. Déjà, les « *cow-boys de Wall Street* » (spéculateurs qui avaient investi dans des syndicats d'élevage, espérant des rendements supérieurs à ceux de la Bourse) ont « désinvesti », si bien que le nombre des bêtes à l'embouche diminue.

JAY MCCULLEY.

(*Lire la suite en page 24.*)



MATIÈRES PREMIÈRES

L'indice au plus haut

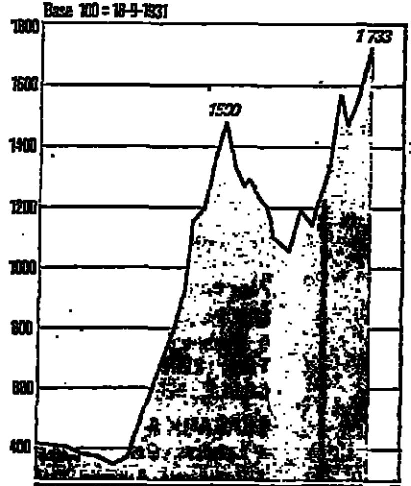
□ LES CRAQUEMENTS QUI VIENNENT D'AVOIR LIEU SUR CERTAINS MARCHÉS (CACAO, CAFÉ) FONT RESSORTIR LES RISQUES DU NOUVEL EMBALLEMENT.

DE vifs remous agitent actuellement le marché des matières premières à Londres, où les autorités viennent d'édicter des mesures restrictives contre la spéculation, ce qui a entraîné des ventes bénéficiaires massives et des replis spectaculaires, sans toutefois éliminer les causes des hausses récentes.

Les cours des matières premières, tant agricoles qu'industrielles, s'emballent depuis le début de l'année : café, cacao, plomb, étain, ont battu tous leurs records de hausse, et l'indice *international Reuter* vient de s'inscrire à son plus haut niveau historique. Pour les producteurs, c'est une aubaine, pour les consommateurs, c'est un rude coup. L'indice des prix internationaux des matières premières importées *par la France* vient de faire un bond de 9 % au mois de février, sa progression atteignant 84 % en un an (dont 145 % pour les produits alimentaires et 34 % pour les produits industriels). La palme est détenue par le poste « denrées » (essentiellement le café et le cacao), dont l'indice est monté de 250 % en douze mois. Allons-nous vers un embrasement général du marché des matières premières, *nourri* par une demande inflationniste et une spéculation échevelée, comme aux plus beaux jours de 1974 ? Ce n'est pas tout à fait le cas : en 1977, l'expansion économique mondiale est faible.

Pour les grands produits, comme le cuivre, l'existence de stocks importants freine les velléités de reprise des cours après la chute enregistrée en 1975, tandis que la reconstitution des réserves de céréales supprime les tensions (*voir ci-contre l'article de Jay McCulley*).

Dans le cas du sucre, l'excédent de la production sur la consommation a tellement déprimé les prix, après la flambée de 1974, que les producteurs des Caraïbes réclament à cor et à cri un relèvement concerté. En revanche, pour certains produits, il existe des raisons « fondamentales » de hausse, (*voir page 25*). A ces motifs intrinsèques d'ébullition des cours, est venue s'ajouter depuis quelque temps une spéculation intensive. Surtout dans *les pays anglo-saxons, mais également* en Suisse, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, des organismes spécialisés offrent aux détenteurs de capitaux en mal d'emploi la possibilité d'investir dans les matières premières, promettant de sensibles plus-values dans les mois ou les années à venir. Les clients éventuels sont d'autant plus tentés que partout dans le monde l'immobilier s'essouffle, les marchés des actions sont peu attrayants, *et que même* des refuges comme le franc suisse ont donné quelques signes de faiblesse récemment. D'où ce retour de la spéculation vers les métaux et les denrées, y compris l'or, qui vient amplifier artificiellement des processus naturellement haussiers, sans apporter la compensation régulatrice qu'elle est censée fournir, comme l'indiquait récemment à Paris, avec candeur, M. Lebeck, président de la Bourse de commerce de Chicago.



Parmi les différents indices de matières premières, l'un des plus suivis est celui qui est établi à Londres par l'agence Reuter. Les professionnels utilisent aussi l'indice du Financial Times (285,10 le 9 mars 1977 sur une base 100 au 1er juillet 1952). Aux Etats-Unis, on donne la préférence aux indices Dow Jones (436,14 le 9 mars, la base 100 étant la moyenne des années 1924-1925-1926) et Moody's (956,6, base 100 au 31 décembre 1931). Les indices américains accordent une place prééminente aux produits agricoles (80 % pour le Moody's), ce qui explique leur progression beaucoup moins vive que celle de l'indice Reuter, plus axé sur les métaux non ferreux.

Les conséquences de cette nouvelle flambée sont encore difficiles à apprécier. Les producteurs, le plus souvent des pays en voie de développement, feront valoir qu'ils retrouvent enfin des prix rémunérateurs : il n'y a pas deux ans, les planteurs de café devaient soutenir les cours pour les empêcher de s'effondrer En ce qui concerne les consommateurs, il est indéniable que des augmentations aussi formidables (*400 % en* quatorze mois pour le café), en un si court lapse de temps, risquent de les décourager et de provoquer des réactions brutales sur les marchés à plus ou moins court terme, comme cela s'est produit pour le sucre et comme cela vient de se produire pour le cacao.

Le problème des accords internationaux, si rares déjà, et dont la plupart se sont soldés par des échecs, se trouve *donc posé* avec *plus* d'acuité *que* jamais. La lenteur des négociations au sein de la CNUCED et les réticences des grands pays industrialisés ne rendent pas optimiste à cet égard.

La crise égyptienne

(Suite de la page 23.)

La politique de la vérité des prix, partant la hausse des prix de certains produits de consommation, c'est le président Sadate qui en a pris la responsabilité au début de cette année, provoquant ainsi des émeutes urbaines. Il avait, lui, suivi le conseil de M. Kayssouni, âgé aujourd'hui d'une soixantaine d'années, et rappelé à la direction des affaires économiques et financières à la fin de l'an passé. Démissionnaire au moment des désordres de janvier 1977, M. Kayssouni a été gardé à son poste par le second Raïs. Celui-ci a suspendu les relèvements de tarifs, mais il a maintenu l'augmentation de 22 % de la masse salariale décidée en même temps.

La politique de la vérité des prix, condamnée par la *vox populi*, reste en effet l'objectif du gouvernement. *Il est prévu qu'elle sera accompagnée d'une politique de la vérité des changes. Il y a actuellement trois taux, dont deux officiels*, de la livre égyptienne, et la loi sur les investissements est ambiguë quant au taux qui sera utilisé pour l'exportation des bénéfices. Mais, en un quart de siècle, le peuple égyptien a acquis une mentalité d'assisté qu'il sera douloureux de briser. « *Si on ne le fait pas*, dit M. Kayssouni, *à la fin de la décennie, le budget ne sera plus qu'une énorme subvention.* » Celle-ci devrait en 1977 représenter plus de 5 milliards de francs, soit approximativement un dixième du produit national brut. Les finances publiques sont donc en Egypte les principales victimes de l'inflation. Depuis le roi Farouk, l'Egyptien paie le même prix le pain local, soit un demi-centime français. C'est-à-dire cinq fois moins cher que son coût réel. Le train de hausses de janvier dernier épargnait d'ailleurs ce pain-là. Sinon...

Outre la diversification des échanges commerciaux et l'appel aux capitaux étrangers, dans des conditions d'ailleurs si strictes qu'elles ont découragé la plupart des investisseurs éventuels, l'*infitah* se propose donc de rationaliser un tant soit peu l'économie égyptienne. Sera-ce possible ? Car si le peuple ne veut pas, ou plutôt ne peut pas, payer le pain plus cher avec un salaire minimum mensuel de l'ordre de 120 F, les soixante-quinze mille diplômés qui sortent chaque année des facultés entendent bien, comme cela est le cas depuis Nasser, être engagés dans une *administration et un secteur public pourtant* déjà paralysés par les emplois inutiles. Et comment exiger un effort ou de l'imagination de jeunes gens qui vont gagner 250 F par mois pendant des années ? Les problèmes économiques et sociaux égyptiens sont comme un perchoir de poulailler : de quelque côté qu'on les prenne, on « s'en met plein les doigts ».

40 % des dépenses publiques pour la défense

Un seul événement serait de nature à soulager un peu l'Egypte et à lui permettre d'espérer quitter son cercle de misère pour une pauvreté honorable. Cet événement, c'est la paix au Proche-Orient. Une paix que l'Egypte, par entraînement international ou à cause du manque de sagesse de ses dirigeants, n'a pratiquement pas connue depuis 1939. En 1976, l'Egypte a consacré directement ou indirectement à sa défense une part record — plus de 40 % — de son budget. Si ce pourcentage était ramené à 15 %, le pays aurait déjà trouvé la somme qui lui manque chaque année pour régler la totalité de ses importations civiles.

La reprise du trafic sur le canal de Suez (5 milliards de francs de revenus annuels attendus avant 1980), l'essor du tourisme et la quasi-certitude de doubler ou tripler la production actuelle de naphte vers 1980-85 (16 millions de tonnes en 1976), ainsi que les investissements que ne pourrait manquer d'attirer une Egypte en paix, pourvue d'une main-d'œuvre abondante, de débouchés importants et d'une situation géopolitique très favorisée, peuvent alimenter quelques espérances. Sans la fin de l'état de belligérance, la substance de la nation continuera d'être fondue en métal à canons et l'Egypte restera « suspecte » pour tout investisseur national ou étranger. La zone du canal de Suez proposée avec tant d'insistance aux industriels ne serait-elle pas la première menacée en cas de nouveau conflit avec Israël ?

En attendant que se fasse cette paix dont M. Anouar El Sadate a le mérite d'avoir fait admettre l'idée aux Arabes, le gouvernement égyptien pourrait d'une part réaliser quelques économies, pénibles pour son amour-propre mais bénéfiques pour ses finances : est-il normal que Le Caire entretienne des ambassades dans la plupart des capitales de la terre, publie une foule de journaux qui répètent à peu près tous la même antienne, dispose d'une radiodiffusion presque aussi puissante que la B.B.C., projette d'installer la télévision en couleurs et maintienne un parti unique alors que le multipartisme est entré dans les faits, bref est-il normal de vivre sur un pied de grande puissance quand le revenu réel *per capita* est inférieur à *1 000 francs par an ? D'*autre part *le* gouvernement devrait essayer de juguler les « effets pervers » de l'*infitah*. Les importations anarchiques de produits souvent superflus, alors que l'essentiel est parfois introuvable, sont à proscrire. Il en est de même de certains achats à l'étranger effectués sous un régime spécial qui prive l'Etat de recettes fiscales appréciables. La néo-bourgeoisie nassérienne, qui, par son manque de capacités et d'esprit civique avait contribué aux déboires de l'expérience *socialiste*, a *maintenant* allègrement enfourché à des fins personnelles le cheval de l'ouverture économique, sans que l'on fasse rien pour l'en empêcher. *Le* gouvernement, en laissant subsister, par insouciance et pusillanimité, toutes sortes de règlements contraignants avec de nouvelles mesures plus ou moins libérales, favorise lui-même maints trafics et excès.

La reconstitution de la grande fortune égyptienne relève toutefois du rêve, car les lois sur la limitation de la propriété foncière et la nationalisation de la grande industrie n'ont à aucun moment été remises en question. Il en est de même pour les avantages sociaux des cinq cent mille salariés du secteur industriel public, qui ont, au contraire, été étendus récemment, au moins sur le papier, à la plèbe oubliée du million de journaliers agricoles. Il reste que l'*infitah* est vouée à l'échec si elle se contente *de plaquer quelques traits de la société* de consommation sur une économie de guerre et de pénurie.

Tout mystère a son ressort. Si l'Egypte *continue, c'est parce que* les *prêts* et dons publics extérieurs, à défaut des investissements privés, lui ont apporté jusqu'ici, quelquefois *in extremis*, les fonds sans lesquels elle aurait fait banqueroute. Depuis la guerre d'octobre 1973, Le Caire a reçu plus de 35 milliards de francs, en majorité des princes du pétrole arabe, le reste provenant des Etats-Unis, d'Europe occidentale (plus de 1 milliard de francs de la France), d'Iran, du Japon et de l'aide multilatérale.

La paix, le maintien du soutien financier extérieur et, *last but not least*, le desserrement du carcan bureaucratique véritablement diabolique qui étouffe toute initiative en Egypte permettraient sans doute à ce pays un mieux-être. La clef de l'étape suivante, celle du développement, appartiendra à ceux qui parviendront à *résoudre cette* quadrature du cercle : l'Egypte a un million de bouches à nourrir de plus par an et elle ne produit déjà que la moitié *de sa consommation. En 1900, il y avait* 0,12 hectare par habitant ; en 1977, il y en a 0,06. Plus de la moitié de la surface utile nouvellement acquise grâce aux *grands travaux nassériens a dû être* consacrée aux installations humaines, économiques ou militaires. Faudrait-il, ainsi que le suggérait M. Ali Gretly, *ancien ministre des finances de Nasser*, interdire le mariage, comme en Chine, avant l'âge de vingt-cinq ans ? Devant l'immensité des problèmes et la maigre *panoplie des remèdes, on comprend* qu'un expert étranger à qui l'on demandait ce qu'il ferait s'il avait la charge de l'économie égyptienne ait répondu : « *Je prendrais la fuite.* »

A certains égards, l'Egypte post-nassérienne fait penser, *mutatis mutandis*, à l'Argentine d'après Peron. Ces deux dirigeants au charisme puissant parvinrent, chacun à sa manière, à faire croire à leur peuple (et sans doute le crurent-ils eux aussi) que le rêve allait devenir réalité, que la grande politique soumettrait l'intendance. Celle-ci se venge aujourd'hui et l'Egypte, comme l'Argentine, paie cruellement la note économique d'un quart de siècle pendant lequel les ressources nationales, on s'en rend compte maintenant, ont été pour une bonne part sacrifiées au prestige ou stérilisées par la bureaucratie du régime.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Les "fermiers" américains

(Suite de la page 23.)

Les économistes qui suivent de près la situation agricole sont, dans l'ensemble, pessimistes quant aux tendances de la consommation. Ils estiment que les frais de chauffage extraordinaires auxquels les familles américaines doivent faire face vont entamer les budgets d'alimentation, en particulier les dépenses pour la viande.

Si les égarements de la météorologie au cœur de l'hiver ont, somme toute, causé des dégâts immédiats limités en ce qui concerne l'agriculture (la neige n'est-elle pas l'engrais du cultivateur pauvre ? du moins est-ce là ce qu'on dit en Nouvelle-Angleterre et au Canada), par contre leur effet différé pourrait être très sérieux.

Pourtant, plus que la surproduction, c'est l'augmentation constante et incontrôlable de leurs coûts de production qui décourage les *farmers* américains. Déjà, dans de nombreuses régions, l'agriculture ne nourrit plus son homme, et les familles d'agriculteurs cumulent les emplois. *Le chef de famille n'est souvent qu'un farmer* à temps partiel employé, lorsqu'il le peut, dans l'industrie, les champs pétrolifères, les services publics ou *autres*.

La pénurie de gaz naturel qu'a révélée le rigoureux hiver 1976-1977, et l'augmentation du prix du gaz qui doit en *résulter presque inévitablement, vont* affecter l'agriculture américaine à un degré insoupçonné.

Par exemple : l'irrigation de la fa*meuse « Panhandle » (littéralement, la* queue de la poêle, forme que dessine la frontière nord-ouest du Texas) n'est rentable, dans les circonstances actuel*les, que grâce* à *l'utilisation d'une énergie* extrêmement bon marché, fournie par le gaz naturel, qui amène à la surface l'eau d'une nappe souterraine très profonde et la distribue rationnellement sur les plantations.

La grande affaire du gaz naturel

Autre exemple : l'approvisionnement en engrais azotés, jusqu'alors assuré d'une façon économique par utilisation du gaz naturel comme matière première de l'urée et du nitrate d'ammonium, est désormais aléatoire. Telle société, dont une usine géante, en cours de construction dans le sud, promettait de fournir des engrais à une région en plein développement agricole, vient de renoncer ostensiblement à ses plans en raison de *la menace qui* pèse sur la matière première.

On peut imaginer le scénario du *prochain acte qui pourrait se dérouler* sur la scène américaine : les vastes régions semi-désertiques du Centre-Sud et du Centre-Ouest, hier mises en valeur grâce aux hydrocarbures *que recélait* leur sous-sol, demain sauvées par une exploitation rentable de l'énergie solaire toujours abondante dans ces régions. Cependant, il est à craindre que pendant la période intermédiaire l'économie de ces régions ne se trouve bouleversée.

La sévérité de l'hiver 1976-1977 a ranimé la vieille querelle du gaz naturel, querelle qui oppose les Etats « exportateurs » — Texas, Californie, Louisiane et Oklahoma — aux Etats « importateurs », en particulier le Middle-West industriel et le Nord-Est surpeuplé. En vertu de la législation en vigueur, les producteurs de gaz naturel sont libres de déterminer contractuellement les prix auxquels ils livrent le gaz naturel aux consommateurs du marché intérieur de l'Etat producteur, mais sont contraints de vendre à des prix imposés par le gouvernement fédéral dès lors qu'ils empruntent un pipe-line inter-Etats pour livrer leur produit au consommateur.

Comme le nombre des électeurs (pour la désignation des membres de la *Chambre* des représentants, résidant dans les Etats « importateurs » l'emporte bien des fois sur le nombre des électeurs résidant dans les Etats « exportateurs » (contrôle de *la* Chambre) et comme pour les élections au Sénat, les Etats « importateurs » écrasent par leur nombre les Etats « exportateurs », *il était inévitable que le gaz* naturel devienne, à courte échéance, moins cher à l'exportation que sur le marché intérieur, tout cela dans le cadre de la démocratie fédérale. C'est ainsi que le paysan de l'Oklahoma, paie le gaz naturel qui jaillit à quelques kilomètres de ses champs plus cher que l'industriel qui peut utiliser le même gaz en Georgie, à plus de 2 000 kilomètres de là.

Le bas prix de l'énergie à base de gaz naturel a fait que : 1) les nouveaux forages n'ont pas été poursuivis au rythme qu'aurait demandé la consommation potentielle, parce que les capitaux s'intéressaient peu au gaz naturel, dont la rentabilité était médiocre — ce qui a entraîné une sous-production chronique ; et 2) les producteurs se sont trouvés, peut-être artificiellement, à court de gaz cet hiver lorsque la demande a décuplé dans les Etats importateurs, qui dépendent de cette source pour chauffer les foyers domestiques et faire marcher les usines — en particulier, l'Ohio et la Pennsylvanie, où plus d'un million de travailleurs ont été réduits temporairement au chômage.

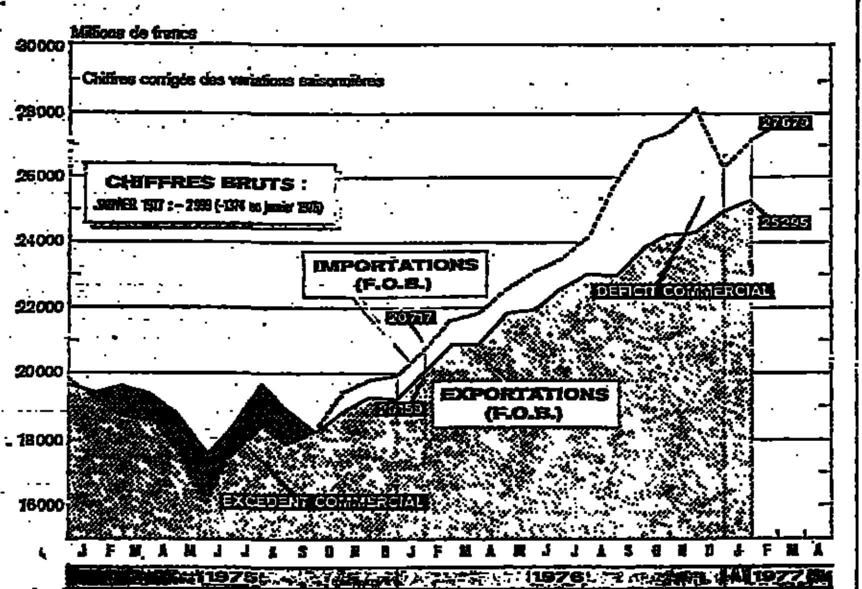
Le prix inter-Etats réglementé du gaz naturel est actuellement de 1,44 dollar les 1 000 pieds cubes, soit environ 23 centimes le mètre cube. Il vient d'être légèrement relevé par la loi d'urgence signée par le président Carter. Si à l'avenir le gaz naturel devenait beaucoup plus cher, c'est non seulement l'agriculteur de l'Ouest, mais aussi l'industrie multinationale, attirée depuis quelques années vers les Etats du Sud pour y créer des emplois — spécialement en Georgie, patrie de M. Jimmy Carter, — qui pourraient être ruinés.

Le président Carter a promis de soumettre au Congrès, le 20 avril, un projet de loi-programme pour une politique de l'énergie. Son « *coordinateur* » dans ce domaine, M. James Schlesinger, et des dizaines d'aides se penchent sur ces problèmes. A qui reconnaît les limites, économiques aussi bien que politiques, dans lesquelles l'administration de Washington doit agir en la circonstance et la diversité des intérêts nationaux en jeu, il devient évident que les Américains devront se contenter de demi-mesures et le président, quoi qu'il fasse, d'un demi-succès.

JAY McCULLEY.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Amélioration probable



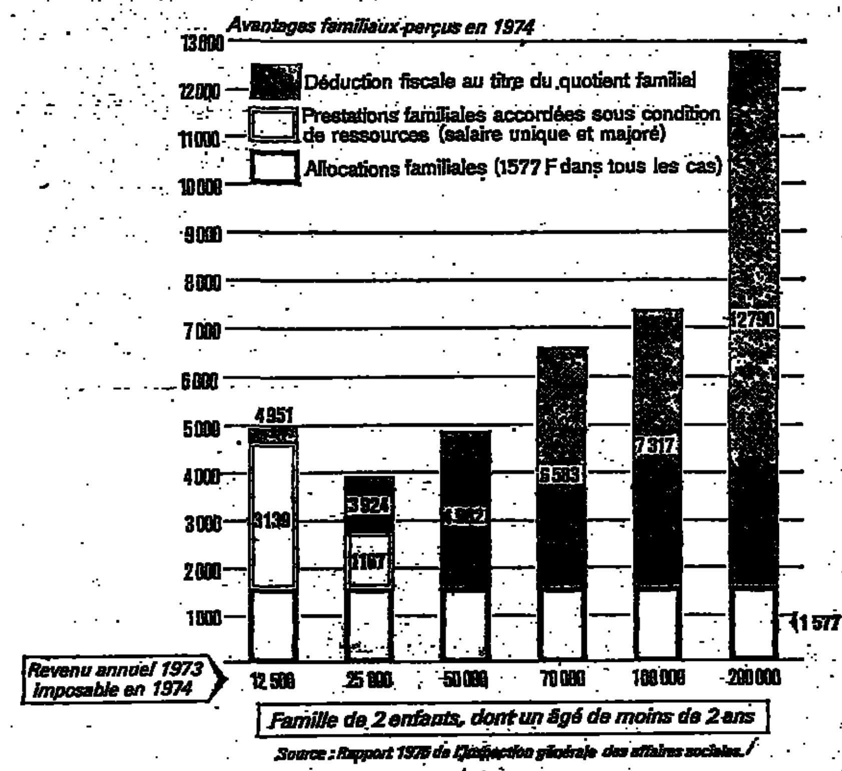
LE commerce extérieur de la France, déficitaire depuis septembre 1975, devrait progressivement retrouver une meilleure tenue au cours de l'année 1977. En janvier le déséquilibre a encore été important, moins élevé toutefois que le « *record* » enregistré en novembre (3 800 millions de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières). Le résultat de janvier traduit encore les effets défavorables de la sécheresse de 1976 et de l'anticipation à la hausse des prix du pétrole.

Les achats préventifs de pétrole ayant cessé et les conséquences de la vague de chaleur s'estompant, un redressement de la balance commerciale est possible. Par ailleurs les achats de biens d'équipement et de consommation devraient se ralentir, à la suite d'une moindre progression de la demande des ménages et de l'atonie prolongée de la production industrielle.

Cependant la conjoncture internationale apparaît plus favorable. *Les exportations en recevraient un coup de fouet*, alors que les carnets de commandes des entreprises en provenance de l'étranger se sont garnis. Un effet de « *ciseau* » se ferait alors sentir, réduisant le déficit commercial et laissant espérer un retour à un taux de couverture des importations par les exportations nettement meilleur (97 à 98 %) en fin d'année. Dans le domaine des échanges extérieurs, le mieux n'est toutefois jamais sûr.

AIDE A LA FAMILLE

Les ménages aisés sont avantagés



Source : Rapport 1976 de l'Inspection générale des affaires sociales.

APRES l'adoption par le conseil des ministres, mercredi 9 mars, de projets de réforme de certaines prestations familiales, — salaire unique et frais de garde, — plusieurs associations et syndicats ont reproché au gouvernement de se limiter à des retouches partielles au lieu d'engager une refonte d'ensemble des aides diverses accordées aux familles. Certains groupements ont notamment mis l'accent sur la nécessité de réexaminer le système des déductions fiscales qui, au titre du quotient familial, favorisent les ménages à revenu élevé.

Ce problème des « inégalités fiscales » avait déjà été soulevé par le comité des « revenus et transferts » dans son rapport au commissariat général du Plan pour la préparation du VII[e] Plan. Alors que le « comité s'était prononcé pour le maintien du système actuel », le rapport ajoutait : « *Certains membres du comité admettraient que dans le cadre d'une réflexion globale sur le rôle et l'importance des aides monétaires, directes et indirectes, tenant compte de la présence d'enfants à charge dans un foyer, certaines adaptations soient envisagées en vue de rendre, si nécessaire, plus juste l'effort consenti par la collectivité.* » Le comité des usagers auprès de Mme Veil, ministre de la santé, avait par la suite insisté sur les inégalités engendrées par le quotient familial. Récemment, dans un rapport-fleuve sur les dépenses sociales, l'inspection générale des affaires sociales a, de façon chiffrée, souligné à nouveau les effets anti-redistributifs des aides fiscales à la famille. Comme le montre le graphique ci-dessus, et comme le note avec insistance l'inspection : « *Ce système du quotient familial favorise très nettement les familles disposant de hauts revenus alors qu'il ne procure, bien évidemment, aucun avantage aux familles non imposables.* » Et encore : « *A partir de la tranche de revenus de 50 000 F (en décembre 1974) pour les familles de deux enfants et de 70 000 F pour les familles de quatre enfants, l'avantage procuré par l'abattement fiscal est supérieur au montant des prestations familiales...* » Se référant aux exemples de certains pays étrangers (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Pays-Bas) « *qui pratiquent, selon des modalités diverses, des abattements fiscaux forfaitaires* », l'inspection préconise « *la suppression du quotient familial et son remplacement par une réduction forfaitaire (500 F par mois par enfant) du revenu imposable* ».

A l'UNAF (Union nationale des associations familiales) — où souffle un vent réformateur, — on ne manifeste pas d'opposition systématique à cette formule, mais on souhaite un réexamen général de la fiscalité et une politique familiale globale portant certes sur les prestations mais aussi sur les équipements.

D'autres organisations, comme la C.F.D.T., réclament de telles réformes. La C.G.C. « *récuse* » de tels projets et « *s'élève avec vigueur contre la proposition de supprimer le quotient familial* ». En fait, les tenants d'une réforme n'entendent pas faire table rase... Il s'agit pour eux d'aménager le système fiscal. S'il est vrai qu'une adaptation semble juste, ne serait-il pas opportun de réunir les partenaires sociaux qui, avec l'aide de fiscalistes, pourraient étudier les limites et la portée d'une telle modification ?

J.-P. D.

● *Le nom de l'auteur* de l'article paru dans *le Monde de l'économie* du 8 mars 1977, sous le titre : « Le chômage donnée permanente ? », a été, par suite d'une coquille, orthographié de façon incorrecte, à la page 21. Il fallait lire (comme cela a été écrit page 22) Emil-Maria CLAASSEN (et non pas CLASSEN).

MATIÈRES PREMIÈRES

Fièvre sur l'étain et le plomb

LES fabricants de fer-blanc et de boîtes à conserve suivent avec inquiétude l'ascension du prix mondial de l'étain, qui vient de battre tous ses records à plus de 6 000 livres sterling la tonne (plus de 50 F le kilo) et a augmenté de 20 % depuis le début de l'année (100 % en quatorze mois).

Les automobilistes vont enregistrer une hausse progressive du prix de leurs batteries, dans lequel le plomb entre pour 25 %. Le cours du métal gris est également au plus haut, avec 48 % de hausse depuis le 1[er] janvier dernier : il a presque triplé en un an et demi.

Les bonds spectaculaires de ces deux métaux sont le premier signe d'un réveil général des prix des matières premières industrielles, qui, après la flambée inflationniste de 1973-1974 et la chute profonde de 1975, retrouvent depuis le début de 1976 la pente haussière à long terme qu'elles avaient abandonnée précédemment. Mais, la situation est très différente suivant les produits.

Pour le cuivre, par exemple, ce n'est pas l'emballement. Le prix de la tonne de métal rouge à Londres a bien augmenté de 30 % en 1976, et de 10 % à 15 % depuis le début de l'année, mais, à moins de 900 livres, il est loin de retrouver les 1 400 livres de mai 1974 et, compte tenu de l'érosion monétaire, il se retrouve inférieur à ce qu'il était *il y a huit ans, au grand dam des pays* exportateurs (Chili, Pérou, Zaïre, Zambie). La demande, certes, a recommencé à augmenter, mais l'existence de stocks considérables (plus de 15 % de la consommation mondiale) freine toute velléité de reprise rapide et massive.

De même, la progression des cours du zinc est freinée par une relative surproduction, les capacités de traitement mondiales n'étant utilisées qu'à 80 %.

Tel n'est pas le cas, en revanche, pour le plomb et pour l'étain. L'offre mondiale de plomb s'est contractée de 5 % depuis le sommet de 1973 (3,66 millions de tonnes). Les producteurs, dont les prix de vente n'étaient plus rémunérateurs, ont commencé par réduire leurs livraisons, leurs stocks et leurs capacités de production. Ensuite, ils ont dû satisfaire la demande de la construction automobile, qui représente plus de 50 % de la consommation de plomb (batteries) et qui s'est fortement gonflée dans tous les pays. Ajoutons que l'utilisation du métal gris pour rendre l'essence antidétonante (plomb tétraéthyl) se poursuit en dépit des efforts des écologistes, pour des raisons de prix de revient. Aussi l'on prévoit qu'en 1977 la consommation de plomb sera légèrement supérieure à la production, avec des stocks tombés à un niveau dangereusement bas.

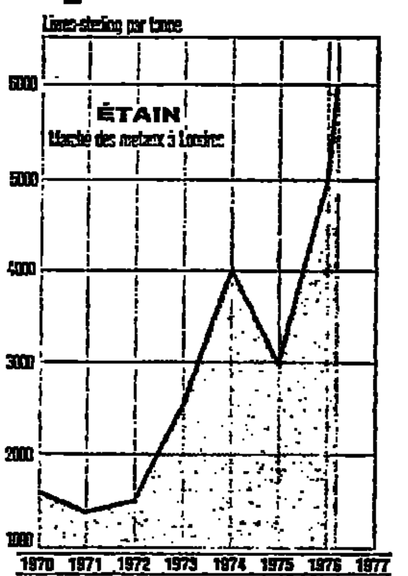
Pour l'étain, c'est bien simple : il n'y a plus de stocks du tout. Le stock régulateur du Conseil international de l'étain est pratiquement épuisé, et l'on s'attend qu'en 1977 le déficit mondial de la production atteigne 16 000 à 20 000 tonnes, soit 8 à 10 % des besoins totaux. La situation se complique du fait que les gisements reconnus et exploités sont l'apanage d'un petit nombre de pays : la Malaisie d'abord (près de 30 % de l'extraction), la Bolivie et l'Indonésie. Ces derniers demandent à la fois une revalorisation substantielle des prix, et une révision périodique, dont le principe a été approuvé au début de ce mois par le Conseil international de l'étain.

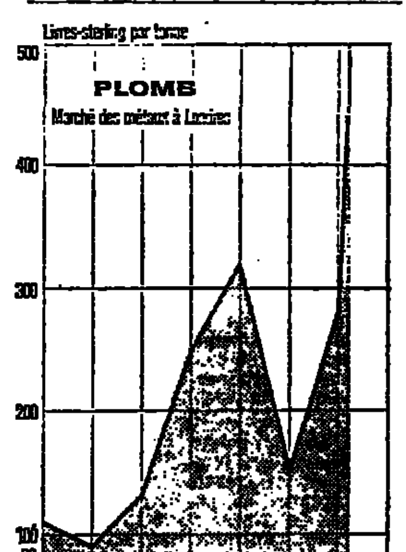
Au niveau actuel, toutefois, le problème des produits de substitution va se poser avec de plus en plus d'acuité aux consommateurs industriels. C'est notamment le cas de la France, qui importe 11 000 tonnes d'étain par an, au coût de 550 millions de francs cette année, et n'en produit pratiquement pas. La moitié de ces 11 000 tonnes vont à la fabrication du fer-blanc, dont 50 %, il *est vrai, sont réexportées, le reste aux* alliages pour soudure et métaux antifriction pour coussinets et paliers. Les pouvoirs publics envisagent à la fois d'intensifier la récupération et le recyclage, limité jusqu'à présent aux produits industriels, et de remplacer, pour partie, le fer-blanc par d'autres produits : acier au chrome, fer noir et fer verni.

Jusqu'à présent, les producteurs français de fer-blanc (Usinor et Sacilor) et les fabricants de boîtes à conserve (J. J. Carnaud et Ferembal) sont peu enthousiastes : ils ont de coûteuses installations à amortir et pas d'argent pour réinvestir. Mais il est probable qu'à terme la France imitera ses voisins, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale, où le fer-blanc commence à céder du terrain, et surtout les Etats-Unis, où les substituts métalliques tiennent 20 à 25 % du marché, sans oublier la concurrence de l'aluminium, du verre et du plastique.

FRANÇOIS RENARD.







Café et cacao en vedette

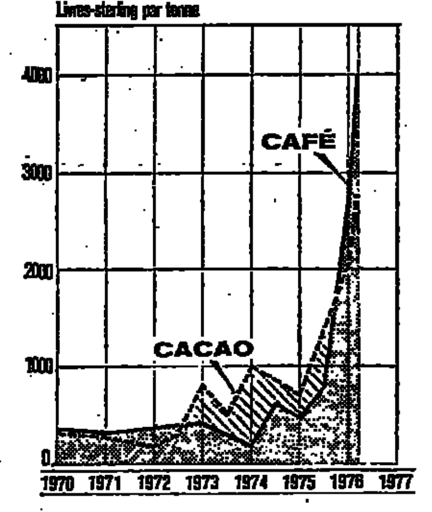
LES consommateurs américains ne sont pas contents du tout. Ils boycottent les magasins et ils manifestent dans les rues contre la hausse vertigineuse des prix du café : 400 % depuis le 1[er] janvier 1976. Premiers résultats de ces campagnes : la consommation du café a baissé de 16 % aux Etats-Unis au cours des premières semaines de l'année. Mais pas les cours : les mouvements de baisse, parfois brutaux, qui ont été enregistrés depuis le début de l'année n'ont duré que quelques séances sur les différents marchés et n'ont pas réussi à enrayer la flambée des prix. A Londres, comme à New-York et à Paris, les cours ont gagné encore 41 % depuis le début de l'année.

Pays exportateurs ou négociants auraient-ils manipulé les marchés du café ? L'idée, outre-Atlantique, fait son chemin.

La revue *Business Week* a affirmé pour sa part que l'Institut brésilien du café sous-estimait les récoltes pour influencer les cotations à la hausse. En dépit de nombreuses présomptions, la sous-commission d'enquête, présidée par deux représentants démocrates de l'Etat de New-York, n'a pas décelé de preuve concluante.

M. Carlos Lleras, l'ancien président de la République de Colombie, a récemment déclaré : « *Les pays producteurs n'ont pas imposé la flambée des prix. Ce qui l'a rendue possible, c'est le climat d'inflation mondial visé par la conduite des grandes puissances en matière monétaire.* »

Pour l'essentiel, l'analyse de l'ancien président colombien est reprise par la plupart des experts : la pénurie a amorcé le mouvement de hausse, la spéculation a fait le reste. Le gel qui a frappé les plantations brésiliennes et colombiennes en juillet 1975 a mis fin à une longue période de surproduction au cours de laquelle les stocks accumulés par les pays producteurs (2 millions de tonnes, dont la moitié appartenant au Brésil) ont représenté près de la moitié de la production (4,5 millions de tonnes environ). Les troubles politiques en Afrique noire ont limité, au même moment, les quantités exportables. Bref, depuis deux ans, la demande des pays importateurs est supérieure de 600 000 tonnes aux capacités de vente des pays producteurs.



Une telle situation devrait se prolonger cette année. Selon la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), la récolte devrait être de l'ordre de 3 600 000 tonnes, la plus faible depuis douze ans, contre 4 400 000 tonnes en 1976. L'équilibre du marché ne devrait être retrouvé qu'en 1980, lorsque les nouvelles plantations de caféiers en Amérique latine commenceront de produire. Autrement dit, les cours ne devraient guère baisser d'ici là. Le Brésil entend tirer le meilleur parti d'une telle situation. Le président de l'Institut brésilien du café (I.B.C.), M. Camilo Cazalans, a révélé récemment que son pays entendait exporter le plus possible de café aussi longtemps que les prix monteraient, quitte à interrompre les ventes s'ils venaient à faiblir. M. Cazalans a également conseillé à des planteurs de ne pas constituer de réserves pour ne pas courir le risque d'un renversement de tendance.

Un conseil en placement cité par l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* indique que les gains sur les matières premières ont atteint 950 % en six ans, 713 % après déduction des commissions. Qui dit mieux ?

Beaucoup s'inquiètent de savoir quand la tendance se renversera. Une fois déjà, en 1954, les cours du café avaient effleuré les sommets actuels, pour chuter en quelques semaines. Et tous les opérateurs se rappellent qu'après avoir atteint des niveaux extravagants à la fin de 1974 les cours du sucre s'effondrèrent en moins de deux mois, provoquant le krach de la bourse de commerce de Paris. Actuellement, il n'est nulle part question de pénurie de sucre.

Le même scénario se produira-t-il finalement pour le café ? Peut-être. Mais, pour l'instant, d'autres matières premières alimentaires dont les approvisionnements sont pourtant mieux assurés suivent le mouvement. Les cours du cacao, qui ont progressé de quelque 140 % en moyenne en 1976 sur les trois principaux marchés, ont encore augmenté d'environ 40 % depuis le début de l'année. La hausse de la consommation de thé — liée au coût élevé du café — a entraîné un relèvement des cours de l'ordre de 50 % ces quinze derniers mois. Et les producteurs de chicorée jubilent déjà.

Les marchés céréaliers, pour leur part, n'ont pas été jusqu'à maintenant gagnés par la fièvre. Seul le soja a gagné 15 % depuis le début de l'année.

Les autorités réglementant les opérations à terme de Londres ont décidé, le 10 mars, de quadrupler le montant de la caution (« deposit ») exigible pour opérer sur le cacao. Du coup, des dégagements massifs ont pesé sur les cours, dans un véritable « raz-de-marée » (20 % de baisse en une journée, record historique). De telles précautions seraient sans doute nécessaires pour l'ensemble des marchés afin d'éviter de nouveaux krachs.

ALAIN GIRAUDO.

L'entreprise et la politique

□ LA CONFUSION DES TEXTES EN VIGUEUR, LA SUBTILITÉ ET PARFOIS L'HYPOCRISIE DES « DISTINGUOS » QU'ON FAIT POUR PARTAGER LE LICITE DE L'INTERDIT, AUTANT DE RAISONS POUR CONTINUER LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE DANS L'ENTREPRISE QUI VIENT DE FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE DE J. ROY (« LE MONDE » DU 1er AU 5 MARS).

L'ENTREPRISE et la politique... Ce rapprochement évoque aussitôt, dans l'esprit du grand public, le meeting sauvage tenu « sur le terrain » par tel ou tel leader : image-choc exaltante pour les uns, déplorable pour les autres... La réalité est toutefois plus complexe, en raison notamment de l'extrême variété des formes que peut revêtir la manifestation du fait politique dans l'entreprise. Ainsi, la politique entre dans l'entreprise lorsque des tracts ou des affiches syndicales prennent position sur le problème des nationalisations ; lorsque Ferrat ou Glenmor répondent à l'invitation d'un comité d'entreprise ; lorsqu'un tel comité met une salle à la disposition d'un parti qui entend y réunir ses fidèles ou y tenir une kermesse dominicale ; ou plus simplement encore, lorsque, pendant une pause, chacun ouvre son quotidien préféré ou fait part à son voisin de son sentiment sur l'avenir de Jacques Chirac.

En fait, le problème n'est pas de savoir si toute expression politique doit être éliminée de l'entreprise : une « aseptisation » radicale des lieux où des millions de citoyens passent le plus clair de leur existence disponible est chimérique. Une telle aseptisation aurait elle-même un caractère hautement politique. Le problème, c'est de déterminer la dose de politisation qui reste compatible avec le fonctionnement normal de l'entreprise.

Le moins qu'on puisse dire est que les textes actuellement applicables ne sont pas d'une éblouissante clarté. Trois questions ou groupes de questions doivent être distingués.

● D'abord, celles que soulève la démarche du leader politique qui entend haranguer les salariés dans l'enceinte de l'entreprise en un lieu où ne s'exécute pas le travail : parkings, cours intérieures, cantines, etc. En Grande-Bretagne, les orateurs conservateurs ou travaillistes ne dédaignent pas d'aller ainsi à la rencontre des travailleurs. En France, une telle démarche, qui, jusqu'à maintenant, a été très rare, est certainement indéfendable en l'état actuel du droit. Un jugement du tribunal d'instance d'Amiens, en date du 10 août 1976, a fait sensation en admettant la légitimité d'une telle irruption (1) : mais cette décision quelque peu futuriste a, semble-t-il, peu de chances de faire jurisprudence.

● La situation est beaucoup plus confuse lorsque c'est le comité d'entreprise qui invite lui-même une personnalité politique et met ses locaux à sa disposition. En a-t-il le droit ? Il y a matière à dispute. En vertu de l'article L. 432-2 du code du travail, le comité assure ou contrôle la gestion de toutes les « œuvres sociales » établies dans l'entreprise au bénéfice des salariés ou de leurs familles, et l'article R. 432-2 précise que font partie de ces « œuvres sociales » (dont la définition reste extrêmement floue, ce qui suscite nombre de difficultés encore mal élucidées) « les cercles d'étude, les cours de culture générale ». Cette disposition permet-elle au comité d'entreprise — auquel personne ne conteste le droit d'abriter les activités d'un club de joueurs d'échecs ou de pêcheurs à la ligne — d'héberger un cercle d'études gaullistes ou marxistes et, sous l'étiquette « cours de culture générale », d'inviter le représentant d'un parti politique à exposer le point de vue de ce parti sur tel ou tel sujet susceptible d'intéresser le personnel de l'entreprise ?

A cette difficile question, deux éminents professeurs de droit ont récemment donné des réponses très approfondies (2) qui convergent sur un point fondamental : la politique fait incontestablement partie de la culture générale, c'est-à-dire tout ce qui est réflexion des hommes sur le monde et sur eux-mêmes. Il serait extravagant d'autoriser les comités d'entreprise à mettre sur pied des conférences sur l'organisation de Mexico au temps des Mayas et de leur interdire d'informer les salariés sur le nouveau statut de Paris et sur les programmes respectifs des différents candidats à sa mairie. Mais, après cette convergence de base, c'est aussitôt la divergence.

Information ou propagande ?

Pour le professeur Philippe Ardant, spécialiste des libertés publiques, l'« information » politique entre bien dans la sphère des compétences du comité, mais la « propagande » politique doit en être exclue : une conférence de M. Juquin sur les vues du parti communiste en matière d'éducation, oui; une réunion en réalité destinée à permettre au même parti d'élargir son audience, non. Ainsi devrait-on distinguer la conférence qui reste dans le cadre esquissé par le code du travail et la « manifestation » qui en sort, le chef d'entreprise pouvant toujours s'adresser à la justice avant la réunioin projetée par le comité pour faire annuler sa décision. Effectivement, les très rares juridictions qui ont été saisies du problème tendent à se référer à ce fil directeur.

Vive réplique du professeur Pierre Rongère, spécialiste du droit du travail : l'opposition entre l'information tolérée et la propagande honnie n'est que vue de l'esprit. Comment imaginer une seconde que des personnalités politiques invitées à exposer les thèses de leur parti ou des candidats invités à développer leur programme vont s'efforcer de ne pas être aussi « convaincants » que possible ? Et où est le mal ? Et comment des magistrats chargés de censurer les décisions de comités élus sauraient-ils mieux qu'eux ce qui est « bon pour les salariés » et ce dont il faut les préserver ? Des constructions aussi artificielles déguisent mal une vérité qu'il y aurait hypocrisie à cacher : ce n'est pas la politique que l'on redoute, ce sont les idées qui, dans la politique, menacent un certain ordre social. Le reste est littérature.

Il est sans doute exact que la distinction entre « information » et « propagande » est aléatoire. Dans le cas des prochaines élections, nous ne trouverions pas scandaleux que les diverses vedettes parisiennes en compétition soient invitées par des entreprises à y exposer mais aussi à y défendre leurs projets, si l'on admet qu'il entre dans la mission culturelle du comité d'entreprise d'aider ceux qui le désirent à mieux suivre et comprendre les problèmes de leur temps et si diverses conditions sont remplies : que l'exécution du travail et l'ordre général ne risquent pas d'être troublés, que chacun reste parfaitement libre de participer à ces réunions ou de les ignorer, ce qui va de soi, mais aussi que le comité d'entreprise ne se départisse pas de la neutralité qui doit rester la sienne. Elu par tous et au service de tous, il ne doit en aucun cas utiliser de façon partisane

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

les moyens (fonds, locaux, etc.), dont il dispose ; en avantageant délibérément un courant politique particulier ou un candidat déterminé, il commettrait un abus de fonctions, il se politiserait lui-même.

La réaction de la C.G.T.

● Là, nous paraît être le problème le plus délicat : la politisation de la culture ne doit pas être le paravent d'une politisation de l'institution elle-même. Réserve trop prudente ? Rappelons que, lorsque M. Perdriel s'est adressé à certains comités d'entreprise dans le cadre d'une campagne de souscription pour le lancement d'un nouveau quotidien, le bureau confédéral de la C.G.T. a publié un communiqué particulièrement sec qui dénonçait « *une opération ignorant délibérément les rôles des comités* » et visant à les inciter « *à utiliser une partie de leurs fonds à des fins politiques* » (3). Réaction spontanée particulièrement révélatrice

On le voit, la distinction du culturel et du politique est loin d'être claire. Celle du professionnel et du politique ne l'est pas davantage : c'est tout le problème de la « politisation » des structures syndicales au niveau de l'entreprise, troisième groupe de difficultés, très différentes des précédentes dans la mesure où ces structures ne correspondent plus, comme le comité, à une représentation globale de l'ensemble du personnel, mais marquent la présence dans l'entreprise d'un ou plusieurs syndicats dotés de leur *identité propre*.

A la suite des événements de 1968, le législateur a reconnu aux syndicats représentatifs le droit, dans les entreprises de plus de cinquante salariés, de constituer une « section » et de désigner des délégués bénéficiant d'une protection particulière. Notons que, si l'on ignore ce qu'est une œuvre sociale, on ne sait pas davantage ce qu'est une section syndicale et à quoi correspond sa « constitution » ! Le législateur a cependant reconnu à ces sections le droit de développer une certaine activité à l'intérieur de l'entreprise : affichage de communications syndicales *sur des panneaux réservés à cet usage*, diffusion de publications et tracts aux heures d'entrée et de sortie, droit de réunion réservé, il est vrai, aux membres de la section.

Dans quelle mesure ces communications, publications, tracts, peuvent-ils revêtir un caractère politique ? Aux termes de la loi, ils doivent correspondre aux objectifs des organisations professionnelles tels que définis à l'article L. 411-1 du code du travail, article selon lequel « les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ».

Que signifie semblable disposition bientôt centenaire ? Soyons clair : strictement rien. On en a toujours déduit une proposition incontestable : le syndicat a un objet professionnel, ce qui, en clair, veut simplement dire que tout ce qui concerne la vie des entreprises entre dans les compétences des organisations syndicales patronales et tout ce qui concerne les conditions de vie des salariés entre dans celles de leurs propres organisations. Mais il faut souligner que le caractère professionnel du *syndicalisme* se situe au *niveau* des objectifs et nullement au niveau des moyens.

Politiques ou pas, toutes les questions ayant une incidence sur les conditions *de vie des salariés sont de la compétence* de leurs syndicats, et les publications syndicales doivent pouvoir en traiter sans limitation.

Ce qui, au contraire, est très contesté, *c'est que les syndicats puissent prêter* leur appui ouvert (faut-il évoquer l'usage de certains fonds, notamment en période électorale ?) à des formations politiques. Distingo subtil, qui repose davantage sur une certaine tradition syndicale que sur des textes sibyllins, et que l'on ne saurait fonder sur une quelconque incompatibilité *de nature entre syndicalisme* et politique : dans de nombreux pays auxquels nous n'avons guère de leçons de démocratie à donner, il est admis de la façon la plus officielle que les syndicats ont le droit (et même l'obligation) de soutenir autant qu'ils le peuvent les partis et les candidats dont les programmes rejoignent leurs propres revendications.

Il est vrai que la jurisprudence, encore qu'elle soit loin d'être claire, se montre réservée à l'endroit des affiches ou tracts prenant position sur la valeur d'un candidat ou d'un programme politique. Mais si ces réserves paraissent insuffisantes, il faut préciser aux militants syndicaux l'exacte limite de leurs droits, et ce de façon plus nette. Ainsi, problème pratique, simple, ces militants peuvent-ils, sans encourir de sanction, diffuser dans l'entreprise une presse confédérale qui n'hésite guère à faire référence aux propositions de la gauche, ce dont la quasi-totalité des chefs d'entreprise *s'accommodait sans problème*. Si on entend désormais le leur interdire, il faut être clair, sortir de l'ambiguïté, et réintroduire des distinctions légales entre l'action syndicale à l'extérieur de *l'entreprise* et la même action à l'intérieur. Donc modifier nos textes.

Cette modification ne sera-t-elle pas ressentie comme une contre-réforme de l'entreprise ? Au gouvernement d'en juger. Ce qui est certain, c'est que, s'il est décidé à prendre des mesures draconiennes pour bouter la politique hors de l'entreprise, il devra poser aussi clairement que possible deux questions complémentaires.

Deux questions

La première est relative aux raisons exactes de cette exclusion. On l'oublie trop souvent, ces raisons peuvent être très diverses : s'agit-il d'éliminer tout ce qui est susceptible de troubler la bonne exécution du travail ? ou d'éliminer tout ce qui risque d'être occasion de désordre et de conflit entre les travailleurs eux-mêmes ? ou, même sans qu'il y ait risque de désordre, d'éliminer tout ce qui est susceptible de heurter les convictions de chacun, d'« agresser » sa sensibilité (harangues, affiches, etc.), ou de contredire son simple désir d'avoir la paix ? En bonne logique, les contours d'une interdiction dépendent directement de ses motivations, de son propos.

Ainsi, si l'on veut simplement préserver la bonne exécution du travail, on ne voit pas pourquoi interdire un affichage politique dans les locaux de la cantine... Mais on conçoit que certains n'éprouvent aucun plaisir à déjeuner le nez sous les affiches d'un parti qui n'a pas leur sympathie, et que cela leur gâte le goût du potage : si l'objectif est de préserver chacun de toute « agression », un tel affichage devient beaucoup plus discutable !

En revanche, à moins d'une intolérance qui serait elle-même intolérable, qui pourrait se sentir agressé parce que les partis politiques seraient, hors de toute propagande, autorisés à publier sur des *panneaux ad hoc certaines communications* à l'usage de leurs adhérents, par exemple sur la date des réunions, etc ?

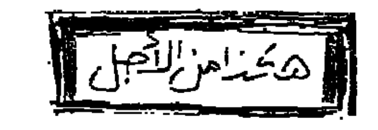
Deuxième question, indissociable de la précédente : supposons que des textes draconiens interdisent toute expression politique dans l'entreprise ; cette exclusion s'imposera-t-elle aux chefs d'entreprise eux-mêmes et leur interdira-t-elle d'adopter, en accord avec les représentants du personnel, des dispositions plus libérales ?

Tout le droit du travail repose sur un principe de base : les conventions, collectives ou individuelles, peuvent aller au-delà des solutions étatiques « *à condition d'être plus favorables aux salariés* ». Un accord d'établissement pourrait donc prévoir que des panneaux d'affichage seront réservés aux partis ou à leurs sections (ce qui existe déjà dans certaines entreprises), que des salles leur seront prêtées pour réunir leurs adhérents ou même pour tenir des réunions plus ouvertes, si de telles dispositions sur l'expression politique dans l'entreprise étaient considérées comme « *plus favorables aux salariés* ».

Quant à la thèse inverse, celle de l'illicéité, elle revient à dire que, soumis sans échappatoire à des prohibitions absolument impératives, l'employeur n'est plus libre d'organiser comme il l'entend la vie dans son entreprise, serait-ce en collaboration avec les représentants de son personnel... Voie hasardeuse.

Bref, les réactions « épidermiques » qu'ont suscitées quelques meetings sauvages risquent, à chaud, d'être mauvaises conseillères. En tout cas, ce dossier que la commission Sudreau n'avait pas cru opportun d'ouvrir est trop confus et trop explosif pour être traité à la sauvette ; il appelle une réflexion attentive, une confrontation générale des analyses et surtout des suggestions concrètes, bref un vrai débat.

(1) Voir *Droit social* 1976, p. 490.
(2) Voir Philippe Ardant, *Droit social* 1976, p. 377, et Pierrette Rongère, *Droit social* 1976, p. 483.
(3) Voir *le Monde*, 18 décembre 1976.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

SELON DES RAPPORTS DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Les deux tiers des pays bénéficiaires de l'aide militaire américaine ne respectent pas tous les droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — Les deux tiers environ des quatre-vingt-deux *nations bénéficiaires de l'assistance militaire américaine ne respectent* pas tous les droits de l'homme. Telle est la conclusion essentielle qui se dégage des rapports préparés par le département d'Etat, conformément aux dispositions votées l'année dernière par le Congrès contre l'opposition de la Maison Blanche, et soumis, voici deux semaines, à une sous-commission du Sénat qui les a rendu publics samedi 12 mars.

Ces documents n'apportent en fait rien de nouveau à ce qu'ont déjà publié diverses organisations privées, comme Amnesty International, dans des études beaucoup plus détaillées et plus sévères. C'est pourquoi les divers groupes militant pour la défense des droits de l'homme ainsi que plusieurs parlementaires « libéraux » critiquent déjà nombre d'appréciations jugées trop indulgentes à l'égard de certains régimes « forts ». Ainsi, bien que les rapports fassent état de violations répétées des droits de l'homme, en Corée du Sud et aux Philippines, le secrétaire d'Etat Vance a précisé qu'étant donné leur importance pour la sécurité des Etats-Unis, ces pays continueraient de bénéficier de l'assistance américaine.

A propos de la Yougoslavie, le pays communiste qui reçoit une aide américaine, le rapport note que son gouvernement viole certains droits, notamment celui d'expression, mais qu'il ne lèse pas sensiblement les droits individuels et qu'il n'a rien à se reprocher en ce qui concerne la liberté de mouvement et d'émigration.

Au sujet d'Israël, le rapport constate que, dans les territoires occupés, les autorités ont parfois employé une *« force excessive »* pour rétablir l'ordre ou interroger des suspects, tout en soulignant que les informations sur les tortures n'avaient pas été confirmées. Il note également que ces abus ne reflètent pas la politique du gouvernement israélien et ajoute que les rumeurs selon lesquelles la minorité arabe en Israël serait maltraitée ne sont pas *fondées (3 100 Arabes des territoires occupés seraient en prison)*. Il reconnaît néanmoins l'existence de formes secondaires de discrimination, comme par exemple l'impossibilité pour un Arabe d'acheter des terres, sauf à un autre Arabe. En Syrie, le rapport constate que les droits *politiques ont été suspendus ou ignorés* dans un nombre indéterminé de cas pour des raisons politiques.

Le rapport n'est pas aussi sévère pour le Brésil que les enquêtes d'organisations privées. Certes, il admet que *« des cas d'arrestations et de détentions arbitraires »* ont été constatés et que *« les détenus politiques n'ont pas toujours eu le moyen de se faire entendre par des tribunaux impartiaux »*... mais ne va pas jusqu'à considérer que les droits de l'homme ont été *« constamment »* violés, ce qui, aux termes de la loi de 1976, aurait exposé le Brésil à ne plus recevoir aucune assistance militaire américaine.

Les conclusions relativement modérées du rapport ne justifient donc pas, pour les officiels américains, la décision du Brésil, qui, allant plus loin que l'Uruguay et l'Argentine, a non seulement renoncé pour l'avenir à toute aide militaire américaine, mais a dénoncé son traité d'assistance militaire de 1952 avec les Etats-Unis. Washington ne s'en émeut guère, la conviction prévalant que le Brésil restera un allié fidèle.

Dans l'ensemble, ces différents rapports établissent une distinction entre : 1) vingt-huit pays *« libres »*, soit tous ceux d'Europe occidentale, sauf l'Espagne (la situation s'y améliore, selon des documents), et d'autres pays, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, Israël, la Grèce, la Turquie, la Colombie, le Venezuela, la Jamaïque ; 2) Vingt-neuf pays *« partiellement libres »*, comme le Tchad ; 3) Vingt-cinq autres, dont l'Iran, qui sont considérés *comme « non libres »*. Aucun pays africain, à l'exception du Botswana, ne figure sur la liste des pays *« libres »*, tandis que les Etats arabes se répartissent entre *« partiellement libres »* et *« non libres »*.

HENRI PIERRE.

Chili

La junte décrète la dissolution de tous les partis politiques

Santiago-du-Chili *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La junte militaire chilienne a ordonné, samedi 12 mars, la dissolution des partis politiques suspendus après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Cette décision a été prise par *décret-loi* publié au journal officiel et affecte directement le parti *démocrate-chrétien* dirigé par M. Eduardo Frei et le parti national (extrême droite), les seuls groupements politiques qui, bien que s'étant vu interdire toute activité, avaient encore une existence légale, un siège social et des biens propres.

Le décret-loi, promulgué au lendemain de la dénonciation par la junte d'un « complot de la démocratie chrétienne pour renverser le gouvernement », précise que la décision concerne aussi *« tous groupements, factions ou mouvements de caractère politique »*.

En septembre 1973, après avoir renversé le gouvernement de Salvador Allende, la junte, présidée par le général Pinochet, avait déclaré « illégaux » tous les groupements de tendance marxiste : parti communiste, parti socialiste et Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

Le gouvernement avait également décrété la suspension de toute activité politique tout en admettant l'existence *de facto* des deux partis ne participant pas à l'unité populaire : le parti démocrate-chrétien et le parti national.

Vendredi, le gouvernement annonçait la découverte de *« documents subversifs »* provenant de la démocratie chrétienne *« visant à renverser le gouvernement dans un délai déterminé »*. Ces documents, avait précisé le porte-parole du gouvernement, apportaient la preuve que le parti de M. Eduardo Frei envisageait *« l'action commune avec les partis politiques interdits »* et que *« la démocratie chrétienne entretenait des relations avec des secteurs marxistes à l'extérieur du Chili »*.

« Une dictature de plus en plus individualisée »

Le décret-loi stipule que *« les biens des partis politiques suspendus qui ont été dissous deviendront, si les statuts desdits partis ne prévoient pas spécifiquement le cas de dissolution, propriété de l'Etat, selon les termes du code civil »*, le président de la République restant dans l'obligation de *« préciser leur destination finale pour le bien public et social qu'il décidera »*.

MM. Andres Zaldivar et Tomas Reyes, deux dirigeants du parti démocrate-chrétien, ont repoussé, dimanche, dans une déclaration publique, l'accusation de se livrer à des *« activités subversives, en vue de renverser le régime actuel »*.

Le plan de la conjuration était, selon le gouvernement, contenu dans deux documents élaborés par MM. Zaldivar, ancien ministre des finances du gouvernement Frei, et Reyes, ancien parlementaire. Le document rédigé par M. Zaldivar préconisait la constitution d'un groupe politique capable de *« donner naissance à une alliance gouvernementale »*. Le texte attribué à M. Reyes accusait la junte de s'être transformée *« au mépris de la promesse donnée, en dictature de plus en plus individualisée »*.

« Nous nous refusons catégoriquement à être impliqués dans des activités séditieuses », déclarent MM. Zaldivar et Reyes. *« Exprimer des points de vue démocratiques n'a jamais été un acte subversif au Chili*, ajoutent-ils ; *c'est la seule manière d'être fidèle et logique avec la tradition d'honneur de notre vie républicaine. »*

DIPLOMATIE

MM. GENSCHER ET LEBER A WASHINGTON

Bonn n'est pas disposé à renoncer à l'accord nucléaire avec le Brésil

De notre correspondant

Bonn. — Deux membres du gouvernement fédéral allemand commencent cette semaine une visite aux Etats-Unis à un moment où une détérioration sensible est perceptible dans les relations germano-américaines. M. Genscher, ministre des affaires étrangères, est arrivé le dimanche 13 mars à Washington, où son collègue de la défense, M. Leber, est attendu ce lundi.

Les milieux gouvernementaux de Bonn nient tout caractère exceptionnel ou inopiné au voyage de M. Genscher. Il s'agit officiellement pour le ministre *« d'avoir un échange de vues général »* destiné à rétablir les étroites relations entre Bonn et Washington. Sans doute l'arrivée au pouvoir de M. Carter a-t-elle posé de nombreux problèmes aux alliés des Etats-Unis. Les Allemands ne voient pas sans scepticisme certaines initiatives du nouveau président américain. Ils s'interrogent sur la compatibilité de la campagne pour la défense des droits de l'homme et de la poursuite de la politique de détente. M. Genscher répétera à M. Carter que la R.F.A., en raison de sa situation particulière en Europe, ne saurait s'associer à des actions spectaculaires ou indisposer l'U.R.S.S. Les dirigeants ouest-allemands s'inquiètent d'autre part du poids de plus en plus lourd qui pèse sur la R.F.A. pour la défense occidentale. Ils attendent toujours que Washington ait précisé ses positions sur le dialogue Nord-Sud pour arrêter les leurs, et ils ne sont pas prêts à céder aux pressions pour relancer l'économie occidentale.

Mais, pour un tour d'horizon sur toutes ces questions, M. Genscher n'avait pas besoin d'aller à Washington. Il est vraisemblable que le contrat nucléaire entre l'Allemagne fédérale et le Brésil, qui reste la pierre d'achoppement des relations germano-américaines, sera au centre des entretiens de M. Genscher. Il y a longtemps qu'un conflit d'intérêt aussi grave n'avait opposé Allemands et Américains. L'échange de lettres entre MM. Schmidt et Carter n'aurait pas contribué à détendre le dialogue, dit-on à Bonn.

M. Genscher est-il porteur de nouvelles propositions ? Le gouvernement de Bonn ne paraît pas disposé à revenir sur l'accord passé avec Brasilia et à renoncer à la livraison d'une usine de retraitement des combustibles irradiés à laquelle est liée l'exportation de huit centrales nucléaires. Il ne croit guère à la solution proposée par Washington d'internationaliser les usines de retraitement. La position de Bonn peut se résumer en deux points : 1) le mérite du contrat avec le Brésil est d'avoir imposé à ce pays des contrôles plus sévères que ceux prévus par le traité de non-prolifération des armes nucléaires, que Brasilia n'a pas signé ; 2) la République fédérale a signé le traité de Moscou après avoir reçu l'assurance qu'il n'aurait pas d'effets discriminatoires pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et pour l'exportation de la technologie. Selon son porte-parole, le gouvernement ouest-allemand compte cependant sur la *« conclusion heureuse »* d'un *dialogue qui durerait encore deux* ou trois semaines.

DANIEL VERNET.

LE PORTUGAL POSERA SA CANDIDATURE AU MARCHÉ COMMUN A LA FIN MARS nous déclare M. Mario Soares

M. Mario Soares, premier ministre portugais, est un homme satisfait. Il rentre ce lundi 14 mars à Lisbonne avec le sentiment du devoir accompli après avoir visité les neuf capitales des pays membres de la Communauté européenne. L'accueil a été partout positif, même dans des villes comme Bruxelles et Paris où le dirigeant portugais s'attendait à *rencontrer des réserves*. M. Soares déposera officiellement à la fin du mois de mars la candidature de son pays à la C.E.E. Au programme de sa dernière escale parisienne, ce lundi : une rencontre avec M. François Mitterrand et une visite de l'exposition Viera da Silva au Musée d'art moderne.

« Dans les neuf capitales, déclare M. Soares, *j'ai rencontré compréhension et appui. A Paris, M. Barre m'a fait part de son approbation de notre démarche auprès de la C.E.E. A Bruxelles, M. Tindemans a affirmé qu'il souhaitait que notre intégration se fasse au plus tôt. On disait que je trouverais un clignotant en France ; en fait, j'ai obtenu un feu vert. Je rentre donc très optimiste... »*

Le premier portugais se félicite en outre d'avoir, dans tous les pays visités, recueilli le soutien des oppositions. Conservateurs britanniques, socialistes et communistes de France ou d'Italie lui ont, dit-il, manifesté leur appui et leur compréhension active. A Bruxelles, étape-clé, M. Soares a discuté avec M. Jenkins et les membres de la Commission européenne des problèmes de calendrier. Le climat, lui aussi, a été selon le dirigeant portugais, *« très favorable »*, bien que le problème de la « globalisation » (c'est-à-dire de l'étude globale des candidatures de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne) ait été évoqué.

« Nous sommes contre naturellement, dit M. Soares. *L'article 237 du traité de Rome stipule que chaque candidat doit être jugé selon ses mérites propres. C'est précisément ce que nous demandons. Les situations et les évolutions des différents pays candidats sont différentes et particulières. Il est normal d'en tenir compte. »*

M. Soares admet cependant qu'un vaste débat est maintenant engagé au sein de la Communauté sur « l'élargissement et l'approfondissement de la C.E.E., mais il estime que cette controverse sur les institutions se déroule en dehors du problème posé par la candidature portugaise. La Communauté, qui marche déjà plutôt mal à neuf, ne sera-t-elle pas encore plus paralysée à douze ? Faut-il donner davantage d'autorité au conseil en modifiant les procédures et la règle de l'unanimité ? Sur ce dernier point, M. Soares se dit prêt *« à toutes les concessions »*, sans cependant admettre la formule de *« partenaires de première et seconde catégorie au sein de la Communauté*. — M. N.

[Notre correspondant *Philippe* Lemaître nous signale que M. Mario Soares a évoqué la semaine dernière *à Bruxelles, devant la Commission*, la nécessité de définir « un programme intégré de développement et de coopération avec la Communauté ». Ce programme, comportant « des échéances de réalisation prévues dans l'optique de la grande option européenne », devra constituer « une action parallèle au déroulement des négociations d'adhésion elles-mêmes ».]

Canada

Des écrivains québécois font appel à la solidarité des progressistes

Les cahiers du collectif Change, que dirige Jean-Pierre Faye, aux éditions Seghers-Laffont, publient un numéro, *Souverain Québec*, où l'on trouve notamment ce manifeste d'écrivains québécois, signé au nom du « collectif de travail des 21 » par Hubert Aquin, Michèle Lalonde, Gaston Miron, Pierre Vadeboncœur.

Après avoir relevé le « retentissement mondial » de la victoire du parti québécois aux élections législatives du 15 novembre, qui *« a témoigné d'une volonté de renverser dans l'immédiat le régime en place »* et *« sanctionné le principe de l'autodétermination »*, les signataires concluent : « ... *L'alternative est maintenant claire pour un grand nombre : ou bien nous parviendrons à nous constituer en Etat-nation, ou bien nous connaîtrons, à plus ou moins long terme, le sort réservé un peu partout à des minorités sans avenir, ni pouvoir ni Etat, ravalées par le pouvoir des autres, véritable prolétariat politique écrasé comme tant d'autres prolétariats dans le monde, sous la domination d'adversaires qui ne s'attaquent pas qu'aux cultures mais aussi aux biens économiques des peuples les plus déclassés qui soient, les minorités rejetées.*

» ... *Il est manifeste que les indépendantistes québécois, depuis quinze ans, ont fraternisé avec la lutte des intellectuels progressistes américains et avec les divers mouvements d'émancipation nationale à travers le monde. Nous en appelons à notre tour aux solidarités nécessaires tant au Canada qu'ailleurs.*

» *Le défi de l'humanité contemporaine est de transformer le rêve de l'unification des sociétés, jusqu'ici caricaturé par les impérialismes, en un objectif de libre association des peuples. Ce défi est le nôtre. En se donnant une expression politique, le peuple québécois, comme entité culturelle, se place dans l'axe d'un accès à l'universel et se met résolument en situation d'échange avec les autres cultures.* »

Ce texte a reçu l'adhésion de Mme Nicole Bédard et de MM. André Beaudet, Jacques Brault, Paul Chamberland, Jacques Folch-Ribas, Jacques Godbout, Fernand Ouellette, Michel Tremblay, Gilles Vigneault, etc.

LA CONFESSION DE Mme MARGARET TRUDEAU

(De notre correspondant.)

Montréal. — *Les Canadiens ont passé un week-end pluvieux mais sentimental. Après des heures d'incertitude, ils ont appris avec un soupir de soulagement que Mme Margaret Trudeau, Cendrillon de vingt-huit ans, avait finalement décidé de rentrer dîner. Son mari, premier ministre du Canada, l'attendait ce samedi soir 12 mars en compagnie de M. Callaghan, premier ministre britannique, que la petite chronique de Westminster a sûrement habitué à ce genre d'incident.*

« J'abdique, passez le mot », *avait-elle dit la veille à des journalistes anglais qui la poursuivaient dans les rues de New-York, où elle était venue prendre des cours de photographie chez le célèbre Richard Avedon. Dans une confession d'une désarmante sincérité, elle a lâché tout à trac ce qu'elle avait sur le cœur : impossible de supporter plus longtemps le formalisme qu'impose la vie de femme de premier ministre, son mariage-qui-va-très-bien-merci, et surtout cette « quête* de mon moi propre » *qui lui paraît une nécessité impérieuse. Pour cela, elle a décidé d'abandonner la vie publique, non sans présenter ses excuses à tout le monde, avec des scrupules d'enfant anxieuse.*

Le fait qu'elle se soit trouvée, il y a une semaine environ, dans le même hôtel que les Rolling Stones à Toronto puis à New-York — elle était venue écouter leur concert — a déclenché un scandale au point que la dernière conférence hebdomadaire de M. Trudeau a été pour une bonne part consacrée aux allées et venues de sa femme. Le premier ministre canadien (cinquante-huit ans) a indiqué à cette occasion qu'il n'entendait pas limiter la liberté de mouvement de son épouse, « même si cela devait me coûter quelques votes ». Des journaux anglophones respectables ont consacré, samedi, toute leur première page à cette délicate affaire. — A.-M. C.

EUROPE

Italie

APRÈS LES AFFRONTEMENTS DU WEEK-END

Le ministre de l'intérieur interdit toute manifestation publique à Rome

De notre correspondant

Rome. — La défense de l'ordre public est de nouveau le problème central de la politique italienne. Les graves affrontements de rue de ces derniers jours — notamment à Bologne et à Rome — ont éclipsé tous les autres débats. Concrètement, il s'agit d'empêcher que des manifestations étudiantes ne dégénèrent en scènes de guérilla urbaine sous l'impulsion de petits groupes d'extrémistes armés de barres de fer et de cocktails Molotov, mais aussi — ce qui est nouveau et plus grave — d'armes à feu. Une première mesure a été prise dimanche 13 mars par le ministre de l'intérieur : jusqu'à nouvel ordre, toutes les manifestations publiques sont interdites dans la capitale. « *Nous ne sommes plus disposés à subir des situations et des défis de ce genre* », a commenté le ministre, qui doit tenir compte aussi de l'exaspération croissante des forces de l'ordre.

Plus de trente mille jeunes, venus de diverses villes d'Italie, participaient, le samedi 12 mars, à la manifestation de Rome. Les objectifs de celle-ci étaient multiples : protester contre la réforme universitaire et le chômage ; réclamer la libération d'un militant d'extrême gauche, condamné à une lourde peine de prison pour simple « complicité morale » dans un assassinat politique ; s'indigner publiquement du coup de feu mortel tiré la veille à Bologne par un policier non identifié.

La tête du cortège était à peine parvenue à la place de Venise que de petits groupes de manifestants renversaient déjà des voitures pour dresser des barricades. Pendant près de six heures, le centre de la ville allait être le théâtre d'affrontements très violents. On a vu des étudiants affolés lever les bras et « se rendre » aux forces de police. Ils ne s'attendaient apparemment pas à être entraînés dans des combats de rue. Quant aux commandos qui se baptisent souvent « autonomes », ils se sont attaqués à des magasins, au siège de la démocratie-chrétienne, à des commissariats de police et à des casernes de carabiniers. Ils ont même réussi à piller deux armureries. Le bilan est lourd : quatorze policiers blessés (certains par balles) et trente et une arrestations.

Bologne, pour sa part, a vécu en état de siège pendant tout le week-end. C'est aux cris de : « *Vengeance !* », que, samedi, des centaines d'étudiants se sont attaqués aux forces de l'ordre, avant d'incendier un restaurant et de vider le contenu d'une armurerie. Dimanche à l'aube, la cité universitaire a été investie par la police. A la suite de nouveaux incidents, une cinquantaine de personnes devaient être arrêtées. On annonce, pour le mercredi 16 mars, une « *grande manifestation unitaire* », organisée à l'initiative du parti communiste, pour répondre à cette « *violence armée* ».

Le P.C.I. est persuadé que les incidents de Bologne — son fief le plus ancien — ont été voulus. Il ne dit pas par qui. « *Depuis quelques mois*, a déclaré le maire de la ville, *on tente de démontrer que Bologne non plus n'est pas en mesure de garantir l'ordre public.* » Les dirigeants communistes ont été indignés par les slogans de certains « vandales », qui hurlaient : « *Bologne est rouge du sang de Francesco* » (l'étudiant tué vendredi). « *C'est un slogan infâme, crié par des gens infâmes*, a affirmé le maire. *Bologne est rouge depuis trente ans, parce que ses habitants l'ont voulu.* »

D'une manière plus générale, le parti communiste dénonce « *des plans subversifs* » et parle de tentatives de « *déstabiliser le pays* ». Selon lui, « *l'Etat démocratique a le droit de se défendre. Quand des bandes armées, n'ayant rien à faire avec le mouvement étudiant, dévastent, saccagent et tuent, le devoir des forces de l'ordre démocratique est de prévenir et de réprimer.* »

Aussitôt après l'assassinat de l'étudiant bolognais, le P.C.I. s'était montré plus critique envers la police. Cela lui a valu des accusations d'« *ambiguïté* » de la part de la démocratie chrétienne qui, elle, a pris entièrement la défense des forces de l'ordre et condamné, sans faire de détail, toute l'« *ultra gauche* ». Mais les deux partis emploient à peu près les mêmes mots pour dénoncer des « *atteintes aux institutions démocratiques de l'Etat* ».

L'inquiétude du monde politique italien est illustrée par cette remarque du *Corriere della Sera* (désirant sans doute rassurer ses lecteurs) : « *La République n'est pas en danger* ». Le fait est que les partisans de la guérilla urbaine sont très minoritaires. Continueront-ils à être tolérés par les autres étudiants d'extrême gauche au nom de l'« unité du Mouvement » ? Déjà des fissures commencent à apparaître dans ce rassemblement informel qui se déclare indépendant des partis politiques. Le premier réflexe de ces derniers est de se rapprocher les uns des autres pour conjurer le danger.

Ainsi, une fois de plus, le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti se voit renforcé — très provisoirement — par une crainte commune.

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

LA MORT DE JAN PATOCKA

De nouvelles perquisitions ont lieu chez les signataires de la Charte 77

De notre correspondant

Vienne. — *Le professeur Jan Patocka, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, est mort, dans la matinée du dimanche 13 mars, à Prague, à l'hôpital de Strahov, où il avait été admis dans la nuit du jeudi 3 mars, après une défaillance cardiaque. Sa mort paraît être consécutive à une hémorragie cérébrale qui l'avait frappé vendredi dernier, le laissant à moitié paralysé et privé de parole. Le décès subit de cet homme, qui jouissait d'une grande estime pour ses hautes qualités morales et sa vaste culture, a provoqué une vive émotion dans les milieux des défenseurs des droits de l'homme tchécoslovaques.*

Après la publication de la Charte 77, au début du mois de janvier, Jan Patocka avait fait l'objet de diverses brimades et convocations policières. Plus récemment, après son entrevue, le 1er mars, à Prague, avec M. Van der Stoel, ministre hollandais des affaires étrangères, il avait été de nouveau interrogé à la prison de Ruzine pendant onze heures. Affaibli par une forte grippe, il supporta mal ces interrogatoires déjà éprouvants pour un homme de son âge (soixante-neuf ans) : à peine rentré chez lui, dans la soirée du 3 mars, il eut une crise cardiaque.

Même sur son lit d'hôpital, ses persécuteurs ne le laissèrent pas en paix : passant outre à l'avis des médecins, ils revinrent le questionner à plusieurs reprises. La dernière fois fut le jeudi 10 mars, la veille de son hémorragie cérébrale. En revanche, sa famille et ses amis ne purent pas entrer en contact avec lui pendant son hospitalisation. L'interdiction générale des visites avait été justifiée par l'épidémie de grippe qui sévit actuellement à Prague.

L'accident cérébral dont a été victime Jan Patocka était sans doute inévitable. Il n'en reste pas moins que le harcèlement des agents de la sécurité, auquel était soumis depuis trois mois le porte-parole de la Charte 77, a certainement contribué à amoindrir ses forces. Le régime pourrait regretter de n'avoir pas su freiner le zèle de ses policiers : mort, Jan Patocka ne sera pas moins encombrant que vivant.

Au lendemain de son hospitalisation, la presse tchécoslovaque avait lancé une attaque particulièrement infamante contre Jan Patocka, démocrate et antifasciste convaincu, en l'accusant de « mollesse » envers le nazisme.

Cependant, les pressions contre les signataires de la Charte 77 ne faiblissent pas. Des perquisitions ont eu lieu ces derniers jours au domicile de certains d'entre eux. Nous avons d'autre part appris que M. Zdenek Mlynar, qui fut secrétaire du comité central du P.C. sous Alexandre Dubcek, privé de son emploi pour avoir adhéré à la Charte, aurait déposé une demande de visa pour un séjour d'études à l'étranger.

MANUEL LUCBERT.

PORTRAIT

La force du caractère

Dans son dernier texte, encore inédit, rédigé quelques jours avant sa mort, le professeur Jan Patocka écrivait à propos de la situation en Tchécoslovaquie : « Aucune soumission jusqu'à présent n'a amélioré la situation, au contraire, celle-ci ne fait qu'empirer. Plus règne la peur et la servilité et plus l'arbitraire est maître. Lorsqu'on additionne les injustices et les exemples de discrimination, il faut bien constater que les pressions du pouvoir sont toujours aussi fortes. » *Ayant remarqué que la publication de Charte 77 avait suscité* « une sympathie chez nous et à l'étranger à laquelle nous ne nous attendions pas », *il ajoutait :* « Cela montre que l'innocence et l'honnêteté demeurent des facteurs puissants de la réalité politique. »

L'histoire considérera sans doute ces quelques phrases comme le testament politique de Jan Patocka. La force de caractère, en dépit des vicissitudes et des contraintes de l'heure, la sérénité, toujours nourrie d'espoir, qui s'en dégagent révèlent bien la personnalité de celui qui fut un peu l'homme tranquille de la philosophie tchécoslovaque contemporaine.

Né à Prague en 1907, Jan Patocka aurait eu soixante-dix ans dans quelques mois. Un anniversaire que ses amis s'apprêtaient à fêter avec la joie, mais aussi le respect et l'émotion que leur inspiraient toute la vie de ce maître et le courage avec lequel il s'était engagé voilà trois mois dans une lutte en faveur des droits de l'homme. Avant tout universitaire et philosophe, il avait une connaissance profonde des penseurs de l'Antiquité et écrivait sans difficulté en latin ou en grec ancien. Il écartait la prétention de représenter « quelque chose comme une autorité morale, une « conscience » de la société » *(voir le texte de lui publié dans le Monde du 10 février). Et pourtant, c'est lui, entouré du professeur Jiri Hajek et de l'écrivain Vaclav Havel, que les signataires de Charte 77 avaient choisi comme porte-parole et porte-drapeau. Cette marque de confiance pour l'intégrité morale et le désintéressement de ce philosophe qui vivait modestement à Prague dans un deux-pièces en sous-sol était justifiée : Jan Patocka se dépensa sans compter pour faire entendre aux autorités de son pays la voix d'hommes qui, comme il l'écrivait,* « n'agissaient pas uniquement ou essentiellement pour obtenir des avantages ou par peur, mais librement, spontanément, et de manière responsable ».

Fils d'un professeur de lycée, il s'orienta vers des études de philosophie et fut l'élève, à Prague, de Josef Kral, mais surtout d'Emanuel Radl, un disciple de Husserl. Il fit ensuite des séjours à Paris et à Berlin, où il connut le physicien Max Planck. Sa rencontre avec Husserl à Fribourg-en-Brisgau, où vécut à la fin de sa vie le fondateur de la phénoménologie, originaire comme lui des terres tchèques, le marqua profondément. Le maître fut presque aussi impressionné que le disciple qui devint, dès ce moment, l'un des quelques fidèles chargés de s'occuper de l'édition de l'œuvre volumineuse du grand philosophe.

En 1937, Jan Patocka présenta sa thèse de doctorat, intitulée « Le monde naturel en tant que problème philosophique ». *Après la guerre, son activité professorale fut de courte durée : nommé en 1945 à l'université Charles de Prague, il en fut expulsé en 1948 après la prise du pouvoir par les communistes. Réintégré en 1968, il en fut de nouveau chassé en 1970. Entre-temps, il avait travaillé à l'institut de philosophie de l'académie des sciences, où il fut l'objet de fréquentes tracasseries de la part des fonctionnaires du parti. Son œuvre comporte quelque cent vingt publications, dont une étude importante sur Aristote.*

Sans mener une activité politique à proprement parler, il avait signé, ces dernières années, plusieurs lettres de protestation contre des actes d'arbitraire du pouvoir. Il avait, en particulier, adhéré, le 20 novembre 1975, à une requête de trente intellectuels adressée à l'assemblée fédérale, demandant le maintien de la célébration de la fête nationale le 28 octobre, date de la fondation de la première République. Les éditions Petlice (le Samizdat illégal tchécoslovaque) avaient publié son ouvrage De la philosophie de l'histoire. *Ces derniers temps, il s'était intéressé de plus près à l'œuvre philosophique de Thomas Masaryk, le premier président de la République tchécoslovaque en 1918.*

Membre de la Société internationale de philosophie, comme le marxiste Karel Kosik, victime des purges d'après 1968, Patocka eut sur ce dernier et d'autres jeunes penseurs matérialistes de son pays une influence en attirant leur attention sur la nécessité pour la société de trouver une « assise morale ». *Parce qu'il affirmait qu'il existe* « une autorité supérieure qui oblige les individus dans leur conscience personnelle », *il mena cet effort avec énergie jusqu'au bout, en sachant, comme il l'écrivait dans un texte, hélas prophétique, publié il y a un mois dans ces colonnes, qu'* « il est nécessaire à cette fin de subir des désagréments, de risquer de n'être pas compris et même de courir un danger physique ». — M. L.

Espagne

Un garde civil est tué au Pays basque

Madrid (A.F.P., Reuter, A.P., UPI). — Un garde civil a été tué et deux autres blessés dimanche 13 mars, à Mondragon, au Pays basque, au cours d'un attentat commis par des inconnus qui ont pu prendre la fuite. L'un des blessés est dans un état grave. A Madrid, *dimanche, la police a confirmé l'arrestation* de six personnes qui seraient impliquées dans le massacre des cinq avocats communistes, le 24 janvier, dans la capitale.

Selon la version officielle de l'attentat de Mondragon, trois gardes civils se trouvaient arrêtés à un feu rouge alors qu'ils se dirigeaient vers leur caserne peu avant trois heures du matin. Deux inconnus descendant d'une voiture ont ouvert le feu sur l'automobile des gardes civils utilisant des mitraillettes.

Mardi dernier, deux jeunes Basques, accusés d'être membres de l'ETA, avaient été tués dans leur voiture par la garde civile à un barrage routier. Le troisième occupant de la voiture avait été blessé. La mort des deux jeunes militants de l'ETA dans des circonstances jugées anormales a provoqué de violentes manifestations de rue à Saint-Sébastien avec barricades et intervention des forces de l'ordre.

De violents affrontements se sont encore produits dimanche à Saint-Sébastien entre des manifestants et d'importantes forces de police.

Les manifestants, environ huit mille, ont tout d'abord occupé le Palais des sports d'Anoeta, où se déroulent les championnats d'Europe d'athlétisme en salle. Ils se sont ensuite dirigés vers la caserne de la garde civile. A quelques centaines de mètres de l'établissement ils ont été bloqués par un barrage de police. Après quelques tentatives de négociation, les policiers ont chargé très violemment, en tirant des balles de caoutchouc. Les manifestants pris de panique ont essayé d'échapper aux policiers en courant vers la plage pour se mêler aux baigneurs.

L'agitation a gagné Barcelone où six mille personnes ont envahi les rues, brandissant des pancartes qui réclamaient l'amnistie générale. Les manifestants ont renversé plusieurs voitures et ont élevé des barricades qui ont perturbé la circulation.

D'autres régions espagnoles ont été le théâtre d'incidents dont le plus grave a été enregistré à Plasencia, dans la province de Caceres, où une trentaine de personnes ont été blessées — dont deux policiers — après que les forces de l'ordre eurent chargé pour disperser une manifestation non violente, organisée peu de temps après le passage du roi d'Espagne et de sa femme.

Démission de M. Gil Robles

Le dirigeant démocrate chrétien espagnol, M. José Maria Gil Robles, quatre-vingt-deux ans, a démissionné samedi de son poste de président de la Fédération populaire démocratique afin de « faciliter l'unité de tous les groupes chrétiens démocrates ».

M. Gil Robles a lui-même annoncé sa démission au cours d'une conférence de presse à Madrid. L'ancien ministre de la défense de la deuxième République espagnole a expliqué que « *la campagne menée contre lui et qui le présente comme un politicien intransigeant dont l'obstination rend impossible ce désir d'unité* » l'avait obligé à prendre cette décision.

Depuis quelques temps déjà, en effet, un courant nettement opposé à M. José Maria Gil Robles s'était fortement manifesté à l'intérieur même de son parti, et l'opposition était encore plus marquée à l'intérieur des partis alliés tels la gauche démocratique, la démocratie chrétienne catalane, le parti nationaliste basque et la démocratie chrétienne valencienne. On reprochait à M. Gil Robles la fin de non-recevoir définitive qu'il avait opposé à tout rapprochement avec les anciens du franquisme.

(Les championnats d'Europe d'athlétisme en salle, perturbés par une manifestation basque : lire en page 32 l'article de Raymond Pointu.)

République fédérale d'Allemagne

Déjà condamné pour « outrage à la police »

Un professeur d'université est inquiété pour ses écrits

De notre correspondant

Bonn. — Le devoir de réserve et la fidélité à la Constitution de la République fédérale que les institutions ouest-allemandes exigent des fonctionnaires ont des limites très étroites. M. Christian Sigrist, professeur à l'université de Münster et directeur de l'institut de sociologie de cette ville, qui est l'un des premiers spécialistes allemands des problèmes du développement, est en train d'en faire la douloureuse expérience. La justice le poursuit, le ministère des affaires culturelles a engagé contre lui une procédure disciplinaire et le Syndicat de l'éducation menace de l'exclure.

L'affaire commence il y a un peu plus de trois ans. Un ouvrier en retraite, Gunter Routhier, est appréhendé par la police après des incidents au tribunal de Duisburg, puis traîné sans ménagements au commissariat. Treize jours plus tard il meurt à l'hôpital. A cause du traitement infligé par la police ? C'est ce qu'affirment sa famille et un expert commis par elle. Pour les autorités, il est mort des suites d'une longue maladie. Les enquêtes demandées par la famille se concluront toutes par des non-lieux.

M. Sigrist prend fait et cause pour la famille de M. Routhier avec deux autres professeurs membres d'un groupe maoïste (M. Sigrist, pour sa part, n'appartient à aucun parti). Il distribue à Münster des tracts accusant la police d'avoir tué Gunter Routhier et exigeant que toute la lumière soit faite. Il est appréhendé, retenu une dizaine d'heures au poste et une procédure pénale est engagée contre lui. En première instance, il est condamné à 2 000 deutschemarks d'amende pour « *outrage envers la police* » et « *diffamation de la République fédérale* ».

En deuxième instance, le tribunal abandonne le chef d'accusation de « diffamation » mais porte l'amende à 3 000 deutschemarks. Enfin, la cour d'appel rejette le pourvoi de M. Sigrist. Elle est présidée par le même juge qui, par deux fois, a rejeté la plainte de Mme Routhier. M. Sigrist vient d'être inculpé une deuxième fois pour la même affaire. Il est maintenant inculpé d'« *outrage envers la police, diffamation de la R.F.A. et excitation à la haine* » pour avoir repris ses griefs contre la police au cours d'une émission de la télévision suédoise.

Parallèlement, le ministère des affaires culturelles de Rhénanie-Westphalie a engagé une procédure disciplinaire visant à exclure le professeur Sigrist de la fonction publique. Tous ses écrits sont passés au crible. On lui reproche d'avoir parlé d'« *impérialisme* » à propos de la R.F.A. et d'avoir affirmé que son pays soutenait (ou avait soutenu) le régime raciste d'Afrique du Sud ou le Portugal colonial. On lui reproche également d'avoir témoigné contre un collègue traité de « fasciste » par des étudiants (ce professeur, d'origine grecque, a fait sa thèse sous le IIIe Reich avec les accents dominants de l'époque, et il a considéré comme un « *grand honneur* » d'être appelé par les « colonels » pour enseigner à Athènes).

Enfin, l'ancien président de la fédération de Rhénanie-Westphalie du Syndicat de l'éducation (G.E.W.) a fait engager une procédure d'exclusion contre M. Sigrist. Il s'est livré à une étude critique de ses écrits et a conclu qu'un tel professeur n'avait pas sa place dans le syndicat. Il y a deux ans déjà, le G.E.W. avait tenté d'exclure M. Sigrist parce que sa photo, en compagnie du président de la Guinée-Bissau, était parue dans un journal maoïste...

DANIEL VERNET.

Suisse

Une mise au point de M. Jean Ziegler

Dans une « Tribune internationale » intitulée « La Suisse rhodésienne... » (le Monde du 22 février), M. Paul Keller mettait en cause M. Jean Ziegler, député socialiste de Genève et professeur à l'université de cette ville, auteur du livre Une Suisse au-dessus de tout soupçon. *M. Ziegler nous adresse la mise au point suivante :*

Tout d'abord une remarque préliminaire : M. Paul Keller est le représentant en France de la *Correspondance politique suisse.* Cet organisme de relations publiques est financé par un ensemble de sociétés multinationales industrielles et bancaires. Dès la parution de mon livre, il s'est lancé dans une vaste campagne internationale visant ma personne et mes thèses. Il existe, en effet, deux façons de se représenter la Suisse : celle des empires bancaires multinationaux, des comptes à numéro, des capitaux en fuite, des sociétés de convoyeurs. C'est la Suisse de M. Keller. Elle tue tous les jours des centaines de personnes à travers le monde.

La Suisse que je défends est tout autre : c'est un pays admirable mais silencieux de 6,7 millions de personnes, dominé actuellement par une mince oligarchie bancaire, mais qui aspire, avec ses voisins européens, et surtout avec les peuples opprimés du monde tricontinental, à d'autres rapports que ceux qu'instituent la fuite des capitaux, le pillage des ressources naturelles et l'exploitation des travailleurs par le capital financier. Entre ces deux Suisses, la lutte est ouverte. L'issue de cette lutte est incertaine. Elle est intimement liée aux combats que mènent partout en Europe — et notamment en France — les forces nouvelles du socialisme démocratique contre les oligarchies du capitalisme hégémonique dans nos pays respectifs.

Parmi les affirmations erronées avancées par M. Keller, je n'en citerai qu'une : celle qui veut entraîner M. François Mitterrand dans une condamnation des thèses de mon livre. Aux pages 83 ss de la deuxième édition d'*Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, je décris de façon détaillée la stratégie de sabotage utilisée par la *société multinationale* de l'alimentation Nestlé, au Chili, durant la période du gouvernement démocratique du président Allende. Ce sabotage visait à faire échouer une des démarches essentielles du programme de l'Unité populaire, qui visait à combattre la sous-alimentation enfantine, moyennant la distribution d'un demi-litre de lait par jour à tous les enfants nécessiteux jusqu'à l'âge de quinze ans. Or M. Liotard-Vogt, président mondial du trust, et M. Keller tentent, depuis des mois, à accréditer une version différente. M. Liotard-Vogt aurait rencontré M. François Mitterrand, qui lui aurait déclaré que « *le président Allende, lors de leurs entretiens, s'était félicité de l'attitude de Nestlé, qui ne lui avait posé aucun des problèmes suscités par d'autres grandes sociétés* » (*le Monde* du 22 février 1977).

Il est intéressant de voir, dans le film *la Bataille du Chili*, de Guzmann, qui passe actuellement dans une salle du quartier Latin, un document filmé lors de la réunion d'entreprise à Santiago, au printemps 1973. Les ouvriers y désignent spontanément les multinationales suisses comme responsables-types de l'étranglement économique du pays.

Cette argumentation de Nestlé est fausse et me touche personnellement. J'éprouve pour M. Mitterrand, pour l'homme d'Etat, pour l'écrivain, pour le rénovateur du socialisme français, une admiration profonde. M. François Mitterrand m'a fait l'honneur de m'inviter à son domicile *pour une conversation amicale* sur les thèses que j'expose dans mon livre. Il approuve ces thèses. Quiconque a lu *la Paille et le Grain* (édition Flammarion, 1975), quiconque a écouté le discours de M. Mitterrand lors du XIIIe congrès de l'Internationale socialiste, à Genève, le 26 novembre dernier, ne peut la ligne anti-impérialiste que mettre en question, un instant, défend le premier secrétaire du parti socialiste français.

Quant à la petite phrase de M. Keller : « *A ce jour, M. Mitterrand n'a pas démenti !* », elle me paraît ridicule. M. Mitterrand est un homme d'Etat. Il fait des déclarations publiques ou il n'en fait pas. Se référer à une conversation occasionnelle, privée, qu'il aurait eue avec un dirigeant d'une société multinationale, pour mettre en question sa position anti-impérialiste, invariée et publique, me paraît inadmissible.

AFRIQUE

Tunisie

MESURES D'APAISEMENT A L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS

(De notre correspondant.)

Tunis. — Les treize jeunes gens arrêtés à la suite des manifestations estudiantines du 24 février à Tunis (*le Monde* des 26 et 27 février) ont été récemment libérés, et aucune poursuite judiciaire ne sera engagée contre eux, apprend-on dans les milieux politiques. Ils feraient cependant l'objet de « *mesures administratives* » et certains d'entre eux auraient déjà été renvoyés dans leurs foyers.

Ces mesures d'apaisement reflètent un souci « *d'ouverture* » qui a été exprimé par le ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja, lors d'un récent débat avec les cadres régionaux de la région du Sahel, dont la presse s'est largement fait l'écho. Selon le ministre, la jeunesse tunisienne, qu'elle soit étudiante ou ouvrière, « *est assoiffée de dialogue et de travail* », et il faut comprendre qu'une partie d'entre elle soit « *révoltée* ». M. Belkhodja a estimé que « *le face à face police étudiants* » du mois dernier constituait « *une situation anormale qui peut être évitée par une dynamisation plus poussée des structures politiques* », et qu'« *il aurait fallu prévenir le phénomène au lieu d'avoir à le guérir* ». — *Intérim.)*

● *Un professeur de l'École normale supérieure de Tunis*, M. Mounir Cachouh, a été arrêté la semaine dernière. Il serait reproché à M. Cachouh, qui n'a jamais caché ses sympathies à l'égard de la politique socialiste de l'ancien ministre de l'économie, M. Ben Salah, d'avoir distribué des tracts critiquant le régime. L'article 32 du code de la presse, promulgué en avril 1975, prévoit des peines d'emprisonnement de six mois à cinq ans pour les auteurs et distributeurs de tracts. — *(Corresp.)*

République Centrafricaine

NAISSANCE D'UN PRINCE

Prince Saint-Jean de Bokassa de Berengo de Bobangui de Centrafrique est le nom choisi par l'empereur Bokassa Ier pour son trentième enfant légitime, né dimanche matin 13 mars à Bangui. La « Voix de l'empire centrafricain » précise que le prince, fils de l'impératrice Catherine Bokassa, est né à 8 heures du matin. A cette occasion, ajoute la radio, la journée du lundi 14 mars sera chômée et payée sur toute l'étendue du territoire de l'empire. — (A.F.P.)

Ouganda

LA POLICE VA SURVEILLER « JOUR ET NUIT » LES RESSORTISSANTS ANGLAIS ET AMÉRICAINS

Selon un communiqué de Radio-Ouganda diffusé dimanche 13 mars, tous les ressortissants anglais et américains séjournant en territoire ougandais vont faire l'objet d'une « surveillance constante, de jour comme de nuit », de la part des services de sécurité. La radio a expliqué que cette décision était motivée par le fait que l'Ouganda craint qui ces ressortissants ne soient à l'origine de comptes rendus déformés envoyés à leur pays respectif.

Cet ordre de surveillance a été donné à la suite d'un communiqué de la B.B.C. indiquant que le capitaine Balidawa, pilote personnel du maréchal Idi Amin Dada, avait demandé l'asile politique à la Grande-Bretagne.

Nouvel « accident de la route »

D'autre part, la radio ougandaise a annoncé que Mme Mary Nsubuga, épouse de l'évêque anglican du diocèse de Namirembe, est morte, vendredi 11 mars, dans un « accident de la route », survenu près de Nairobi. Le « Sunday Telegraph », qui rapporte cette nouvelle, émet des doutes sur la version officielle.

● *Les cinq présidents des pays africains dits de* « première ligne » se réunissent lundi 14 mars à Beira (Mozambique) pour étudier la situation en Afrique australe. Les présidents Julius Nyerere (Tanzanie), Samora Machel (Mozambique), Kenneth Kaunda (Zambie), Agostinho Neto (Angola) et Sir Seretse Khama (Botswana) se consultent régulièrement. — *(Reuter.)*

GÊNÉE PAR SON ANTISOVIÉTISME MILITANT

La diplomatie chinoise marque le pas en Afrique noire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les Chinois ont beau considérer depuis longtemps le continent africain comme « *le centre de la lutte entre l'Est et l'Ouest* », la partie s'y joue, pour l'instant, sans eux. « *Alliée naturelle des peuples opprimés* », la Chine populaire peut constater, non sans dépit, que les animateurs des guerres de libération en Afrique australe comptent avant tout, pour atteindre leurs fins, sur l'aide de ses pires ennemis, l'Union soviétique et Cuba.

Les relations entre Pékin et les cinq Etats africains de « *première ligne* » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) sont loin de se réchauffer. Début février, le président Samora Machel *a fait acclamer la mémoire* de Mao Tse-toung et de Chou En-laï pendant le troisième congrès du FRELIMO, qui devait marquer l'option de l'Etat mozambicain pour le marxisme-léninisme. Aucune délégation chinoise n'était cependant présente dans la salle.

L'une des réalisations les plus spectaculaires d'Afrique noire, le chemin de fer reliant la « ceinture de cuivre » zambienne au port Tanzanien de Dar-Es-Salam, est l'œuvre des Chinois. Mais son inauguration, fin 1975, a précédé de peu un refroidissement des relations avec la Zambie et la Tanzanie.

En décembre 1975, lors d'un banquet offert à Pékin en l'honneur de M. Alexander Grey Zulu, *secrétaire général du parti unique* de Zambie et principal collaborateur du président Kaunda, M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, avait offert la caution de de son gouvernement à la « détente » amorcée entre Pretoria et plusieurs chefs d'Etat d'Afrique noire, en tête desquels M. Kaunda.

Les temps ont changé. M. Podgorny doit se rendre, à la fin du mois, non seulement à Maputo et à Dar-Es-Salam, mais également à Lusaka. Dans le conflit rhodésien, le président Kaunda s'est rapproché de M. Joshua Nkomo, leader de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe), qui vient de séjourner longuement à Moscou et entretient, de longue date, de bons rapports avec l'Union soviétique. Les camps d'entraînement de la ZAPU, en Zambie, ont d'ailleurs rouvert fin 1976.

En décembre dernier, le séjour en Chine de M. Aboud Jumbe, premier vice-président tanzanien, ne semble pas avoir marqué un rapprochement entre deux pays dont les relations se sont légèrement dégradées depuis un an. Les premiers conseillers soviétiques auprès de l'armée tanzanienne sont arrivés en janvier 1976.

L'établissement, à la même date, *de relations diplomatiques entre* le Botswana et la Chine populaire n'a guère prêté à conséquence. Depuis cette époque, en effet, l'extension du conflit rhodésien menaçant d'englober à son tour le Botswana, l'Union soviétique a publiquement offert à ce dernier une aide militaire. Le président Seretse Khama n'a pas encore communiqué sa réponse. Il n'en autorise pas moins les combattants de la ZAPU, équipés d'armes soviétiques, à transiter par le Botswana.

Un an après la déroute de la coalition UNITA-F.L.N.A. en Angola, la Chine populaire n'a toujours pas reconnu la République populaire d'Angola fondée par le M.P.L.A. et membre à la fois de l'Organisation de l'unité africaine et des Nations unies (la Chine s'est abstenue lors du vote sur l'admission de cet état au sein de l'ONU).

Une erreur de mise

Les déboires apparents de la diplomatie chinoise en Afrique noire semblent avoir une cause commune : l'anti-soviétisme. Dans le conflit angolais, longtemps avant l'indépendance proclamée le 11 novembre 1975, les Chinois ont misé sur le plus mauvais cheval en fournissant armes et instructeurs au F.N.L.A. Au moment où le drame s'est noué, peu avant l'indépendance, les Chinois se sont retrouvés dans le camp des perdants. La semi-paralysie de la diplomatie américaine et l'intervention militaire sud-africaine, aux côtés de la coalition UNITA-F.N.L.A., ont facilité l'envoi de troupes cubaines et d'armes soviétiques au M.P.L.A., en faveur quel la situation s'est alors retournée.

Loin d'accueillir cette issue comme un échec, Pékin a redoublé ses attaques contre les « *desseins criminels* » du « *social-impérialisme soviétique* », dont les ambitions seraient, en Afrique, de « *piller les richesses* » et d'« *acquérir des positions stratégiques* ».

Les Chinois demeurent persuadés que l'objectif prioritaire de la diplomatie soviétique en Afrique est de couper le continent de l'Europe occidentale. Les activités des Soviétiques en Angola, écrivait déjà *le Quotidien du peuple* en décembre 1975, sont « *étroitement liées à leur agression et à leur expansion en Europe occidentale* ». Mais, affirme encore Pékin, les mouvements de libération africains ne sont pas dupes des intentions « *hégémoniques* » de Moscou.

« *Les mouvements de libération d'Afrique australe ont fini par comprendre que la lutte contre l'hégémonisme, dans les circonstances actuelles, est inséparable de celle contre le racisme* », écrivait *Chine nouvelle* en janvier 1977 avant d'ajouter : « *Tout en tentant de contrôler les mouvements de libération par le biais d'une assistance militaire, Moscou s'est prononcé avec vigueur en faveur d'une force* « *multi-nationale* » *pour* « *libérer* » *l'Afrique australe, et cela dans une vaine tentative de répéter le scénario angolais en dépêchant des mercenaires.* »

Autrement dit, les Chinois s'inquiètent sérieusement de la marge de manœuvre dont dispose actuellement Moscou en Afrique sud-saharienne. Tout en dénonçant le « double jeu » des Etats-Unis vis-à-vis des régimes minoritaires européens d'Afrique australe, ils ne sont pas loin d'avouer que M. Kissinger était intervenu bien tard et que la « moralisation » de la diplomatie américaine est loin de les séduire. Ils calculent cependant que les Soviétiques courent, en dernier ressort, à leur perte ; qu'en Angola, pour prendre un exemple, les troupes cubaines sont condamnées à s'embourber.

Le modèle de développement socio-économique chinois attire sûrement plus les dirigeants progressistes d'Afrique noire que le modèle soviétique. Le déphasage de la diplomatie chinoise en Afrique n'en apparaît que plus flagrant. Les exemples sont nombreux.

Le premier chef d'Etat d'Afrique noire reçu par M. Hua Kuo-feng, depuis la promotion de ce dernier à la présidence du parti communiste chinois, a été le maréchal Bokassa, lequel avait rompu les relations diplomatiques avec Pékin dès son accession au pouvoir, en 1966. L'un des pays qui reçoivent de la Chine une aide économique et militaire est le Zaïre du président Mobutu, au bord de la banqueroute. On estime généralement que la Chine populaire a distribué en Afrique l'équivalent de plus de 1 milliard de dollars d'aide économique, dont les deux tiers depuis 1970. Ils ont été répartis entre vingt-trois Etats. En 1975, les deux principaux bénéficiaires de cette aide ont été Madagascar et le Mozambique.

Les Chinois se désolent des progrès soviétiques, mais ils n'ont pas les moyens, seuls, de neutraliser cette influence. Ils misent sur un rejet, à plus long terme, de « *la diplomatie musclée* » des Soviétiques par leurs protégés ou leurs alliés africains de l'heure.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ASIE

Chine

L'annonce de nouvelles condamnations à mort conduit à s'interroger sur l'ampleur de la répression

De notre correspondant

Pékin. — De nouvelles condamnations à mort sont annoncées par des affiches apposées dans la ville de Hangchow que des voyageurs étrangers ont récemment pu voir. Selon leurs témoignages, l'une des condamnations a été prononcée à la suite d'un viol, mais les autres ont un caractère nettement politique, puisque les condamnés sont accusés d'avoir « *organisé l'entraînement de groupes armés* » et d'avoir distribué des tracts. Survenant dans la province du Chekiang, où les luttes internes de la direction chinoise se sont répercutées avec une particulière vigueur, ces condamnations sont donc consécutives à la chute de la « bande des quatre » et font apparemment partie des mesures répressives engagées contre ses partisans locaux.

Certains des voyageurs qui ont vu les affiches croient pouvoir affirmer que celles-ci prévoyaient l'exécution immédiate des sentences. Si ce point est confirmé, il révèle une rigueur exceptionnelle de la part des autorités. A l'exception des peines infligées pour des crimes de sang, l'usage est en effet de « suspendre » les condamnations pour un temps plus ou moins long, afin d'« observer » le comportement du condamné et de décider s'il peut bénéficier d'une remise de peine.

Les condamnations de Hangchow conduisent d'autre part à s'interroger sur l'ampleur de la répression à travers le pays. On sait (*le Monde* du 3 mars) que des condamnations à mort ont déjà été annoncées à Wuhan et à Chenyang. Mais il est notoire que des troubles au moins aussi *graves ont eu lieu avant la chute* des « quatre » dans d'autres provinces telles que le Setchouan (où l'on a parlé de « *lutte armée* »), le Hopei (incidents de Paoting), le Fukien, le Yunnan, etc. A Changhaï, enfin, d'après une récente dépêche de l'agence Chine nouvelle, les partisans des « quatre » auraient tenté ni plus ni moins d'organiser une « *rebellion armée contre-révolutionnaire* », de faire sauter les ponts et de couper la ville du monde extérieur. Si l'exemple de Hangchow doit être suivi, *la liste des condamnations* à mort risque donc de s'allonger.

ALAIN JACOB.

Laos

L'ARRESTATION DE L'EX-ROI SAVANG VATHANA SERAIT LIÉE AU RALLIEMENT D'ÉLÉMENTS MONARCHISTES AUX MAQUISARDS ANTICOMMUNISTES

De notre correspondant

Bangkok. — Tiao Savang Vathana, ex-roi du Laos, a été arrêté samedi 12 mars dans son ancienne capitale de Louang-Prabang. Depuis l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République populaire démocratique Lao, le 2 décembre 1975, l'ancien souverain, âgé de soixante-neuf ans, était « *conseiller suprême du président de la République* ». Son fils, l'ancien prince héritier, membre de l'assemblée populaire suprême, et deux autres personnes, dont le nom n'a pas été divulgué, ont aussi été incarcérés. Lundi matin la nouvelle n'avait pas encore été *diffusée* par les autorités laotiennes à l'intention de la population locale.

Tiao Savang Vathana vivait retiré à Louang-Prabang ; il ne venait que très rarement dans la capitale. Il serait reproché à son fils d'avoir organisé une attaque contre des éléments pro-gouvernementaux dans la région de Louang-Prabang. Aucune confirmation de cette information n'a pu être obtenue jusqu'à présent. Cependant, de bonnes sources affirment que certains groupes de maquisards anticommunistes tentent de rallier à leur cause des éléments royalistes en critiquant la suppression de la monarchie par le Pathet-Lao.

Selon ces mêmes sources, si la situation dans le sud du pays semble être calme, la dissidence est sensible au nord de Vientiane, non seulement autour des anciennes bases de « *l'armée secrète* » Meo, de l'ancien général Vang Pao, mais aussi dans certains secteurs de la province de Louang-Prabang, et surtout dans celle de Sayaboury, limitrophe de la Thaïlande.

PATRICE DE BEER.

PROCHE-ORIENT

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

L'Égypte demande un débat au Conseil de sécurité sur le rapport Waldheim

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Le représentant permanent de l'Egypte, M. Ahmed Abdel Meguid, a informé, samedi 12 mars, le secrétaire général de l'ONU, que son pays souhaite une réunion du Conseil de sécurité pour débattre du rapport sur le Proche-Orient que M. Waldheim lui a soumis le 28 février.

Cette initiative a suscité un grand étonnement au palais de verre. L'Egypte, qui a fait preuve de modération aux Nations unies depuis l'automne dernier en ce qui concerne la crise israélo-arabe, avait laissé entendre jusqu'à vendredi dernier qu'elle ne souhaitait pas relancer le débat sur ce problème, et l'on s'attendait que le président du Conseil de sécurité prenne simplement acte du rapport de M. Waldheim et « *l'invite à poursuivre ses efforts* ».

La surprise a été particulièrement désagréable pour la mission américaine : le président Carter doit en effet prononcer mercredi soir un important discours devant l'Assemblée générale. Un débat acrimonieux sur le Proche-Orient *coïncidant* avec sa déclaration ne pourrait que tenir son initiative. L'opinion la plus répandue *dans les couloirs de l'ONU est que* la décision égyptienne de demander brusquement la réunion du Conseil de sécurité s'explique par le fait que M. Sadate prenait la parole le même jour, au Caire, devant le Conseil national palestinien. L'initiative de l'Egypte aux Nations unies serait dans ce cas une preuve de sa « fermeté ».

D'autre part, selon une bonne source, le chef de l'Etat égyptien, intrigué par les détails fournis par M. Carter sur la conception américaine d'un règlement au Proche-Orient (*le Monde* du 9 mars), souhaiterait, à la veille de son voyage à Washington, obliger le gouvernement américain à préciser sa pensée publiquement (notamment en ce qui concerne les « *frontières défendables* », qui ne coïncideraient pas, du moins au début, avec les « *frontières légales d'Israël* »).

Un débat sur le rapport Waldheim devrait permettre au représentant égyptien d'interroger les Etats-Unis sur les intentions. On croit savoir cependant que l'Egypte vise à obtenir une résolution basée sur un consensus. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'après avoir demandé la convocation du Conseil de sécurité elle acceptera que le débat soit représenté à la fin de la semaine, pour ne pas *embarrasser* M. Carter.

L. W.

Au Caire

L'esprit de conciliation préside aux travaux du Conseil national palestinien

De notre correspondant

Le Caire. — Ouvert le samedi 12 mars au siège de la Ligue arabe au Caire par une allocution du président Sadate, le treizième Conseil national palestinien doit poursuivre ses travaux durant encore une semaine. Les dirigeants de nombreux courants politiques palestiniens sont *présents*, à l'exception de M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), qui serait en traitement en Union soviétique, et de M. Abou Abbas, le jeune responsable des dissidents du Commandement général, qui tiennent actuellement une zone du Sud-Liban. Aujourd'hui prosyrien, le Commandement général de M. Ahmed Jebril est lui-même une organisation dissidente du F.P.L.P. de M. Habache. Bien que ne figurant pas à l'ordre du jour officiel, la question particulièrement délicate de la réunification de la force armée palestinienne est un des sujets discutés par le « Parlement » de l'O.L.P.

Au cours de la seconde journée du Conseil national palestinien, M. Bahjat Abou Gharbieh, soixante-cinq ans, officiellement « sans étiquette », mais chef historique du Front pour la lutte populaire, groupuscule sans importance affilié au Front du refus s'est présenté — soutenu par cette tendance, la plus extrémiste du mouvement palestinien — contre M. Khaled Fahoum, cinquante-quatre ans, « indépendant », proche à la fois de M. Arafat et des Syriens, qui préside le « Parlement » palestinien depuis 1971.

M. Fahoum a été réélu avec 172 voix sur 262 votants, mais 21 délégués se sont abstenus et 69 ont voté pour M. Abou Gharbieh. Pourtant, les organisations du Front du refus ne disposent officiellement que d'une vingtaine de sièges au sein du « Parlement ». Une cinquantaine de délégués n'ont donc pas craint de mêler leurs voix à celles des partisans de M. Habache.

Est-ce parce que M. Abou Gharbieh a rallié sur son nom les votants anti-syriens ? « *Sûrement pas* », nous dit un jeune délégué proche du Fath, « *sinon il aurait eu 200 voix* ». Un délégué plus âgé, qui appartint au parti communiste jordanien, précise : « *Figure politique respectée par beaucoup, Abou Gharbieh a permis aux congressistes les plus durs de se livrer à une sorte de baroud d'honneur en votant pour lui, mais le Congrès sera celui de la conciliation* »

« Pour l'honneur »

Malgré quelques déclarations tranchantes « pour l'honneur », l'esprit de conciliation, fruit de la lassitude et du réalisme, continue de faire des progrès, selon les vœux du Fath. Cette dernière organisation — d'où est issu M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. — qui est assurée du soutien de nombreux membres « indépendants » du précédent Conseil national, restera majoritaire dans le nouveau « Parlement ». Les 184 membres du Conseil national ont en effet, en levée de rideau de la réunion du Caire, coopté une centaine de nouveaux représentants de la diaspora palestinienne, portant à 292 (dont 282 sont présents au Caire) le nombre des membres du Conseil.

Parmi les nouveaux délégués, largement plus de la moitié appartiennent au Fath ou sont dans sa mouvance, mais la plupart des autres familles politiques de l'O.L.P. voient également s'accroître leur représentation. Ainsi, sur la quarantaine de nouveaux membres originaires des territoires occupés par Israël, six se réclament du Front du refus. En première analyse, l'élargissement du « Parlement » palestinien ne modifie donc pas sensiblement l'équilibre politique, favorable au Fath, au sein de cette instance.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant au Caire sur les libérations d'intellectuels égyptiens (*le Monde* du 11 mars), une ligne sautée a rendu un paragraphe incompréhensible. La question posée par un policier au journaliste nassérien Mohamed Salmaoui était : « *Pourquoi êtes-vous contre le régime d'Anouar El Sadate ?* »

M. SADATE : pas de tutelle sur les Palestiniens.

Le Caire (A.F.P.). — Dans le discours qu'il a prononcé samedi devant le Conseil national palestinien, le président Sadate a déclaré que la volonté du peuple palestinien devait rester « libre » de toute tutelle. « Il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit à ce peuple », a-t-il affirmé, en soulignant que l'O.L.P. était son « unique représentant ».

Le chef de l'Etat égyptien n'en a pas moins conseillé aux Palestiniens de ne pas perdre « une seule occasion », y compris, c'était sous-entendu, la négociation, pour récupérer leurs droits nationaux.

M. Sadate a d'autre part répondu implicitement au président Carter qu'il ne saurait admettre la notion de « frontières défendables » (« le Monde » du 9 mars).

« Il est inadmissible, a-t-il déclaré, que certains en reviennent à parler de frontières de sécurité selon la conception israélienne », qui a été, selon lui, balayée par la guerre de 1973.

M. Sadate a également lancé une sorte d'avertissement « à tout le monde » en affirmant que les Arabes ne lâcheraient « pas un pouce de leur territoire qui n'est pas sujet à marchandage ».

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● UN PROPRIETAIRE TERRIEN COLOMBIEN, M. Fernando Restrepo, a été enlevé samedi 12 mars dans le nord-est du pays, indique la police. M. Restrepo aurait été enlevé par le front des forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-soviétique), bien implanté dans la région. C'est le deuxième enlèvement en deux jours en Colombie. Le directeur de la Banque française et italienne de Bogota, M. Giusseppe Mondini, a été enlevé à Bogota dans la nuit de jeudi à vendredi.

El Salvador

● UN PRETRE et deux autres personnes ont été tués, samedi 12 mars, dans une embuscade tendue par des inconnus, à 60 kilomètres au nord de San-Salvador. La paroisse du prêtre, *le Père Rutilo Grande*, connu pour ses opinions de gauche, est située dans une zone où se sont récemment produits des affrontements liés à la propriété des terres. L'archevêque de San-Salvador a émis une protestation publique contre ces assassinats.

Etats-Unis

● LA MISSION AMERICAINE *chargée d'étudier la normalisation* des relations entre les Etats-Unis et le Vietnam a quitté Washington le dimanche 13 mars. Après un séjour à Hanoï, elle fera une visite au Laos les 20 et 21 mars. Le *premier ministre laotien a, en* effet, accepté de rencontrer les membres de la mission, à la demande de M. Cyrus Vance, malgré *« les rapports des « Etats-Unis avec des groupes hostiles à la République du Laos »*, a précisé la radio de Vientiane. — *(A.F.P.)*

● LA PROJECTION DU FILM *Mahomet, messager de Dieu*, a repris, samedi 12 mars, dans un cinéma de New-York, trois jours après avoir été interrompue sur l'exigence du groupe de terroristes auteur de la triple prise d'otages de Washington. La police était en force aux alentours de la salle et les spectateurs ont été fouillés. — *(A.P.)*

Ethiopie

● LA STATION DE RADIO « VOIX DE L'EVANGILE », dont les dirigeants éthiopiens ont annoncé, samedi 12 mars, la nationalisation, a été rebaptisée « la Voix de l'Ethiopie révolutionnaire », a indiqué un porte-parole du ministère de l'information. Par ailleurs, *selon les autorités*, M. William Hastings Morton, professeur à l'université d'Addis-Abeba, tué jeudi 10 mars (*le Monde* du 13-14 mars) par des travailleurs d'un comité de défense, *« se livrait à l'espionnage en prenant des photographies d'une usine »*. Un de ses collègues éthiopiens, M. Negale Ayele, *« contre-révolutionnaire notoire »*, qui l'accompagnait, a été arrêté. — *(A.F.P.)*

● LES MILICES POPULAIRES éthiopiennes des provinces de Begemedir et de Semien, dans le nord du pays, ont tué vingt *« réactionnaires »* et saisi d'importantes quantités d'armes et de munitions au cours d'une « opération de nettoyage » organisée près de la ville de Chilga, à 50 kilomètres à l'ouest de Gondar, entre 28 février et le 2 mars, a annoncé samedi 5 mars l'agence officielle ENA. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● *VINGT-CINQ PROTESTANTS* membres d'organisations paramilitaires du comté d'Antrim, ont été condamnés, le 11 mars, à des peines de prison pour des meurtres et des attentats commis au début de 1975. Huit d'entre eux ont été condamnés à la prison à vie. — *(A.P.)*

Nigéria

● M. DARNTON. — Correspondant du *New York Times* pour l'Afrique occidentale, a été expulsé du Nigéria avec sa famille au cours du week-end. Aucune explication officielle n'a été donnée. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● L'AMBASSADE SOVIETIQUE à Berlin-Est a rectifié, samedi 12 mars, la version de la presse est-allemande des propos de l'ambassadeur sur le statut de l'ancienne capitale allemande. M. Abrassimov a bien dit que *« la partie orientale de la ville n'existe pas »* (*le Monde* du 12 mars) mais non que *(les droits militaires des trois puissances occidentales dans la partie orientale de la ville n'existent pas »*. — *(Reuter.)*

● LES GARDES-FRONTIERES est-allemands ont refoulé plus de 130 ressortissants ouest-allemands désireux de se rendre, pendant le week-end, à la Foire commerciale de Leipzig (R.D.A.), a annoncé dimanche 13 mars la police *fédérale des frontières*. — *(Reuter.)*

● « DER SPIEGEL » affirme, dans son dernier numéro, que les milices ouvrières est-allemandes voient leur armement renforcé. Selon l'hebdomadaire de Hambourg, ces unités, fortes de quatre cent mille hommes, qui relèvent directement de l'autorité du P.C. est-allemand, ont été dotées de trente-cinq mille mitrailleuses légères et lourdes, de véhicules blindés, de canons sans recul et de canons antichars et antiaériens, alors qu'elles ne disposaient jusqu'ici que d'armes légères. Ces « groupes de combat de la classe ouvrière » feraient désormais des exercices toutes les quatre à cinq semaines au lieu de tous les deux mois. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

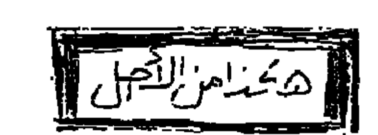
● DEUX SOLDATS RHODESIENS et deux civils, dont une fillette de douze ans, ont trouvé la mort le samedi 12 mars. De leur côté, les forces de l'ordre ont tué treize guérilleros et cinq femmes qui les accompagnaient. D'autre part, un porte-parole du ministère rhodésien de l'éducation a annoncé que plus de vingt-cinq mille élèves noirs boycottaient actuellement les écoles africaines de Rhodésie. — *(A.F.P.)*

Somalie

● M. FIDEL CASTRO A MOGADISCIO. — A la tête d'une délégation d'une trentaine de membres, M. Fidel Castro est arrivé samedi 12 mars à Mogadiscio pour une visite officielle de trois jours en République démocratique de Somalie. Le premier ministre cubain, qui venait d'Aden, devait notamment s'entretenir avec le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, des relations somalo-éthiopiennes. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Union soviétique

● M. IHSAN SABRI CAGLAYANGIL, ministre turc des affaires étrangères, est arrivé dimanche 13 mars à Moscou pour une visite officielle, annonce l'agence Tass. La visite du chef de la diplomatie turque, prévue d'abord pour le début de février, avait été reportée à la demande des *Soviétiques*. — *(A.F.P.)*



ÉDUCATION

Les inspecteurs départementaux ne veulent pas changer de statut

Quatre cents personnes ont participé, du 9 au 11 mars, à Paris, au congrès du Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale. Le SNIDEN, qui est affilié à la Fédération de l'éducation nationale, déclare regrouper 1 089 des 1 290 inspecteurs en activité. Le congrès a notamment été consacré à des modifications de statuts et à une redéfinition du rôle de l'école, mais l'essentiel des débats a porté sur des projets ministériels dont les syndiqués redoutent qu'ils ne restreignent les missions de cette catégorie de personnel qui se situe à la charnière de la pédagogie et de l'administration.

Entre la pédagogie et l'administration

Les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (IDEN) ont succédé aux anciens « inspecteurs primaires », chargés de contrôler le travail des instituteurs. Depuis 1972, les IDEN, qui sont recrutés par concours parmi les licenciés ou certifiés, ont un statut particulier qui leur permet, sous l'autorité du recteur et de l'inspecteur d'académie, d'inspecter les écoles primaires ainsi que les classes de premier cycle du second degré. Ils assument à la fois des tâches de contrôle pédagogique et de gestion. Ils doivent inspecter les classes, conseiller les enseignants, animer les équipes pédagogiques et, en même temps, informer les inspecteurs d'académie et les recteurs de la situation « sur le terrain ». Ils ont à résoudre de multiples problèmes administratifs : ouverture ou fermeture de classes (ou d'écoles), projets de constructions scolaires, ouvertures d'écoles privées, organisation des transports scolaires, création de cantines, etc. Ce sont également les IDEN qui contrôlent la fréquentation scolaire, qui notent les instituteurs et suivent leur carrière.

Cette double mission place les IDEN dans une situation délicate. « *Nous sommes considérés comme autoritaires par les instituteurs et comme contestataires par le rectorat* », explique M. Michel Moisan, secrétaire général du SNIDEN. Cette situation est rendue plus inconfortable par le projet de M. René Haby de redistribution des tâches. Les IDEN n'auraient plus sous leur contrôle que le préscolaire et le primaire, cependant que le secondaire (premier et deuxième cycle) relèverait des inspecteurs pédagogiques régionaux (I.P.R.). Or les I.P.R., désignés après inscription sur une liste d'aptitude et non plus recrutés par concours, ne reçoivent pas de formation particulière. *Ils sont* agrégés ou docteurs d'État, ce que le SNIDEN juge insuffisant. « *Pour régler un problème sur le terrain, il faut parfois savoir boire un coup de rouge avec le maire* », explique M. Moisan, *et cela ne s'apprend pas à l'université.* »

Pour le syndicat, seul l'IDEN est compétent pour le premier cycle. « *Nous sommes à 80 % licenciés, maîtres ou docteurs,* observait un délégué, *est-ce que nous ne sommes pas qualifiés pour inspecter des sixièmes ou des troisièmes ?* ». Plusieurs participants ont souligné que les I.P.R., spécialisés dans une seule discipline « *ne connaissent pas les enfants dans leur globalité* ». « *Il ne s'agit pas de former des petits matheux ou des petits lettrés. Dans le premier cycle, on prépare les enfants, on les initie. La formation spécialisée vient après.* »

La nécessité d'une « continuité » est revenue, au cours des débats, comme un leitmotiv : « *Pour nous,* observa un congressiste, *il n'y a pas des « moufflets », puis des « écoliers », puis des « collégiens », puis des « lycéens ». Il n'y a que des enfants à conduire et à épanouir du cours d'une scolarité continue.* » Tous les orateurs ont insisté sur ce point, l'un d'eux proclamant : « *Non au gâteau feuilleté, oui à la continuité !* », tandis qu'un autre condamnait « *l'atomisation de ce beau corps unique* ».

Les membres de ce « corps unique » des inspecteurs, toutefois, ne sont pas tous d'accord sur la tactique à suivre. Certains proposent d'instituer au sein des IDEN des « dominantes », par exemple, 75 % en maternelle et 25 % en primaire, ou bien 75 % en premier cycle et 25 % en primaire. D'autres suggèrent que, tout en maintenant l'unité du corps, on répartisse les compétences, certains se chargeant du premier degré, les autres du premier cycle. Des congressistes ont même fait observer que le combat pour le maintien des IDEN dans le premier cycle était une cause perdue, puisqu'ils « *en sont évincés de fait* » en grande partie.

Tous, cependant, ont été d'accord pour défendre pied à pied le statut actuel. A l'unanimité moins sept abstentions, les inspecteurs ont formulé une menace pour la prochaine rentrée scolaire : « *Si l'administration impose pour la prochaine rentrée un redécoupage total ou partiel des circonscriptions sans tenir compte du statut de 1972 ni des spécialisations des IDEN actuellement en poste, les IDEN concernés refuseront de suivre les directives de l'administration et, en particulier, d'animer ou d'inspecter les maîtres dans une option qui n'est pas la leur.* » *poururltjuaaf*

L'application de cette menace est suspendue à la publication des textes en préparation au ministère. La mise en garde est claire : les inspecteurs départementaux ne veulent pas être dépossédés de leur droit de regard sur le premier cycle. Ils souhaitent maintenir la continuité... sans changement.

ROGER CANS.

L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES

Mobiliser les capacités universitaires du monde en faveur du développement

M. James Hester, ancien président de l'université de New-York, et M. Alexander Kwapong, ancien vice-chancelier de l'université du Ghana, qui sont aujourd'hui respectivement le recteur et le vice-recteur de l'université des Nations unies (UNU), à Tokyo, paraissaient, jeudi 10 mars, très satisfaits des résultats du colloque qui les a réunis pendant deux jours au siège de l'UNESCO, à Paris, avec des universitaires de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Ce colloque, a déclaré au cours d'une conférence de presse le rapporteur général des débats, M. Paul-Marc Henry, a permis de mieux identifier les objectifs et les besoins — fort mal connus encore — de l'université des Nations unies.

Priorité à la recherche

MM. Hester et Kwapong vont participer avec leurs collaborateurs à d'autres colloques au cours desquels ils expliqueront à d'autres universitaires, dans d'autres capitales, que les principales préoccupations de l'université des Nations unies, aux termes de la charte qui a été approuvée par l'Assemblée générale en 1973, sont « *les problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité* ». Son but, en conséquence, est d'organiser une formation à un niveau supérieur en fonction d'objectifs spécifiés par les besoins urgents du monde actuel, en donnant la priorité à la recherche sur les connaissances pratiques nécessaires pour assurer la survie de la civilisation.

Par l'intermédiaire d'un réseau coordonné d'instituts de formation et de recherche avancée, tentera de promouvoir la coopération intellectuelle mondiale. l'université des Nations unies tentera de proumouvoir la coopécapacité universitaire du monde au service des priorités du développement.

Pour atteindre ses buts, l'U.N.U., dont le recteur est choisi par le secrétaire général de l'ONU et le directeur de l'UNESCO sur une liste de cinq candidats présentés par le conseil de l'université composé de vingt-quatre personnalités indépendantes (parmi lesquelles un Français, le professeur Jean Bernard, de l'Académie française, directeur de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang), cherche à obtenir une dotation de 500 millions de dollars. Celle-ci lui assurerait un budget annuel de fonctionnement de 40 millions de dollars, garantie de son indépendance. Le Japon s'est déjà engagé pour 100 millions de dollars. D'autres engagements atteignent 40 millions de dollars.

Sans méconnaître l'importance des objectifs de l'université des Nations unies tels que viennent de les exposer ses responsables, on se prend à regretter que le projet initial de M. Thant — d'une véritable université avec campus — ait dû être abandonné, et qu'on ait visé la formation d'une nouvelle élite de chercheurs et technologues plutôt qu'une prise de conscience partant, pour les étudiants, de l'importance capitale des problèmes du développement. Car ces problèmes ne seront résolus que lorsque les nouvelles générations parviendront à surmonter les obstacles politiques et psychologiques qui s'opposent aujourd'hui à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

JEAN SCHWŒBEL.

La réorganisation de la recherche et de la documentation pédagogiques renforce le rôle du ministère

Le « Journal officiel » du 12 mars publie des arrêtés du ministre de l'éducation réorganisant les services de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) et ceux du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.). Ces deux organismes ont été créés en août 1976 (« le Monde » du 6 août et du 30 octobre 1976) pour séparer la recherche et la documentation pédagogiques. La réforme aboutit à un renforcement du rôle du ministère dans ces domaines.

La mise au point définitive des textes a été tardive, l'I.N.R.P. ayant déjà eu l'infortune de voir son premier directeur, M. Pierre Magnin, renoncer à ses fonctions après quelques mois, pour mener une campagne électorale à Besançon à la tête d'une liste « majorité élargie ». L'arrêté concernant l'I.N.R.P. consacre la suppression de l'autonomie du Centre de recherches de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS) et son rattachement au service de la recherche sur les enseignements généraux et la vie scolaire de l'I.N.R.P. (« le Monde » daté 20-21 février).

● LE CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE. — En créant le C.N.D.P., le ministre de l'éducation a voulu avoir un organisme capable d'assurer l'information et la documentation des maîtres pour *l'application de sa réforme.* Les centres régionaux de documentation pédagogique (C.R.D.P.) — désormais exclusivement voués à des fonctions de documentation — sont rattachés au C.N.D.P. qui doit servir de support logistique au ministère pour la rédaction et la diffusion de fiches pour les maîtres sur les nouveaux programmes.

Le C.N.D.P., qui regroupe plus de cinq mille personnes comprend six départements : *études, coordination et information ; ressources documentaires et publications ; production audio-visuelle ; promotion et vente ; diffusion et équipement scientifique ; documentation des maîtres et actions multi média.* Ce dernier est le point névralgique du Centre : le matériel pédagogique y sera conçu et réalisé.

Les centres d'enseignement par correspondance (qui constituent le Centre national de télé-enseignement - C.N.T.E. et les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique deviennent des sections du C.N.D.P. Le service du film de recherche scientifique est associé au C.N.D.P. et les services du *Bulletin officiel*, de la *Correspondance scolaire internationale* et le Centre de documentation pour la formation des travailleurs migrants lui sont également rattachés.

● L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE. — L'I.N.R.P comprend également six départements auxquels il faut ajouter le Centre national d'études pédagogiques de Sèvres : *enseignements généraux et vie scolaire* (qui absorbe le CRESAS dont l'arrêté ne mentionne pas l'existence) ; *enseignements technologiques ; applications éducatives des technologies de la communication ; recherche historique, documentaire et comparée ; psychologie de l'éducation ; recherche biomédicale.*

Le conseil scientifique de l'I.N.R.P. est composé de dix membres nommés pour une période de deux ans renouvelable. L'arrêté ne précise pas les conditions de choix des personnalités. M. Raymond Jacquenod, le nouveau directeur de l'Institut, nous a déclaré que les membres de cet « organisme de conseils et d'évaluation » qu'il préside seront choisis par le ministre.

La recherche pédagogique se poursuivra *conformément aux demandes et aux directives du ministère*, ajouta le directeur de l'institut. L'I.N.R.P. est investi d'une large responsabilité pour des opérations ayant un caractère d'étude, ainsi que le précise une circulaire du 26 janvier 1977 publiée au *Bulletin officiel* du 3 février. L'institut peut aussi conduire des recherches appliquées, « *selon des règles expérimentales strictes en vue de recueillir des données utilisables pour des travaux scientifiques.* » Le ministère, pour sa part, demeure responsable de tout ce qui relève de l'expérimentation, c'est-à-dire « *les opérations tendant à mettre à l'essai des structures, des méthodes ou des contenus d'enseignement susceptibles d'être généralisés* ».

Deux logiques

Le Centre national de documentation pédagogique diffuse les documents que les services ministériels élaborent pour la réforme. Les centres régionaux sont replacés sous l'autorité étroite du recteur et privés de toute initiative en matière de recherche pédagogique. Les actions d'animation pédagogique qu'ils pourraient conduire ne devront pas être des expériences ou des recherches, et les recteurs devront y veiller.

Le CRESAS, organisme jusqu'alors officiel, mais qui avait défendu des thèses différentes de celles du ministre sur les causes des échecs scolaires à l'école maternelle et à l'école élémentaire, voit son autonomie supprimée.

L'Institut national de la recherche pédagogique, dont le service de la recherche travaillait en étroite association avec les enseignants sur le terrain, devra désormais se cantonner dans l'étude, le ministère assurant directement l'expérimentation.

Le nouveau directeur de l'institut nous a défini l'I.N.R.P. comme « le bureau d'études du ministère », précisant : « Il faut laisser à la recherche une part de liberté, mais pas jusqu'à la dérive ». Le relais d'intervention de l'I.N.R.P. dans les académies sera hiérarchique et administratif, ajouté.

La surveillance du ministère sur les institutions pédagogiques est ainsi confirmée. La logique du contrôle administratif l'emporte sur celle de l'innovation.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

SCIENCES

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE L'ONU A MAR-DEL-PLATA

L'eau : la meilleure et la pire des choses

Du 14 au 25 mars, se réunit à Mar-del-Plata (Argentine) la conférence des Nations unies sur l'eau. Cette conférence s'inscrit parmi les grandes réunions internationales suscitées par l'ONU : environnement (Stockholm, 1972), population (Bucarest, 1974), alimentation (Rome, 1974), habitat (Vancouver, 1976), désertification (Nairobi, septembre 1977), qui, toutes, se sont intéressées ou vont s'intéresser à des problèmes mondiaux. Elle fait suite directement à la conférence sur l'habitat : à Vancouver, en effet, la recommandation majeure demandait aux gouvernements d'adopter les programmes nécessaires pour assurer, en 1990, aux populations urbaines et rurales, de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante.

Les discussions de Mar-Del-Plata devaient se répartir en quatre grands sujets : ressources et besoins, évaluation de la situation de l'eau à l'échelle mondiale ; promesses de la technologie (possibilités et limites) ; choix politiques : recommandations d'action. Elles auront pour but de stimuler les programmes nationaux et régionaux, la coordination de l'action internationale en fixant des objectifs et en formulant des directives. Elles devraient favoriser le développement de la recherche et de la coopération.

Tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement, qu'ils aient un climat sec, continental, tempéré ou humide, ont des problèmes d'eau. Ici, l'eau est rare. Là, elle est trop abondante. Mais presque partout elle est polluée *et mal utilisée. Pourtant* l'eau est indispensable à la vie.

Matière première vitale, l'eau n'est pourtant pas consommée comme le sont les autres matières premières. Elle passe dans les organismes vivants ; elle passe dans le sol et le sous-sol ; elle passe dans les ateliers et les usines. Partout, elle se charge de déchets avant d'être rejetée et réutilisée. Comme le disait avec *humour M. George McRobie*, directeur du Groupe de développement de technologie intermédiaire, lors d'un *séminaire préparatoire* organisé récemment à Londres par Earthscan (1) : « *Il y a environ sept personnes qui ont bu avant moi l'eau que je bois.* »

L'eau est aussi différente des autres matières premières car le stock dont dispose la terre est à peu près constant. Contrairement aux ressources minérales qui se sont accumulées ici ou là au cours des âges géologiques et que leur exploitation épuisera à plus ou moins long terme, la totalité de l'eau est entraînée dans un cycle sans fin qui la fait passer de l'océan dans l'atmosphère, des couches de neige et de l'eau de pluie dans les rivières, le sol, le sous-sol et les plantes, puis dans les animaux et les hommes avant de retourner tôt *ou tard dans la* mer.

La terre dispose d'environ 1 milliard 400 millions de kilomètres cubes d'eau (2). *Mais* cette eau pour 97,3 %, (soit 1 milliard 362 200 000 kilomètres cubes) est salée puisqu'elle constitue l'océan mondial. Le volume total des eaux douces n'est donc que de 37 800 000 kilomètres cubes. Là encore, la plus grande partie de cette eau douce (98,6 %) est en dehors des circuits d'usage immédiat : 29 181 600 kilomètres cubes sont « gelés » — dans tous les sens du terme — dans les calottes polaires et les glaciers et 8 467 000 kilomètres cubes sont enfouis dans le sol et le sous-sol (dont environ les deux tiers sont hors de portée, puisque à plus de 750 mètres de profondeur).

Finalement, il ne reste d'utilisable que 0,36 % de l'eau douce : 132 300 kilomètres cubes dans les lacs et les marécages, 15 120 kilomètres cubes dans l'atmosphère, 3 780 kilomètres cubes dans les *cours d'eau. Au total, les* 151 200 kilomètres cubes disponibles ne représentent guère que 0,36 % de l'eau douce mondiale, et 0,009 % de la totalité de l'eau présente sur la Terre.

La pollution chimique

Ressources et besoins en eau sont très variables, selon les régions. Il y a les déserts et les zones subarides (30 % des terres émergées) qui n'ont que peu ou pas d'eau. Il y a aussi certaines zones équatoriales ou tropicales sur lesquelles tombent chaque année plusieurs mètres de pluie. Il y a les pays en voie de développement peu industrialisés où la consommation par tête n'excède guère une quarantaine de litres par jour, tous usages compris. Mais il y a des États industrialisés où la consommation journalière atteint plusieurs milliers de litres par personne si on additionne les besoins domestiques, agricoles et industriels. Ici, les populations — femmes et *enfants surtout — sont astreintes à* porter sur des kilomètres les quelques litres d'eau indispensables à la boisson et aux usages domestiques. Ailleurs des installations industrielles gaspillent des milliers de tonnes d'eau alors qu'il existe des procédés permettant des économies d'eau énormes.

Avoir suffisamment d'eau n'est pas tout. Encore faut-il que cette eau soit *de bonne qualité. Dans les pays industrialisés*, l'eau distribuée dans les réseaux est traitée. Elle ne contient pas, sauf accident, de germes pathogènes. Mais elle peut être rendue impropre non seulement aux usages domestiques, mais aussi à toute utilisation, en raison des innombrables produits chimiques qui sont déversés dans les eaux de surface ou qui s'infiltrent dans les nappes. En outre, *les effets à moyen et long terme de* cette pollution chimique sont encore très peu ou même pas connus.

Dans les pays en voie de développement, la situation est dramatique. L'eau y est presque partout un redoutable vecteur de maladies graves. Et on arrive à cette situation paradoxale que le creusement de nouveaux puits ou l'extension des réseaux d'irrigation, pourtant destinés à améliorer les conditions de vie des populations locales, ont pour résultat d'accroître le nombre de morts ou de malades. L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) estime que les deux tiers de la population des pays en voie de développement ne disposent pas d'eau « sûre ». La situation est catastrophique surtout dans les régions rurales : selon l'O.M.S., sur 1 419 millions de personnes vivant dans les campagnes des pays en voie de développement, trois cent treize millions seulement disposent d'eau « sûre ».

Lors de ce séminaire, organisé récemment par Earthscan, le docteur Letitia Obeng, une biologiste ghanéenne qui travaille au Programme des Nations unies pour l'environnement, a dressé un rapide tableau des problèmes de santé publique liés à l'eau.

A elle seule, la malaria menace trois cent quarante-trois millions de personnes, fait chaque année cent cinquante millions de malades, et tue, rien qu'en Afrique, un million d'enfants de moins de quatorze ans. Les diverses formes de filariose sévissent chez deux cent cinquante millions de personnes ; la bilharziose en affecte deux cents millions. Dans des *villages africains, la moitié de la* population masculine a été rendue aveugle par l'onchocercose. A ces fléaux majeurs, il faut encore ajouter le choléra, la maladie du sommeil, la fièvre jaune, la dengue, la typhoïde, les paratyphoïdes, des encéphalites, l'amibiase, les dysenteries, qui tuent ou qui empêchent de travailler des populations vivant directement de la terre et déjà souvent mal nourries.

Bien que les régions rurales soient le plus menacées, les investissements nécessaires à la distribution d'eau « sûre » et aux installations sanitaires indispensables y sont bien moins considérables que dans les villes. L'O.M.S. estime que, entre 1971 et 1975, les pays en voie de développement y ont consacré 13 250 millions de dollars, dont seulement 2 250 millions en milieu rural.

Les sommes nécessaires pour assurer la distribution d'eau « sûre » et construire les installations sanitaires adéquates — les deux choses sont étroitement liées — sont estimées à 9 millions de dollars (45 millions de francs) par an pendant treize ans. Ce chiffre peut paraître énorme, mais il ne représente qu'une dépense annuelle de 3 dollars (15 francs) par habitant des pays en voie de développement. Et il paraît ridicule — surtout en fonction des « bénéfices » qui résulteraient de telles dépenses — si on le compare au 300 milliards de dollars dépensés chaque année en armements, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm.

Plusieurs choses sont essentielles si l'on veut changer les conditions de vie dans les pays en voie de développement : convaincre les populations locales de l'utilité de disposer d'eau « sûre » et d'installations sanitaires, les faire participer aux travaux, utiliser les techniques locales simples au lieu de transférer directement la technologie sophistiquée des États industriels. Comme l'a souligné M. George McRobie, un simple puits creusé à la main puis protégé par un couvercle des déjections animales, des ordures et de la poussière est un ouvrage efficace et réalisable par des villageois, alors que les grands projets d'adduction d'eau — si on trouve l'argent nécessaire à leur réalisation — tournent souvent à la catastrophe. De même, il est facile et bon marché pour un village *de faire de petites réserves d'eau* (pour les régions à longue saison sèche) et même de filtrer ces quelques centaines de mètres cubes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Earthscan est une organisation indépendante, mais subventionnée par le Programme des Nations unies pour l'environnement, dont la tâche est d'informer les médias des problèmes globaux d'environnement.

(2) Tous les chiffres concernant les volumes d'eau sont, bien évidemment, le résultat d'estimations. Mais les spécialistes les admettent généralement.

SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats d'Europe en salle perturbés par une manifestation basque

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Décidément, il devient toujours plus difficile de maintenir les grandes compétitions sportives à l'abri des remous de notre temps. Depuis le début de la semaine, Saint-Sébastien était en effervescence après la mort de deux militants de l'ETA, mardi 8 mars (*le Monde* du 12 mars).

Aux abords de la vieille ville, loin d'un stade couvert aussi neutre que celui de Vienne ou de Rotterdam, les débris de toutes sortes qui jonchaient les rues témoignaient des harcèlements auxquels les forces de l'ordre étaient soumises.

Dimanche 13 mars, peu après 11 heures, alors que les concurrents de la troisième série du 60 mètres haies s'apprêtaient à prendre le départ, sans crier gare, un important cortège, drapeau basque déployé en tête, avança sur la piste qui fut bientôt noire de monde. Imperturbablement, le Tchèque Jiri Cerovsky répéta encore le passage de quelques haies. Puis il fallut se rendre à l'évidence : impossible de continuer avec des hôtes aussi encombrants ! D'autant que, des tribunes, dévalaient de jeunes spectateurs grossissant les rangs des quelque quatre mille manifestants.

Le temps d'entonner un chant d'une beauté poignante, de claquer des mains en cadence et de scander des mots d'ordre, et un silence impressionnant se fit. Une voix monta alors, portée par la puissance d'un micro prévu pour un autre usage : « *Il s'agit pour nous de protester contre l'assassinat de deux membres de l'ETA ; de demander l'extension de l'amnistie à tous les prisonniers* (le Monde *des 13 et 14 mars*) *; d'exiger la dissolution des forces répressives ; de revendiquer la liberté nationale du Pays basque.* » Déjà, le flot humain repartait en bon ordre lorsqu'un reflux se produisit : à l'extérieur, casquées et lourdement armées, les forces de police s'étaient considérablement renforcées.

Il fallut deux votes à main levée et d'interminables échanges d'arguments pour que les fauteurs de troubles, un moment assis et déterminés à occuper les lieux indéfiniment, acceptent de s'en aller, précédés de neuf hauts dirigeants de l'athlétisme international leur servant de protection. Une fois sortis de la souricière dans laquelle ils s'étaient engagés imprudemment, ils ne ménagèrent ni leurs applaudissements ni leurs remerciements à ceux qui, formant la haie, les avaient tirés d'un mauvais pas. L'incident avait duré près d'une heure. Les compétitions pouvaient reprendre.

Deux records mondiaux

Elles furent marquées par deux nouvelles meilleures performances mondiales, établies par Marita Koch, une Allemande de l'Est de vingt ans, qui courut le 400 mètres en 51 sec. 14/100 et par Thomas Munkelt, autre athlète de la R.D.A., qui semble promis à la succession de Guy Drut en Europe tant sa supériorité fut grande dans le 60 mètres haies, qu'il gagna en 7 sec 62/100. Cependant, comme les victoires importent plus dans ces championnats en salle que les chiffres, il convient de souligner les septième et sixième titres acquis respectivement par les Soviétiques Valéry Borzov et Viktor Saneiev. Du premier qui, blessé au talon droit, n'en était qu'à sa seconde compétition de l'hiver, on finit par se lasser de chanter les louanges. Mieux vaut laisser ce soin à ses adversaires du sprint, dont le meilleur, le Suédois Christer Carpenborg, déclara : « *Je ne le considère pas comme un athlète mais comme un artiste.* » Quant au second, ordinairement peu expansif, il ne tarissait pas d'éloges au sujet de son héritier présomptif, Jaak Uudmae.

Deuxième du concours du triple saut, cet Estonien de vingt-deux ans, étudiant en économie, dont les traits pointus évoquent la jeunesse de Sacha Pitoeff, possède assurément de belles qualités. Très mince et très grand (1,90 mètre et 71 kilos), ce qui ne l'empêche pas d'être rapide (10 sec. 8/10 aux 100 mètres), il manque encore singulièrement de puissance. Ne soulève-t-il pas seulement 120 kilos en demi-flexion des jambes, alors que Bernard Lamitié, qui obtint à Saint-Sébastien une troisième médaille de bronze, effectue le même exercice avec une barre de 220 kilos sur les épaules ? Se mit également en évidence, parmi les espoirs, le Britannique Sebastian Coe, vainqueur du 800 mètres en 1 min. 46 sec. 5/10, un temps voisin de la meilleure performance mondiale (1 min. 46 sec. 4/10), au terme d'une course qu'il mena du début jusqu'à la fin.

Les Français bien effacés

Les sélectionnés français, qui avaient fait merveille face à ce garçon de vingt ans et à ses équipiers quinze jours auparavant, ont cette fois-ci donné dans le mode mineur (1). Une seconde médaille pour Francis Demarthon dans le 400 mètres, sept places de finalistes (dans les six premiers) et aucun titre, voilà qui tempère un enthousiasme sans doute prématuré.

Quelque peu effacés, les athlètes français passèrent d'autant plus inaperçus qu'aucun d'entre eux ne participait au concours du lancement du poids, remporté par un malabar islandais inconnu, qui obtint un succès prodigieux auprès du public. Car, au Pays basque, on a le culte de la force pure. Que furent ces huitièmes championnats d'Europe en salle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du stade, sinon une épreuve de force ?

RAYMOND POINTU.

(1) Au classement établi par rapport au nombre de médailles obtenues, la R.D.A., la Pologne, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne prennent, dans cet ordre, les quatre premières places, tandis que la France se classe onzième.

BIBLIOGRAPHIE

SPORT ET PROGRÈS DE L'HOMME

D'un colloque international qu'elle avait organisé au mois de mai 1975, la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail) a tiré les communications les plus importantes qu'elle publie sous le titre « *Sport et progrès de l'homme* ». Du bon travail, et il serait injuste de favoriser tel intervenant plutôt que tel autre.

On n'en reste pas moins particulièrement séduit par l'introduction que fait M. Cagigal, directeur de l'Institut national d'éducation physique de Madrid, comme on ne peut manquer d'écouter l'avis autorisé de M. Vanek, président de la société internationale de psychologie du sport.

Ce professeur de l'université de Prague étudie la personnalité du sportif de haut niveau pour en conclure que, « *jusqu'à présent, on n'a pas pu prouver que l'homme s'est forgé par le sport une personnalité différente de celle qu'il aurait acquise par une autre activité, dans la mesure où les conditions générales de la vie sont restées semblables* ».

Le sport de haut niveau n'en reste pas moins, à ses yeux, d'une « *importance fondamentale pour le perfectionnement des hommes* ». Mais le champion ne se distinguerait des autres individus que par la place qui lui est faite, « *les statuts et les rôles qui lui sont conférés dans la société* ».

Un ton qui ne manque pas d'originalité et que l'on retrouve tout au long du livre, sous des signatures aussi diverses que compétentes.

F. S.

* *Sport et progrès de l'homme*, Editeurs français réunis, 211 pages, 38 F.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS D'EUROPE A SAINT-SÉBASTIEN

HOMMES

60 mètres. — 1. Borzov (U.R.S.S.), 6 sec. 59 ; 2. Carpenborg (Suède), 6 sec. 60 ; 3. Woronin (Pol.), 6 sec. 67.

400 mètres. — 1. Brijenbach (Belg.), 46 sec. 53 ; 2. Demarthon (Fr.), 47 sec. 11 ; 3. Gesicki (Pol.), 47 sec. 21 ; 4. Llatser (Fr.), 47 sec. 57.

800 mètres. — 1. Coe (G.-B.), 1 min. 46 sec. 54 ; 2. Gohlke (R.D.A.), 1 min. 47 sec. 2 ; 3. Gysin (Suisse), 1 min. 47 sec. 6.

1 500 mètres. — 1. Straub (R.D.A.), 3 min. 46 sec. 5 ; 2. Wellman (R.F.A.), 3 min. 46 sec. 6 ; 3. Zemen (Hong.), 3 min. 46 sec. 6 ; ...7. Gonzalez (Fr.), 3 min. 49 sec. 2.

3 000 mètres. — 1. Feschen (R.F.A.), 7 min. 57 sec. 7 ; 2. Paivarimta (Finl.), 7 min. 59 sec. 3 ; 3. Ryffel (Suisse), 8 min. 0 sec. 3.

60 mètres haies. — 1. Munkelt (R. D. A.), 7 sec. 62 (nouvelle meilleure performance mondiale) ; 2. Mjasnikov (U.R.S.S.), 7 sec. 78 ; 3. Byggare (Finl.), 7 sec. 79 ; 4. Raybois (Fr.), 7 sec. 87.

Saut en longueur. — 1. Baumgartner (R. F. A.), 7 m 96 ; 2. Franke (R.D.A.), 7 m 89 ; 3. Szalma (Hong.), 7 m 78 ; ...8. Zante (Fr.), 7 m 60.

Triple saut. — 1. Saneiev (U.R.S.S.), 16 m 65 ; 2. Udmjae (U. R. S. S.), 16 m 46 ; 3. Lamitié (Fr.), 16 m 45.

Poids. — 1. Halldorsson (Isl.), 20 m 59 ; 2. Capes (R.D.A.), 20 m 46 ; 3. Komar (Pol.), 20 m 17.

Saut en hauteur. — 1. Wszola (Pol.), 2 m 25 ; 2. Beilschmidt (R.D.A.), 2 m 22 ; 3. Wielard (P.-B.), 2 m 22 ; ...13. Bonnet (Fr.), 2 m 16 ; ...15. Duval (Fr.), 2 m 13.

Perche. — 1. Kozakiewicz (Pol.), 5 m 50 ; 2. Kalliomaki (Finl.), 5 m 30 ; 3. Klimczyk (Pol.), 5 m 20 ; ...7. Desbois (Fr.), 5 m.

DAMES

60 mètres. — 1. M. Oelsner (R.D.A.), 7 sec. 17 ; 2. L. Storozhova (U.R.S.S.), 7 sec. 24 ; 3. Bottiglieri (It.), 7 sec. 34 ; 4. C. Rega (Fr.), 7 sec. 35 ; 5. A. Alizé (Fr.), 7 sec. 39.

400 mètres. — 1. M. Koch (R.D.A.), 51 sec. 14 (nouvelle meilleure performance mondiale en salle) ; 2. V. Elder (G.-B.), 52 sec. 75 ; 3. J. Pavlicic (Youg.), 53 sec. 49.

800 mètres. — 1. K. Colebrook (G.-B.), 2 min. 1 sec. 1 (meilleure performance mondiale en salle égalée) ; 2. T. Petrova (Bulg.), 2 min. 1 sec. 2 ; 3. E. Katolik (Pol.), 2 min. 1 sec. 2.

1 500 mètres. — M. Steward (G.-B.), 4 min. 9 sec. 37 ; 2. V. Yatzinska (Bulg.), 4 min. 10 sec. ; 3. R. Tchavdarova (Bulg.), 4 min. 11 sec. 3.

60 mètres haies. — 1. L. Nikitenko (U. R. S. S.), 8 sec. 29 ; 2. Z. Filip (Pol.), 8 sec. 34 ; 3. R. Bottiglieri (It.), 8 sec. 39.

Saut en longueur. — 1. J. Nugrynova (Tch.), 6 m 63 ; 2. I. Szabo (Hong.), 6 m 55 ; 3. H. Wycisk (R.D.A.), 6 m 40 ; ...8. J. Curtet (Fr.), 6 m 19.

Saut en hauteur. — 1. S. Simeoni (It.), 1 m 92 ; 2. B. Holzatzel (R.F.A.), 1 m 89 ; 3. E. Samuel (Hong.), 1 m 86.

Poids. — 1. H. Fibingerova (Tch.), 21 m 46 ; 2. I. Slupianek (R.D.A.), 21 m 12 ; 3. E. Wilms (R. F. A.), 20 m 87.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-sixième journée)

*Berck b. Monaco	101-97
*Le Mans b. Villeurbanne	98-88
*Antibes b. Bagnolet	103-98
Caen b. *Tarare	100-86
Clermont b. *Valenciennes	121-117
Challans b. *Orthez	90-80
Stade français b. *Lyon	80-73
*Tours b. Nice	75-74

Classement. — 1. Caen, 68 pts ; 2. Villeurbanne, 66 ; 3. Le Mans, 61 ; 4. Berck, 59 ; 5. Nice, 58 ; 6. Tours, Antibes et Bagnolet, 56 ; 9. Orthez, 54 ; 10. Monaco et Clermont, 50 ; 12. Challans, 46 ; 13. Lyon, 44 ; 14. Stade français, 42 ; 15. Tarare, 34 ; 16. Valenciennes, 32.

Cyclisme

PARIS - NICE

Saint-Trivier-sur-Moignas - Saint-Etienne (deuxième étape). — 1. Maertens (B.), les 186,5 km en 3 h. 42 min. 8 sec. (moyenne 42,272 km.) ; 2. Priem (P.-B.) ; 3. Wesemael (B.) ; 4. Teirlink (B.) ; 5. Guttierez (F.), tous même temps.

Saint-Etienne - Romans (troisième étape). — 1. Knetemann (P.-B.), les 185 km en 4 h. 49 min. 28 sec. ; 2. Perurena (Esp.) ; 3. Peeters (B.) ; 4. Van den Broucke (B.) ; 5. Huysmans (B.), tous même temps.

Classement général. — 1. Maertens (B.), 14 h. 5 min. 55 sec. ; 2. Thurau (R. F. A.), à 9 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 18 sec. ; 4. Raas (P.-B.), à 21 sec. ; 5. Van den Broucke (B.), à 29 sec. ; 6. Merckx (B.), à 31 sec. ; 7. Thévenet (F.) et Sam (Suisse), à 32 sec. ; 9. Hinault (F.) et Laurent (F.), à 33 sec., etc.

Escrime

Le Français Didier Flament, un professeur d'éducation physique de vingt-quatre ans, a gagné le challenge Adrien-Rommel au fleuret, disputé les 12 et 13 mars au stade Pierre-de-Coubertin de Paris. Dans une finale qui fut marquée par plusieurs incidents (blessure au dos du Hongrois Kovacs et entorse à la cheville de l'Italien Montano), il a devancé, au terme d'un barrage, l'Italien Carlo Montano d'une touche et le Polonais Martewics de sept touches. Le Français Bruno Boscherie a terminé quatrième de la finale.

Football

COUPE DE FRANCE (Seizièmes de finale.)

Six équipes, dont cinq de première division, se sont imposées sur le terrain de leur adversaire lors des matches « aller » et peuvent envisager une qualification facile. Il s'agit de Nantes, de Paris-Saint-Germain, de Nice, de Sochaux, de Nîmes et de Rouen. Quatre équipes ont obtenu le match nul à l'extérieur et peuvent prévoir un résultat plus favorable à domicile en fin de semaine.

C'est le cas de Saint-Etienne, de Bordeaux, de Reims et de Monaco. Enfin, six équipes seulement se sont imposées sur leur terrain et entreprendront donc un déplacement avec un avantage plus ou moins important. Trois équipes de première division sont ainsi très menacées par leurs rivales de deuxième division : Angers, battu à Brest (2-0) ; Rennes, dominé à Lorient (2-0) et Lille, écrasé à Strasbourg (4-0).

DIVISION I

Nantes b. *Troyes	2-0
*Lens b. Metz	2-0

DIVISION I CONTRE DIVISION II

*Strasbourg b. Lille	4-0
*Ajaccio et Reims	1-1
*Avignon et Bordeaux	0-0
*Auxerre et Saint-Etienne	0-0
*Brest b. Angers	2-0
*Lorient b. Rennes	2-0
Paris-Saint-Germain b. *Caen.	2-0

DIVISION I CONTRE AMATEURS

Nîmes b. *La Paillade-Montpel.	3-0
Nice b. *Villemomble	1-0
Sochaux b. *La Rochelle	5-1

DIVISION II

*Gueugnon b. Châteauroux	2-1
*Cannes et Monaco	1-1

DIVISION II CONTRE AMATEURS

Rouen b. *Malakoff	2-0

AMATEURS

*Vauban b. Haguenau	1-0

Hippisme

Le prix Murat, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Air Landais*, suivi de *Floirac* et de *Le Pompier*. La combinaison gagnante est 3-13-7.

Hockey sur glace

Aux championnats du monde, groupe C, disputés à Copenhague, l'équipe de France a débuté par deux victoires, devant la Belgique (12-3) et la Grande-Bretagne (6-3). HIPPISME

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (huitièmes de finale)

A Romans : Narbonne b. La Voulte	50-17
A Tarbes : Perpignan b. Mont-de-Marsan	49-19
A Clermont-Ferrand : Romans b. Graulhet	13-10
A Narbonne : Béziers b. Biarritz	56-20
A Brive : Agen b. Grenoble	47-15
A Biarritz : Lourdes b. Brive	23-10
A La Rochelle : Dax b. Angoulême	18-9
A Montauban : Montferrand b. Toulon	15-6

Les quarts de finale, qui se disputeront le 10 avril, seront les suivants :

Narbonne - Perpignan, Romans-Béziers, Montferrand-Dax, Lourdes-Agen.

Ski

COUPE DU MONDE A HEAVENLY-VALLEY (ETATS-UNIS)

DESCENTE MESSIEURS

1. Josef Walcher (Aut.), 1 min. 36 sec. 44 ; 2. Werner Grissman (Aut.), 1 min. 37 sec. 14 ; 3. Bernhard Russi (Suisse), 1 min. 37 sec. 20 ; 4. Peter Fisher (R.F.A.), 1 min. 37 sec. 49 ; 5. Franz Krammer (Aut.), 1 min. 38 sec. 4.

DESCENTE DAMES

1. Brigitte Abersatter (Aut.), 1 min. 41 sec. ; 2. Evi Mittermaier (R.F.A.), 1 min. 41 sec. 55 ; 3. Doris de Agostini (Suisse), 1 min. 41 sec. 69 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (Suisse), 1 min. 41 sec. 72 ; 5. Anne-Marie Proell-Moser (Aut.), 1 min. 42 sec. 41 ... 10. Danielle Debernard (Fr.), 1 min. 44 sec. 69.

Tennis

L'équipe de France a pris finalement la cinquième place du championnat d'Europe des nations. Pour *son dernier match, elle s'est imposée* devant la Yougoslavie par 3 à 0. Caujolle b. Savic 7-5, 6-2 ; Dominguez b. Pilic 6-4, 3-6, 6-1 ; Dominguez-Haillet b. Pilic-Savic 6-3, 6-2.

MOTOCYCLISME

LES 200 MILES DE DAYTONA

Une course tronquée

Correspondance.

Daytona (Floride). — Pour la 36e édition des 200 miles de Daytona, les organisateurs se sont laissé prendre dans un imbroglio de règlements contradictoires et de communiqués fantaisistes. D'autre part, alors qu'il ne pleut jamais en Floride à cette époque de l'année, les premiers essais de la semaine de vitesse durent être annulés par le fait qu'on ne court jamais aux Etats-Unis dès que la piste est un tant soit peu humide. La pluie et les problèmes de pneumatiques (*le Monde* daté 13-14 mars) ont été les préoccupations essentielles des pilotes et des mécaniciens durant toute la semaine. Très vite on s'aperçut que la firme Good Year, qui avait prétendu pouvoir fournir un pneu capable de tenir toute la course, avait largement présumé de ses forces. A un rythme élevé, ce type de pneu ne tenait pas plus de trente-cinq tours sur cinquante-deux, soit les deux tiers de la course.

A partir de là, les organisateurs de la course et les représentants de Good Year ont essayé de trouver une solution qui préserve les intérêts américains.

C'est ainsi qu'ils ont mis au point un nouveau règlement destiné à favoriser le pneu américain et les pilotes américains du moment en transformant la célèbre formule du 200 miles en deux manches de 100 miles, avec interruption d'une heure pour changement de pneumatiques.

A cause de la pluie, il n'y eut, en fait, dimanche 13 mars, qu'une manche de 100 milles de course. Contrairement aux espérances de Good Year, ce ne fut pas leur pilote d'essais, Kenny Roberts, qui remporta la course, mais un outsider, le jeune Steve Baker.

L'honneur est sauf, mais les manipulations de la firme de pneumatiques n'ont pas complètement porté leurs fruits. A cause du règlement qui interdit de courir sous la pluie, les 200 milles de Daytona ne furent qu'une formule de 100 milles. C'est un coup porté à la traditionnelle épreuve qui attirait jusque-là des dizaines de milliers de spectateurs de tous les Etats-Unis, mais aussi d'Europe. Inutile à l'avenir, pour les écuries, d'engager des frais importants si les Américains admettent seulement de voir gagner chez eux un pilote américain.

Il faut cependant reconnaître que Steve Baker, le jeune coureur de Bellingham (Etat de Washington) est nettement au-dessus du lot des autres coureurs. Sa trajectoire dans les virages n'a pas dévié tout au long des vingt-six tours de la première et unique manche de la course, qu'il a terminée avec dix-huit secondes d'avance sur le favori Kenny Roberts.

Le Français Patrick Pons, qui avait réalisé le cinquième temps aux essais et partait sur la première ligne, a dû s'arrêter à six tours de la fin à cause d'un embrayage défectueux. Il était alors en cinquième position. Ceci permit à son dauphin, Christian Sarron, de terminer septième et premier Français. Christian Sarron, qui est originaire de Clermont-Ferrand, n'a que dix-neuf ans. Cinq Français terminent dans les quinze premiers de cette course internationale.

PATRICE VANONI.

JUSTICE

CORRESPONDANCE

Quel avenir pour l'avocat ?

Nous avons reçu de Me Claude Michel, ancien bâtonnier du barreau de Seine-Saint-Denis, secrétaire général du Syndicat des avocats de France, la lettre suivante :

Sous le titre « Quel avenir pour l'avocat ? », *le Monde* du 9 mars a rendu compte du récent congrès des centres de formation professionnelle. Trois conclusions se faisaient jour : nécessité de s'intéresser au monde des affaires ; souci de rendre plus difficiles les conditions d'accès à la profession (maîtrise en droit suivie d'une année de formation) ; invite à réfléchir sur une collaboration de type salarial parmi les avocats.

C'est déjà le vieux démon des C.F.P.

Or la recherche de la clientèle d'affaires n'est qu'un leurre pour l'immense majorité des avocats.

Il ne suffit pas d'être spécialisé dans le droit commercial ou celui des assurances pour devenir l'avocat de telle ou telle société ; tout au plus peut-on prétendre à grossir les rangs des collaborateurs des cabinets d'affaires. Cette clientèle n'est pas à prendre et n'a nul besoin effectivement d'un « supplément de défense ».

En revanche, comme l'a toujours affirmé le Syndicat des avocats de France, il est dans le peuple d'énormes besoins juridiques et judiciaires, des besoins de défense nés de la vie moderne urbaine et plus collective, créés par les inégalités sociales et les contradictions qui en résultent, aggravées par le crise économique (...).

Il faut que ce besoin de défense puisse se traduire dans les faits. (...) Il s'agit d'un véritable droit démocratique, et ceci dépasse de loin le problème de la nécessaire clarification des honoraires des avocats.

Alors le souci légitime d'une meilleure formation de l'avocat, dans le cours même de l'exercice de la profession, pourrait se traduire par des mesures non malthusiennes. Alors les rapports de collaboration, temporaires et correctement définis dans les obligations réciproques qu'ils comportent, joueraient-ils leur rôle de préparation à un plein exercice professionnel, qu'il soit individuel ou, comme semble l'appeler de plus en plus l'avenir, groupé ou associé.

Les sections du SAF, dans la préparation de la prochaine assemblée générale du syndicat, qui, le 7 mai prochain à Paris, aura pour thème « le jeune avocat », appellent actuellement les avocats, dans tous les barreaux, à en débattre.

● *Roland Agret*, qui avait été officiellement libéré samedi 5 mars, après la grâce de trois ans et huit mois accordée quelques jours auparavant par le président de la République, a quitté, dans la matinée du samedi 12 mars, le service de réanimation de l'hôpital La Timone, où il se trouvait depuis le 22 février.

Roland Agret a été transféré à l'hôpital de la Conception à Marseille dans un service de gastro-entérologie. Les médecins estiment que le traitement du patient nécessitera une hospitalisation prolongée.

Arrêté à Nice

GÉRARD RANG NIE TOUTE PARTICIPATION A L'ÉVASION D'ALBERT SPAGGIARI

Arrêté dimanche 12 mars, en fin de matinée, dans un appartement des quartiers ouest de Nice, Gérard Rang nie toute participation à l'évasion d'Albert Spaggiari (*le Monde* du 12 et daté 13-14 mars). Identifié sur photographie par le chauffeur du préfet des Alpes-Maritimes, qui se trouvait sur les lieux au moment de la fuite de Spaggiari, l'ami de ce dernier, copropriétaire et gérant d'un cabaret de Cagnes-sur-Mer, aurait été dénoncé par l'un des nombreux coups de téléphone anonymes reçus par la police de Nice depuis le 10 mars.

A propos de la personnalité de Gérard Rang, qui est connu comme militant d'extrême droite, M. Charles Caressa, conseiller général des Alpes-Maritimes, membre du comité central du parti communiste français, qui conduit la liste d'union de la gauche dans le premier secteur de Nice contre M. Jacques Médecin, a fait diffuser, samedi 12, un communiqué réclamant « *toute la lumière* » sur l'intéressé.

Gérard Rang aurait, selon ce communiqué, mené campagne, en 1965, pour Me Jean-Louis Tixier-Vignancour — aux élections présidentielles, — en 1968, et participé à des désordres à la faculté de Nice, où il « animait » un club d'étudiants géré par l'Association générale des étudiants niçois.

L'avocat d'Albert Spaggiari, Me Jacques Peyrat, a qualifié d'« *erreur grossière de la police* » l'arrestation de Gérard Rang. Il estime que ce dernier, son client aussi, ne s'entendait pas avec Spaggiari, ce qui rendrait impossible toute complicité entre les deux hommes.

UN INSPECTEUR CENTRAL DES IMPOTS EST INCULPÉ DE FRAUDE FISCALE

Un inspecteur central des impôts et le président d'une association de contribuables sont au nombre des personnes contre lesquelles des poursuites pour fraude fiscale ont été engagées récemment sur des plaintes déposées par la direction générale des impôts.

Inspecteur central affecté depuis 1974 à la direction de la documentation fiscale après avoir appartenu à la *direction nationale des enquêtes* fiscales, M. Roger Astre, cinquante-sept ans, a été inculpé par M. André Fourmont, premier juge d'instruction à Paris. Il serait soupçonné de bénéficier de ressources occultes révélées par la comparaison de son train de vie et de ses revenus déclarés. Le montant des redressements dont il aurait fait l'objet pour les années 1972, 1973 et 1974 serait respectivement de 24 000 francs, 72 000 francs et 58 000 francs.

Pour sa part, M. Lionel Dourneau, cinquante ans, *président d'une association* dite Union nationale des contribuables, a été inculpé pour avoir omis de déclarer ses revenus des années 1973, 1974 et 1975.



RADIO-TÉLÉVISION

Les journaux télévisés : est-ce là notre monde ?

(Suite de la première page.)

En multipliant (bonne occasion que ces élections) les interviewes, les confrontations, il a mis, chez lui et, par ricochet, en face, une sourdine à la vrombissante sirène gouvernementale. Seul M. Giscard d'Estaing continue, serein, à assurer lui-même, à la stupeur de nos voisins, de l'Elysée, du Salon de l'agriculture ou de Melun, à peu près un cinquième des actualités quotidiennes de la semaine écoulée. Ses ministres, eux, sont plus discrets, M. d'Ornano excepté, bien entendu. Au début de la campagne il n'y en avait que pour M. Chirac ; sinon sur TF 1 à 13 heures, en début de semaine.

Passons sur l'affaire Concorde, gonflée au-delà de toutes proportions en début de semaine, et prétexte à des rodomontades fortifiées par un bel élan d'unanimité nationale. Les Anglais, eux, ont su conserver leur flegme et se sont montrés bien plus émus — c'est à noter — par les montagnes de beurre expédiées à vil prix aux Russes. Leurs journaux télévisés témoignaient jeudi de leur étonnement et de leur mécontentement. Idem en Allemagne.

Ce soir-là, bien entendu et à Bonn et à Londres, toutes les éditions se sont ouvertes sur la prise d'otages à Washington. Pas à Paris. A Paris, curieusement, si TF 1 offrait d'entrée de jeu un excellent reportage suivi d'une enquête sur les Black Muslems aux Etats-Unis, A 2 a cru devoir privilégier l'évasion d'Albert Spaggiari, le responsable du « casse de Nice », on ap arlé qu'ensuite, upn peu uard, commando musulman noir.

On cherche à se distinguer sur Antenne 2, à étonner, à attirer et à retenir le téléspectateur en jouant la carte de la diversité d'opinions et de la facilité de digestion. Ainsi, mardi dernier, pendant que Roger Gicquel nous entretenait de la conférence du Caire, Jean-Pierre Elkabbach, à notre étonnement (je dispose de deux écrans) a cédé la place à une employée de la librairie Hachette qui s'est mise à nous raconter sa vie : elle aurait bien acheté des haricots verts pour dîner, mais à 10,80 F le kilo, vous comprenez... Le soir, quand son mari veut aller au cinéma, elle, avec deux gosses, mettez vous à sa place elle est crevée... Textuellement. Cette séquence inattendue, en plein milieu du journal, avait sans doute pour but de nous préparer au choc des formidables révélations gouvernementales du lendemain sur le complément familial !

Si l'on préfère, sur cette chaîne, les affaires domestiques à la politique extérieure, c'est peut-être aussi parce qu'étant plus proches, elles sont plus faciles à illustrer. Gicquel, qui aime habiller de sa voix, de ses mimiques insistantes, expressives, didactiques les dépêches les plus sèches, a dû s'effacer — concurrence oblige — devant le document filmé. Ce n'est pas toujours payant. Prenez l'historique des rapports entre le roi Hussein et Yasser Arafat destiné à compléter, mercredi au journal de 13 heures, l'annonce qu'ils avaient déjeuner ensemble au Caire. Ces images, toujours les mêmes, de barbelés, de signatures de traités, de tanks, de poignées de main, venaient recouvrir d'un enduit à la fois transparent et épais un commentaire auquel on ne comprenait plus rien, réduit qu'il était à un simple bruit de fond

Il ne faut pas, je crois, multiplier ces scènes de rues à New-York, Beyrouth ou Moscou, puisées dans des archives souvent mélangées. Mieux vaut nous raconter les choses que de nous les montrer en les truquant ou en les survolant dans le ronron interchangeable de bandes-son enregistrées par des spécialistes emphatiques et pressés. Si les Allemands sont soucieux de l'authenticité de leur information au point d'interdire à leur présentateur l'usage pourtant plus commode, plus esthétique d'un « téléprompteur » (1), exigeant de lui qu'il lise, nez baissé, longé dans des papiers posés devant lui, les nouvelles pour être bien sûr qu'il ne les invente pas au fur et à mesure, les Français peuvent bien admettre de rester quarante secondes devant la salle d'assemblée vide pendant qu'on leur explique en quoi consiste l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Et de toute façon, illustré ou pas, qui n'aurait été intéressé par un grand dossier sur le financement de la campagne électorale, par exemple. On cause, on cause à la « télé », on ne dit rien ou pas grand-chose.

De ce point de vue, comment ne pas être frappé par l'importance accordée en Grande-Bretagne aux conflits sociaux. Jeudi au journal de la B.B.C. 1, il n'était question que de cela, de la fin de la grève à la British Leyland, de l'entrevue entre les responsables du TUC et des membres du gouvernement, de la lutte syndicale menée par les petits fonctionnaires, de la grève sauvage du *Times* et du mouvement de revendication de l'association des veuves anglaises. Quatre-vingt-dix minutes plus tard, la B.B.C. 2 remettait cela : Leyland, le TUC, les gardiens de square, les veuves, le *Times*, etc. Avec en prime la reconnaissance du droit de grève en Espagne et, à Mulhouse, l'occupation du musée automobile des frères Schlumpf par les militants de la C.F.D.T.

La variété et le sérieux

Quand on songe à la façon dont Antenne 2 a rendu compte de l'événement, détaillant les Bugatti au lieu des préoccupations des ouvriers des usines Gluck — que voulaient-ils, au juste, pourquoi étaient-ils là ? on ne saisissait pas — on se demande si nous ne pourrions pas, nous aussi, cerner d'un peu plus près, au-delà de l'écume des jours, la réalité quotidienne de millions de gens.

Côté allemand, c'est autre chose. Ce qui retient d'abord l'attention, c'est ce qui relève de près ou de loin de l'espionnage. Mercredi et jeudi derniers, on se penchait encore sur l'affaire de la pose de micros — cela remonte pourtant au 28 février — chez ce savant atomiste, soupçonné d'entretenir des contacts avec les milieux terroristes. On peut être persuadé que là-bas les téléspectateurs n'auraient rien ignoré de l'histoire du *Canard enchaîné*. On en aurait parlé pendant des semaines. Coincée entre son passé nazi et son voisin communiste, la R.F.A. se montre particulièrement sensible sur le chapitre de la légalité.

Ajoutons que de tous les pays européens, elle est aussi, et de loin, le plus ouvert au monde. Mercredi, par exemple, à part celles du congrès de la C.D.U., les nouvelles provenaient pour la plupart de Washington, Bruxelles, Bucarest, Le Caire, Rome, Athènes et, oui, Mulhouse. Nous devrions en prendre de la graine et, sitôt passé le temps, des « points de la situation » dans les municipalités de quelque importance, sans renoncer à ouvrir nos antennes à la province, confondre plus souvent nos écrans avec ceux de l'étranger.

A zigzaguer ainsi, soir après soir, entre des chaînes d'événements, de rencontres, de commentaires, de déclarations et de faits divers, on s'aperçoit que l'essentiel, j'en reviens toujours là, c'est la variété et le sérieux de l'information. Si l'on veut absolument conserver sur Antenne 2 cette légèreté de ton, ces prises de bec factices parfois, supreficielles souvent — on le voit bien, à 13 heures, sur TF 1, et ces « suppléments culturels », Gaston Leroux, Angnès Varda sans aucun intérêt — il faut absolument avancer l'heure de la première édition. Elkabbach y songe au demeurant. Il devrait profieir du moment où il ne sera plus contraint de programmer les actualités régionales pour ouvrir le journal dès 19 h. 20. Ce qui permettrait aux curieux d'aller chercher sur TF 1 des nouvelles tout de même plus copieuses et plus détaillées.

L'idéal, évidemment, serait d'espacer les journaux, d'en réserver un autour de 20 heures aux couche-tôt, l'autre — c'était déjà l'idée d'Arthur Conte — aux couche-tard, vers 22 heures. Est-ce trop demander ?

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Le texte lu par le présentateur passe sur une bande disposée face à lui-même.

PRESSE ET PRESSIONS

Les journalistes d'Antenne 2, à l'occasion de la nomination de M. Jean-Pierre Elkabbach à la direction de l'information, ne dissimulaient pas — le mois dernier — que cette désignation du nouveau « patron » comme l'éviction de certains responsables avaient été inspirées par le pouvoir et que « le temps de l'information téléguidée était revenu ».

A Nice, les journalistes du bureau régional d'information de FR 3 viennent de protester, par l'entremise du S.N.J., contre les « menaces d'intimidation » dont ils auraient été l'objet.

L'autre semaine, après une démarche de M. Claude Bellanger, l'Agence France-Presse ne transmettait qu'un compte rendu très édulcoré des « révélations » faites par le Syndicat du livre C.G.T. au sujet de certaines pratiques dans la gestion financière du groupe du Parisien libéré. L'interdélégation syndicale en profitait pour signaler deux autres cas récents d'intervention auprès de la direction de l'Agence : celle de M. d'Ornano se plaignant de la mauvaise « couverture » de sa campagne à Paris et celle de M. Jean-Philippe Lecat, du service de presse de l'Elysée, au sujet d'une dépêche de synthèse sur les élections municipales à Paris.

La semaine dernière, des journalistes de R.T.L. dénonçaient les « pressions exercées par le pouvoir et plus particulièrement l'Elysée et un de ses porte-parole ». Survenant six semaines après la mise à l'écart de M. Claude Darcey et Jacques Paoli de la direction de l'information dans ce poste périphérique, ces interventions répétées constitueraient, selon certains, l'enchaînement logique d'une immixtion du pouvoir de plus en plus marquée. Est-ce aussi simple ?

Les pressions politiques — et d'autres, parfois plus graves de conséquences, notamment sur le plan financier — se sont de tout temps exercées sur bien des organes d'information en général et des journalistes en particulier. L'impact que peuvent avoir sur l'opinion publique la radio et surtout la télévision fait que la vigilance des pouvoirs se concentre en priorité sur les mass media audio-visuels. Les journalistes de la presse écrite n'en sont pas épargnés pour autant.

Mais on ne peut pas reprocher non plus à ceux qui sont préposés aux « relations avec la presse » de faire ce pour quoi ils sont payés : la promotion du « pouvoir politique » ou de la firme qui les emploient. A l'exclusion des moyens de coercition que la morale (professionnelle) réprouve, évidemment.

Finalement, ce qui compte, c'est moins l'existence de ces pressions que la volonté et la capacité des journalistes d'y résister, s'ils veulent exercer loyalement leur métier. Là encore, un statut de la presse mettant les journaux à l'abri des moyens de pression — notamment économiques — constituerait un bouclier derrière lequel les journalistes pourraient mieux exercer leur métier, autrement qu'à leurs risques et périls.

CLAUDE DURIEUX.

Les « intimidations » à FR 3-Nice

LA RÉDACTION EST DIVISÉE

La polémique se poursuit à propos des « pressions » et des « intimidations » qu'auraient subi de la part des directions nationale et régionale de la troisième chaîne la rédaction de FR 3-Nice (*le Monde* daté 12, 13-14 mars).

En effet, huit journalistes sur les quinze qui composent la rédaction de FR 3-Nice ont dit n'avoir jamais été consultés par le Syndicat national des journalistes et déclarent qu'ils ne sont pas solidaires d'un texte *« qui évoque des détails de la vie professionnelle quotidienne abusivement transformés en problèmes syndicaux »*. Ces journalistes précisent qu'ils exercent *« leur profession sous l'autorité d'un chef de service et du rédacteur en chef, hors de toute pression »* et *« s'étonnent de voir étalés à l'extérieur par une minorité de la rédaction des problèmes internes dont ils s'inquiètent de savoir à quelles fins on veut les utiliser. »*

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 MARS

— *M. Jean-Luc Parodi*, professeur de sciences politiques, est l'invité de France-Culture, à 19 h.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, président des républicains indépendants, est l'invité d'Europe 1, à 19 h 15.

— *« Paris et les municipales »* est le thème du magazine de France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 15 MARS

— *M. Jacques Chirac*, chef de file des candidats R.P.R. à la mairie de Paris, participe au journal de France-Inter, à 13 h.

— *Un représentant du P.C.* est invité sur Europe 1 à 19 h. 15.



LUNDI 14 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), film : « Typhon sur Nagasaki », d'Yves Ciampi (1956). Avec J. Marais, D. Darrieux, K. Keito, G. Froebe.

Un ingénieur français, en poste à Nagasaki, s'éprend d'une jeune Japonaise. L'arrivée d'une journaliste, son ancienne maîtresse, compromet cette idylle.

Un conflit de sentiments et de races, traité avec honnêteté, mais selon les nécessités commerciales d'une coproduction franco-japonaise.

22 h. 30, Archives du vingtième siècle : Valentine Tessier, par J.-J. Marchand ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Luchino Visconti ou la puissance d'être, de M. Random (extraits de films, interviews et témoignages) ; 22 h. 40, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (l'euthanasie).

Avec le professeur Bréhant, de la faculté de médecine de Paris, et le docteur Emile Rimbault, psychanalyste à l'Institut de cancérologie.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public : « Grand Prix », de J. Frankenheimer (1966), avec J. Garner, E. M. Saint, Y. Montand, T. Mifune, B. Bedford, A. Sabato.

Quatre coureurs automobiles se disputent le titre de champion du monde au cours d'une saison sur les circuits internationaux.

Un film fait pour le très grand écran, avec des séquences de courses absolument sensationnelles

23 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Communauté radiophonique ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra et P. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec Hubert Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Conversation souterraine ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées, avec l'Orchestre national de France, direction W. Torkanowsky, et le violoniste I. Stern : « Concerto pour violon en sol majeur » (Mozart), « Concerto pour violon » (Rocnberg) ; 23 h., Entre les pavés l'herbe ; 0 h. 5, Le pouvoir des géraniums ; 1 h., Bonjour tristesse.

CULTURE

CORRESPONDANCE

L'avenir du créole

L'article de notre collaborateur Jacques Cellard (« Quel avenir pour le créole », numéro daté du 26 janvier 1977, page 19) a suscité, entre autres, les réflexions de deux de nos lecteurs.

M. Jacob Oliel, Pointe-à-Pitre, la Guadeloupe, écrit :

Comme suite à votre article cité en référence, j'ai l'honneur de vous soumettre quelques idées qui sont le fruit d'un travail que j'ai entrepris voici quelques mois.

Je ne m'aventurerai pas sur le terrain politique, où certains collègues ont voulu placer la question du créole, l'essentiel pour moi, résidant dans la situation qui est faite aux jeunes créolophones — particulièrement les ruraux et les enfants d'origine sociale modeste, — qui, scolarisés, traînent derrière eux ce boulet, le créole devenant à l'école une sorte de malédiction dont ils ne comprennent pas la fatalité.

Or, s'ils finissent par perdre leur créole — parce que, comme vous l'avez indiqué, *« l'écart tend à se réduire »* entre le français et le créole et aussi à cause même de leur scolarisation, qui limite les emplois de la langue maternelle, — en fait, ils ne gagnent pas toujours à apprendre le français...

Mal enseigné, il ne leur apporte ni le *« pain d'aujourd'hui »* ni, hélas ! un *« emploi pour demain »*.

Qui porte la responsabilité de la situation ? Tous et, bien sûr aussi, personne. En fait, il semble bien que chacun soit conscient du mal qui ronge l'enseignement aux Antilles. C'est important. Mais que faire ? *« L'idéal raisonnable*, avez-vous écrit fort justement, *serait* [ici] *une éducation bilingue. »* En effet.

Pour cela, il faudrait former des gens, les rendre aptes à comprendre et à traiter le problème autrement que de façon passionnelle.

Il faut qu'on se rende compte qu'il n'est pas nécessaire — au contraire ! — d'interdire l'une des langues pour être efficace..., convaincre les enseignants que le contact français-créole est un bilinguisme comme un autre (vous avez cité le cas du bilinguisme au Québec...), apprendre à donner son véritable sens au mot « créolisme », c'est-à-dire, après l'avoir déchargé de sa nuance péjorative et méprisante, ne retenir que le fait linguistique qu'il doit recouvrir...

Une éducation bilingue supposerait aussi que le problème soit pris à la base (dès l'école élémentaire), qu'on enseigne un français dit « langue étrangère » comme lorsqu'il s'agit de petits Allemands, Italiens..., qu'on l'enseigne à partir d'un support lexical minimum ou « fondamental » et *surtout*, bien sûr, qu'on dispose de moyens : manuels adaptés, méthodes modernes, techniques audio-visuelles, instruments perfectionnés allant du magnétophone au laboratoire de langue...

Car un bilinguisme véritable, seul, peut sauver le créole en établissant dans la conscience des futurs (vrais) bilingues une frontière entre les deux langues en présence.

Chacune de ces langues y trouvera son compte.

Du docteur Dhellem, Montiermeil (93) :

Quand on observe les effectifs des « créolisants français », on voit que les trois quarts, sinon les quatre cinquièmes sont situés à Haïti. A mon avis, l'état lamentable de son développement et l'isolement politique qui caractérisent ce pays sont les causes essentielles de cette persistance massive du créole. Il ne peut en être autrement dans un Etat où la population est misérable et illettrée à 90 %. Partout ailleurs, comme vous le soulignez, le français gagne sur le créole, bien qu'il y ait aussi influence mutuelle entre les deux. Faut-il le déplorer ? Faut-il s'en réjouir ?

Je pense *personnellement* qu'il faut plutôt s'en féliciter. En effet, comme vous l'expliquez, la filiation, la parenté entre le créole et le français est évidente. On peut donc considérer que si le créole est en quelque sorte la marque distinctive d'une population essentiellement antillaise, cette population participe aussi à une famille beaucoup plus vaste, celle des sociétés de culture ou d'inspiration francophone. Chaque langue a sa place. Quels que soient le *statut et la valeur culturelle du* créole dans l'avenir, il est à mon avis hors de question qu'il puisse rivaliser avec le français. Celui-ci doit demeurer ce qu'il est : la langue naturelle de culture et d'échanges pour les créolisants. Quant à la place respective des deux langues dans la famille et la vie quotidienne, elle se fera naturellement, par évolution et équilibre sociologiques spontanés. Vouloir promouvoir le créole au rang et à la place du français, comme le veulent certains intellectuels créoles, est une erreur profonde. Cela aboutirait à enfermer ces populations dans une langue et une culture strictement régionales et à les couper de leurs « cousins francophones ». C'est une analyse à courte vue, une lutte fratricide dont personne ne tirerait avantage, si ce n'est, bien sûr, une fois de plus, les anglophones !

MARDI 15 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 50, la série Cannon.

20 h. 30, Comédie policière : Oh ! Archibald, de Ch. Exbrayat. Réal. C. Iglesis. Avec P. Guers, T. Torrens, H. Gignoux.

L'élégant, timide et snob sir Archibald Lauder épouse Nancy, et découvre qu'elle est un agent secret au service d'un méchant colonel. Tous trois se retrouveront à Zurich. La diffusion de ce téléfilm est suivie de la présentation par Pierre Sipriot, de l'ouvrage de Charles Exbrayat « Ceux de la forêt ».

22 h. 10, Les peintres naïfs d'Amérique du Nord ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, le feuilleton A la recherche du Nil.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, Film : « le Baron rouge », de R. Corman (1971). Avec J.-P. Law, R. Brown, B. Primus, K. Huston, P. Masterson.

Pendant la première guerre mondiale, les exploits d'un aristocrate allemand, as de l'aviation de combat, opposé à un officier canadien et à son escadrille.

Ballets aériens et massacres, démonstration de la stupidité de la guerre dans un film au style, à l'esprit de feuilleton.

Vers 22 h., Débat : L'aviation pendant la première guerre mondiale.

Avec MM. Hans von der Osten et von Schoenbeck (de l'escadrille « Richthofen »), Leps (qui a vu mourir von Richthofen), de Diesbach, Cazeneuve de Pradines (descendus par l'escadrille allemande), Edmond Petit (auteur de l'« Histoire mondiale de l'aviation »), et Marcel Jullian (auteur de « la Grande Bataille des airs »).

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « la Déesse de feu », de R. Day (1964). Avec U. Andress, J. Richardson, P. Cushing, Ch. Lee.

Après la guerre de 1914, un jeune officier britannique est entraîné dans une aventure fabuleuse par une princesse qui prétend avoir trouvé, depuis la civilisation égyptienne, le secret de l'immortalité

Adaptation à grand spectacle et truquages de She, roman fantastique de Rider Haggard pour mettre en valeur celle qui était alors une nouvelle star : Ursula Andress.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « L'enlèvement d'Europe », avec Alexandre Sanguinetti et Robert Pontillon ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Hubert Damisch, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Eté de Carinthie 1976, avec l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. M. Caridis, C. Ludwig, alto, D. Grobe, ténor : « Symphonie n° 3 » (Schubert), « Capriccio pour orchestre, opus 2 » (Von Einem), « le Chant de la terre » (Mahler) ; 22 h. 30, Cordes pincées ; 0 h. 45, Le violon sur le toit ; 1 h., Non écrites.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid (abt D).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : les Brigands.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.

Les autres salles

Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Troglodyte, 21 h. : *Gugozone*.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Chris et Laure.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : le Désert rose ; 22 h. 30 : J.-P. Sèvres. —
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Le Fanal-aux-Halles, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Mirabelles.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. : What a fair foot ! — *II, 21 h. : Côté cour, coté en Bourse* ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R P R ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France ; I. Stern, violon (Mozart, Rochberg).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Haendel, Haydn, Rossini, Schubert).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : D. Artur, violon ; C. Contini, piano (Mozart, Brahms, Prokofiev).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Beethoven).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Vanhal, Mozart, Bartok, Dvorak).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Gurrelieder, de Schoenberg).
Nouveau Carré, 21 h. : Concert de l'Itinéraire (Xénakis, Florentz, Mache, Roquin, Zbar).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : Semaine du soliste contemporain (œuvres récentes).

Lundi 14 mars

Jazz, pop' et rock

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Zachary Richard.
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Angel Pace, Beach.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini, M. Fosset.

La danse

Musée Guimet, 20 h. 30 : les Musiciens du Nil.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BAROCCO (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUES, BLANC, ROUGE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Maxeville, 9e (770-72-86), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en matinée.
LE GANG (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-78) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (754-10-68).
1900 (prem. partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (deuxième partie) (It., v.o.-v.f.) (**) *Les Templiers, 3e (272-94-56)*.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) U.G.C.-Opéra (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Monparnasse (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PASCUAL DUARTE (Esp., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à partir de 16 h. 30.
LE PAYS BLEU (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; *U.G.C.-Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-39) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr., *) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H Sp.
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam + 24 h.).

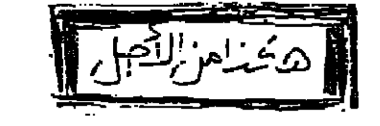
Les films nouveaux

L'AUTRE FRANCE, film algérien d'Ali Ghalem, v.o : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, film français d'Agnès Varda : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
CINE FOLLIES, film français de Philippe Collin (film de montage) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PASSAGERS, film français de Serge Leroy (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VERTIGES, film italien de Mauro Bolognini (**), v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-03) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Images, 18e (522-47-94).
SCRIM, film hollandais de Jacob Bijl, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA VILLE SANS SHERIFF, film italien de L. Fulci, v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA TOUBIB DU REGIMENT, film italien de Nando Cicero, v.f : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-61).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CARABINIERS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
IF (Angl., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Chaillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v. o.) : Action - République, 11e (805-51-33), mer./sam.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : le Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MY FAIR LADY (A., v. o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), dim.-mardi.
MURIEL (Fr.) : 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTE PROVISOIRE (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
L'AUBERGE DU SIXIEME BONHEUR (A., v. o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LE 7e SCEAU (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), dim./mardi.
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer./sam.
TORA, TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).





ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LES BONNES », de Genet vues par Henri Ronse

Autrefois, descendaient sur la plage du Pornichet, vers le 15 juillet, des messieurs équipés de neuf pour la pêche à la crevette.

Equipés intégralement : sandales caoutchoutées, molletières anti-coupures, barboteuse modèle adulte, panier ventru avec trou dans le couvercle et bretelle anti-dérapante, épuisette taille n° 8, casquette bleu marine avec ancre sur la visière, ainsi de suite.

Le vieil habitué arrivait, lui, sans signe distinctif, vêtu d'un complet gris hors d'usage on voyait à peine son petit filet rond, qu'il tenait plutôt sous sa veste ; il entrait comme ça dans la mer, mine de rien, jusqu'au cou, et vingt-cinq minutes plus tard réapparaissait avec 3 kilos de bouquets sauteurs dans ses poches.

L'équipé intégral, entre-temps, avait capturé une étoile de mer rassie et une coquille de bigorneau vide.

Lorsque Jean Genet, peu de temps après la guerre, est descendu sur l'arène du théâtre avec *les Bonnes*, il était équipé aussi complètement que le pêcheur de crevettes à ses débuts : charades à tiroirs de Pirandello, dialogues à double fond de Jean Cocteau, huis clos existentiel de Jean-Paul Sartre, etc

Et le metteur en scène Henri Ronse, jeune cheval de retour, continue de descendre sur la plage, lui aussi, avec l'attirail intégral ; il tirerait même une remorque bourrée d'épuisettes et de sandalettes de rechange.

Aussi, cette représentation des *Bonnes* déborde-t-elle d'intentions, de signes extérieurs de théâtralité, mais revient-elle bredouille, malgré l'excellent travail des actrices Josette Boulva, Marie-Ange Dutheil, Susel Goffre, qui parviennent à ne pas expirer sous tout ce saint-frusquin, mais qui se sentent plus à l'aise lorsqu'un auteur et un metteur en scène en simple complet usagé les autorisent à prendre la mer sans biscuits.

Que les amateurs de vérité, de poésie, de miracles, lisent plutôt le si beau et grand roman de Genet, *Notre-Dame des Fleurs*, qui vient de paraître en livre de poche dans la collection Folio.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Oblique, 21 heures.

Cinema

« VERTIGES » de Mauro Bolognini

Un hôpital psychiatrique en Toscane, au début des années 30. A l'extérieur, la folie du fascisme, à l'intérieur, la folie des malades, sur lesquels règne en maître un médecin mégalomane et obsédé sexuel. Ce médecin s'entête à expliquer la folie par l'existence d'un virus spécifique qu'il cherche à isoler. Une de ses assistantes qui a lu Freud *lui démontre qu'il se trompe et refuse de partager son lit. Le médecin a* l'impression qu'il devient fou à son tour.

On peut voir dans ce film une subtile parabole politique. On peut y voir également un essai sur la contagion de la folie en milieu psychiatrique ou sur les rapports de l'érotisme *et* de l'angoisse. A dire vrai, le film de Mauro Bolognini (*adapté d'un roman de Mario Tobino*) flotte un peu à tous les vents. Cédant à un penchant qui s'aggrave de film en film, le cinéaste semble d'ailleurs moins s'intéresser à son sujet qu'à la meilleure façon de l'illustrer. On connaît le goût de Bolognini pour les brumes artistiques, les éclairages tamisés, *les* camaïeux *distingués*. Après une scène de carnaval qui fait penser à James Ensor, nous plongeons dans une atmosphère feutrée *où les bleus, les gris, les ocres, sont* délicatement mis en valeur par des touches de carmin et d'orangé. C'est d'un tel raffinement que, malgré les grillages, les camisoles de force et les hurlements démentiels, l'enfer et l'asile, ce lieu de souffrance et d'horreur, perd tout caractère tragique. La crasse et la lèpre deviennent une crasse, une lèpre de décorateur. Et les malades eux-mêmes ne sont plus que des « *modèles* » servant à des compositions plastiques.

Au milieu d'un essaim de femmes ravissantes (Lucia Bose, Marthe Keller, Françoise Fabian, Barbara Bouchet), Marcello Mastroianni joue le dictateur-séducteur *en* blouse blanche. *Qui* est-il ? Un homme généreux qui se trompe, un ambitieux, un cynique, un névrosé ? Quel est son drame ? On ne sait trop. Lui aussi a quelque chose d'irréel.

Le maniérisme de Bolognini, sa préciosité de petit-maître, ont vidé le *film de sa substance*. Aucune émotion ne naît de l'intrigue, et l'intérêt s'épuise vite à suivre dans leurs affrontements incertains ces personnages fantomatiques... Même accommodée à la mode « rétro », cette peinture du monde *de* la folie exigeait la précision et la vigueur de l'eau-forte. *Vertiges* n'est guère plus qu'un chromo romanesque.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Panthéon (v.o.), Balzac, Saint-Lazare-Pasquier, Maxéville, Cambronne, Clichy-Pathé (v.f.).

■ Le film d'Agnès Varda, « L'une chante, l'autre pas », sera présenté le 15 mars à 20 h. 30 au Palais des Arts, 102, boulevard de Sébastopol (272-62-98). Cette projection sera suivie d'un débat avec le metteur en scène. A partir du 16, reprise de « *Cléo de cinq à sept* » d'Agnès Varda, tous les jours à 12 h. 15.

■ Le grand prix des Peintres témoins de leur temps a été décerné au musée Galliera, le 11 mars, à Louis Berthommé-Saint-André, peintre de paysages et d'intérieurs.

Danse

Le Bolchoï au Palais des congrès

Une étoile est née

Nous l'avions déjà remarquée l'autre soir à la « première » du « Lac des cygnes » que donnait le ballet du Bolchoï au Palais des congrès. *Elle dansait* un petit rôle, la fiancée hongroise : une blonde aux yeux verts, extrêmement jolie, très *longue* de ligne, à la taille de guêpe. Dimanche 13 mars, en matinée, le « Lac des cygnes », version Grigorovitch — dont nous reparlerons, — était de nouveau à l'affiche. Mais cette fois, pour elle, c'était le grand jour : elle était distribuée dans le premier rôle, espoir suprême et consécration — au même titre que « Giselle » — de toutes les danseuses.

Celle-ci s'appelle Ludmilla Semeniaka : un nom qui, selon la *formule de Diaghilev, est* « à la veille d'être célèbre ». Quand elle est apparue en reine des cygnes au deuxième acte, le front de nacre et sans aucune ride pour le ternir, la bouche d'abord ouverte en forme de cri, puis esquissant un sourire d'amour, fugitif comme une caresse, ignorant souverainement les prodiges de sa technique où les bras s'harmonisaient aux jambes d'une manière idéale, on sut qu'une étoile était née. Sa performance en « cygne noir » au troisième acte, qui la vit plus rieuse que sardonique, confirma péremptoirement cette impression. Ludmilla Semeniaka est trop jeune encore pour qu'on puisse à son propos évoquer le fantôme de Maïa Plissetskaïa — celle-ci mystérieusement absente, — dont les représentations d'Odette-Odile resteront à jamais inoubliables dans notre mémoire. Sa blondeur n'a aucun trait commun avec Maximova et Bessmertnova, les deux étoiles officielles de la tournée. Elle ressemblerait plutôt à Natalia Makarova, la dissidente. Mais, à citer ces noms, nous nous doutons bien que les pointes de cette exquise jeune fille sur le chemin de crête des rivales ne seront point facilitées, ni tolérées, tous les jours. En attendant, le public l'a acclamée. Or c'est à Paris, toujours, que se lèvent les renommées.

OLIVIER MERLIN.

Peinture

Guernica à Madrid ?

Au Musée d'art moderne de Madrid, une salle attend le Guernica *de Picasso mis « en dépôt » par le peintre depuis près de quarante ans au Musée d'art moderne de New-York. Construit ces dernières années, le musée madrilène ne sera inauguré officiellement que le jour où le tableau viendra y prendre la place d'honneur qui l'attend. L'image peinte est devenue un symbole : ce jour-là sera sans doute un jour de* réconciliation nationale. « Guernica appartient au peuple espagnol », *avait dit Picasso. Mais il ne rentrera au pays que* « le jour où les libertés républicaines seront rétablies ». *Ce sont les héritiers et leur avocat, M[e] Roland Dumas, qui devront apprécier la situation.*

Périodiquement, une rumeur, calculée ou non, soulève la question. Il y a peu de temps, la presse américaine laissait entendre que les héritiers seraient prêts à envisager ce « retour », mais que la direction du Musée d'art moderne de New-York, le « Moma », s'y refuserait. « C'est naturellement une fausse rumeur, *nous a déclaré le directeur des collections de peintures et de sculptures du musée, M. William Rubin, de passage à Paris.* Aucune demande ne nous est parvenue de qui que ce soit, et je puis vous assurer que *Guernica* quittera New-York pour l'Espagne le jour où les héritiers estimeront que le moment est venu. Nous nous plierons à leurs volontés, comme le précise le protocole qui avait été signé avec Picasso à la fin de 1970. »

Le sort de Guernica *avait fait l'objet d'un autre texte, signé un an auparavant, en 1969, lorsque l'entourage de Franco avait écrit au marchand de Picasso, M. D.-H. Kahnweiler, pour lui faire savoir que* « la place de *Guernica* est à Madrid », *dans le nouveau Musée d'art moderne en cours d'achèvement, ou, si le peintre le désirait, au Prado. Picasso répondit par un texte dicté à M[e] Roland Dumas sur le rétablissement des libertés républicaines, précisant bien qu'une période probatoire devrait précéder le retour éventuel du tableau en Espagne.*

Etant donnée la situation actuelle, on peut penser que Guernica *ne sera à Madrid ni dans un mois ni sans doute dans un an...* « Le moment venu, il faudra au Musée d'art moderne de New-York, *nous a dit M. Rubin,* quelques mois, peut-être six, pour préparer au voyage ce tableau de grand format (7,82 m × 3,51 m), le restaurer, éventuellement le décadrer et le rouler. » Guernica *s'est, semble-t-il, révélé un tableau fragile. Même pour un court déplacement, d'une salle à l'autre du musée new-yorkais, lors d'un récent aménagement, il avait fallu en renforcer le cadre.*

Lorsque Guernica *quittera New-York, ce sera pour aller directement en Espagne, et ne plus en sortir. Ainsi en avait décidé Picasso. Avec lui, le « Moma » devra rendre également les quatre-vingts œuvres préparatoires (peintures de détails et dessins) qui l'accompagnent. Plus les deux planches gravées de* Songe et Mensonge de Franco, *qui font obligatoirement partie de l'héritage que le musée de Madrid devra accepter dans son ensemble. C'est le cadeau empoisonné de Picasso aux descendants du régime franquiste.* — J. M.

■ La cinquième dotation 3 M au jeune reportage, destinée aux moins de trente ans, attribue sur projet une aide matérielle importante en lots de films, cassettes ou bandes magnétiques ainsi qu'une prime d'un montant de 1 500 francs à la meilleure réalisation de chaque catégorie : cinéma, photo, son. Les formulaires de candidature doivent être demandés et adressés avant le 15 mai à la Guilde européenne du raid, 15, quai Conti, 75006 Paris.

Musique

LES « GURRE-LIEDER » DE SCHOENBERG

par l'Orchestre de Paris

Schoenberg éloigne... Schoenberg fait peur... On n'en finit pas d'exorciser l'inventeur du système sériel. Il a fallu convoquer le ban et l'arrière-ban pour remplir à peu près, dimanche, le Palais des congrès ; les fidèles de l'Orchestre de Paris n'ont cependant rien à craindre pour le second concert, car les Gurre-lieder *les combleront de bonheur, à l'instar de* Tristan *et des symphonies de Mahler, dans cette magistrale interprétation de Zubin Mehta.*

En 1900, à vingt-cinq ans, Schoenberg adresse sans le savoir un monumental adieu au monde musical auquel il va tourner le dos, ou, du moins, qu'il va transformer si profondément que ce vieux monde finira par crouler cinquante ans plus tard. Les Gurre-lieder *sont comme une apothéose de la symphonie, du* lied *romantique, du drame wagnérien, une œuvre pour soli, chœurs et orchestre de deux heures, avec une abondance d'effectifs (huit flûtes, sept clarinettes, dix cors, sept trombones, etc.) qui n'a d'égale que dans la* 8[e] Symphonie *de Mahler.*

Romantiques sont également les poèmes du Danois Jens-Peter Jacobsen (1847-1885), écrivain que Rilke considérait comme « aussi important que la Bible ». *Poèmes d'amour et de mort, inspirés d'une vieille légende, qui chantent la passion du roi Waldemar pour la belle Tove, l'assassinat de celle-ci par la reine jalouse, le désespoir et les blasphèmes du roi, condamné à errer en une chasse fantastique avec ses vassaux, mais aussi la transfiguration de cet amour en une grande hymne panthéiste à la vie et à la nature ; la « chasse fantastique du vent d'été » débouche dans une merveilleuse lumière :* « La multitude des oiseaux s'agite dans la forêt. La fleur secoue la rosée de ses cheveux bouclés et cherche le soleil. Fleurs, réveillez-vous à la joie. »

On pourrait craindre que Schoenberg n'utilise ses gigantesques moyens pour des effets de masse spectaculaires (il y en a), mais c'est au contraire la souplesse du lyrisme, la subtilité de l'écriture et des modulations, l'invention renouvelée de l'orchestration qui surprennent et enchantent tout au long de l'œuvre. Le compositeur avait besoin de tous ces « claviers » pour épouser le lyrisme si délicat et fort de ces longs poèmes, où la projection de l'amour dans le cosmos s'allie aux terribles mystères de la mort et divinise le moindre brin d'herbe au lever du jour.

L'incomparable réussite de Schoenberg est d'avoir englobé tout cela dans une musique d'un seul tenant, sans couture, un développement continu appuyé sur des leitmotive *discrets et suggestifs, où le lyrisme le plus intense s'accorde avec la poésie la plus ouvragée, la spirale existentielle la plus vertigineuse avec la plus haute sérénité :* « Car nous allons au tombeau comme un sourire qui meurt dans un baiser, dit Tove. Si courte est la mort, comme un sommeil paisible du crépuscule à l'aube. »

Cette œuvre grandiose a des interprètes dignes d'elle : la voix de Robert Nagy (Waldemar) manque un peu de corps pour ce rôle de heldentenor, *mais le ton est juste et émouvant ; il pâlit cependant à côté de la prodigieuse Jessye Norman (Tove), voix d'extase wagnérienne, de chair sublimée par le chant, de tendresse cosmique. Rose Wagemann (le ramier) n'est pas moins admirable, intense, intérieure, terrible comme une pleureuse antique dans la scène qui évoque l'assassinat de Tove et le désespoir du roi.*

D'autres personnages enrichissent la trame légendaire : Raimund Herincx, le paysan, au timbre rude, rempli d'effroi au milieu de la marée déferlante de la chasse infernale, Robert Tear surtout (Klaus le fou), conteur fantomatique et ironique haut en couleur, et Uwe Friedrichsen, récitant merveilleux, irradié par ce texte et cette musique où s'opère la transmutation des ténèbres en lumière, de la chasse fantastique des trépassés en chasse fantastique du vent d'été.

C'est un plaisir de voir Zubin Mehta diriger une telle œuvre avec ces gestes qui s'exhaussent en suprêmes délicatesses, font jaillir les plus purs alliages de timbres, lever les vents de tempête avec une précision et une efficacité foudroyantes. L'Orchestre de Paris, considérablement renforcé, n'a jamais eu une sonorité plus pleine ni plus raffinée. Et les chœurs préparés par Arthur Oldham sont d'une beauté frémissante, panique, de la plus rare qualité dans les extraordinaires canons à douze voix, et d'un admirable épanouissement dans l'apothéose finale.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les « Gurre-lieder » sont redonnés, ce lundi, au Palais des Congrès (20 h. 30). Signalons, dans le programme, l'excellente analyse de cette œuvre par Henry-Louis de La Grange et la traduction intégrale du poème par Georgette Rostand. Deux enregistrements également admirables sont actuellement disponibles en France : ceux de Pierre Boulez (C.B.S.) et de Janos Ferencsik (EMI).

■ L'Espace Rose-des-Vents, à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue de Lille, dirigé par Pierre-Etienne Heymann, se trouve dans une situation critique. Pourtant, inaugurée le 10 novembre 1976, cette salle moderne a connu une fréquentation moyenne de 71 %. La commune de Villeneuve-d'Ascq a versé en 1976 une subvention de 600 000 francs, qui doit être renouvelée après les élections municipales. Mais le FIC (Fonds d'intervention culturelle), qui avait promis de reconduire en 1977 sa subvention (250 000 francs), fait savoir qu'il reportait sa décision.

En bref

Cinéma

● « C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON ». — U.G.C.-Danton (v.o.), Ermitage (v.o.), U.G.C.-Opéra, Maxéville, U.G.C.-Gobelins, Mistral.

Le film est beaucoup moins déplaisant que le titre dont il a été affublé en France : c'est déjà quelque chose. Même si, comme dans toute bonne comédie américaine, la tendresse et l'intérêt basculent côté mari, les torts sont partagés, chez le couple Bingham. Ils ne sont pas plus doués l'un que l'autre pour faire leur bonheur, et Jess Bingham (Elliott Gould) *n'est pas moins* pétri de contradictions que sa femme, ou plutôt son ex-femme (Diane Keaton), puisque c'est après deux ans de divorce qu'ils décident de reprendre la vie commune.

Comédies légères et pièces de Boulevard piochent dans l'air du temps ce qu'elles peuvent récupérer à bon compte. Etre amoureux ne suffit plus. Les héros ont maintenant des tracas qu'on était autrefois à cent lieues de leur prêter. Imagine-t-on Cary Grant consulter un conseiller conjugal puis, en désespoir de cause, emmener Katharine Hepburn dans une « clinique du sexe » californienne ?

La vulgarité n'est pas loin, mais Elliott Gould et Diane Keaton sont tellement bien que tout le monde est sauvé. Et tant pis si l'on a toujours deux longueurs d'avance sur les personnages pour les quiproquos. Norman Panama, ça fait vingt ans qu'il en écrit, des comédies américaines type. Il a surtout travaillé avec Franck Melvin, et, cette fois, il signe aussi la mise en scène. Il sait très bien comment ça marche. Comme dans *Touch of class*, il sait très bien libéraliser les mœurs et le langage de ses héros tout en sauvegardant une morale très puritaine.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Théâtre

● LETTRE A MON FILS. — Nouveau Carré, 20 h.

Les grandes explications de mère à fils se passent parfois dans la cuisine, c'est un fait de société. Ici, entre la table et l'évier, on se renvoie à la figure dix-sept années de malentendu : il n'a pas demandé à naître, elle a fait ce qu'elle a pu pour lui apprendre à vivre.

« *Ma mère à trois visages...* », chantonne le fils (Christophe Allwright). Francine Walter, Edwine Moatti et Catherine Carrel sont là pour ce personnage curieusement démultiplié. On comprend bien que la mère ait trois voix, qui se juxtaposent en elle la patience et l'énergie, la gentillesse et la grossièreté, le bon sens et la folie, mais comme *ces trois mères ont toutes* le monopole du Je et qu'elles sont mal associées, on conclut à l'artifice, et on s'ennuie.

On s'ennuie car la mise en scène de Gérard Lorin est sans intérêt pour le spectateur et néfaste pour l'auteur. La pièce de Catherine de Seynes, où l'on regrette trop de références à une psychanalyse de magazine pour salle d'attente, ne manque pas cependant d'une certaine richesse. Dans la révolte du fils, dans les confessions maternelles, dans leurs longues traversées de mémoire, c'est toujours une femme qui parle et s'efforce de traduire une expérience féminine. En ce sens, c'est bien un spectacle de recherche. — Cl. D.

L'affaire Polanski

Peu de réactions en Amérique

Arrêté le 12 mars au Beverly Wilshire Hotel de Los Angeles, pour avoir violé une jeune fille de treize ans, puis libéré sous caution (*le Monde* daté 13-14 mars), Roman Polanski risque une peine pouvant aller jusqu'à cinquante années de prison. D'après l'Agence France-Presse, d'autres chefs d'accusation (sodomie, détention de drogue) pourraient être retenus contre lui. Selon un porte-parole de la police de Los Angeles, l'adolescente devait poser pour des photographies destinées à un magazine français pour jeunes.

Sa mère avait donné son accord pour qu'elle accompagne le cinéaste au domicile de l'acteur Jack Nicholson.

Le metteur en scène aurait alors entraîné la jeune fille dans une villa voisine et lui aurait administré un tranquillisant. Roman Polanski sera entendu le 18 mars par le tribunal de Los Angeles.

Si l'affaire a fait sensation dans les salons et les bars d'Hollywood, la presse américaine reste très discrète, nous précise notre correspondant à New-York. Le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Daily News* n'ont publié samedi que de brèves informations, tandis que la nouvelle était traitée en quelques secondes par la télévision.

Il ne s'agit pas de la première plainte pour viol enregistrée dans les milieux du cinéma américain (l'acteur Errol Flynn fut poursuivi quatre fois, avant la guerre, pour détournement de mineures, et chaque fois acquitté).

D'autre part, la presse américaine se fait actuellement l'écho du sort de milliers de jeunes gens et de jeunes filles mineurs utilisés dans des films et des magazines pornographiques.

LE CHANTEUR DANIEL GUICHARD EST RETROUVÉ SAIN ET SAUF

Des véhicules militaires nigériens ont recueilli, sains et saufs, le 12 mars, Daniel Guichard et ses trois compagnons, disparus depuis quatre jours à bord d'un avion, dans le désert de Djado, à la frontière nigéro-libyenne. Une panne de moteur les avait contraints à se poser. Ils ont été repérés par un avion français venu de la base de Dakar.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Sacha Radulovitch ont la joie d'annoncer la naissance de

Natacha,

le 26 février 1977.
103, rue de Prony,
75017 Paris.

— Alain et Brigitte Frank ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathalie,

le 28 février.
Founex 1297 (Suisse).

— Jean Marchand et Mme, née Ghislaine de Védrines, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillemette,

le 7 mars 1977.
28, avenue Foch,
94120 Fontenay-sous-Bois.



Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Catherine Huillo,
fille de M. et Mme Yves Huillo,
avec
M. Georges-Henri Larcher,
fils de M. et Mme Philippe Larcher.

187, avenue Gabriel-Péri,
Montesson.
34, avenue de Paris,
78000 Versailles.

Décès

— M. et Mme Jean-Louis Achard et leurs enfants,
M. et Mme Henri Michaud et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Lubineau et leurs enfants,
Et la famille,
font part du décès de

Mme veuve Emile ACHARD,
née Aline Bouloc,

survenu le 9 mars 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
41, rue de l'Orme-Sec,
94240 L'Haÿ-les-Roses.
131 bis, boulev. du Général-Koenig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— L'Union des Français à l'étranger (section Iran),
a la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Gérard COURET,
membre du comité,
intendant du lycée Razi.

U.F.E.-Iran,
B.P. 41-3485 Téhéran.

— Mme Odette Demay, née Kellfa, et ses enfants,
font part du décès de leur époux et père,

M. Gérard DEMAY,
chirurgien-dentiste,
grand invalide,
croix de guerre,
médaillé militaire avec palme,

survenu dans sa soixante-cinquième année.
Suivant les volontés du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Me Pierre Garçon, Mme et leurs enfants, Laurent, Elisabeth et Lina,
Le professeur et Mme François Lhermitte, leurs enfants, Sylvain, Arnaud, Arielle et Emmanuel,
M. et Mme Jean Garçon et leurs fils, César et Mathieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice GARÇON,

survenu le 11 mars, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Séverin, à Paris (5e), où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
120, rue d'Assas, 75006 Paris.
3, avenue Mozart, 75016 Paris.
1, rue des Sources,
92190 Meudon-Bellevue.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme ROBERT-GAUTHIER,

survenue le 9 mars 1977, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 17 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eloi, 1, place Maurice-de-Fontenay, Paris (12e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cormeilles-en-Vexin (95).

— M. et Mme Michel Vilkas et leurs enfants,
Ainsi que sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie LIVCHITZ-WILK,

survenu le 2 mars, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Selon les volontés de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Jacques Lussey,
Le docteur et Mme Michel Lussey et leur fille,
M. et Mme Roland Lussey et leur fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LUSSEY,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, après une longue maladie.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le 15 mars à 16 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Meillet, son épouse,
François, Bernard, Laurent et Isabelle Meillet, ses enfants,
Mme Adrien Meillet, sa mère,
M. et Mme Marcel Chevrot, ses beaux-parents,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 10 mars 1977, de

Me Paul MEILLET,
avocat à la cour.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris (6e).
23, rue du Four, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gérard MERCIER,
née Gabrielle Catella,

survenu le 4 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 9 mars à Saint-Alban-Leysse (Savoie).
De la part de
M. Gérard Mercier,
Mme Jean Catella,
M. et Mme Louis Catella,
M. et Mme Régis Mercier,
M. et Mme Guy Catella et leurs filles,
M. et Mme Jacques Berlan et leurs enfants,
M. et Mme Georges Gulloz.
175, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

Anniversaires

— Ceux qui l'ont connu et estimé, voudront bien se souvenir de

Pierre VAIREAUX,

pour le premier anniversaire de son décès.
Une messe sera célébrée en l'église d'Ecully (Rhône), le 20 mars 1977, à 11 h. 15.

— Pour le sixième anniversaire de la mort de

Mme Jean AURISAULT,
née Marguerite-Henriette Nizon,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— Il y aura un an, le 18 mars, que

Jean COLLERY,

sénateur et maire d'Ay-Champagne, nous aura quitté accidentellement.
Une messe anniversaire sera célébrée vendredi 18 mars 1977, en l'église d'Ay, à 18 h. 30.
Que ceux qui l'ont connu et aimé l'associent à leurs prières ou à leurs pensées.
De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Sa mère, son frère,
et toute sa famille.

Communications diverses

— La vente de livres de la Wizo aura lieu le mercredi 16 mars 1977, de 16 heures à 22 heures, à l'hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant Mouchotte, 75014 Paris.
De nombreux auteurs viendront dédicacer leurs œuvres, parmi lesquels : Jacques Attali, Me Robert Badinter, Raphaële Billetdoux, Marcel Bleustein-Blanchet, Max-Pol Fouchet, Daniel Gélin, Ménie Grégoire, Marek Halter, Roger Ikor, Eugène Ionesco, le professeur Lucien Israël, Jacques Lanzmann, Clara Malraux, Zoé Oldenbourg, Christian Pineau.
Une animation importante est prévue pour la jeunesse : livres, disques, jeux et albums.

Visites et conférences

MARDI 15 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Allaz : « Saint-Gervais et son quartier ».
15 h., avenue Victoria, angle place du Châtelet, Mme Legregeois : « Théâtre de la Ville et Loge de Sarah Bernhardt ».
15 h., grille d'honneur, esplanade côté Seine, Mme Magnani : « Les Invalides ».
15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Le peuple hébreu dans les synagogues du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Visages de Paris).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile-Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Just : « Exposition George Sand » (Mme Hager).
15 h., grille du palais de justice : « Le palais de justice » (Paris et son histoire).
15 h., métro Parlementier : « Un atelier de peinture sur porcelaine et musée » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La Colombie » (projections) (F.M.V.J. Voyages).
18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, MM. Chinaud, R. Ballanger : « Débat sur les élections municipales » (Grandes conférences de Paris).
13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Vie spirituelle et méditation transcendantale » (entrée libre).
20 h. 30, 26, rue Bergère, Dr Jean Shatz : « L'économie sexuelle et la pensée chinoise » (L'homme et la connaissance).
17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. l'abbé Marchasson : « Luther, pourquoi ? » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La Florence de Laurent le Magnifique ».
20 h., église américaine, 65, quai d'Orsay : « Ananda Marga - Méditation tantrique » (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. — Tableaux 16e, 17e, 18e, ivoires 14e au 19e, objets art. mob. 18e.
S. 6. — Orfèvrerie anc. et moderne.
S. 10. — Coll. Jacques Borie, Salon Mme X. et à div., meubles, obj. art 18e.
S. 13. — Tableaux anc., sièges et meubles princ. 18e.

Le Mercredi 16 mars 1977

A L'HOTEL ROYAL MONCEAU

39, avenue Hoche Paris (8e)
De 10 h. 30 à 21 h.

JOURNÉE D'AMITIÉ DU MOUVEMENT POUR LES VILLAGES D'ENFANTS

Les amis du Mouvement sont invités à l'occasion de cette journée à rencontrer les différents responsables du Mouvement. Ils pourront s'informer auprès d'eux sur l'activité des villages.

Une grande VENTE avec de nombreux comptoirs leur permettra d'apporter leur aide. (Alimentation - Arts de la table Articles pour enfants - Fleurs Jouets - Cadeaux - Artisanat Linge - Livres neufs et d'occasion Parfumerie - Voyage - Antiquité Pâtisserie - Bar...)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	189 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

*Par voie aérienne Tarif sur demande.

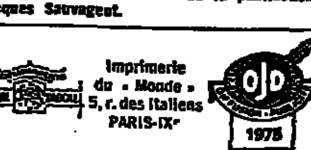
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

MÉDECINE

AUX ASSISES DE LYON

Les pharmaciens biologistes des hôpitaux exigent la révision de leur statut

De notre correspondant régional

Lyon. — Le contentieux entre médecins et pharmaciens sur la formation hospitalo-universitaire des seconds, latent depuis 1958, sera-t-il bientôt réglé ? Les assises nationales de l'enseignement pharmaceutique, réunies à Lyon le 10 mars, ont montré en tout cas que les professionnels en question n'étaient plus disposés à attendre davantage. Ils veulent obtenir le vote, dès la prochaine session parlementaire, d'un projet de loi relatif à l'enseignement hospitalier des étudiants en pharmacie et aux liaisons hospitalo-universitaires pharmaceutiques (*le Monde* du 13 janvier).

Voici plus de dix-huit ans maintenant que l'ordonnance Debré a fixé le cadre des liaisons hospitalo-universitaires pour les médecins. Les pharmaciens, exclus du bénéfice de ce texte, n'ont obtenu que la loi de réforme hospitalière du 31 décembre 1970, puis celle sur la biologie du 7 juillet 1971, que des aménagements secondaires. En biologie, par exemple, il n'existe que soixante-dix postes hospitalo-universitaires de pharmacie — principalement à Paris et à Lyon, — contre sept cents postes équivalents de médecins. *« Encore ont-ils été accordés à titre transitoire et sont-ils révocables annuellement »*, a indiqué le professeur Dreux, pharmacien biologiste (Paris), en présentant les conclusions de ces assises.

Or, les contacts avec le milieu hospitalier sous forme de stages pour les étudiants en pharmacie (plus courts néanmoins que pour les futurs médecins) et de pratique quotidienne pour les enseignants des U.E.R. pharmaceutiques, sont au moins aussi *« indispensables »* pour les pharmaciens que pour les médecins. Une commission, créée en mai 1974 et présidée par un conseiller d'État, M. Fleck, a défini les modalités d'organisation de ces liaisons hospitalo-universitaires pharmaceutiques sur des bases plus souples que le recours à l'application stricte de la loi de 1958.

Pour les biologistes, par exemple, qui sont en concurrence directe avec les médecins de cette spécialité, le projet de loi devrait permettre de placer des postes de biologistes hors des C.H.U. Pour les pharmaciens, de simples dérogations réglementaires devraient permettre d'effacer les difficultés.

B. E.

CORRESPONDANCE

La biologie clinique : une spécialité médicale

Le docteur J. Corberand, de Toulouse, nous a adressé la lettre suivante :

La grève récente de l'enseignement décidée par les pharmaciens biologistes hospitaliers met enfin sous les feux de l'actualité le malaise profond que ressent la biologie médicale en France. Elle était motivée par les difficultés auxquelles sont confrontés actuellement les pharmaciens biologistes : carrières hospitalières, formation des étudiants en pharmacie se destinant à la biologie.

Le problème fondamental ne se situe pas à ce niveau. Il s'agit en fait de déterminer ce que doit être la biologie clinique.

Directement au service du malade, la biologie clinique a pour mission de participer au diagnostic de la maladie et à la surveillance du malade. Tandis que de nombreux traitements très spécifiques nécessitent un contrôle biologique rigoureux et que les explorations biologiques complémentaires ne cessent de s'enrichir de nouvelles techniques, le biologiste s'avère désormais indispensable au sein de toute équipe médicale. Grâce à ses connaissances médicales, il doit être capable non seulement d'interpréter ses résultats, mais aussi de pratiquer, éventuellement, les examens complémentaires qu'il estime utiles au diagnostic. Cet aspect de la biologie clinique ne peut être assuré que par des biologistes médecins. La biologie constitue donc une spécialité médicale à part entière au même titre que la radiologie ou l'anatomie pathologique.

L'attitude de ceux qui contestent l'aspect médical de la biologie clinique est, en grande partie, suscitée par les difficiles problèmes d'avenir que connaît actuellement le monde pharmacien. Ces problèmes concernent aussi bien les étudiants en pharmacie que leurs enseignants.

Actuellement, les voies traditionnelles de l'officine et de l'industrie pharmaceutiques ne constituent plus un débouché suffisant pour absorber les étudiants en pharmacie formés chaque année. Il est surprenant que les universitaires pharmaciens n'aient pas eu l'idée d'instaurer un véritable *numerus clausus* comme l'ont déjà fait les facultés de médecine.

A l'intérieur des C.H.U., déjà 10 % des postes de biologistes (chefs de service et adjoints) sont occupés par des pharmaciens ; un pourcentage bien plus important est atteint dans les hôpitaux généraux. Cette situation ne manquera pas d'être accentuée, au plan hospitalier, par l'application imminente des dispositions légales (loi du 7 juillet 1971) et l'élaboration de projets de loi en cours de préparation. Ne risque-t-on pas d'aboutir à l'occupation progressive des postes hospitaliers et extra-hospitaliers de biologie par les pharmaciens ? La conséquence ultime en serait la démédicalisation complète de l'ensemble de la biologie clinique, ramenée au rang d'une discipline purement technique.

Doit-on, pour essayer de satisfaire transitoirement des revendications conjoncturelles, mettre en jeu toute une conception de la médecine de notre pays ? Il s'agit incontestablement d'un problème de politique de santé.

AÉRONAUTIQUE

EN 1976

Dassault-Breguet a obtenu près de 50 % du total des commandes étrangères

Le groupe privé Dassault-Breguet a obtenu en 1976 près de la moitié des commandes étrangères, tant civiles que militaires, reçues par l'ensemble de l'industrie aéronautique française. Les commandes enregistrées à l'exportation par la société privée se sont élevées à 4 500 millions de francs, soit environ 46,4 % du total des commandes reçues par la construction aéronautique française, qui ont été de 9 709 millions de francs.

Par rapport à 1975, année pendant laquelle ses commandes à l'exportation se sont élevées à 3 820 millions de francs, le groupe Dassault-Breguet a enregistré, en 1976, dans le même domaine, un total en augmentation de 13,2 %. Pour l'essentiel, il s'agit de commandes militaires, soit 117 biréacteurs d'entraînement Alpha-Jet (84 à la République fédérale d'Allemagne et 33 à la Belgique), 25 intercepteurs Mirage F 1 au Maroc, et 11 Mirage-III ou 5 à divers pays qui ont complété leurs flottes d'avions de combat déjà acquis en France. On compte à l'heure actuelle 22 clients étrangers du Mirage et la France.

Si l'on compte l'ensemble des commandes de Dassault-Breguet en 1976, y compris celles de l'État français, le montant total s'est élevé à 7 100 millions de francs, en augmentation de 13,8 % par rapport à 1975 (environ 6 milliards de francs).

A la fin de janvier 1977, on estimait que les prises de commandes à l'exportation de Dassault-Breguet — avec, notamment, celles des Falcon-20 et 10 aux États-Unis — atteignaient 6 900 millions de francs, ce qui semble indiquer que l'activité des principales usines du groupe est assurée, pratiquement, pendant plus de quinze mois.

Les livraisons d'avions à l'exportation, qui sont distinctes des commandes non encore exécutées, se sont élevées en 1976, pour le groupe privé, à 4 121 millions de francs dans le secteur militaire (en augmentation de plus de 91 % par rapport à 1975) et à 428 millions de francs dans le domaine civil (en hausse de 4,6 % par rapport à 1975). L'accroissement très net observé dans les livraisons d'avions militaires à l'étranger en 1976 s'explique par le fait que le constructeur exécute des commandes antérieures, qui ont été importantes il y a quelques années, notamment en provenance du Proche-Orient.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

VOYAGES EN OCCITANIE

(Suite de la première page.)

Quelques phrases en français suffisent à exposer le thème pour ceux qui auraient oublié l'occitan. Puis il attaque. D'autres jeunes lui succèdent, raillant l'armée et les usines de « la France ». Le temps se gâte, l'orage gronde et la pluie arrose la foule. Qu'importe, on ouvre les parapluies et on se blottit sous les imperméables car voici Patric, l'un des plus connus des chanteurs occitants. Mince et bru *comme un razeteur, Patric Martin*, trente ans, est un professionnel. Il a débuté il y a une douzaine d'années comme tout le monde : en trépiknant des rythmes de rock et en baragouinant en anglais ! Puis il a fait des rencontres en cascade qui ont tout changé : d'abord un vieil instituteur cévenol qui disait les fables de La Fontaine en occitan. Un choc et les retrouvailles avec le « patois » que parlait grand-papa Martin. Puis Robert Lafont, théoricien *de l'Occitanie, professeur de linguistique à Montpellier*. Enfin en 1968 un chanteur occitant qui osait s'affirmer comme tel sur scène...

Patric a un tas d'idées sur l'organisation économique et politique d'une Occitanie idéale, mais il n'en souffle *mot* sur le podium. *« Je revendique à la manière des poètes : en utilisant le mythe. »*

L'un de ses succès est tout simplement une chanson d'amour. *« C'est la plus révolutionnaire, affirme-t-il, car les paysans n'osent plus parler le patois qu'avec leurs bêtes. Dire à une fille je t'aime en occitant, c'est une reconquête formidable. »*

Patric est venu de l'Hérault, où il habite, avec son break et trois musiciens : 400 kilomètres aller-retour, pour lancer quelques couplets sous une pluie battante. On ne lui paiera que ses frais. Militantisme oblige.

« Bien que je sois sans cesse en tournée, dit-il, *il y a tellement de soirées gratuites que, finalement, il me reste 3 000 francs par mois. Comme un instituteur. Et pourtant je suis sur les genoux, j'ai besoin de renouveler ma sono et d'acheter un fourgon. Tant pis. L'essentiel c'est que les gens viennent, entendent, discutent ensuite. Et ils viennent de plus en plus nombreux, surtout les jeunes. »*

Lui parti, d'autres musiciens grimpent sur la charrette et commencent leur ritournelle : gigue, polka, bourrée, saute-lapin. *Toutes* les danses du bon vieux temps qui font tourner dans l'herbe humide les barbus et les filles en jean. Ils ne s'en iront qu'à la nuit tombée, ces infatigables.

La *fête* estivale de Montségur n'est qu'une « manif » parmi bien d'autres. Il n'y a plus de rassemblement occitaniste sans que la musique, la chanson et la danse soient de la partie. Ainsi le veut sans doute le tempérament des méridionaux, mais aussi la jeunesse des militants. L'Occitanie est peut-être malheureuse parce qu'elle est sous-développée et qu'elle n'a point son libre-arbitre, mais elle n'est pas triste.

La fête est une nouvelle forme de contestation. Les mouvements qui n'ont point hérité de traditions vénérables ni de lourds appareils répugnent à ces défilés lugubres, où l'on déambule sous des banderoles en scandant des slogans. Ils préfèrent la joie des « manif » à vélo, surboums nucléaires ou autres festivités revendiquantes. Il y a encore dans ce choix une part de tactique, car il semble qu'ainsi on parle plus facilement au sentiment des foules.

Les militants occitanistes ne perdent guère leur temps à distribuer des tracts ou à tenir des meetings : ils préfèrent organiser des veillées. Jean-Marie Maury, dit Jan dau Melhau, vingt-huit ans, est détenteur d'une maîtrise de philosophie de l'université de Toulouse. Aujourd'hui, il est retourné dans son hameau du Haut-Limousin, où il habite une chaumière entourée de 7 hectares. Son métier ? Ménétrier, comme ses oncles.

Tout l'hiver, il court les noces et banquets, les clubs de jeunes, les foyers ruraux, les fêtes de bourgades. Un copain déplole son accordéon et lui mouline sa vielle ou joue du violon. Ce n'est pas du folklore. La veillée commence à 22 heures par des chansons traditionnelles en occitan et se poursuit par un bal, comme autrefois. C'est le moment de sortir les disques et les livres occitans; d'expliquer pourquoi on est revenu au pays, pourquoi on défend les châtaigniers et pourquoi on se bat contre les défoliants, dont les industriels étrangers saupoudrent leurs plantations de résineux. *« En refusant de m'exiler*, dit Jan dau Melhau, *je suis peut-être un exemple pour les bacheliers de Limoges qui veulent rester au pays. »*

Autre *militant d'un genre tout différent*, le docteur Lambin-Dostromon, qui pratique à Turenne, en Corrèze. Pendant la semaine il reçoit ses clients et fait ses visites. Médecin rural classique ? Pas tout à fait. Le docteur Dostromon cherche dans les « remèdes de bonne femme » ceux qui sont d'authentiques thérapeutiques aussi efficaces et souvent mieux supportées que les drogues des laboratoires. C'est sa façon à lui d'être occitaniste. Mais, le samedi soir, lui aussi court les veillées, chante en occitan et fait danser, *comme dans le temps*.

A Millau, c'est un ancien industriel de la ganterie redevenu artisan, André Delon, cinquante-deux ans, qui écrit des chansons. Tous les vendredis soir, avec sa guitare, il monte chez ses fils, qui tiennent une auberge rurale là-haut sur le plateau où souffle le vent.

On dénombre ainsi quatre-vingts groupes d'amateurs entre Bordeaux et Nice qui « travaillent » le pays en profondeur. Certains sont presque des professionnels, comme celui de la chanteuse Rosine de Peira. A quarante ans, elle a tout quitté : mari, métier et chanson folklorique, pour embrasser la cause de l'occitanisme. Elle est devenue, à Toulouse, le pilier de *Revolum*, qui est à la fois une revue mensuelle et une maison d'éditions de disque « oc ». Cela lui a valu d'aller en prison, en octobre 1975, avec tout le gratin occitaniste raflé par la police après une série d'attentats. *« Mon pays existe*, dit-elle, *je le sens, je le vois, je le chante et je le vis vingt-quatre heures sur vingt-quatre. J'ai confiance dans son avenir. »*

De tous ces troubadours modernes le plus célèbre est, sans conteste, Claude Marti, trente-six ans, deux enfants, instituteur à Couffoulens (Aude). Brun comme un pruneau, barbu, il a la stature courte, le torse d'un haltérophile et la voix *d'un tribun*. Avec ses deux musiciens, il use une voiture et donne cent représentations chaque année depuis douze ans... Il a même chanté à l'Olympia, en Belgique, en Espagne. Il faut le voir débouler dans une commune pour apprécier le travail de « sensibilisation » qu'il accomplit.

Cet été, par exemple, il avait été invité à se produire pendant les fêtes de Mane, localité touristique de mille habitants au pied des Pyrénées. Le docteur Maurice Masquère, maire de Mane et député socialiste de Haute-Garonne s'en expliquait ainsi : *« J'ai invité Marti parce que c'est un bon chanteur et aussi parce qu'il défend l'occitant, une langue qu'il faut maintenir. Sans être séparatiste on en vient à regretter la politique de Jules Ferry qui a tué les parlers régionaux. Il est bon qu'il y ait aujourd'hui de nouveaux troubadours. »*

Avec ses guitaristes, Marti se juche *sur la scène haute et lointaine d'une* salle des fêtes réfrigérante. Les travées *sont bien garnies* : des gens du pays, des touristes, des jeunes qui chahutent au fond en buvant des coca-cola. « *Ici*, a confié Marti avant de commencer, *c'est l'Occitanie état zéro. Ça va être dur.* »

Avant chaque chanson, quelques mots en français. Les « commandos de la nuit », ce sont les viticulteurs qui se battent pour rester au pays, « l'homme d'oc », c'est le Languedocien *médiéval* alors plus civilisé que le Français du Nord. « Napoléon », c'est l'ogre qui prenait les enfants du pays. « Jules Ferry », c'est le rouleau compresseur culturel qui a tué la diversité.

La leçon est d'autant plus difficile qu'une partie de l'assistance — peut-être la majorité — ne comprend pas un mot d'occitant. Pourtant la voix de Marti et ses mélodies réchauffent la salle. *« C'est chouette l'occitant »*, dit une fille. A la fin, alors que le mini orchestre attaque des bourrées, une vingtaine de jeunes se lèvent et vont esquisser quelques pas maladroits devant le podium. C'est presque gagné. Il fallait le faire. A 1 heure du matin Marti reprend le volant et roule une partie de la nuit pour regagner Couffoulens.

Lui et les quatre-vingts troubadours occitans ont tous un nom dans la tête : celui de Félix Leclerc, qui depuis un quart de siècle brave les sourires et chante pour son Québec... Aujourd'hui les rieurs sont avec lui.

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

LA RECONQUÊTE PASSE PAR L'ÉCOLE

QUALITÉ DE LA VIE

La guerre des bébés-phoques a recommencé

Les hostilités sont ouvertes à Terre-Neuve entre les chasseurs de phoques, résolus à défendre leur gagne-pain, et les écologistes du Fonds international pour la protection des animaux, animé par le Canadien Brian Davies. En présence d'un fort contingent de journalistes venus du monde entier et de quelques membres de la police montée, tueurs et défenseurs des phoques se font face sur le minuscule aéroport de Saint-Antoine. Samedi, les habitants ont lancé des pavés sur l'hélicoptère qui amenait Brian Davies sur les lieux. Depuis, les chasseurs de phoques montent la garde autour des appareils qui devaient emmener écologistes et journalistes sur le terrain.

Rappelons que Norvégiens, Canadiens et Terre-Neuvas sont autorisés à tuer cette année cent soixante-dix mille bébés-phoques (cent soixante mille l'an passé). Ils en tireront non seulement des fourrures et des peaux mais aussi de la viande et de la graisse. Celle-ci sert à fabriquer savon, lubrifiant et margarine.

Cependant, l'opinion mondiale est désormais tellement sensibilisée à cette affaire que le prix des peaux de phoque s'est effondré. A Copenhague, par exemple, ils sont de 30 % inférieurs aux cours habituels.

Il est vrai aussi que les actions des défenseurs des animaux ne s'exercent pas seulement à Terre-Neuve. Des manifestants ont défilé samedi 12 mars dans les grandes artères de New-York, et cinq cents personnes environ, ayant à leur tête le comédien de télévision Spike Milligan, ont manifesté à Londres devant les ambassades du Canada et de Norvège.

A cette campagne, les chasseurs de phoques ont l'intention de répondre non seulement en interdisant l'accès des lieux de chasse aux étrangers, mais en manifestant ce lundi 14 mars à l'arrivée à Terre-Neuve de M. Walter Carter, ministre provincial des pêches. Celui-ci a reconnu que l'affaire avait dépassé le stade de la simple protestation des âmes sensibles et s'était transformée *« en un problème moral qui met en jeu le bon renom de la population canadienne »*.

LES DÉPOTS D'ORDURES VONT ÊTRE RECENSÉS

Le nouveau directeur de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets est M. Michel Affhoder, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui était jusqu'ici chef du service des déchets solides au ministère de la qualité de la vie.

L'agence, qui bénéficiera d'un budget d'environ 27 millions de francs, réunira son premier conseil d'administration en juin. L'équipe initiale, forte d'une trentaine de fonctionnaires, s'installera à Angers au cours du second semestre. Elle pourra commencer à travailler sans délai car de vastes opérations de recensement de décharges industrielles et municipales sont en cours dans plusieurs régions. L'une, sur l'initiative de l'agence de bassin Artois-Picardie, a été menée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. L'autre, sur l'initiative de la préfecture de région, va débuter dans les huit départements du Midi-Pyrénées.

● FLAMANVILLE : LES PÊCHEURS DISENT NON. — Une centaine de marins-pêcheurs, redoutant les conséquences sur la faune marine des rejets de la future centrale nucléaire de Flamanville (Manche), ont manifesté samedi 12 mars devant le chantier étroitement gardé par des gendarmes mobiles. Les pêcheurs ont constitué un comité de défense, qui a reçu l'appui des écologistes et des agriculteurs de la région.

TRANSPORTS

● HAUSSE DES TARIFS AÉRIENS SUR L'ATLANTIQUE NORD. — Le bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB) a donné son accord à une hausse de 5,3 % des tarifs aériens transatlantiques de première classe, à partir du 1er juin prochain, ainsi qu'à l'augmentation de divers tarifs réduits (excursion notamment). En revanche, le CAB a refusé d'approuver des hausses de barèmes pour la classe touriste, souhaitées par les compagnies aériennes. — *(A.F.P.)*

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

L'aménagement des quartiers neufs

C'est toujours la commune qui paie...

Les relations entre les communes et les organismes qui aménagent des quartiers nouveaux pour le compte des collectivités sont clarifiées par un décret du 18 février 1977 (« Journal officiel » du 6 mars), qui modifie le cahier des charges de la concession.

Les communes ont, en effet, le choix entre trois formules : la régie, qui implique qu'elles mènent elles-mêmes l'aménagement des zones d'habitation (une opération sur cinq actuellement), la convention avec un ou plusieurs promoteurs privés, suivant la procédure des zones d'aménagement concerté (45 % des cas), enfin (dans 35 % des cas), la « concession » à un organisme public (société d'économie mixte, établissement public ou office d'H.L.M.).

Dans cette dernière formule, la plus courante pour l'aménagement des zones très vastes, où les questions de voirie et d'équipements collectifs sont complexes, la réglementation en vigueur depuis 1969 mettait à la charge du concessionnaire le déficit éventuel de l'opération. Mais comme les banques ou les organismes financiers (la Caisse des dépôts notamment) exigeaient une garantie de la collectivité locale, les difficultés financières étaient en fait supportées en fin de compte par la commune.

Le décret du 18 février dit clairement que l'excédent — et donc le déficit — est à la charge du concédant. Ce qui revient à appeler l'attention des maires sur les conséquences financières des décisions qu'ils prennent ou qu'ils laissent prendre par les aménageurs.

D'autre part, ces derniers sont désormais tenus de faire, au moins une fois par an, un compte rendu de leur activité, de l'état de leur bilan et de l'avancement des travaux et de proposer à la municipalité une stratégie pour l'année suivante.

Cette pratique devrait aller de soi. En fait, elle n'existe actuellement que dans les villes qui contrôlent sérieusement leur politique urbaine et ne laissent pas les aménageurs jouer le rôle des élus. Tours, Grenoble, Rennes, Strasbourg, Angers ou Le Havre, sont parmi celles-là.

Dans bien d'autres villes, les services municipaux n'ont pas toujours la capacité technique pour contrôler l'activité de ces sociétés, généralement filiales de grands groupes publics, comme la Caisse des dépôts et consignations, ou privés, comme la Banque de Paris et des Pays-Bas, et les maires ont tendance à s'en remettre aux techniciens « qui s'occupent de tout ». Jusqu'au jour où il faut payer.

Pour ce qui concerne, enfin, la rémunération de ces sociétés, le décret du 18 février aménage les règles en vigueur afin d'inciter les aménageurs à bien commercialiser leurs opérations et à ne pas se laisser aller sur la pente du déficit. La rémunération (moins de 3,5 %) est d'autre part modulée suivant la taille des opérations : elle est plus forte pour les petites.

Même si l'urbanisme à grande échelle, dans les villes ou hors des villes, est très officiellement révolu, on continuera tout de même de construire des logements nouveaux à la périphérie des villes et même dans leur centre. Seulement les zones d'aménagement seront plus petites : sur les trente ZAC créées au dernier trimestre de 1976, huit seulement concernaient mille à deux mille logements ; les autres portaient sur quatre cents à huit cents logements.

Il est grand temps que les municipalités prennent pleinement conscience de leurs responsabilités financières et sociales en matière urbaine. La forme des villes dépend d'elles. Et le coût des transformations pèse toujours, finalement, sur elles.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,09	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

sogacel
SOCIETE GABONAISE DE CELLULOSE

recherche, dans le cadre de la mise en place du complexe industriel de KANGO (GABON),

le chef du département entretien usine

qui sera étroitement associé au montage des installations et qui devra en organiser les services techniques (définition des politiques et méthodes d'entretien et formation du personnel).

C'est un ingénieur de grande école, ayant une expérience confirmée des méthodes modernes d'entretien ; une formation aux procédés de fabrication est prévue. *(Réf. 27-M)*

et pour sa Direction Administrative,

le contrôleur de gestion

qui mettra en place un système d'information de gestion et sera chargé de son fonctionnement ; le niveau d'expertise comptable, acquis éventuellement dans une école commerciale ainsi qu'une sérieuse expérience sont indispensables. *(Réf. 28-M)*

et

le responsable du service informatique

dont la fonction consistera à rendre rapidement opérationnel un service informatique appelé à un important développement; une formation supérieure, une expérience d'organisation et une bonne maîtrise de l'informatique sont requises. *(Réf. 29-M)*

Ces postes doivent être pourvus rapidement. Ils bénéficient d'importants avantages. Le logement sur le site sera assuré après une première résidence de quelques mois à LIBREVILLE.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez en précisant la référence du poste aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP auxquels nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

LA SOCIÉTÉ DES MINES DU RWANDA

recherche

pour leur confier des POSTES DE DIRECTION

plusieurs INGÉNIEURS (DES MINES DE PRÉFÉRENCE)

Les fonctions offertes sont du domaine de l'exploitation à ciel ouvert et souterraine de minerais non ferreux.
Elles conviendront à des hommes d'expérience, habitués à conduire, dans le secteur minier, des unités de production occupant plusieurs milliers d'hommes.

Elles satisferont des hommes énergiques, soucieux de leurs résultats et ayant de bons contacts humains.

Une expérience africaine est souhaitable et constituerait un avantage.
Si ces fonctions vous intéressent, faites-nous part de votre expérience en adressant votre curriculum vitae (*précisez s'il y a moyen de vous joindre par téléphone*) à **UNIVERSAL MEDIA**, 122, ch. de la Hulpe à B. 1050 **BRUXELLES** (Belgique), qui transmettra.

Une totale discrétion vous est assurée.

Veuillez indiquer la référence LM 0169 sur l'enveloppe.

Société Pétrolière

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Lieu de travail SFAX après six mois de mise au courant au bureau de contrôle de gestion de Tunis

QUALITES REQUISES :
- esprit d'analyse ;
- initiative - discrétion ;
- niveau d'études : diplôme de l'enseignement supérieur (minimum licence) ;
- âge : 30 ans au moins ;
- dégagé obligations militaires ;
- expérience 5 ans dans le domaine de la comptabilité et de la gestion ;
- *bonnes aptitudes techniques.*

Bonne rémunération. Nombreux avantages sociaux. Grande possibilité de développement de carrière pour élément de valeur.

Adr. C.V. détaillé et prétent. sous le nº 2.246 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS (électricité, tuyauterie industrielle)

recherche pour sa filiale en ALGERIE

UN CHEF DE COMPTABILITÉ

avec expér. de quelques années dans la fonction, de préférence dans les Travaux Publics.

Avantages sociaux, loyer et voiture de fonction.

Envoyer C.V., photo et prétent. s/réf. 750/M à SWEERTS BP 269 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche dans le cadre de l'extension de ses affaires agricoles en AFRIQUE NOIRE :

INGÉNIEUR

E.N.S.A. ou équivalent économiste

Expérience de quelques années souhaitable.
Anglais indispensable.
Avantages habit. d'expatriement.

Adresser C.V. et prét. nº 2 952, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

Multi-national concern engaged in the manufacture and marketing of consumer durables has a vacancy for a

REGIONAL AUDITOR

To supervise its auditing activities and conduct audits for corporate management in France, Spain, Portugal, and Belgium.

Candidates must have several years auditing experience preferably with a major public accounting firm and be acquainted with american reporting requirements.

Preferred age bracket 25 - 35
The appointment is Paris based and offers a very attractive salary + benefits.

Write in confidence including curriculum vitae to Nº 592893 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

GABON

STE INTERNATIONALE leader mondial des services au secteur pétrolier recherche *pour sa succursale de* PORT-GENTIL, un

COMPTABLE

jeune, dynamique, de niveau BEC/BSEC, ayant 2/3 ans d'expérience, de préférence célibataire, avec si possible de bonnes connaissances d'anglais. Formation prévue. Salaire et conditions extrêmement avantageuses (logement + voiture + 2 mois 1/2 vacances), avec excellentes perspectives si désir de faire carrière à l'étranger.
Ecr. C.V. ss réf. CM/RB à TAS, 77, r. La Boétie, Paris-8e.

Société produits parfumerie de prestige recherche un

DIRECTEUR DES VENTES

- *Pr l'Extr.-Orient*, susceptible de s'expatrier 10 m. sur 12, expér. parfumerie non obligatoire mais souhaitable.
- Anglais parlé, écrit, couramment indispensable.
- Plan carrière à envisager si dynamisme et sens responsab.

Ecr. nº T 099 280 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

We are a major

Computer Leasing Company
and we wish to recruit a bilingual (English-French)

Marketing Executive

to be based in our Paris office

The ideal person would have experience in

Marketing I.B.M. Computers

and it is essential that the person recruited is self motivating.
The executive would report directly to the general manager in London and would be responsible for running the day to day affairs of the french office as well as carrying out marketing activities. The territory covered would be the whole of

France - Belgium
and the French speaking cantons of
Switzerland.

Salary is negotiable but would be not less than

F.F. 85.000

per annum + potential high commission earnings.

A car will also be provided for the successful applicant

Please end C.V. to nº 099.256 M at REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Lawyer

Monsanto, a major multinational corporation, has an immediate need for a LAWYER at its European headquarters in Brussels.
The ideal candidate will be aged 30 to 35 and have approximately five years of experience, preferably in an international law firm or corporation.
Experience with EEC laws on competition will be definitely an asset.
Superior academic credentials plus proficiency in English are musts.
Preference will be given to a person who has a good knowledge of French and Dutch.
The position which involves some travel within Europe, commands a competitive salary and fringe benefits and offers excellent career opportunities.
Please send your applications with details preferably in English to Mr. J. Verlinden, Personnel Manager, Monsanto Europe N.V./S.A., avenue de Tervurenlaan 270-272, B-1150 Brussels, Belgium.
All applications will be handled in strict confidence.

Monsanto

STÉ DE TRANSIT EN PLEINE EXPANSION
recherche D'URGENCE

POUR SON ACTIVITÉ AU SÉNÉGAL

SON CONTRÔLEUR FINANCIER (DIPLÔMÉ : ESSEC - ESCP)

FORMAT. COMPTAB., NIVEAU EXPERTISE
AGE : 35 ANS MINIMUM
EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

pour répondre, contrôler et animer :
- SERVICE COMPTABILITÉ
- SERVICE ADMINISTRATIF
- ÉTABLISSEMENT BILAN
- MISE EN PLACE CONTRÔLE GESTION
- TABLEAU DE BORD BUDGET
- ● CONTRAT EXPATRIÉ AVEC AVANTAGES
- ● ÉMOLUMENTS IMPORTANTS

Env. C.V. manuscrit + photo Nº T. 98918 M. RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CANADA

ingénieurs télécommunications

Le Centre de Recherche en Télécommunications **BELLNORTHERN**, établi au Québec, recrute des ingénieurs possédant un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans l'une des sphères suivantes en téléphonie :

- systèmes de transmission numérique conventionnel ou par fibre optique,
- systèmes de distribution,
- planification de réseaux par recherche opérationnelle,
- théorie de trafic.

Les candidats de niveau universitaire, maîtrise ou équivalent, de préférence avec :
1) *expérience en analyse économique et/ou en utilisation d'ordinateurs pour modelage,*
2) bilingue français/anglais.

oeuvreront dans la conception et la définition de systèmes de transmission téléphonique au niveau hiérarchique local, dans les études de faisabilité technique et économique, ainsi que de marché, dans l'élaboration de méthodes d'implantation et d'évaluation de nouveaux systèmes et dans la simulation par ordinateurs de réseaux téléphoniques.

Avantages : salaire de début, 18.000 à 25.000 dollars, selon compétence. Déplacement défrayé.
Lieu de travail : **MONTREAL.**

Adresser curriculum vitae à : Monsieur B.N. DESRASPES, Délégation Générale du Québec, 60, av. de la Grande-Armée, 75017 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE EN INFORMATIQUE
recherche pour L'ALGÉRIE

CHEFS DE PROJETS

- Expérimentés en conduite de projets informatiques ;
- Formation supérieure ;
- Orientés Gestion ;
- Connaissances en télétraitement et bases de données ;
- Nos principaux besoins se situent dans les secteurs suivants :
  TRANSPORTS, BANQUE
- Applications à concevoir : Paye, Gestion du Personnel, gestion de stocks, applications financières et comptables.
- Avantages divers : logement fourni, participation aux frais de déplacement, indemnités journalières de séjour.

Envoyer C.V. et prétentions sous le nº 5.293 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

INGENIEUR DÉVELOPPEMENT

130.000 - 150.000 F.F./an

Traitement et Négoce de Matières Premières Minérales
PARIS - AFRIQUE ÉQUATORIALE

Un groupe de sociétés spécialisées dans l'extraction et le négoce de substances minérales (4.000 personnes, C.A. 600 millions de francs) recherche un Ingénieur de Développement. Sous l'autorité du Directeur de la Mine ou de la Société de Négoce, il devra trouver une nouvelle définition (forme, répartition, réserves...) de l'un des minerais exploités, tant sur le gisement actuel que sur celui devant être ouvert dans le futur, afin de doubler la production. Il sera chargé de la commercialisation de cette substance dans les pays Africains en association avec d'autres produits importes d'Europe ou des Etats-Unis. Il participera à une étude prospective dont les résultats pourront déboucher sur la création d'une société ayant pour objet le traitement de cette substance, dont il assumera la Direction. Le titulaire du poste, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur (Mines, Chimie, Géologie, A. et M...), possédera une expérience professionnelle partagée entre la technique et le commercial dans une société du secteur chimique (engrais, produits pharmaceutiques, sels de métaux...). Il sera obligatoirement parfaitement *bilingue français/anglais. Ecrire ss réf. 111/M à :*

G.R.H. CONSEILS, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société internationale de restauration à caractère industriel recherche :

pour l'Outre-Mer un directeur d'exploitation

- Age minimum : 30 ans.
- Formation : Ecole hôtelière avec si possible une option cuisine.
- Il managera environ 300 personnes.
- La langue anglaise est indispensable.

Ecrire C.V. manuscrit avec prétentions et photo sous référence 5455 G à Pierre VERNET

ORES
433 Bd. Michelet
13009 MARSEILLE
Tél. (91) 40.38.93
Groupe BOSSARD

Etablissem. V. Lote, Casablanca cherche CHIMISTE spécial fabrication peinture.
Ecr. nº 562 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR UNE DURÉE DE 2 OU 3 ANS
Groupe International recherche

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

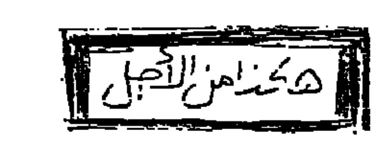
pour une industrie de papier et carton actuellement en construction en **Afrique du Nord** et destinée à produire des boites pliantes imprimées et des sacs en papier.

Le candidat intéressé devra avoir :
- une solide formation professionnelle développée par l'expérience acquise ;
- avoir occupé des fonctions analogues dans des entreprises similaires ;
- une connaissance de tous les procédés graphiques sur papier et carton ;
- une grande expérience de la production industrielle des papiers et cartons imprimés ainsi que des travaux préalables à cette production.

La rémunération sera fonction des capacités du candidat. La prime de fin de contrat sera déterminée en accord avec lui.

Bien connaître le français est indispensable.

Prière d'adresser un curriculum professionnel détaillé, au numéro 8.579 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GTE SYLVANIA VIDEON N.V.

Secteur composants électroniques TV grand public et tuners-Varicap offre au sein du laboratoire d'applications de la s.a. Videon en France (Rouen) une fonction de niveau supérieur, convenant à un

cadre technique supérieur

Ses responsabilités:
en liaison avec les ingénieurs de vente et dépendant directement de la direction générale de l'entreprise, il sera chargé des études de base et du travail général de laboratoire relatif à l'emploi de nos composants dans les récepteurs TV de la clientèle.

Son profil:
- formation d'ingénieur en électronique acquise auprès d'une des universités ou grandes écoles françaises;
- le candidat sera particulièrement attiré par le domaine des hautes fréquences et aura, si possible, un intérêt marqué pour les circuits de bases de temps;
- la connaissance de la langue anglaise serait un avantage.

Notre entreprise offre un poste exceptionnel au candidat ayant obtenu son grade avec distinction ou ayant continué des études universitaires après avoir obtenu son titre. Cette fonction permettra au candidat, lors de ses travaux de laboratoire, d'avoir des contacts avec les principaux constructeurs de l'industrie électronique (grand public) en Europe.

Un cv. détaillé doit être adressé à l'attention de:
M. G. Vandenweghe,
Recruiting officer,
Service du Personnel,
GTE SYLVANIA N.V.
Industriepark,
B-3300 TIENEN,
Belgique.
Tél. 19/3216/815111.

ASSURANCES

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES FRANCAISES

recherche pour **BORDEAUX**

UN INGENIEUR SYSTEME

- Diplômé grande école (SUP. ELEC - MINES...) ou Universitaire
- Minimum 26 ans
- Ayant quelques années d'expérience dans la fonction
- *Bonne connaissance DOS/VS - DL 1 - CICS/VS.*

Pendant 1 an il sera intégré à l'équipe système de son important département informatique situé à PARIS (9è) et en BANLIEUE SUD où lui sera confiée une fonction intéressante, puis il prendra la même fonction à l'antenne informatique de BORDEAUX

Un débutant ayant une formation SYSTEME IBM serait accepté.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 2918, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

RENAULT SODIRAC recherche

VENDEUR - ANIMATEUR
d'exception.
T. : (16-85) 46-25-89, M. Gonnet.

CONSTRUCTEUR TECHNIQUES DE POINTE
REGION OUEST
recherche

INGÉNIEUR
ou
TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ELECTRONICIEN EXPERIM.
Langues étrangères souhaitées.
Adres. C.V. à nº 41.912 AMEP P.A., 37, r. Gén.-Foch, Paris-8ᵉ.

CONSTRUCTEUR SOCIAL RÉGION NORD
recrute

CADRE
EXPERIMENTÉ
ayant pratiqué promotion immobilière pour assurer coordination et synthèse des fonctions commerciales, techniques et financières des programmes d'accession à la propriété. Rémunération de l'ordre de 70 000 F. Env. C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo sous réf. 3 549 à P. LICHAU SA, 10, r. Louvois 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

Agence usines planes Dordogne recherche

ATTACHE COMMERCIAL

Visites clientèle (90/180 J.) plus Suivi administratif ;
Bonne connaissance allemand.
Emploi stable et d'avenir.
Env. C.V. man., photo et prét. Général Music, La Marchandie, 24620 Tamniès, Les EYzies.

Brasserie moyenne et très prospère recherche

UN CHEF DIRECTEUR DES VENTES

On demande :
Alsacien, 30 ans minimum, niveau élevé, beaucoup de travail et de voyages (50 % du temps), et une grande capacité d'adaptation. On offre une atmosphère sympathique, de l'autonomie d'action et des succès.
Situation à Strasbourg.

Ecrire sous nº 375 à HAVAS STRASBOURG, avec prétentions.

IMPT. SERVICE INFORMATIQ. SUD DE LA FRANCE
I.B.M. 370.148 télétraitement
recherche

ANALYSTES INGÉNIEURS SYSTÈME

Adresser C.V., photo et prétent. à nº 8 575, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ
DISCRETION ABSOLUE GAR

POUR IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE (PROVINCE AGREABLE)

JEUNE DIRECTEUR DÉPARTEMENT VENTE KNOW-HOW

120.000/150.000 F/AN

C'est un ingénieur parlant couramment anglais disposant de 5 à 10 ans expérience dans la fonction production (domaine métallurgie) souhaitant évoluer vers des fonctions technico-commerciales internationales de haut niveau.

Ecrire en précisant la référence 492 à :
G F C 110, rue de Sèvres. 75015 PARIS

NOUS SOMMES UN FABRICANT DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION AFFILIÉ A UN GROUPE ANGLO-SAXON.
Nous cherchons pour notre usine (ville agréable de province – *250 km de Paris*) le

responsable de la comptabilité analytique

C'est un jeune cadre d'environ 30 ans, capable, avec une bonne équipe, de produire la comptabilité analytique (il met la main à la pâte) mais surtout d'analyser les écarts, de suivre les prix *de revient, en liaison avec les différents responsables.* Il participe également à l'élaboration et au suivi des budgets, réalise des études de rentabilité, etc.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 3162 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

AGENCE D'URBANISME DE

METZ

recrute :

- **ÉCONOMISTE** pour :
  — concevoir et mettre en place une base de données socio-économiques ;
  — élaborer un plan d'action foncière.
  3 ans d'expérience au moins dans organisme similaire.
- **ARCHITECTE URBANISTE** pour :
  — études pré-opérationnelles et plan vert d'agglomération.
- **INGÉNIEUR TRANSPORTS** pour :
  — études de restructuration et promotion des transports collectifs.
  3 ans d'expérience au moins dans cette branche d'activité, de préférence en tant que responsable d'études.
- **TECHNICIEN TRANSPORTS**
  niveau technicien supérieur, expérience en transports collectifs.

Ecrire AGURAM : 2, place d'Armes. — 57000 METZ. Tél : (87) 75-31-19

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGÉNIEURS ENTRETIEN

pour Usines ALPES PYRENEES

Débutants ou ayant déjà 2 ou 3 ans d'expérience.
Formation ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT.
Les candidats devront accepter l'éventualité d'un séjour de 4 à 5 ans à l'étranger ou outre-mer dans quelques années.
Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.
Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY – 23, rue Balzac 75008 PARIS.

SUD-OUEST

INGÉNIEUR CHIMISTE

Une des toutes premières entreprises européennes pour le traitement des argiles, recherche un ingénieur capable :
— dans un premier temps d'étudier et de mettre au point le passage d'un nouveau procédé de traitement des argiles du stade de laboratoire au stade industriel ;
— dans un deuxième temps de prendre la direction de l'unité de production dont il aura conçu l'installation.

Si vous êtes un jeune ingénieur,
Si vous avez acquis une expérience industrielle de quelques années et si vous avez le goût d'entreprendre, ce poste vous offre une opportunité sérieuse de développement personnel

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référ. MI716 à
OCS CONSEIL ET RECRUTEMENT 37, quai Richelieu — 33800 BORDEAUX.

ENTREPRISE TRÈS IMPORTANTE

Région BELFORT

recherche

COMPT.ABLE OU AIDE-COMPTABLE

Homme ou Femme

Situation d'avenir
Qualités professionnelles demandées

Ecrire de façon détaillée à

M B PUBLICITE - Référence LM
17, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra

Groupe Immobilier
Régions OUEST, SUD-OUEST
recherche

DIRECTEUR

CHARGE DE L'ELABORATION DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION

— Il aura la responsabilité de la promotion et de la vente.
— Expérience dans un poste similaire appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 1.627 à INTER P.A., B.P. 308, 75066 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Chaîne hôtelière importante,
nous recherchons un

directeur d'hôtel

pour ouvrir et diriger l'un de nos nouveaux établissements en France.

Gestionnaire, homme de relations publiques, capable d'animer une équipe, il devra posséder l'expérience de plusieurs années de direction d'hôtels importants, ayant une forte activité restauration.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 11.959 M à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transm.

Organisme d'hébergement travailleurs étrangers recrute pr région EURE & LOIR.

ADJOINTS CHEF DE CENTRE
pour assurer gestion administrative et comptable, réaliser actions socio-culturelles et sociales.
Logement de fonction gratuit assuré. Age minimum 30 ans
Se présenter
16, rue du Plâtre, Paris-4ᵉ, muni d'un C.V. manus. et photo.

P.M.E. prod. pétroliers en gros cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
région Languedoc-Roussillon.
Age minimum 35 ans.
Resp. ventes, achats clientèle.
Sens du contact humain.
Ecr. nº 8 576, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9ᵉ

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour son Agence ROUEN, aux environs du 1-7-77

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Itinérant ayant quelques années de pratique pour la vente de Matériels électrotechniques H.T. B.T., automatismes électroniques
Ecr. nº 8584 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

Sté expert comptable, ROUEN ch BON COLLABORATEUR niv. D.E.C.S Expérience
Ecr. nº T 098322 M Régie-Press 85 bis rue Réaumur Paris 2ᵉ

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

La Société (1150 p., 300 M de CA) fabrique et commercialise pour l'équipement de la cuisine, des cuisinières, fours, hottes et plaques.
Elle occupe une part importante du marché français dans ce domaine.
Le Président désire confier à un D.G.A. les tâches de coordination générale, d'organisation et de contrôle de gestion. Le poste convient à un *ingénieur diplômé de plus de 35 ans* possédant une expérience de gestion.
Lieu de travail: THIONVILLE.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 622M.

offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN

recherche pour son Département ÉTUDES - QUALITÉ - ESSAIS

3 ingénieurs

de haut niveau

Ils seront responsables chacun d'un des secteurs suivants :
- Appareils Mécaniques ;
- Appareillages Electriques ;
- Produits dérivés de la Pétrochimie.

Ils auront pour mission de :
- concevoir les méthodes d'investigation ;
- de mener à bien les études et les expertises techniques ;
- de faire réaliser les essais de fonctionnement et d'endurance ;
- d'assurer tous les contacts correspondants.

Ces candidats devront :
- être issus d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ;
- justifier d'une expérience de plusieurs années acquise dans des services d'études techniques et d'essais.

Très larges perspectives de carrière au sein du Groupe.
Poste situé à PARIS.
Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence SEJA (à mentionner sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Je suis une femme. Je forme, je conseille et je manage des hommes et des femmes. Je reconnais éprouver plus de difficultés avec les femmes : plus altruistes avec les leurs elles sont plus réfractaires à la dynamique de groupe, généralement d'un esprit un peu plus "petit", "mesquin", moins transcendental, très rarement aussi "sport". Et gourmandes sans véritable appétit.

Je crois pourtant en elles. Leurs vertus sont irremplaçables et surtout leur instinct du contact et de la communication. Et leur courage. Et leur ressort. Et un sens des valeurs qui s'affirme.

Je leur offre une activité passionnante largement autonome, une carrière brillante, une parité de traitement et de considération absolue avec leurs homologues masculins.

L'appui logistique et pédagogique que m'offre un groupe disposant du leadership français garantit l'importance des moyens qui me sont accordés.

J'y ajoute ma volonté de participer dans les actes à une émancipation et une promotion féminines plus souvent revendiquées et théoriques que réalisées et réelles.

Je suis prête à rencontrer toutes les postulantes qui pourront justifier 21 ans minimum et une formation générale solide.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 401 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra (Merci de bien vouloir préciser la référence)

Si vous pensez avoir :
- un esprit très créatif
mais suffisamment réaliste pour que vos idées puissent être concrétisées par vous-même, et par les autres!
- un style "vendeur", clair et imagé
- de la rigueur et de la méthode
- une grande faculté d'adaptation
- le sens des responsabilités
- l'esprit d'équipe

alors vous serez sans doute intéressé par le poste de

concépteur rédacteur

que vous offre une grande firme internationale d'édition, leader de la vente par correspondance.

Une solide expérience de la promotion ou de la publicité est indispensable car vous devez pouvoir concevoir et réaliser, en liaison avec les différents services de la société, des campagnes complexes, en bénéficiant des techniques de création et de vente les plus modernes.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Dites-nous en une page pour quelles raisons cette proposition retient votre attention et adressez votre lettre accompagnée d'un c.v., d'une photo et de vos prétentions sous réf. 34037M, à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

le commercial vous attire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur ou vous avez une expérience de la vente



vous propose d'intéressantes possibilités d'avenir professionnel
à PARIS et en PROVINCE

Adressez-nous votre C.V. détaillé sous réf. X153 à INFRAPLAN CARRIÈRES
185, rue de Bercy - 75012 PARIS *qui vous répondra*

Plain Champs

EUROTECHNICA S. A.

spécialisée dans la vente de systèmes et de matériels de télécommunications et d'informatique

recherche pour mai 1977

UN CADRE COMMERCIAL

de bon niveau pour commercialiser des systèmes comprenant : imprimantes à marguerites et à matrices, mini-ordinateurs et consoles de visualisation.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur** qui aurait au moins deux années d'expérience commerciale et qui souhaiterait se joindre à une équipe dynamique. Travaillant en étroite collaboration avec le Directeur Commercial, il assumera la responsabilité pour un secteur d'activité.

Rémunération : fixe 65.000 F p.a. + intéressement et voiture de fonction.
Importante possibilité de promotion.

Adresser curriculum vitae sous enveloppe confidentielle à **M. Deslongrais,**
EUROTECHNICA S.A.
15, place de la Nation, 75011 Paris, ou téléphoner au 346-12-65.

PS Conseil

INGENIEUR HYDROGEOLOGUE DEBUTANT

45.000 F

Protection de l'environnement - L'Agence de Bassin Seine-Normandie, organisme public dont la vocation est de contribuer par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau, *et à la lutte contre la pollution, recherche* un jeune Ingénieur Hydrogéologue, pour étoffer son service « Interventions », à l'intérieur du Département des Ressources. Basé à Paris, il aura pour mission d'instruire des dossiers d'aide financière concernant des installations de captage et de traitement des eaux souterraines, en liaison directe avec les collectivités locales et les administrations régionales du bassin. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur hydrogéologue, débutant ou presque, très motivé par les problèmes de protection de l'environnement. Les qualités de contact seront déterminantes. Le salaire brut annuel de départ sera de l'ordre de 45.000 francs.

Adresser C.V. sous référence A/2536M à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa filiale Paris 10ème

Cadre Import Export Bilingue Anglais

Disponible rapidement.
- Import
- Supervision service transport intégré.
- Gestion de stocks

Expérience exigée :
3 ans minimum de contrôle et gestion *de stocks.*

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 3545 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 *Paris cedex 02 qui trans:*

L'Unité Hermétique S. A.
recherche pour sa direction commerciale COURBEVOIE

INGENIEUR - frigoriste ou - électromécanicien

parlant anglais et ayant environ trois ans d'expérience de fonctions

technico commerciales

à l'exportation de préférence. Il secondera le directeur responsable de l'une des zones de distribution France et export - voyages de courte durée.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

On peut également envoyer son dossier : Réf. 983.
65, avenue de Wagram
75017 Paris

Transrack

SAINT-MAUR (94)

COMPOSANTS MÉCANIQUES POUR L'ÉLECTRONIQUE
LEADER EN FRANCE (250 personnes)

recherche

RESPONSABLE EXPORTATION

- — sera chargé de développer cette activité dans les principaux pays d'EUROPE ;
- — expériences export indispensables ;
- — dynamique, organisé ;
- — bon animateur ;
- — déplacements fréquents ;
- — connaissance du secteur composants électroniques souhaitée ;
- — libre rapidement ;
- — anglais courant (allemand apprécié).

C.V., photo et prét. à M. COCHET (personnellem.), 60, avenue Miss-Cavell. — SAINT-MAUR.

CHEF COMPTABLE

CHELLES - 60.000 F départ

Une P.M.E., Société de services intervenant dans des travaux de chantiers spécialisés, recherche son chef comptable.

Vingt-huit ans minimum, il (ou elle) est de formation DUT, BTS comptabilité de niveau DECS. Plusieurs années d'une fonction similaire lui ont permis d'acquérir une solide expérience de la comptabilité générale et analytique.

Le P.-D. G., avec lequel il travaille en direct, désire trouver en lui un proche *collaborateur apte à le seconder pour* l'ensemble des problèmes de gestion comptable et sociale.

Il devra s'intégrer à l'équipe d'encadrement et s'organiser en fonction du développement rapide de cette entreprise dynamique (mini-ordinateur en projet).

Ecrivez à P.M. 12, rue de *Gretz, 77240 Cesson.* un quest. dét. v. sera envoyé.

Ford

Un an d'expérience... Vous pouvez maintenant choisir

La politique humaine chez Ford est axée sur l'évolution de carrière et l'accession rapide aux responsabilités:
Les jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, familiarisés aux réalités de l'Entreprise grâce à une première expérience de vente (environ 1 an) sont intégrés à des postes immédiatement opérationnels.

Le Département **"PIÈCES DÉTACHÉES"**, actuellement en très forte expansion, les accueille comme Conseillers Commerciaux. Ils sont avant tout responsables des objectifs de vente sur leur Région. Leur action auprès du réseau de Concessionnaires Voitures met en avant leurs qualités de gestionnaire (prise de commandes informatisée, gestion de stocks), de conseil et d'animateur (merchandising, publicité...).

Leur acquis professionnel et la connaissance du terrain "Ford" détermineront leur évolution au Siège (à un poste d'encadrement, de Marketing...) ou à un Etat-Major Européen.

Adr. C.V. à Ford France S.A., Direction du Personnel,
344, Av. N. Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.

CADRE COMPTABLE

(Formation supérieure + D.E.C.S.)

Importante Société holding (chiffre d'affaires consolidé 4,5 milliards de francs) recherche pour SA DIRECTION FINANCIERE un jeune Cadre comptable, âgé de 30 ans environ, le candidat posséderont, outre une formation supérieure, un DECS complet ou l'équivalent.

Il aura déjà acquis une solide pratique de la comptabilité. Par ailleurs, une expérience plus complète de la gestion d'entreprise serait appréciée.

SON ROLE SERA :
- *d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales ;*
- *d'assister ces Sociétés au niveau de l'organisation comptable, voire administrative, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets ;*
- *d'effectuer des études financières en vue d'acquisition ou de rapprochement de Sociétés.*

Ce poste est à pourvoir à Paris.
La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et en particulier de la variété et de la solidité de l'expérience.

Elle sera comprise dans la fourchette de 75.000 à 90.000 F par an.

Adresser curr. vitae détaillé et prétent. à no 9208,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.*

LES LABORATOIRES DACOUR

Filiale du Groupe International BOOTS CY Ltd, recherchent

UN VISITEUR MÉDICAL

Pour le secteur 61 - 27 - 28
avec résidence à CHARTRES

Vous avez 25 ans au moins, votre bac et, si possible, un diplôme de premier cycle d'études universitaires.

Une expérience dans la visite médicale sera très appréciée. Voiture indispensable.
Stage rémunéré à partir du 12 avril.

Env. photo, C.V., photocopies de diplômes à : *Labo. Dacour,* B.P. 66 - 92404 Courbevoie Cedex

GROUPE MULTINATIONAL
SPECIALISE DANS LES EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
recherche
pour son Siège (Proche Banlieue Nord)

JURISTE d'ENTREPRISE confirmé

D.E.S. Droit Privé de préférence.

Minimum cinq ans d'expérience en entreprise ou Cabinet d'Avocat d'Affaires.

30 ans minimum, pour prendre RESPONSABILITE d'un Service Juridique Général au sein d'une Direction Juridique :
- Gestion des Filiales Françaises et Etrangères
- Prises de participations-Contrats d'Association
- Problèmes de Droit Commercial Général : (Réglementation du Commerce et des Prix, Transports, etc... Contrats spéciaux, etc...)
- Contentieux Général et Recouvrement
- Procédures internes, Documentation, etc...

Bonne connaissance de l'Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit, photo, niveau de rémunération actuel à No 3088 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion absolue garantie.



TECHNICON INDUSTRIE

Dans le cadre de son expansion

recherche pour compléter son équipe de vente d'analyseurs industriels

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL

- Ingénieur Chimiste ou Biochimiste ou Docteur 3e *Cycle Chimie* analytique ayant 3 à 4 années d'expérience.
- Voyages fréquents en France ;
- Bonne connaissance de l'Anglais ;
- *Expérience de la vente appréciée ;*
- Libre rapidement.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : TECHNICON INDUSTRIE - B.P. 10 - 95330 Domont.

LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE AMERICAIN implantée en proche banlieue Ouest de Paris, recherche UN

CADRE COMPTABLE

qui après avoir défini les procédures comptables devra assumer la responsabilité de la mise en place de traitements informatiques, contrôler les documents avant et après traitements.
Il sera l'interlocuteur du sous-traitant extérieur.
Ce poste convient à un candidat ayant de solides connaissances pratiques de la comptabilité française et américaine et une bonne expérience de l'informatique.
L'usage courant de l'anglais est exigé.
Adresser CV détaillé sous réf. 14.138 à :

s.n.p.m

ANALYSTES

- — Un important groupe de RETRAITE et PREVOYANCE (2.000 personnes).
- — Un service ORGANISATION et INFORMATIQUE qui s'agrandit en fonction des chantiers en cours et des projets envisagés.
- — *Vous proposent de les aider à développer de* nouvelles applications au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes (370/158 - Réseau télétraitement national). Formation supérieure exigée.

Envoyer lettre manusc. C.V., photo no 02815 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Entreprise de Presse Nationale

recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

Grande pratique professionnelle des travaux de comptabilité générale (Gestion - Informatique)
CONNAISSANT LA DACTYLOGRAPHIE

Ecrire no 6453 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e
qui transmettra



recherche

pour la constitution d'équipes de réalisation de projets de grandes dimensions :

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— possédant 2 à 4 ans d'expérience sur matériel IBM et/ou HB dans les spécialités suivantes :
- COBOL (connaissance de l'OS IBM et GCOS) ;
- PL/1 sous OS ;
- ASSEMBLEUR IBM et/ou APS et/ou *GMAP.*

Ecrire avec C.V. à :
CAP SOGETI SYSTEMES
Francis BEHR,

5, rue des Morillons 75738 Paris, Cedex 15, sous la référence 455.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
proche Banlieue Sud
recherche

jeune assistant(e)
service juridique

- Pour analyse de textes publicitaires et promotionnels;
- Licence en Droit;
- Orienté vers Droit des Affaires ou marketing
- Très bon rédacteur;
- Intelligence critique;
- Anglais courant.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à Havas Contact, 156 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.
Sous référence 34024 M.

HAVAS CONTACT

IMPTE SOCIÉTÉ DE FABRICATION
DÉCOUPAGE - EMBOUTISSAGE
région parisienne, recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
Formation A.M., I.C.A.M. ou équivalent

- Connaissances approfondies de la conception et de la réalisation d'outillages de presses.
- Expérience de bureau d'études, de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries.
- Poste à hautes responsabilités, dépendant directement de la Direction Générale.
- Anglais apprécié.

Adr. curric. vitae et prétentions à M. LEVALE, 7, rue Georgette-Agutte. — 75018 PARIS.

L'un des premiers assureurs conseils français cherche pour Paris son

chef de département accidents

Ce département représente une part importante du CA global. Il compte 80 personnes réparties en plusieurs services.

L'homme que nous cherchons, minimum 35 ans, de formation supérieure, peut venir d'un assureur conseil, d'une compagnie d'assurances, du service assurances d'une grande entreprise, ou bien simplement bon manager, il n'est pas rebuté par l'apprentissage de l'assurance (il aura deux à trois ans pour se former) et veut avant tout assumer des responsabilités en liaison étroite avec la direction générale.

La connaissance de l'anglais est un atout pour réussir dans une ambiance de travail international.

Ecrire à J. TIXIER ss réf. 3179 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Leader national dans ses activités
recherche pour l'un de ses départements

ASSISTANT de GESTION
relevant du Chef de Département

SA MISSION sera de :
— diriger, rationaliser et coordonner les services : comptabilité, facturation et encaissements ;
— animer une équipe de 12 agents administratifs.

PROFIL :
— bonne formation en gestion comptable ;
— expérience confirmée de la tenue des comptes clients et de la facturation par ordinateur ;
— qualités de leader, méthode et organisation.

Env. lettre man., C.V. dét., ph., prét., ss le nº 2.667, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra. Paris-1er, qui tr.

---

alphacoustic
le numéro un français des plafonds acoustiques
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL
Paris - 150 000 F/an

Il sera responsable de l'animation du réseau de vente comprenant 7 bureaux en France, ainsi que du marketing, de la promotion, de la publicité et de l'exportation.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure commerciale ou technique, possédant une expérience confirmée du marché Bâtiment, de préférence dans le second oeuvre. La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est très souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite C.V. détaillé, photo récente et rémunération envisagée sous réf. M 181/A à NOBEL BOZEL, Département Encadrement, Tour Roussel Nobel, cedex 03, 92080 Paris La Défense.

nb

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF — F. 120 000

La filiale française d'un groupe américain spécialisée dans la commercialisation et la distribution de petit équipement industriel recherche un Directeur Financier et Administratif.

Dépendant directement du Directeur Général et fonctionnellement du Directeur Européen. Il supervisera 20 personnes environ et sera responsable de l'ensemble des opérations comptables, financières et administratives de la société (y compris le personnel). Il sera responsable de la préparation des budgets et de l'analyse des résultats et mettra en place les procédures et systèmes de contrôle interne. Il préparera le reporting mensuel pour la maison mère.

Ce poste très complet s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, parlant anglais couramment. Il aura une bonne formation comptable complétée par une expérience de 5 ans au moins dans un poste de responsabilité et de supervision d'équipe dans une société de préférence anglo-saxonne. Ecrire sous référence M. 6.102

CONTROLEUR BUDGETAIRE — F. 110 000

La filiale française d'un groupe international spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits de grande consommation (CA F 300 millions, 900 personnes) recherche un Contrôleur Budgétaire et de Gestion.

Basé à Paris, et dépendant du Directeur Financier, il aura la responsabilité de la préparation des budgets, du contrôle et de l'analyse des résultats et du reporting pour la maison mère.

Centralisant et synthétisant toute l'information de gestion, il aura un rôle clé de communications et de dialogue avec les responsables de tous les services. Dans le contexte de cette société très orientée vers le contrôle de gestion, il devra assimiler les techniques élaborées de suivi budgétaire et de reporting anglo-saxon.

Le candidat sera âgé de plus de 30 ans et aura une très bonne connaissance de l'anglais, une formation supérieure et une expérience d'au moins 5 ans acquise dans un service financier ou comptable d'une société industrielle anglo-saxonne importante ou dans un cabinet d'audit international.
Ecrire sous référence M. 6.101

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence à : G.C FULCONIS
Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Discrétion absolue.


CLUB HÔTEL
recherche

DIRECTEUR

pour son département "locations saisonnières mer et montagne."

Le candidat doit être dynamique, expérimenté dans la négociation avec les Agences de voyages et tours opérators.

Anglais allemand courants.

Le parc à exploiter dépasse 1.500 appartements.

Age minimum 35 ans.

Écrire avec C.V. à Havas Contact, 156, Bd. Haussmann 75008 Paris Nº 33959.

HAVAS CONTACT

GRAS SAVOYE & Cie
ASSUREUR-CONSEIL
recherche pour son Département traitant des Assurances Industrielles, Incendie et P.E.

un chargé d'études

pour l'examen des problèmes juridiques, fiscaux, financiers intéressant le département.

Il aura également pour mission de suivre l'évolution des produits proposés au client ainsi que leur adaptation constante.

Le poste pourrait convenir à homme, femme de 30 ans minimum, de formation universitaire (niveau licence) ayant plusieurs années d'expérience de l'assurance, particulièrement dans la branche incendie et pertes d'exploitation.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions : Service du Personnel B.P. 129, 92202 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

ISOSTA
Industrie Second Œuvre
recherche

UN TECHNICO - COMMERCIAL

2 ans expérience minimum.
Pour une mission de Responsable d'Affaires exigeant compétences techniques et réel sens commercial à développer au contact de professionnels du bâtiment.

Poste à importants objectifs de développement.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Direction Générale qui répondra 33, avenue Saint-Foy. — 92200 NEUILLY.

Boehringer-Mannheim France S.A.
recherche pour son département « AUTOMATISATION »

4 DÉLÉGUÉS AUX RELATIONS SCIENTIFIQUES

FORMATION :
Biochimie (BTS, IUT ou équivalent).

Les postes nécessitent une expérience des auto-analyseurs FLUX CONTINU (S.M.A.) et/ou autres automates de transfert.

REGIONS D'ACTIVITE :
— Paris + périphérie
— Est (Nancy, Strasbourg)
— Rhônes-Alpes + Auvergne partielle.

Adresser C.V. manuscrit + photo à :
SCOP 7 5-17, boulevard Jacques 75014 PARIS, tél. 589-61-95,
qui répondra à toutes demandes d'information.

AÉRONAUTIQUE - MARINE - DÉFENSE

SPERRY VICKERS
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISTE DES APPLICATIONS HYDRAULIQUES A L'ARMEMENT

— Plusieurs années d'expérience requises en :
- Systèmes ;
- Pompes et moteurs ;
- Distributeurs et servos.

— Anglais lu, parlé et écrit.

Ecrire avec C.V. et prétent. à SPERRY VICKERS, Division A.M.D., 98, av. de la République 92400 COURBEVOIE.

La SNER

Filiale du groupe REDOUTE, spécialisée dans la distribution de l'Habillement recherche un

ACHETEUR chaussures

ayant plusieurs années d'expérience du produit acquise chez un Fabricant ou en Centrale.

Ce cadre devant être immédiatement opérationnel, une parfaite connaissance du marché français et étranger est indispensable.

Il aura la responsabilité complète de la collection qu'il réalisera et proposera aux magasins de la chaîne.

Le poste implique de nombreux contacts en France et à l'étranger avec les fournisseurs et les responsables des points de vente qu'il fera bénéficier de son expérience.

Le poste est basé au siège de la Société.

Adresser C.V., photo, prétentions sous référence 7-13-81 à la SNER, 139, Avenue Paul Vaillant Couturier, 93120 La Courneuve.

Edelmann
CARTONNIER IMPRIMEUR
leader européen dans sa branche
recherche

POUR POSTE
TECHNICO-COMMERCIAL
Paris-9e.
JEUNES GENS DÉGAGÉS O.M.

— Excellentes notions d'allemand.
— Excellente présentation.
— Dynamiques et persévérants.
— Disponibles voyages.

Formation technique assurée.

Ecrire avec photo no T. 99.264 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Une importante société de distribution (C.A. supérieur à 1 milliard) recherche le

responsable administratif
d'un de ses hypermarchés constitué en filiale

Il dirigera les services administratifs du magasin : comptabilité générale, fournisseurs et service du Personnel.

Il assurera les relations avec les banques et la liaison avec la direction financière du groupe.

Nous souhaitons rencontrer un homme de formation comptable supérieure ayant au moins 3 ans d'expérience et capable d'assimiler des méthodes de gestion très modernes (terminal électronique à chaque caisse).

Le poste est à pourvoir dans la région de Chelles 77.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 140 Q

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

UN SENIOR
UN ASSISTANT

ayant l'expérience des méthodes anglo-saxonnes de révision.
ANGLAIS courant et autres langues si possible.

POSSIBILITE DE STAGE

Env. C.V. + photo sous le nº 98.719 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Schlumberger
MESURE ET REGULATION EUROPE

Groupe Industriel comprenant 36 Etablissements en France

Nous recherchons pour la
FONCTION PERSONNEL
un (e) jeune cadre de formation supérieure ayant déjà travaillé un an ou deux dans la fonction personnel

Dans un premier temps, il (elle) occupera dans une des Directions du Personnel du Groupe, des fonctions qui le (la) prépareront à prendre les responsabilités de
CHEF DU PERSONNEL
d'un Etablissement de Province ou de la Région Parisienne

Pour poser votre candidature, écrivez à :
SCHLUMBERGER
MESURE ET REGULATION EUROPE
Direction du Personnel
12, Place des Etats-Unis
92120 MONTROUGE
- envoyer curriculum vitae + photo -

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Recrute pour son Centre de Recherches
(proche banlieue Sud)

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Connaissances en chromatographie haute performance (B.T.S. - D.U.T.)

Horaires personnalisés. Treizième mois
Avantages sociaux.

Adresser C.V. à EPRI, 126, boulevard A.-Blanqui, 75013 - Références 324

AVIS
Locations de Voitures
recherche pour renforcer
SA DIRECTION FINANCIÈRE

JEUNE CADRE
NIVEAU D.E.C.S. ou ÉQUIVALENT

— Quelques années d'expérience dans une société multinationale.
— Des connaissances certaines en fiscalité.
— Anglais courant.
— Capable d'évoluer à court terme vers le poste de CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ au sein d'une équipe très dynamique.

Nombreux avantages.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 332, 19, rue Albert, PARIS-13e.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

COGEFI, RECHERCHE

1) DIRECTEUR-DELEGUE (pluridisciplinaire)
expérience de la gestion d'entreprises industrielles.

2) CONTROLEURS DE GESTION
Formation comptable, analyses budgets, exploitation, trésorerie, études financières, contrôle et décisions.

Les candidats auront une formation gdes écoles ou équivalent. Age minimum : 35 ans.

Adr. C.V. à COGEFI, tour Septentrion, Cedex 9, 92400 Paris-La Défense.

Organisme Social recherche
2 REDACteurs JURIdiques
bonne instruction générale, diplôme capacitaire en droit min. Se prés. av. C.V. MICREP, 56, r. du Surmelin, Paris-20e.

Société internationale recherche
PERSONNES
majeures, motivées par les langues pour implantation de son service commercial en France. Téléphone : 707-40-38.

QUARTIER ALMA
ANALYSTE PROGRAMMEUR
formation universitaire, notions PL 1 et expérience de gestion (1 à 2 ans) appréciée. Adresser C.V. et prétentions, sous référence 6 500, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui transmettra.

Société recherche
PUPITREUR
confirmé pour H.B. 64-20, horaire décalé, situation stable. Ecrire, no 2.797, à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

URGENT - RECHERCHONS
PROGRAMMEUR
expérimenté microprocesseur motorola. Téléphone : 907-20-48.

MOTOBECANE
Premier constructeur européen du deux roues
Mo EGLISE-DE-PANTIN
recherche
pour sa direction générale

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR

- — Titulaire du B.T.S.;
- — Pratique de la dactylo et de la sténo;
- — Intéressée par la technicité du [illegible];
- — Capable de seconder efficacement un directeur de produits;
- — Libre rapidement.

Se présenter ou écrire :
SERVICE DU PERSONNEL,
21, rue Beaurepaire,
93502 PANTIN CEDEX.

RESPONSABLE
d'imprimerie intégrée (40 pers.), min. 30 a., apte commandement. Banl. Sud-Ouest - Tél. 742-51-96

Hebdomadaire PARIS recherche
2 JOURNALISTES
Rewriters et reporters.
Env. C.V. à Henry Allainmat, 1 et 3, rue du Château, 92200 Neuilly

---

CHEF DES VENTES
Jeune et dynam. connaiss. en électro-ménager, pouvant assur. déplacements en province, situat. stable, bien rémun. aux cadres, intéress. aux résultats, promotion possible. Adr. C.V. détail. au no 593.055 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Société internationale recherche un
INFORMATICIEN
parfaitement bilingue français, anglais, pour diriger une installation I.B.M. 32 Quartier Saint-Lazare. Tél. pour R.V. Mlle Decaux. 261-55-75

E.T.T. rech UN PROFESSIONNEL de l'intérim pr placement de personnel de bureau. Tél. pr R.V. : 295-34-01 - 293-55-87

Société d'Edition vente par correspondance
Quartier Montparnasse recherche
INFORMATICIEN
niv. I.U.T. confirmé en analyse et programmation.
Anglais courant.
La connaissance de la vente par correspondance serait appréciée.
Ecr. avec C.V. : no 3.720 PRESSE ET PUBLICITE, 7, r. de la Michodière, 75002 PARIS

Ag. de Voyages DUBOIS rech. SECRETAIRE COMPT.
Notions Agence de Voyages. Lieu de Travail, r. Daunou, 12e. Ecrire Agence PERRE, 9, rue Bleue, 9e, q. transmettra

---

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS recherche

COLLABORATEUR

ayant une expérience de comptable et de conseiller ou de contrôleur de gestion soit en entreprise, soit en cabinet d'expertise comptable ou d'audit.

Il s'intégrera dans une équipe de contrôle comptable et de conseil de gestion.

- — Poste évolutif.
- — Situation stable.
- — Rémunération en fonction des référ. et des capacités.

Adr. C.V. à Mlle d'ORNANT FIDAL PARIS, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS.

Ecole secondaire Privée hors contrat cherche
PROFESSEUR D'ALLEMAND
à part. 18 avril, 15 h. hebdo le matin tél 623-64-46

Quelques postes à pourvoir
PARIS BORDEAUX CANNES
pr HOMMES min 25 ans rompus à la VENTE
NOTRE DOMAINE :
la Bourse de Commerce
Rémunération importante sous forme de commission
Env. C.V ou se présenter M. LEFORT Société CICOMAP 4, av Marceau 75008 PARIS

CLINIQUE recherche
COMPTABLE temps plein
Ecrire avec C.V et références no 02.223 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société Financière japonaise ch. J. F. jap. av. carte trav. seul. parl. (30 a. max.), compl., pet. secrét. Durée 2 a. min.. Libre de suite. Tél. 225-11-70 poste 28.

Impt Groupe Privé d'Assurances recherche

CANDIDATS AGENTS GÉNÉRAUX

pour acquisition de deux portefeuilles disponibles sur banlieue Nord-Ouest de PARIS. Formation assurée par stage. Ecrire avec C.V. et photo à LA PRESERVATRICE 98, r. des Rennes, 75006 PARIS.

SOCIETE DELHOMME recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niveau maîtrise informatique, expérience 2-3 ans — temps réel — programmeur assembleur - Fortran - connaiss. si possible PDP 11 sous RSX 11-M pour étude et réalisation de logiciels d'application.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. à R. DELHOMME et Cie, Boîte postale 35, 75562 PARIS CEDEX 12.

Important groupement professionnel équipé d'un IBM 370/145 sous dos/VS recherche :

PROGRAMMEUR
d'applications. Libéré O.M., langage PL/1.OPT souhaité. Env. C.V. détaillé, photo et salaire annuel souhaité au Chef du personnel A.G.S.A.A., 118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17.

Urgent société de transports à Bobigny rech. pour démarrage IBM/370/+ réseau T.P. 3270

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DOS/VS CICS/VS, COBOL-ANF, surt ASSEMBL. S/réf. 7.411 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris, Cedex 02, qui tr.

Important service Ministériel, spécialisé dans les problèmes de circulation routière, rech. pour son département « Médecine de la conduite »

MÉDECIN CONSEIL EXPÉRIMENTÉ

- — Mi-temps.
- — 35-50 ans.
- — Une formation médecine du travail même partielle, serait appréciée.
- — Localisation du Service à PARIS.

Les demandes accompagnées d'un CV seront adressées no 95815 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Fabricant Produits de Beauté Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR/CHIMISTE COSMÉTICIEN

35 ans minimum, responsable du développement et de la fabrication des produits de soins et de maquillage. Un min. de 5 ans expér. à poste similaire dans industrie cosmétique ou pharmaceutique est indisp. Env. lettre manusc. C.V. détaillé et prét. au Laborat. JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allendé, 95870 BEZONS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAINE
quartier ETOILE
recherche
pour seconder directeur des sinistres

UN CADRE
âge minimum 32 ans, formation supérieure et connaissance de l'anglais exig., expérience administrations et règlement sinistres toutes branches souhaitée.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. A.I.U., 24, avenue de la Grande-Armée Paris-17e.

URGENT Cabinet expertise comptable SENEGALAIS rech

STAGIAIRE
Sénégalais ou Africain
Niveau Révision Comptable
Téléphone - 727-50-47

Hebdomadaire PARIS recherche

2 JOURNALISTES
rewriters et reporters
Env. C.V. à Henry Allainmat, 1 et 3, rue du Château, 92200 NEUILLY.

MAHERA S.A.
Promoteur - Constructeur
55, avenue d'Iéna
75783 Paris Cedex 16

recherche

JURISTE
expérimenté en droit des Sociétés et Assurances

Ecrire en joignant C.V. et en indiquant prétentions.

TOUROPERATOR cherche pour ses hotels club hôtesses et gardiennes d'enfants confirmées.
Se présenter à AIR VACANCES
59, rue Saint-Lazare, mercredi 16 ou jeudi 17.
Prendre contact avec Mlle MADELEINE au 285-48-48 (sauf samedi) pour rendez-vous.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche
pour toutes régions

JURISTES
de droit privé

Formation universitaire, D.E.S et expérience notariale (deux ans environ) souhaitée, goût du travail en équipe avec spécialistes d'autres disciplines (notamment fiscalité et droit des sociétés), possib. très bonne situation.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. no 02.861 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

secrétaires

Secrétaires de direction

Métro : PONT NEUF
IMPORTANTE SOCIETE CREE LE POSTE

secrétaire de direction confirmée

RESPONSABLE DU SECRETARIAT DU DIRECTEUR GENERAL

- — bilingue anglais, avec allemand apprécié,
- — bonne formation générale,
- — 30 ans minimum

Statut CADRE. Avantages sociaux.
Le poste est à pourvoir le plus tôt possible.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. M 660 à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri-Monnier — 75009 PARIS

Secrétaires

SECRETAIRE expérimentée candidat. uniquement par lettre + C.V. à GESIM, 24, r. Chaptal, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Association culturelle Hôtel-de-Ville
recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO
ayant expérience organisation de concerts ou spectacles.

Ecr. av. CV à BLEU no 96344 B 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRES
ayant 1 à 5 ans d'expérience.
Travail en anglais pour personnel multinational.
Très bonne dactylo.
Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).

Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à no 2.609, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sténodactylos

Sté Commerciale recherche
STÉNODACTYLO
bilingue anglais écrit et parlé. Tél. : 508-45-17 pour rendez-vous.

formation profession.

- • PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3, niveau BAC : 180 h. de cours.
- • OPERATEUR PUPITREUR DOS, niveau 1re ou B.E.P.C., 140 h. de cours de jour ou du soir

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam-9e, 874-95-69.
94, rue Saint-Lazare-9e. 874-56-60

capitaux ou proposit. com.

Sté multinationale
POLLUTION-ENVIRONNEMT
LOISIRS à forte expansion
dispose de franchises disponibles dans le sud de la France.
Nécessité de disposer entre 100 et 250.000 selon importance et d'avoir réelle volonté de conduire une équipe commerciale et technique très dynam Ecr. no 2637 CONTESSE Publ 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra

traductions

Demande

Traductrice angl., espagn., fr. ch. ttes traduct. T. 526-74-76

Traductrice trilingue suédois, anglais, français. Délais rapides. Téléphoner à DAN. 35-38.

représentation offres



ARGUS

UN V.R.P. TECHNICO-COMMERCIAL

Notre société implantée dans la région parisienne et spécialisée dans la robinetterie industrielle et la tuyauterie flexible recherche pour compléter son réseau commercial UN COLLABORATEUR REGIONAL (statut V.R.P. exclusif) dont le rôle sera de suivre et développer la clientèle du secteur

RHONE-ALPES

La vente de notre matériel impose :
- — une bonne formation technique ;
- — une expérience de la vente de biens d'équipement ou de composants industriels ;
- — une grande disponibilité pour une activité sur le terrain.

Nous offrons :
- — une collaboration dans une société jeune;
- — des produits de qualité ;
- — des conditions de départ intéressantes ;
- — une excellente perspective d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. à

ARGUS S.A.R.L.
Service du Personnel,
22, av. Paul-Langevin
(Z.I.) 95220 HERBLAY.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- • Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- • La graphologie et ses pièges.
- • 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- • Réussir entretiens, interviews.
- • Les bonnes réponses aux tests.
- • Emplois les plus demandés.
- • Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

Achèterait BILLARD français 3 boules, très bon état Tél. : (90) 30-13-91 h. b. ou 30-02-60 le soir

MERCEDES type 280 S, sous garantie, boîte automatique. 11 300 km. Antenne électrique. verres teintés. Stéréo mini-cassettes Tél 607-51-29. Urgent.

autos-vente

PAX MAZDA
NOUVEAU COUPE 2 + 2
600 F moyenne mensuel.
GARANTIE 2 ANS
Elégance. Qualité. Prix.
133, r. Rome-17e. 924-76-83.

LAMBORGHINI URRACO
14 CV. 1975. Toutes options.
33.000 km - 203-30-75

VEHICULES NEUFS DISPONIB.
CADILLAC FLEETWOOD
Limousine
CADILLAC SEVILLE
BUICK SKYLARCK
RENE PETIT S.A. - 607-93-92



URGENT - Affaire unique, vends formule bleue, excellent état + nombreuses pièces : 10.000 F Tél. 207-98-33, après 20 heures.

IMPORT. STE ELECTRONIQUE vend voiture P.-D.G.
MERCEDES - BENZ
300 S.L. (1971)
1re main
Conduite par chauff. Direction.
Bronze métallisé bicolore.
Pavillon noir.
Entièrement cuir - Moquette.
Radio Becker.
Boîte automatique.
Renseignem. : M. PORTICHE 790-65-72

demandes d'emploi

DIRECTEUR VENTE
GRANDE EXPORTATION

40 ans, 15 ans expérience biens d'équipement et consommation, AFRIQUE, PROCHE-ORIENT, ASIE, AMERIQUE LATINE.
- • Propose :
- — Grande capacité synthèse.
- — Aptitude solutions originales, problèmes exportation.
- — Expérience négociation, niveau élevé s'appuyant sur excellente psychologie clientèle internationale.
- — Ouvertures et relations sans équivoque dans certains pays, pouvant faciliter introduction sur marchés et réseaux.
- — Très bonne connaissance concrète JAPON, AUSTRALIE, BRESIL et la plupart pays d'AFRIQUE francophones.
- — Une réussite contrôlable.
- • Apporte :
- — Dynamisme, esprit collaboration.
- — Approche concrète des problèmes.
- — Son adhésion à être jugé sur résultats.

Rech. situation réelle responsabilité.
Rémunération actuelle : 180.000 F.
Ecrire no T. 99.287 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur Trav. publ. et urban., 20 ans d'expérience internation. Etudes et contrôle d'exécution, parl. franç.-angl.-arabe-espagnol, souhaite emploi Arabie ou Libye Ecr. no 8.510 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Hme 27 a. **LIC DROIT PRIVE**
NIV. D.E.S., SACH. REDIGER 4 a. ment., not. compt., exp. jur. et contx étud. ttes prop. DAVE, 43 bis, rue Benard, 75014 Paris.

J. F. 25 ans, D.U.T, D.E.S.T., C.N.A.M., analyst. progr., 4 a. exp. paris. gestion Cobol I.B.M. OS/DOS, connais. télétrait., rech. empl. rég. Marseille, Aix-en-Pr. Ecr. no 8.581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTIONNAIRE ORGANISATEUR 34 a., 4 a. expér. contrôle gestion ds Sté travail tempor. et de T.P., possède 1 certificat du Collège des Sc. soc. et écon., cherche emploi analogue. — Ecr. no 66.459, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ELEMENT DYNAMIQUE, 37 A., 10 A. DE BARREAU PARIS, ANGLAIS COURANT CHERCHE POSTE HAUTE RESPONSABILITE OUTRE-MER OU METROPOLE. Ecr. ss no 592.895 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. H. 17 ans 1/2, niv. seconde AB, ch. emploi stable ou remplacement, accepterait même manutention. Libre de suite. — Ecr. à 6.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN HAUT NIVEAU, formation Hard + Soft, 9 ans expér. grands systèmes et minis, ayant eu durant 3 ans sa propre affaire, rech. emploi d'assistance conseil et conception en technique information. Formation complément. compt.-gestion de fichier, libre immed. pr France ou étranger. 077-58-23.

J.F. 22 a., lic. droit, sach. rédig. + taper machine, courte expér. cabinet juridique, ch. emploi juriste début. Muriel ABOUD, 97, rue Oberkampf, PARIS (11e).

HOMME 35 ANS

AUTODIDACTE niveau encadrem., ayant assumé responsabilités administration commerciale GESTION STOCK et approvisionnement, suit actuellement au Centre d'études économiques d'entreprise (C.N.A.M.) stage :

ORGANISATION DE LA PRODUCTION CONTROLE DE GESTION

recherche

POUR DÉBUT NOVEMBRE 1977 POSTE A RESPONSABILITÉ

Ecrire no T 98.635 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

J. H., FRANÇAIS, 22 ans, dégagé O.M. avrie 1977.

Spéc. PRATIQUE DIESELISTE SUR GENERAL MOTORS BAUDOUIN et HONDA
— Etudes secondaires anglais scolaire jusqu'en seconde.
— accepterait emploi : Asie, Afrique, Amériques
M. Frantz DAHER, 32, bd Henri-Fabre, 13002 Marseille. Tél. (91) 49-27-63.

Anc. détenu après longue peine, ayt niv. Bac G-2, BTS publicité, 1re an. faculté droit en sciences humaines, rech. poste stable, commerce, tourisme, publicité, avec possibilité responsabilités s'il donne satisfaction. Ecr. no T 98.743 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Femme, 25 ans, niveau licence lettres. Langues : russe, allemand, espagnol, 2 ans expér. documentaliste (en Norvège) + 2 ans expér rédactrice puis secrétaire (en France), libre immédiatement, cherche poste intéressant. Ecr. no 66.639 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

« PERSONNEL. Relations humaines » cadre F. lic. droit I.A.E. exp. recrutement, gestion admin. personnel. FORMATION conn. angl. ch. poste tps parl. T. 885-34-40.

CADRE BANQUE - 33 ANS cherche poste à Paris. Clientèle privée, 10 ans d'ancienneté. Ecr. no T 98.722 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTEUR COMMERCIAL ITALIEN

Expérience vaste et diversifiée du management au niveau de la direction d'importantes sociétés Profonde expérience de la conduite et de l'organisation des méthodes de vente et des rapports au plus haut niveau
cherche
Poste à responsabilité dans entreprise performante sur marché italien ou français
LIEU DE TRAVAIL INDIFFERENT
Ecrire no 583 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Homme, 30 ans, niveau licence Sciences humaines Expérience dans secteurs variés d'activités
Sens des relations humaines, imaginatif et organisé. Capable d'utiliser langues anglaise et espagnole Possibilité voyager
CHERCHE POSTE A RESPONSABILITES auprès personnalités monde des affaires, Politique Spectacles, Artistique ou Culturel.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecrire no 585 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75009 PARIS

CADRE MARKETING VENTE
Formation scientifique
10 ans expérience commerciale biens Equipement et services
Habitude des contacts hauts niveaux
Aptitude organisation, animation, gestion EQUIPE DE VENTE
offre
collaboration société voulant développer sa part de marché
Ecrire J. MARSAN
20, rue du Midi 94300 VINCENNES

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
33 ans, Homme de contact, Formation supérieure
EXPERIENCE :
— 4 ans Industrie
— 4 ans Banque
Connaissance concrète de l'Informatique répartie
cherche poste
PARIS OU PROVINCE
Ecrire no 581 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

demandes d'emploi

Organisateur - Informaticien Spéc. conception Gestion, 18 ans, référ. en prod. administration. Exp. tiers-monde. Angl., espagn. courant, cherche missions. Ecr. no 575, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H., 27 a, att. d'adm. cent., lic. dr. priv., lib. rap., ch. empl. st. Ecr. no 580 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ELECTRO-TECHNICIEN, 23 ans niveau B.T.S., dégagé O.M. Etudierait tte proposition, faire off. GAGNEUR J.-Pierre, 75, r. de Normandie, 92400 Courbevoie

---

E.S.C. - 39 ans
HAUT NIVEAU
Second prélim., expert.-compt., rompu aux problèmes comptable, fiscal, financier, administrat., cherche poste responsabilité. Ecr. à no 553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE INFORMATIQUE
29 ans - Analyste programmeur ch. place stable responsabilité service. Paris ou région Ouest. Ecr. no T 99.284 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MENUISIER ÉBÉNISTE
CHEF ATELIER ET CHANTIE[R]
marié deux enfants
recherche poste
AUSTRALIE
ou
AFRIQUE FRANCOPHONE
AVEC CONTRAT
Ecr. no T 98.727 M Régie-Pres[se] 85 bis, rue Réaumur, Paris[-2e]

J.Fme lic. sc. + format. c[...] market., stag., ch. p. assist[...] Ecr. no 516 « le Monde » P[ub.] 5, rue des Italiens, 75427 Pa[ris]

SECRETAIRE DIRECTION 5 ans U.S.A., sér. réf., ch. [...] intér. Paris, province, étrang[er] Ecr. no 1.253 CONTESSE Pu[b.] 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q[.t.]

COLLABORATRICE DIRECTION
Allemande - 25 ans parfaitement TRILINGUE ANGLAIS - FRANÇAIS
Expér. 5 ans secrétariat EXPORT à Paris, cherc[he] situation haut niveau. Ecr[ire] no 02.661 CONTESSE Publici[té] 20, av. Opéra, Paris-1er, q[.t.]

DIRECTEUR GÉNÉRAL 35 ANS
RESPONSABLE OPÉRATIONNEL EXPORT

- — Formation financière et commerciale Université et Business School.
- — 12 ans expérience dont 8 passés à l'étranger pour lancements sociétés et création réseaux commerciaux (Ind. chimique - pharmacie - cosmétiques). Tous pays d'Europe + ancien Commonwealth et U.S.A.
- — Spécialiste Brésil où réside actuellement.
- — Anglais - Allemand - Italien - Portugais parfaits, Russe.

recherche

- — POSTE INITIATIVE ET DEVELOPPEMENT EXPORT.
Négociations, Création de marchés ou de filiales.
- — Résidence France ou étranger.
- — Envisage toutes branches activité :
  - • Interviews prévues à partir 15 avril à Paris et Bruxelles.
  - • Répondre au journal qui transmettra, sous le no 8.564 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 Paris (9e).

CADRE 32 a., étud. cciales sup., 4 a. direction petite aff., 4 a. administration cciale groupe import., lib. imméd., ch. situation. Ecr. à no 578, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 27 a., lib. O.M., lic. droit privé + niv. D.E.S. droit privé + D.E.S. Sc. Po avec mention + anglais, ch. situation dans cabinet juridique ou autre service juridique ou financier. — Ecr. no T 098.694 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Chauffeur de taxi depuis 1954, tous permis, dés. dev. chauffeur de maître ou chauffeur livreur, libre de s. M. Messaour, Chabane, 30, r. Poulet, Paris-18e.

J. H. 26 ans, dipl., I.E.P. Paris + DROIT DES AFFAIRES. Angl., espagn., arabe. Dégagé O.M. Etudierait ttes proposit. Ecrire : M. MAMAN, 17, rue Monsigny, PARIS-2e.

INGENIEUR 30 ans, formati[on] électronique et informatiq[ue] solide expérience process, ap[ti]tude prouvée rapports humain[s] cherche poste à responsabili[té] Ecrire no 1.871 G, BLEU, 17, Lebel, 94300 VINCENNE[S]

J.H. 26 a., MAITRISE GESTIO[N] DAUPHINE + niveau D.E.C.S expér. Afrique noire, rech. pos[te] contrôle gest. ou équiv. étrang[er] Paris ou rég. Centre. Ecr. Hu[]bert Turmeau, 15, r. Juge, 7501[5]

J. H. 23 ans ayant travaillé [...] Cie assurances, ch. travail da[ns] CABINET en vue meilleur[e] connaissances des problème[s] assurances. Tél. : 963-08-36 e[t] 204-29-65 après 20 heures.

J. H. 25 ans, maîtrise science[s] éco (OPT, pol., éco.), anglai[s] allemand, espagnol, étudier[ait] ttes propositions. Dégagé O.[M.] Tél. : 414-08-44.

H.E.C., Consultant International

20 ans expérience profession diversifiée (spécialiste organisation industrielle, système et contrôle de gestion, directeur d'agence, négociateur haut niveau), connaissant parfaitement pays maghrébins, et désireux de poursuivre
CARRIERE A L'ETRANGER
recherche poste à responsabilité, avec réelles possibilités d'avenir :
— direction ou création d'agence ;
— délégation générale
pour groupe industriel/commercial ou société de services de premier plan.
Allemand (courant), anglais.
Libre rapidement si nécessaire.
Ecrire no 555, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J. F. stages musées, lic. hist. et hist. de l'art, maît. archéologie, conn. dactylo, rech. situat. ou stage salarié. T. 527-05-83.

I.H. 25 a., CAP, BP prép. DECS, chef de groupe comptable. 7 a. expér. comptabil. gle anglo-sax., analytique, trésorerie clients, fournisseurs, déclar., exp. dossiers expert-comptab. Prétent. 4.000 F X 13. M. BOUABID, 14, r. de Bretagne, Paris (3e).

CADRE SUPERIEUR
38 ans. Format. architecte d'origine, 12 ans d'expérience dans la Direct. technique et administrat. des départements
• Bâtiments tous corps d'Etat Financement. Plans d'exécution. Règlement. T.C.E. descript. Px. Direction coordinat. de chantier.
• Aménagement - Urbanisme Législation. SDAV. POS. ZAC. cherche poste de responsabilité AFRIQUE DU NORD
Public ou privé indifférent.
Ecr. à no 589, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Couple suisse 40/50 ans, anci[en] élève E.H.L., longue expérie[nce] direction 3 et 4 étoiles Fra[nce] et Afrique, spécialiste en ge[stion] serait intéressé par nouvelle [si]tuation en France ou Afriq[ue] francophone. Ecrire : SAVC PUBLICITE no 1290, B.P. 9[...] 74102 ANNEMASSE qui trans[mettra]

CADRE Cie assur. lic. dr[oit] 34 ans. Polyv. toutes branch[es] Content. Product. Insp. cherc[he] poste :
Dép. Assur Entreprise
Délégation régionale
Fondé de pouvoir, Agce [...] ou Cabinet courtage
Ecr. no 585 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris[-9e]

SECRETAIRE DE DIRECTIO[N] et chef d'un service secrétari[at] ayant grande expérience, recherche emploi stable avec statut de cadre. Salaire 5 500 F X 13. Libre de suite. Ecr. no 561, « le Monde » Pu[b.] 5, r. des Italiens, 75427 Paris[-9e]

H.E.C. 43 ans
DIRECTEUR GENERAL
Filiale grand groupe français
- — Grande expérience gestion par objectifs, commercialisation FRANCE et EXPORT.
- — Carrière déroulée dans multinationales.
- — Meneur d'hommes.

Rech. pour convenance personnelle DIRECTION GENERALE A LYON
Ecrire no T. 99.283 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur agricole, 38 ans, ex coopérant technique, solide expérience, France et Outre-Mer, spécialiste viticulture, étud. toutes propositions. HAVAS, Toulon no 54 280

J.H., 17 ans, 1/2 niv. seconde AB, ch. emploi stable ou remplacement, accept. même manutention Libre de suite. Ecr. à 6.445, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

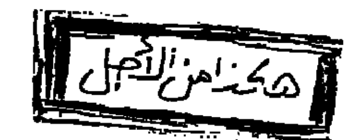
J.H. 27 a., lib. O.M., lic. dr[oit] privé + niv D.E.S. droit pr[ivé] + D.E.S. Sc. Po. av mention anglais ch. situation dans ca[bi]net juridique ou autre servi[ce] Ecr. no T 98 693 M Rég.-Pres[se] 85 bis, rue Réaumur, Paris[-2e]

J.H. 27 a., lic. Sc. éco. B. S[...] compt. exp. resp. ser adm. compt. Etudie propos. sérieus[es] France, Afr. fran. Ecrire R. [...]lin, 94, r. Fg-Poissonnière [...]

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique

L'agenda du Monde.

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PARC MONCEAU
190 M2 Triple réception, 3 ch., 3 sanit.
PLANS PARFAITS
SOLEIL. BALCON.
633-29-17 - 577-38-38.

PONT MIRABEAU Maison Part.
300 m² + JARDIN. Refait Neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

PRES TROCADERO
8 P., 290 m², grand confort, 3 bains, 2 chbres service
VUE EXCEPTIONNELLE
Division possible. 227-11-89.
BOURDAIS APPARTEMENTS.

BON 17e Agence immobilière (vente cause séparat.)
Fichier affaires très important.
Prix intéressant. 747-87-58.

Mo SAINT-MAUR
2 Pièces, cuis., dche, wc, tél. Téléphone : 766-04-17 - P. 255.

FG SAINT-HONORÉ
4e étage, 180 m2, 2 services. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

ORIGINAL
Un appartement de 83 m2, proche de la place de Passy au dernier étage avec une terrasse et un balcon, entièrement décoré, il n'a jamais été habité. Visite sur R.-V. Tél. : 651-43-00.

Près PEREIRE BEL APPT
150 m2 environ. 3 RECEPTIONS + 2 CH. Imm. bourgeois. Poss. profess. libér. 820.000. - 704-88-18.

PELLEPORT - Luxueux 130 m2 3 chbres, 2 bains, park., loggia s.jardin. 510.000 F. - 770-75-62

PASSY Bel appt 110 m2 ds imm. P. de T. 3e ét. calme, soleil, dble récept., 2 chambres, s. de bns, cab. toil. possib. douches, chbre de service, parking en loc. à proximité. 704-78-83, 9-13 h 14-18 h

MARCEAU TERRASSE ETOILE
Propriété vend appt 3/4 P. lux. box. serv. - 551-73-06

BD AUTEUIL. Jard. privé 300 m2. MAGNIFIQUE APPT 220 M2. - 723-69-68

Dans magnifique imm. Marais XVIIe rénové - 70 m2 - 2 étages escalier privé - 380.000 F. Vis. tous les jours : 17, rue Vieille-du-Temple - 4e

VILLIERS. Pptaire vend dans imm. pierre de T., asc. balc. 2 et 4p., tt cft, s/pl. ce jour 14-17 h, 139, av. Villiers

AVENUE KLEBER
ds imm. grand standing, BEL APPARTEMENT, 330 m2 et dépendance, poss. profession libérale. 344-25-72 ou 32-59

11e arrdt, vend appartement décoré 14e ét., grand liv. cuis. équipée, 2 chambres, une salle de bains, un grand cabinet de toilette avec douche, 2 w.-c., 2 caves. Téléphoner au 200-22-23 du lundi au vendredi de 10 h. à 12 h.

Paris Rive gauche

CHAMP-DE-MARS
BEL APPARTEMENT 135 M2 : réception + 3 chbres, 2 sanit., ch. serv. 633-29-17 et 577-38-38.

LUXEMBOURG
7, RUE ROYER-COLLARD, PROPR. VENDENT DIRECT. PLUSIEURS STUDIOS et 2 P., cuis., S. de B., wc. Sur place LUNDI, MARDI, de 14 à 17 h.

RUE MONGE
Ds imm. calme et ensoleillé : beau 3/4 P., au 3e ét., ss asc., vue sur square. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-15e,
2 Pièces : 316.000 F.
4 Pièces : 631.000 F.
Appartement modèle, sur place, ts les jrs. de 14 h. à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32
Avec votre plan ou compte d'épargne logement
INVESTISSEZ à PARIS
STUDIOS, 2 P., DUPLEX
Rénovés ou à rénover.
Rentabilité très élevée.
Indexation du capital investi.
Location et gestion assurées.
12 programmes en cours.

GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris.
Téléphone : 261-52-25 +.

MAUBERT, près Quai. Imm. rénové. APPARTS à vendre DU STUDIO AU 4 PCES 240.000 F à 1.320.000 F 924-41-59 - 522-41-02

14e, Stud. tt cft. 60.000 F cause urgence. « FAC » 337-69-59

13e BEAU 3-4 PCES Etage élevé
Jean FEUILLADE - 566-00-75

CHAMP-DE-MARS (près). Imm. récent, jamais habité. STUDIO 24 m2 - Kitchenette, s. d'eau. 161.000, frais notaire 2,5 %. Mme TOPPO, SUF. 62-74.

RUE DE VERNEUIL
R. de ch. Entrée. Beau SEJOUR + CHBRE, tt cft. ETAT NEUF. le matin : 770-73-77

R. DE SEINE. Petit 3 P., plein sud 275.000 F. - 222-69-50.

14e, Très beau 5 pces, récept., balc., verdure, 6e ét. asc., park. ALGRAIN. - 285-00-59 - 09-54

Dans magnifique immeuble grande chambre, 3e et. sur rue Px 90.000 F. Vis. tous les jours, 13 à 18 h. : 72, R. DE LILLE

ECOLE MILITAIRE
Invalides
40 % d'appts vdus en 1 mois MISE EN VENTE de la 2e tranche d'un bon imm. 1930 en rénovation, avec tt confort.
STUDIOS et 2 PIECES
Différentes surfaces et expositions. Voir sur place CLARIDE S.A., 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30-18 h. 30
Tél. : 292-28-51 et 720-89-18

CARREF. GLACIERE-TOLBIAC
Habitation ou placement
STUDIO, coin cuis., salle d'eau. 135.000 F - 337-88-14

5e, vue s/arbres place MONGE gd 2 pces, soleil, tt conft, refait neuf. Tél. 329-59-74 - 326-14-63

SEGUR, 16, rue José-Maria-de-Hérédia, bel imm., 5 p. dépend. + chbre de serv. Px 690.000 F. Visite mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30 COURTOIS, Syndl. - 265-49-85

ROLLIN. ODE. 95-10. VERDURE 65 m2, séj. + 2 PCES, SOLEIL, CALME. Imm. classé.

ODEON. BUCI
Magnifique 2 pces de caractère URGENT. 033-56-72

Gd Balc. JARDIN des PLANTES 140 m2, Séj. dble + 3 P., ASC. ET ELEVE. ODE. 42-78, Calme

Région parisienne

6 PIÈCES - NEUF
+ Jard. privé 700 m2, Ouest, limite RUEIL, standing, soleil, calme : 590.000 F. Téléphoner PROPRIETAIRE : BAL. 59-48.

BOULOGNE 630.000 F
6 P. 125 m2 - Très agréable AG. DES PRINCES - 604-60-60.

PONT DE LEVALLOIS. Vue sur Seine - Beau studio, 179.000. Jean FEUILLADE - 566-00-75

COURBEVOIE 4e ét. 70 m2. Neuf Liv. + 2 chbres. Cuisine équipée. 14 m2 balcon. Soleil. 355.000 F. — 727-15-02.

SCEAUX Près lycée MARIE-CURIE - Me
Bel appt 105 m2. Séj. 36 m2 + balc. 3 ch., bns, w-c, penderie, park. sous-sol. Px 465.000 F. AGCE DU MARCHE, 661-05-05.

BOULOGNE RESIDENTIEL DANS HOTEL PARTIC. Double Liv. 3 chambres, cuis. équipée, 2 salle de bains, ch. centr. TERRASSE + JARD. D'HIVER Prestation de luxe. sur place ce jour, 14 h.-18. h. - 7, RUE MAX-BONDAT. - 870-47-02

ST-CLOUD, part. gd 3 p. s/parc stand. park 395.000 F. 602-15-36

NEUILLY - PRES BOIS
Belle réception, 4 chbres, bains, dégagé, sur verdure, 2 ch. serv. MICHEL ET REYL. - 265-90-85

NEUILLY-SABLONS
EXCEPTIONNEL, bel imm. ancien, pierre de t. 5 P. 135 m2 2 sanitaires, tél., 2 chambres serv. 850.000 F. 603-58-96/97

BOULOGNE. Imm. récent, 5 P. 90 m2, tr. bonne distribution. Sol. Calme. Tél. 430.000. 874-78-47

NEUILLY, r. calme, v. dégagée imm. 4 ét. reste à vend. 120 m2 et 66 m2. - 705-24-10

Province

ÉVIAN
BORD LAC LEMAN
Situat. except., imm. gd standg. STUDIOS, 2 P., bains, cft. à partir de 79.000 document.
AVIS, 68, bd Sébastopol, PARIS-3e. 887-43-40.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL
Studio 125.000 F av. 25.000 cpt 2-3 Pces. Rentabilité assurée. ERIGE. 524-66-87

Dans Village Provençal, vds F3 résidence, tt confort 150.000 F Luciani, Les Muriers, 13250 Saint-Chamas

immeubles immeubles

EXCEPTIONNEL

A vendre dans ville portuaire - Plein centre CHARENTE-MARITIME

Immeuble 12 étages, plein rapport de 78 appartements, vue sur mer et parcs, construction de premier ordre par constructeur décédé. Héritiers vendeurs.

S'adresser au No 577 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 3 Pièces. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, Tél. 566-00-75, rech. PARIS 15e, 7e, pour bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Part. à Part. achète studio ou 2 Pièces, confort, Paris ou porte de Paris, dans immeuble P. de T. Agence s'abstenir. - Ecrire no 6.460, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartements occupés

VIIe, DS BEAUX IMM. P. de T. appts occupés, 2, 3, 4, 5, 7 p., tout confort. Prix exceptionnel vu urgence. — Tél. : 225-18-30.

XVIe, DS TR. BX IMM. P. de T. appts, occupés, 3, 4, 8 P., tt cft. Prix exceptionnel vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

constructions neuves

R. POMPE (près FOCH) petit imm. de LUXE. Livraison Juin 1977. RESTE : 1 STUDIO, Deux 2 P. DUPLEX Terrasse et Jdin. 359-02-18 - 256-16-87.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée. Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 77 Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mardi. SAGE 874-49-32

hôtels-partic.

PONT MIRABEAU Hôtel Part.
300 m² + JARDIN. Refait Neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

DENFERT-ROCHEREAU
Hôtel partic. 400 m² en 3 plans, jardin idéal pour 2 familles. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-XVe - LE VALMONT
57, rue du Théâtre. Dépêchez-vous l' reste : sept studios, dix 2 Pces, quatre 3 Pces cuis. éq., tél et park. à la demande. Loc. sur place, tous les jours, de 10 à 19 heures. Téléphone 578-83-66.

14e, maison, 5-6 Pièces, tt cft, 4.300 F/mois « FAC », 337-69-59.

Studios cft. 4e, 14e, 15e, 16 et 92, 94, de 795 à 1.069 F C.C. Lib. ste. Loyer S. A. 272-97-26.

Part. loue, Paris-11e, 3 P., cuis., park., terrasse, tt cft, tél., neuf, 1 700 + ch. 556-89-67 ou 885-01-31.

14e, studio, tout confort, balcon, tél., libre de suite, 800 F + ch.; 15e, Vaugirard, 3 P., 70 m2, tt confit, parking, 1.750 F + ch. Téléphonez au : 256-13-29.

XVIIe Triple living. Tél. Chbre. Tout confort 566-82-85.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS par R.E.R.
Résidentiel. Appt neuf dans parc privé. 4 p. 85 m2. Tt cft. Park. Tél. 1.400 + ch. - ALM. 13-72.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. gd studio ou 2 Pces, calme, soleil, av. balc. Maxim. 1.000 F, chauff. compr., de préf. 1er, 2e, 9e ou bas 18e. - Téléphone : 246-62-93, heures bureau.

Région parisienne

Pour Société Européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts. - Téléph. : 577-54-04.

Région parisienne

GARCHES. Standing, vue, beau 4 P., 2 bains, très bien meublé, 3.500 F - Téléphone : 926-08-51.

locations meublées Demande

Paris

CH. APPARTS DE STANDING PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUSIEURS, SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO : 325-28-77.

bureaux

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER
2.000 m2
BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings

SARI
720 14 15

Recherchons, PARIS/SUD Grands Boulevards
250 m2 BUREAUX
en location, éventuellement achats. 10 pces minim. et possibilité parking. Adresser propositions no 2.905. Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmet.

VAL-D'ARGENTEUIL
FACE GARE
PARIS ST-LAZARE
A 13 MINUTES
BUREAUX
A LOUER
DE 163 m2
A 9.700 m2
BOURDAIS
BUREAUMATIQUE
227-11-89

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations. Sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

fonds de commerce

RESTAURANT NOUVELLES-HEBRIDES, 2 salles, style butte tahitienne, bail 3, 6, 9 renouvel., client. locale, touristiq. 400.000 F. La Hotte Villa Nouvelles-Hébrides, ou téléphoner 344-57-44.

MONACO
Vd. totalité, 2 S.A. complémentaires. Fabrication et distribution Produits Chimiques. Ecr. : Agence HAVAS, 06011 NICE, Cedex, Référence 0246.

DRANCY - Vds commerce parfumerie, bien situé dev. gare, C.A. ann. 520.000 à développer. Prix à déb. - T. 932-65-81 - 86-07

locaux commerciaux

42-44, R. PARADIS (10e)
de 6.000 M2 libres et occupés : grands locaux commerciaux, appts, boutiq., libre, sur rue. Très bel imm. pierre de taille. Prix exceptionnel très étudié. Pour vis. récept. bur. vte, s/pl. ts les jours 10/12 h et 14/17 h 30

maisons de campagne

Particulier à particulier vend MAISON pierre, bon état, 6 km. Privas (07), 12 pièces, eau, électricité, petit terrain. 300.000 F à débattre. Ecr. à Mme GOURGOUT, 38 D, rue de Margnolles. 69300 CALUIRE.

propriétés

BRUNOY. Propriété bourgeoise, 4 réceptions, 7 ch., 5 bains, parc 3.500 m². ALGRAIN. 285-00-59.

SUR 1 HA PARC
Belle ppté bourgeois., hall, séj. 60 m², salon, bur., 10 ch., cuis., office, bns, 2 s. d'eau, 2 wc., ss-sol (cave, chauf., 3 P.) dépend. 4 P., gar. 850.000 F Gros créd.
AVIS 58, rue Saint-Louis. (16) 32-39-28-16 Evreux.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
19, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 380 F. — 742-78-93.

pavillons

TAVERNY Part. vend pavillon F 4 tout confort. 250.000 F + C.F. 15.000 F. Tél. : 960-35-86.

fermettes

FERMETTE
AU BORD DU LOIR
2 h de Paris vers Sud-Ouest. Bâtiment 33 m long, 7 pièces principales, grenier, atelier, garage, four à pain, cheminées, poutres apparentes, eau, électr. Arbres fruitiers sur terrain 1.600 m2 bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par particulier. Agence s'absten. 270.000 F - Téléphone propriét. : 283-61-95

Boutiques

BEAUBOURG musée Pompidou
TRES BELLE BOUTIQUE
3 niveaux. Tél. : 878-97-52.

viagers

Pptaire réalisez mieux votre viager, indexation garanties.
F CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00
Estimation gratuite discrète.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite - Rente indexée. 19, bd Malesherbes - 266-32-35

villas

ST-RAPHAEL, je vds ma villa 220 m2 s/2 niv. - 1 F 3 tt cft. Chacun. constr. 1971. Gar. Tél. Chauff. c. maz. 1.800 m2 parc clos. 75 U. (94) 95-31-70. M. ISPERAN, après 20 h.

Vends, région BEZERS, VILLA NEUVE F 5, gd standing, 160 m2 terrain, 1.200 m2, gd séjour, cheminée, cuisine aménagée, chambre, bureau, chauffage central, Garage. PRIX : 430.000 F. Ecrire HAVAS BEZIERS, no 895.239.

BOUGIVAL. Belle villa récente, séj. 48 m² + 5/6 P. 3 bains, terrasse. Gd Jardin. Décorat. raffinée. 825-90-39.

GARCHES
6 PCES, 2 bains, chff. central. Parfait état : Garage. Jardin 1.000 M2 Visite : lundi, mardi, 13/17 h. 20, AVENUE FOCH

NICE 20 km : Domaine 4 ha. Villa neuve 10 P. : 1.200.000. Millot, 14 bis, Raimbaldi, 06 Nice (93) 55-41-71.

forêts

SOCIETE TRANSACTION recherche pour clients ttes forêts, toutes superficies, toutes régions. Ecrire HAVAS LYON, no 5.117.

domaines

Rech. Domaine 200 à 400 ha, culture blé et betterave, non habité pr exploitat. personnelle. Ecr. Delon, 56, av. St-Lambert, 06000 NICE

villégiatures

Famille irlandaise désire échanger villa 3 chambres au bord de la mer à proximité de l'aéroport de Shannon (Dublin) contre maison ou appartement en n'importe quel coin de France entre le 10 et le 15 avril. Prière d'écrire à J.-A. McGee, 13 Tullyvarraga Hill, Shannon, IRLANDE.

LA PLAGNE 2.000 m. STUDIO 4 pers. Pied des pistes, vue panor. Pâques à la semaine et ETE à la quinzaine. — Tél. 931-08-05.

Vacances à CALVI
Ambiance CLUB dans des bungalows en bordure de plage.
Prix extrêmement compétitifs pour 2 semaines, depuis 1 090 F, de Nice ou 1.490 F de Paris par avion
CLUB OLYMPIQUE
3, r. de l'Echelle, 75001 PARIS 260-31-62

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice à Pontoise, le jeudi 17 mars 1977, à 14 heures
Propr. à Bonneuil-en-France 95
5, rue de Dugny - Conten. 592 m2
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Me BUISSON, av. à Pontoise. téléph. 464-31-62.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le MARDI 29 MARS 1977, à 13 h. 30
UN APPARTEMENT
Compr. entrée, dégagem., 4 p., cuis., s. de bns, wc, placard, loggia - CAVE - Jardin - PARKING dans un imm.
à CLICHY-SOUS-BOIS 93
Allée Maurice-Audin, allée Frédéric-Ladrette, voie 26
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat. 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; tous avocats près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 31 MARS 1977, à 14 heures En deux lots
SIS à PARIS 10e
26, rue de Sambre-et-Meuse (anciennement rue des Chopinettes)
1) UN ATELIER ET DÉBARRAS sur la cour F et un atelier sur la cour G - W.C. communs - LIBRES
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
2) 1 CHAMBRE - 1 LOGEMENT de deux pièces principales - Une CAVE et la jouissance de la cour (Jardinet de 52 m2 environ) W.C. communs - LIBRES DE LOCAT
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
S'adresser à Me Jacques TALON, avocat, 20, quai de la Mégisserie à Paris (1er), tél. 236-59-25.

Vente sur conversion de saisie immobil. en vente aux enchères ordinaires au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 22 MARS 1977, à 13 h. 30
EN UN SEUL LOT
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER A ROMAINVILLE (93)
20 à 42, boulevard Emile-Genevoix
Dans le bâtiment C. bâtiment no 34 au rez-de-chaussée
1) UN LOCAL COMMERCIAL No 5 et les 746/100.000 des parties comm Lot 88 du règlement de copropr
2) UN LOCAL COMMERCIAL No 6 et les 699/100.000 des parties comm Lot 89 du règlement de copropr.
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser :
Me André de SEGRAIS et Me Huguette AMBROISE-JOUVION, avocats à la Cour de Paris, 9, rue Guénégaud (6e), tél. 326-70-91 et 633-17-98 Me Pierre MARTIN, liquidateur-syndic près le Tribunal de Commerce de Paris, 13, rue Etienne-Marcel, Paris (1er) ; Me Roger ENNEQUIN, avocat à la Cour de Paris, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie (16e), tél. 720-84-66 ; et à tous avocats près les Trib. Grande Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

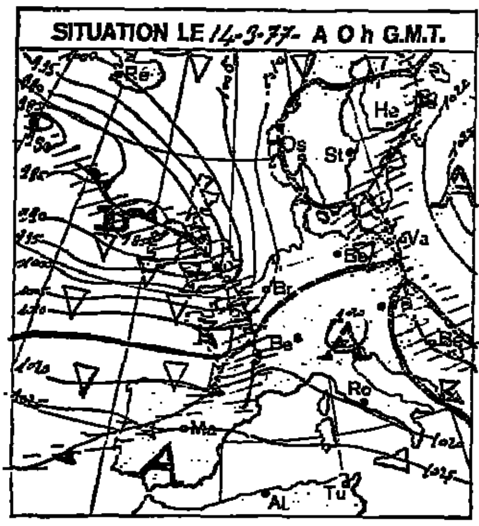
Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le jeudi 24 mars 1977, à 14 h. 15
DROIT AU BAIL A PARIS - 8, rue Blanche
Autorisé pour VENTE gros et détail, Import-Export TEXTILES, Tapis, antiqu. Mise à prix : 20.000 F (pouvant être baissée). Consignation 10.000 F. S'adr. à Me Michel POPELIN, notaire, 184, rue du Fg-Saint-Honoré, Paris ; Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain à Paris.

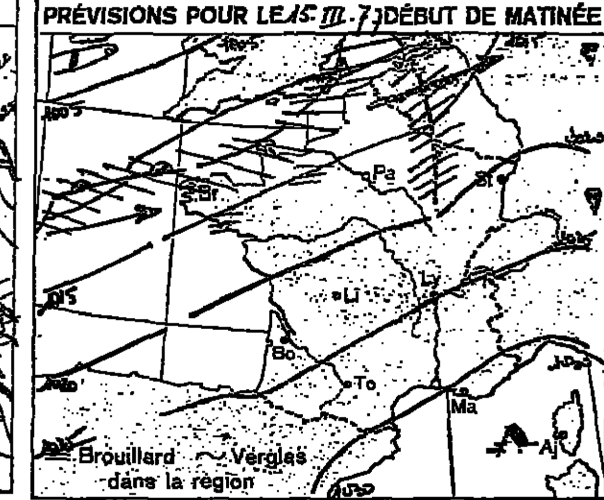
VENTE sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 31 MARS 1977, à 14 heures - EN UN LOT
UNE PROPRIETE à ST-MAURICE (94)
125, avenue de Gravelle et 33, rue du Docteur-Decorse - Comprenant MAISON D'HABITAT. de 2 ét. - BAT. annexe - Jardin - SUP. 537 m2
Mise à Prix : 1.034.000 F. - S'adr. à Me Francis RAMOGNINO, avocat à Paris (8e), 2, av. Marceau tél. 225-62-74 et 225-61-85 ; Me METZNER, avocat à Paris (6e), 27, rue du Cherche-Midi ; Me RAVETON, avocat, 8, rue de Castellane, Paris (8e) ; tous avocats près Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur place pour visiter les mardi et samedi de 14 h. à 16 h. 30

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 31 MARS 1977, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
ENSEMBLE de TERRAINS en CORSE
sur les COMMUNES de
BONIFACIO et FIGARI
(CORSE DU SUD)
2.545 hectares 77 ares 61 centiares
de TERRES — MAQUIS — ROCHERS — ÉTANGS — MARAIS
CHÊNES-LIÈGES — PINS — OLIVIERS
Baignés par la mer sur environ 17 km de côtes
LIBRES DE LOCATION
MISE à PRIX (T.V.A. incluse) : 57.500.000 F
S'ADRESSER, POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Me B. de SARIAC, Avoc. à Paris, 70, av. Marceau ; Me TOURAILLE, Avoc. à Paris, 48, r. de Clichy ; Me MOREAU (SCP Bucher, Copper-Royer, Danet, Moreau et Nectoux), Avoc. à Paris, 51, rue Ampère ; Me FERRARI, Syndic à Paris, 85, rue de Rivoli ; Me PERNOT, Syndic à Paris, 144, rue de Rivoli ; Me PAVEC, Syndic à Paris, 100, rue Quincampoix, et tous avocats experts près Tribunal Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 mars à 0 heure et le mardi 15 mars à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale autour de la vaste zone dépressionnaire du sud de l'Islande. Dans ce courant, la perturbation qui achevait de traverser l'est de la France lundi matin sera suivie par une accalmie, mais cette dernière sera de courte durée sur la moitié nord-ouest de notre pays, car la nouvelle perturbation du large affectera ces régions mardi.

Ce jour-là, cette nouvelle perturbation apportera, dès le matin, un temps progressivement très nuageux avec quelques pluies éparses ou averses de la Bretagne aux Flandres. Le soir, les pluies s'étendront aux régions comprises entre la frontière belge et les côtes de la Manche à l'ouest du Bassin aquitain, tandis que le temps deviendra plus variable en Bretagne. Les vents, qui tourneront au sud-ouest, deviendront de nouveau forts sur les côtes de Bretagne et de la Manche.

Sur la moitié sud-est de la France, le temps sera assez frais le matin avec des nuages à aspect brumeux dans l'intérieur, puis il sera ensuite assez ensoleillé avec quelques nuages passagers.

Lundi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 13 et 4 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 10 et 8 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 21 et 9 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 20 et 6 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 3 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 13 et 4 ; Bruxelles, 9 et 7 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 11 et 4 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 14 et 4 ; Moscou, 4 et 0 ; New-York, 13 et 12 ; Palma-de-Majorque, 19 et 7 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 4 et 2 ; Téhéran, 17 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mars 1977 :

DES ARRETES

● *Relatifs* au baccalauréat de technicien musique (options instrument et danse) ;

● Fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres de médecin délivrés par les Etats membres de la Communauté économique européenne ouvrant droit à l'exercice de la profession de médecin en France aux ressortissants desdits Etats.

Médecine

● *Les Parisiens qui désirent appeler un medecin de garde la nuit, les dimanches ou les jours fériés* pourront, à partir du 1er avril, *composer un numéro de* téléphone unique (578-15-00). La mise en place de ce système a été réalisée par la Chambre syndicale des médecins de Paris (affiliés à la Fédération des médecins de France). Les coordonnées des médecins de garde continueront à être communiquées aux commissariats et dans les pharmacies.

Circulation

Les conditions restrictives du permis de conduire

Un permis de conduire n'est valable que si les conditions spéciales qu'il mentionne — port de lunettes par exemple — sont respectées par le conducteur, rappelle le Centre de documentation et d'information de l'assurance (1).

Si ces obligations ne sont pas respectées, le permis n'est plus valable et l'automobiliste encourt une amende (jusqu'à 3 000 francs) ou une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois mois. Par ailleurs l'assurance ne joue pas : aucune indemnité n'est versée par *l'assurance en cas d'accident.*

Ainsi un chauffeur de poids lourd qui circulait sans lunettes correctrices alors que son permis l'exigeait, fut interpellé par les gendarmes. Les juges le condamnèrent à 300 francs d'amende pour conduite sans permis valable.

D'autre part, l'automobiliste qui a remplacé ses lunettes par des verres de contact peut se croire en règle. C'est une erreur : d'abord, le code de la route n'admet les verres de contact et les lentilles cornéennes qu'après « avis du spécialiste ». Ensuite, il faut de toute façon être en mesure de présenter « à tous moments » une paire de lunettes correctives.

Quant à certains handicapés physiques, ils ne doivent conduire que des voitures spécialement équipées pour eux ; un infirme *avait pris le volant de la voiture* appartenant à l'un de ses amis. Or le permis de l'infirme n'était valable que si le véhicule conduit était équipé d'un coussin de 15 centimètres d'épaisseur. Les juges n'ont pas retenu l'argument suivant lequel le conducteur avait réglé le siège « à convenance ». En l'absence du coussin, le permis n'était plus valable.

Il en serait vraisemblablement de même pour les conducteurs n'ayant qu'un œil ou pour les automobilistes atteints de certaines formes de surdité, si le véhicule qu'ils conduisent n'était *pas équipé de rétroviseurs bilatéraux* imposés par le permis.

(1) 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris, tél. 824-96-12.

Nomination

● *M. Victor Chapot, trésorier-payeur général, est nommé, pour* trois ans, représentant de l'Etat au conseil d'administration de l'agence Havas par décret publié au *Journal officiel* du 11 mars. M. Victor Chapot est actuellement chargé de mission auprès du président de la République.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 710

HORIZONTALEMENT

I. Pousse normalement l'homme de bien à rechercher les bonnes actions. — II. Ne passe pas pour être *favorable à l'éclosion des vertus.* — III. Préfixe ; Peut avoir été vieux et ne plus l'être du tout. — IV. Halas ; Elément restrictif. — V. Opération militaire. — VI. Symbole ; Avec elle, il faut s'attendre à voir rouge. — VII. Sans aucune importance. — VIII. Utile auxiliaire ; Fit presque un effet bœuf ! — IX. Une croix, pour des sujets mal éclairés. — X. Interdite aux edentés ; Rocher. — XI. Accroc dans une nappe ; Dévasta Rome et Troie.

VERTICALEMENT

1. Ont besoin d'être un peu *soutenues quand elles sont très* fortes. — 2. Fait un métier de chien ! Fit partir le coup. — 3. Crack ; Abréviation ; L'arme au pied. — 4. Passe à la fois pour être légère et peu pratique ; Risque un œil. — 5. Moment d'oubli ; Un as du ralenti. — 6. Peu engageante quand elle est grosse ; Accompagnements de légumes. — 7. Englobe ce que l'on considère comme négligeable ; S'enflamme facilement. — 8. Constitue la parure vespérale de certaines marquises ; S'entame et se déplace très difficilement. — 9. Leurs horizons ne pouvaient être que... vagues.

Solution du problème n° 1 709

Horizontalement

I. Vagir ; P.T.T. — II. Mi ; Anier. — III. C.P. ; Dié ; Na. — IV. Ioder ; Cih (hic). — V. Nurse ; Lai. — VI. Elus ; Le. — VII. Mesure ; Ló. — VIII. Esus ; In. — IX. Os ; Seras. — X. Or ; Fée. — XI. Cabassets.

Verticalement

1. Cinéma ; Oc. — 2. Ampoule ; Ora. — 3. Gi ! Druses. — 4. Dessus ; Fa. — 5. Raire ; Ruses. — 6. Ne ; Lésées. — 7. P! ; Clé. — 8. Ténia ; Liant. — 9. Trahisons.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

OPINIONS ET TENDANCES

LE NOUVEAU RAPPORT DU « CLUB DE ROME »

« Des objectifs pour l'humanité » pleins de candeur et de banalité

Genève. — « Goals for Mankind », dont la traduction française doit bientôt paraître sous le titre « Des objectifs pour l'humanité », a été présenté à Genève, vendredi 11 mars, à *la presse et à une élite de hauts fonctionnaires* des institutions internationales réunies à cet effet au siège du B.I.T. Ce volume de 460 pages, qui ambitionne d'être un « rapport sur les nouveaux horizons de la Communauté internationale », est publié par la Fondation pour la recherche de l'université de New-York, sous les auspices du club de Rome. Il est l'œuvre d'une équipe de cent trente personnes dirigée par M. Ervin Laszlo, professeur de philosophie de cette université.

De notre correspondante

S'il faut en croire la « *note d'information* » qui l'accompagne, l'ouvrage « *représente une révolution copernicienne dans l'étude de l'avenir en général et dans les travaux du club de Rome en particulier* ». Toutefois, le lecteur qui y chercherait l'énoncé de bouleversements à l'échelle cosmique serait probablement déçu. Le rapport se présente en effet comme une sorte de catalogue d'idées reçues dans les milieux faisant profession de les cultiver — même si elles y sont admises comme originales.

Un certain manque d'équilibre dans le tour d'horizon supposé universel et des lacunes d'autant plus choquantes qu'elles semblent inspirées par la peur de choquer, y sont compensés par une bonne volonté touchante, un éclectisme assuré et *une foi dans les destinées humaines* que l'on partagerait plus aisément si elle s'appuyait sur une analyse convaincante des réalités de notre *temps.*

Celles-ci ne sont plus totalement ignorées ; mais les guerres, les crises, les soulèvements, les contestations de minorités, les luttes de classes, les conflits de toutes sortes, ne sont jamais évoqués (quand ils le sont) qu'à titre de phénomènes ponctuels, sans conséquence pour l'avenir, comme ces anniversaires que rappellent les éphémérides et que l'on oublie une fois la page arrachée. Quant à la critique des faits, quand elle existe, elle porte sur les comportements, jamais sur les *régimes et s'entoure de maintes* réserves et précautions. On jugerait qu'un correcteur zélé a eu pour mission, page après page, d'arrondir les angles, de raboter les aspérités.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, d'apprendre qu'en Tchécoslovaquie un « *rôle plus grand sera assigné à la culture et à l'art* », ni que, pour le parti communiste de ce pays, « *les mouvements de libération nationale dans les pays en développement doivent être soutenus et les principes de la coexistence pacifique appliqués en conjonction avec la lutte contre les forces de l'impérialisme et les opposants à la détente* ». Les pages consacrées à l'U.R.S.S. n'auront pas eu besoin d'être corrigées, puisqu'elles ont pour *auteur* l'académicien Afanasiev, rédacteur en chef de la *Pravda*.

Il est vrai que ces exemples sont tirés de la section du chapitre « *Objectifs en Union soviétique et Europe de l'Est* » qui est intitulé « *Les objectifs officiels* ». Assez curieusement, dans la section suivante qui a pour titre « *L'évolution des valeurs et aspirations est-européennes* », il *est indiqué qu'« une étude de première main en provenance d'Union soviétique n'a pu être obtenue »*, tandis qu'il n'y est même pas question de la Tchécoslovaquie.

Que l'on ne croie pas pour autant que les auteurs aient une prédilection pour les « *formes de communisme et de socialisme marxistes qui dominent la ligne de conduite économique, sociale et politique de non moins d'un tiers de l'humanité* » (encore qu'il y ait là une confusion fâcheuse entre peuples et gouvernements). Les Nations unies, les églises, les *communautés marginales et... les sociétés* multinationales ont droit à la même sympathie, ou à la même candeur.

En Amérique latine, « *les aspirations des Argentins... vont de la maison individuelle à un bout de terrain leur permettant de garder le contact avec la nature et comportent des idéaux culturels et le souci de leur environnement. Le gouvernement [Pinochet] a conscience que les Chiliens ont soif de représentation politique. Le président a déclaré, à plusieurs reprises, qu'il était en faveur... d'élections populaires libres avec des mécanismes garantissant que les meilleurs éléments accéderont au gouvernement... Cependant, aucun calendrier n'a été fixé pour le retour à un gouvernement représentatif* ».

Pour citer un dernier exemple, il est bon d'apprendre, figurant sous le titre « *Objectif ougandais* », que « *le chef de l'Etat, chef du gouvernement et commandant en chef des forces armées a préséance sur toutes les autres personnes, est exempté de tout impôt personnel direct et ne peut être poursuivi devant aucun tribunal* ».

Selon que l'on est sceptique ou convaincu, à la lecture de cet *Atlas mondial d'objectifs contemporains*, le souhait d'une « *organisation efficace et puissante de contrôle du désarmement mondial et du maintien de la paix* » ou celui d'un « *nouvel ordre mondial (qui) se réalisera lorsque les peuples de toutes les nations exigeront de leurs chefs de se voir attribuer un rôle constructif dans l'édification d'un avenir humain partagé* », apparaît « *soit comme un vœu pieux, soit comme de nouveaux horizons vers des objectifs globaux* ».

En conclusion, le « rapport » (ce terme est-il bien celui qui convient ?) préconise une « *révolution de solidarité mondiale* ». Car, y dit-on, « *la réalisation de la solidarité mondiale est le grand impératif de notre époque* ». Qui le niera ?

ISABELLE VICHNIAC.

COMMERCE

LA FAILLITE D'UNE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE CÉRÉALIER

Le tribunal correctionnel de Dunkerque rendra le 13 mai son jugement sur la faillite d'une importante société de négoce céréalier du Nord, la société Mentré. Fondée en 1934, l'entreprise avait en 1971 un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Le total du passif retenu par le ministère public atteint plus de 21 millions de francs, dont 14 de créances impayées.

Le procureur de la République a requis contre M. Gaston Mentré, soixante-quatorze ans, son fils *Pierre et son neveu Jean-Paul*, inculpés notamment de banqueroute simple et frauduleuse, respectivement cinq ans d'emprisonnement dont huit mois ferme ; cinq ans, dont deux ans et demi ferme, et deux ans avec sursis. Il a réclamé, d'autre part, des peines de huit et six mois avec sursis contre l'ancien directeur, M. Lefebvre, et un sous-directeur, M. Morizet, de l'agence roubaisienne de la Banque française du commerce extérieur, inculpés de complicité.

ÉNERGIE

L'AUTARCIE PÉTROLIÈRE DU PÉROU SERAIT ATTEINTE EN 1978

Lima (*Reuter*). — Le Pérou *atteindra son autarcie pétrolière* l'an prochain, a annoncé, vendredi 11 mars, le directeur de l'agence nationale Petroperu, M. Alberto *Bruce Caceres*.

Il a indiqué que la prospection dans la jungle amazonienne avait permis de confirmer l'existence de réserves de l'ordre de 550 millions de barils. Le pétrole sera acheminé vers la côte par un pipe-line transandin de 850 kilomètres, qui sera achevé avant la fin de 1977.

La production pétrolière péruvienne est actuellement évaluée à 77 000 barils par jour. Le gouvernement compte sur 45 000 barils supplémentaires de pétrole amazonien d'ici à la fin décembre. Les besoins du Pérou sont estimés à 120 000 barils jour.

D'autre part, le directeur de l'Institut nucléaire, le *général* Barreda Delgado, a indiqué vendredi que trente-trois gisements d'uranium avaient été découverts au Pérou, pour la plupart autour du lac Titicaca.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● NEUF CENT CINQUANTE MILLE PERSONNES environ, soit le même chiffre que l'an dernier, ont visité le Salon de l'agriculture, qui a fermé ses portes le 13 mars. Le nombre des visiteurs étrangers — 15 % du total — a progressé de 40 %.

● ENGRAIS : LA CONJONCTURE S'AMELIORE. — Considérablement aggravée en *1976* par les effets conjugués de la concurrence étrangère (Etats-Unis, pays de l'Est) et de la sécheresse, la situation dans l'industrie des engrais s'est un peu améliorée depuis le début de l'année. Une légère reprise de la consommation — notamment des fertilisants azotés (+ 2 à 3 %) — a été enregistrée. Les prix ont été relevés (de 3 à 6 %) au sortir du blocage imposé par le plan Barre. La pression des ventes étrangères s'est atténuée. Les pays de l'Est ont accepté d'auto-limiter leurs exportations, et les producteurs américains, dont les stocks ont baissé, axent leurs efforts sur leur propre marché, en sensible redressement. La crise a cependant laissé de profondes séquelles, et, pour l'exercice 1976, le déficit de la profession est évalué à 600 millions de francs, soit le montant du chiffre d'affaires réalisé dans cette branche d'activité par C. de F.-chimie, dont la propre perte s'élève à une quarantaine de millions de francs.

Syndicats

● LA PARTICIPATION DU PRESIDENT DE LA C.G.C., M. CHARPENTIE, à la constitution des GIR (Groupes initiative et responsabilité) en compagnie notamment de dirigeants des P.M.E. et de la F.N.S.E.A continue de susciter des remous au sein de la Confédération générale des cadres. Le syndicat C.G.C. de la banque « *rejette formellement l'idée que la C.G.C. puisse avoir, dans un cadre institutionnel, des contacts privilégiés avec une partie du patronat et du monde agricole* ». Le syndicat demande à ses adhérents de ne s'associer en aucune façon à une manifestation quelconque des GIR.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PATRONAT FRANÇAIS DÉNONCE LE « DUMPING » ESPAGNOL

L'application par la C.E.E. de droits compensateurs « anti-dumping » à l'encontre de produits espagnols serait, selon le patronat français, nécessaire si ce pays ne supprimait pas ses aides fiscales aux exportations. Au *cours d'une conférence* de presse donnée à Paris, le 11 mars, à la suite de discussions entre les représentants de l'industrie française et les pouvoirs publics espagnols, M. Astier, directeur des relations internationales du C.N.P.F., a jugé préoccupante la dégradation accélérée de la balance commerciale de la France avec l'Espagne.

En 1976, la France a connu un déficit de 592 millions de francs avec ce pays, contre des excédents de 1 428 millions de francs en 1974 et 531 millions en 1975. Cette dégradation provient, selon le C.N.P.F., de l'inadaptation de l'accord de 1970 entre la C.E.E. et l'Espagne, accord qui consent à ce pays beaucoup des avantages tarifaires de l'union douanière sans lui en imposer les obligations. D'après l'organisation patronale, cet accord considérait l'Espagne comme un pays en voie d'industrialisation, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui.

Le patronat français souhaite soit une adhésion rapide de l'Espagne au Marché commun, soit une révision de cet accord. A défaut, a annoncé M. Astier, le C.N.P.F. demanderait au gouvernement français et à la C.E.E. de défendre les secteurs français les plus menacés par ce qu'il nomme le « *dumping espagnol* » : papier, bois et surtout sidérurgie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL AUTORISE 172 LICENCIEMENTS AUX TANNERIES FRANÇAISES RÉUNIES

Le directeur général de la Société nouvelle d'exploitation des Tanneries françaises réunies (T.F.R.) a annoncé récemment, au Puy (Haute-Loire), que le ministre du travail l'avait autorisé à procéder au licenciement de 172 salariés de son usine du Puy pour raisons économiques, alors que l'inspection du travail s'y était opposée.

Ces 172 licenciements (l'usine compte environ 900 employés) constituent l'un des éléments du plan de redressement de l'entreprise, arrêté il y a une semaine par les actionnaires (*le Monde* du 8 mars).

● *Création d'un service spécial pour l'emploi des Français à l'étranger : SEFRANE.* — Ce service, créé par l'Agence nationale pour l'emploi, comprend un bureau central à Paris (4, impasse d'Antin) qui sera en liaison avec les six cents antennes locales de l'Agence. Le SEFRANE doit servir à simplifier le recrutement des Français à l'étranger pour des emplois très qualifiés et à les informer des possibilités offertes.

EMPLOI

EN RÉPONSE AU PREMIER MINISTRE

Notre objectif est de réduire le chômage de 200 000 personnes par an pendant cinq ans

rappelle le parti socialiste

En réponse aux déclarations que M. Raymond Barre a récemment faites à l'Agence France-Presse sur la situation de l'emploi (*le Monde* du 2 mars), M. Jean-Paul Bachy, délégué national du parti socialiste à l'emploi, affirme dans une interview à l'A.F.P. que *« réduire la politique du P.S. sur l'emploi à l'abaissement de l'âge de la retraite et à la création de cent mille emplois publics relève de la pure caricature »*. Il rappelle ensuite les positions socialistes dans ce domaine.

« Notre objectif, dit M. Bachy, *est de réduire le chômage de deux cent mille personnes par an sur cinq années et d'arriver au plein emploi au bout de cinq ans, plutôt que de prendre des mesures brutales difficilement supportables par l'économie, aboutissant à une diminution spectaculaire la première année, mais peu durable.*

» Nous préconisons aussi la mise en œuvre d'une politique sélective d'investissements et d'aide aux entreprises, rendue possible par la nationalisation du crédit, liant les aides aux entreprises à des créations d'emploi, contrôlées par l'Etat et les comités d'entreprise. Enfin, nous avons prévu la mise en place de structures régionales, permettant des reconversions d'entreprises, appuyées par des banques locales d'investissements. »

« L'originalité essentielle de la politique de l'emploi du P.S., poursuit le délégué national, *consiste à relier les aspects quantitatifs à des aspects plus qualitatifs. Le gouvernement a décidé, en stoppant l'immigration, d'encourager les travailleurs français à occuper certains emplois précédemment réservés à des étrangers. On ne peut envisager le succès d'une telle politique sans revaloriser considérablement le contenu de ces emplois. C'est pourquoi les socialistes ont raison lorsqu'ils affirment qu'un des moyens de lutte contre le chômage, c'est l'amélioration des conditions de travail et le développement des moyens d'intervention nouveaux donnés aux travailleurs et aux comités d'entreprise sur tout ce qui touche l'organisation du travail, le choix des machines et la répartition des tâches. »*

FAMILLE

Nouvelles réactions aux projets gouvernementaux sur les prestations familiales

● **P.M.E. : de sérieux problèmes pour les chefs d'entreprise.**

M. Léon Gingembre, président des P.M.E., a estimé que le congé sans solde de deux ans accordé aux mères de famille poserait de sérieux problèmes aux chefs d'entreprise.

Il craint même, comme il l'a expliqué au micro d'Europe 1, qu'une telle mesure n'amène les patrons à *« hésiter à embaucher des femmes en âge d'avoir des enfants »* étant données les difficultés que posent les *licenciements et l'obligation de réembauchage des femmes après leur congé. « On pourrait même dire*, a ajouté M. Gingembre en raisonnant pas l'absurde, *que, dans certaines entreprises, le personnel peut presque doubler sans qu'il y ait besoin réel d'augmentation du personnel. (...) »*

● **C.S.F. : l'absence d'une réelle politique.**

Une fois de plus, la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) *constate que l'annonce de ces mesures et l'intense publicité qui en est faite confirment, en réalité, la volonté du gouvernement de masquer son incapacité à mettre en œuvre une réelle politique familiale et constituent, d'autre part, une opération électorale à quelques jours du scrutin municipal. Pour la C.S.F., ces mesures partielles et insuffisantes ne règlent en rien le problème des familles populaires face à la dégradation constante de leurs conditions et de leur niveau de vie, d'autant que leur application n'est envisagée que pour l'année 1978 »*. La C.S.F. réclame *« la création d'un salaire social parental attribué sans critère de ressources et d'un montant égal, au moins, aux deux tiers du SMIC »*.

● **FEMME - AVENIR : dans le sens souhaité.**

Mme Christiane Papon, présidente du Centre féminin d'étude et d'information « Femme avenir », estime que *« les mesures arrêtées par le conseil des ministres de la semaine dernière vont dans le sens souhaité par « Femme avenir »*. Elle souligne *« toutefois que le congé maternel non rémunéré de deux ans doit être rendu possible pour toutes les femmes (y compris pour celles ne disposant que de faibles revenus) et que, en outre, ce congé ne doit pas constituer un obstacle à l'embauche de femmes jeunes »*.

INDUSTRIES

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE NUMÉRO UN DE LA MACHINE-OUTIL

New-York (A.F.P.). — L'Allemagne fédérale s'est placée en 1976 au premier rang des pays producteurs et exportateurs de machines-outils. Selon le rapport de l'Association américaine des fabricants de machines-outils, la production ouest-allemande est estimée à 2,37 milliards de dollars, devant les Etats-Unis (2,06 milliards), le Japon (1,08 milliard), l'Italie (747 millions), la Grande-Bretagne (671 millions), la France (637 millions) et la Suisse (518 millions).

En 1976, les exportations ouest-allemandes de machines-outils ont porté sur environ 1,62 milliard de dollars, dépassant les Etats-Unis (547 millions), la Suisse (418 millions), le Japon (391 millions), l'Italie (358 millions), la Grande-Bretagne (299 millions) et la France (277 millions). La France était l'an dernier au *premier rang des pays importateurs* de machines-outils (350 millions).

AFFAIRES

NOUVELLE DIMINUTION DES BÉNÉFICES DE LA C.F.P.

Le bénéfice non consolidé de la Compagnie française des pétroles (groupe Total), s'est établi à 237 millions de francs pour 1976, contre 412 millions de francs en 1975 et 580,6 millions de francs en 1974. Une perte de change de 196 millions de francs a été enregistrée sur la valeur en francs des prêts et emprunts à long terme en raison de la baisse du franc, compensée par une reprise sur la provision pour fluctuation de changes.

La filiale Compagnie française de raffinage a enregistré un résultat nul, contre une perte de 154,4 millions de francs en 1975. Sur la base d'estimations encore provisoires, les résultats consolidés du groupe Total pour 1976 devraient faire ressortir une marge brute d'autofinancement peu éloignée de 2,5 milliards de francs, contre 2,2 milliards de francs en 1975 ; le bénéfice net sera inférieur au précédent, et le coefficient d'endettement continuera à progresser en raison des dépenses pour la prospection des gisements et de la faiblesse des marges actuelles.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

À L'ÉTRANGER

A Rome

Britanniques et Italiens étudient les moyens de renforcer les échanges euro-arabes

Rome. — Un colloque (European Business Forum) organisé à Rome les jeudi 10 et vendredi 11 mars sur l'initiative d'un journal britannique et d'un journal romain avait pour thèmes : « Les relations économiques arabo-européennes » et « Comment l'Europe se développe-t-elle politiquement ? ».

De notre envoyé spécial

Si la première journée a été effectivement consacrée dans l'ensemble à l'étude des moyens de resserrer les liens économiques entre les pays européens et le monde arabe, la seconde a quelque peu manqué son but, prolongeant, en fait, les débats de la veille. Plusieurs conférenciers, notamment M. Carli, président du patronat italien, ont traité plus de l'avenir économique et financier de l'Europe communautaire que de son avenir politique.

L'ex-premier ministre britannique, Sir Harold Wilson, fut l'un des rares participants à répondre franchement à la question posée : pour lui, la Communauté n'est pas encore développée au point de pouvoir prendre des initiatives politiques. Propos désabusé qui provoqua une grande déception parmi les auditeurs arabes, dont l'un conseillait même ensuite à ses interlocuteurs européens « *de fermer boutique puisque, vous, l'Europe unie, êtes si petits que vous n'avez même pas votre mot à dire...* »

L'ancien premier ministre britannique s'en prit également avec vivacité à M. François Mitterrand. Rappelant la conférence socialiste d'Elseneur, au Danemark (janvier 1976), il réaffirma son opposition totale à l'alliance, même électorale, de partis socialistes européens avec des partis communistes. Peut-être M. Wilson avait-il été encouragé à prendre vigoureusement position à ce sujet par la présence, à ses côtés, à la tribune du forum, de trois personnalités membres du parti communiste italien, et non des moindres, puisqu'il s'agissait de MM. Luciano Barca, spécialiste du P.C.I. pour les questions économiques, Maurizio Valenzi, maire de Naples, et Luciano Lama, secrétaire général de la Confédération générale italienne du travail. Ces trois personnalités s'étaient pourtant exprimées sur un ton résolument modéré et avaient réaffirmé, par leur participation, combien le P.C.I. est devenu, en Italie, un parti quasiment gouvernemental...

« Condamnés à s'entendre »

Les relations économiques avec les pays arabes ont donc été le centre d'intérêt principal du colloque. C'est surtout pour entendre parler des contacts avec les pays pétroliers que la plupart des deux cents participants représentant de grandes firmes européennes, anglaises, italiennes, allemandes, et aussi supranationales, américaines, japonaises, étaient venus à Rome. Le ton fut donné par le patron de la FIAT, M. Giovanni Agnelli : « *L'Europe*, déclare-t-il, *doit répondre au défi arabe* », et de citer M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe et ancien ministre égyptien des affaires étrangères, selon lequel « *l'Europe et les pays arabes sont condamnés à s'entendre pour réaliser une sorte de symbiose économique* ».

Tous les participants, Européens ou Arabes, ont célébré, à l'envi, le « *triangle d'or* », c'est-à-dire l'association entre les pays arabes producteurs de pétrole, riches de capitaux, les pays arabes ou du tiers-monde, forts de leur main-d'œuvre, et les pays avancés d'Europe, inventeurs de technologie. Tous ont proposé de trouver les moyens de réaliser rapidement ces fameuses opérations triangulaires, en surmontant les inévitables difficultés de l'opération. M. André de Lattre, président du Crédit national, suggéra de renforcer les organismes intermédiaires entre pays distributeurs de crédit et pays emprunteurs. Le Dr Khalil Salim, ambassadeur de Jordanie à Paris, proposa de recourir à une monnaie commune pour les transactions entre pays de la Communauté et pays arabes.

Les intervenants arabes insistèrent de leur côté sur les immenses possibilités offertes par leurs marchés largement inexploités. Ils encouragèrent leurs auditeurs anglais et italiens à redoubler d'efforts, notamment en direction de l'Arabie Saoudite, de la Tunisie, de l'Egypte et du Soudan. Encouragements d'autant mieux accueillis par les Italiens que M. Rinaldo Ossola, ministre italien du commerce extérieur, venait de rappeler, chiffres à l'appui, la dépendance de l'Italie à l'égard des pays arabes pétroliers et le déficit enregistré par celle-ci à leur égard.

Sans doute n'était-ce pas un hasard si la Grande-Bretagne et l'Italie ont pris l'initiative de dialoguer à Rome, avec les pays arabes. Toutes deux comptent parmi les pays de la Communauté les plus soucieux d'améliorer leur balance commerciale avec ces nations.

ROLAND DELCOUR.

Les exportations israéliennes de matériels de guerre ont atteint, en 1976, environ 1600 millions de francs

De notre correspondant

Jérusalem. — La veille de son départ aux Etats-Unis, M. Itzhak Rabin avait déclaré que, dans le contexte général des rapports israélo-américains, les deux points sombres qui inquiétaient ses compatriotes étaient d'une importance secondaire. Ces deux points sont le veto américain à la vente de vingt-quatre avions de combat Kfir à l'Equateur et l'annulation de la fourniture de bombes à concussion promises par le président Ford.

Si l'opinion israélienne à volontiers admis que l'affaire des bombes était « secondaire », il n'en a pas été de même de la transaction déjà conclue avec l'Equateur.

Ce n'est pas seulement un marché de 150 millions de dollars (environ 750 millions de francs) qui échappait à l'industrie aéronautique israélienne, mais l'existence même de cette industrie était gravement menacée. Les Américains, qui fournissent le réacteur du Kfir, se sont réservé le droit d'interdire la vente de cet appareil à certains pays. L'Amérique latine fait partie de la zone où l'administration Carter voudrait enrayer ce que qu'elle appelle « *l'escalade de la sophistication des armements* ».

Voilà un sentiment très noble, disent les Israéliens, mais qui n'empêchera pas le gouvernement de Quito de s'adresser aux Français et aux Soviétiques, ce qu'il a, paraît-il, déjà fait. « *Le veto américain*, nous a déclaré M. Elkana Galli, directeur des relations extérieures de l'Israel Aircraft Industries, est *pour nous d'une extrême gravité, car nos débouchés sont limités. L'Amérique du Nord n'a pas plus besoin de nos appareils que les pays de l'alliance atlantique, et il n'est pas question pour nous de prospecter l'Europe de l'Est et les pays du tiers-monde d'Asie et d'Afrique. Que reste-t-il, si l'Amérique latine nous est interdite ?* »

M. Shimon Pérès, ministre de la défense, qui est dans une large mesure à l'origine de la création de l'industrie aéronautique, est moins sombre dans ses prévisions. A un groupe de visiteurs qui l'interrogeaient sur le sort des usines menacées par le veto américain, il répondit : « *Si nous ne pouvons pas vendre le Kfir parce que son réacteur est américain, eh bien le Kfir aura un réacteur israélien.* »

C'est dans les années 50 qu'ont été jetées les bases de l'industrie aéronautique israélienne, avec la construction d'ateliers pour la réparation des appareils de ligne des compagnies étrangères. Par la suite, a été créée la chaîne de montage des avions français Fouga-Magister. Les besoins du pays en avions de combat étant couverts par la France, les ateliers de Lod allaient leur petit train avec quatre mille ouvriers. En 1967, le général de Gaulle met l'embargo sur les Mirage, et ces ateliers se transforment aussitôt en usines, le nombre d'ouvriers passant à seize mille. Israël fait ainsi son entrée dans la famille des pays producteurs d'avions. Il y occupe une place modeste, mais de nombreux gouvernements sont intéressés par ses propositions.

L'Equateur, le premier, passe une commande ferme de vingt-quatre appareils, mais ne les recevra pas à la suite du veto américain. L'Autriche n'a pas encore définitivement conclu un marché, que l'on dit substantiel, et, selon des sources américaines, Taiwan envisagerait de remplacer certains types de sa flotte aérienne par des Kfir. Ces espoirs de vente ne vont-ils pas être compromis par la décision américaine ? C'est ce que l'on redoute à Jérusalem, où l'on a perdu l'espoir, après les entretiens de M. Rabin à Washington, de faire changer d'avis le président Carter.

Les « produits de sécurité » pour l'exportation

Israël est-il condamné à choisir entre la liquidation de son industrie aéronautique ou aller de l'avant ? On connaît déjà la réponse de M. Pérès. Selon ses collaborateurs, il ne fait pas de doute que le pays est en mesure de produire un avion de combat perfectionné entièrement israélien, donc débarrassé de toute contrainte étrangère.

« *Il y a deux domaines où nous sommes parvenus à des réalisations dont nous sommes particulièrement fiers : l'agriculture et la défense*, nous dit un haut fonctionnaire du ministère de la défense. *Les premières ont de profondes motivations idéologiques. Les secondes nous ont été imposées par nos adversaires. Nous avons résolu le dilemme classique : « du beurre ou des canons » en produisant les deux. Et si nous sommes contraints au rôle peu reluisant de marchand de canons, croyez bien que nous sommes beaucoup plus fiers des chiffres atteints par nos exportations de produits agricoles.* »

En tant qu'exportateur de matériel de guerre, Israël se trouve dans la catégorie de pays comme la Suisse, la Suède et l'Italie. Ses ventes se sont élevées, pour l'année 1976, à environ 320 millions de dollars (l'équivalent de 1 600 millions de francs), alors qu'elles n'atteignaient l'année précédente que 188 millions de dollars (940 millions de francs). L'industrie de guerre en Israël a le nom plus général d'« industrie de sécurité ».

Dans une petite bâtisse vétuste proche du ministère de la défense à Tel-Aviv, on peut voir, dans un minuscule salon, exposée entre des plantes vertes, la gamme des « *produits de sécurité* » destinés à l'exportation. On y trouve des mortiers et leur obus, des missiles air-air, air-sol et mer-mer, en passant par des téléphones de campagne, des appareils de signalisation optique, toutes sortes de gadgets électroniques. Des panneaux photographiques montrent des chars tout terrain, et le fameux avion Kfir.

Le fonctionnaire qui nous accompagna dans notre visite, nous assura que les matériels israéliens sont très appréciés. « *Avec toutes nos guerres*, dit-il, *nous sommes devenus, hélas, le laboratoire de l'Occident. Nous sommes contraints à une amélioration constante, car nous devons en permanence être en mesure de faire face aux matériels les plus perfectionnés que les Arabes reçoivent de l'Est, et aussi de l'Ouest.* »

Dans cet étrange magasin de la mort, on a quelque peine à imaginer le client passant sa commande. N'importe qui peut-il venir faire ses emplettes ici ? « *Non*, nous dit-on, *nous ne vendons pas à n'importe qui, et nous ne vendons pas tout ce que notre industrie produit, même à certains de nos bons amis.* »

Tout ce qui est exposé dans le salon ne serait-il que la partie visible de l'iceberg ?

ANDRÉ SCEMAMA.

LA GRÈVE CHEZ BRITISH LEYLAND

L'Office national des entreprises menace de refuser les crédits de lancement de la nouvelle « mini »

Londres (*A.F.P.*) — British Leyland, le premier constructeur automobile britannique, paralysé depuis plus de trois semaines par une grève sauvage, est sérieusement menacé de fermeture si un règlement du conflit n'intervient pas dans les prochains jours.

L'Office national des entreprises (NEB), qui détient 95 % des actions de la firme nationalisée en 1975, a renouvelé samedi 12 mars son ultimatum du 2 mars, menaçant de couper les vivres à British Leyland si la production ne reprenait pas avant la fin du mois.

L'impuissance des syndicats nationaux à faire entendre raison aux trois mille ouvriers rebelles a déjà coûté 120 millions de livres et entraîné la mise au chômage technique de quarante mille personnes, soit un tiers des ouvriers de la firme. La cadence de production est tombée de 17 000 à 6 000 voitures par semaine. Quatre seulement des dix-huit modèles continuent à sortir régulièrement des chaînes. L'industrie des pièces détachées, qui emploie cent cinquante mille personnes, commence à ressentir les effets de la grève.

La NEB a laissé entendre qu'elle pourrait refuser à British Leyland les 250 millions de livres nécessaires au lancement d'une nouvelle « mini », fin 1979, pour remplacer le modèle qui roule depuis bientôt deux décennies dans le monde entier.

La détérioration du climat social chez British Leyland apporte de l'eau au moulin des adversaires des nationalisations. Le député Enoch Powell, ancien membre du parti conservateur, a déclaré vendredi soir 11 mars que la firme automobile souffrait d'une mauvaise organisation et d'une gestion déplorable.

● LA BANQUE DU JAPON a réduit à la fin de la semaine dernière son taux d'escompte 6,5 à 6 % (*le Monde du* 11 mars). Il s'agit de la première modification de ce taux depuis un an et demi. Cette décision est destinée à donner une nouvelle impulsion à la reprise économique. M. Doko, responsable de la Confédération du patronat japonais, a pourtant jugé cette mesure trop tardive et insuffisante. Le taux d'escompte aurait dû, selon lui, être réduit à 5,5 %.

MATIÈRES PREMIÈRES

GUERRE DES PRIX SUR LE MINERAI DE FER

Nancy (A.F.P.). — En abaissant le prix de vente de son minerai, la Suède pratique une « politique de crise » qui risque, à terme, de porter préjudice aux mines de fer de Lorraine. « C'est une situation choquante, dont les conséquences pour cette région sont graves », a déclaré, samedi 12 mars, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Jean-Arthur Varoquaux, président de la chambre syndicale des mines de fer de France, en révélant que la Suède venait d'accepter pour 1977 des contrats de vente à des prix inférieurs de 25 % à ceux de 1975.

M. Varoquaux a indiqué que la prolongation durant plusieurs années d'une politique consistant à pratiquer des prix ne couvrant pas les dépenses d'exploitation conduirait à « des mesures dramatiques de fermeture dont les conséquences seraient catastrophiques pour l'économie ». Le remplacement de la « minette » de Lorraine par un minerai étranger entraînerait, selon lui, un triplement du coût en devises.

● *La consommation d'énergie a augmenté de 4,8 % aux Etats-Unis en 1976.* — Cette indication a été fournie le 13 mars par le Bureau des mines, qui a précisé que la consommation des ménages avait augmenté de 7,3 % et celle des industries de 3,3 %.

UN « VIRAGE SIGNIFICATIF » DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

(De notre correspondant.)

New-York. — L'administration Carter reste opposée à la création d'un Fonds commun de 3 à 6 milliards de dollars, recommandée en juin 1976 à la session de Nairobi de la C.N.U.C.E.D. Mais elle a décidé de faire un pas en direction du tiers-monde et de négocier les modalités de stabilisation des prix des matières premières au cas par cas.

Elle n'est pas opposée à la création de Fonds de stabilisation séparés — pour différentes matières premières — qui pourraient être utilisés comme un « pool », c'est-à-dire mis en commun de sorte que les fonds affectés au soutien d'une matière première pourraient être empruntés et utilisés pour le soutien d'une autre. Cette position vient d'être adoptée par le Comité de planification économique présidé par M. Michael Bluementhal, ministre du Trésor, et M. Charles Schultze, conseiller du président pour les questions économiques. Selon un porte-parole du gouvernement, il s'agit bien là « *d'un virage significatif de la politique américaine* ». Aucune précision n'a toutefois été fournie jusqu'à présent sur l'importance des Fonds de stabilisation prévus.

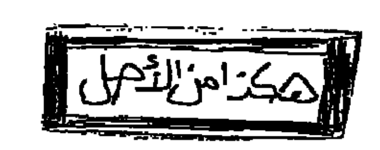
Il se confirme d'autre part que le F.M.I. et la Banque mondiale seront appelés à jouer un plus grand rôle dans les rapports Nord-Sud selon un scénario conçu par la commission trilatérale. Le gouvernement américain souhaiterait, par exemple, que le « pool » des Fonds de stabilisation précités soit géré par la Banque mondiale plutôt que par la C.N.U.C.E.D. ; les pays industriels pourraient ainsi garder les mains sur les manettes d'un « *ordre économique mondial rénové* ».

L. W.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5	3 1/8	3 3/4	10	10 1/2
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	2 3/4	3 1/4	10 5/8	10 7/8
3 mois	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 7/8	3 3/8	11	11 1/4
6 mois	5 1/4	5 3/4	4 3/4	4 7/8	3	3 1/2	11 3/8	11 5/8

(Avis financiers des sociétés)





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

L'optimisme renaît

Agefi. — L'optimisme est en train de renaître sur le marché euro-obligataire. Si l'activité demeure encore réduite, la fermeté retrouvée du marché secondaire et le retour progressif sur le marché primaire des investissements suisses et belges indiquent sans conteste que la morosité des deux derniers mois fait place à un espoir qui va se généralisant rapidement. La baisse du franc suisse sur les marchés des changes, survenant au moment où les établissements helvétiques ont enfin fini d'absorber au terme d'une digestion lente et relativement difficile les 300 millions de dollars de Shell, ramène les capitaux helvètes à s'intéresser à des devises telles que le dollar ou le deutschemark. En Belgique, la baisse des taux sur le marché domestique rend à nouveau plus attrayants les placements libellés en eurodollars. La stabilité persistante des taux à court terme crée un environnement favorable permettant à toutes ces bonnes dispositions de se cristalliser en achats, qui, pour ne pas être massifs, n'en sont pas moins un réel progrès comparé à l'indifférence des semaines précédentes.

Un consensus paraît se dégager au sein de la communauté financière internationale en ce qui concerne l'évolution des taux à court terme. Malgré la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis, qui est appelée à s'accélérer vigoureusement au cours du deuxième trimestre de cette année, les eurobanquiers partagent l'assurance de leurs homologues américains.

Ces derniers estiment que la hausse des taux à court terme restera limitée, quelle que soit l'ampleur de l'expansion de l'économie américaine, parce que le FED a un parfait contrôle de la masse monétaire. Sa croissance reste dans les limites définies par M. Burns. Que ce soit dans sa définition la plus étroite (M-1) ou la plus large (M-2), la progression de la masse monétaire aux Etats-Unis reste bien en deçà des limites supérieures arrêtées par le FED (7 % pour M-1 et 11 % pour M-2). De ce fait, il existe une marge suffisante pour qu'une reprise de la demande en crédits nouveaux aux Etats-Unis puisse s'effectuer et être absorbée sans perturber outre mesure les taux à court terme.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bois Déroul. Océan, c. 17	104 p. 7	0 8 40
Nord (Le), acs., c. 8 ...	4 p. 5	.. ..
Tollana, c. 30	1 p. 2	0 0 10
Tollana, c. 10	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Le marché maintient ses bonnes dispositions sur l'espoir d'une amélioration de la balance commerciale. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 65 contre 146 30

VALEURS	CLOTURE 11/3	COURS 14.3
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	30 ...
Beecham	435	438 ...
British Petroleum	862	866 ...
Shell	508 ...	510 1/2
Vickers	167 ..	172 1/2
Imperial Chemical	342 ...	344 1/2
Courtaulds	122 ...	123 ...
De Beers	248 ...	247 1/2
*Western Holdings	14 ...	14 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	207 ...	211 ...
*West Driefontein	17 1/4	17 ...

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté du 14 mars, publie notamment les insertions suivantes :

Sociétés de Développement régional du nord et de l'ouest de la France. — Emission au pair d'un emprunt groupé de 220 millions de francs, au taux annuel de 11 %, et amortissement en quatorze ans au maximum, à partir du 6 avril 1978.

Sociétés de Développement régional du sud de la France et du Pacifique. — Emission au pair d'un emprunt groupé d'un montant total de 190 millions de francs, portant intérêt à 11 %, avec amortissement en quatorze ans au maximum à partir du 6 avril 1978.

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V. — Emission à 52,50 florins de 1 746 085 actions nouvelles de 20 florins. Ces actions nouvelles portant jouissance du 1er janvier 1977 sont souscrites en France jusqu'au 15 mars 1977 inclus et réservées exclusivement aux porteurs d'actions anciennes à raison d'une action nouvelle pour dix possédées. Le capital est porté de 443 393 180 florins à 478 514 880 florins.

Compagnie commerciale Sangha-Oubangui « Sangha ». — Cotation éventuelle en bourse des 20 000 actions de 2 500 francs C.F.A., émises en rémunération d'apports de la Société Hamelle-Afrique. A la suite de ces apports, le capital social a été porté de 832 millions à 882 millions de francs C.F.A.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/3	14/3
1 dollar (en yens) ...	282 15	282 ..

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DU LOUVRE. — En 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 3,69 millions de francs contre 2,76 millions (+ 33 %). Le dividende global passe de 8,70 F à 9,15 F.

C.E.M. - ELECTRO-MECANIQUE. — Succédant à une perte de 30,97 millions de francs en 1975, le bénéfice net de 1976 a été de 12,56 millions de francs. Pour le groupe, le résultat consolidé s'élève à 20,74 millions de francs contre une perte de 21,02 millions. La distribution du dividende, interrompue en 1975, est reprise à raison de 4,50 F global contre 7,50 F il y a deux ans.

PRETABAIL-SICOMI. — Non comparable au précédent — du fait de l'absorption d'Omnibail, — le résultat net de 1976 s'est élevé à 43,55 millions de francs. Le dividende passe de 25,76 francs par action à 31,30 francs.

GROUPE FONCIA CREDIT - CREDIT UNIVERSEL. — En 1976, le bénéfice net de la société en participation (qui réunit les sociétés du groupe) ressort à 22,15 millions de francs contre 18,2 millions en 1975 (7,43 millions pour Foncia, 11,34 millions pour Crédit universel).

Les dividendes globaux sont en forte hausse, l'augmentation étant répartie sur deux ans pour respecter les recommandations du plan Barre : 20,70 F (+ 2,20 F net payable en 1978) contre 18 F en 1975 pour Foncia Crédit ; 20,70 F (+ 4,20 F net payable en 1978) contre 19,50 F en 1975 pour Crédit universel.

COURTOIS S.A. — Dividende global pour l'exercice 1976 : 14,65 F contre 13,50 F.

ETABLISSEMENTS MAUREL ET PROM. — Dividende global 1976 inchangé à 10,50 F par action.

SOCIETE PARISIENNE D'ETUDES ET DE PARTICIPATIONS. — Dividende global 1976 : 13,58 F contre 12,28 F en 1975.

I. T. T. — Lors du quatrième trimestre de 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 151 millions de dollars contre 110 millions, soit 1,29 dollar par titre contre 0,88 en 1975. Selon le président, 1977 devrait être « une année remarquable » pour I. T. T., qui semble avoir retrouvé la croissance normale de ses bénéfices.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	10 mars	11 mars
Valeurs françaises ..	93,8	94,5
Valeurs étrangères ..	101,6	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61	61,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 11 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	1 332	GAN (Sté) Centr.	616	613	Locabail Immob.	198 ..	193	Imminvest	76 ..	78 60
5 %	54 70	0 534	Protectrice A.I.R.	221	221	Locafinancière	145	142	Cie Lyon Imm.	88 ..	88
5 % 1920-1960	138	0 534	U.A.P.	565	565	Lyon-Alemand	161	151	UFIMEG	88 80	88 80
3 % amort. 45-54	69 60	1 833				Marseil. Crédit	259	*258	U.G.I.M.O.	112 30	111

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a une cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 984	4 985	5 .
Canada ($ can. 1)	4 722	4 725	4 71
Allemagne (100 DM)	208 325	208 925	206 50
Autriche (100 sch.)	29 368	29 440	29 35
Belgique (100 F.)	13 588	13 573	13 45
Danemark (100 krd)	84 920	85 270	83 50
Espagne (100 pes.)	7 282	7 283	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 582	8 584	8 57
Italie (1 000 lires)	5 654	5 667	5 525
Norvège (100 k.)	94 800	95 160	94 .
Pays-Bas (100 fl.)	199 900	200 420	198 50
Portugal (100 esc.)	12 940	12 840	12 75
Suède (100 krs)	118 260	118 570	117 50
Suisse (100 fr.)	195 075	195 750	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11.3
Or fin (kilo en barre)	23375	23600
Or fin (kilo en lingot)	23360	23495
Pièce française (20 fr.)	235	237 90
Pièce française (10 fr.)	204 90	205
Pièce suisse (20 fr.)	211 50	209 20
Union latine (20 fr.)	201	199
Souverain	218	215 ..
Pièce de 20 dollars	1052 .	1049 .
Pièce de 10 dollars	568	570 .
Pièce de 5 dollars	352	.
Pièce de 50 Pesos	915 50	938 50
Pièce de 10 florins	211 ..	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13-14 mars 1977 a été tiré à 534 651 exemplaires.

SAISI PAR LES ÉCOLOGISTES ALLEMANDS

Le tribunal de Fribourg-en-Brisgau interdit la construction de la centrale nucléaire de Whyl

Le tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, qui avait été saisi d'un recours par les écologistes allemands, a interdit, le lundi 14 mars, la construction de la centrale nucléaire de Wyhl, qui devait être édifiée sur les bords du Rhin, en face de Colmar. Le tribunals, d'autre part, décidé que le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg devrait payer les frais du procès qui l'opposait aux comités de défense.

C'est apparemment une victoire totale que le mouvement anti-nucléaire allemand vient de remporter contre le programme électro-nucléaire de la République fédérale et contre les projets d'industrialisation de la plaine rhénane. Plusieurs centrales étaient prévues, en effet, sur la rive allemande du Rhin, répondant à celle qui doit s'élever en Suisse, à Kaiseraugst, à celle qui vient de démarrer en France, à Fessenheim (Haut-Rhin), et a celles qui sont envisagées par l'E.D.F., plus bas dans la plaine d'Alsace.

Whyl devait être la première étape de ce plan, du côté allemand. C'est la compagnie Bedenwerk (l'E.D.F. badoise) qui avait été chargée par le gouvernement de Bade-Wurtemberg d'en mener à bien la réalisation. Mais, lorsque l'entreprise voulut ouvrir son chantier, au début de l'année 1975, elle se heurta à une vive opposition des vignerons de la montage du Keisersthul, auxquels les Alsaciens, puis les Suisses, vinrent prêter main-forte.

A l'occupation du terrain, les autorités répondirent par l'envoi de forces policières équipées de canons à eau et de chiens policiers. Le site, évacué *manu militari* le 22 février 1975, fut repris le lendemain par des milliers de manifestants qui organisèrent aussitôt sa « défense ». Trente villages, mobilisés, envoyaient des délégations qui prenaient la garde à tour de rôle. L'opposition latente de la population à l'industrialisation de la plaine rhénane avait été cristallisée par l'emploi de la force.

Le mouvement prit à contre-pied les élus, l'administration et les partis politiques. Devant son ampleur, le gouvernement du Land demanda à la compagnie de renoncer à poursuivre les travaux, tout au moins en attendant que le tribunal administratif de Fribourg se soit prononcé.

Celui-ci a pris son temps et a instauré une procédure tout à fait exceptionnelle et peut-être unique au monde. Les juges se sont transportés sur le site, où, pendant plusieurs semaines depuis le début de l'année 1976, ils ont entendu les parties. Les élus, les experts de la Badenwerk, ceux des écologistes, les habitants eux-mêmes, ont pu déposer. Les séances étaient publiques. C'est donc un véritable « hearing » — procès public — à l'américaine qui a été organisé à Wyhl. La conclusion des juges est négative. On ne sait pas encore sur quels arguments elle est fondée. Elle vient apporter une aide considérable au puissant mouvement anti-nucléaire qui agite la République fédérale allemande et qui s'est manifesté notamment contre la centrale nucléaire de Brokdorf (Schleswig-Holstein) et contre l'usine de retraitement des combustibles nucléaires à Gorleben (Basse-Saxe).

Ce jugement va sans doute renforcer l'espèce d'internationale anti-nucléaire qui avait germé à Wyhl entre Allemands, Français et Suisses, et qui est en train de s'élargir à d'autres pays d'Europe. Il va accroître aussi la détermination des Alsaciens qui demandent des garanties de sécurité pour le premier réacteur de Fessenheim (qui vient de diverger), l'interruption de la construction des autres tranches et le renoncement aux projets ultérieurs dans la région.

Concorde : Air France et British Airways définissent leur attitude

C'est ce lundi 14 mars que les responsables d'Air France et de British Airways devaient décider d'ajourner — ou de plaider — leur procès devant la cour du Southern District of New-York, afin que ce tribunal statue sur l'autorisation d'atterrissage de Concorde à New-York.

C'est en tout cas dans un climat plus favorable à l'appareil supersonique que s'est achevée la semaine passée. Plusieurs grands constructeurs aéronautiques se sont prononcés pour Concorde. Quant à M. James Callaghan, premier ministre britannique, il a déclaré dimanche 13 mars au terme de son voyage officiel aux Etats-Unis que M. Carter était partisan de laisser l'appareil se poser à New-York, jusqu'à l'expiration de la période d'essai de seize mois.

Toutefois plusieurs journaux britanniques de dimanche estiment que M. Callaghan n'a pas agi avec suffisamment de fermeté devant le président américain. *« Il faut espérer,* écrit le *Sunday Express, que M. Callaghan ne s'est pas laissé emporter par la bonhomie qui a marqué sa visite à Washington, car il ne sert à rien d'adopter une attitude conciliante avec les Américains. » « Le premier ministre,* conclut le journal, *ne devrait pas laisser aux Français le soin de faire preuve de fermeté dans l'affaire du Concorde. Le supersonique a coûté un milliard de livres aux contribuables britanniques. »*

Beaucoup plus caustique, l'*Observer* note : *« Le Concorde devrait être autorisé à se poser à New-York, mais seulement pour démontrer à ses partisans qu'il n'est économiquement pas viable. Même si Concorde était autorisé à atterrir là-bas, il continuerait, presque à coup sûr, à être un échec économique catastrophique. Pas une compagnie aérienne au monde fonctionnant selon des critères commerciaux ne voudrait de bon gré prendre le Concorde dans sa flotte, même si on le lui donnait gratuitement. »*

● *Des représentants du BATUN* (Mouvement de libération des pays baltes) ont remis au président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU une lettre demandant que le « problème de l'annexion des pays baltes » (Estonie, Lettonie, Lituanie) par l'U.R.S.S. soit examiné par les Nations unies. Une liste de prisonniers politiques baltes détenus dans les camps soviétiques est jointe à cette lettre. *(Corr.)*

A B C D E F G

REFUSANT UNE ÉGLISE DISTINCTE

Mgr Marty reconnaît la légitimité de certaines requêtes traditionalistes

Le cardinal Marty, archevêque de Paris, a consacré son homélie du dimanche 13 mars à Notre-Dame au « scandale » de la division des catholiques. Le prélat affirme qu'il n'a jamais « *écarté le dialogue* » et qu'il ne veut pas « *rejeter les légitimes requêtes.* »

« *Nous sentons bien, les uns et les autres,* a-t-il précisé, *ce qu'a de légitime la requête du pluralisme. Mais il y a une condition : que soit sauvegardée, vécue, respectée, la communion dans la foi. Nous avons là un principe de discernement selon l'Evangile. Et c'est à la lumière de ce principe que je juge l'événement de Saint-Nicolas du Chardonnet.* »

Le cardinal signale d'autre part que cette occupation est une « violation » et que les paroissiens habituels « *ont droit à leur église* ». Il repousse nettement la suggestion d'enfermer les traditionalistes dans un lieu de culte distinct, voire à constituer délibérément une église schismatique. « *Devant Dieu, je sais que je suis leur évêque. Je suis le seul archevêque de ce diocèse. J'ai été consacré et envoyé pour être le pasteur de tous. Je ne veux pas faire acception ni des personnes, ni des groupes, ni de la diversité des opinions. Même s'il peut exister des incompréhensions, même s'il y a des conflits (dans quelle famille n'y en a-t-il pas ?). Je ne veux pas prendre aujourd'hui l'initiative de la rupture. Il arrive qu'un père de famille constate douloureusement le départ de ses fils ; mais ce n'est pas à lui de les chasser.* »

Des messes en latin ? Il en existe, affirme Mgr Marty. « *Je veillerai à développer la qualité de ces célébrations. Le catholique parisien qui désire prier dans une liturgie traditionnelle, avec des chants grégoriens, doit pouvoir trouver des lieux où il est accueilli et compris* ».

« La communion dans la foi »

Après avoir cité Paul VI, affirmant le 24 mai dernier qu'à l'image de son prédécesseur Pie V il avait rendu obligatoire le nouveau rite de la messe, l'orateur distingue entre les catholiques traditionalistes qui désirent retrouver une messe plus proche de celle qu'ils ont connue et ceux, « *moins nombreux, qui, eux, suspectent la foi de l'Eglise* ».

La différence entre les deux attitudes est considérable : la première est pour nous une interpellation. Que ces catholiques traditionnels sachent que leur archevêque veut les comprendre « et s'efforcera de faire droit à leurs légitimes requêtes. Que les autres, ceux qui assument la responsabilité de ce « séparatisme », entendent mon appel et se convertissent. Qu'ils expriment clairement leur « communion dans la foi ».

En conclusion, le cardinal Marty déclare : « *Responsable de la foi des catholiques de Paris, il ne m'est pas possible de confier une église et la responsabilité d'y rassembler des chrétiens à des prêtres qui ne se reconnaîtraient pas en « communion dans la foi » avec leur archevêque, avec l'Eglise universelle et ses pasteurs. Il ne m'est pas non plus possible d'excommunier, en quelque sorte, tous les catholiques dits « traditionalistes en demandant que soit désaffectée une église, afin de permettre que l'autorité civile la leur attribue : je ne peux, je des frères séparés. Je reste leur évêque.* »

A L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'AUTEUIL A PARIS

Des manifestants ont troublé la transmission télévisée du sermon de l'abbé Pierre Talec

Un commando d'une vingtaine de personnes s'est introduit, dimanche matin 13 mars, dans l'église Notre-Dame d'Auteuil à Paris (16e), où se déroulait la grand-messe télévisée dans le cadre de l'émission « Le jour du Seigneur ». Au moment où l'abbé Pierre Talec a pris la parole sur le thème de l'Evangile du jour sur le massacre des Galiléens, ce groupe a essayé de lui couper la parole par des chants ou des slogans : « Trahison Talec ! », « *Traître ! A mort !* » Des tracts ont été jetés sur l'assistance. Des coups ont été échangés. Un jeune a essayé de prendre personnellement à partie le prédicateur.

Ce dernier ne s'est pas interrompu mais a écourté son sermon pour limiter les actes de violence. Les manifestants ayant été expulsés de l'église par des paroissiens, l'office a pu continuer normalement.

Le Père Abeberry, responsable de l'émission, s'est excusé auprès du public pour cet acte « *inadmissible* » qui n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'un communiqué de l'archevêché de Paris. Le cardinal Marty avait, en effet, personnellement approuvé le choix de l'abbé Pierre Talec comme prédicateur de carême à la télévision, malgré les difficultés survenues récemment entre lui et ce prêtre démis de ses fonctions du centre Jean-Bart et nommé responsable de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse.

M. Pierre Debray, fondateur du mouvement Silencieux de l'Eglise, s'était alors engagé à empêcher l'abbé Talec de parler à la télévision, fût-ce au prix d'un « scandale » (*le Monde* du 19 février).

A noter que certains des manifestants de l'église Notre-Dame d'Auteuil se réclamaient de l'abbé Georges de Nantes, prêtre intégriste estimant que Paul VI est « hérétique ». Quoi qu'il en soit, cet incident est à mettre en relation avec l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du Chardonnet, où, pour le troisième dimanche consécutif, des messes selon le rite de Pie V ont été célébrées sans incidents.

Les élections municipales dans l'Essonne

L'union de la gauche a fait beaucoup mieux que résister à la contre-offensive de la majorité : non seulement elle l'emporte dès le premier tour dans les quatre villes de plus de 30 000 habitants et dans sept communes où elle était en place, mais elle enlève la mairie d'Evry, aux dépens de M. Boscher, député R.P.R., ainsi que celles d'Athis-Mons et d'Etampes. L'opposition aurait également pu vaincre dès le 13 mars à Brunoy et Orsay si elle avait présenté une liste unie. Cette emprise de la gauche confirme les résultats des cantonales de mars 1976, où, contre toute attente, elle avait conquis la majorité au sein du conseil général. Outre M. Boscher, plusieurs personnalités de la majorité ont échoué face aux candidats de l'opposition : MM. L'Helgouen, conseiller général à Athis-Mons ; Serge Dassault, fils de M. Marcel Dassault, à Corbeil-Essonnes ; de Boishue, conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, à Brétigny-sur-Orge, et le docteur Marcou, conseiller général, à Ris-Orangis.

(Voir les résultats page 6.)

UN CHAUFFEUR-LIVREUR SE PLAINT D'AVOIR SUBI DES BRUTALITÉS DANS UN COMMISSARIAT DE L'ESSONNE

Un chauffeur livreur parisien, M. Joseph Miara, âgé de quarante-cinq ans, affirme avoir été l'objet de brutalités, le vendredi 4 mars, de la part de fonctionnaires de police dans le commissariat de Montgeron (Essonne).

Un accrochage entre la camionnette de M. Miara et un autre véhicule avait entraîné l'intervention de deux policiers de passage sur les lieux de l'accident. Après avoir garé les deux voitures sur le bas côté, les policiers proposèrent à M. Miara de remplir le constat au commissariat.

C'est alors, selon M. Miara, qu'on a voulu le mettre en cellule et que, devant son refus « d'être traité comme un délinquant », il fut frappé par six ou sept policiers en civil et un brigadier en uniforme, qui n'auraient cessé de le brutaliser qu'après avoir découvert qu'il était invalide de guerre : M. Miara fut légionnaire en Indochine.

Selon la police, qui a mené une enquête administrative sur cet incident, c'est pour soustraire le livreur à la colère de plusieurs chauffeurs routiers qu'il aurait été conduit au commissariat. Là, il aurait refusé de montrer son permis de conduire. Il aurait alors été pris d'une crise de nerfs, obligeant les policiers à employer la manière forte pour le maîtriser.

Huit jours après le séisme

UNE FEMME EST RETROUVÉE VIVANTE A BUCAREST

Bucarest (A.F.P., Reuter). — Huit jours après le terrible tremblement de terre qui a ravagé la Roumanie le 4 mars dernier, une femme de cinquante-sept ans a été retrouvée vivante sous les décombres de l'immeuble où elle habitait à Bucarest. L'écoute de son transistor, qui lui donnait des nouvelles des opérations de sauvetage, lui a conservé la volonté de vivre.

L'U.R.S.S. a annoncé le montant de l'aide qu'elle va envoyer à la Roumanie : 10 millions de roubles (58 millions de francs environ au cours officiel). Cette aide consistera en matériels divers et en une usine capable de produire cinquante mille à quatre-vingt mille parois préfabriquées de béton.

De son côté le Bangladesh, un des pays les plus pauvres du monde, enverra 22 tonnes de thé « en signe de sympathie ».

LE REMBOURSEMENT DE CERTAINS PRÊTS INTERNATIONAUX INQUIÈTE LES BANQUES AMÉRICAINES

(De notre correspondant.)

New-York. — Le montant total des prêts consentis à l'étranger par les banques américaines a augmenté de 20,6 milliards de dollars en 1976, alors qu'en 1975 il n'avait progressé que de 13,5 milliards. Selon le département du commerce, le montant de ces prêts est aujourd'hui voisin de 80 milliards de dollars.

Cette croissance s'explique par la relative faiblesse de la demande de crédit aux Etats-Unis à la suite de la récession et par le niveau relativement bas des taux d'intérêt. Par ailleurs, les banques américaines aident les pays en voie de développement à financer leurs importations et équilibrer leurs balances des paiements. Toutefois, les perspectives de remboursement suscitent une crainte croissante.

Le système fédéral de réserve a mis récemment en garde les banques privées contre le danger de banqueroutes nationales et les a incitées à réduire leurs prêts aux pays dont la balance des paiements est particulièrement déficitaire. — L. W.

UN RELÈVEMENT MODÉRÉ DE CERTAINS DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS N'EST PAS EXCLU
déclare le secrétaire au Trésor

Le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a déclaré, dimanche 13 mars, que l'administration Carter pourrait, en certains cas, accorder une protection douanière « modérée » aux industries américaines menacées par les importations.

Interrogé, au cours d'une interview télévisée, sur les conclusions de la commission du commerce international des Etats-Unis, qui a estimé que les industries de la chaussure, de la télévision en couleurs et du sucre étaient menacées par l'augmentation des arrivages de l'étranger, M. Blumenthal a clairement indiqué qu'il préférait aider les industries par des mesures intérieures visant notamment à faciliter leur restructuration. Il a cependant ajouté que si de telles mesures étaient insuffisantes, ou en cas de concurrence déloyale de l'étranger, il ne serait pas opposé à un relèvement modéré des tarifs douaniers ou à un contingentement temporaire des arrivages, soulignant qu'il s'agirait de mesures de « dernier ressort ».

M. Blumenthal a également mentionné la possibilité d'accords de limitation volontaire aux exportations avec les fournisseurs des Etats-Unis.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, lundi matin 14 mars, M. Henry Ford II, président du groupe des automobiles qui portent son nom. Il a déjeuné ensuite, en présence de Mme Simone Veil, ministre de la santé, avec des professeurs et chercheurs spécialistes de médecine et biologie : les professeurs François Jacob, Jean Hamburger, Pierre Royer, Jean Dausset, Georges Mathé, Jean - Pierre Benhamou, Etienne Beaulieu, Michel Jouvet, François Gros, Jean-Pierre Changeux, François Kourilsky, les docteurs Pierre Freychet et Jacques Glowinski.

● *Trois cocktails Molotov* ont été lancés par des inconnus samedi 12 mars à Pampelune, deux contre des banques et le troisième contre l'hôtel Tres Reyes causant des dégâts importants.

D'autre part, des pancartes, avec des slogans : « Indulto, non, amnistie, oui ! » ont été plantées aux abords d'une autoroute proche de Pampelune. — *(A.F.P.)*

